



**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
LOME (TOGO)**

ETUDES TOGOLAISES

**Revue Togolaise
des
Sciences**

Vol 15, n°1 - Janvier - Juin 2021 - ISSN 0531 - 2051

Publication Semestrielle

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise des Sciences

Vol 15, n°1 – Janvier – Juin 2021 - ISSN 0531 - 2051



Publication semestrielle

Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)

BP 2240 LOME – TOGO

Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email : inrstogo@yahoo.fr

ETUDES TOGOLAISES

Revue publiée sous le haut patronage du Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Directeur de Publication : **Prof. Kouami KOKOU**

Rédacteur en chef : **Dr. Sénamé Dodzi KOSSI**

Responsables Administratifs et Financiers : **M. Frédéric Adjagnon NADOR /
M. Wakilou BONFOH**

Comité scientifique de lecture

- Pr. Messanvi GBEASSOR, Lomé – Togo
- Pr. Kouami KOKOU, Lomé – Togo
- Pr. Fidèle Messan NUBUKPO, Lomé – Togo
- Pr. Mireille PRINCE-DAVID, Lomé – Togo
- Pr. Kossi KOUMAGLO, Lomé – Togo
- Pr. Moustapha KASSE, Dakar – Sénégal
- Pr. Adolé GLITHO, Lomé – Togo
- Pr. Serge GLITHO, Lomé – Togo
- Pr. Kossi NAPO, Lomé – Togo
- Pr. Comla de SOUZA, Lomé – Togo
- Pr. Akuetey SANTOS, Lomé – Togo
- Pr. Nandedjo BIGOU-LARE, Lomé – Togo
- Pr. Taladidia THIOMBIANO, Ouagadougou – Burkina Faso
- Pr. Koffisa BEDJA, Lomé – Togo
- Pr. Mawuena GUMEDZOE, Lomé – Togo
- Pr. Koffi NDAKENA, Lomé – Togo
- Pr. Koffi AKPAGANA, Lomé – Togo
- Pr. Komla SANDA, Lomé – Togo
- Pr. Komi TCHAKPELE, Lomé – Togo
- Pr. Maurille AGBOBLI, Lomé – Togo
- Pr. Aimé GOGUE, Lomé – Togo
- Pr. Egnonto M. KOFFI-TESSIO, Lomé – Togo
- Pr. Gauthier BIAOU, Cotonou – Bénin
- Pr. Koffi AHADZI-NONOU, Lomé – Togo
- Pr. Badjow TCHAM, Lomé – Togo
- Pr. Edinam KOLA, Lomé – Togo
- Pr. Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Lomé – Togo
- Pr. Pépévi KPAKPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Adzo Dzifa KOKOUTSÈ, Lomé – Togo
- Pr Adou YAO, Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Essohanam BATCHANA, Lomé – Togo
- Pr. Nutéfé Koffi TSIGBE, Lomé – Togo
- Pr. Gbati NAPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Kaoum BOULAMA (MC), Niamey – Niger

- Prix du numéro : 2 500 Fcfa

- Abonnement : 4 500 Fcfa / An

Toute correspondance concernant la revue doit être adressée à :
Etudes Togolaise « Revue Togolaise des Sciences », BP 2240 LOME – TOGO ;
Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
Email: inrstogo@yahoo.fr

SOMMAIRE

1. Éducateur du préscolaire : ébauche d’un référentiel de compétences togolais, **Samira AGORO**, Université de Lomé, **Candide Achille Ayayi KOUAWO**, Université de Lomé5

2. Forme et syntaxe de l’adjectif qualificatif en nawdm, **Bakouya GUEDELA**, Université de Lomé.....25

3. Problématique de l’enseignement de la langue congolaise dans les écoles primaires privées en République Démocratique du Congo, **ILUNGA KIMUNWA Désiré**, Université de Lubumbashi, Province du haut-katanga, République Démocratique du Congo.....35

4. Contribution des projets sociaux à l’autonomisation des femmes en milieu rural au Togo : analyse socio-économique des plateformes multifonctionnelles, **Prénom AWILI**, Université de Lomé, Togo, Gbati NAPO, Université de Lomé, Togo.....54

5. Niveau de connaissance des élèves sur les questions relatives à la sexualité, aux grossesses et aux méthodes contraceptives au Togo : cas des élèves des collèges d’enseignement général (CEG) des régions Maritime, Plateaux, Kara et Savanes, **Digo Enyota Kofitse Dzamesi AKAKPO-AHIANYO**, Unité de Recherche Démographique de l’Université de Lomé (URD/UL), **Ayawavi Sitsope Marie Reine TOUDEKA**, Unité de Recherche Démographique de l’Université de Lomé (URD/UL).....71

6. La COVID-19, un régulateur imprévu des pratiques sociales au Cameroun ? Une analyse réflexive à partir des secteurs du transport et de l’éducation, **Estelle ETOH EKWONENG**, Université de Douala, Cameroun, **Martin Raymond Willy MBOG IBOCK**, Université de Douala, Cameroun.....90

7.Changements climatiques et rentabilité financière du maraîchage dans la zone littorale du Bénin, **Fortuné DEGUENON**, Université d’Abomey-Calavi, Bénin, **Kabirou SOULEY**, Université de Zinder, Niger, **Akibou AKINDELE**, Université d’Abomey-Calavi, Bénin, **Euloge OGOUWALE**, Université d’Abomey-Calavi, Bénin.....108

8. Performances de reproduction des vaches de race n’dama et locale de type somba á la station de recherche d’avétonou, **Mensah délako KOTOE**, Institut Togolais de Recherche Agronomique, Togo, **Kpassi SEME**, Université de Lomé, Togo, **Kakom Assota KOSSOGA**, Institut Togolais de Recherche Agronomique, Togo, **Wéré PITALA**, Université de Lomé, Togo.....130

9. Opinions relatives à l’interruption volontaire de grossesse (ivg) des adolescentes au Togo, **Massima PISSA**, Université de Lomé, Togo, **Lonozou KPANAKE**, Université du Québec (TELUQ), Québec, Canada.....143

10. Rapports sociaux de sexe dans l’ornement corporel en Afrique : étude de cas des ceintures de perles (*ali djonu*) chez les guin du Togo, **Innousa MOUMOUNI**, Université de Lomé, Togo.....156

11. Pandémie à coronavirus en côte d’ivoire : quand l’absence de traitement crée la psychose et accroît les risques de contamination, **Zoumana COULIBALY**, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d’Ivoire.....168

12. Dynamique des infiltrations allogènes, déforestation et crise du lien social autour de la forêt classée de Bossematie (côte d’ivoire), **Adjéi Pascal TANOH**, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d’Ivoire.....179

13. De la nécessité des tests psychotechniques dans une entreprise, **Maurice KAKESE MASAI**, Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, République Démocratique

du Congo, Arthur KYOMBA NDEFETI , Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, République Démocratique du Congo.....	193
14. Impacts du dragage de sable continental sur l'écotourisme dans les zones humides du sud-ouest du Bénin, Philomène CHODATON , Université d'Abomey-Calavi, Bénin, Coffi Adrien DOSSOU-YOVO , Université d'Abomey-Calavi, Bénin,	206
15. Theme patterns and textual meaning in Nelson Mandela's no easy walk to freedom, Nouréni BOUKARI , University of Parakou, République du Bénin, Abdoulaye HAKIBOU , University of Parakou, République du Bénin	218
16. Le sanctuaire de Gaglihoue : conservatoire d'histoire et du patrimoine culturel des Aja (Sud-Togo), Azontowou SENOU , Université de Lomé, Togo, Pidénnéwé YOMA , Université de Lomé, Togo.....	232
17. Participation sociale des personnes âgées et règlement des conflits fonciers chez les Agni de l'Indenie de Côte d'Ivoire, clémentine ahou TANOHO SAY , Université Félix Houphouët-boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire, EBEN-EZER CESAR Léonce Koffi , Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire.....	242
18. La question de l'homme aujourd'hui : transcendance et apologie, Paul OUEDRAOGO , Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire à Bobo (UCAO-UUB), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso.....	258
19. The post-emancipation African American woman racial self-loathing: a critical study of Toni Morrison's <i>the bluest eye</i> , Didier KOMBIENI , Université de Parakou, Bénin.....	270
20. Le soulèvement du 05 octobre 1990 : une révolte politique ou une revendication sociale ? Koffi Bakayota KPAYE , Université de Lomé, Togo.....	281
21. Les espaces publics de débits de boissons du centre- ville de Kara au Nord-Togo à l'épreuve de la covid-19 : une approche « geotourismologique » des pratiques et risques des acteurs, Kossi AGBEYADZI , Université de Kara, Togo, Koku AVOUGLA , Université de Kara, Togo.....	297
22. Efficacité du tourteau de graines de neem (<i>Azadirachta indica</i> Juss.) contre les maladies fongiques de la tomate (<i>Solanum lycopersicum</i> L.) au Togo, Bitang BAMAZI , Université de Lomé, Togo, Agnassim BANITO , Université de Lomé, Togo, K. Essotina KPEMOUA , Institut Togolais de Recherche Agronomique, Lomé, Togo, John Sélom AMEDJONEKOU , Université de Lomé, Togo, Kpatcha KAMDE , Université de Lomé, Togo, Afiwa Nyonufia Sister-Love AFOLE , Université de Lomé, Togo.....	314

ÉDUCATEUR DU PRÉSCOLAIRE : ÉBAUCHE D'UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES TOGOLAIS

Samira AGORO

Institut national des sciences de l'éducation, Université de Lomé, Togo,
agorosamira@yahoo.com

Candide Achille Ayayi KOUAWO

Institut national des sciences de l'éducation, Université de Lomé, Togo,
kouawo@clapnoir.org

Résumé

Au Togo, les Écoles Normales d'Instituteurs forment simultanément les enseignants du préscolaire et du primaire. L'objectif de cette réflexion est d'élaborer une ébauche du référentiel de compétences spécifique à l'éducateur du préscolaire. Comme méthodologie, nous nous sommes servis de la recherche documentaire pour atteindre cet objectif. Ainsi, nous avons à travers la littérature, recueilli les recherches scientifiques qui ont fait l'objet d'analyse. Les résultats montrent que l'éducateur au préscolaire dispose du BAC, d'une formation professionnelle de 2 ans et de huit compétences à savoir : la maîtrise des disciplines à enseigner, la gestion de la classe, l'évaluation des élèves, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, la capacité à faire apprendre par les jeux, la confection du matériel pédagogique à partir des matériaux locaux, l'aptitude à coopérer avec les parents et les partenaires de l'école et la capacité à se faire former continuellement et à innover.

Mots-clés : référentiel, compétences, profession, éducateurs, préscolaire, Togo.

The profession of preschool educator: draft of a Togolese skills framework

Abstract

In Togo, the Normal Schools of Teachers simultaneously train preschool and primary teachers. The objective of this reflection is to develop a draft of the skills framework specific to the preschool educator. As a methodology, we used documentary research to achieve this objective. Thus, through the literature, we have gathered the scientific research which has been the subject of analysis. The results show that the preschool educator has a BAC, 2 years of professional training and eight skills, namely: mastery of the disciplines to be taught, classroom management, student assessment, use information and communication technologies for education, the ability to teach through games, the making of teaching materials from local materials, the ability to cooperate with parents and school partners and the ability to continuously learn and innovate.

Keywords: framework, skills, profession, educators, preschool, Togo.

Introduction

Dans un pays, l'éducation a pour rôle de donner aux individus les bases pour répondre aux besoins socioéconomiques. Cependant, toute action éducative ne peut aboutir, si elle n'est pas marquée de qualité. L'accès à une éducation de qualité reste une préoccupation majeure des pays du monde entier et singulièrement celle des pays en développement. Concernant l'école, l'atteinte de cette qualité passe inévitablement par la formation de ceux et celles qui enseignent (du préscolaire au niveau universitaire).

En effet, les avantages d'accès à une éducation préscolaire ont été démontrés par des organisations et chercheurs (A. Amouzou-Glikpa, 2014 ; A. Apedjinou, C. A. A. Kouawo et A. M. Quashie, 2019 ; A. Benamar, 2010 ; C. Bouchard, 2008 ; K. Y. Gbati, 2006 ; S. Landry, 2014 ; R. A. Marcon, 2002 ; B. Suchaut, 2008 ; UNICEF, 2007, 2014, 2018). Ces avantages sont entre autres le développement socioaffectif, psychomoteur et cognitif de l'enfant, la réussite des apprentissages au primaire notamment au cours préparatoire, la diminution du taux de redoublement et l'amélioration de la carrière scolaire. Succédant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU et ratifiés par le Togo en 2015 réitérent la promotion de l'éducation des enfants. À sa cible 4.2, l'ODD numéro 4 vise d'ici 2030 à ce que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

Bénéficier des avantages du préscolaire mentionnés ci-dessus et atteindre les ODD n'est possible que lorsque les éducateurs possèdent une formation de qualité qui répond aux besoins des enfants d'âge préscolaire. Comme l'atteste C. Brisset (2010, p. 86), plus « un enfant est jeune, plus le personnel ayant la charge de l'éduquer doit être formé ». Pour autant, la nécessité d'une formation spécifique des enseignants pour intervenir au niveau préélémentaire de la scolarité a été soulignée par S. Husa et J. Kinoshita (2005). Répondre aux besoins des enfants de nos jours revient à refonder le métier d'enseignant à l'école maternelle (É. Leleu-Galland, 2015). Mais, force est de constater qu'au Togo, les éducateurs du préscolaire et les instituteurs du primaire reçoivent la même formation dans les Écoles Normales des Instituteurs (ÉNI) sans aucune spécialisation. C'est à la fin de la formation que les élèves instituteurs décident du niveau auquel ils veulent être affectés. D'ailleurs, la formation initiale dans ces ÉNI vise à « former des enseignants polyvalents capables d'administrer efficacement les curricula du préscolaire et du primaire » (Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, 2011, p. 5). Sur ce point (K. G. Tameklo, 2017, p. 41) avance :

Le préscolaire étant une entité différente de celle du primaire, il serait difficile que les professeurs d'ÉNI soient à la fois les formateurs du préscolaire et du primaire et que l'on ne prétende former un élève instituteur pour pouvoir intervenir à la fois au préscolaire et au primaire.

Dans ces conditions, il se dégage des interrogations sur la capacité des éducateurs, à se doter de compétences nécessaires à l'exercice de leur fonction en l'absence d'une formation spécialisée. En plus, le secteur privé ayant toute latitude pour recruter son

personnel, les profils académiques et pédagogiques des éducateurs ne sont pas standardisés et varient d'une école à une autre. Cela est dû au fait qu'il n'existe pas une politique ou une loi d'orientation nationale de recrutement des enseignants dans les écoles privées. Sur ce, alors qu'ils sont majoritaires dans le public (72,61 %) à avoir reçu une formation pédagogique, 48,06 % des éducateurs ont reçu cette formation dans le secteur privé (Annuaire des statistiques scolaires du Togo, 2016-2017).

Au vu de ce qui précède, nous nous penchons sur la question de la formation des éducateurs. À travers cet article, nous avons pour objectif d'élaborer une ébauche du référentiel de compétences de ces derniers. Pour atteindre cet objectif de recherche, nous adoptons une démarche méthodologique basée sur la recherche documentaire. Il s'est agi de recueillir et d'analyser les données factuelles et existantes sur la formation des éducateurs du préscolaire. Ainsi, nous avons fait usage des ressources issues d'internet et des bibliothèques : articles scientifiques, mémoire ou thèse de doctorat, données statistiques, documents officiels (programme, plan, annuaire). Dans le référentiel de compétences de l'éducateur, nous regroupons deux éléments à savoir les formations et les compétences. Les formations rassemblent les formations académiques et professionnelles reçues par l'éducateur tandis que sous le vocable compétences, nous mettons toutes les aptitudes que doit acquérir l'éducateur durant sa formation professionnelle. Nous partons de trois principales dimensions que sont : le rôle du préscolaire, les besoins et caractéristiques des enfants d'âge préscolaire et quelques exemples de référentiels de compétences. Ces trois dimensions sont développées grâce à la littérature existante sur le sujet.

1. Le préscolaire : rôle, besoins et caractéristiques des enfants

1.1. Le rôle du préscolaire

Le rôle du préscolaire est classé suivant les perceptions des auteurs. Généralement, nous avons ceux qui pensent que le préscolaire prépare surtout au cours préparatoire à travers les activités de lecture et de calcul (B. Suchaut, 2008 ; J-P. Caille, 2001 ; J-P. Jarousse, A. Mingat et M. Richard, 1992 ; S. Moussa, A. S. Fall et C. Lô, 2019); ceux qui considèrent le préscolaire comme un lieu destiné à l'éveil et à la socialisation des enfants (É. Plaisance, 1986 ; P. Kergomard, 1886, 2009) et ceux qui promeuvent la combinaison des deux approches (B. Lahire, 1993 ; M. S. Barry, M. S. D. Diallo et M. D. Sylla, 2010, S. D. Kane, 1999).

En effet, la maternelle favorise le développement émotionnel de l'enfant alors que d'autres considèrent qu'elle n'offre rien de particulier lorsqu'il est question du développement intellectuel de l'enfant (L. Pougatch-Zalcman, 1980). En fait, lorsque les milieux d'éducation préscolaire ressemblent de plus en plus au primaire, moins, ils favorisent la réussite éducative. Pour S. Herbinière-Lebert (1954), il existe de bons esprits qui sont assurés qu'avant l'âge scolaire l'enfant n'a besoin que de soins pour se développer naturellement. Bien que nécessaire, cette condition est loin d'être suffisante. Car à partir de trois ans, l'enfant commence par s'affirmer comme personnalité et a besoin d'un milieu social au-delà du foyer familial.

La socialisation occupe une importante place dans l'enseignement au préscolaire. À part la famille, le préscolaire est le lieu où se déroulent les premiers processus de socialisation ; surtout scolaire. L'enfant est au milieu d'autres enfants de son âge et les contacts entre pairs sont perçus comme un élément de socialisation. La période préscolaire est favorable pour acquérir et développer les interactions avec les autres (R. A. Fabes, C. L. Martin et L. D. Hanish, 2009). Le préscolaire est un lieu de vie sociale, de civilité et de construction personnelle. Il favorise d'abord la socialisation et le vivre ensemble, ensuite, il permet de développer les habiletés personnelles et l'autonomie, enfin, il est une première approche des apprentissages. Outre la fonction de préapprentissage, la fréquentation de l'école maternelle permet à l'enfant de se familiariser avec un groupe social, de comprendre, de réaliser une tâche et de se soumettre à une discipline collective (S. D. Kane, 1999). Le préscolaire est généralement conçu comme une transition entre l'éducation dans la famille et l'éducation dans la collectivité pour tous les enfants (B. Terrisse, 1998 ; J. Bédard, F. Larose et B. Terrisse, 2002).

Au Québec, l'école a généralement pour mission d'instruire dans un monde du savoir, de socialiser dans un monde pluraliste et de qualifier dans un monde en changement. Les domaines généraux de formation au préscolaire et au primaire tiennent compte de la santé et du bien-être, orientation et entrepreneuriat, environnement et consommation, médias, vivre ensemble et citoyenneté (Programme de Formation de l'École Québécoise, 2017). En France, selon le site du Ministère de l'Éducation Nationale, l'école maternelle a pour mission de :

Donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Ensuite, c'est l'étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. C'est le lieu où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Ils vont y développer leur langage oral et commencer à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

De plus, le socle commun de connaissances et de compétences insiste sur la place de l'école maternelle dans l'apprentissage des compétences sociales puisqu'il précise que :

Dès l'école maternelle, l'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective. Et d'après les programmes de 2008, l'école maternelle doit élargir l'univers relationnel de l'enfant dans le but d'enrichir la formation de leur personnalité. (L. Gauguet, 2012, p. 22).

À Djibouti, le programme de formation englobe six domaines d'intervention : « éducation islamique (socialisation) », « domaine du langage », « exploration du milieu », « éducation environnementale », « éducation artistique et physique » et « approche de l'écrit ». Ce dernier met plus l'accent sur la socialisation que sur la préparation au primaire. Les objectifs généraux de l'éducation préscolaire à Djibouti en sont illustrateurs :

Socialiser les enfants en les initiant progressivement aux valeurs de la communauté : respect de l'autre, politesse, entraide, discipline, amour du travail, morale

islamique... ; consolider chez eux la pratique de la langue maternelle et les ouvrir progressivement sur les langues scolaires ; les aider à mieux connaître leur milieu, à l'explorer et à le protéger ; les initier aux règles de l'hygiène et de la santé, au respect des biens collectifs et au respect de l'environnement afin de mieux vivre en société ; les aider à développer leurs capacités manuelles, physiques et corporelles à travers des activités adaptées à leur âge et les sensibiliser au graphisme et aux fonctions de l'écrit, afin de les préparer à l'apprentissage des langues d'enseignement » (Rapport d'évaluation du préscolaire à Djibouti, 2010, p. 23).

Par ailleurs, le rôle du préscolaire dans la réussite des apprentissages au-delà du cycle primaire et de la scolarité a été mis en évidence par plusieurs auteurs (B. Suchaut, 2008 ; G. Tape et O. Koudou, 1998 ; J. F. Mustard, 2010 ; M. S. Barry, M. S. D. Diallo et M. D. Sylla, 2010). L'école maternelle procure un avantage pour la suite de la scolarité sur le plan des acquisitions et de carrière scolaire. Elle réduit la probabilité de redoubler une classe, notamment le cours préparatoire. Plus la scolarisation en maternelle est longue, plus les effets sont positifs. Subséquemment, la première recherche effectuée au début des années 90 (J-P. Jarousse, A. Mingat, M. Richard, 1992) relève un impact positif sur les acquisitions scolaires des élèves mesurées par des tests standardisés en français et en mathématiques. Elle met aussi en évidence le caractère durable de ces effets puisqu'ils sont encore visibles jusqu'à la fin de l'école élémentaire. Le niveau de maîtrise de certaines compétences dès la fin de l'école maternelle, influe sur la maîtrise d'autres compétences plusieurs années plus tard (B. Suchaut, 2008). Les résultats de l'étude sur l'importance du préscolaire au Sénégal révèlent que sa fréquentation présente un avantage réel aux enfants sur toutes les dimensions étudiées dans leur scolarité. De même, il ressort de cela que les enfants préscolarisés présentent 3 fois plus de chance de valider le test de lecture de manière absolue et 1,9 fois de manière relative que les autres. Ces chiffres sont respectivement de 2,4 et 1,5 pour les mathématiques et de 2,7 et 1,4 pour la culture générale (S. Moussa, A. S. Fall et C. Lô, 2019).

En résumé, il a été démontré que l'éducation préscolaire joue aussi bien le rôle de socialisation et d'éveil que celui de la préparation à l'école proprement dite. La fréquentation au préscolaire permet la réussite des apprentissages ultérieurs et de la scolarité. De ce fait, le préscolaire doit avoir un double objectif : la préparation au cours primaire et le développement holistique de l'élève, car il n'est pas qu'une simple préparation à l'école primaire. Les enfants d'âge préscolaire étant hautement influencés par l'environnement et les personnes qui les entourent, le préscolaire est le cadre idéal pour contribuer à ce développement holistique (social, émotionnel, cognitif, physique) de l'enfant. C'est également le lieu de transmettre les valeurs du vivre ensemble, de la citoyenneté aux enfants, car plus tôt elles sont transmises mieux elles sont assimilées. De plus, les événements des premières années de la vie déterminent les orientations dans le domaine de la santé, de l'apprentissage et du comportement qui peuvent marquer toute une vie (J-F Mustard, 2010). Les données collectées aux États-Unis par R. A. Marcon (2002) illustrent qu'au préscolaire, l'approche réunissant l'initiative et l'autonomie de l'enfant d'une part et l'instruction scolaire d'autre part donne de meilleurs résultats à long terme que l'une ou l'autre des deux approches (S. Moussa *et al.*, 2019). Cette approche se justifie par les propos de (J. Boyd *et al.*, 2005, cités par E. Frede et D. J. Ackerman, 2007, p. 7) :

Ceci n'est pas seulement dû au rôle que joue le développement socioaffectif dans la capacité d'un enfant à apprendre et à l'importance d'améliorer les compétences d'apprentissage précoce des enfants dans divers domaines, mais aussi parce qu'une grande partie des avantages économiques de fréquenter une école maternelle de qualité résulte d'une combinaison de compétences sociales émotionnelles et académiques (notre traduction).

Par ailleurs, les inégalités sociales à l'école se caractérisent par leur précocité. Dès l'entrée à la maternelle, les inégalités sont en place par rapport au développement cognitif ou langagier de l'enfant (M. Duru-Bellat, 2002). De ce fait, le préscolaire constitue un terreau dans la réduction des inégalités face à l'école et en son sein. Ce constat se justifie par les résultats des chercheurs tels que (A. Florin, 2004 ; M. Duru-Bellat, 2002 ; M. Duru-Bellat et A. Zanten (Van), 1992, 2006, 2009 ; P. Merle, 2002).

1.2. Les besoins et caractéristiques des enfants d'âge préscolaire

La suite du développement s'articule autour des besoins (cognitif, socioaffectif et psychomoteur) et caractéristiques des enfants d'âge préscolaire. L'acquisition du langage, la découverte du monde, la curiosité croissante, les questions sur tous les sujets, la construction et la destruction, la quête du plaisir immédiat sont les déterminants de l'aspect cognitif. Le socioaffectif se caractérise par la rupture difficile avec la famille, les besoins de relation privilégiée, les sentiments de colère, de jalousie, d'angoisse, l'égoïsme, le premier contact avec la vie de groupe, le grand sens de la propriété. Au niveau psychomoteur, l'apprentissage de l'autonomie, l'envie de devenir grand, l'imitation pour construire, le très grand besoin d'imaginaire (fabulation, récits, histoire) leur permet d'appréhender le monde, de l'affronter sans risques à travers le jeu et la fiction. Au cours de cette période également, les enfants commencent par prendre conscience de toutes les possibilités de leur corps avec une difficile maîtrise et contrôle de leurs mouvements. Ils ont une grande importance de la vie quotidienne.

S'agissant des caractéristiques des enfants d'âge préscolaire, nous présenterons les stades de développement de quelques auteurs nommément Jean Piaget et Henri Wallon. Conformément au psychologue J. Piaget, il existe quatre stades de développement de la naissance à l'âge de 16 ans. Il s'agit des stades : sensorimoteur (0-2 ans), préopératoire (2-7 ans), opérations concrètes (7-12 ans) et celui des opérations formelles (12-16 ans) (cité par R. M. Thomas et C. Michel, 1994). C'est le deuxième stade qui nous intéresse particulièrement, car il correspond à la période de préscolarisation. En effet, cette étape préopératoire voit l'essor de la pensée symbolique permettant à l'enfant de passer des schèmes sensori-moteurs aux schèmes conceptuels. À ce moment, l'enfant n'aborde les choses que de son point de vue : c'est la pensée égocentrique (V. Laval, 2019). La conservation des masses, des volumes le déconcerte et il est à ses débuts dans la classification. C'est aussi en ce moment que la socialisation, les sentiments moraux, les intérêts et les valeurs se mettent en place chez l'enfant.

Selon le psychologue H. Wallon, il existe cinq stades de développement (É. Jailley, 2017) : le stade impulsif et émotionnel (0-1 an), le stade sensorimoteur et projectif (1-3 ans), le stade du personnalisme (3-6 ans), le stade catégoriel (6-11 ans) et le stade de

l'adolescence (11-16 ans). Dans ce cas, nous nous attarderons sur le stade du personnalisme. Au cours de cette période, Henri Wallon parle de la crise de personnalité de 3 ans. Elle est marquée par l'opposition et l'inhibition ; l'enfant s'oppose à tout et surtout à l'adulte. Ses progrès se mesurent à l'emploi du « je », « moi » et « mien ». À cette période de défense et de revendication succède vers 4 ans « l'âge de la grâce », âge de narcissisme auquel l'enfant s'évertue à séduire. Dans la cinquième année, il va tenter l'imitation non plus de geste, mais des rôles et en particulier d'adultes prestigieux, d'un être préféré et souvent jaloué. Les jeux occupent une place prépondérante dans l'activité enfantine au cours de ce stade (Tran-Thong, 1970).

À l'instar des psychologues J. Piaget et H. Wallon, M. Montessori a théorisé quatre stades de développement humain auxquels correspondent diverses activités d'apprentissage. Ces stades sont la petite enfance (0-6 ans), l'enfance (6-12 ans) l'adolescence (12-18 ans) et la maturité (18-24 ans). Le stade de la petite enfance correspondant à la période de préscolarisation est ici présenté. Selon M. Montessori, c'est au fil de cette première étape que l'enfant acquiert la maîtrise de lui-même, de ses mouvements, de son langage, de son environnement immédiat, des outils du quotidien, des codes sociaux. Cette étape concorde aussi avec les périodes sensibles du jeune enfant (de la naissance à 6-7 ans) identifiées par l'auteure. Les périodes auxquelles l'enfant est plus réceptif à l'apprentissage du langage, de la coordination des mouvements, de l'ordre, du raffinement sensoriel, du comportement social et des détails (C. Poussin, 2017).

En considération de ce qui précède, point besoin d'affirmer que le référentiel de compétences de l'éducateur du préscolaire doit être fondé sur le développement et les besoins des enfants d'âge préscolaire. Au-delà de cet aspect, l'éducateur doit disposer des compétences. Afin de définir ces compétences, nous nous inspirons des référentiels de compétences de quelques pays.

2. Des formations et référentiels de compétences des éducateurs du préscolaire

Les formations et compétences requises pour être éducateur du préscolaire varient d'un pays à un autre en accord avec la politique éducative qui y prévaut. C'est dans ce sens que nous présentons dans les paragraphes qui suivent quelques exemples de ce qui se fait au Québec (Canada), en France, au Niger et au Togo.

Au Québec, l'éducateur au préscolaire reçoit la même formation initiale que l'enseignant qui intervient au primaire. Il doit avoir un diplôme universitaire du premier cycle, soit la Licence en enseignement préscolaire et primaire. Les compétences telles qu'énoncées par le gouvernement du Québec prennent en compte l'acte d'enseigner, le contexte social et scolaire, et l'identité professionnelle :

Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions ; communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante ; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise ; [...] coopérer avec l'équipe-école, les parents,

les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école ; travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés et s'engager dans une démarche de développement professionnel et agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (Gouvernement du Québec-Ministère de l'éducation, 2001, p. 59).

En France, enseigner en maternelle nécessite un diplôme de Master en Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEÉF) et une réussite au concours de recrutement des professeurs des écoles. Le référentiel de compétences dit ce qui suit :

Agir en fonctionnaire de l'État et d'une manière éthique et responsable ; maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ; maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ; concevoir et mettre en œuvre son enseignement ; organiser le travail de la classe ; prendre en compte la diversité des élèves ; évaluer les élèves ; maîtriser les technologies de l'information et de la communication ; travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ; se former et innover (Rey, 2012, p. 86).

Au Niger, les ÉNI forment les titulaires du BEPC au poste d'instituteurs adjoints en deux ans et les bacheliers au poste d'instituteurs en une année. Ces instituteurs interviennent au niveau préscolaire et primaire. Récemment, un référentiel métier qui concerne tous les enseignants, du préscolaire au secondaire ainsi que les chefs d'établissement a été conçu. Ce dernier regroupe treize compétences qui sont :

S'exprimer avec clarté dans les situations de communication à l'oral et à l'écrit dans les différentes situations d'enseignement/apprentissage ; consolider ses acquis dans les différentes disciplines enseignées pour répondre aux besoins de ses élèves ; planifier les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation dans les différentes disciplines enseignées ; construire des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines ; mettre en œuvre et gérer les apprentissages en classe ; évaluer les compétences des élèves et proposer des stratégies de remédiation ; maîtriser et utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication en Éducation (TICE) ; participer à la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles ; gérer la communication au sein du système (établissement, hiérarchie, parents et partenaires) ; aider les élèves à atteindre les objectifs du cycle dans lequel ils sont scolarisés ; collaborer à la réalisation d'actions de partenariat (au sein de l'établissement et dans son environnement économique, social et culturel) ; s'engager dans la construction de sa professionnalité enseignante tout au long de sa carrière ; agir en éducateur de façon éthique et responsable (République du Niger, 2020, p. 7).

Au Togo, les éducateurs du préscolaire sont formés pendant un an simultanément que les enseignants des écoles primaires dans les ÉNI, et ce, après un diplôme du BAC. Les compétences de fin de formation des éducateurs se déclinent en ces mots :

L'enseignant devra être un acteur social, un agent de maîtrise, une personne cultivée, un pédagogue praticien et un praticien réflexif et réformateur, capable de maîtriser les disciplines des différents champs et avoir une bonne culture générale ; d'organiser le travail de la classe ; de prendre en compte la diversité des élèves ; d'évaluer les élèves ; d'utiliser les technologies de l'information et de la communication en

éducation (TICE) ; de travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ; de se former et d'innover et agir en agent de l'État et de façon éthique et responsable (Curriculum de formation des élèves instituteurs des ÉNI, 2011, p. 12-13).

In fine, on retient que tous les référentiels de compétences présentés sont élaborés aussi bien pour le préscolaire que pour le primaire. Qui plus est, ces référentiels sont axés sur le rôle de l'enseignant, sa maîtrise des disciplines et l'organisation de la classe. Il n'y a pas de spécificités relatives au préscolaire. Alors que le jeu est d'une importance capitale dans la construction de savoirs au préscolaire (C. Bouchard, 2008 ; E. Bodrova et D. J. Leong, 2010 ; A. Gillain-Maufette, 2012 ; S. Landry, 2014 ; UNICEF, 2018), les référentiels de compétences du Québec, de la France, du Niger et du Togo n'en ont pas fait mention. Si tant est que les pays gagnent plus en termes de qualité du préscolaire en incluant la compétence sur la fabrication des outils pédagogiques à leurs référentiels, les référentiels présentés ci-dessus ne contiennent pas cet élément.

Du rôle de l'éducation préscolaire en passant par les besoins et caractéristiques des enfants d'âge préscolaire aux exemples de référentiels de compétences (Québec, France, Niger et Togo), nous avons mis en exergue une ébauche du référentiel de compétences des éducateurs au préscolaire. Ce dernier se présente en deux volets : les formations reçues et les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

3. Le référentiel de compétences de l'éducateur du préscolaire au Togo

Le référentiel de compétences de l'éducateur du préscolaire se décline en formations et compétences. En effet, l'éducateur du préscolaire possède un niveau académique BAC ou un diplôme de fin d'études du secondaire et qui est doté d'un diplôme de formation professionnelle de deux ans en moyenne d'une école dédiée à cette fin. Aussi doit-elle avoir huit compétences nécessaires à l'exercice du métier : la maîtrise des disciplines à enseigner ; la gestion de la classe ; l'évaluation des élèves ; l'utilisation des technologies d'information et de communication pour l'éducation ; la capacité à faire apprendre par les jeux ; la confection du matériel pédagogique à partir des matériaux locaux ; l'aptitude à coopérer avec les parents et les partenaires de l'école et enfin la capacité à se faire former continuellement et à innover. Les différentes composantes de ces volets sont expliquées et justifiées dans la suite du développement.

3.1. De la formation des éducateurs

Au Togo, la durée de la formation initiale des élèves instituteurs est passée de trois ans en 1970 à un an (soit neuf mois de cours et trois mois de stage pratique) de 1984 jusqu'à nos jours. Dans ces conditions, il est difficile de mettre réellement en œuvre les activités prévues et donc d'arriver à une formation professionnalisante. Cette dernière demande beaucoup de temps, en cela les trois mois prévus pour le stage apparaissent insuffisants.

Il faut au moins un mois soit quatre semaines dans une classe par cours pour pouvoir arriver à bien planifier et à mettre en œuvre les activités pratiques de la classe. Si l'élève instituteur doit passer au moins un mois par classe alors que l'école primaire

compte six classes ; alors il faut une durée minimale de six mois pour le stage en responsabilité. Ce qui est encore difficile est que l'élève instituteur doit être formé à la fois pour intervenir au préscolaire et au primaire. Dans ce cas, comment est-il possible qu'il puisse faire les pratiques de classe au préscolaire et au primaire en l'espace de trois mois ? (K. G. Tameklo, 2017, p. 41).

De cette assertion, l'on voit clairement la nécessité d'augmenter la durée de formation des instituteurs dans les écoles normales soit deux ans au minimum. De ce fait, nous convenons avec K. G. Tameklo (2017, p. 41) qui suggère que « la durée de formation soit au moins de deux ans à défaut de trois ans ». De plus, compte tenu des domaines connexes liés à l'enfance, les éducateurs sont appelés à élargir leur champ de savoirs. En dehors de la formation sur les disciplines enseignées, l'intervention pédagogique et la gestion de classe, il est important pour l'éducateur de comprendre entre autres les fondements psychologiques, cognitifs, socioaffectifs, langagiers du développement humain en particulier celui des enfants ; de pouvoir planifier et animer des activités ludiques et artistiques ; de connaître les stratégies de collaboration entre l'école et la famille ; de maîtriser les TICE ; de connaître les textes juridiques en rapport avec les enfants sur le plan national et international ; d'avoir une connaissance de l'inclusion scolaire ; de déceler les troubles liés aux comportements ou à l'apprentissage des enfants.

3.2. Une proposition des compétences des éducateurs du préscolaire

De tous les référentiels de compétences présentés, nous avons retenu huit compétences indispensables au métier d'éducateur du préscolaire au Togo : la maîtrise des disciplines à enseigner, la gestion de la classe, l'évaluation des élèves, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, la capacité à faire apprendre par les jeux, la confection du matériel pédagogique à partir des matériaux locaux, l'aptitude à coopérer avec parents et partenaires et la capacité à se faire former continuellement et à innover.

3.2.1. La maîtrise des disciplines à enseigner

La maîtrise des disciplines à enseigner est l'une des compétences les plus importantes de l'éducateur du préscolaire. Ainsi, la présence du programme d'éducation préscolaire, exige de l'éducateur une connaissance avérée des disciplines pour qu'il ne soit victime d'improvisation. Cela ne sera possible qu'après une formation dans une école spécialisée à cette fin. Aussi, maîtriser les disciplines au préscolaire est une condition sine qua non pour amener les élèves à réaliser les activités de langage, graphisme, lecture et calcul, nécessaires à la réussite du cours préparatoire.

3.2.2. La gestion de la classe

Les enfants d'âge préscolaire sont actifs et bougent beaucoup, d'où l'importance de la gestion de classe. De bonnes pratiques d'organisation et de gestion de classe aboutiront à une meilleure coordination des activités. Les compétences en gestion de la classe sont indispensables à l'installation de la confiance en soi de l'enseignant et de son identité professionnelle. Elles conditionnent souvent la réussite de la carrière enseignante. Il est démontré qu'un mauvais climat de gestion de classe entraîne les pertes du temps réel d'apprentissage liées aux répétitions de comportements et de

consignes au début et à la fin d'une leçon (T. Nault et J. Fijalkow, 1999, p. 452). Ainsi, l'éducateur doit pouvoir mettre en place des règles sous forme d'habitudes ou de routines sur la base desquelles fonctionnera la classe.

Selon le modèle de T. Nault (1998), il existe trois types de routine d'organisation, en rapport avec le cadre cognitiviste, que nous adapterons au contexte préscolaire. Il s'agit des routines de socialisation qui offrent une infrastructure qui définit le fonctionnement général de l'éducateur avec les élèves. Des routines de soutien qui concernent l'organisation didactique et matérielle et les routines de communication qui régulent les interactions et définissent les comportements verbaux et non verbaux durant les divers échanges éducateur-élèves, élèves-éducateur et élèves-élèves. Les conséquences négatives de l'absence de routines sur le métier d'enseignant sont évidentes à plusieurs niveaux : indiscipline, sentiment de désordre, impression de l'absence de l'enseignant dans la classe, communication à sens unique (F. Lacourse, 2002).

De même, enseigner par les méthodes actives, ou travailler par situations problèmes dans le contexte de l'APC, complique l'organisation du travail et la gestion de classe (P. Perrenoud, 1994). En situation de classe maternelle, É. Le Deun (1999) identifie quinze compétences en gestion de classe. Ces compétences sont entre autres le travail de groupe des élèves, les supports, la situation problème, la tâche, la motivation, les actions et interactions, la durée, l'autonomie et la gestion de l'erreur. Pour toutes ces raisons, il importe que l'éducateur soit doté d'outils adéquats pour gérer, mieux maîtriser sa classe.

3.2.3. L'évaluation des élèves

En toute situation d'enseignement-apprentissage, il est indispensable que l'enseignant évalue la progression de l'élève dans la réalisation des tâches. Aussi faudrait-il connaître les types, fonctions d'évaluation, et les périodes auxquelles évaluer les élèves. L'évaluation est une démarche qui « vise par des moyens scientifiques, à apprécier avec objectivité les effets d'une action pédagogique » (L. Arenilla, M-C. Rolland, M-P. Roussel et B. Gossot, 2007, p. 144). Le Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan au Canada suggère des principes de base pour aider les enseignants à planifier l'évaluation de l'élève. L'évaluation fait partie intégrante de la démarche d'enseignement-apprentissage et est intimement liée aux objectifs du programme. Elle doit faire l'objet d'une planification, fournir une rétroaction positive et constructiviste à l'élève et elle ne doit pas être compétitive.

Plusieurs pays en développement adoptent l'APC comme approche d'enseignement du préscolaire au secondaire. L'évaluation des compétences des élèves est considérée comme une compétence professionnelle à acquérir, différente de la vérification familière de savoirs et de savoir-faire isolés (J. Beckers, 2012). Une des raisons qui nous conduit à parler de la formation des enseignants et éducateurs sur l'évaluation des compétences.

Par exemple, le portfolio souvent utilisé au préscolaire est un outil qui permet de réunir évaluation formative et évaluation certificative. En 1998, G. Goupil définit le portfolio comme un porte-documents dans lequel un apprenant rassemble, sur un temps donné,

un ensemble de travaux scolaires se rapportant à une ou plusieurs disciplines, mais aussi des rapports d'évaluation faits par des enseignants, par des pairs ainsi que des auto-évaluations personnelles. Il existe trois types de portfolio : le dossier de présentation, le support à l'apprentissage et le bilan des apprentissages ou l'évaluation (P. Jalbert, 1997). Utilisé comme support à l'apprentissage, le portfolio a pour fonction d'évaluation pour l'apprenant et l'enseignant, de relation, car il permet le dialogue entre l'élève et son professeur, ses pairs, ses parents et d'autres personnes. Il a aussi pour fonction l'engagement et l'aide pour acquérir, développer des compétences disciplinaires et transversales (L. Paquay, G. Carlier, L. Collès et A-M. Huynen, 2002). Le cas du portfolio et des avantages qu'il procure est une preuve que les éducateurs doivent avoir une compétence en évaluation.

3.2.4. L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation

L'avènement des technologies de l'information et de la communication de l'internet a entraîné un bouleversement au niveau de l'enseignement et de toute activité de construction de savoirs. C'est dans ce sens que sont apparues les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE). Dès lors, l'école s'est approprié ces outils pour faciliter le processus enseignement-apprentissage. Il devient donc primordial que les enseignants et éducateurs soient formés à ces usages. L'utilisation des TICE présente d'innombrables avantages. Elle permet de préparer le cours, de le dispenser et d'évaluer les élèves. L'un des problèmes majeurs au préscolaire est la gestion de la classe et l'aptitude de l'éducateur à être créatif et innovant. L'éducateur formé aux TICE par ricochet aux TIC est plus enclin à utiliser l'internet pour l'amélioration des pratiques de classe.

De plus, N. Royer (2004) a démontré que l'utilisation de l'ordinateur au préscolaire impacte le développement social, cognitif et métacognitif des élèves. En ce sens que cela encourage la coopération, le partage, l'entraide et la planification en commun. Ainsi, le fait de placer les ordinateurs les uns après les autres ou de travailler en équipe sur un logiciel ouvert développe les rapports sociaux et favorise le partage d'idées entre élèves. Sur le plan cognitif et métacognitif, une recherche où l'on a comparé des enfants ayant utilisé l'ordinateur en classe avec d'autres qui ne l'ont pas utilisé (S. W. Haugland, 2000), récapitule les effets de l'ordinateur. Il s'agit d'une meilleure dextérité manuelle, de meilleures habiletés verbales et non verbales, une amélioration de résolution de problèmes et de meilleures habiletés de communication et de coopération. Cette recherche prouve également que les enfants utilisant les ordinateurs à la maternelle développeraient une meilleure estime de soi, un sentiment de compétence et une meilleure attitude face à leurs apprentissages (J. Fortin et L. Dufour, 2010).

Toutes ces raisons dénotent de l'intérêt que nous accordons à cette compétence dans la formation des éducateurs du préscolaire.

3.2.5. La capacité à faire apprendre par les jeux

Plusieurs recherches ont montré l'importance du jeu dans le développement de l'enfant d'âge préscolaire et dans la réussite de ses apprentissages (A. Gillain-

Maufette, 2012 ; C. Bouchard, 2008 ; C. Copple et S. Bredekamp, 2009 ; E. Bodrova et D. J. Leong, 2010 ; G. Brougère, 2005, 2010 ; K. Marinova, 2012 ; S. Landry, 2014 ; S. Larivée et B. Terrisse, 2010 ; UNICEF, 2018). D'ailleurs, les psychologues, de Piaget à Bruner en passant par Vygotsky, ont montré le rôle indéniable du jeu dans le progrès intellectuel et culturel des enfants. Selon Piaget, le stade préopératoire (2-7 ans) correspond à l'essor de la fonction symbolique. Le jeu y est considéré comme une activité essentielle à la construction de la fonction symbolique, de l'intelligence et des apprentissages scolaires. Cette fonction symbolique ne sera mise en place qu'à travers l'accès aux jeux symboliques : jeux d'imitation (simultanée et différée), les jeux du faire semblant, le dessin. Le jeu symbolique est un jeu de socialisation, de transfert et de langage. C'est au cours de cette étape que l'enfant apprend le mieux par les jeux, car ils contribuent au développement affectif, intellectuel, culturel et social (J-P. Sautot, 2006). Le jeu responsabilise les enfants ; il les pousse à réfléchir, à la logique, à la déduction, aux choix, aux stratégies et aux décisions. Jouer c'est aussi apprendre les règles, les construire, les comprendre et les respecter.

Les contextes ludiques d'apprentissage semblent constituer pour l'apprenant l'instrument par excellence pour explorer l'univers, le comprendre et le maîtriser (M. Hohmann, D. P. Weikart, L. Bourgon et M. Proulx, 2000). Le jeu est considéré comme l'outil essentiel d'expression et d'intégration de l'enfant. Il est aussi « l'un des moyens les plus efficaces pour permettre aux enfants d'acquérir les connaissances et les compétences essentielles » (UNICEF, 2018, p.7). En cela, le jeu permet d'acquérir des compétences langagières, mais également civiques et citoyennes, dans la mesure où le jeu stimule l'esprit de coopération quand les élèves débattent des règles à adopter collectivement et partagent diverses situations (L. Gauguet, 2012). Bref, c'est dans les coins jeux « que se déploie la créativité et que l'on retrouve toutes les activités symboliques : le jeu, le langage, la culture, qui vont offrir à l'enfant la possibilité de faire des expériences fondamentales pour sa maturation et son intégration » (C. Lebreton, 2011).

S'il est admis que les jeux occupent une importante place au préscolaire, il est évident que les éducateurs apprennent à construire le savoir de façon ludique. En situation de jeu, le rôle de l'éducateur est d'observer et écouter les enfants, de participer au jeu s'il le faut, de préparer un contexte favorable, rendre clair les stratégies et apprentissages du jeu. Ce dernier doit être apprêté à jouer valablement ce rôle.

3.2.6. La confection des outils pédagogiques à partir des matériaux locaux

Au préscolaire les éducateurs se servent de plusieurs outils pour mener les apprentissages. Le constat est que ces outils reviennent parfois chers aux pays en développement au point de ne pas équiper les classes. Cela a des conséquences sur la qualité des apprentissages, spécialement lors des activités ludiques dont les avantages ont été présentés ci-dessus.

Apprendre aux éducateurs à fabriquer le matériel pédagogique joue un triple rôle : l'amélioration de la qualité des enseignements, le développement de l'esprit créatif chez l'éducateur et la valorisation des produits locaux. Elle peut être l'occasion d'associer les élèves à la confection du matériel pédagogique, agissant ainsi sur leur imagination et leur créativité également.

3.2.7. L’aptitude à coopérer avec les parents et les partenaires de l’école

Les éducateurs jouent le rôle de pont entre la famille et l’élève. À cet effet, ils doivent être aptes à communiquer avec les parents ou la famille afin de les informer sur d’éventuels problèmes auxquels font face leurs enfants. La collaboration entre parents et éducateurs participe à la réussite des activités au préscolaire et améliore les pratiques éducatives parentales. Pour exemple, l’étude menée par B. Tchable, K. Kognossa et S. Y. Akakpo-Numado (2020) montre que le développement des compétences psychomotrices et cognitives des enfants d’âge préscolaire est lié aux pratiques éducatives parentales. L’objectif de cette collaboration est de permettre aux parents de s’approprier progressivement les valeurs et le fonctionnement de l’école. Cela favorise ainsi leur implication dans le suivi de la scolarité de leur enfant et dans la vie de l’établissement. Comme l’affirme D. K. Neuhaus, G. Haug-Schnabel et J. Bensel (2014, p. 12) :

L’environnement des services d’éducation et d’accueil et celui des familles ont une influence sur le développement et l’éducation des enfants. Toutefois, les stimulations familiales jouent un rôle deux à trois fois plus important dans les différences de stade de développement et de résultats scolaires des enfants. Il est donc d’autant plus important que le personnel éducatif réussisse à conforter et à aider les parents dans le rôle essentiel qui est le leur.

La communication est le pivot de tout système relationnel. C’est le cas au sein de l’école, où se rencontrent des professionnels et parents qui peuvent parfois être en situation mutuelle d’inquiétude par méconnaissance réciproque. Afin d’éviter ces travers, tous les professionnels doivent être formés à pouvoir prendre en charge les préoccupations des parents.

De nos jours, le lien entre parents et éducateurs doit évoluer vers un partenariat. En ce sens, une place doit être réservée au parent afin qu’il se sente comme un membre à part entière de l’école. Toutefois, il faut être prudent dans ce processus au risque de professionnaliser les actions quotidiennes des familles ou de se mettre à la place des familles.

Par ailleurs, il est nécessaire de collaborer avec les acteurs de l’école : les collectivités locales, les associations, et les intervenants extérieurs (Organismes Non Gouvernementaux, Partenaires Techniques et Financiers, etc.) d’une part et les collègues œuvrant dans le même domaine d’autre part. Ces échanges amélioreraient les pratiques en classe et lutteraient contre l’échec scolaire.

3.2.8. La capacité à se faire former continuellement et à innover

Il est important que les éducateurs participent activement aux sessions de formation afin de mettre à jour leurs connaissances. En ce sens qu’il existe un lien étroit entre la formation continue et le développement professionnel de l’éducateur. L’organisation de ces formations est régie par quatre approches (E. Villegas-Reimers, 2003) : l’administration nationale, les centres de formation, les écoles et les réseaux d’école. Au Togo, l’approche organisationnelle des formations continues par l’administration est la plus courante.

Plusieurs compétences peuvent être acquises en formation continue. D. Houpert (2005) a identifié six compétences : les compétences du praticien réflexif, les compétences de l'enseignant savant, les compétences de l'enseignant technicien, les compétences de l'enseignant artisan, les compétences de l'enseignant acteur social et les compétences liées à la personne de l'enseignant. Acquérir ces compétences ne sera possible qu'en respectant quatre principes selon la même auteure. Ainsi, en formation continue des enseignants, il faut considérer la responsabilité des enseignants en formation, l'inscription de la formation dans l'histoire des enseignants, l'ancrage dans la pratique et la socialisation professionnelle.

Le modèle ci-dessus est celui de l'enseignant professionnel, capable de mener des activités pratiques supposant une activité intellectuelle importante et de travailler en autonomie au sein d'une collectivité. Il faudrait donc former de façon continue, le plus souvent, les enseignants surtout dans un contexte togolais où le nombre d'écoles de formation d'enseignants ne satisfait pas les besoins. En outre, les éducateurs se doivent d'utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication pour se documenter, lire pour innover et parfaire les pratiques pédagogiques. Les échanges avec les collègues d'autres écoles en général et ceux ayant plus d'années d'expérience professionnelle en particulier, est également un moyen d'amélioration des pratiques éducatives.

Conclusion

En l'absence d'une formation exclusivement destinée aux éducateurs du préscolaire au Togo, l'enjeu de notre étude est d'élaborer une ébauche de référentiel de compétences des éducateurs du préscolaire. Lors de cette étude, nous nous sommes dévoués à présenter et à expliquer les différents points qui entrent dans le référentiel de compétences des éducateurs du préscolaire. La présentation des référentiels de compétences de quelques pays a permis de comprendre que bien que ces référentiels soient élaborés pour le préscolaire et le primaire, ils demeurent plus portés sur le primaire. Le référentiel du Togo (élaboré pour le préscolaire et le primaire) n'échappe pas à la règle. Il regroupe quinze compétences, dont la majorité porte sur le primaire. Le référentiel que nous proposons est plus allégé (huit compétences) dans le but d'aboutir à une meilleure acquisition et spécialisation lors des formations initiales. Même s'il comporte certains éléments du référentiel qui existe déjà, nous y avons ajouté des spécificités liées à l'enseignement préscolaire. C'est dire l'importance de l'ébauche que nous mettons en évidence ; il concerne uniquement le préscolaire et intègre le développement, les besoins et les caractéristiques des enfants fréquentant ce niveau.

En somme, nous retenons que le référentiel proposé pour le Togo regroupe un ensemble de formations et de compétences. L'éducateur au préscolaire dispose du BAC, d'une formation professionnelle de 2 ans et de huit compétences à savoir : la maîtrise des disciplines à enseigner, la gestion de la classe, l'évaluation des élèves, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, la capacité à faire apprendre par les jeux, la confection du matériel pédagogique à partir des matériaux locaux, l'aptitude à coopérer avec les parents et les partenaires de l'école et la capacité à se faire former continuellement et à innover.

Pour finir, notre étude a le mérite d'avoir mis en évidence un canevas pour former les éducateurs du préscolaire au Togo. En revanche, le Plan Sectoriel de l'Éducation (République togolaise, 2020-2030, p. 44) par le biais de la Politique Nationale de Développement de la Petite Enfance (2018) prévoit une amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire « à travers le développement d'une formation initiale spécifique de deux ans distincts de celle des enseignants du primaire et le renforcement de la formation continue des éducateurs/trices et des conseillers pédagogiques ». Il n'en demeure pas moins de noter que la date ou l'année à laquelle cette mesure sera en vigueur n'a pas été précisée.

Références bibliographiques

- AMOUZOU-GLIKPA Amévor, 2014, « L'organisation de l'enseignement préscolaire au Togo : profil et motivation des usagers par l'exemple de la Commune de Lomé », *Revue Togolaise des Sciences*, 8 (2), p. 251-267.
- APEDJINO Akouété, 2017, *Représentations sociales des parents togolais à propos du préscolaire : cas de la zone Lomé-Golfe*, Mémoire de Master, Université de Lomé, Togo.
- APEDJINO Akouété, KOUAWO Candide Achille Ayayi et QUASHIE Adjo Maryse, 2019, « Le préscolaire dans la représentation sociale des parents togolais », *Échanges*, 2 (13), p. 549-564.
- ARENILLA Louis, ROLLAND Marie-Claire, ROUSSEL Marie-Pierre et GOSSOT Bernard, 2007, *Dictionnaire de Pédagogie et de l'éducation*, Paris, France, Bordas.
- BARRY Mamadou Saliou, DIALLO Mamadou Sarifou Diao et SYLLA Mariama Djioun, 2010, *L'impact de l'éducation préscolaire sur la performance des élèves au primaire en Guinée*, Guinée, ROCARE.
- BENAMAR Aïcha, 2010, « Le préscolaire en Algérie à l'heure de la réforme : dynamiques comparées des offres publiques et privées », *Carrefours de l'éducation*, 30, p. 91-101.
- BECKERS Jacqueline, CRINON Jacques et SIMONS Germain, 2012, *Approche par compétences et réduction des inégalités d'apprentissage entre élèves. De l'analyse des situations scolaires à la formation des enseignants*, Bruxelles, De Boeck.
- BOYD Judi, BARNETT W. Steven, BODROVA Elena, LEONG J. Deborah, et GOMBY Deanna, 2005, *Promoting children's social and emotional development through preschool*, New Brunswick, NIEER.
- BOUCHARD Caroline, 2008, *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BRISSET Christine, 2010, « Entre recherche sur le développement du jeune enfant et prescriptions officielles pour la maternelle », *Carrefours de l'Éducation*, 30.
- BROUGERE Gilles, 2010, *Formes ludiques et formes éducatives*, Dans Bédard J. et Brougère, G. *Jeu et apprentissages : quelles relations ?* (p. 43-62). Sherbrooke, Éditions CRP.
- CAILLE Jean-Paul, 2001, « Scolarisation à 2 ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire », *Éducation et Formations*, 60, 1-12.

- Centre de Formation en Animation Professionnelle, 2016, *Psychologie et développement de l'enfant*. (https://ressources-cemea-pdll.org/IMG/pdf/developpement_enfant_dossier.pdf). 8 mars 2021.
- COPPLE Carol et BREDEKAMP Sue, 2009, *Developmentally Appropriate Practice in Early Childhood Programs*, Washington, National Association for the Education of Young Children.
- FABES Richard A., MARTIN Carol Lynn, et HANISH Laura D., 2009, *Children's behaviors and interactions with peers*. Dans K. H. Rubin, W. M. Bukowski, et B. Laursen (Dir), *Social, emotional, and personality development in context. Handbook of peer interactions, relationships, and groups*, The Guilford Press, p. 45–62.
- FLORIN Agnès, 2004, *Les modes de garde à deux ans : qu'en dit la recherche ?* PIREF (Programme Incitatif de Recherche en Éducation et Formation), Nantes, Université de Nantes.
- FORTIN Janie et DUFOUR Léa, 2010, *Les TICS : dès la maternelle ?* (<http://pedagogic.ca/?post/2010/12/13/Les-TICS-%3A-d%C3%A8s-la-maternelle>). 10 novembre 2019.
- GBATI Koffiwai Yanakou, 2006, « Fréquentation préscolaire et performances scolaires des élèves du cours préparatoire première année à Lomé », *Revue du CAMES, Sciences Sociales et Humaines, Nouvelle Série B, 1*, p. 51-62.
- GILLAIN-MAUFETTE Anne, 2012, « Le jeu et la réussite éducative », *Revue préscolaire, 2*, p. 25-29.
- GAUGUET Lucie, 2012, *Se socialiser en petite section de l'école maternelle : « le coin cuisine au service de la socialisation*, Université d'Orléans, France. (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00758754>). 02 février 2020.
- HAUGLAND W. Susan, 2000 « Early childhood classrooms in the 21st century: Using computers to maximize learning », *Young Children, 55*(1), p. 12-18.
- HOHMANN Mary, WEIKART David P., BOURGON Louise et PROULX Michelle, 2000, *Partager le plaisir d'apprendre. Guide d'intervention éducative au préscolaire*, Québec, Gaëtan Morin.
- HOUPERT Danièle, 2005, « En quoi la formation continue des enseignants contribue-t-elle au développement des compétences professionnelles ? », *Cahiers pédagogiques, 435*.
- HUSA Sari et KINOS Jarmo, 2005, « Academisation of Early Childhood Education », *Scandinavian Journal of Educational Research, 2*, 133-151. (https://www.researchgate.net/publication/248961920_Academisation_of_Early_Childhood_Education). 28 février 2020.
- JALBERT Pierrette, 1997, « Le "portfolio scolaire" : une autre façon d'évaluer les apprentissages », *Vie pédagogique, 103*, p. 1-6. (https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC510/F1322645658_VP1_03_portfolio.pdf). 09 mars 2021.
- JALLEY Émile, 2017, « Actualité de la pensée d'Henri Wallon (1879-1962) », *La Pensée, 3*(3), p. 27-38. (<https://doi.org/10.3917/lp.391.0027>). 9 mars 2021.
- JAROUSSE Jean-Pierre, MINGAT Alain et RICHARD Marc, 1992, « La scolarisation maternelle à deux ans : effets pédagogiques et sociaux », *Éducation et formations, 31*.

- KANE Sidy Diamilatou, 1999, *Apprentissages et socialisation premiers chez l'enfant de trois à sept ans : le cas des écoles maternelles de la ville de Ziguinchor*. (Mémoire de maîtrise, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Dakar). (<http://www.beep.ird.fr/collect/ressourc/index/assoc/HASH0166.dir/THL%202308.pdf>). 27 janvier 2020.
- KERGOMARD Pauline, 2009, *L'éducation maternelle dans l'école*, Paris, Fabert.
- LACOURSE France, 2012, « De l'analyse des routines vers la gestion de classe et la professionnalisation », *Phronesis*, 1(3), p. 19-32.
- LAHIRE Bernard, 1993, *Culture écrite et inégalités scolaires*. Sociologie de « l'échec scolaire » à l'école primaire, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- LANDRY Sarah, 2014, *Favoriser le développement de la pensée sociale par l'étayage du jeu symbolique chez des enfants qui fréquentent la maternelle 5 ans*, Thèse de doctorat en éducation, Université Laval, Québec. (<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/24789/1/30267.pdf>). 17 mars 2021.
- LAVAL Virginie, 2019, *La théorie de Jean Piaget (1896-1980)*, Dans : V. Laval, *La psychologie du développement : Modèles et méthodes*, Paris, Dunod, p. 27-67.
- LE DEUN Élisabeth, 1999, « Gérer sa classe de maternelle en rendant les enfants autonomes », *Revue des sciences de l'éducation*, 25 (3), p. 619-650.
- MARCON Rebecca A., 2002, « Moving up the grades: Relationship between preschool model and later school success », *Early Childhood Research & Practice*, 4, p. 1-24. (<https://ecrp.illinois.edu/v4n1/marcon.html>). 01 février 2021.
- MARINOVA Krasimira, 2012, « Jeu, développement et apprentissage : une perspective Vygotskienne », *Revue préscolaire*, 2, p. 4-8.
- Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de L'alphabétisation, 2011, *Curriculum de formation des élèves instituteurs des ÉNI*, Lomé, Togo.
- Ministère de l'Éducation Nationale, 2007, *Arrêté du 22 novembre 2007 modifiant l'arrêté du 25 février 2005 portant définition du certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance et fixant ses conditions de délivrance*, Paris.
- Ministère de l'Éducation, 2001, *Formation à l'enseignement. Les orientations, les compétences professionnelles*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1996, *L'évaluation*. (<https://www.k12.gov.sk.ca/docs/francais/frmath/mathinter/evalun.html>). 15 mai 2020.
- MOUSSA Soufianou, FALL Abdou Salam et LÔ Codé, 2019, « Fréquentation du préscolaire et performances scolaires au Sénégal », *Laboratoire d'Études sur les Transformations Économiques et Sociales*. (https://www.researchgate.net/publication/338674876_Frequentation_du_prescolaire_et_performances_scolaires_au_Senegal). 02 octobre 2020.
- MUSTARD Fraser J., 2010, « Développement du cerveau dans la petite enfance et développement humain », *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*. (<https://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/textes-experts/fr/75/developpement-du-cerveau-dans-la-petite-enfance-et-developpement-humain.pdf>). 09 mars 2021.

- NEUHAUS Daniela Kobelt, HAUG-SCHNABEL Gabriele et BENSEL Joachim, 2014, *Qualité de la coopération avec parents. Un guide pour le secteur de l'éducation de la petite enfance*. Bensheim : Fondation Karl Kübel pour les enfants et la famille, en coopération avec la Fondation Vodafone Allemagne. (<https://www.enfancejeunesse.lu/wp-content/uploads/2020/02/Le-partenariat-%C3%A9ducatif-avec-les-parents.pdf>). 11 mars 2021.
- PAQUAY Léopold, CARLIER Ghislain, COLLÈS Luc et HUYNEN Anne-Marie, 2002, *L'évaluation des compétences chez l'apprenant : pratiques, méthodes et fondements, Actes du colloque du 22 novembre 2000, Louvain, PUL*. (http://www.i6doc.com/resources/titles/28001100648560/extras/55582_acte_100216_2.pdf). 19 mars 2020.
- PERRENOUD Phillipe, 1994, *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Paris, ESF.
- PLAISANCE Éric, 1986, *L'Enfant, la maternelle, la société*, Paris, Presses Universitaires de France.
- POUGATCH-ZALCMAN Léna, 1980, *Éducation préscolaire : un mythe ?* Genève, Tricorne.
- POUSSIN Charlotte, 2017, *La pédagogie Montessori*, Paris, PUF.
- République de Djibouti, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de Promotion de la Femme et UNICEF, 2010, *Évaluation du dispositif expérimental du préscolaire à Djibouti*.
- République du Niger, Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique, Ministère des Enseignements Secondaires, Directions de la Formation Initiale et Continue, 2020, *Référentiel métier de l'enseignant*. (<https://apprendre.auf.org/wp-content/uploads/2020/11/Referentiel-metier-de-lenseignant-du-Niger.pdf>). 20 mars 2021.
- République française, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2021, *L'école maternelle*. (<https://www.education.gouv.fr/l-ecole-maternelle-1534#:~:text=L'%C3%A9cole%20maternelle%20est%20une,apprendre%20ensemble%20et%20vivre%20ensemble>). 15 mars 2021.
- République togolaise, 2020, *Plan Sectoriel de l'Éducation (2020-2030)*, Lomé, République togolaise, Partenariat Mondial pour l'Éducation et UNICEF.
- REY Bernard, 2012, « Les compétences professionnelles des enseignants : étude d'un référentiel officiel et conséquences pour l'étude des pratiques enseignantes », *Phronesis*, 3, p. 84-95.
- SAUTOT Jean-Pierre, 2006, *Jouer à l'école : socialisation, culture, apprentissages*. Grenoble, CRDP de l'Académie de Grenoble.
- SUCHAUT Bruno, 2008, *Le rôle de l'école maternelle dans les apprentissages et la scolarité des élèves*, Conférence pour l'A.G.E.E.M., 1-11. (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00240399>). 30 janvier 2020.
- TAMEKLO Koami Gahian, 2017, « La formation dans les écoles normales d'instituteurs du Togo », *Transmettre*, 5, 31-43.
- TAPE Gozé et KOUDOU Opadou, 1998, *Étude sur le préscolaire : Rapport final*, ROCARE, Abidjan.
- TCHABLE Boussanlègue, KOGNOSSA Kpintchao et AKAKPO-NUMADO Sena Yawo, 2020, « Pratiques éducatives parentales en contexte de jeu et

développement des compétences psychomotrices et cognitives chez les enfants du préscolaire au Togo », *International Journal of Current Research*, 12(09), Togo », 13580 -13584. (<http://journalcra.com/article/pratiques-educatives-parentales-en-contexte-de-jeu-et-developpement-des-competences>). 22 juin 2021.

THOMAS Murray Robert et MICHEL Claudine, 1994, La théorie du développement cognitif de Piaget, Dans : M. R. Thomas et C. Michel (Dir), *Théories du développement de l'enfant : Études comparatives*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 265-316.

TRAN-THONG, 1970, *Stades et concept de stade de développement de l'enfant dans la psychologie contemporaine*, Paris, Librairie philosophique J. VRIN.

UNICEF, 2014, *Bilan de compétences. Enfants à l'entrée au primaire au Togo*, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

UNICEF, 2017, *Génération 2030 Afrique 2.0. Favoriser les investissements dans l'enfance pour bénéficier du dividende démographique*. Division des données, de la recherche et des politiques.

UNICEF, 2018, *Apprendre par le jeu. Renforcer l'apprentissage par le jeu dans les programmes d'éducation de la petite enfance*, New York, UNICEF.

VILLEGAS-REIMERS Eleonora, 2003, *Teacher Professional Development: an International Review of the Literature*, Paris, Unesco.

WARREN Michel, 2008, « L'école à 2 ans : vers une perspective de réussite scolaire ? », *Diversité*, 152, 1-6. (<http://www.educrevues.fr/DVST/AffichageDocument.aspx?iddoc=37837>). 22 juin 2021.

FORME ET SYNTAXE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF EN NAWDM

Bakouya GUEDELA

Universite de Lomé

bakouya2@gmail.com

Résumé

L'adjectif qualificatif est un constituant syntaxique qui renseigne sur l'état des choses. Sa forme peut varier selon les cas ou selon les langues. En nawdm, langue à classes nominales, l'adjectif qualificatif présente des formes variées et occupe syntaxiquement des positions différentes. La présente étude vise spécifiquement à déterminer les différents radicaux et les morphèmes conjoints de l'adjectif qualificatif en nawdm, ainsi que les positions syntaxiques occupées par celui-ci. L'étude révèle en définitive que l'adjectif qualificatif en nawdm peut être formé sur la base d'un radical : adjectival, verbal, cardinal ou ordinal. En dehors du morphème de classe qui marque l'adjectif qualificatif en accord avec le substantif qualifié, il existe d'autres types de morphèmes conjoints qui entrent dans la constitution formelle de l'adjectif qualificatif en nawdm. Syntaxiquement, dans un syntagme nominal qualificatif, l'adjectif qualificatif suit le substantif qualifié. Mais, dans une phrase, l'adjectif qualificatif est séparé du substantif qualifié par une copule.

Mots clés : adjectif qualificatif, radicaux, morphèmes conjoints, syntaxe, nawdm

Abstract

The qualifying adjective is a syntactical constituent that informs about the state of things. Its form can change according to the cases or according to Languages. In nawdm, a noun class Language, the qualifying adjective presents various forms and takes different syntactical positions. This study aims specifically to determine the different radicals of qualifying adjective in Nawdm, and the bound morphèmes. The study also aims to identify the syntactical positions taken by the qualifying adjective in Nawdm. Ultimately, the study reveals that the qualifying adjective in Nawdm can be formed on the basis of a radical of: adjective, verb, cardinal or ordinal. A part from the noun class morphem that marks the qualifying adjective in relationship with the qualified noun, there are other types of bound morphems that take place in the formal constitution of the qualifying adjective in Nawdm. Syntactically, in the nominal qualifying phrase, the qualified noun is followed by the qualifying adjective. But, in a sentence, the qualifying adjective is separated from the substantive by a state verb.

Keywords: qualifying adjective, radical, bound morphems, syntax, Nawdm

Introduction

Les adjectifs qualificatifs constituent une catégorie de mots qui renseignent sur les qualités ou les défauts des êtres. Ils présentent des formes qui diffèrent les unes des autres, suivant les cas ou suivant les langues (Martinet, 1956 ; 1960), (Pere-Keweèzima, 2015). Dans les langues à classes, les études ont montré que l'adjectif qualificatif est généralement formé d'un radical et d'un ou des affixes de classes nominales. En nawdm, de nombreux travaux ont été faits en morphologie, notamment

sur le nom (Manessy, 1975), (Nicole, 1980 ; 1981 ; 1983 ; 1998 ; 2005), (Kolombia, 2008) et ont montré que celui-ci est formé par un ou des radicaux auxquels sont suffixés des morphèmes de classes nominales. Mais, l'adjectif qualificatif, demeure un terrain non encore exploité. L'analyse montre que celui-ci est formé d'un radical et de morphèmes conjoints. Mais, le radical semble n'appartenir toujours pas à une même catégorie grammaticale. De plus, les morphèmes conjoints suffixés ou préfixés au radical de l'adjectif présentent, selon les cas, des formes qui varient et diffèrent les unes des autres, (Oourso, 1990). D'autre part, suivant telle ou telle forme, l'adjectif qualificatif occupe des positions syntaxiques différentes. Quelles sont alors les radicaux de l'adjectif qualificatif en nawdm ? Quels sont les morphèmes conjoints suffixés ou préfixés ? Syntaxiquement, quelles positions occupe l'adjectif qualificatif en nawdm ?

Le choix du sujet se justifie en ce sens que la description morphologique et syntaxique de l'adjectif qualificatif en nawdm contribue particulièrement à l'évolution de la grammaire du nawdm et à celle de la linguistique en général. Ainsi, l'étude part de l'hypothèse selon laquelle, les formes différentes que présente l'adjectif qualificatif en nawdm et les différentes positions syntaxiques qu'il occupe montrent que celui-ci est formé sur la base de différents radicaux, avec des morphèmes conjoints différents.

Le travail est structuré en deux sections. La première section présente le cadre théorique et méthodologique, tandis que la seconde se consacre à la présentation et à l'analyse des résultats.

1. Le cadre théorique et méthodologique

Le sujet s'inscrit dans l'approche théorique de Nicole (1981), (1983). En effet, dans ces travaux, Nicole a abordé l'étude morphologique du nominal et a montré que celui-ci est généralement formé d'un radical et d'un morphème de classe suffixé. Quant à l'adjectif qualificatif, sans l'aborder de manière systématique, Nicole (1980) affirme que celui-ci s'accorde avec le substantif qu'il qualifie. Or, de par sa forme, l'adjectif qualificatif présente non seulement des radicaux qui diffèrent les uns des autres, mais aussi des morphèmes conjoints qui se distinguent également les uns des autres. De plus, selon la forme prise, l'adjectif qualificatif occupe des positions syntaxiques différentes.

La présente étude ne cherche nullement à remettre en cause ce qui a été dit sur l'adjectif qualificatif en nawdm, mais elle entend se baser sur les schèmes de construction pour présenter les différentes structures de ce dernier qui s'accorde avec le nom qu'il qualifie. Ceci nous a conduit à une méthode qui regroupe les processus allant de la collecte des données de terrain au dépouillement de celles-ci.

1.1. La collecte des données

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de vingt (20) personnes, sur le territoire des locuteurs natifs du nawdm, dans le canton de Ténéga, Préfecture de Doufelgou (Togo). Les données ont été recueillies sur une fiche d'enquête comportant deux colonnes. La première colonne porte un questionnaire élaboré en français. Au nombre deux cents (200), les questions, sont constituées de syntagmes nominaux qualificatifs et des phrases avec des syntagmes adjectivaux. Ces questions sont formulées sur le

modèle suivant : comment dit-on en nawdm : un grand homme ? L’homme est grand ?, etc. La deuxième colonne a servi à recueillir en les transcrivant en nawdm, les réponses correspondantes aux questions.

1.2. Le dépouillement des données.

C’est la phase au cours de laquelle nous avons fait des classements des données collectées, suivant les catégories grammaticales des radicaux adjectivaux, les types de morphèmes conjoints et suivant les positions syntaxiques qu’occupe l’adjectif qualificatif. Ainsi, pour les radicaux adjectivaux, quatre (4) types de radicaux ont été identifiés à savoir : les radicaux à bases adjectivales, les radicaux à bases verbales, ceux à bases des numéraux cardinaux et d’autres à bases des numéraux ordinaux. Dans le classement des morphèmes conjoints, deux (2) types de morphèmes ont été distingués : les affixes de classes nominales et les suffixes dérivatifs. Syntaxiquement, l’adjectif qualificatif occupe deux positions différentes : dans un syntagme nominal qualificatif, l’adjectif qualificatif suit directement le nom ou le substantif qualifié. En revanche, dans une phrase avec un syntagme adjectival, l’adjectif qualificatif est placé après la copule ou verbe d’état.

Nous avons également procédé aux rajustements du ton haut sur les unités syllabiques qui le portent ; les unités syllabiques qui ne le portent pas sont celles à ton bas.

2. La présentation et l’analyse des résultats

Selon la forme, l’adjectif qualificatif peut être formé sur la base d’un radical adjectival, verbal ou d’un radical numéral, avec des morphèmes conjoints suffixés ou préfixés.

2.1. L’adjectif qualificatif formé de radical adjectival avec un morphème de classe suffixé

Formé à partir d’un radical adjectival, l’adjectif qualificatif est marqué en accord par un suffixe de classe du substantif qualifié. Dans un syntagme nominal qualificatif, l’ordre de construction des schèmes se présente comme suit : adjectif/qualifiant (ADJ/QA) = radical adjectival (R.ADJ)-(SUFF) (suffixe de classe).

Soient les exemples suivants :

a. **níd-á** **jójó-á**

personne,cl. folle,cl.

níd(-á) **jójóá**

níd-jójóá

níd-jójóá

“ une personne folle ”

b. **dáw-á** **bé?-á**

homme,cl. mauvais,cl.

dá (wá) **bé?á**

dá-bé?á

“un mauvais homme”

N.B. ? : occlusive glottale sonore

c. tii-be bóg-bé

arbre,cl. géant,cl.

tii-be bógbé

tii(be) bógbé

ti-bǝǝ'be

“un géant arbre”

Nous remarquons dans chacun des exemples ci-dessus que l'adjectif qualificatif est structurellement formé d'un radical adjectival auquel est suffixé le morphème de classe du substantif qualifié. Suite à un processus morpho phonologique, le suffixe chute au niveau du substantif et la réalisation en structure de surface se fait sans celui-ci. Le substantif est ainsi relié à l'adjectif qualificatif par un trait d'union.

Par ailleurs, le ton haut porté par le qualificatif de l'exemple (c) a disparu en structure de surface, laissant place au ton bas, répondant à une règle de la langue, selon laquelle, lorsqu'il y a conflit entre les deux tons, le ton bas l'emporte sur le ton haut.

Dans l'énoncé verbal, lorsque l'adjectif qualificatif suit un verbe d'état (copule), cet adjectif est alors séparé du nom qualifié par cette copule. Le substantif qualifié et l'adjectif qualificatif portent chacun en structure de surface le suffixe de classe du substantif, selon les exemples ci-dessous :

d. Sirma rúú-gú ba hóól-gu

Sirma sac,cl. être,inac. noir,cl.

sirma rúúgú ba hóólgu

sirma rúúgú ba hóólgu

“le sac de Sirma est noir”

e. kónd-a ba bε?w-a

Konda être,inac. mauvais,cl.1

kónda ba bε?wa

kónda ba bε?wa

“Konda est mauvais”

f. datom-a tind-gi mɔl-a

Datoma,cl. devenir,ac. Rouge,cl.

Datoma tindgi mɔla

Datoma tindgi mɔla

Datoma est devenu rouge

“la peau de Datoma est devenue claire”

Mais, pour le cas des couleurs, lorsque l'être qualifié est hybride, les couleurs évoquées en qualité des qualificatifs ne s'accordent pas en suffixe de classe avec le substantif qualifié. Ces qualificatifs portent au contraire le suffixe de classe **-m** qui est celui des couleurs et des choses incomptables. Les schèmes de construction sont les suivants:

ADJ/QA = R.ADJ-SUFF + COORD + R.ADJ-SUFF, (CORD : coordonnant).

Exemples:

g. **wúr-aa féé-?í ba feel-m n mɔl-m**

chef,cl. moutons,cl. être,inac. blanc,cl. et rouge,cl.

wúraa féé?í ba feelm n mɔlm

wúraa féé?i ba feelm n mɔlm

“les moutons du chef sont de couleurs blanche et rousse”

h. **babá túk-ú ba hóól-m n mɔl-m**

papa chemise,cl. être,inac. noire,cl. et rouge,cl.

babá túkú ba hóólm n mɔlm

babá túkú ba hóólm n mɔlm

“la chemise de papa est de couleurs noire et rouge”

i. **dím-té kódí ba feel-m n do-te**

vêtement,cl.8 beaucoup être,inac blanc,cl. et jaune,cl.

dímté kódí ba feelm n dote

dímté kódí ba feelm n dote

“beaucoup de vêtements sont de couleurs blanche et jaune”

Dans les deux premiers exemples, les adjectifs qualificatifs portent chacun le suffixe **-m** qui est différent des suffixes des substantifs qualifiés. Dans le dernier exemple, l'un des qualificatifs porte le suffixe de classe **-te** différent du suffixe **-m**. Il s'agit du suffixe pluriel du substantif désignant les fruits du néré (**dote**) dont l'amande a une couleur jaune. La couleur jaune n'est pas proprement identifiée en nawdm. Les couleurs proprement identifiées sont : la couleur rouge (**mɔlm**), la couleur noire (**hóólm**) et la couleur blanche (**feelm**). Les autres couleurs sont identifiées à travers les êtres qui ont ces couleurs (couleur de l'herbe fraîche, sèche ; couleur du ciel ; etc.). Ainsi, tout être ayant la couleur jaune, celle-ci est évoquée par référence au fruit du néré qui a naturellement cette couleur jaune, comme c'est le cas ici. La couleur bleue désignée par le terme **blu** “blou” est un emprunt à l'anglais.

2.2. L’adjectif qualificatif formé de radical verbal avec un morphème dérivatif et un morphème de classe suffixés

Il existe deux types de morphèmes dérivatifs qui, en dérivant le radical verbal permettent de former des adjectifs qualificatifs par adjonction de morphème de classe à la base dérivée.

2.2.1. L’adjectif qualificatif formé de radical verbal avec un dérivatif adjectivant et un morphème de classe suffixés

Lorsque l’adjectif qualificatif se forme sur ce modèle, le radical verbal reçoit d’abord le morphème dérivatif adjectivant **-ka?**. A cette base dérivée qui suit le substantif qualifié est suffixé le morphème de classe du substantif. Les schèmes de construction se présentent comme suit :

ADJ/QA = R.V-D-SUFF, (R.V : radical verbal) ; D : (morphème) dérivatif.

Exemples :

j. hág-bé ju-ka?-be

pâte,cl. manger,inac,d,cl.

hág’bé juka?-be

hág(bé) jubka?be

hag-juka?be

“pâte mangeable”

k.níd-bá ha?r-ka?-ba

personnes,cl. être fort, d,cl.

nídbá ha?rka?-ba

níd(bá) ha?rka?ba

níd-ha?r ka?ba

“des personnes fortes”

l. Wág-be ju-ka?-be

serpent,cl. manger,d,cl.

wágbe juka?-be

wág(be) juka?be

wág-juka?be

“serpent mangeable”

2.2.2. L’adjectif qualificatif formé d’un radical verbal avec un dérivatif nominant et un morphème de classe suffixés

Sur ce modèle de formation, le radical verbal reçoit un morphème dérivatif nominant -t ou -d et devient une base dérivée à laquelle est suffixé un morphème de classe.

Considérons les exemples suivants :

m. fóg-á wuri-t-a

femme,cl. enseigner,inac.,d,cl.

fógá wurit-a

fóg(á) wurita

fóg-wurita

“femme enseignante”

n. dáw-á jów-d-a

homme,cl. conduire,inac.,d,cl.

dáwá jówd-a

dáw(á) jówda

dá(w) jówda

dá-jówda

“homme conducteur”

o. dáw-á hɔgl-t-a

homme,cl. mentir,inac.,d,cl.

dáwá hɔgl-t-a

dáw(á) hɔglta

dá(w) hɔglta

dá-hɔglta

“homme menteur”

Les exemples montrent qu’au départ, les bases des adjectifs qualificatifs sont des bases verbales simples. Ensuite, elles reçoivent un morphème dérivatif nominant (-t) ou (-d) et deviennent des bases dérivées nominales. En qualité d’adjectifs qualificatifs, ces bases dérivées vont porter en accord le morphème de classe des substantifs qualifiés, d’où les schèmes de construction : ADJ/QA = R.V-D-SUFF

2.3. L’adjectif qualificatif formé d’un radical numéral et d’un morphème de classe

L’adjectif qualificatif peut être formé sur la base d’un radical numéral cardinal ou ordinal marqué d’un morphème de classe du substantif qualifié. Le morphème de classe peut simplement être préfixé. Il peut également être à la fois préfixé et suffixé. Les schèmes de construction se présentent comme suit : ADJ/QA = PREF-R.CARD(-SUFF), (CARD : cardinal).

Exemples :

p. níd-bá bá-ná

personne,cl. cl. quatre

nídbá báná

nídbá báná

“quatre personnes”

q. rún-á ?á-ná-?á

tubercules d’ignames cl.,quatre,cl.

rúná ?áná?á

rúná ?áná?á

“quatre tubercules d’ignames”

r. kpud-a ?a-rond-?a

coups de point cl.six,cl.

kpuda ?arond?a

kpuda ?arond?a

“six coups de point”

L’occlusive glottale sonore /ʔ/ accompagnant l’affixe **-a** dans les deux derniers exemples ci-dessus fonctionne ici comme une épenthèse permettant la réalisation de la voyelle /a/, lorsque cette dernière est réalisée avec le coup de glotte. Par ailleurs, le qualificatif et le substantif ne sont plus reliés par un trait d’union. Les deux constituants portent alors le morphème de classe du substantif.

Lorsque le qualificatif est formé sur la base d’un radical ordinal, le morphème de classe est seulement porté par celui-ci.

Soient les exemples :

s. níd-á ta?-ra

personne,cl. troisième,cl.

nídá ta?ra

níd-tá?ra

“troisième personne”

t. tám-re rid-re

mangue,cl. deuxième

támre ridre

tám-rídre

‘‘deuxième mangue’’

u. gbud-re rond-re

coup de point sixième,cl.

gbudre rondre

gbud(re) rondre

gbud-rondre

‘‘sixième coup de point’’

En structure profonde, les substantifs et les adjectifs qualificatifs portent tous les morphèmes de classes des substantifs qualifiés. Mais, en structure de surface, on constate que les substantifs ont perdu leur morphème de classe et sont rattachés par un trait d’union, aux qualificatifs qui, seuls portent le morphème de classe, (cf. exemples (a), (b), (c)). Les schèmes de construction se présentent comme suit :

ADJ/QA = R.ORD-SUFF1, (ORD : ordinal).

Conclusion

L’étude montre en définitive que, suivant les schèmes de construction, l’adjectif qualificatif en nawdm est formé sur la base de différents radicaux des catégories grammaticales. Ainsi, suivant ces catégories grammaticales, nous avons identifié l’adjectif qualificatif formé par des radicaux tels que : le radical adjectival, le radical verbal, le radical numéral cardinal et le radical numéral ordinal dont nous avons présenté les schèmes de construction. L’analyse a également conduit à identifier deux types de morphèmes conjoints. Mis à part le morphème de classe que l’adjectif qualificatif porte en accord avec le substantif qu’il qualifie, d’autres morphèmes conjoints suffixés sont rencontrés dans la forme de l’adjectif qualificatif. Il s’agit du morphème dérivatif adjectivant **-ka?** qui, lorsqu’il dérive le radical verbal permet de former l’adjectif qualificatif par suffixation du morphème de classe du substantif qualifié à la base dérivée. L’adjectif qualificatif est aussi formé par la dérivation du radical verbal par les morphèmes dérivatifs nominants **-t**, **-d**. A la base dérivée, s’adjoint le morphème de classe du substantif qualifié. Dans un syntagme nominal qualificatif, le qualificatif suit le substantif qualifié et est rattaché à celui-ci par un trait d’union. Mais, dans le syntagme numéral cardinal, les deux constituants séparés l’un de l’autre portent chacun le morphème de classe du substantif. Dans une phrase, l’adjectif qualificatif est placé après la copule ou verbe d’état. L’étude révèle ainsi que les catégories grammaticales en nawdm, notamment le nom et l’adjectif qualificatif diffèrent de par leur forme. S’ils ont le même principe de base dans leur formation à savoir : **Radical + morphème conjoint**, ceux-ci n’ont cependant pas les mêmes formes et les mêmes nombres d’éléments constitutifs, en ce qui concerne surtout les morphèmes conjoints. Ceci nous entraînera à l’étude de la forme d’autres catégories grammaticales en nawdm notamment, le verbe et l’adverbe.

Références bibliographiques

- KASSAN, Balibaou, 1996, *Système verbal et énonciation en kabiyè (Togo)*, Thèse de Doctorat unique, Paris III, Université de la Sorbonne Nouvelle, 376 p.
- KOLOMBIA, Nini, 2008, *Morphosyntaxe du yóm, langue gur du Nord-Bénin*, Université de Lomé, D.E.A., 54 p.
- MANESSY, Gabriel, 1965, “Les classifications nominales dans les langues voltaïques: observation et hypothèses”, in *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, Tome 60, Fasc. 1, pp. 160-207.
- MANESSY, Gabriel, et HOUIS, Maurice, ed, 1967, *La classification nominale dans les langues négro-africaines*, Colloque international du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, Aix-en-Provence, 3-7, C.N.R.S., 400P.
- MANESSY, Gabriel, 1975, *Les langues Oti-Volta. Classification généalogique d’un groupe de langues voltaïques (Langues et civilisations à tradition orale, N°15)*, Paris, SELAF, 314 p., 2 cartes.
- MANESSY, Gabriel, 1997, *Classification généalogique des langues gur*, Paris, SELAF.
- MARTINET, André, 1956, “Réflexion sur la phrase” in *La linguistique synchronique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MARTINET, André, 1960, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 217p.
- NICOLE, Jacques, 1980, *Phonologie et morphologie du nawdm*, Université du Bénin, SIL, 299 p.
- NICOLE, Jacques, 1981, *Le nominal en nawdm. Etude préliminaire*, Mémoire pour l’obtention du D.E.A., Paris III, Université de la sorbonne nouvelle, 75 p.
- NICOLE, Jacques, 1983, *Morphologie du nominal et du verbal en nawdm (langue gur duTogo, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), 283 p.*
- NICOLE, Jacques, 1998, “Les nominaux en nawdm”, *Communication au Colloque International de Linguistique, Lomé*, 17 p.
- NICOLE, J. et Marie Claire, 2000, *Les peuples voltaïques (gur), Bibliographie commentée des peuples parlant les langues voltaïques (gur)*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, 280 p.
- NICOLE, Jacques, 2005, *Cours de grammaire, Cours de ILT , SIL-Kara 75 p.*
- NIDA, A. Eugene, 1949, *Morphology. The descriptive analysis of word (second Edition)*, the University of Michigan Press, 342 p.
- OURSO, A. Méterwa, 1990, “Critère de distribution des affixes en lama”, *Journal of West African Languages*, XIX, 1, Université de Lomé, pp. 35-56.
- PERE-KEWEZIMA Essodina, 2015, *Phonologie – Morphologie*, Université de Lomé, 45 p.

PROBLÉMATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE CONGOLAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES EN REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Désiré ILUNGA KIMUNWA

Université de Lubumbashi

Province du Haut-Katanga, République démocratique du Congo

desireilus@gmail.com

Résumé :

Le programme d'enseignement primaire en République du Congo, dans sa partie qui définit les objectifs généraux des disciplines scolaires, soulignent en ce qui concerne l'enseignement des langues congolaises, qu'à la fin de l'école primaire, l'élève doit être capable de : comprendre et répondre à un message exprimé oralement ou par écrit dans la langue locale ou nationale, s'exprimer oralement dans des situations de communication familières, lire couramment un texte simple, écrit en lettres cursives ou conventionnelles, produire une phrase ou un paragraphe et un texte en lettres cursives (écriture liée) ou en script (lettres majuscules).

Contrairement aux attentes dudit programme, on constate dans certaines écoles primaires que cet objectif est loin d'être atteint. C'est ainsi que nous avons souhaité enrichir les données scientifiques existantes sur la question, particulièrement pour découvrir les éléments qui font obstacle à l'apprentissage du Swahili, qui est l'une des quatre langues nationales congolaises, en nous focalisant sur les écoles primaires privées du quartier Golf Munua à Lubumbashi en République Démocratique du Congo.

Mots-Clefs : Enseignement, Langue congolaise, École primaire

The school program in the Republic of Congo which defines the general objectives of the disciplines of primary education, stipulates with regard to the teaching of Congolese languages, that at the end of primary school, the pupil must be able to : understand and respond to a message expressed orally or in writing in the local or national language, express oneself orally in familiar communication situations, fluently read a simple text, written in cursive or conventional letters, produce a sentence or a paragraph and a text in cursive letters (linked writing) or in script (upper case letters). Contrary to the expectations of the said program, we see in some primary schools that this objective is far from being achieved. This is how we wanted to enrich the existing scientific data on the issue, in particular to discover the elements that hinder the learning of Swahili, which is one of the four Congolese national languages, by focusing on primary schools in the Golf Munua district in Lubumbashi in Democratic Republic of Congo.

Keywords: Education, Congolese language, Primary school.

Introduction

La RDC a souscrit aux instruments internationaux qui prônent la promotion des langues nationales à l'école, notamment l'Accord de partenariat avec l'Organisation

Internationale de la Francophonie (OIF). Cet Accord signé en 2012, permet la mise en œuvre de l'Initiative « École et Langues nationales en Afrique » (ELAN-Afrique) qui prône la promotion de l'enseignement de lecture-écriture en langues nationales dans un contexte de bilinguisme, selon l'approche « Apprendre à lire et écrire dans une langue africaine et en français ». (Zino Diasitua Zingu, 2018)

Bien que dans la réalité le français est le véhicule d'enseignement dès la première année dans bon nombre d'écoles en RDC, c'est, depuis 1975 que les élèves étaient censés recevoir leur instruction dans l'une des quatre principales langues nationales (kikongo, lingala, tshiluba et swahili) lors des deux premières années du primaire, tandis que le français devient la langue d'enseignement à partir de la troisième année. (www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm).

La Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 relative à l'enseignement national en République Démocratique du Congo, souligne dans son article 195 ce qui se révèle le plus pertinent quant au point de vue linguistique dans l'enseignement. Pour ledit article :

le français est la langue d'enseignement. Les langues nationales ou les langues du milieu sont utilisées comme médium d'enseignement et d'apprentissage ainsi que comme discipline. Leur utilisation dans les différents niveaux et cycles de l'enseignement national est fixée par voie réglementaire. Les langues étrangères les plus importantes au regard de nos relations économiques, politiques et diplomatiques sont instituées comme langues d'apprentissage et de discipline.

Cet article laisse entendre que le français est la langue d'enseignement, mais que les langues nationales et les langues étrangères les plus importantes sont utilisées comme moyen d'apprentissage. Dans les faits, comme souligné ci-dessus, cela signifie que les élèves reçoivent leur instruction dans l'une des quatre principales langues nationales lors des deux premières années du primaire et que le français devient la langue d'enseignement à partir de la troisième année. Le texte aurait pu mentionner qu'il s'agit des quatre langues nationales, au lieu de laisser croire que la plupart des langues nationales peuvent constituer des langues d'enseignement et d'apprentissage.

De ce qui précède, découle la responsabilité de l'état en matière d'enseignement des langues congolaises, dans la mesure où l'avenir du pays en dépend. C'est ainsi, qu'après plusieurs années de tâtonnement, la R.D.C avec l'appui de ses partenaires, notamment le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) duquel il a reçu 100 millions de dollars a pris des mesures visant à garantir à ce que bon nombre d'enfants soient mieux préparés pour l'école primaire, en améliorant notamment leur capacité de lecture précoce dans leur langue maternelle. (GPE, 2020) Toutefois, souligne Kilanga Musinde (2004, p. 114), les efforts, considérables ont été fournis par les responsables politiques et les chercheurs congolais pour répondre à la question de la libération linguistique de la République Démocratique Du Congo. Dans l'enseignement fondamental (primaire), le programme scolaire actuel (2011) valorise davantage l'enseignement de la langue maternelle en lui accordant un crédit horaire considérable.

En effet, les pédagogues, les spécialistes en éducation conçoivent des systèmes éducatifs adaptés aux réalités du milieu auquel ils sont destinés afin d'atteindre, dans les meilleures conditions, les objectifs, faute de quoi cette action éducative n'est

qu'une simple absurdité et d'agitations stériles. D'où la nécessité d'organiser un curriculum des matières à enseigner à chaque niveau d'études scolaires. Cela se fait par le programme d'enseignement. Ce document de référence est un support très important et guide de l'enseignement comportant toutes les matières bien structurées à côté desquelles on produit des manuels scolaires y afférents.

La République Démocratique du Congo connaît depuis l'époque coloniale un courant de réformes de l'enseignement à tous les niveaux dans le souci majeur de l'adapter aux réalités du milieu congolais. Dans ce processus, le choix d'une langue d'enseignement posait toujours un problème, comme nous l'avons signalé ci-dessus. Aujourd'hui, tout est clair, car la République Démocratique du Congo retient le français comme première langue d'enseignement nationale, tout en laissant dans l'enseignement primaire l'usage de la deuxième langue choisie parmi les quatre langues nationales en rapport avec la zone linguistique où l'école est implantée. Plus précisément, le swahili est offert dans les provinces de l'Est ; le lingala dans les provinces de l'Orientale, de l'Équateur et à Kinshasa ; le kikongo dans les provinces du Bas-Congo et du Bandundu ; et le tshiluba dans les deux Kasai et le Katanga. Comme on le constate, la loi précise que les langues nationales et du milieu doivent être utilisées comme outil dans l'enseignement primaire.

Dans la province du haut Katanga où nous avons mené cette instigation, c'est le swahili qui est la deuxième langue d'enseignement au cycle primaire. Soulignons qu'en République Démocratique du Congo en général, le swahili ou kiswahili est parlé comme langue seconde par 9,1 millions de locuteurs dans les provinces de l'Est, notamment le Kivu du Nord et le Kivu du Sud, le Maniema, le Katanga et le sud de la Province-Orientale. Si l'on ajoute ceux qui parlent le swahili comme langue seconde, c'est environ 40 % de la population congolaise qui peut s'exprimer dans cette langue, ce qui en fait aussi la langue la plus parlée du pays.

Cependant, lors de nos différentes enquêtes effectuées sur terrain, nous avons constaté avec regret que les écoles primaires privées du Quartier GOLF MUNUA éprouvent d'énormes difficultés dans l'acquisition de la langue swahili aux élèves. Bien qu'étant une langue du milieu, les enseignants et directeurs des écoles interdisent aux enfants de s'en exprimer en leur obligeant le français ou une autre langue étrangère, notamment l'Anglais. Cette situation déplorable menace la formation harmonieuse tant souhaitée et va à l'encontre de l'idéologie de la loi cadre de l'enseignement ainsi que du programme national de l'enseignement primaire.

Considérant cette situation, nous nous sommes posé la question de savoir si les écoles primaires privées du Quartier Golf Munua dans la ville de Lubumbashi répondent favorablement aux attentes du programme national de l'enseignement primaire, en ce qui concerne l'enseignement de la langue nationale du milieu, qui est le swahili.

Considérant cette question de départ, nous nous sommes posé la question de recherche ci-après : Quelles sont les difficultés éprouvées par les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua relatives à l'apprentissage du swahili ?

En rapport avec la question ci-dessus, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle : les difficultés éprouvées par les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua relatives à l'apprentissage du swahili sont :

- le manque des manuels scolaires du swahili. ainsi, ce manque des manuels scolaires du swahili se justifierait par le manque d'intérêt des enseignants envers l'apprentissage de cette langue, la rareté des manuels sur le marché, l'absence du soutien gouvernemental et de ses partenaires éducatifs ainsi que le coût d'achat des manuels est élevé;
- l'insuffisance et/ou l'absence des formations continues dans le domaine des langues congolaises, et
- l'interdiction de parler dans la langue swahili à l'école.

En entreprenant cette étude, nous poursuivons un triple objectif suivant :

- diagnostiquer l'état actuel de l'enseignement des langues nationales, faire le parallélisme entre les attentes du programme et les réalités dans les écoles en matière
- identifier les difficultés ou les obstacles qui font à ce que cet enseignement ne puisse pas atteindre ses objectifs et lister les conséquences y relatives.
- proposer des pistes des réflexions pouvons servir tant soit peu aux acteurs du système éducatif congolais, en matière de l'amélioration de qualité d'enseignement des langues nationales.

Soulignons que cet article apparait comme un outil scientifique devant servir pour sensibiliser tous les acteurs et les partenaires de l'éducation sur l'importance de la langue maternelle dans les formations harmonieuses des enfants congolais. Dans ce cadre, le présent article appelle chaque acteur dans son secteur, à mobiliser les moyens nécessaires et consacrer l'énergie à la politique adéquate pour non seulement redynamiser les langues nationales dans l'enseignement primaire, mais aussi veiller à leur usage. Voilà pourquoi, le gouvernement et ses partenaires doivent veiller à une planification des laboratoires des manuels scolaires de cette discipline des langues congolaises, qui est inscrite au programme scolaire.

1. Méthodologie

1.1. Cadre d'étude

Au regard de la réalité congolaise sur la question de l'enseignement de langues à l'école primaire, nous nous permettons d'affirmer, avec réserve, que cette étude concerne tout le système éducatif congolais par extrapolation. Cependant, bien qu'abordant un problème commun dans toutes les écoles congolaises, dans l'impossibilité d'atteindre tous les enseignants du pays, nous étions dans l'obligation de délimiter notre étude. C'est ainsi que nous avons choisi de mener cette étude dans le Quartier Golf Munua. Ce Quartier fait partie de la commune Annexe dans la ville de Lubumbashi en République Démocratique du Congo. Le Quartier Golf Munua c'est un Quartier Urbino-rural avec plus de 75% de son espace urbanisé. Il comprend 14 cellules et héberge un nombre très important d'écoles privées. On y trouve de grandes écoles aux infrastructures modernes impeccables d'une part, et d'autre part celles présentant une physionomie modeste dans la périphérie du Quartier.

1.2. Population d'étude

La population de notre étude est constituée des enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua. Ces écoles sont au nombre de 87.

1.3. Technique d'échantillonnage

Dans le souci de faciliter l'exploitation des données et de miser sur leur fiabilité, nous avons pensé à constituer notre échantillon par la technique d'échantillonnage aléatoire simple. C'est ainsi que nous avons ainsi ciblé 20 écoles du milieu. Dans lesquelles nous avons enregistré 60 participants dont 38 de sexe masculin et 22 de sexe féminin.

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les caractéristiques générales de notre échantillon :

Tableau 1 : Représentation de l'échantillon selon les sexes

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Masculin	38	63,3
Féminin	22	36,7
Total	60	100

Source : Données d'enquête de terrain, août 2019

Le tableau 1 montre que l'échantillon de notre étude est constitué de 60 participations dont 38 participants soit 63,3% de notre échantillon sont du sexe masculin et 22 participants soit 36,7% sont du sexe féminin.

Nous avons voulu également connaître l'ancienneté de ces enseignants, sachant bien que ceci fait partie des critères d'expertise dans un domaine, et surtout dans la carrière d'enseignante. Où la pratique est indispensable. Ci-dessous, la répartition de la population selon leur ancienneté dans l'enseignement :

Tableau 2 : Représentation de l'échantillon selon l'ancienneté

Réponses	Fréquences	Pourcentages
1-3 ans	21	35
4-6 ans	18	30
7-9 ans	13	21,66
9 ans ou plus	8	13,33
Total	60	100

Source : Données d'enquête de terrain, Août 2019

Dans ce tableau, nous y lisons que 21 enseignants soit 35 % de notre échantillon ont fait entre une année et trois ans dans la carrière enseignant, 18 enseignants soit 30% de notre échantillon ont réalisé entre 4 et 6 ans de carrière dans l'enseignement, 13 enseignants soit 21,66 % de notre échantillon ont totalisé entre 7 et 9 ans de carrière dans l'enseignement et enfin, 8 enseignants soit 13,33 % de notre échantillon ont réalisé 9 ans ou plus dans la carrière enseignante.

Rappelons néanmoins, que cette situation d'ancienneté, où bon nombre ont moins de 7 ans d'expériences s'explique par le fait que le Quartier Munua est parmi les

nouveaux quartiers de la ville de Lubumbashi. D’où les enseignants sont recrutés en fonction de l’évolution des constructions des écoles dans ledit quartier.

1.4. Outils de collecte des données

Les données à produire sur terrain nous ont orientés vers le choix de la méthode d’enquête dans le souci d’entrer en contact direct avec les acteurs concernés par l’étude. Quant aux techniques à utilisés pour la production des données, nous avons fait recours principalement à la technique du questionnaire, puis l’entretien et l’observation nous ont servi à éclaircir certains aspects non décelés par le questionnaire.

1.5. Méthodes d’analyse des données

Une fois collectées, nous avons dépouillées les données grâce à l’analyse de contenu avant de les traiter à l’aide du khi-carrée, qui est un test statistique non paramétrique permettant de calculer la significativité des fréquences.

1.6. Facteurs analysés

Voici les différents facteurs que nous analysons dans ce travail, en partant de notre hypothèse de recherche :

- Possession des manuels scolaires de swahili par les enseignants : vue l’importance des manuels scolaires, en tant qu’outil pédagogique de base, nous avons voulu savoir si les manuels relatif à l’enseignement du swahili existe dans les écoles concernées. Et s’il y a manque, découvrir les facteurs qui expliqueraient cela.
- Formation des enseignants dans l’apprentissage du swahili : avec ancienneté ou pas tout enseignant a besoin d’être recycler et former de manière continue. Sans la formation continue des enseignants il est difficile de prévoir les bons résultats. D’où l’analyse de cet indicateur.
- Qualité de l’enseignement du swahili : cet indicateur nous permet de jogger le degré d’atteinte des objectifs du programme quant à l’apprentissage des langues nationales, parmi lesquelles figurent le swahili que nous exploitons dans cet article.
- Langue d’expression autorisée à l’école : de l’apprentissage à la mise en pratique, tout enseignement exige ce principe. Voilà pourquoi, cet indicateur nous aide à comprendre la place importante qu’a la pratique d’une langue (s’exprimer lorsqu’on l’apprend) tant en milieu scolaire qu’en dehors de l’école.
- Conséquences dues à la non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l’apprentissage du swahili : pour mieux faire le parallélisme entre les attentes du programme et les réalités dans les écoles.

Pour clore cette partie, soulignons que notre étude relève du domaine de l’étude des programmes, dans l’angle où nous y analysons l’application des prescrits du programme national dans le domaine de l’enseignement des langues congolaises. Nous l’avons réalisé au cours des années scolaires 2019-2020 soit du mois d’aout 2019 au mois de juillet 2020.

2. Résultats

Dans notre production des résultats, nous avons voulu dans un premier temps savoir si les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua possèdent les manuels scolaires de swahili. Dans le tableau 3 se trouve les données relatives à cet indicateur :

Tableau 3 : Possession des manuels scolaires de swahili par les enseignants

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	18	30
Non	42	70
Total	60	100

Source : *Données d'enquête de terrain, Septembre 2019*

Ce tableau montre que 18 enseignements soit 30% de notre échantillon possèdent les manuels de swahili et 42 enseignants soit 70% de notre échantillon n'ont pas des manuels de swahili.

Au vue de ces fréquences, pouvons-nous conclure les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua sont minoritaires à posséder les manuels scolaires de swahili ?

Pour tester statistiquement s'il existe la différence significative entre ces différentes fréquences, nous recourons au test Khi-carré ; dont les données se présente de la manière ci-dessous :

Tableau 4 : Application du test khi-carré de Karl Pearson, relative aux données du tableau n°3

fo	fo-fe	(fo-fe) ²	$\frac{\sum(fo - fe)^2}{fe}$
18	-32	1024	20,48
42	-8	64	1,28
60			$\chi^2 = 21,76$

Voici alors les étapes de la décision statistique :

- Hypothèse nulle : il n'y a pas de différence significative, en termes des fréquences, concernant les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua qui possèdent les manuels scolaires de swahili et ceux qui n'en possèdent pas.
- Hypothèse alternative : il y a une différence significative, en termes des fréquences, concernant les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua qui possèdent les manuels scolaires de swahili et ceux qui n'en possèdent pas.
- Seuil de signification : .05
- Choix du test : Khi-carré de Karl Pearson

- Degré de liberté : $dl = (2-1) (2-1) = 1$
- Décision statistique : $\chi^2_{cal} = 21,76 > \chi^2_{\alpha .05} = 3.84$: comme le khi-carré calculé est supérieur au khi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; donc les différences sont significatives.
- **Conclusion** : la majorité des enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua soit 70% de notre échantillon ne possède pas les manuels scolaires de swahili.

Dans un second lieu, nous avons voulu identifier les raisons qui sont à la base du manque des manuels de swahili chez les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua. Les données produites sur terrain sont ci-dessous présentées :

Tableau 5 : Raisons explicatives du manque des manuels de swahili par les enseignants

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Manque d'intérêt des enseignants	9	15
Rareté des manuels	14	23,3
Absence du soutien gouvernemental et ses partenaires éducatifs	17	28,3
Coût d'achat élevé	20	33,3
Total	60	100

Source : Données d'enquête de terrain, septembre 2019

Les données du tableau 5 montrent que 9 enseignants, soit 15% de notre échantillon accusent le manque d'intérêt envers l'enseignement du Swahili, 14 enseignants soit 23,3% de notre échantillon soulignent la rareté des manuels scolaires de Swahili sur le marché, 17 enseignants soit 28,3% considèrent quant à eux l'absence du soutien gouvernemental et ses partenaires éducatifs comme facteur relatif à ce manque des manuels dans leurs écoles et enfin 20 enseignants soit 33,3% mettent en avant plan le cout d'achat des manuels, qui est élevé.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer en considérant ces opinions émis par les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua en rapport avec le manque des manuels de swahili ?

Pour tester statistiquement s'il existe la différence significative entre ces différentes fréquences, nous recourons au test Khi-carré ; dont les données se présente de la manière ci-dessous :

Tableau 61 : Calculs statistiques relatifs aux données du tableau n°5

fo	fe	fo-fe	(fo-fe) ²	$\frac{\sum(fo - fe)^2}{fe}$
9	15	-6	36	2,4
14	15	-1	1	0,07
17	15	2	4	0,27
20	15	5	25	1,67
60				$\chi^2 = 4,41$

Étapes de la décision statistique :

- Hypothèse nulle : il n'y a pas de différence significative entre les opinions des enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua face au manque des manuels de swahili.
- Hypothèse alternative : il y a la différence significative entre les opinions des enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua face au manque des manuels de swahili.
- Seuil de signification : .05
- Choix du test : Khi-carré de Karl Pearson
- Degré de liberté : $dl = (4-1) (2-1) = 3$
- Décision statistique : $\chi^2_{cal} = 4,41 < \chi^2_{\alpha} .05 = 7.81$: comme le khi-carré calculé est inférieur au khi-carré de la table, nous acceptons l'hypothèse nulle ; donc la différence n'est pas significative.
- **Conclusion** : au regard de la décision statistique ci-dessus, nous concluons que les facteurs explicatifs du manque des manuels de swahili chez les enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua sont :
 - o le manque d'intérêt des enseignants;
 - o la rareté des manuels;
 - o l'absence du soutien gouvernemental et ses partenaires éducatifs;
 - o le coût d'achat des manuels est élevé.

Nous avons voulu savoir si les enseignants des écoles primaires privées du quartier Golf Munua subissent les formations continues dans le domaine de l'apprentissage des langues nationales, particulièrement le swahili. Dans le tableau ci-dessous nous lisons les réponses des participants à notre étude :

Tableau 7 : Formation des enseignants dans l'apprentissage du swahili

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Très souvent	6	10
Quelques fois	9	15
Rarement	14	23
Pas du tout	31	52
Total	60	100

Source : Données d'enquête de terrain, octobre 2019

Ce tableau nous présente les données relatives à la formation continue des enseignants dans le domaine de l'enseignement du swahili, en tant que langue nationale du milieu. Nous lisons dans ce tableau que 6 participants soit 10% de notre échantillon sont souvent formés, 9 participants soit 15% de notre échantillon sont quelques fois formés, 14 participants soit 23% de notre échantillon sont rarement formés et enfin 31 participants soit 52% de notre échantillon ne sont pas formés.

Quelle conclusion pouvons-nous dégager face à ces fréquences ? Pour conclure de manière fiable, nous avons recouru au test statistique Khi-carrée de Carle Pearson afin de ressortir le résultat y relatif.

Tableau 8: Calculs statistiques relatifs aux données du tableau n°7

fo	fe	fo-fe	(fo-fe) ²	$\frac{\sum(fo - fe)^2}{fe}$
6	15	-9	81	5,4
9	15	-6	36	2,4
14	15	-1	1	0,067
31	15	16	256	17,06
60				$\chi^2 = 24,93$

Etapes de la décision statistique :

- Hypothèse nulle : il n'y a pas de différence significative entre les opinions des enseignants sur leur formation continue dans le domaine de l'enseignement du swahili,
- Hypothèse alternative : il y a la différence significative entre les opinions des enseignants sur leur formation continue dans le domaine de l'enseignement du swahili,
- Seuil de signification : .05
- Choix du test : Khi-carré de Karl Pearson
- Degré de liberté : dl = (4-1) (2-1) = 3
- Décision statistique : $\chi^2_{cal} = 24,93 > \chi^2_{a .05} = 7,81$: comme le khi-carré calculé est supérieur au khi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; donc la différence est significative.
- Conclusion : la majorité des enseignants des écoles privées du Quartier Golf Munua ne reçoit pas la formation continue dans le domaine de l'enseignement du swahili.

Sachant bien que la majorité des enseignants des écoles précitées ne reçoivent pas la formation continue dans le domaine de l'enseignement du swahili; nous avons voulu vérifier si le swahili est bien enseigné dans ces écoles. Le tableau suivant reprend les réactions des participants à notre étude sur la question.

Tableau 9 : Qualité de l'enseignement du swahili

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Le swahili est correctement enseigné	13	21,7
Le swahili n'est pas correctement enseigné	47	78,3
Total	60	100

Source : Données d'enquête de terrain, décembre 2020

Selon les résultats de ce tableau, 13 participants, soit 21,7% d'enseignants affirment que le swahili est enseigné correctement dans leurs écoles, contre 47 participants, soit 78,3% d'enseignements qui disent le contraire.

Tenant compte de ces fréquences pouvons-nous dégager la conclusion selon laquelle le swahili n'est pas correctement enseigné dans les écoles primaires privées du Quartier Golf Munua ? Pour tirer une telle conclusion scientifiquement, il nous a fallu faire recours au test Khi- en vue de savoir s'il existe la différence significative entre ces différentes fréquences. Le tableau ci-dessous nous présente les calculs :

Tableau 10: Application du test khi-carré de Karl Pearson, relative aux données du tableau n°9

fo	fo-fe	(fo-fe) ²	$\frac{\sum(fo - fe)^2}{fe}$
13	-37	1369	27,38
47	-3	9	0,18
60		$\chi^2 =$	27,56

Voici alors les étapes de la décision statistique :

- Hypothèse nulle : il n'y a pas de différence significative, en termes des fréquences, concernant les opinions des enseignants autour de la situation d'enseignement du swahili dans les écoles primaires privées du quartier Golf Munua.
- Hypothèse alternative : il y a une différence significative, en termes des fréquences, concernant les opinions des enseignants autour de la situation d'enseignement du swahili dans les écoles primaires privées du quartier Golf Munua;
- Seuil de signification : .05
- Choix du test : Khi-carré de Karl Pearson
- Degré de liberté : dl = (2-1) (2-1) = 1
- Décision statistique : $\chi^2_{cal} = 27,56 > \chi^2_{\alpha .05} = 3.84$: comme le khi-carré calculé est supérieur au khi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; donc les différences sont significatives.

- **Conclusion :** considérant la décision ci-dessus, nous concluons que le swahili n'est pas correctement enseigné dans les écoles primaires privées du quartier Golf Munua.

Sachant bien que la pratique est l'une des principales recommandations dans le processus enseignement apprentissage ; nous avons voulu vérifier si les écoles autorisent aux élèves de s'exprimer en swahili. Le tableau suivant reprend les réactions des participants à notre étude :

Tableau 11 : Langue d'expression autorisée à l'école.

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	0	0
Non	60	100
Total	60	100

Source : Données d'enquête de terrain, janvier – mars 2020

Selon les données du tableau 11, tous les 60 participants soit 100% de notre échantillon affirment que la langue swahilie n'est jamais autorisée à l'école comme langue d'expression des élèves.

Partant de ces données, sans chercher à recourir au test statistique, le résultat qui s'y dégage est que le swahili, bien qu'étant une langue d'enseignement à l'école primaire, n'est pas la langue d'expression autorisée dans les écoles primaires privées du Quartier Golf Munua.

Pour terminer, nous avons voulu identifier les conséquences qui résulteraient de tous les problèmes soulevés ci-dessus chez les élèves des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua. A cette question, les opinions des participants se résument dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : Conséquences dues à la non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l'apprentissage du swahili

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Désintérêt envers l'enseignement du swahili	10	17
Manque d'assimilation de la matière	14	23
Absence de la pratique (difficultés à appliquer les notions apprises)	17	28
Échecs répétitifs et permanents dans l'enseignement du swahili	19	32
Total	60	100

Source : Données d'enquête de terrain, avril-juillet 2020

Ce tableau nous présente les différentes conséquences évoquées par les enseignants qui peuvent résulter du non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l'apprentissage de la langue nationale (le swahili). Nous y notons que : 10 participants soit 17% de notre échantillon soulignent désintérêt des élèves envers l'enseignement du swahili, 14 participants soit 23% de notre échantillon évoquent le

manque d'assimilation de la matière, 17 participants soit 28% de notre échantillon relèvent l'absence de la pratique c'est-à-dire les difficultés à appliquer les notions apprises dans le swahili, enfin 19 participants soit 32% de notre échantillon évoquent les échecs répétitifs et permanents dans l'enseignement du swahili.

Que peut-on conclure au regard des fréquences ci-dessus, relatives aux conséquences dues à la non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l'apprentissage de la langue nationale (le swahili) ?

Pour tester statistiquement s'il existe la différence significative entre ces différentes fréquences, nous recourons au test Khi-carré ; dont les données se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Application du test khi-carré de Karl Pearson, relative aux données du tableau n°12

fo	fe	fo-fe	(fo-fe)²	$\frac{\sum(fo - fe)^2}{fe}$
10	15	-5	25	1,667
14	15	-1	1	0,067
17	15	2	4	0,267
19	15	4	16	1,067
60				$\chi^2 = 3,067$

Voici alors les étapes de la décision statistique :

- Hypothèse nulle : il n'y a pas de différence significative, en termes des fréquences, concernant les opinions des enseignants autour des conséquences dues au non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l'apprentissage de la langue nationale (le swahili).
- Hypothèse alternative : il y a une différence significative, en termes des fréquences, concernant les opinions des enseignants autour des conséquences dues au non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l'apprentissage de la langue nationale (le swahili).
- Seuil de signification : .05
- Choix du test : Khi-carré de Karl Pearson
- Degré de liberté : $dl = (4-1) (2-1) = 3$
- Décision statistique : $\chi^2_{cal} = 4,33 < \chi^2_{\alpha .05} = 7.81$: comme le Khi-carré calculé est inférieur au khi-carré de la table, nous acceptons l'hypothèse nulle ; donc les différences ne sont pas significatives.
- Conclusion : Au regard de la décision statistique, ci-dessus, il se dégage que les conséquences dues à la non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l'apprentissage du swahili sont :
 - o le désintérêt des élèves envers l'enseignement du swahili,
 - o le manque d'assimilation de la matière par les élèves,

- l'absence de la pratique (difficultés à appliquer les notions apprises),
- l'échec répétitif et permanent dans l'enseignement du swahili.

3. Discussion

Après la présentation des données issues du terrain ainsi que les résultats qui en découlent à l'issue de leur traitement ; le temps est venu d'en donner du sens afin de les revêtir d'un caractère scientifique en les rendant fluides et compréhensible. Dans ce cadre, la discussion consistera d'un côté à confronter les résultats obtenus aux réalités théoriques existantes, c'est-à-dire aux constations ou résultats des auteurs, et de l'autre côté aux réalités situationnelles, c'est-à-dire du milieu même où la présente étude a été effectuée.

En effet, comme présentés ci-dessus, les résultats sur la possession des manuels scolaires de swahili par les enseignants ont révélés que la majorité des enseignants des écoles primaires privées du Quartier Golf Munua soit 70% des participants à notre étude ne possèdent pas les manuels scolaires de swahili. Or, le manuel scolaire est d'une importance très capitale dans tout processus d'enseignement-apprentissage à l'école. A ces propos, Atfa Memaï & Abla Rouag, (2017) souligne que le manuel scolaire est un élément central dans la pratique pédagogique, il est reconnu comme l'un des facteurs les plus efficaces pour améliorer la qualité de l'enseignement, particulièrement dans les états où le système éducatif manque de moyens. Il revient donc de s'interroger sur la qualité de l'enseignement du swahili, si les enseignants ne disposent pas les manuels y relatifs.

Avant de nous focaliser sur les autres aspects en rapport avec l'enseignement du swahili, la logique nous a poussés à identifier dans un premier temps les facteurs explicatifs de ce manque des manuels de swahili par les enseignants. Cependant, les éléments qui sont ressortis dans l'analyse sont : - le manque d'intérêt des enseignants, - la rareté des manuels, - l'absence du soutien gouvernemental et ses partenaires éducatifs, - le coût d'achat des manuels est élevé. A ce niveau nous constatons un sérieux problème dans l'organisation et la législation scolaire. Dans un premier temps, nous voyons que sur terrains, c'est-à-dire dans les écoles, le contrôle des enseignants n'est pas mieux assuré par les inspecteurs. Pourtant, le corps d'inspecteurs en République Démocratique du Congo se voit confier prioritairement, par l'autorité des missions contribuant à l'amélioration constante de l'acquisition par les élèves des savoirs définis dans les programmes à des différents niveaux d'enseignement. (Lubamba Kimbambe Langayi, 2019). D'où à travers les activités de contrôle, l'inspecteur identifie les lacunes des enseignants et programme la remédiation par la formation. Voilà pourquoi l'on dit il n'y a pas de « Contrôle » sans « Formation » et vice-versa. Dans un second temps nous constatons le manque de volonté dans le chef du gouvernement et de ses partenaires éducatifs. La loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national, à l'article 29 stipule que l'Etat et les partenaires dotent les établissements des matériels didactiques adéquats. En parlant des partenaires éducatifs, ladite loi précisé à son article 7 les acteurs suivants : les comités

des parents d'élèves, les promoteurs des écoles privées agréées, les formations syndicales des enseignants, les confessions religieuses, les organisations non Gouvernementales ainsi que les partenaires bi et multilatéraux dont le but est de résoudre les problèmes de l'éducation. La question à se poser est la suivante : comment ce problème peut-il subsister, si ces différents acteurs sont animés par la volonté active ? à ce sujet, soulignons l'idée de Valery Ngoy Ndala (2020, p.175), qui affirme ce qui suit : « *l'éducation nationale, comme tel est le cas dans toute société organisée et soucieuse de son développement, comme la nôtre, est à la charge de l'Etat* ». Il revient donc à l'Etat de prendre ses responsabilités. Retenons cependant que le manuel scolaire constitue un outil pédagogique fondamental et n'est pas un simple support de transmission des connaissances, puisque par son contenu il participe non seulement à l'instruction mais également à l'éducation « par la transmission, de manière plus ou moins explicite, de modèles de comportement sociaux, de normes et de valeurs. » (UNESCO, 2008, 14). C'est-à-dire qu'il renferme un aspect cognitif et un aspect idéologique, et c'est ce qui donne au manuel scolaire un pouvoir considérable.

Bon nombre des recherches ont montré qu'une amélioration dans la fourniture de manuels scolaires aux écoles avait une influence positive sur le rendement scolaire (Seguin, 1989), ainsi les manuels sont un outil de réussite scolaire. Pour Gerard et Roegiers (1993, p. 35) ils sont « intentionnellement structurés pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage en vue d'en améliorer l'efficacité. », Ceci en offrant à l'élève un recueil de connaissances où il peut découvrir, apprendre et comprendre de nouvelles choses. Et à l'enseignant, une aide à la gestion de ses cours et une banque d'exercices. Tout en permettant aux parents d'élèves, l'accompagnement et le suivi des apprentissages de leurs enfants. (Atfa Memai & Abla Rouag, 2017). Invitons ici le gouvernement et ses partenaires éducatifs à intensifier les efforts dans la distribution des manuels scolaires, particulièrement pour ceux relatifs à l'apprentissage du swahili.

Sachant bien que le recyclage est d'une importance très capitale dans la carrière de l'enseignement, la formation des enseignants dans l'apprentissage du swahili doit figurer parmi les grandes priorités du corps inspectoral en matière de la formation continue, car étant une innovation. Et cela, conformément à l'article 145, qui stipule que le contrôle de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et professionnel ainsi que la formation continue des enseignants et l'évaluation pédagogique sont exercés par le Corps des inspecteurs. Malheureusement, sur le terrain, le résultat nous montre que la majorité des enseignants des écoles privées du Quartier Golf Munua ne reçoit pas la formation continue dans le domaine de l'enseignement du swahili. Toutefois, le projet ACCELERE, un projet conjoint de l'USAID-UKAID avait sponsorisé l'organisation des formations et la dotation des manuels dans le domaine de l'enseignement de swahili, mais ces actions sont demeurées insignifiantes au regard du nombre des écoles, et vue qu'il s'occupé prioritairement des écoles publiques. Lors de nos entretiens avec certains enseignants, ils nous ont révélé n'avoir enregistré aucune nature de l'action de formation avec les inspecteurs tout au long de l'année : l'exposé, la conférence pédagogique, d'une journée pédagogique, la séance d'animation pédagogique, le séminaire de sensibilisation, le séminaire de formation, etc. Selon certains rapports, le plus grand problème qui se pose dans l'inspection des écoles, c'est-à-dire le contrôle et la formation, est dû à l'insuffisance des inspecteurs. D'où le

gouvernement doit organiser des concours le recrutement pour renforcer le corps des inspecteurs afin de doter chaque pool des inspecteurs itinérants devant couvrir toute la circonscription où il est implanté.

Concernant la préoccupation autour de la qualité de l'enseignement du swahili, le résultat renseigne que le swahili n'est pas correctement enseigné dans les écoles primaires privées du quartier Golf Munua. Quoi de mieux que de s'attendre à ce résultat, lorsqu'on analyse les résultats précédents ? du manque des manuels à l'absence des formations continue et/ou du recyclage, les enseignements du swahili ne peuvent qu'être mal donnés. Dans cette ordre d'idées, la littérature existante, souligne qu'un bon enseignant, doit parvenir à constamment créer un équilibre entre 4 qualités essentielles : la maîtrise de sa (ses) matière(s), des compétences didactiques et pédagogiques, la capacité de construire une relation avec les élèves et leurs familles et surtout avoir confiance dans le potentiel des élèves à progresser. Donc si l'enseignant ne remplit pas ces critères, surtout la maîtrise de la matière, il est difficile de s'attendre aux bons résultats. À ce sujet, Laura dis qu'on peut aimer les transmettre mais si on ne passe pas assez de temps à préparer la mise en œuvre du cours (diversité des phases et supports pédagogiques etc.), le résultat a peu de chances d'être bon. Laura Oetheimer (2021).

En rapport avec la langue d'expression autorisée à l'école, le résultat montre que le swahili, bien qu'étant une langue d'enseignement à l'école primaire, n'est pas la langue d'expression autorisée dans les écoles primaires privées du Quartier Golf Munua. N'est-ce pas vouloir une chose et aussi son contraire ? Comment atteindre les objectifs relatifs à l'apprentissage des langues nationales si aucune école n'autorise les enfants à s'exprimer dans ces dites langues qui sont pourtant enseignées dans ces écoles ? Yumba Mulabi (2004, p.482) souligne que l'avantage pour l'élève de s'exprimer en langue nationale n'est pas seulement d'un ordre linguistique, il est aussi d'ordre culturel. De son côté, Kasombo (2004, p.264) qui, parlant de la langue s'exprime en ces termes : « la langue est le laboratoire, le conservatoire et l'observatoire de l'identité culturelle » Il poursuit, « une chose est certaine, la langue autochtone est irremplaçable, aucune autre langue ne saurait exprimer avec autant de bonheur et de succès ce qu'elle a d'exclusif ».

Rappelons que le Programme national de l'école primaire en République Démocratique du Congo (2011, p.17-18) stipule ce qui suit quant à ce qui concerne cet aspect dans l'apprentissage des langues congolaises : posséder la langue, c'est d'abord savoir la parler. Chez l'enfant, la parole devient très tôt la forme normale du langage. Renchérit-il : l'enseignant respectera et encouragera la spontanéité : il permettra des réponses courtes, des onomatopées, des exclamations, des gestes. Il évitera de briser l'élan par des corrections et consignes inopportunes. Pour aider l'enfant à mieux s'exprimer, l'enseignant surveillera son propre langage et sa prononciation. Il y a de quoi se questionner sur l'inadéquation entre les attentes du programme et les réalités dans les écoles ; car dans la pratique, les élèves sont contraints de s'exprimer exclusivement en français voire dans d'autres langues étrangères comme l'anglais. Il y a lieu ici d'appeler les acteurs éducatifs de se focaliser sur cet aspect de chose conformément aux prescrits du programme nation, qui sont

clair, lorsqu'ils affirment que la langue permettra à l'élève de comprendre autrui, de se faire comprendre, de discuter, de raconter, de lire et d'écrire correctement.

Enfin, le résultat souligne que les conséquences dues à la non observance des principes, règles et conditions nécessaires à l'apprentissage du swahili sont : le désintérêt des élèves envers l'enseignement du swahili, le manque d'assimilation de la matière par les élèves, l'absence de la pratique (difficultés à appliquer les notions apprises), l'échec répétitif et permanent dans l'enseignement du swahili. Considérant ces différentes conséquences, il est impérieux que cela interpellent les acteurs éducatifs quant à l'efficacité du système éducatif congolais en général et l'atteinte du programme national en particulier, dans le cadre de l'enseignement des langues nationales. À ces propos, Mwenze Wa Kyungu (2016, p.12) dit : « L'Etat ne souffrira pas si les cordonniers connaissent mal leur métier, les athéniens seront seulement mal chaussés ; mais si les éducateurs accomplissent mal leurs devoirs, alors ils forment des générations des ignorants et des déviationnistes qui mènent la partie à la ruine ». Il ajoute : « Dans ce contexte, l'école reste un moyen ascensionnel des nations. Un instrument approprié pour assurer la permanence ou l'évolution de la société. Elle doit être organisée avec conscience, intelligence et compétence pour produire le résultat nécessaire au développement de toute société. L'organiser autrement, c'est condamner et sacrifier les générations ».

Conclusion

Se fixer un objectif est une chose, le réaliser en est une autre. Dans le cadre de cet article, ceci nous renvoie à faire le parallélisme entre l'application des prescrits du programme national et des textes juridiques existants en matière de l'enseignement des langues congolaises et les réalités dans les écoles primaires.

En effet, dans notre étude, nous nous sommes penchés sur la problématique de l'enseignement de la langue congolaise dans les écoles primaires privées en république démocratique du Congo, tout en limitant notre champ d'étude au Quartier Golf Munua à Lubumbashi et en tenant compte du swahili comme langue du milieu.

Les résultats obtenus, révèlent dans l'ensemble un déficit dans l'apprentissage des langues congolaises. Ce constat montre que les écoles peinent à répondre favorablement aux attentes du programme national quant à ce qui concerne les objectifs de l'enseignement des langues nationales. Voici de manière synoptique comme se résume ces résultats : le manque des manuels scolaires dans l'enseignement des langues nationales (le swahili) entraîne entre autre le désintéressement chez certains enseignants à pouvoir l'enseigner ; l'interdiction de parler les langues nationales à l'école ne permet pas l'éclosion de cet apprentissage ; le manque des formations et/ou le recyclage des enseignants handicape l'enseignement de qualité dans ce domaine des langues congolaise, sachant bien que cet enseignement exige une bonne préparation et des méthodes assez spécifiques. Par manque d'observer toutes les exigences de l'enseignement des langues, les élèves des écoles primaires sont à la merci de plusieurs conséquences : le désintérêt des élèves envers l'enseignement du swahili, le manque d'assimilation de la matière, l'absence de la pratique (difficultés à appliquer

les notions apprises) ainsi que l'échec répétitif et permanent dans l'enseignement du swahili.

Rappelons que c'est depuis 1975 que les élèves en République Démocratique du Congo étaient censés recevoir leur instruction dans l'une des quatre principales langues nationales (kikongo, lingala, tshiluba et swahili); malheureusement dans la pratique, le français a persisté comme l'unique langue d'enseignement. Aujourd'hui, le gouvernement congolais a manifesté sa volonté à promouvoir l'enseignement des langues nationales à l'école primaire. Mais cependant, il doit s'investir d'avantage pour que cet enseignement parvienne à produire les résultats fiables. C'est bien de souscrire aux instruments internationaux qui prônent la promotion des langues nationales à l'école, mais c'est mieux de réunir les moyens nécessaires et de mettre en place une stratégie ou une politique adaptés pour atteindre les résultats escomptés.

Néanmoins, nous avons espoir de voir la situation s'améliorer, car certaines sources de la direction provinciale de l'enseignement primaire, secondaire et technique du Haut-Katanga1 font voir que bientôt le gouvernement va procéder à la distribution des manuels scolaires de l'enseignement du swahili dans toutes les écoles tant publiques que privées de ladite province. Toutefois, le travail ne sera pas accompli uniquement en distribuant les manuels, mais plus encore en assurant le contrôle et la formation du personnel enseignant de manière régulière et permanente. Pour terminer, il convient aux acteurs du monde politico-administratif ainsi que tous les partenaires éducatifs congolais de travailler en synergie pour l'efficacité de l'enseignement fondamental (primaire) et particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des langues.

Références bibliographiques

ATFA MEMAÏ & ABLA ROUAG, 2017, "Le manuel scolaire : Au-delà de l'outil pédagogique, l'objet politico-social", Éducation et socialisation [Online], 43 | 2017, Online since 29 January 2017, connection on 03 June 2021. URL: <http://journals.openedition.org/edso/2014>; DOI: <https://doi.org/10.4000/edso.2014>.

GÉRARD François-Marie & ROEGIERS Xavier, 1993, *Concevoir et évaluer des manuels scolaires*. Bruxelles : De Boeck-Wesmäel.

GPE : Partenariat mondial pour l'éducation (2020), En RD Congo, *le GPE soutient l'enseignement dans les langues nationales dès les premières années de scolarisation*, <https://www.globalpartnership.org/fr/blog/en-rd-congo-le-gpe-soutient-lenseignement-dans-les-langues-nationales-des-les-premieres-annees>.

KASOMBO TSHIBANDA, 2004, *Langue nationales et promotion culturelle en République de République Démocratique du Congo*, in « questions culturelles » Tome I, Presses Universitaires de Lubumbashi.

KILANGA MUSINDE Julien. 2004, L'indépendance linguistique en république démocratique du Congo, in « questions culturelles » Tome I, presse Universitaires Tshibanda, M. langues nationales et promotion culturelle en

République Démocratique du Congo, in « questions culturelles » Tome I, Presses Universitaires Lubumbashi.

La loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national.

LAURA OETHEIMER, 2021, Quelles sont les qualités requises pour être un bon professeur ? In <https://www.voscours.fr/blog/what-makes-good-teacher>.

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm>.

LUBAMBA KIMBAMBE LANGAYI, Antoine, 2019, Administration et Inspection Scolaire, Université de Lubumbashi, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education : Cours destiné aux étudiants de Deuxième Licence AIS, Technologie de l'Education et Pédascolaire, inédit.

MWENZE WA KYUNGU Eric Jean-Paul, 2019, *Didactique d'enseignement*, cours inédit, G2SE/FPSE-UNILU.

MWENZE WA KYUNGU Eric Jean-Paul, 2007, *Loi-cadre de l'enseignement : une analyse de son application dans les écoles secondaires*, Thèse, inédite, Lubumbashi, FPSE/UNILU.

NGOY NDALA Valery, 2020, *Difficultés d'apprentissage dans l'Enseignement de base en République démocratique du Congo : causes et remèdes psychopédagogiques*, Éditions Universitaires Européennes.

Programme national de l'école primaire en République Démocratique du Congo, 2011.

UNESCO, 2008, Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ? Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire. Paris : UNESCO.

YUMBA MULAMI Yves, 2004, *Pour un choix rationnel de la langue d'enseignement*, in « Questions culturelles », Tome I, Presses universitaires de Lubumbashi.

ZINO DIASITUA ZINGU, 2018, *L'usage des langues nationales dans les écoles en République Démocratique, du Congo, est-ce légal ?*, consulté sur : <https://www.mediaterrre.org/education/actu,20181214211403,6.html>.

CONTRIBUTION DES PROJETS SOCIAUX À L'AUTONOMISATION DES FEMMES EN MILIEU RURAL AU TOGO : ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PLATEFORMES MULTIFONCTIONNELLES

Prénom AWILI

Université de Lomé, Togo, prenamawili@yahoo.fr

Gbati NAPO, Université de Lomé, Togo, napoluco@yahoo.fr

Résumé

Cet article porte sur les incidences des projets sociaux sur l'autonomisation des femmes en milieu rural au Togo : analyse socio-économique des plateformes multifonctionnelles (PTFM). En effet, l'accès à des services énergétiques abordables et fiables est un moyen efficace pour améliorer les conditions d'existence des populations en milieu rural et surtout celles des femmes. Dans les zones rurales, le faible accès à l'énergie pèse sur les activités quotidiennes des femmes et freine leur épanouissement. L'objectif du présent article est de mettre en lumière le rôle de la PTFM dans la recherche de solution au déficit énergétique en milieu rural et sa contribution insoupçonnée dans l'autonomisation des femmes. Programme d'envergure nationale, la collecte des données a touché l'ensemble du pays avec une approche méthodologique mixte combinant le qualitatif et le quantitatif. Cette méthode s'est servie des techniques de l'enquête par questionnaire (administré à 439 femmes membres des groupements associatifs) ; de focus group (22 organisés), d'entretien individuel (50 réalisés), de l'observation non participante et de la revue documentaire. Les résultats de la recherche montrent que tout en créant les conditions de valorisation du potentiel économique, la PTFM a renforcé l'autonomisation des femmes dans les communautés bénéficiaires par la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR), le développement de leurs capacités entrepreneuriales et par extension le renforcement de leur pouvoir social et économique.

Mots-clés : Pauvreté, projets sociaux, plateforme multifonctionnelle, groupement porteur, autonomisation des femmes.

Abstract

This article focuses on the impact of social projects on the empowerment of rural women in Togo: socio-economic analysis of multifunctional platforms (PTFM). Indeed, access to affordable and reliable energy services is an effective way to improve the living conditions of populations in rural areas and especially those of women. In rural areas, poor access to energy weighs on women's daily activities and hinders their development. The objective of this article is to highlight the role of the PTFM in finding a solution to the energy deficit in rural areas and its unsuspected contribution to the empowerment of women. As a national program, data collection affected the whole country with a mixed methodological approach combining qualitative and quantitative. This method made use of questionnaire survey techniques (administrated to 439 women, members of the associative groups); focus group (22 organized),

individual interview (50 completed), non-participant observation and documentary review. The research results show that while creating the conditions for enhancing economic potential, the PTFM has strengthened the empowerment of women in beneficiary communities by promoting Income Generating Activities (IGA), developing their entrepreneurial capacities and by extension the strengthening of their social and economic power.

Keywords: Poverty, social projects, multifunctional platform, responsible group, women's empowerment.

Introduction

Depuis plusieurs décennies, les gouvernements africains mènent avec l'appui des Institutions de Bretton Woods (IBW) une lutte contre la pauvreté, mais les résultats restent mitigés au regard des poches de pauvreté qui persistent dans les communautés rurales. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, caractérisée à la fois par une faible consommation de biens privés, mais aussi par la malnutrition, les mauvaises conditions de vie ou encore par un accès difficile aux services publics ou services sociaux de base (éducation, santé, eau et assainissement, etc.).

Au Togo, le taux de pauvreté multidimensionnel est de 21,8%. L'intensité de la pauvreté est 51,6% (PNUD, 2019). Le taux national de pauvreté a connu un recul de 5,2 points sur la période 2011- 2017, cependant, plus d'un togolais sur deux demeure dans la pauvreté. Les zones rurales sont les plus touchées avec 63,7 % des ménages en dessous du seuil de pauvreté en 2017. En outre, le taux de pauvreté est plus élevé parmi les ménages dirigés par une femme (57,5 %) que chez ceux dirigés par un homme (55 %)¹. Les femmes sont aussi plus vulnérables, parce qu'elles ont moins accès aux opportunités économiques. Cette situation réduit sérieusement les capacités des populations à subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Les enfants et les femmes sont les plus affectés, d'autant plus que ces dernières ne disposent pas d'opportunités suffisantes pour exercer des activités génératrices de revenus (AGR) comme par exemple la transformation des produits agroalimentaires, le maraîchage et le commerce.

Or, en zone rurale, le rôle des femmes en matière de reproduction comprend entre autres les tâches dites domestiques telles que : entretenir la maison, préparer les repas pour la famille, soigner les enfants, aller ramasser le bois nécessaire à la cuisson des aliments, aller chercher de l'eau, etc. Ces multiples activités participent à la définition de leur identité féminine et de leur statut social (éducatrices, épouses et gardiennes de certains aspects de la tradition). Elles jouent également un rôle important dans le développement socio-économique à travers leur apport dans l'agriculture de subsistance et dans les plantations ou l'agro-industrie. Le magazine WIPO², par la voie de W. Kamau-Rutenberg (2018), révèle qu'en Afrique, les femmes jouent un rôle central et déterminant dans l'agriculture et que près de 62% d'entre elles travaillent

¹ INSEED, 2017, Cartographie de la Pauvreté,

² WIPO (OMPI en français) est l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

dans ce secteur. En première ligne, elles effectuent l'essentiel des activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées.

Cette situation de pauvreté chez les femmes vivant en milieu rural est fortement aggravée par la pauvreté énergétique. En effet, le manque d'accès à l'énergie (mécanique ou électrique) pèse sur les femmes rurales dans la réalisation de leurs activités quotidiennes et les freine dans leur développement et leur émancipation. Un programme d'électrification rurale ou d'appui en services énergétiques apparaît donc essentiel pour améliorer, d'une part les conditions de vie des populations, et d'autre part, pour promouvoir le développement socio-économique à travers des activités porteuses que conduiraient les femmes et qui s'appuient sur des actions éducatives. C'est dans ce contexte que, sous la tutelle du ministre chargé du développement à la base, le Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle (PN-PTFM) a été élaboré au Togo pour donner une impulsion aux initiatives entrepreneuriales, surtout des femmes dans les zones rurales.

Certes, plusieurs études ont été réalisées portant sur les plateformes multifonctionnelles (PTFM) en Afrique et quelques rares au Togo, mais celles-ci se sont focalisées sur l'impact des PTFM dans la vie des populations bénéficiaires en général. Au Togo, il s'agit des thèses portant sur les travaux de recherche réalisés par K. Palassi en 2014 et par L. J. Sanni en 2015 puis de deux évaluations de la première phase du PN-PTFM dont une à mi-parcours et l'autre finale, conduites par le cabinet ADA Consulting. A la différence, ce travail met en exergue la place de la PTFM dans l'autonomisation de la femme en milieu rural.

La littérature portant sur l'autonomisation des femmes, "*women's empowerment*" en anglais, en lien avec la pauvreté, fait beaucoup plus mention à l'autonomisation économique des femmes qui se rapporte au concept plus général d'autonomisation. Selon la commission économique pour l'Afrique du Système des Nations Unies :

L'autonomisation économique des femmes est un processus par lequel les femmes augmentent leur capital humain, financier et matériel au fur et à mesure qu'elles bénéficient des opportunités économiques. Le renforcement de l'entreprenariat féminin, actuellement un domaine politique inexploité par les États membres, a un impact considérable sur l'autonomisation économique des femmes ... (ONU, 2017).

Ce travail de recherche qui vise à contribuer à une meilleure connaissance de la plateforme multifonctionnelle à la fois comme outil de lutte contre la pauvreté et d'autonomisation des femmes africaines en milieu rural ne saurait se faire sans prendre appui sur des théories antérieurement constituées. Pour ce faire l'argumentaire est principalement fondé sur les théories de l'organisation, en l'occurrence l'analyse stratégique (M. Crozier et E. Friedberg, 1977), l'approche de l'empowerment (A. Eisen, 1994) et la théorie du changement de social (E. Durkheim, 1893). En effet, le cadre de référence théorique a servi, entre autres, à comprendre la dynamique des interactions entre les acteurs dans le contexte de la gestion de la PTFM et à soutenir l'analyse et l'interprétation des résultats issus de la collecte des données.

Ainsi, l'analyse stratégique ou l'approche organisationnelle est retenue pour aider à rendre compte de la manière dont les parties prenantes, acteurs endogènes et exogènes, s'organisent autour du programme de promotion de la PTFM, étant donné que le

paradigme du développement local repose sur la capacité des acteurs locaux. En effet, le processus d'acquisition, d'installation et de mise en marche des PTFM, fait appel à une multitude d'acteurs dont les rôles et responsabilités de chacun sont remarquablement importants pour l'atteinte des objectifs fixés par le programme. La théorie de l'analyse stratégique convoquée dans le cadre de la présente recherche permet d'apprécier les interactions entre les différents acteurs et ce qu'ils apportent chacun, surtout en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les différentes actions.

La théorie du changement social est jugée nécessaire pour mettre en avant les incidences de l'accès aux services énergétiques des PTFM dans l'autonomisation des femmes du monde rural. L'utilisation de cette théorie a été soutenue par des analyses faites avec les principales parties prenantes au programme ainsi que les enseignements tirés de cette expérience au sujet des méthodes qui fonctionnent et de celles qui ne fonctionnent pas. Ainsi, il a pu être apprécié dans quelle mesure l'accès aux services énergétiques de la PTFM a permis aux bénéficiaires, surtout aux femmes membres des groupements porteurs, de développer de nouvelles activités, d'accroître les activités déjà exercées, de bénéficier des avantages financiers et d'augmenter de ce fait leurs revenus.

Enfin, la convocation de la théorie de l'empowerment est jugée pertinente pour apprécier le niveau d'autonomie acquis par les femmes dans le processus de gestion de la plateforme multifonctionnelle. Ainsi, étant donné que l'autonomisation fait appel au processus d'habilitation (enabling) qui permet aux populations d'accroître le contrôle sur leur vie, il est apprécié dans quelle mesure la présence des PTFM contribue à alléger le fardeau social et économique des femmes au sein des communautés bénéficiaires.

1. Approche méthodologique et présentation de la zone de recherche

1.1. Approche méthodologique

Dans un souci d'optimisation, la démarche méthodologique empruntée fait appel à une approche mixte, c'est-à-dire celle combinant l'approche quantitative et qualitative. A cet effet, les techniques et outils utilisés ont varié en fonction du type de données recherchées. La recherche s'est également appesantie sur la collecte des données secondaires. La documentation, l'enquête quantitative et l'enquête qualitative sont les méthodes d'enquête qui ont permis de collecter les informations. Les deux types de données prévues par la recherche, à savoir les données qualitatives et celles quantitatives, ont été collectées simultanément dans les 5 régions du pays au sein de 19 préfectures concernées par les 23 villages couverts par l'enquête.

La technique de l'administration du questionnaire a touché 439 femmes membres des groupements. Conformément aux statistiques fournies par le rapport annuel du programme en charge de la gestion des PTFM au moment de la recherche (2019), 116 PTFM sont fonctionnelles sur les 136 que compte le programme avec un effectif total de 3014 membres. La base de données des PTFM en activité au moment de l'enquête, constitue la base de sondage. Elle fournit une liste complète et l'identité permettant de localiser tous les groupements. Pour assurer une bonne représentativité des différents

milieux socio-économiques et pour réduire au mieux les marges d'erreur éventuelles, un taux de sondage de 20 % a été appliqué au nombre total (N) des groupements PTFM actifs (116) et au nombre de groupements pour les besoins d'enquête (n). Après calcul, 23 groupements sont retenus. Pour répartir les 23 groupements par région, il est fait appel à une répartition proportionnelle à l'effectif total des groupements en activité. La répartition des groupements est effectuée grâce à la technique d'échantillonnage stratifié proportionnelle sur la base de la formule suivante : $nh = \frac{Nh}{N} * n$ (nh : nombre des groupements requis, Nh : nombre de groupements par région, N : nombre total des groupements en activité, n : nombre de groupements pour les besoins d'enquête). Les groupements à enquêter sont sélectionnés selon le critère de taille. Sur la base de ce critère, les PTFM enregistrant les plus grands effectifs de membres sont retenus après un classement par ordre croissant. La taille de l'échantillon a été déterminée sur la base de la formule suivante : $n = \frac{t^2 p(1-p)}{m^2}$ (n : taille d'échantillon requise; t : niveau de confiance estimée à 95% soit 1,96 ; P : proportion estimative de la population qui présente la caractéristique étudiée ; m : marge d'erreur estimée à 5% soit 0,05). Après calcul, et en estimant à 75 % le taux de réponses, la taille de l'échantillon **n** devient : **n** = 439.

Pour la collecte des données qualitatives, les entretiens individuels approfondis, les entretiens de focus group et l'observation non participante ont été retenus. La technique de focus group a été réalisée avec les groupements porteurs de PTFM, les comités de gestion et les leaders communautaires, notamment la chefferie traditionnelle et les membres des CVD. Elle a impliqué 232 personnes autour de 22 discussions de groupe à l'aide des guides de discussion élaborés en prenant en compte l'ensemble de la variabilité autour de la question de recherche. Parallèlement, 50 entretiens individuels ont été réalisés avec les responsables des structures partenaires suivants : le PUDC/PNUD, le PRADEB, le PN-PTFM, les CVD, les groupements porteurs de PTFM, les comités de gestion, les réseaux des artisans réparateurs, les chefs de villages et les Agences de Relai Locales (ARL). A cet effet, il a été utilisé des guides d'entretien individuels en profondeur proposant une liste de questions ouvertes, suivant les cibles concernées et en fonction de leur niveau d'implication dans les activités du PN- PTFM. Par ailleurs, à l'aide d'une grille, l'observation non participante a été réalisée au niveau des 23 PTFM visitées lors de la collecte.

Au total 721 personnes ont permis de disposer des données dont la nature a orienté le choix des techniques d'analyse. Ainsi, pour les données d'ordre qualitatif, l'analyse de contenu a été réalisée grâce au dépouillement, compilation et le traitement des informations recueillies ; ce procédé a été fait manuellement en fonction de la synthèse des informations recherchées. Le traitement et l'analyse des données statistiques ont été réalisés avec le logiciel SPSS³.

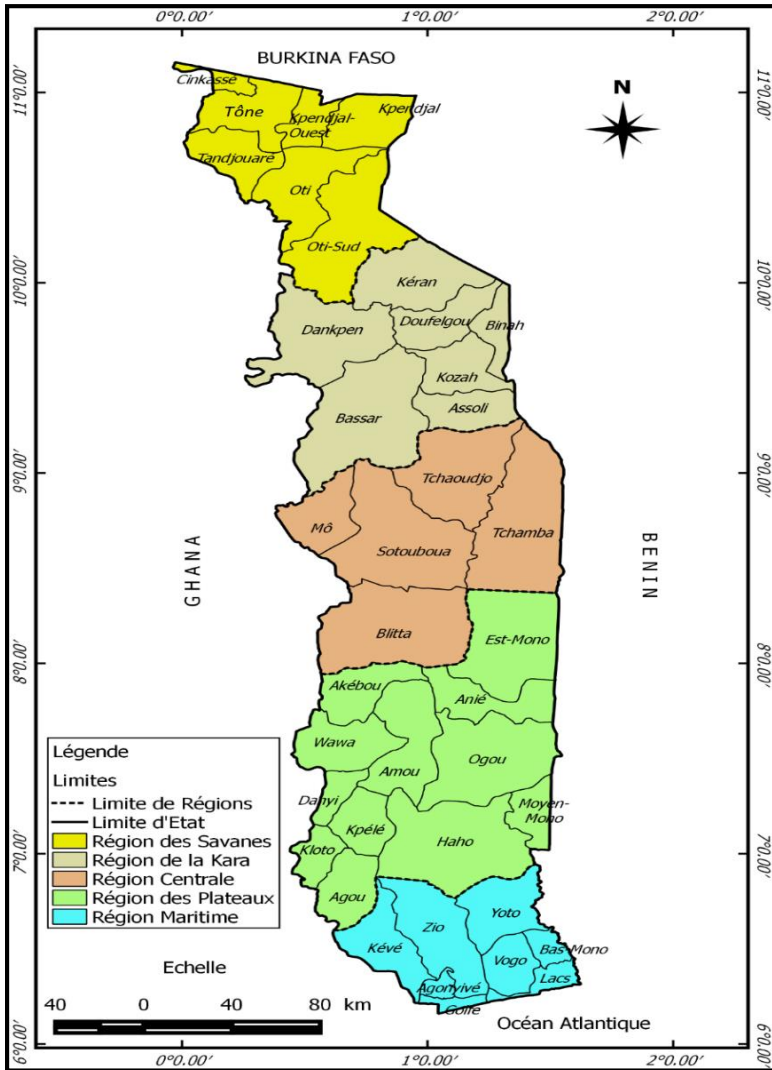
³ SPSS : Statistical Package for Social Studies, Version 22.

1.2. Présentation de la zone de la recherche

Le programme de développement de la plateforme multifonctionnelle ayant une envergure nationale, toute l'étendue du territoire togolais est concernée par la recherche. Le Togo est situé sur le flanc horizontal de la côte ouest-africaine que baigne le Golfe de Guinée. Le territoire du Togo, qui couvre une superficie de 56 600 km², présente la forme d'un rectangle qui s'étire sur 600 km vers le nord et l'intérieur du continent jusqu'à la frontière du Burkina Faso. Sa largeur caractérisée par une étroite façade maritime varie de 50 km à 150 km. De par sa longitude, tout le Togo est à cheval sur le méridien de Greenwich et se situe entre 6° et 11° de latitude Nord et 0° et 1°40' de longitude Est (Togo, 2017)⁴. Avec pour capitale Lomé, le Togo partage les frontières avec le Ghana à l'ouest, le Bénin à l'est et le Burkina-Faso au nord. Il dispose d'une façade maritime (océan atlantique) au sud (voir carte) d'environ 50 km. L'altitude maximale est le mont Agou qui culmine à 986 m. Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH₄, 2010), établissait la population résidente du Togo à 6 191 155 habitants. En 2018, la Banque mondiale l'estimait à 7,889 millions⁵. Les Togolais vivant à l'étranger sont estimés à deux millions, dont 30% en Europe et en Amérique du Nord.

⁴ Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie du Togo, plan d'action stratégique des énergies modernes 2018-2022.

Image 1 : Illustration de la zone de recherche



Source : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED, 2019).

2. Résultats

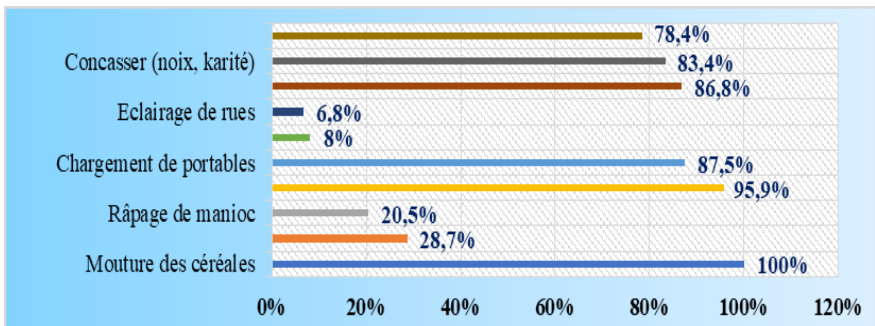
2.1. Services offerts par une PTFM

Pour mieux cerner l'importance des services énergétiques de la PTFM en milieu rural, il s'est avéré nécessaire de questionner les femmes membres des groupements au sujet des services énergétiques fournis par la PTFM dans une localité.

Parmi les nombreux services (graphique 1), la monture de céréales occupe une place de choix avec l'unanimité des répondantes qui affirment que la PTFM règle leur souci en la matière, quand on sait qu'en milieu rural, moudre la farine est un véritable casse-

tête. Le fort taux d'intérêt pour ce service s'explique par le fait que la pâte, repas fait le plus souvent à base de maïs ou de sorgho, entre dans l'alimentation de base des communautés cibles. L'aiguillage de meules (95,9 %), la charge de téléphones portables (87,5 %), les activités de promotion des AGR (86 %), le concassage (83,4 %) et le broyage (78,4 %) enregistrent également un fort d'intérêt. Par contre, selon le graphique, le décorticage des graines à coque comme service énergétique offert par la PTFM a été évoqué par 27,1 % et la râpuration de manioc par 16,9 % des membres enquêtés. La lecture du graphique montre par ailleurs que le service de distribution d'eau potable est mentionné par 8 % des répondantes et 6,8 % pour l'éclairage. Ceci s'explique par le fait que ces deux types de PTFM ont été installés à titre expérimental ; ce qui n'est pas le cas pour les autres équipements qui connaissent un développement à l'échelle. Les taux de réponse correspondent à cette réalité.

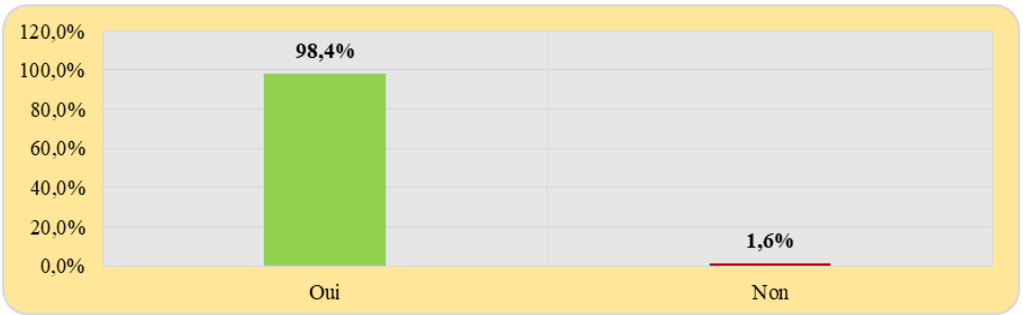
Graphique 1 : Répartition des enquêtées selon les principaux services énergétiques que fournit la PTFM de la localité ?



Source : Données de terrain, juillet 2019.

Le point de vue des enquêtées, représenté par le graphique 2 ci-dessous, porte sur la contribution de la PTFM dans l'amélioration de leurs conditions de vie. La presque totalité des femmes questionnées, soit 98,4 % contre 1,6 %, déclarent que la présence de PTFM a contribué à améliorer leurs conditions de vie socio-économiques. Ceci se traduit par l'accroissement de l'accès à des services énergétiques de base décentralisés, abordables et durables pour des usages productifs et sociaux au sein des communautés rurales bénéficiaires. L'approche PTFM appréhendée tant par sa dimension technique que par sa valeur ajoutée réside véritablement dans son ingénierie sociale et dans son appui à l'organisation et au développement des activités économiques et sociales en zone rurale. Les résultats montrent que les services énergétiques modernes proposés par les différents équipements de la PTFM produisent de nombreux impacts positifs diversement appréciés : un véritable changement social qui affecte « le cours de l'histoire d'une société » (E. Rogers, 1995). En se substituant à l'énergie humaine, l'énergie mécanique de la PTFM permet d'alléger la réalisation des tâches liées au décorticage et à la mouture de céréales, au broyage des graines oléagineuses, à l'exhaure de l'eau etc.

Graphique 2 : Répartition des enquêtées selon que l'accès aux services énergétiques de la PTFM ait contribué ou non à améliorer leurs conditions de vie socio-économiques

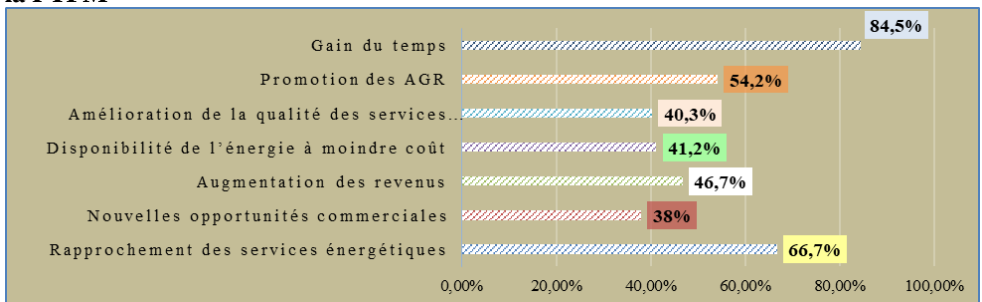


Source : Données de terrain, juillet 2019.

Les retombées de l'avènement de la PTFM perçues par les populations bénéficiaires sont représentées dans le graphique 3 ci-dessous. Selon les données de l'enquête, plusieurs effets positifs liés à l'utilisation de l'énergie des PTFM ont été recensés. Parmi ces effets, le gain du temps vient en première position. Il a été souligné par 84,5 % des personnes enquêtées. Viennent ensuite respectivement le rapprochement des services énergétiques (66,7 %), la promotion des AGR (54,2 %), l'augmentation des revenus (46,7 %), la disponibilité de l'énergie à moindre coût (41,2 %), l'amélioration de la qualité des services énergétiques (40,3 %) et les nouvelles opportunités commerciales (38 %). Parlant justement des impressions lors des entretiens, un bénéficiaire laisse attendre :

Il y a beaucoup d'intérêts à disposer d'une PTFM dans la localité. En quelques minutes tu fais le tour à la PTFM et tu as ta farine. Et puis, charger les téléphones n'est plus un souci. Et quand on écrase, la farine est bien plus raffinée. Il y a aussi une certaine attraction que la PTFM exerce sur les villages voisins. Elle est devenue un objet d'honneur pour le village (un leader communautaire âgé de 40 ans à Lanzi, préfecture de Blitta, région centrale : interview réalisée le 19 juillet 2019).

Graphique 3 : Répartition des enquêtées selon les effets positifs de l'accès à l'énergie de la PTFM



Source : Données de terrain, juillet 2019.

2.2. Autonomisation au plan social de la femme en milieu rural

2.2.1. PTFM : un économiseur de temps et une source d'allègement de la pénibilité des travaux domestiques

Le gain de temps provient de l'allègement des tâches domestiques dont les plus dévoreuses de temps concernent la transformation des produits agricoles (mouture et décortilage surtout) et l'approvisionnement en eau. En effet, la mouture et le décortilage en milieu rural, sans outils modernes, sont réalisés avec des méthodes rudimentaires. Or, ces tâches exécutées manuellement par les femmes et les filles, prennent de nombreuses heures pour être accomplies. Dans l'étude qu'il a réalisée, S. C. Ezin (2005) faisait remarquer qu'avec l'utilisation de la PTFM, le gain de temps cumulé par femme sur une semaine, équivaut en moyenne à une journée de travail de 8 heures pour la mouture de céréales et de 4 heures pour le décortilage du karité et du riz. Vue sous cet angle, la PTFM permet aux femmes et aux jeunes filles des communautés rurales de s'affranchir des corvées journalières. Les bénéficiaires affirment à ce propos :

Avant, nous allions à 18 Km à Essowazina pour moudre notre farine. Nous perdions une à deux journées juste pour moudre 3 ou 4 bols de céréales. Pour les femmes qui préparent Tchoucoutou, elles étaient obligées de piler le mil germé dans le mortier. Grâce à la PTFM, nous sommes très soulagées de ces peines (un focus group avec les membres du groupement à Bidjadadè, préfecture de Tchoudjo, région centrale : entretien réalisé le 18 juillet 2019).

Les femmes souffraient beaucoup. Certaines qui ne voulaient pas aller à Naki, avec tous les tracassés que cela exige, utilisaient les meules traditionnelles pour écraser leur farine. Il n'y a pas trop longtemps, sur le chemin de retour de Naki, une femme avait été mordue par un serpent. Les souffrances de nos femmes ont pris fin depuis l'arrivée de la PTFM (un notable de 65 ans environs à Gbatanague, préfecture de Tône, région des savanes : interview réalisée le 11 juillet 2019).

2.2.2. PTFM : un vecteur de promotion des activités rémunératrices

L'accès des populations aux services énergétiques reste intimement lié aux femmes qui sont les premières à ressentir les contraintes de l'absence d'une énergie moderne dans le cadre de leurs activités. En effet, l'énergie fournie par les PTFM permet d'avoir accès à différents services, surtout en matière de transformation des produits. Les AGR sont des activités menées de façon permanente ou occasionnelle afin de subvenir aux besoins du ménage. La disponibilité des services énergétiques sur place a entraîné chez les femmes le besoin d'entreprendre ou d'initier un petit commerce. Les femmes qui ne menaient aucune activité dans le domaine ont pu identifier une AGR liée aux services disponibles de la PTFM ; celles qui géraient déjà une activité économique avant l'arrivée de la PTFM ont pensé à l'agrandir ou à diversifier les sources de revenus en initiant de nouvelles activités.

Les types d'activités varient d'une région à une autre et sont principalement liées à la transformation des produits agricoles, à la commercialisation des produits finis ou semi-finis, à la production agricole, à l'élevage et à la vente des produits alimentaires.

Ces initiatives concourent au développement des chaînes de valeurs agricoles sur le plan national.

Image 2 : Quelques dérivées de la transformation des produits agro-alimentaires et autres



Source : enquête de terrain, juillet 2019.

2.2.3. PTFM : un vecteur d'amélioration du statut de la femme

Grâce aux activités du projet et au fil du temps, les femmes constatent souvent que leur statut au sein du ménage s'améliore. Les maris admirent ce que leurs épouses ont pu accomplir, car leur contribution financière aux charges du ménage a considérablement accru. Les femmes ont acquis l'assurance en elles-mêmes et ont plus de voix, en particulier sur la façon dont le revenu du ménage doit être géré. La préparation des repas à temps et l'amélioration de la qualité des repas sont les constats faits par les maris à l'égard de leurs épouses. Ceci a pour conséquence directe la diminution des conflits dans le foyer (entre les époux). La plupart des femmes acquièrent une meilleure estime de soi, parce que le forum des groupes leur donne une chance de promouvoir leurs points de vue dans un cadre confortable ; ce qui se traduit par une plus grande influence et un rôle plus accru dans la communauté. A ce sujet, une femme n'hésite pas à affirmer :

La plateforme m'a beaucoup valorisée car, je suis beaucoup sollicitée dans le village en tant que présidente. L'arrivée de la plateforme a rendu populaire notre groupement. Aujourd'hui, nous sommes souvent chez le chef pour des réunions. S'il y a une activité dans le village concernant les femmes, nous sommes les premières à être invitées et sollicitées (une femme leader âgée d'environ 40 ans dans la communauté de Donomadè, préfecture de Yoto, région maritime : entretien réalisé le 04 juillet 2019).

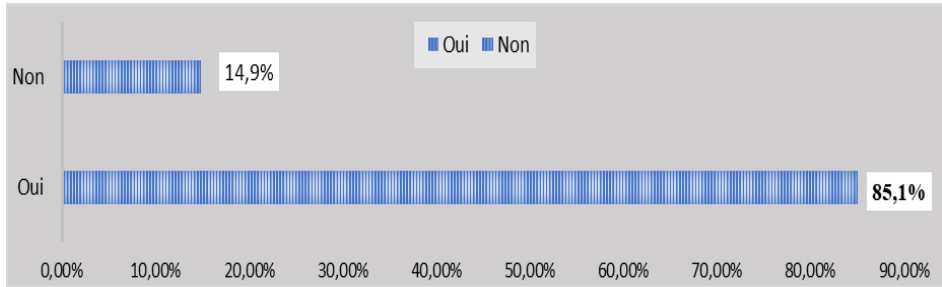
Néanmoins, en dépit de ces retombées positives, il a été remarqué au plan social une faible organisation interne des membres débouchant parfois sur un problème de cohésion, un manque de collaboration entre certains groupements porteurs de PTFM avec leurs communautés et le non-respect de l'organisation des réunions mensuelles de restitution obligatoires instaurées par le programme.

2.3. Autonomisation au plan financier de la femme en milieu rural

2.3.1. PTFM : un vecteur d'amélioration du revenu

Subvenir aux besoins fondamentaux du ménage tels que la santé, l'éducation, l'habillement, la nourriture etc., tels sont les postes de dépense de la femme lorsque son revenu est amélioré. Ceci est confirmé par les données de l'enquête (graphique 4 ci-après) qui indiquent que 85,1% des femmes participent désormais aux dépenses de leur famille sous le regard admiratif de leurs époux. Seulement 14,9 % de femmes disent ne pouvoir participer aux dépenses du ménage avec leurs revenus actuels.

Graphique 4 : Répartition des enquêtées selon que leur revenu actuel leur permet ou non de subvenir aux besoins fondamentaux du ménage

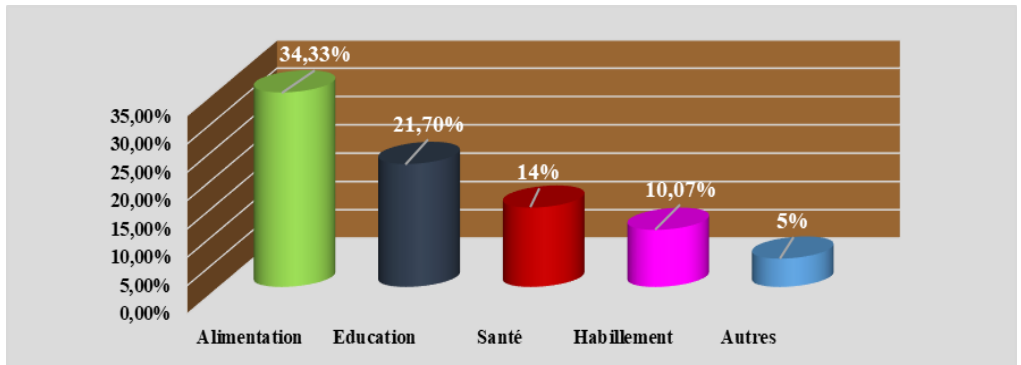


Source : Données de terrain, juillet 2019.

2.3.2. PTFM : un vecteur d’amélioration de la participation des femmes aux dépenses familiales

L’effet direct de l’augmentation des revenus est la participation des femmes aux dépenses familiales. Dans les types de dépenses réalisées au profit du ménage, 34,33 % des femmes estiment contribuer beaucoup plus dans l’alimentation du ménage, 21,70 % investissent dans l’éducation des enfants, 14 % le font dans la prise en charge des soins de santé, 10,07 % investissent dans l’habillement et 5 % dans les autres besoins du ménage (graphique 5). Il est important de signaler que les femmes dépensent plus pour les enfants que sur elles-mêmes que ce soit pour la santé que pour l’habillement.

Graphique 5 : Répartition des enquêtées selon les principaux postes de dépense du ménage pris en charge par les femmes grâce aux PTFM



Source : Données de terrain, juillet 2019.

A la lumière de ce qui précède, il apparaît que l’alimentation occupe une place de choix. C’est la raison pour laquelle E. E. Rosander (2004, p. 11) estime que « les femmes sont les premières à subvenir aux besoins de la famille ». La régularité des repas au foyer grâce aux services rapides et de proximité des plateformes ainsi que le gain de temps qui en découle, ont créé un climat de paix dans les foyers. Et pour cause :

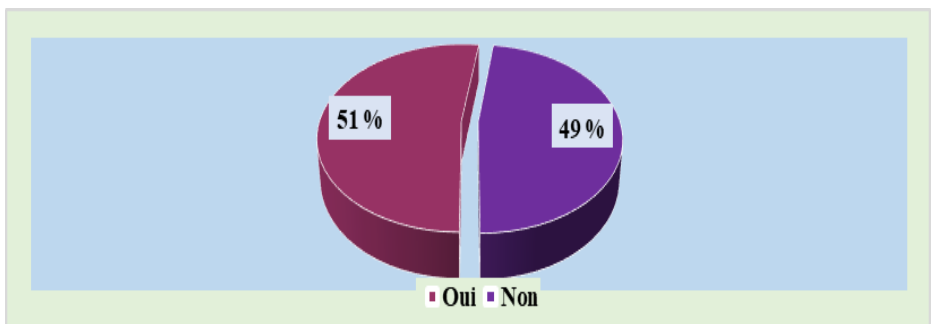
C'est la nourriture que tu prépares qui fait que ton mari va te respecter. Si chaque fois tu dois tendre la main à ton mari avant d'acheter du sel ou le petit poisson pour la sauce, alors quel est ton rôle dans le foyer en tant que femme ? C'est pourquoi il ne faut pas croiser les mains ; il faut te débrouiller pour avoir de l'argent toi la femme. Depuis que la plateforme est là, on s'affirme dans le foyer parce que nos maris sont fiers de nous (une femme leader de 33 ans à Gbao, préfecture d'Assoli, région de la kara : interview réalisée le 08 juillet 2019).

Il en résulte que les femmes sont vues autrement, en termes de statut social: l'empowerment au sens donné par A. Eisen (*op.cit.*) qui définissait le concept comme étant « la façon dont l'individu accroît ses habiletés tout en favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle. Il comprend plusieurs dimensions dont les principales sont : le sentiment de compétence personnelle, de prise de conscience et de motivation à l'action ».

2.3.3. PTFM : une opportunité d'accès au microcrédit

En se référant aux rapports de suivi renforcés par les résultats issus de la collecte des données et représentés dans le graphique 6 ci-dessous, plus de la moitié des groupements échantillonnés (51 %), soit environ 12 groupements sur les 23, offrent à leurs membres des services de microcrédit grâce aux recettes générées par les PTFM. Les montants octroyés par individu varient de 5000 F CFA à 50 000 F CFA par membre pour des durées de remboursement variant d'un mois à un an. Ces crédits sont utilisés pour le développement des AGR, les activités agricoles (achat d'engrais, de semences, etc...), l'élevage ou encore pour la résolution des problèmes de santé, d'éducation ou d'alimentation.

Graphique 6: Répartition des enquêtées selon que les groupements offrent ou non à leurs membres des services de microcrédit grâce aux recettes générées par les PTFM



Source : Données de terrain, juillet 2019.

3. Discussion

Le dispositif d'acquisition, d'installation et de gestion de la PTFM a clairement défini les différents acteurs et leurs rôles. Il existe une cartographie des structures impliquées tant au niveau local (dans les villages) qu'au niveau externe. Ainsi, les intervenants internes sont principalement les membres des groupements porteurs, les comités de gestion, les comités villageois de développement et la chefferie traditionnelle. Au niveau régional, les agences de relais locales accompagnent et assurent le suivi de

proximité des bénéficiaires. De leur côté, les artisans réparateurs organisés en réseau régionaux jouent le rôle de “docteurs” des PTFM.

Néanmoins, il convient de relever quelques dysfonctionnements constatés ces trois dernières années, dus à l’arrêt de financement du programme par le PNUD qui en était le promoteur. Au moment de la collecte des données, les activités des ARL sur ce programme, étaient en arrêt ; ceci impacte dangereusement sur les performances des PTFM qui ne bénéficient désormais plus des appuis conseils habituels prévus dans le mécanisme de suivi-évaluation du programme. Cette situation soulève en même temps, l’idée de “cercle vicieux” émise par M. Crozier en démontrant que « toutes les pressions extérieures renforcent les dysfonctions déjà établies, lesquelles sont devenues l’un des éléments essentiels de l’équilibre interne de l’organisation ». En effet, selon M. Crozier et E. Friedberg (1977), on constate que l’issue des jeux est relativement imprévisible d’autant plus que les acteurs s’écartent souvent de manière significative du rôle qu’ils doivent jouer.

Comme le révèlent, à suffisance, les résultats issus de la collecte des données, les changements sont perceptibles dans les communautés bénéficiaires et surtout chez les femmes tant sur le plan social qu’économique. La problématique du changement fait appel à des facteurs endogènes ou exogènes. Au sens d’E. Durkheim (*op.cit.*), « tout changement social consiste en une transformation qui s’impose aux individus ». Défini comme tel, le concept se rapporte à un phénomène durable et non à une simple inflexion conjoncturelle, transitoire ou limitée dans le temps. Dans ce contexte, « c’est le destin de la collectivité qui est en jeu et non plus uniquement la situation de chaque individu pris isolément » (G. Ferréol et P. Deubel, 1993). Par ailleurs, la participation des bénéficiaires est d’une importance capitale dans la réussite du projet et demeure un facteur déterminant dans la pérennité des acquis. Cependant, quand bien même il est démontré que la participation des bénéficiaires pose la base du processus de développement endogène, elle n’est pas toujours évidente dans tous les cas. Comme le soulignait K. Blanchet (2001), « la réalité est plus complexe ; la population ne joue pas toujours un rôle central dans les projets ». C’est en substance l’idée évoquée par P. Awili (2009) lorsqu’elle affirme que :

L’existence de structures endogènes pluridisciplinaires dans les communautés est une disposition salutaire et le problème d’appropriation des projets ne devrait plus en principe se poser. Seulement la plupart d’entre elles ne sont pas réellement fonctionnelles et actives ou du moins sont défailtantes dans leur mission (P. Awili, 2009, p. 73).

On peut estimer que la théorie s’écarte de la réalité, car, si pour certaines communautés bénéficiaires l’engagement et l’implication dans les projets de développement sont palpables et fortement appréciés, ce n’est pas le cas pour d’autres qui sont souvent à la traîne dans ce domaine.

Conclusion

L’étude a mis en lumière l’importance de la PTFM dans le quotidien de la femme en milieu rural. Au regard des résultats obtenus, il apparaît que le développement de la PTFM en milieu rural a mis en place une stratégie d’ingénierie sociale à travers l’organisation des bénéficiaires; ce qui a permis de faire émerger et de structurer une

chaîne de valeur porteuse pour le développement local. L'initiative de développement de la PTFM a ainsi donc créé des capacités locales qui ont permis aux populations de tirer parti de l'étendue du potentiel de multifonctionnalité de la PTFM. Les effets d'entraînement de l'accès aux services énergétiques décentralisés s'étendent au développement de l'artisanat local pour la fabrication et la fourniture des équipements productifs.

La présence des PTFM a induit dans les communautaires bénéficiaires des changements positifs tant sur les plans social, économique que financier, certes, mais surtout et avant tout, a contribué à l'autonomisation des femmes en milieu rural. Sur le plan économique, l'importance de la PTFM a été évaluée à travers la création d'emplois et surtout le développement des AGR avec pour répercussion l'accroissement des revenus et de facto l'amélioration des conditions de vie des ménages. L'autonomisation financière contribue à leur conférer une indépendance et une responsabilité sociale et économique accrues. Les femmes ont également plus de temps pour se consacrer à leur bien-être et leur développement personnel ainsi qu'à celui de leurs enfants. Quant à l'utilité sociale que revêtent les PTFM dans les communautés, elle a été appréciée à travers entre autres : le service de proximité rendu, l'allègement des corvées domestiques dévolues aux femmes, la notoriété acquise par les femmes membres des groupements gestionnaires de PTFM et la cohésion sociale.

Néanmoins, ces résultats mis en exergue dans le cadre de l'exploitation de la PTFM restent mitigés car, si le changement est perceptible dans certains villages bénéficiaires, les efforts doivent être encore plus soutenus pour atteindre les résultats escomptés. Et pour cause, en dépit des retombées positives, il a été remarqué au niveau de certains groupements porteurs des faiblesses liées entre autres : à une faible organisation et gestion interne des membres, au problème de redevabilité dû au non-respect du système de restitution obligatoire instauré par le programme et à la difficulté éprouvée dans l'exploitation des outils de gestion mis en place. Les retombées positives visant à l'autonomisation de la femme en milieu rural, se doivent d'être maintenues et voire renforcées pour la pérennité des actions.

Référence Bibliographique

ADA Consulting Africa, 2015 : Rapport Evaluation à mi-parcours du Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle.

AWILI Prénom, 2009, Analyse de la contribution du suivi - évaluation participatif dans un contexte d'appropriation des projets de développement au Togo : cas de la préfecture de Sotouboua dans la région centrale, 118 p.

BLANCHET Karl, 2001, Le développement participatif, entre souhaits et réalité, Revue internationale des sciences sociales, vol. 170, no. 4, p. 697-702.

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, L'Acteur et le Système : Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, Première édition en 1977 dans la collection Sociologie politique, 445 p. Fr 65.

DURKHEIM Emile, 1893, De la division du travail social, Paris, Félix Alcan, 471 p.

- EISEN Arlene, 1994, Survey of neighborhood-based, comprehensive community empowerment initiatives, Health Education Quarterly, Volume 21 Issue 2, p. 235-252.
- EZIN Sèdègbé Corrine, 2005, La plateforme multifonctionnelle de lutte contre la pauvreté au Mali est-elle économiquement rentable ? Université de Montréal, Faculté des études supérieures, Rapport de recherche, 55 p
- FERREOL Gilles et DEUBEL Philippe, 1993, Méthodologie des sciences sociales, Paris, Ed. Armand Colin, 192 p.
- KAMAU-RUTENBERG wanjiru, 2018, gender equality in african agriculture : an innovation imperative, award, nairobi, kenya wipo magazine.
- MENDRAS Henri et FORSE Michel, 1991, Le Changement social, tendances et paradigmes, Paris, Armand Colin, 284 p.
<https://www.decitre.fr/livres/le-changement-social-9782200311940.html>
- PALASSI Konga, 2014, Influence de la gouvernance locale sur les actions de développement en milieu rural au Togo : le cas de la plateforme multifonctionnelle à Solla dans la préfecture de la Binah, INRS, Revue Togolaise des Sciences Vol. 8, n° 2, 25 p.
- PNUD Togo, 2019, Rapport annuel, 70 p.
- PNUD, 2019, Rapport sur le Développement Humain 2019 : Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : Les inégalités de développement humain au XXIe siècle, New York, 45 p.
http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf.
- ROSANDER Eva Evers, 2004, Profil des rapports entre genres au Mali : Vers l'équité et l'égalité entre les genres au Mali, département pour l'Afrique, Asdi, 64 p.
- SANNI Laurent la Joie, 2015, Analyse d'impacts des plateformes multifonctionnelles sur les communautés bénéficiaires du Togo, Lomé, UL, 315 p.

NIVEAU DE CONNAISSANCE DES ÉLÈVES SUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA SEXUALITÉ, AUX GROSSESSES ET AUX MÉTHODES CONTRACEPTIVES AU TOGO : CAS DES ÉLÈVES DES COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL (CEG) DES REGIONS MARITIME, PLATEAUX, KARA ET SAVANES

Digo Enyota Kofitse Dzamesi AKAKPO-AHIANYO

Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD/UL)

dekdahianyogmail.com

Ayawavi Sitsope Marie Reine TOUDEKA

Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD/UL)

marie.toudeka@gmail.com

Résumé

La présente recherche menée dans les collèges des régions Maritime, des Plateaux, de la Kara et des Savanes au Togo porte sur le niveau de connaissance et les attitudes des élèves en matière de sexualité. Alliant les méthodes quantitative et qualitative, elle a permis de recueillir auprès des élèves, un certain nombre d'informations à travers des variables relatives au niveau de connaissances des adolescentes sur la sexualité, les principaux signes de la puberté, la grossesse et les méthodes contraceptives. Globalement, le niveau de connaissances des élèves sur les questions de la sexualité et des grossesses précoces n'est pas satisfaisant et n'atteint pas 50% dans la plupart des cas. Cette situation conduirait à un environnement favorable à la survenue des grossesses précoces en milieu scolaire au Togo.

Mots clés : Attitude, Connaissance, Collège, Elève, Intervention, Sexualité.

Abstract

The present research carried out in the colleges of the Maritime, Plateaux, Kara and Savanes regions in Togo has produced results concerning students' knowledge of sexuality. Through the quantitative and qualitative methods, it made it possible to collect from the students a certain amount of information through variables relating to the level of knowledge of adolescent girls on sexuality, the main signs of puberty, pregnancy, methods contraceptives. These data shed light on the knowledge and attitudes of adolescent girls regarding sexuality and teenage pregnancy. Overall, the knowledge is not satisfactory and does not reach 50% in most cases. This situation constitutes an unfavorable environment, detrimental to the occurrence of teenage pregnancies in schools in Togo.

Keywords: Attitude, Knowledge, College, Student, Intervention, Sexuality.

Introduction

De nos jours en Afrique, le commun des mortels et même beaucoup de scientifiques estiment, à tort, que les adolescents.es⁵ maîtrisent tout sur la sexualité. Cela est devenu

⁵ L'adolescence est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2013) comme « la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte,

redondant dans les conversations et dans les discussions quotidiennes des familles et dans le débat public. Cependant, ces adolescents supposés maîtriser tout sur la sexualité détiennent-ils les données/informations scientifiques pertinentes dont l'usage est susceptible de les aider à se protéger contre les conséquences néfastes d'une vie sexuelle trop précoce ?

La réponse à cette question est rarement discutée au sein des familles. En effet, s'il y a une question particulièrement préoccupante pour la cible adolescente, c'est bien celle de la non maîtrise de la sexualité par les adolescents.es et la problématique des grossesses précoces dont ces derniers sont fréquemment victimes. Cette non maîtrise de la sexualité par les adolescents engendre des conséquences assez néfastes parmi lesquelles figure la grossesse non prévue. Selon L. Dubrisay et C. Jeannin (1946, p.3), « *la grossesse est l'état qui commence lors de la fusion du spermatozoïde avec l'ovule, et prend fin avec l'expulsion ou l'extraction du produit de conception* ». L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime qu'environ 16 millions de jeunes filles de 15-19 ans accouchent chaque année dans le monde (OMS, 2012).

En Afrique de l'Ouest où l'on enregistre 200 naissances pour 1000 adolescentes (UNICEF, 2015), les premières maternités interviennent le plus souvent à une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte établie entre 10 et 19 ans par les Nations Unies. Ce phénomène touche plusieurs pays en Afrique occidentale en l'occurrence le Sénégal, et le Togo pour ne citer que ceux-là. A titre d'exemple, concernant le Sénégal, malgré que l'enquête démographique de santé EDS (2010-2011) ait révélé que les adolescentes de 15 à 19 ans constituent 22 % de l'ensemble des femmes en âge de procréer et qu'elles contribuent pour près de 10 % à la fécondité totale des femmes, il a été dénombré dans les établissements scolaires, 1971 grossesses au cours des années scolaires 2010-2011, 2012-2013 et 2013-2014. Il s'agit de grossesses qui concernent l'intervalle d'âge entre 13 ans et 19 ans (UNFPA, 2015, p.7). En Côte d'Ivoire, G. B. Dagnogo (2014, p.136) cite le rapport du Ministère de l'Education Nationale qui fait état de l'existence de 5076 cas de grossesses dont près d'un millier (précisément 916 cas) pour la seule classe de CM2 au titre de l'année académique 2012-2013.

Au Togo, pays où est menée la présente recherche, malgré que le taux net de scolarisation soit passé de 82,9%, entre 2011 et 2012, à 93,8% en 2017 (R4D, Universalia, 2019), et un indice de parité de genre assez proche de 1, les adolescentes ne constituent pas moins de 21 % des femmes en âge de procréer et contribuent pour 14 % à leur fécondité totale. Une proportion de 28 % des filles de 15-19 ans ont déjà

entre les âges de 10 et 19 ans ». OMS, "Santé de l'adolescent", http://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/adolescence/fr/ 2013

⁵OMS, «Adolescents: risques sanitaires et solutions » <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescents-health-risks-and-solutions> document consulté le 31 Juillet 2018 (mis à jour le 5 février 2018).

commencé leur vie féconde ; 23 % ont déjà eu au moins un enfant et 5 % sont enceintes pour la première fois (EDST-3, 2014). Le taux de grossesses enregistré dans l'ensemble des établissements scolaires du pays ne cesse de croître. D'après la Direction de l'Éducation Nationale (2017)⁶, les chiffres officiels indiquent 5345 cas de grossesses en milieu scolaire entre 2009 et 2012. L'année scolaire 2010-2011 a enregistré à elle seule, 1838 cas. Le taux de grossesses précoces en milieu scolaire est resté élevé. 1.222 cas ont été enregistrés entre septembre 2020 et mars 2021⁷.

De nombreux facteurs ont été avancés cependant par des chercheurs pour expliquer les causes et les déterminants du phénomène des grossesses des adolescentes. Ils peuvent se regrouper en plusieurs catégories : des facteurs psychologiques (crise de l'adolescence, influence des pairs) et socioéconomiques (pauvreté des filles et de leur ménage, irresponsabilité parentale) (Nolwen Henaff, Marie-France Lange et J-Y. Martin, 2009, D. F. Gbikpi Benissan, 2007, UNFPA, 2014, B. Rwezaura, 1994, UNICEF, 2016, URD, 2019, J-P Kouakou Bah et A. T. Konan Epse Kouadio, 2018, D. E. K.D. Akakpo-Ahiany 2019). Il nous faut à propos rappeler que les conséquences des grossesses précoces se manifestent notamment sur plusieurs plans à savoir, les plans scolaire, sanitaire et social. Sur le plan scolaire, on relève l'échec et l'abandon scolaire. Du point de vue de D.E.K.D. Akakpo-Ahiany, 2019, p.482),

Les grossesses précoces en milieu scolaire provoquent un bouleversement dans le processus éducatif visant la formation des cadres féminins et masculins susceptibles de conduire le développement des Etats africains. Ce bouleversement peut être selon les cas, momentané ou provisoire (au cas où la jeune fille reprend l'école après son accouchement), ou au pire des cas, définitif (au cas où il conduit aux échecs et aux abandons scolaires).

Sur le plan économique, les investissements des parents deviennent le plus souvent non rentables, et on assiste à l'accroissement des charges des parents. Sur le plan social, les conséquences se traduisent par la stigmatisation, le rejet par les parents, le mariage forcé, le risque de suicide et le risque d'abandon de l'enfant accouché. Enfin sur le plan sanitaire, les conséquences concernent les risques de décès de la mère, d'avortement, de fausse couche, de fistule obstétricale de la mère, etc.

A travers les variables en lien avec le niveau de connaissance des élèves sur la sexualité, leur accès aux méthodes contraceptives et aux services de santé reproductive, il est possible de comprendre que les grossesses précoces en milieu scolaire ne soient pas uniquement le fait des déterminants socioculturels (les violences basées sur le genre dont les mariages précoces qui engendrent des grossesses précoces). A propos des violences sexistes dont sont régulièrement victimes les filles, C. Mosconi (2014) écrit que le tandem dominants-dominés est aussi à l'origine du sexisme qui représente pour les individus de sexe féminin, ce que le racisme représente pour les individus issus d'origines géographiques différentes. Les données quantitatives alarmantes évoquées un peu plus haut, décrivent pourtant bien la manière dont le phénomène des grossesses précoces en milieu scolaire est potentiellement

⁶ <http://togo-online.co.uk/togo/taux-de-grossesse-etablissements-scolaires-togo-va-crescendo/>

⁷ <https://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Societe/Toujours-trop-de-grossesses-precoces>

réducteur des chances de réussite scolaire et sociale des adolescents et des adolescentes. Elles indiquent également que la sexualité est mal vécue par les adolescents de manière générale, et que ces derniers en subissent de lourdes conséquences.

Peu nombreuses sont les investigations scientifiques qui tentent de déterminer le niveau de connaissance des adolescentes de manière générale, et celui des élèves en particulier sur des questions spécifiques touchant aux notions de sexualité, de grossesse, de méthodes contraceptives etc... Or, comment un médecin peut-il traiter un mal sans recueillir les perceptions des malades qui en sont victimes ? De même, le sociologue, spécialiste traitant des maux de la société, ne saurait analyser un phénomène social sans cerner au préalable les perceptions et les représentations sociales des cibles qui en sont concernées. C'est dans ce sens que la recherche sur le niveau de connaissances des adolescents sur la sexualité, les grossesses et les méthodes contraceptives semble être d'une importance capitale et mérite d'être suffisamment documentée en Afrique.

Pour le cas du Togo, il est judicieux de se poser la question suivante : quel est le niveau de connaissance des adolescent(e)s élèves sur les notions de sexualité et de grossesse ? L'objectif spécifique visé par cette recherche consiste à cerner le niveau de connaissance des élèves sur les notions de sexualité et de grossesse. L'hypothèse s'inscrit autour de l'idée selon laquelle, le niveau de connaissance des adolescents (spécifiquement celui des adolescents élèves) sur les questions de sexualité et des grossesses reste encore insuffisant en dépit des initiatives prises par l'Etat et les organisations de la société civile pour réduire l'ampleur des grossesses précoces en milieu scolaire.

Cet article émane des résultats de l'étude de base d'un projet intitulé : « Approches multifonctionnelles pour réduire les grossesses précoces dans les Collèges au Togo ». Il s'agit d'une recherche-action financée par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada (en 2018) en partenariat avec l'Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial (ATBEF), acteur de l'intervention et l'Unité de Recherche Démographique (URD), l'institut de recherche.

1. Méthodologie

1.1. Matériel de collecte de données

La méthodologie de cet article repose sur une démarche d'analyse et de synthèse des données qualitatives et quantitatives recueillies à partir de l'étude de base du projet cité plus haut. Le projet en question a été mis en œuvre avec un procédé de recherche quasi-expérimental décliné en pré-test et en test final avec groupe-témoin. Ainsi, cette collecte s'est déroulée dans quatre régions (Maritime, Plateaux, Kara et Savanes) sur les cinq que compte le pays. Le tableau suivant montre d'ailleurs les détails relatifs au nombre d'élèves enquêtés par région.

Tableau I : Nombre d'établissements scolaires et effectifs d'élèves enquêtés par région

Régions	Nombre d'établissements scolaires touchés	Effectifs d'élèves enquêtés
Maritime	3	300
Plateaux	4	400
Kara	4	400
Savanes	4	400
Total	15	1500

Source : Rapport de l'enquête de base sur « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo », (URD, 2019).

Les proportions suivantes correspondent aux quotas d'élèves échantillonnés dans les différentes classes : Classe de 6^{ème} : 10% ; Classe de 5^{ème} : 50% ; Classe de 4^{ème} : 20% ; Classe de 3^{ème} : 20%. Le volet « *Quantitatif* » a permis de toucher un échantillon d'élèves estimé à 1500 élèves dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans (tous les deux sexes) dans les 15 collèges répartis dans quatre (4) régions du pays (Maritime (3 collèges) ; Plateaux (4 collèges) ; Kara (4 collèges) ; Savanes (4 collèges). Sur l'ensemble des 1500 élèves interrogés, on compte 996 filles et 504 garçons. Ainsi, les proportions suivantes correspondent aux quotas d'élèves échantillonnés dans les différentes classes : Classe de 6^{ème} : 10% ; Classe de 5^{ème} : 50% ; Classe de 4^{ème} : 20% ; Classe de 3^{ème} : 20%. Le volet « *Quantitatif* » a permis de toucher un échantillon d'élèves estimé à 1500 élèves dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans (tous les deux sexes) dans les 15 collèges répartis dans quatre (4) régions du pays (Maritime (3 collèges) ; Plateaux (4 collèges) ; Kara (4 collèges) ; Savanes (4 collèges). Sur l'ensemble des 1500 élèves interrogés, on compte 996 filles et 504 garçons. La collecte des données quantitatives a été réalisée avec des tablettes sur lesquelles les questionnaires ont été programmés et testés au cours de la formation et du pré-test de l'outil de collecte.

Du point de vue qualitatif, au total 23 entretiens de groupe ou focus-group (FG) et 49 Entretiens Individuels Approfondis (EIA) ont été réalisés. Dans les établissements scolaires, 10 EIA ont été réalisés auprès des enseignants et 23 FG avec les élèves. Dans les établissements scolaires, 10 EIA ont été réalisés auprès des enseignants et 23 FG avec les élèves. Dans la communauté : 10 EIA ont été réalisés avec les parents d'élèves, 13 avec les leaders communautaires et leaders religieux, 9 avec les Prestataires de Planning Familial (PF) et 7 avec les Agents de justice. Les entretiens qualitatifs ont été enregistrés sur des dictaphones et ont touché les principales cibles telles que les élèves, les parents d'élèves, les enseignants des CEG/lycées, les leaders communautaires et religieux, les agents de justice et les prestataires de planification familiale.

1.2 - Méthode de collecte et de traitement des données

Les données ont été collectées et traitées à l'aide de masques conçus avec le logiciel CsPro (Census and Survey Processing System). Le nettoyage/apurement et l'exploitation des données saisies ont été réalisés avec le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences). Ce type de données a été traité suivant deux étapes : le

traitement primaire et le traitement secondaire. Le but du premier est de produire des fichiers de données propres et apurés et le but du second est de produire des fichiers d'analyse des données et d'élaborer des tableaux et graphiques pour l'analyse. L'étude initiale dont les résultats sont exploités est une enquête de base et l'analyse des données s'est donc surtout intéressée aux aspects descriptifs en fournissant des analyses univariées et bivariées avec la production de fréquences, de graphiques et de tableaux croisés, permettant d'établir le niveau actuel des indicateurs nécessaires afin de pouvoir mesurer plus tard les progrès accomplis après la mise en œuvre des activités d'intervention prévues. Sur le plan qualitatif, les données d'entretiens individuels et de discussions de groupe ont été d'abord enregistrées sur des dictaphones puis transcrites en français. Ces transcriptions ont été vérifiées et une analyse de contenu de chacune d'elles a été réalisée en fonction des thématiques des canevas.

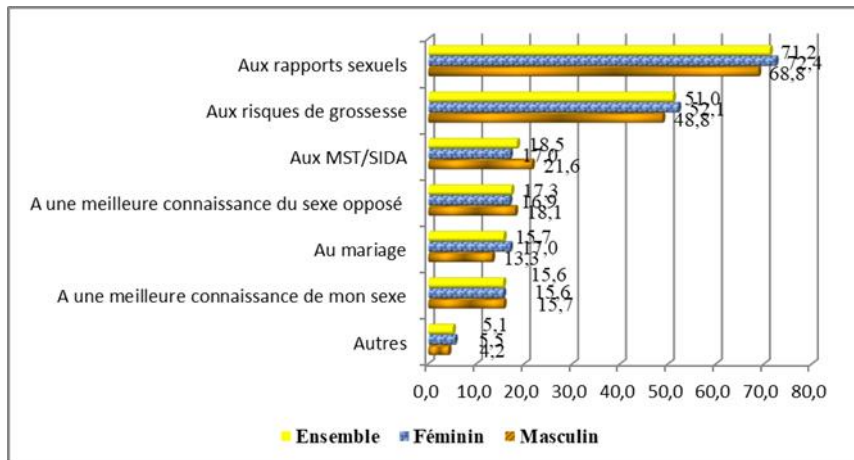
2. Résultats

Les résultats de cette recherche portent globalement sur les connaissances des élèves des régions Maritime, des Plateaux, de la Kara et des Savanes sur les notions importantes de sexualité, de grossesse et de méthodes contraceptives.

2.1. Connaissances de base des élèves en ce qui concerne les questions de sexualité

En vue de cerner les connaissances de base des élèves en matière de sexualité, il leur a été demandé de dire le facteur auquel ils pensent spontanément lorsqu'on parle de sexualité. Le graphique I. montre que la majorité des élèves pensent spontanément aux rapports sexuels (71,2%) et aux risques de grossesses (51 %).

Graphique 1 : Pourcentage par sexe des élèves ayant cité les facteurs auxquels ils pensent spontanément lorsqu'on parle de sexualité



Source : Rapport de l'enquête de base sur « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo », (URD, 2019).

Il est également cerné dans l'enquête de base, les formes de connaissances liées aux violences basées sur le Genre. C'est ainsi que lors du volet qualitatif, il a été demandé aux élèves de dire les formes de violences sexuelles que peuvent subir les filles et les

garçons. Les déclarations faites lors des entretiens de groupes ont permis de faire ressortir principalement les violences sexuelles comme formes de Violences Basées sur le Genre (VBG). Les violences à caractère sexuel prennent plusieurs formes, du harcèlement au viol. Les déclarations suivantes ont été faites à ce propos.

Les différentes formes de violences que peuvent subir les élèves à l'école sont les attouchements entre camarades de sexe opposé ; le harcèlement sexuel par le camarade de sexe opposé, le harcèlement par les enseignants. Par exemple certains enseignants font des avances aux filles et lorsqu'elles n'acceptent pas, ils les pénalisent en réduisant leurs notes de devoirs (Focus Group Mixte avec les Garçons et les Filles _AKEPE).

En classe, nous sommes trois dans le même banc, et lorsqu'on met une fille entre deux garçons, il y a certains garçons qui leur font des attouchements, tels que toucher les seins et d'autres parties sensibles. Même si elles ne veulent pas, ils continuent par le faire. Et lorsque la fille va chez le surveillant le signaler ; il prend l'affaire à la légère et il se marre en disant que nous aimons ça et que nous sommes en train de faire semblant chez lui » (Focus Group avec les Filles_GLEĬ).

2.2. Connaissances basées sur des acquis scolaires en matière de sexualité

Après avoir cerné les connaissances de base en matière de sexualité, cette recherche a su faire une évaluation des connaissances des élèves en ce qui concerne leurs acquis en matière de sexualité. Globalement, il ressort du tableau I que les élèves des deux sexes n'ont pas tout à fait une bonne connaissance de certains sujets relatifs à la sexualité, surtout en ce qui concerne les sujets tels que :

- la bonne connaissance des principaux signes de la puberté chez le garçon (17 % chez les garçons et 14 % chez les filles), la connaissance des principaux signes de la puberté chez la fille (19 % chez les garçons et 24 % chez les filles)⁸,
- la bonne connaissance relative à l'âge du garçon au début de la puberté (35 % des garçons chez les garçons et 34 % chez les filles),
- la bonne définition du concept de puberté (45 % chez les garçons et 41 % chez les filles).

C'est seulement au niveau de la bonne connaissance de l'âge auquel la fille a normalement sa première règle et de la bonne connaissance de la durée normale du cycle menstruel que la connaissance des filles est meilleure à celle des garçons comme le montrent les résultats ci-dessous :

- Bonne connaissance de l'âge auquel la fille a normalement ses premières règles (42 % chez les garçons et 56 % chez les filles)⁹
- Bonne connaissance de la durée normale du cycle menstruel chez une fille (48 % chez les garçons et 73 % chez les filles)¹⁰.

⁸ Il est important de signifier qu'il s'agit des résultats extrapolés à 6 signes pour les garçons et 5 signes pour les filles.

⁹ (z=5,12 et P<0,000)

¹⁰ (z=9,85 et p<0,000)

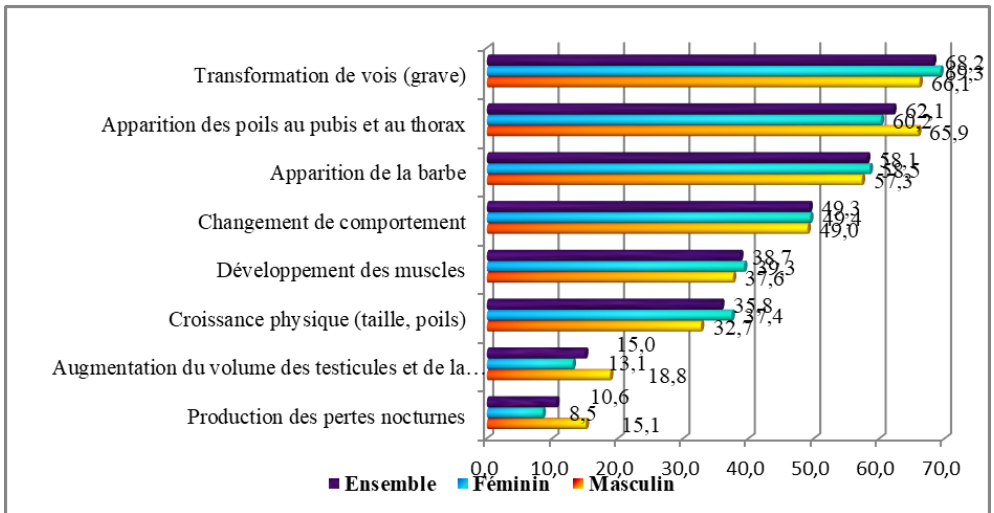
Tableau II : Effectif des élèves ayant une bonne connaissance de certains sujets relatifs à la sexualité

Types de connaissances	Classes								Ensemble	
	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Bonne connaissance de l'âge auquel la fille a normalement ses lères règles	22	36	103	300	36	113	50	109	211	558
Effectif	54	90	279	519	84	196	87	191	504	996
Bonne connaissance de la durée normale du cycle menstruel chez une fille	23	44	116	361	37	151	65	176	241	732
Effectif	54	90	279	519	84	196	87	191	504	996
Bonne définition du concept de puberté	18	30	127	223	41	75	40	81	226	409
Effectif	54	90	279	519	84	196	87	191	504	996
Bonne connaissance de l'âge du garçon au début de la puberté	14	27	82	158	23	46	26	58	145	289
Effectif	38	73	224	429	68	158	81	180	411	840
Bonne connaissance des principaux signes de la puberté chez le garçon	3	5	37	54	11	17	17	38	68	114
Effectif	38	73	224	429	68	158	80	180	410	840
Bonne connaissance de l'âge de la fille au début de la puberté	17	32	113	229	27	75	41	95	198	431
Effectif	38	73	224	429	68	158	81	180	411	840
Bonne connaissance des principaux signes de la puberté chez la fille	3	12	44	99	10	29	20	62	77	202
Effectif	38	73	224	429	68	158	80	180	410	840

Source : Rapport de l'enquête de base sur « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo », URD (2019).

Il a été ensuite demandé aux élèves de donner les principaux signes de la puberté chez le garçon. Les trois (03) principaux signes cités sont les suivants : la mutation vers la voix grave (68,2%), l'apparition des poils au pubis et à la poitrine (62,1%) et l'apparition de la barbe (58,1%) ; (Graphique 2).

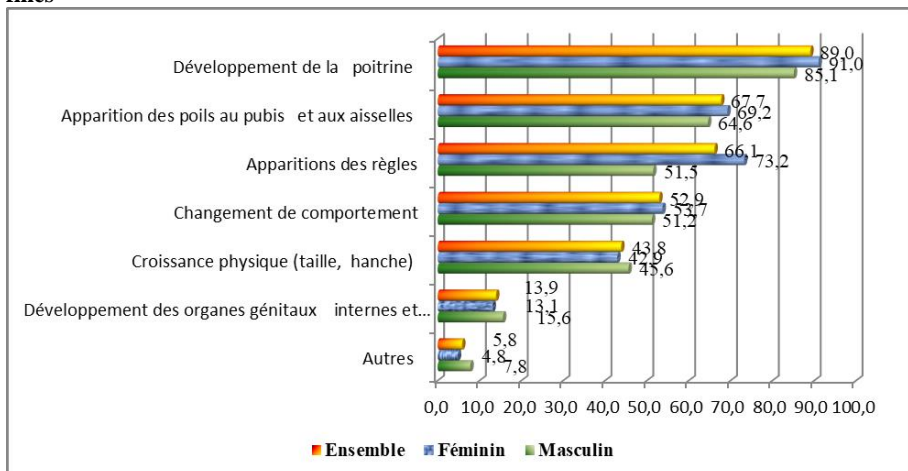
Graphique 2 : Pourcentage des élèves qui connaissent les principaux signes de la puberté chez les garçons par sexe



Source : Rapport de l'enquête de base sur « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo », URD (2019).

Mis à part la connaissance des élèves sur les principaux signes de la puberté chez les garçons, l'enquête de base a en outre essayé de faire ressortir le niveau de connaissance des principaux signes de la puberté chez la fille. Dans ce sens, il a été demandé aux élèves de citer les principaux signes de puberté chez les filles. Les résultats ont révélé les trois principaux signes suivants : le développement de la poitrine (89%), l'apparition des poils au pubis et aux aisselles (67,7%) et l'apparition des règles (66,1%) ; (Graphique 3).

Graphique 3: Pourcentage des élèves qui connaissent les principaux signes de la puberté chez les filles



Source : Rapport de l'enquête de base sur « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo », URD (2019).

Après avoir cerné les connaissances des élèves sur les principaux signes de la puberté chez les garçons et les filles, il a été également testé chez eux, les connaissances sur certains sujets relatifs aux grossesses. La mesure de cette connaissance sur les grossesses précoces chez les élèves est réalisée par rapport à la définition légale selon laquelle une grossesse précoce est celle qui survient quand l'adolescente n'a pas encore atteint la majorité légale qui est de 18 ans.

Ainsi, il ressort des résultats que certains élèves ont une bonne connaissance des sujets relatifs aux grossesses tels que :

- Les jours dans le cycle menstruel où une femme a le plus de chance de tomber enceinte (79% des garçons et 86% de filles) ;
- Le processus de la survenue de la grossesse chez une fille (76% chez les garçons et 76 % chez les filles) ;
- Le moment où une grossesse est considérée comme précoce (70% pour les garçons et 78 % pour les filles).

Contrairement à ces élèves, une seconde catégorie a une connaissance relativement moyenne de certains sujets sur les grossesses tels que le moment du cycle menstruel où l'ovule est produit chez une fille (31% pour les garçons et 38% pour les filles), le moment du cycle menstruel où une femme a plus de chances de tomber enceinte (26% chez les garçons et 38% chez les filles). Globalement, il faut comprendre que les élèves des deux sexes n'ont pas encore une très bonne connaissance sur l'ensemble des sujets relatifs aux grossesses (Tableau III).

Tableau III : Effectif des élèves ayant une bonne connaissance de certains sujets relatifs aux grossesses¹¹

Types de connaissances	Classes								Ensemble	
	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Les jours dans le cycle menstruel où une femme a le plus de chances de tomber enceinte	41	66	203	430	69	173	84	187	397	856
<i>Effectif</i>	54	90	279	519	84	196	87	191	504	996
Le moment du cycle menstruel où l'ovule est produit chez une fille	7	14	50	116	17	65	47	132	121	327
<i>Effectif</i>	41	66	203	430	69	173	84	187	397	856
Le moment du cycle menstruel où une femme a plus de chances de tomber enceinte	5	20	40	114	15	67	44	120	104	321

¹¹ Le lecteur pourra constater que le nombre total d'élèves qui a une bonne connaissance de certains sujets relatifs à la sexualité selon les régions ¹¹est de 996 par rapport à l'échantillon d'élèves enquêtés qui est de 1500 élèves. Les méthodes statistiques de traitement des données qui ont permis de mesurer ces connaissances des élèves sont précisées dans la méthodologie.

<i>Effectif</i>	41	66	203	430	69	173	84	187	397	856
Le processus de la survenue de la grossesse chez une fille	36	56	203	379	60	135	80	184	379	754
<i>Effectif</i>	54	90	279	519	84	196	87	191	504	996
Le moment où une grossesse est considérée comme précoce	31	63	191	389	59	161	70	164	351	777
<i>Effectif</i>	54	90	279	519	84	196	87	191	504	996

Source : Rapport de l'enquête de base sur « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo », URD (2019).

Les entretiens auprès des élèves ont permis de cerner leurs connaissances en ce qui concerne les grossesses précoces. Certains propos mettent en évidence le moment où une grossesse est considérée comme précoce et les jours dans le cycle menstruel où une femme a le plus de chances de tomber enceinte. Voici quelques-uns des propos tenus par les élèves :

On parle de grossesse précoce lorsque les filles de douze (12) à dix-huit (18) ans tombent enceintes. Notre professeur de SVT nous a dit que les filles commencent normalement leurs menstruations à l'âge de douze (12) ou treize (13) ans et que les grossesses survenues à ces âges sont qualifiées de grossesses précoces. Les filles doivent avoir au moins dix-huit (18) ans avant de tomber enceinte, parce qu'elles sont matures à cet âge (Focus Group Mixte avec les Garçons et les Filles DANYI).

Lorsqu'on parle de l'éducation sexuelle, moi je pense à l'appareil génital de l'homme et de la femme et aux rapports sexuels. Notre professeur d'SVT nous donne des cours sur ce sujet, il nous a dit par exemple qu'avant qu'une fille ne tombe enceinte, elle doit commencer d'abord à avoir ses règles. Et pour éviter une grossesse, elle doit compter ses jours de règles et éviter d'avoir des rapports sexuels lorsqu'elle est dans ces moments dangereux (Focus Group Mixte avec les Garçons et les Filles _OKOU).

2.3. Connaissances des méthodes contraceptives par les élèves

L'un des objectifs de cette recherche est d'évaluer les connaissances des élèves sur les méthodes contraceptives. Les résultats consignés dans le tableau III montrent que les élèves connaissent mieux le préservatif masculin (93 % pour les garçons et 90 % pour les filles) et le préservatif féminin (44 % pour les garçons et 48 % pour les filles) que toutes les autres méthodes contraceptives notamment les pilules (23 % pour les garçons et 33 % pour les filles), l'abstinence totale (26 % pour les garçons et 28 % pour les filles), l'abstinence périodique (11 % pour les garçons et 11 % pour les filles), les injectables (23 % pour les garçons et 38 % pour les filles), les implants (10 % pour les garçons et 14 % pour les filles), le coït interrompu (04 % pour les garçons et 7 % pour les filles), le DIU (2 % pour les garçons et 2 % pour les filles).

L'analyse selon les régions révèle en outre qu'à l'exception de la région de la Kara où la différence est très significative par rapport à la pilule (9% pour les garçons et 13 % pour les filles), il n'existe pas une différence significative entre les autres régions (Maritime, Plateaux, Savanes) en matière de connaissances des élèves sur les méthodes contraceptives telles que le DIU, les implants, les préservatifs.

Tableau IV : Répartition par sexe des élèves qui connaissent les méthodes contraceptives selon les régions ¹²

Méthodes contraceptives	Maritime		Plateaux		Kara		Savanes		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Pilule	36	83	43	149	12	32	18	51	109	315
DIU	4	4	2	5	2	7	0	1	8	17
Injectable	33	88	45	151	12	47	22	74	112	360
Implant	19	28	19	69	5	30	3	10	46	137
Stérilisation féminin/Ligature de trompes	1	2	2	3	0	3	0	1	3	9
Préservatif/Condom féminin	64	130	36	86	63	149	52	85	215	450
Spermicide	1	0	2	3	0	1	1	0	4	4
Abstinence périodique / Rythme	5	13	26	44	16	40	6	9	53	106
Allaitement / Aménorrhée post-partum	0	7	0	6	0	2	0	1	0	16
Diaphragme	0	2	0	1	0	0	0	0	0	3
Préservatif/condom masculin	90	178	123	239	123	214	115	216	451	847
Stérilisation masculine/Vasectomie	1	1	1	3	0	0	0	0	2	4
Coït interrompu/retrait	7	21	12	42	0	0	2	2	21	65
Abstinence totale	38	72	15	39	43	71	30	80	126	262
TOTAL	93	185	128	262	133	243	130	255	484	945

Source : Rapport de l'enquête de base sur « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo », URD (2019).

Les connaissances des méthodes contraceptives telles que le préservatif, la méthode du retrait et celle de la pilule sont confortées par les propos de certains élèves dans les discussions de groupe :

Quand on parle de l'éducation sexuelle, je pense à l'utilisation des préservatifs pour éviter les grossesses précoces et les maladies. Je pense aussi à l'utilisation des autres méthodes de planning familial comme le fémidon, le stérilet, la pilule, etc. » (Focus Group avec les Garçons_NAKI-EST).

À part l'utilisation des préservatifs, on nous a aussi appris la méthode de retrait ; c'est une méthode qui consiste à faire sortir le pénis à l'approche de l'éjaculation pour éjaculer hors du vagin. Cette méthode permet aussi d'éviter d'enceinter une fille » (Focus Group avec les Garçons_KPELE).

Le professeur de SVT, nous a dit que les filles qui ne veulent pas tomber enceintes, peuvent utiliser des pilules ou aller au centre de santé faire l'injection contraceptive. (Focus Group avec les Filles_GLEÏ).

3. Discussions

¹² Le lecteur pourra constater que le nombre total d'élèves qui connaissent les méthodes contraceptives selon les régions ¹²est de 945 par rapport à l'échantillon d'élèves enquêtés qui est de 1500 élèves. Les méthodes statistiques de traitement des données qui ont permis de mesurer ces connaissances des élèves sont précisées dans la méthodologie.

Les discussions abordent des aspects clés touchant d'abord à l'insuffisante recherche sur le niveau de connaissance ou de perception des adolescentes.es sur des questions touchant leur vie sexuelle.

Dans l'univers de la recherche, les principales données causales existantes mises régulièrement en avant pour comprendre la survenue des grossesses chez les adolescentes concernent surtout les facteurs socioculturels, socioéconomiques, ceux portant sur l'insuffisant accès des jeunes et adolescents aux méthodes contraceptives et la fourniture d'offres de services conviviaux spécifiques aux adolescents¹³.

L'analyse relative à la mesure du niveau de connaissance des adolescents.es sur des sujets liés à la sexualité peut être considérée comme une contribution au débat mené autour des travaux scientifiques sur les mécanismes de compréhension de la survenue des grossesses d'adolescentes en milieu scolaire et sur les moyens pour les prévenir, les réduire et dans le meilleur des cas, les éliminer. La présente contribution n'ambitionne pas de faire la démonstration de l'existence d'un lien statistique corrélatif entre la survenue des grossesses précoces d'élèves et leur niveau de connaissance. Les résultats donnent cependant une base de référence qui indique que les connaissances des élèves adolescents en ce qui concerne les questions relatives à la sexualité, aux grossesses précoces et aux méthodes contraceptives n'atteignent pas 50% dans chacun des trois domaines étudiés. Ils constituent également des repères intéressants qui illustrent que le niveau de connaissance des adolescents.es n'est pas totalement satisfaisant sur les questions de sexualité et qu'en conséquence, cette insuffisance constituerait un environnement favorable à la survenue des grossesses chez ces derniers. En revanche, ce constat évoque la nécessité d'une recherche visant à déterminer les liens statistiques corrélatifs entre les trois thématiques clés (sexualité, grossesses précoces, méthodes contraceptives) et la survenue des grossesses d'adolescentes.

Récemment, un nouveau regain d'intérêt de certains chercheurs de mettre en avant la variable « niveau de connaissance des adolescents.es » dans la compréhension du phénomène a été remarqué. A ce sujet, nous pouvons repérer quelques travaux menés en Occident et en Afrique. En France, dans les collèges Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) de la région du Rhône-Alpes par exemple, D. Berger et *al.* (2015) ont essayé de cerner le niveau de connaissances des élèves sur les questions de sexualité en leur posant la question suivante : « En trois mots, la sexualité, cela te fait penser à ? ». Dans les conclusions de leurs résultats, ils identifient que les représentations des élèves s'articulent autour de trois dimensions de la sexualité : les champs biomédical, psychoaffectif et social. La dimension psychoaffective de la sexualité tient la première place (43,3 %) dans les représentations des élèves. La dimension biologique n'arrive qu'en deuxième position (40,4 %). Quant à la dimension sociale, elle intervient pour 17 % seulement des réponses.

En Afrique, G. Vodiena Nsakala et al (2014) par exemple rapportent qu'en République Démocratique du Congo (RDC), en dépit des programmes d'Information, Éducation

¹³ Nous l'avons signalé dans l'introduction.

et Communication (IEC) prônant l'abstinence, la fidélité et l'usage des préservatifs, et appuyés ces dernières années par différentes organisations nationales et internationales, les données au sujet de la santé sexuelle et de la reproduction demeurent très préoccupantes. Ces chercheurs citent l'enquête nationale de surveillance comportementale et de prévalence du VIH menée en 2005 et 2006 dans leur pays pour dire que seulement 5 % des jeunes de 15-24 ans ont une connaissance complète sur la prévention du VIH et les questions de sexualité et qu'à peine 20 % ont eu recours au préservatif lors d'un rapport sexuel occasionnel durant les 12 derniers mois. Par ailleurs, les travaux menés par C Adohinzin et *al.* (2018) au Burkina Faso, ont permis de documenter qu'une proportion non négligeable des jeunes Burkinabés avaient des connaissances insuffisantes sur le VIH/Sida et les contraceptifs, ce qui les exposait à des grossesses non désirées. F. Wafo (2012) fait partie des chercheurs qui se sont intéressés à la compréhension du niveau de connaissances des adolescents sur la sexualité au Cameroun, ainsi qu'aux variables sociodémographiques afférentes. Il établit le constat suivant :

Les filles comme les garçons estiment majoritairement avoir peu d'informations sur la sexualité (59,9%, $p=0,403$). Ce manque d'information n'est ni influencé par le groupe ethnique ($p=0,414$) ni par la religion ($p=0,980$) et encore moins par le niveau d'études des parents. Toutefois, l'âge des élèves a une influence significative sur leur niveau de connaissance en matière de sexualité. Plus l'élève est âgé, meilleure est sa perception de son niveau d'information en matière de sexualité. (P inférieur à 0,001, $V=0,101$). Même si elle est faible, la classe fréquentée par l'élève a également une influence sur son niveau d'information en matière de sexualité (p inférieur à 0,001 et $V = 0,081$). Ainsi, les élèves de la classe de quatrième ont plus tendance que les élèves de la classe de troisième à estimer avoir peu d'informations sur la sexualité. (F. Wafo, 2012, p.182).

La plupart de ces recherches scientifiques ont été menées avec des approches quantitatives. Notre contribution a l'avantage de présenter, plutôt avec une approche méthodologique mixte (quantitative et qualitative), les mêmes constats sur le déficit dans les connaissances des adolescentes sur les questions de sexualité.

En sociologie, la recherche sur les perceptions et les connaissances des adolescents.es par rapport aux questions relatives à la sexualité rentre fondamentalement dans l'analyse des représentations individuelles et collectives du fait social. Cette recherche a donc une grande valeur ajoutée d'un point de vue sociologique. Dans ce sens, les connaissances et les perceptions des adolescents.es élèves sur les questions liées à la sexualité, aux grossesses précoces et aux méthodes contraceptives, font partie d'un ensemble de données plus ou moins documentées sur leurs représentations sociales du phénomène des grossesses d'adolescentes et sur celui de la sexualité de manière générale. A propos des études sur les représentations sociales, G. Lo Monaco et al (2016, p. 39) rappellent les réflexions ci-après du sociologue français E Durkheim qui propose de considérer la représentation de la réalité et non sur la réalité elle-même. Selon lui, la réalité devient secondaire d'une certaine manière. Il propose la notion de représentations collectives en considérant qu'il y a des représentations qui sont partagées par tout le monde, donc collectivement, du simple fait de l'appartenance des individus à une société donnée.

En sociologie de l'éducation, la présente recherche montrant que les connaissances des adolescents.es ne sont pas tout à fait bonnes, vient renforcer le vieux débat des critiques sur la démocratisation de l'école contemporaine en ce sens que la sexualité mal vécue par les adolescents génère des défis liés à l'échec, à l'abandon scolaire et aux redoublements pour l'école nouvelle. Déjà, les « critiques » dont l'école fait l'objet depuis les années 1960 en France permettent de comprendre combien elle demeure encore inégalitaire de nos jours, d'autant plus que les grossesses des adolescentes ne constituent pas, à tous points de vue, un facteur assurant à ces dernières, une réussite scolaire. Les conditions antérieures et postérieures à l'accouchement ne garantissant pas toujours la poursuite et l'achèvement du cursus académique ou la formation professionnelle. A partir du moment où les grossesses précoces favorisent une rupture temporelle ou définitive dans le processus éducatif des garçons et des filles, mais surtout dans celui des filles, la réussite scolaire devient problématique, ou autrement, elle devient différentielle. Selon X. Nau (2011, p.47), « les inégalités de performances scolaires entre les élèves sont aussi étroitement associées au genre ». En réalité,

L'analyse des inégalités scolaires constitue la base des études sociologiques sur l'école. C'est dès le début des années 1960 que les théories dites « critiques » s'intéressent aux inégalités scolaires : l'école n'est plus perçue sous le seul angle de son utilité sociale (de socialisation, d'intégration sociale, d'équilibre et d'adéquation des chances scolaires, d'accroissement de la productivité marginale due à l'éducation). L'école est dorénavant analysée dans son rôle de reproduction des inégalités (M-F Lange, 1998 cité par M-F Lange 2000, p.3).

Enfin, le fait que les connaissances des élèves adolescents.es ne soient pas tout à fait bonnes constitue un indicateur prouvant que des actions doivent être menées pour améliorer ces connaissances chez ces derniers en vue de prévenir et lutter contre les grossesses précoces en milieu scolaire. Les résultats viennent de nouveau conforter l'hypothèse que le niveau de connaissance des adolescents (spécifiquement celui des adolescents élèves) sur les questions de sexualité et des grossesses reste encore insuffisant en dépit des initiatives prises par l'Etat et les organisations de la société civile pour réduire l'ampleur des grossesses précoces en milieu scolaire. Elle conforte, par ricochet, la thèse du recours à une Education Sexuelle Complète ou une Education Complète à la Sexualité au bénéfice des jeunes et adolescents non seulement au Togo mais également dans la plupart des pays de la sous-région ouest-africaine. La formation à l'Education Sexuelle Complète (ESC) des adolescents et des adolescentes constitue en ce sens un important mécanisme susceptible de développer un leadership transformationnel chez les élèves (filles et garçons). Ce leadership transformationnel, qui est le résultat final escompté de cette éducation, passe par le discernement par les adolescents, de toute situation susceptibles de les conduire aux grossesses non programmés ou non désirées, et surtout leur capacité de décision à repousser volontairement leur premier rapport sexuel à plus tard ou à utiliser systématiquement l'une des méthodes contraceptives, ceci, grâce aux bonnes connaissances sur la sexualité qu'ils auraient acquises au cours du renforcement de leurs capacités.

Conclusion

L'objectif de la présente recherche est de cerner les connaissances des élèves sur les thématiques liées aux grossesses, aux méthodes contraceptives et aux questions de

sexualité de manière globale. L'approche méthodologique du projet est à la fois quantitative et qualitative de même que les techniques d'analyse des corpus ressortis. La recherche a abouti globalement à un résultat particulier qui fait ressortir l'insuffisance de connaissances chez les élèves dans les domaines précités. Ce niveau de connaissance insuffisant des jeunes scolarisés du Togo ne constitue pas un facteur renforçant leur résilience quant à la survenue des grossesses précoces en milieu scolaire. Au contraire, il indique que leur niveau de vulnérabilité dans le domaine de la maîtrise des questions de sexualité, de grossesse et de méthodes contraceptives est grandissant au regard de leur niveau de connaissance non encore exact sur ces questions.

Références bibliographiques

- ADOHINZIN C, MEDA N, OUÉDRAOGO G. Anicet, BELEM AM Gaston, Sombié I, Berthé A, et al., 2016, « Connaissances et attitudes des jeunes de Bobo-Dioulasso en matière de prévention du VIH et de la grossesse non désirée ». In Santé Publique; Vol, 28 N°4, pp525-534.
- AKAKPO-AHIANYO Digo Enyota Kofitsè, 2019, « Déterminants socioéconomiques des grossesses précoces dans les Collèges des régions Maritime, Plateaux, Kara et Savanes au Togo », *Dezan*, N° 016, Juin 2019, pp 455-487.
- AMOUZOU Esse Aziagbede, 2008, *Les handicapés à la scolarisation de la jeune fille en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- ANSD, 2011, Enquête démographique de santé à indicateurs multiples (EDS-MICS), Rapport final, 520 p. République du Sénégal.
- BERGER Dominique, ROCHIGNEUX Jean-Claude, SANDIE Bernard, MORAND Josette, MOUGNIOTTE Alain, 2015, « Éducation à la sexualité : conceptions des élèves de 4e et 3e en collège et SEGPA » in Santé Publique, Vol. 27, N°1, pp 17-26.
- BIDWELL Charles, 1965, « The school as a formal organization » in Marsch James G., *Handbook of organizations*, Rand Mac Nally and Company, Chicago
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude., 1970, *La reproduction*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1980, *La distinction*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Coll. « Le sens commun », Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1970, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Coll. « Le sens commun », Paris, Les Éditions de Minuit
- BEGHIN Douchan, CUEPPENS Claudine, LUCET Catherine, PIETTE Danielle, MASUY-STROOBANT Godelieve, SASSE André, 2006, « Adolescentes : sexualité et santé de la reproduction. Etat des lieux en Wallonie et à Bruxelles », Bruxelles.
- BERREWARTS Joëlle, NOIRHOMME-RENARD Florence, 2006, « Les grossesses à l'adolescence : quels sont les facteurs explicatifs identifiés dans la littérature ? » UCL- RESO, Référence : Dossier technique 06-40, Unité d'Éducation pour la Santé de l'École de Santé Publique-Centre « Recherche en

- systèmes de santé de l'Université Catholique de Louvain, Bruxelles. 43p.
Disponible sur : [<https://cdn.uclouvain.be/public>].
- COLLET Isabelle, 2012, « Faux-semblants et débats autour du genre et de l'égalité en éducation et formation ». *Recherche et formation*, n° 70.
- COLLET Isabelle, 2016, « Former les enseignant-e-s à une pédagogie de l'égalité ». *Le français aujourd'hui*, n° 193, pp. 111-126.
- DAGNOGO Gnére Blama, 2014, « Les grossesses en milieu scolaire au prisme de la communication pour le changement de comportement : l'exemple du Lycée moderne de Tengrela en Côte d'Ivoire », *Revue du CAMES*, Vol. 1, No 3.
- DESLANDES Rollande et CLOUTIER Richard, 2005, « Pratiques parentales et réussite scolaire en fonction de la structure familiale et du genre des adolescents » in *Revue française de pédagogie*, 151 p.
- DUBRISAY Louis Jeannin Cyrille, 1946, *Précis d'accouchement*, Librairie Lamarre, Paris, 889p.
- EDUSCOL, 2008, *L'éducation à la sexualité, Guide d'intervention pour les collèges et les lycées*. (S.I.), MEN.
- EDST II, 1998, Deuxième Enquête Démographique et de Santé du Togo, DGSCN, URD et MACRO Int., Rapport principal, Lomé, 1998, 287p.
- EDST III, 2015, Troisième Enquête Démographique et de Santé du Togo, DGSCN et MACRO Int., Rapport principal, Lomé, 2015, 529p.
- GBIKPI BENISSAN Date Fodio François, 2007, « Le comportement scolaire des filles et des garçons au Togo de 1955 à 2004 », *Revue du CAMES-Nouvelle Série B, Volume 008, N°1* (1er semestre).
- HARMAND Noëlle, 2013, *Le management au féminin, les femmes et le leadership*, Université de Reims, Rapport de recherche Master 2. Management des entreprises de l'économie sociale. 93p.
- KANE Hélène, BI VROH Joseph Bénié, FOND-HARMANT Laurence, 2018, « Quelle éducation à la sexualité pour la santé des jeunes en Afrique ? » in *Santé Publique*, Vol 3, N°30, pp295-296.
- KOUAKOU BAH Jean-Pierre et KONAN Amoumé Thérèse Epse KOUADIO, 2018, « Facteurs déterminants et répercussions des grossesses précoces en milieu scolaire ivoirien », *International Journal of Advanced Education*, Volume 3; Issue 1; January 2018; Page No. 47-53, ISSN: 2455-5746. Disponible sur <http://www.alleducationjournal.com>
- LANGE Marie-France, 2000, *Inégalités scolaires et relations de genre en Afrique : le droit à l'éducation des filles en question*, École nationale supérieure des statistiques et d'économie appliquée (ENSEA), Abidjan, 24-30 septembre 2000
- MAROY Christian, 2007, « L'école à la lumière de la sociologie des organisations », *Les cahiers de recherche en Education et Formation*, GIRSEF/Université de Louvain, N° 56, 26 p.
- MASS M. B, 1985, *Leadership and performance beyond expectations*, New York, Free Press.
- MINISTERE DE LA SANTE, MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ALPHABETISATION, MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE, 2015, *Programme National de Lutte contre les Grossesses et Mariages chez les*

- Adolescentes en milieux scolaire et extrascolaire au Togo 2015-2019*, Lomé, 64p.
- MOSCONI Nicole, 2010, Entretien avec Christine Delphy. Classer, dominer. Qui sont les « autres » ? *Travail, genre et sociétés*, (23), 225-229.
- NOLWEN Henaff., LANGE Marie-France et MARTIN Jean-Yves, 2009, « Revisiter les relations entre pauvreté et éducation » in *Revue Française de Socio-Économie* /1 (n° 3), p 187-194.
- PNLS-RDC, 2006, Programme National Multisectoriel de lutte contre le Sida, RDC. *L'enquête de surveillance comportementale et de séroprévalence en République Démocratique du Congo, Tome 1 et 2* ; 2005-6.
- UNFPA, 2015, *Etude sur les grossesses précoces en milieu scolaire au Sénégal*, Sous la coordination de Mamadou Khouma, 115p.
- UNFPA, 2016, *L'éducation complète à la sexualité, Éléments clés pour une mise en œuvre et mise à l'échelle en Afrique de l'Ouest et du Centre, Les leçons tirées et pratiques prometteuses issues de quatre pays*. Avec l'appui financier du Fonds Français MUSKOZA, 80p.
- URD, 2018, *Rapport définitif de l'étude de base du projet « Les approches multisectorielles pour prévenir les grossesses précoces dans les collèges au Togo P_PGP-C/2018*, Lomé, 168 p.
- VODIENA NSAKALA Gabriel, COPPIETERS Yves, KALAMBAYI KAYEMBE Patrick, 2014, « *An innovative approach to using both cellphones and the radio to identify young people sexual concerns in Kinshasa, Democratic Republic of Congo* », Archives of Public Health, Vol/1.
- WAFO François, 2012, *Problématique d'une éducation à la sexualité en milieu scolaire dans les pays d'Afrique subsaharienne : l'exemple du Cameroun*, Clermont-Ferrand II, Université Blaise Pascal, 367p. Thèse de Doctorat en sciences de l'éducation.

LA COVID-19, UN RÉGULATEUR IMPRÉVU DES PRATIQUES SOCIALES AU CAMEROUN ? UNE ANALYSE RÉFLEXIVE À PARTIR DES SECTEURS DU TRANSPORT ET DE L'ÉDUCATION

Estelle ETOH EKWONENG

Université de Douala, Cameroun, estelleetoh@gmail.com

Martin Raymond Willy MBOG IBOCK

Université de Douala, Cameroun, ibock_martin@yahoo.fr

Résumé

La lutte contre la Covid-19 provoque un revirement dans les secteurs du transport et de l'éducation au Cameroun. Cette recherche ambitionne de montrer comment la limitation du nombre de personnes dans les lieux publics régule les pratiques sociales dissidentes observées dans les domaines de l'éducation et des transports. Cet objectif invite à une problématisation du changement des *lignes de conduites habituelles* engendré par la Covid-19 dans ces domaines. Afin de donner corps à cette interrogation, l'on mobilise une approche empirique combinant les données quantitatives et qualitatives. En recourant à la sociologie complexe de l'action organisée des comportements, l'on démontre que les mesures barrières à la maladie viennent rétablir l'ordre dans des systèmes éducatifs et de transport en proie à des problèmes de sureffectifs et de surcharge. *In fine*, la Covid-19, à travers la mise en œuvre de ses mesures barrières, apparaît comme un régulateur de ces pratiques sociales dissidentes.

Mots-clés : Covid-19 ; régulateur ; éducation ; transport ; action organisée ; comportement, Cameroun.

Abstract:

The transport and education sectors are experiencing a reversal in their behavioral system and social practice, due to the fight against COVID-19. In Cameroon. This research aims to show how limiting the number of people in public places, regulate social practices. Such an objective invites a problematization of the change of *habitus* or usual lines of conduct generated by Covid-19 in those sectors. In order to give substance to this question, we lay the foundations of an empirical approach mobilizing quantitative and qualitative data. By resorting to the complex sociology of the organized action of behaviours, we demonstrate that Covid-19 barrier measures come to restore order in educational and transport systems that are plagued by problems of overstaffing and overload. *In fine*, Covid-19, through the implementation of its barrier measures, appears to be a regulator of these dissident social practices.

Keywords: COVID-19; regulator; education; transport; organized action; behavior, Cameroon.

Introduction

Dans leur ouvrage *Gérer les grandes crises, Sanitaires, Écologiques, Politiques et Économiques*, L. Crocq, S. Huberson et B. Vraie (2009, p. 89) font remarquer que les

grandes crises, à l’instar de la Covid-19 ont toujours été des catalyseurs de changements sociétaux. Dans la même perspective, les doctrines proclamant à des degrés divers un ordre dans le désordre et un désordre dans l’ordre (E. Morin, 1990, p. 44) mettent au-devant de la scène un monde généralement présenté de manière artificielle et trompeuse. Ce monde serait plutôt déterminé par des événements extraordinaires et imprévus, mais dont le caractère surprenant génère une auto-régulation de la pratique ou de l’attitude sociale qui oscille entre dé/ré-construction (Idem, p. 45). En rejoignant les axiomes développés en 2007 par le probabiliste, essayiste et philosophe libano-américain N. N. Taleb (2007, p. 90) dans son essai : *Le Cygne noir : La puissance de l’imprévisible*, l’on comprendrait mieux l’impact de l’imprévisible qui dessine rétrospectivement le fil d’Ariane de l’imprévu prévisible du comportement.

Intelligibiliser la Covid-19 en tant que régulateur imprévu du comportement social au Cameroun constitue un objet de recherche récent chez les chercheurs au Cameroun. C’est donc à juste titre qu’on y compte peu d’écrits et peu de projets qui placent celle-ci au centre de cette préoccupation sociale. Si la majorité de ces travaux (C. Bonono-Momnougui, Oscar Kuikeu, F. Azeng, Abba Bilguissou, S. Donfack et J. E. Bien A Ngon, N. M’bouna Natacha et enfin Cl. Anega Akoa) explore l’univers des analyses statistiques et cartographiques des résultats, d’autres sont organisés autour de réflexions conjoncturelles visant à expliquer les physionomies de l’épreuve socio-économique de la Covid-19. Une autre catégorie (F. Okah Efogo, C. M.-F. Okah Atenga, Gilles Celestin Etoundi Eloundou, Viviane Ondoua Biwolé, S. P. Mougou Mbenda, A. R. Meyong Abath, R. N. Eva’ah, S. Hervey Mvele, J. P. Mbenda et D. G. Manga Essama) s’est intéressée à l’analyse-diagnostique de l’organisation confinée en raison de la Covid-19. Ces travaux mettent l’accent sur l’épidémiologie et l’organisation du confinement. A la lecture de ces analyses, on peut parvenir à deux conclusions relatives l’une aux généralisations élaborées, qui ne rendent pas compte de la complexité des phénomènes comportementaux étudiés et, l’autre, aux dialogues macrosociologiques de l’impact économique de la Covid-19. Néanmoins, une minorité de travaux effleure cette question. C’est le cas d’A. D. Biboum et Aymard Landry Essono (2020, p. 49), qui partent du postulat selon lequel la crise sanitaire de la Covid-19 a profondément modifié le paysage de comportements sociaux. Partant de là, ils s’interrogent sur « l’organisation apprenante » de ce qui va changer à partir des expérimentations vécues dans la trajectoire de crise. À partir des données sociales, ils explicitent le débat sur les leçons à tirer de cette expérience vécue durant un premier semestre 2020 profondément perturbé par la crise vécue par plusieurs secteurs d’activité et sur les impacts durables sur la *praxis* sociale. Pour analyser plus en profondeur ce « dispositif cognitif » de stabilisation des contextes de « régularisation » et d’harmonisation du comportement humain, P. L. Tene Mbimi et J. M. Olinga (2020, p. 187) analysent le rôle catalyseur que pourrait jouer la crise en cours de la Covid-19 dans l’amélioration des politiques publiques organisant le secteur des transports au Cameroun. Selon ces auteurs, le secteur des transports, tous segments confondus est de loin la principale cible de la limitation de la propagation de la pandémie, avec une part relative de 54% des mesures d’endiguements édictées. Ces mesures ont toutefois permis d’entériner le constat selon lequel ce secteur est

structurant et l'un des plus dynamiques de l'économie nationale. Du point de vue des choix de lecture des faits, on remarquera que la perspective adoptée par P. L. Tene Mbimi et J. M. Olinga emprunte davantage à la chronique socio-politique qu'à l'enquête sociologique. L'exploration des contraintes de situation au cœur desquelles se déroule le jeu politique ne structure pas véritablement le système explicatif. Bien qu'intéressants à plus d'un titre, ces travaux ne prennent pas suffisamment en considération les effets des mesures barrières sur les pratiques sociales en cours dans les secteurs des transports et de l'éducation. De surcroît, ils sont muets sur les pratiques sociales que la maladie est venue réguler.

Cet article entend rendre compte de la dialectique complexe (E. Morin, 1972, p. 188) des situations sociales régularisées par la Covid-19 qui modifie les systèmes de comportements sociaux (humains) camerounais à partir d'un va-et-vient (Idem, p. 189) dialectique entre le génératif du comportement social et le phénoménal qui est le Covid-19 perçu comme régulateur imprévu.

Pour une meilleure compréhension des développements appelés à suivre, il convient de se débarrasser de « l'épistémologie molle » (M. Messu, 1993, p. 45) qui semble prévaloir dans le lexique des sciences sociales en précisant le sens des termes que l'on mobilise.

Bien que polysémique et incertaine, la notion de *régulateur imprévu* peut se définir à partir de trois dimensions. Tout d'abord, la dimension procédurale qui consiste à prendre certaines hypothèses, tenues pour allant de soi, comme base d'inférence et d'action, ou à se référer au jugement attendu de tout un chacun pour former son propre jugement. C'est donc dire que la dimension procédurale fait prévaloir « les comportements confirmationnistes » (L. Quéré, 1993, p. 26) permettant de valider des conjectures en offrant ainsi des formes standard de résolution des problèmes à travers lesquels on modèle, par analogie, les réponses aux nouvelles situations. Ensuite, la dimension substantielle qui renvoie aux « jugements de convention » à l'origine « de représentations collectives » qui apparaissent aux agents sous une forme objectivée, extériorisée, alors qu'elles sont le pur produit de leurs interactions et des procédures qu'ils y appliquent. Et enfin dans sa dimension finaliste, cybernétique des systèmes sociaux, on trouve la marque de référence sociologique, sous des formes finalistes directes, chez des disciples de Durkheim comme Robert Ezra Park (1974, p. 321), avec sa notion de « but (social) commun », ou chez Edward Sorth Ross (1896, p. 519) et R. Pagès (1967, p. 207-221) avec « l'intérêt social », le « profit du groupe » et la « volonté de la société ».

Nul ne peut ignorer la parenté, clairement établie par la terminologie, entre le terme régulateur et celui de régulation. La régulation suppose l'existence d'une pratique ou d'un comportement anormal ou désordonné, et donc « susceptible d'être ordonné », selon les termes de B.-P. Lécuyer (1967, p.78). Désignée dans la langue anglo-saxonne sous l'expression « *social control* »¹⁴, la notion de « régulation sociale » est l'une des notions fondamentales de la sociologie. Elle désigne alors dans cette conception et selon B.-P. Lécuyer (1967, p.79) « le processus d'ensemble qui contribue, avec la

¹⁴ Voir E. Alsworth Ross, 1896, p. 519.

socialisation, à assurer le maintien et la permanence de la structure sociale ». La régulation renferme l'idée de « règle » qui, pour Jean Reynaud (1991, p. 121-126), est la définition d'une rationalité qui guide les décisions de l'acteur. Elle désigne et rend donc compte de la variété des échanges sociaux qui s'emboîtent, des différents niveaux de décision qu'il faut articuler, des relations entre des éléments hétérogènes qu'il faut coordonner, des ajustements entre de multiples actions qu'il faut faire. Dans ce sens, la Covid-19 apparaît comme le nouveau référentiel qui structure et guide l'action publique dans les domaines des transports et de l'éducation.

Notion tout aussi polysémique et problématique en raison de l'échelle d'explications, le comportement social ne relève pas du domaine des évidences. Emprunté jadis au champ de la psychologie sociale (M. Sherif et H. Cantril, 1945, p. 295-319 ; L. Doob, 1947, p. 135-156 ; MC. N. Quinn, 1946, p. 289-374) et coincé entre la sociologie et la finance, le concept-référentiel de comportement social dérive, semble-t-il, de l'esquisse chez Comte (1926, p. 43) d'une théorie de la régulation sociale, qui lui emprunte ses caractères essentiels : l'idée d'un système social préservé de la déviation et du désordre par une action subtile d'ordre psychologique plutôt que physique, omniprésente dans le système social et tendant à constituer ou reconstituer un état privilégié.

Cet article entend rendre compte de la dialectique complexe (E. Morin, 1972, p. 188) des situations sociales déclenchées par la Covid-19 qui modifie les systèmes de comportements sociaux (humains) (Idem, p. 189) camerounais à partir d'un va-et-vient dialectique entre le génératif du comportement social et le phénoménal qui est le Covid-19 perçu comme régulateur imprévu. En réalité, l'on entend découvrir comment le phénoménal s'incruste dans le génératif pour alimenter le dyptique désorganisation-réorganisation permanente du système, lequel est beaucoup plus complexe, de par ses interactions possibles et imprévues (imprévisibles) de par ses événements.

Le surgissement des considérations liées à la gestion du Covid-19 dans les domaines de l'éducation et des transports introduit des questionnements qu'il faut creuser. Il est opportun de s'interroger sur la dialogie des *habitus* ou lignes de conduites habituelles enclenchées par la Covid-19 dans les secteurs du transport et de l'éducation. En d'autres termes, comment rendre compte de cette dialogie des *habitus* ou des lignes habituelles de conduites engendrées par la Covid-19 dans les secteurs de l'éducation et des transports? A cette question fondamentale, se greffent deux questions subsidiaires : comment se présentaient les comportements dans les secteurs de l'éducation et des transports ? Et avec l'arrivée du Covid-19 qu'observe-t-on ? Ces questions constituent l'échine dorsale de cette analyse.

Le cadre méthodologique s'ordonne autour des approches qualitative et quantitative. Tout d'abord, l'approche quantitative a privilégié l'analyse documentaire, qui a permis de collecter des informations utiles à la compréhension des dispositifs de pratiques utilisées à travers les comptes rendus de réunion, les notes administratives, et les posts sur les réseaux sociaux des transports et de l'éducation : *facebook insg* officiel, les *fora whatsapp* « *enseignants insg* », « Team pédagogique » et « Cours_Hyperplanning ». Par la suite, l'on a mobilisé la méthode qualitative (O. Aktouf, 1987, p. 54 ; H. Dumez, 2013, p. 29-42; M. Miles et M. Huberman, 2003, p. 64) pour la collecte des

données. À cet effet, l'on a pu mener une étude approfondie (C. Baxerres, 2014, p. 113-136 ; A. Ouattara, 2009, p.59-73) en recourant aux entretiens individuels semi-directifs afin de permettre à chacun des enquêtés de s'exprimer librement et d'aborder ses itinéraires. Pour ce faire, l'on a utilisé des guides d'entretiens et des grilles d'observation auprès de 300 personnes afin de saisir les différentes perceptions ainsi que les pratiques observées dans les agences de transport et établissements scolaires. Cet échantillon est stratifié de façon à pouvoir analyser les résultats sur la zone urbaine (Douala et Yaoundé). Une raison du choix des métropoles comme étude de cas tient précisément à l'existence de données d'opinion longitudinales sur ces enjeux, du fait de la concentration des transports en commun de masse. Ensuite, la question de la causalité que soulève l'article entre une politique publique et ses effets sur l'opinion publique et les individus est, fondamentalement, complexe. La collecte des données s'est déroulée du 24 avril 2020 au 23 septembre 2020. Soulignée ainsi, la méthodologie mise en œuvre a été la suivante : 100 enquêtes téléphoniques de 15 minutes ont été réalisées ; l'étude a couvert les territoires du Centre et du Littoral ; et un échantillon de la population de 15 à 60 ans et plus en termes de profil de la population a été constitué.

Le schéma de démonstration repose sur une binarité théorique combinant deux grilles analytiques, à savoir : la théorie de l'apprentissage social et celle de l'équilibre. La première perspective sociologique de l'apprentissage social d'A. Bandura (2003, p. 34-35) participe de l'apprentissage, c'est-à-dire que le comportement humain est fondé sur le principe du déterminisme réciproque de l'acquisition de nouveaux apprentissages résultant de l'interaction de trois principes : les comportements, le contexte et les cognitions (les actes internes qui influencent les perceptions et les actions). Quant à la seconde perspective de l'équilibre, elle accompagne les propriétés et les mécanismes dynamiques ou cognitifs qui tendent à rétablir l'équilibre social (G. Busino, 2008, p. 1-21). S'appuyant sur une telle perspective théorique, l'on démontre que la Covid-19 en tant que régulateur imprévu de pratiques sociales au Cameroun se veut un jeu complexe d'apprentissage de comportements sociaux dont l'amplitude altère et innove, dans le sens de conserver un certain équilibre observé dans la pratique sociale dans les secteurs des transports et de l'éducation.

Pour vérifier cette hypothèse et mener à bien ce type d'analyse orientée vers l'étude de situations concrètes, il apparaît logique d'évoquer dans un premier temps, l'a-normalité des « manières de faire » antérieures à la pandémie du coronavirus, à travers les inventions et ré-inventions. Dans un second temps, l'on parlera de la normalité des « arts de faire » suscités par la pandémie du *corona virus*, tout en s'intéressant à la fois à la construction du sens synoptique de la normalité et à la fabrique incrémentale du champ référentiel de cette dernière.

1. L'a-normalité des « manières de faire » générées par la pandémie de coronavirus

Avant d'examiner les systèmes de questionnement savants portant spécifiquement sur la question de l'a-normalité des « manières de faire » générées par la pandémie de coronavirus, il conviendrait de s'instruire de l'« intelligence d'une invention de l'a-normalité de ces dernières par le truchement de la réappropriation des mesures

restrictives et le respect de la distanciation physique. Après quoi, l'on s'intéressera à la ré-invention des « manières de faire » à partir de la mise en scène de nouveaux apprentissages et de la mise en acte d'une nouvelle grammaire du comportement.

1.1. L'invention de l'a-normalité des « manières de faire »

Pour percer le mystère de l'invention de l'a-normalité des manières de faire, L'on devra d'abord être attentif à la complexité organisante (J.-J. Defert, 2012, p. 307–329) de la réappropriation du référentiel des mesures restrictives à travers les organisations apprenantes (J.-Cl. Tarondeau, 2002, p. 88-112) d'un système adaptatif de pratiques et de logiques de l'auto-organisation (J.-Cl. Tarondeau, 2002, p. 89). Mais avant d'y parvenir, il serait intéressant d'analyser les pratiques sociales dissidentes régularisées par la Covid-19.

1.1.1. L'a-normalité des manières de faire : les sur-effectifs et les surcharges

Avant l'avènement de la pandémie de Covid-19, les systèmes éducatifs et de transports du Cameroun étaient confrontés à certaines difficultés dans leur fonctionnement. En effet, ces domaines cruciaux de la vie sociale faisaient face à des problèmes de sureffectifs pour ce qui des établissements scolaires, et de surcharge dans le cadre des transports en commun.

Evoquer le problème de sureffectifs renvoie à l'analyse de la question des ratios d'encadrement dans le secteur de l'éducation. En effet, la question des ratios est importante dans la mesure où elle permet de mesurer la charge de travail des enseignants et des allocations de ressources humaines dans les établissements d'enseignement, et pour donner une indication générale concernant la quantité moyenne de temps et d'attention individuelle qu'un élève est susceptible de recevoir des enseignants. Selon l'UNESCO, la norme relative au nombre d'élèves maximum par enseignant et à la qualification des enseignants est de 15 à 20 élèves par classe¹⁵.

Or, selon le rapport d'analyse des données de la carte scolaire¹⁶, Le ratio élèves-salle de classe au préscolaire public était de 66 en 2016, ce qui porte à 66 le nombre d'élèves par enseignant. Plus global, le ratio enseignant/école, respectivement de 4,7 pour la région du Littoral, 4,0 pour le Sud-Ouest, 3,9 pour le Centre et 3,6 pour l'Ouest, porte au-dessus de la moyenne nationale le nombre d'enseignants payés par l'Etat par école qui est 3,3 enseignants/école. En réalité, ces chiffres sont en deçà de la réalité. En effet, l'on observait des effectifs de 100 élèves par classe, tant au primaire qu'au secondaire.

Pour ce qui est de la surcharge dans les transports en commun, elle concerne principalement les bus de transport urbain et interurbain, les taxis et les moto-taxis. Au lieu de 40 places pour les premiers, 4 places pour les seconds et une place pour les derniers, l'on a respectivement 70, 5 à 6 et 2 voire 3.

¹⁵<https://uis.unesco.org>, et <https://donnees.banquemondiale.org>, consultés le 26 juin 2021.

¹⁶ République du Cameroun, Ministère de l'éducation de base, novembre 2017, p. 75.

Ces différentes pratiques sociales sont à l'origine de nombreux échecs et déperditions scolaires, et d'accidents de circulation et inconfort. Mais elles seront remises en cause avec la pandémie de la Covid-19.

1.1.2. La complexité organisante de la réappropriation du référentiel des mesures restrictives ?

S'attachant à comprendre la capacité d'un système à absorber la crise tout en enrichissant ses propriétés internes par l'apprentissage et l'auto-organisation, L. H. Gunderson et C.S. Holling (2003, p. 56) développent un système adaptatif à partir d'un ensemble des dynamiques des systèmes complexes (...) qui est de nature à se préparer à affronter de nouvelles crises plus violentes. Une telle orientation ne s'impose-t-elle pas s'agissant de la complexité organisante de la réappropriation du référentiel des mesures restrictives qui envisage de saisir raisonnablement ce qui se joue dans le secteur des transports et de l'éducation ?

Dans le secteur des transports, les bonnes pratiques internationales recommandent aux ministères des transports de prendre les dispositions spécifiques permettant de « réduire au minimum les risques d'infection [...] dans les modes de transport essentiels, les aéroports et les ports, ainsi que dans les installations de chargement et de déchargement » (Recommandations de l'OMS de 2011). Dans cette logique et en exécution du plan de riposte gouvernemental, le Ministère des Transports au travers de son Communiqué du 23 mars 2020 liste des mesures d'endiguement spécifiques destinées à assurer l'observation des règles d'hygiène et de distanciation physique dans le secteur des transports routiers. Il faut dire à cet effet que cinq sous-secteurs clés sont concernés, à savoir : (i) le transport urbain par mototaxi, (ii) et par taxi, (iii) le transport urbain de masse, (iv) le transport péri urbain et rural, et enfin (v) le transport interurbain de personnes (P. L. Tene Mbimi et J. M. Olinga, p. 11). Ce réductionnisme à ces secteurs est alors compris moins comme un problème que comme le biais nécessaire d'éviter la propagation. On suppose qu'avec 1,4 passager/véhicule (sans compter le chauffeur), le transport urbain par mototaxi présente l'offre de mobilité la plus élevée, estimée à 61% des déplacements motorisés dans les grands centres urbains (Douala et Yaoundé) avec une part de roulage à vide de 15%¹⁷. De manière usuelle, les opérateurs de ce secteur sont invités à limiter le nombre de places à deux, y compris celle du conducteur, tandis que les taxis sont sommés de limiter le nombre de leurs passagers à trois. Lors de cette observation participante, on se rend compte que pour le cas de la ville de Douala, cette disposition fait passer le nombre de passager/véhicule de 1,4 à 1 passager/véhicule.

Dans la même veine, les usagers ont été invités à n'effectuer des déplacements urbains et interurbains qu'en cas d'extrême nécessité. Lors de cette observation, l'on s'est rendu compte que des logiques de la gouvernabilité du secteur des transports en

¹⁷ Douala et à Yaoundé, les 26, 27, 28 et 29 mai 2020.

commun, les conducteurs de bus, de taxis et de mototaxis sont astreints de manière coercitive d'éviter des surcharges dans les transports publics¹⁸.

La remarquable similitude (si ce n'est l'identité) de contenu des mesures restrictives édictées n'est pas pour invalider l'hypothèse d'une manœuvre analogue. En effet, en s'attachant aux systèmes d'action concrets, le Gouvernement met également en place dans le secteur éducatif plusieurs mesures restrictives de regroupements et de déplacements (Communiqué du 18 mars 2020), incluant entre autres la fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires (Mafouen Talle, Achile et Y. Kouakep Tchaptchié, 2020). Dès leur réouverture, les écoles et centres de formation sont soumis, dans le cadre du respect de la distanciation sociale, au respect de 50 élèves par classe.

Au-delà de l'analyse de l'invention de l'a-normalité des « manières de faire », il convient dès à présent d'analyser la ré-invention de cette dernière.

1.2. La ré-invention de la normalité des « manières de faire »

En s'attachant à l'étude de la mise en scène des nouveaux schémas d'apprentissages, on s'interrogera sur la mise en acte d'une nouvelle grammaire de l'objectivité du comportement permettant de décrypter les représentations façonnant des comportements (P. Muller, 2018, p. 30-49).

1.2.1. La mise en scène de nouveaux schémas d'apprentissages subtils

S'il l'on s'accorde avec la démarche durkheimienne sur la possibilité d'analyser de manière savante les faits sociaux, il serait d'avis avec P. Wagner-Egger (2004, p. 3-28) qu'il existe un réseau enchevêtré et complexe d'interventions d'influences qui génère de nouveaux mécanismes d'apprentissages subtils, tout en générant de nouvelles formes de solidarité dans les manières de faire.

Dans le secteur des transports, la restriction des déplacements urbains et interurbains de la part des populations ne s'effectue qu'en cas d'extrême nécessité, et suivant les conditions définies par le Ministre des Transports. Il faut s'empressez de préciser d'emblée que les syndicats des transporteurs ont marqué leur adhésion au protocole des mesures édictées par le gouvernement. L'on peut découvrir cela au travers de l'assertion du président des syndicalistes des transporteurs lorsqu'il affirme :

Nous vous avons saisi en date du 23 mars pour vous affirmer l'adhésion du secteur des transports routiers (tous segments confondus) aux mesures édictées par le gouvernement pour contenir la propagation du Covid-19 au Cameroun. Bien plus, nous vous suggérons dans la perspective du dialogue social (...) la nécessité d'une rencontre pour qu'ensemble nous explorions les voies et moyens aux fins de supporter le choc économique que vivent nos camarades sur le terrain. En réponse, et au mépris de notre correspondance, le gouvernement a davantage durci les mesures préalablement édictées, suscitant un grand désarroi au sein de la corporation »¹⁹.

¹⁸ Entretien avec quelques chauffeurs de bus, de taxis et de mototaxis à Douala et à Yaoundé, les 2, 3, 4, 5 et 6 mai 2020.

¹⁹ *Investir au Cameroun* du 31 mars 2020.

En s'inspirant de cette assertion des syndicalistes, l'on constate un certain malaise ressenti. Encore, il faut faire savoir que ce préavis de grève des transports intervient à la suite du durcissement des mesures gouvernementales anti-coronavirus dans le secteur des transports : l'exigence de la désinfection des véhicules de transport, exigence des produits hydro-alcooliques à bord ; interdiction des surcharges ; la réduction de 4 à 3 passagers à bord dans les taxis ; et la réduction de 70 à 50 passagers dans les bus de transport inter-urbain sous peine d'amende²⁰.

De manière analogue, la pandémie du Covid-19 suscite de nouveaux schémas d'apprentissages dans le secteur éducatif. Pour situer les passions qui charrient cette affirmation, il est important de faire le rappel partant d'une généralisation ainsi qu'il suit : rares sont les pays qui réussissent à remédier à l'interruption massive des apprentissages du fait de la fermeture des écoles et des universités. À la lumière de ce qui précède, la théorie du changement proposée dans le cadre de ce projet préconise, le renforcement de la résilience multirisque du système éducatif face aux crises, la réduction des risques de contamination à la Covid-19 en milieu scolaire, et la promotion de l'enseignement à distance comme une approche éducative importante à faire perdurer, au-delà même de la crise actuelle, pour compléter les offres et les pratiques éducatives existantes, dans l'optique de l'amélioration de l'accès et de la qualité des apprentissages.

1.2.2. La mise en acte d'une nouvelle grammaire de comportement

Cette crise infléchit sur les pratiques sociales en modifiant les habitudes des élèves, étudiants, passagers et transporteurs, en créant ainsi de nouvelles formes de comportement²¹. Avant d'aller plus en détail dans l'analyse, il convient de faire l'hypothèse que la nouvelle grammaire comportementale dérive à la fois des variables de l'équation comportementale qui se joue avec les apprentissages et le développement des schémas de préservation imposés par le conditionnement sanitaire. Le décor ainsi planté au travers de cette hypothèse permet de se rendre compte qu'on peut résister à toutes les situations extrêmes. Il est alors possible de faire ressortir cette mise en acte d'une nouvelle grammaire de comportement à travers les traductions ou expressions liées à l'ampleur de la réalité qui influence la nature de l'être agissant en société²².

Afin de se prémunir des conséquences du confinement, on va mettre en œuvre toute une gamme de stratégies positives bâties autour de l'observation avec la plus grande rigueur de ces mesures de restriction, afin d'éviter de mettre en danger sa propre vie ainsi que celles de ses proches. On rencontre notamment trois attitudes : d'abord ceux qui sont les précautionneux et qui aperçoivent les risques de contamination ; ensuite,

²⁰ Décision du 07 du Ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe.

²¹ Entretien réalisé auprès de quelques parents d'élèves joints par téléphone à Douala et à Yaoundé, les 12, 13, et 14 avril 2020.

²² Entretien réalisé dans les centres urbains de Douala et Yaoundé, les 04 et 05 juin 2020. Entretien réalisé auprès de quelques enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur, le 01^{er} au 07 juin 2020.

ceux qui sont d'office peureux et qui craignent d'être des porteurs sains ; enfin, ceux qui sont les plus nombreux et qui affichent une certaine défiance. Ces types de comportement sont révélateurs du discours de défiance. Une telle tendance se trouve inversée avec la prudence, la pédagogie, l'intelligence, la fermeté et les diverses mesures inédites prises par l'État dans la gestion de la pandémie dans les secteurs des transports et de l'éducation. Une telle perspective, plonge l'analyse dans l'appréhension des leçons les plus significatives de cette nouvelle grammaire du comportement en objectivant, notamment la conscience des populations²³.

Après une analyse de l'univers de l'a-normalité des « manières de faire », il convient par la suite de s'appesantir sur la normalité des « arts de faire » suscités par la pandémie du coronavirus.

2. La normalité des « arts de faire » suscités par la pandémie du corona virus

La question est ici de savoir si cette crise pourrait être le point de bascule vers un retour à la normalité pour les populations. Cette remise en cause des habitudes par un retour aux comportements initiaux ne sera effective à long terme que si les nouveaux comportements sont soutenus par des déterminants internes (motivations intrinsèques, réactions affectives) et externes (contexte, motivations extrinsèques, normes, réglementations).

À partir d'une réflexion sur le registre des stratégies du changement de politique, l'on s'attachera à développer une analyse sur la construction du sens synoptique de la normalité, d'une part et l'on ne se montrera pas oublieux de questionner le résultat des effets y relatifs.

2.1. La construction du sens synoptique de la normalité

Lorsque l'on veut comprendre cette dernière, il est essentiel d'avoir en mémoire que le registre des stratégies du changement de politique n'est pas un processus de décision abstrait dont on pourrait saisir le sens « de l'extérieur » en se limitant, par exemple, à identifier les déterminants structurels ou les contraintes qui pèsent sur elle.

Pour rendre raison de cette perception, il sera question dans un premier palier, globalement, de rendre compte de la définition d'une gouvernamentalité managériale (V. Petitet, 2005, p. 3 ; T. Thibault, 2011, p. 53-85), et, dans un second palier, d'être attentif à la détermination d'une politique d'information et de communication.

2.1.1. Les règles du jeu de la normalité : les contraintes normatives

En partant de l'unité d'analyse entreprise, il est ainsi possible de mieux éclairer la gouvernamentalité managériale du changement politique à partir de la coordination interministérielle (E. Alexander, 1995, p. 187 ; K. Hanf et F. Wilhelm Scharpf, 1978, p. 56) ou des structures gouvernementales (G. Burdeau, 1959, p. 238-240). En d'autres termes, l'intégration sert à concilier les différences entre les entités organisationnelles

²³ Entretien avec quelques responsables des agences de voyages spécifiquement : Buca, Général et Finexs à Douala et à Yaoundé, les 26, 27, 28 et 29 mai 2020.

(H. Mintzberg, 1982, p. 67) et où chacun développe un sens commun de responsabilité qui incite à évaluer et réévaluer les désirs et les attentes. A titre d'illustration, le Premier Ministre Chef du Gouvernement a présidé une concertation interministérielle restreinte à l'effet de déterminer les modalités d'application des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 au Cameroun. Concernant spécifiquement les modalités d'application des mesures prises au titre de la riposte contre l'expansion de la pandémie de la Covid-19, le Chef du Gouvernement répercute les instructions complémentaires du Chef de l'État : d'abord, les mesures contenues dans la Déclaration du Premier Ministre du 17 mars 2020 vont s'appliquer sur une durée de quinze (15) jours, renouvelable en cas de nécessité ; ensuite, les audiences dans les juridictions sont maintenues, dans le respect du nombre de cinquante (50) personnes maximum autorisées pour chaque regroupement ; et enfin, les échanges commerciaux avec l'étranger vont se poursuivre, en particulier avec le Tchad et la République Centrafricaine, sans préjudice du contrôle sanitaire des conducteurs.

Il en est également du Conseil de Cabinet du 26 mars 2020, présidé par le Premier Ministre, où il était surtout question d'aborder la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pandémie du coronavirus au Cameroun²⁴. Présentée par le Ministre de la Santé Publique, elle est structurée autour de huit grands piliers à savoir : i) la coordination multisectorielle et internationale des actions de lutte contre la Covid-19 ; ii) la surveillance active en vue de la détection précoce des cas ; iii) le déploiement des équipes d'investigation et d'intervention rapide ; iv) le renforcement des capacités des laboratoires ; v) l'activation des mesures de prévention et de contrôle des infections en milieu hospitalier et au sein de la communauté ; vi) la prise en charge des cas détectés ; vii) la communication sur les risques de contamination et ; viii) la mobilisation logistique. A cet égard, un centre d'appel hébergeant le numéro vert 1510 est opérationnel et une plateforme numérique permettant d'améliorer la gestion du flux d'appels est en cours de mise en place.

2.1.2. Les dispositifs de la normalité

À l'écoute du politique dans la communication gouvernementale (D. Carassik, 1994, p. 93-98), l'on se rend compte qu'ici aussi, il n'y a pas eu une ligne directrice, un plan de communication arrêté au niveau central. Avant l'assouplissement, seul le ministre de la santé était chargé de la communication officielle sur l'évolution de la maladie. Or, cela est connu, le rôle de la communication est de donner du sens à la stratégie adoptée. Pourtant, dans la communication autour de la pandémie, l'on a relevé un manque de cohésion gouvernementale et, par conséquent, une absence de solidarité organique. Il y aurait pu avoir des fonctions politiques aussi complémentaires les unes aux autres. Dans le cas d'espèce, on a laissé le MINSANTE communiquer seul, alors que cette communication aurait dû être logée au niveau supérieur. Les médias de leur côté n'ont pas reçu de ligne ou protocole de communication de la tutelle, chacun y allait de sa propre initiative.

De ce point de vue, l'information véhiculée par les services d'information du gouvernement met au-devant de l'analyse un problème mal résolu. Depuis, de

²⁴ Communiqué à l'issue du Conseil de Cabinet du Jeudi 26 mars 2020

nombreux ministres ou secrétaires d'État se sont succédé à ce poste pour exercer la responsabilité de l'information. La communication gouvernementale est au cœur de l'action, qu'il s'agisse de faire passer un message ou de donner l'indispensable information sur les faits et les intentions. Elle est un double échange entre le gouvernement et ses élus, d'une part, et, d'autre part, avec les médias.

Il est opportun d'examiner à présent la fabrique incrémentale du champ référentiel de la normalité, objet des développements qui vont suivre.

1.2. La fabrique incrémentale du champ référentiel de la normalité

S'interroger sur la fabrique incrémentale du champ référentiel de la normalité, revient à se poser la question suivante : dans quelles conditions le changement offrent-elles à leurs citoyens des alternatives sensibles à leurs choix politiques ? Poser cette question est beaucoup moins incongrue qu'il ne le semble parce qu'elle constitue l'angle des développements qui suivront.

Ainsi, on rendra tout d'abord sommairement compte du paradigme de la réorganisation de la normalité. On recherchera, ensuite, à dégager le paradigme de sa reconfiguration.

2.2.1. Le paradigme de la reorganisAinsi, on ation

À court terme le Covid-19 a révélé au Cameroun, parmi tous les facteurs qui jouent dans la réussite ou l'échec des transformations sociétales impulsées par les politiques publiques, le comportement collectif des citoyens. En effet, les mesures d'endiguement de la pandémie ont permis de se rendre à l'évidence qu'il est possible et bénéfique de marcher sur de courtes distances (inférieur à 5 km) et de ne pas surcharger les transports (mototaxi, taxi et bus). La baisse de la demande dans ce cadre ouvre la perspective de la professionnalisation des acteurs dans d'autres correspondances des présidents des syndicats nationaux des transports routiers du Cameroun, adressée le 30 mars 2020 au Premier ministre concernent d'autres domaines, à savoir : le domaine du transport par bus (chauffeur, maintenance des bus, etc.) et celui des marchandises dont les besoins post crise augmenteront. À titre d'illustration, 43 jours d'observance des mesures d'endiguement de la pandémie ont permis aux Start-up du secteur des TICs de se réinventer (P. L. Tene Mbimi et J. M. Olinga, p.177). L'on note durant cette période l'accélération du développement d'applications mobiles pour les livraisons des marchandises et produits divers à domicile. A moyen terme, tel que le souligne la Banque Africaine de Développement (BAD) sur les transports au Cameroun, « une meilleure organisation du secteur du transport pourrait également entraîner et susciter des volumes d'investissements significatifs » (Note de la Banque Africaine de Développement sur les transports au Cameroun (2015).

Si on peut se féliciter de cet intérêt grandissant, on ne peut que s'inquiéter des options stratégiques de mise en œuvre de la composante pédagogique (approche globale). Suivant les mesures de restriction prises par le Gouvernement pour limiter la propagation de la Covid-19, l'ensemble des établissements scolaires resteront fermés en attendant d'avoir une meilleure visibilité sur la maîtrise de l'épidémie au

Cameroun. Par ailleurs, dans l'hypothèse anticipée d'une baisse, le Gouvernement fait une réouverture partielle des établissements scolaires uniquement pour les élèves inscrits en classe d'examen à partir du 1er juin tout en mettant en place les mesures de distanciation, d'hygiène et de protection afin de préserver la santé des élèves, du personnel enseignant et non enseignant et des populations. Suivant les mêmes directives du Gouvernement, les élèves non-inscrits dans les classes d'examen seront mis en vacances et ne reprendront les cours qu'à la rentrée prochaine fixée au 05 octobre 2020. Tenant compte de la taille élevée des groupes pédagogiques, pour respecter les mesures de distanciation entre les élèves au sein des salles de classe, le système éducatif exploitera les salles de classe réservées aux élèves non-inscrits en classe d'examen afin de disposer de plus d'espace physique. L'organisation des apprentissages à travers cette option de réduction de la taille des classes aura un impact sur l'augmentation du nombre de groupes pédagogiques et nécessite ainsi la réquisition d'un nombre d'enseignants adéquat qui est sélectionné potentiellement parmi les enseignants en charge des niveaux non concernés par la reprise partielle des cours en présentiel²⁵. Quant aux examens scolaires, le Gouvernement prévoit leur organisation dans la période allant de juin à août 2020. En réalité, le temps d'apprentissage pendant la reprise partielle des cours pour les élèves inscrits en classe d'examen est considérablement réduit (réduction d'environ 2 mois) avec pour conséquence une réelle perte des apprentissages. Cette reprise ne saurait compenser le temps perdu dû à la Covid-19 dont l'impact a entraîné la fermeture des établissements depuis le 18 mars 2020. Ce qui a amputé l'année scolaire en cours d'environ 3 mois de temps d'apprentissage. De ce fait, on relève globalement que 20% du programme scolaire n'a pu être dispensé aux élèves²⁶.

2.2.2. Le paradigme de la reconfiguration

L'insouciance de la population génère l'émergence spontanée de nouvelles structures et de nouvelles formes de comportement (A. Kroeger, 1996, p. 457-468), caractérisées par des boucles de rétroaction internes qui ne sont pas prévisibles. À partir de là, l'auto-organisation émerge ainsi des comportements changeants (D. M. Jo Hatch et A. L. Cunliffe, 2009, p. 243) sur la base d'un « système de représentations » (F. Clément, 2010, p. 63-91). On avance couramment deux arguments pour comprendre cela.

On entrevoit la compréhension du comportement de la population au gré de la pluralité des sens d'interprétation de l'information qui donnent libre cours à des multiples significations, parfois conflictuelles. Les schèmes d'interprétation sont les modes de représentation et de classification inhérents au réservoir de connaissances des personnes. L'étendue des connaissances et des informations qui constituent les schèmes d'interprétation dépend de la communication qu'entretiennent les décideurs. Sur cette dimension, il existe en premier lieu une correspondance avec la théorie de la

²⁵ Entretien réalisé auprès de quelques acteurs du Ministère de l'Éducation de base et des Enseignements secondaires, les 04 et 05 juin 2020.

²⁶ Entretien réalisé auprès de quelques enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur, du 01^{er} au 07 juin 2020.

privation relative : le sentiment de privation relève d'une perception que peut repérer la population en lutte par divers moyens permettant la connaissance d'opinions. Il serait à l'inverse réducteur de ne pas évoquer le rôle des schèmes d'interprétation dans l'action. Pour preuve, la population pense que la pandémie est maîtrisée au niveau national même s'il demeure des inquiétudes à avoir, et par conséquent, plus besoin d'observer les mesures barrières. Selon le MINSANTE dans l'émission scènes de presse du 20 mai 2020 diffusée sur les antennes de la CRTV, le relâchement ne serait pas lié à l'assouplissement des mesures barrières, mais à une mauvaise interprétation de celui-ci par la population qui tire des conclusions hâtives et différentes faces à une même information dite objective (M. De Certeau, 1990, p. 34).

En revanche, on se rend compte de ce que l'analyse du comportement d'insouciance de la population tient aussi compte de la discordante perception individuelle du risque construite par la conscience collective (É. Durkheim, 2008, p. 64) qui résulte de l'impression que la maladie est moindre ou alors circonscrite. Et pourtant, il n'est pas rare d'entendre des expressions telles que la corona a disparu », « le gouvernement entend manipuler les chiffres en augmentant le nombre de personnes infectées ». Cette atmosphère est, de nature à sécréter des données désincarnées. Une telle perception ne peut être comprise que si l'on insiste sur le décalage entre les connaissances que la population peut avoir de l'exposition au risque de contamination du coronavirus. Sous ce prisme, on pourrait expliquer cela en croisant le regard d'une dualité d'approche. D'un côté, l'approche objectiviste postule que la perception du risque est fortement liée à la manière dont la population transforme l'information préventive et qui accorde une prééminence aux préoccupations sanitaires des individus²⁷. Et, d'un autre côté, l'approche constructiviste considère que le risque n'est pas une donnée préalable à l'expérience sociale de l'acteur et que les individus construisent leur propre définition du risque en fonction de leur appartenance sociale, de leur trajectoire de vie et du contexte relationnel dans lequel ils se trouvent.

Conclusion :

En définitive, ce travail visait à questionner cette dialogique des *habitus* ou des lignes habituelles de conduites engendrés par la Covid-19 dans les secteurs de l'éducation et des transports. Avec une part relative de 54% des mesures d'endigement édictées, les secteurs des transports et de l'éducation, tous segments confondus sont de loin les principales cibles de la limitation de la propagation de la pandémie²⁸. À ce titre les effets des mesures d'endigement dans le sous-secteur du transport routier en particulier ont entraîné des effets directs liés aux pertes économiques enregistrées par les acteurs qui exercent. Outre les pertes économiques, cette crise révèle également que certaines réformes dans les politiques publiques, d'apparence impossible du fait de la réticence des acteurs concernés font l'unanimité lorsque celles-ci revêtent le sceau de l'intérêt général, de l'inclusion sociale et enfin, si besoin est, de la coercition. Ainsi les effets positifs attendus post crise portent à court terme, sur la hausse des modes doux (marche, vélo, etc.), la reconversion et la professionnalisation du secteur

²⁷ Entretien réalisé dans les centres urbains de Douala et Yaoundé, les 04 et 05 juin 2020.

²⁸ Entretien réalisé auprès de quelques acteurs du Ministère de la Santé publique, le 20 juin 2020.

artisanal et des autres acteurs informels vers les métiers connexes liés au transport, ainsi que l'innovation technologique et le développement des applications mobiles pour limiter les déplacements. À moyen terme, la crise du Covid-19 offre l'opportunité de mettre en place un cadre institutionnel rénové permettant, d'effectuer une mise en cohérence des politiques publiques du secteur des transports routiers avec les exigences de la mondialisation, non seulement en termes de prise en compte des mesures sanitaires, mais aussi pour la formulation d'une nouvelle vision du système des transports. D'autre part, il promeut l'ouverture aux formes de mobilités inexplorées peu valorisées (marche, vélo...) et une nouvelle forme d'apprentissage apaisée au moyen du *e-learning*.

En ce qui concerne la limitation à 50 du nombre d'élèves par salle de classe, le gouvernement a précisé que celle-ci est « une exception », elle ne s'applique par conséquent qu'aux établissements dont l'effectif est supérieur à 50 élèves par salle de classe. Cependant, lorsque l'on sait que la plupart de nos lycées et CES des grands centres urbains (les capitales de régions) sont en sureffectifs, il est opportun de s'interroger sur la portée du système de la mi-temps et ses effets sur le rendement.

Pour que ces comportements deviennent durables, il convient de veiller à ce que le contexte de leur mise en œuvre soit maintenu après la crise et que les bénéfiques qui y sont associés ne diminuent pas avec le temps. En même temps, la plupart des changements de comportements adoptés ne résultent pas de décisions individuelles délibérées, mais d'un contexte pandémique, qui a créé du stress et de la peur chez les citoyens.

Références bibliographiques

- AKTOUF, Omar, 1987, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- ALEXANDER, Ernest, 1995, *How Organizations Act Together: Interorganizational Coordination in Theory and Practice*, London, Gordon and Breach Publishers.
- ALSWORTH ROSS, Edward, 1986, « Social control », *Amer. J. Sociol.*, 5.
- BANDURA, Albert, 2003, « Apprentissage social », *Dossier : Psychologie, Hors-série (ancienne formule)*, n°42.
- BAXERRES, Carine, 2014, « La marchandisation du médicament au Bénin. Illustration locale d'un phénomène global », *Association française des anthropologues*, 138-139, p. 113-136.
- BOURDIEU Pierre, 1984 « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 2, p. 3-14.
- BROUSSAL, Dominique, 2017, « Recherche-intervention et accompagnement du changement en éducation : vers une approche contre-culturelle de l'émancipation », *HDR en science de l'éducation*, 2017.
- BURDEAU, Georges, 1959, « *Traité de science politique*, t. VII, *La Démocratie gouvernante : ses structures gouvernementales* », *Revue Internationale de Droit Comparé*, 1, p. 238-240.
- BUSINO, Giovanni, 2008, « La science sociale de Vilfredo Pareto », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 40, p. 1-21.

- CARASSIK, Danielle, 1994, « L'écoute du politique dans la communication gouvernementale », *Mots*, 1, p. 93-98.
- COMTE, Auguste, 1926, *Cours de philosophie positive. Discours sur l'esprit positif*, Paris, Garnier.
- CROCQ, Louis, HUBERSON, Sophie et VRAIE, Benoît, 2009, *Gérer les grandes crises, Sanitaires, Écologiques, Politiques et Économiques*, Paris, Odile Jacob.
- DE CERTEAU, Michel, 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- DEFERT, Jean-Jacques, 2012, « Appréhender la complexité. Enjeux et raisons dans le domaine culturel », *Revue Internationale d'Études Canadiennes*, 45-46, p. 307-329.
- DOOB, Leonard, 1947, « The behavior of attitudes », *Psychol. Rev.*, 3, p. 135-156.
- DUMEZ, Hervé, 2013, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation », *Annales des Mines-Gérer et Comprendre*, 112, 2013, p. 29-42.
- DURKHEIM, Émile, 2008, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, PUF.
- EZRA PARK, Robert, 1974, *The Collected Papers of Robert Ezra Park (Perspectives in social inquiry)*, New-York, Bayer Co pub.
- HANF, Kenneth et SCHARPF, Fritz, 1978, *Interorganizational Policy Making : Limits ta Coordination and Central Control*, London, Sage Publications.
- HATCH, De Mary Jo., Cunliffe, Ann, 2009, *Théorie des organisations : De l'intérêt de perspectives multiples*, Paris, De Boeck Supérieur.
- HUBERMAN, Michel et MILES, Matthew, 2003, *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- KROEGER, Arthur, 1996, « A Retrospective on Policy Development in Ottawa », *Canadian Public Administration*, 4, p. 457-468.
- Le projet de riposte d'urgence contre la Covid-19 dans l'enseignement de base au Cameroun,
- LECUYER, Bernard-Pierre, 1967, « Régulation sociale, contrainte sociale et « Social control », *Revue française de sociologie*, 8, p. 78-85.
- MAFOUEN TALLE, Achile et KOUAKEP TCHAPTCHIÉ, Yannick, 2020, « Impact de la Covid-19 sur l'éducation au Cameroun et la mise à contribution du numérique en anglais (nord - centre - littoral - ouest) et mathématiques (adamaoua – nord) », *Revue Adjectif*, <https://adjectif.net/spip.php?article543>.
- MESSU, Michel, 1993, « Dérégulation et régulation sociales. Contribution à l'analyse sociologique des politiques sociales », *Cahier de Recherche*, 51, p.1-102.
- MINTZBERG, Henry, 1982, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Les Éditions de l'Organisation.
- MORIN, Edgar, 1972, « L'événement-Sphinx », *Communications*, 18, p. 173-192.
- MOUNGOU MBENDA, Sabine Patricia et MEYONG ABATH, Athanase Roger, 2020, « Distanciation sociale contre le principe de proximité dans les unités de production informelle (upi) en contexte de lutte contre la Covid-19 », p. 177-194, in : MOUNGOU MBENDA, Sabine Patricia et BIWOLE ONDOUA,

- Viviane 2020, *Épidémiologie de l'économie et confinement de l'organisation*, Yaoundé, PUY.
- MULLER, Pierre, 2018, *Les politiques publiques*, Paris, Que sais-je.
- MUZAFER, Sherif et HADLEY, Cantril, 1945, « The Psychology of attitudes », *Psychol. Rev.*, 46, p. 295-319.
- OUATTARA, Abdoulaye, 2009, « Achat de médicaments de la rue en Afrique : essai de compréhension d'un comportement, « irrationnel », *Market Management*, 1, p.59-73.
- PAGES, Robert, 1967, Le « social control », la régulation sociale et le pouvoir », *Revue Française de Sociologie*, 2, p. 207-221.
- PETITET, Vincent, 2005, « La gouvernementalité managériale », *Études de communication*, 28, p. 31-44.
- QUERE, Louis, 1993, « A-t-on vraiment besoin de la notion de convention ? », *Réseaux*, 62, p.19-42.
- QUINN Mc, Nemar, 1946, « Opinion-attitude methodology », *Psychol. Bull.*, 4, p. 289-374.
- REYNAUD, Jean-Daniel, 1991, « La régulation sociale », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 25, p. 121-126.
- ROCHET, Claude, KERAMIDAS, Olivier et BOUT, Lugdivine, 2008, « La crise comme stratégie de changement dans les organisations publiques », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 1, p, 71-85.
- TALEB, Nassim Nicholas, 2007, *Le Cygne noir. La puissance de l'imprévisible*, New-york, Random House.
- TARONDEAU, Jean-Claude, 2002, *Le management des savoirs*, Paris, PUF.
- TENE MBIMI, Pascal Lablonde et OLINGA, Magloire Joseph, 2020, « Faire contre mauvaise fortune bon cœur : comment la crise du Covid-19 peut-elle jouer un rôle catalyseur pour le développement durable des transports routiers au Cameroun ? », https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/270720_covid_19_et_transports_au_cameroun_revu_final.pdf
- TERSSAC, Gilbert, 2012, « La théorie de la régulation sociale : repères introductifs », *Revue Interventions économiques*, n°45, <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1476>.
- TEXIER, Thibault, 2011, « Foucault, le pouvoir et l'entreprise : pour une théorie de la gouvernementalité managériale », *Revue de philosophie économique*, 2, p. 53-85.
- TOURAINÉ, Alain, 1982, *Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes*, Paris, Éd. Ouvrières.
- WAGNER-EGGER, Pascal et Joris, Vincent., 2004, « L'obscur clarté de la lune : croyances et représentations », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 63, p. 3-28.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RENTABILITE FINANCIERE DU MARAÎCHAGE DANS LA ZONE LITTORALE DU BENIN

Fortuné DEGUENON

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

deforgues@yahoo.fr

Kabirou SOULEY, Université de Zinder, Niger, waidosy@yahoo.fr

Akibou AKINDELE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, akybson@yahoo.fr

Euloge OGOUWALE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ogkelson@yahoo.fr

Résumé

Les changements climatiques constituent une préoccupation majeure pour les maraîchers en république du Bénin vu leurs effets néfastes sur les cultures. La présente recherche vise à analyser la rentabilité financière de la production maraîchère en lien avec les changements climatiques dans la zone littorale du Bénin.

La démarche méthodologique utilisée prend en compte la recherche documentaire, l'entretien avec des populations cibles, le traitement des données et l'analyse des résultats.

Les résultats ont révélé que la variabilité pluviométrique interannuelle est caractérisée par une évolution contrastée au niveau des différentes stations de la zone littorale. L'analyse des résultats entre les sous périodes 1951-1980 et 1981-2017 montre que la tendance pluviométrique est à la baisse passant de 28 % à 1 %.

De même il est noté une alternance de hausse des températures minimales. La hausse observée est en moyenne de 0,8 °C au niveau de la station synoptique de Cotonou. Ce qui traduit une forte variabilité interannuelle sur la période d'étude.

Dans la zone littorale du Bénin, les changements climatiques se manifestent par de grandes inondations et des chaleurs excessives qui affectent la rentabilité financière des produits maraîchers notamment la tomate, la carotte, le chou et la grande morelle.

Un investissement, de 100 FCFA dans la production de tomate en système irrigué de 1 250 m² entraîne une perte de 27 FCFA en période d'inondation contre un gain net de 240 FCFA durant la période propice à la production et 89 FCFA en période de forte chaleur.

De même, un investissement de 100 FCFA dans la production de carotte en système irrigué de 1 250 m² permet d'avoir un gain net de 58 FCFA durant la période propice à la production et 103 FCFA en période de forte chaleur contre une perte de 22 FCFA en période d'inondation.

Mots clés : Zone littorale du Bénin, changements climatiques, rentabilité financière du maraîchage.

Abstract

Climate change is a major concern for market gardeners in the Republic of Benin given their harmful effects on crops. This research aims to analyze the financial profitability of vegetable production in relation to climate change in the coastal zone of Benin.

The methodological approach used takes into account documentary research, interview with target populations, data processing and analysis of results.

The results revealed that the interannual rainfall variability is characterized by a contrasting evolution at the level of the different stations of the littoral zone.

The analysis of the results between the sub-periods 1951-1980 and 1981-2017 shows that the rainfall trend is downward from 28% to 1%. Likewise, an alternation of increase in minimum temperatures is noted. The observed increase is on average 0.8 ° C at the level of the Cotonou synoptic station. This reflects a strong interannual variability over the study period.

In the coastal zone of Benin, climate change is manifested by major flooding and excessive heat which affects the financial profitability of market garden products, in particular tomatoes, carrots, cabbage and nightshade. An investment of 100 FCFA in the production of tomato in an irrigated system of 1,250 m² results in a loss of 27 FCFA during flooding against a net gain of 240 FCFA during the period favorable to production and 89 FCFA in periods of high heat. Similarly, investment of 100 FCFA in carrot production in an irrigated system of 1,250 m² allows a net gain of 58 FCFA during the period favorable to production and 103 FCFA in periods of high heat against a loss of 22 FCFA. during flooding.

Keywords: Coastal zone of Benin, climate change, financial profitability of market gardening.

Introduction

L'Afrique est le continent qui contribue le moins aux émissions globales des gaz à effet de serre. Pourtant, elle est particulièrement vulnérable aux effets des tendances climatiques (C. Houndénou, 1999, p. 16). Le système climatique planétaire dans lequel s'inscrit l'Afrique de l'Ouest en général, et le Bénin en particulier, subit des modifications à grandes échelles qui restent amplifiées par les facteurs naturels et anthropiques tant régionaux que locaux (GIEC, 2007, p.6). Ainsi, la grande variabilité naturelle et les perspectives d'une accélération des changements climatiques anthropiques mettent en danger la possibilité d'un développement durable dans les pays ouest-africains, dans lesquels le secteur agricole représente jusqu'à 80 % de l'économie (B. Saré, 2018, p. 37).

Au Bénin où l'agriculture constitue la base de l'économie avec une contribution de 36 % au Produit Intérieur Brut et de 88% aux recettes d'exportation (Houssou, 2014, p.87), les impacts négatifs du changement climatique sur la production agricole et le maraîchage en particulier ne sont plus à démontrer.

La filière maraîchage dispose d'énormes potentialités en termes de contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une part et en termes de création d'emplois en

milieux périurbains et ruraux d'autre part, notamment à l'endroit des jeunes. Pour cette raison, le maraîchage est érigé au rang des treize filières agricoles prioritaires du Gouvernement du Bénin, retenues dans le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA-2025 p.13). La zone littorale du Bénin constitue un périmètre important de production maraîchère irriguée du Sud-Bénin, et les principales spéculations concernent les légumes fruits (tomate, concombre, aubergine, gombo, poivron etc.), les légumes feuilles (laitue, chou, grande morelle, amarante, crinclin, etc.) et les légumes racines qui sont la carotte et la betterave (CADDUP, 2015 p 53).

Dans la zone littorale du Bénin, les maraîchers sont confrontés à d'énormes difficultés liées aux manifestations des changements climatiques. En effet, les inondations fréquentes causées par les excès de pluies sur un temps court ont des conséquences néfastes sur les cultures. Ces conséquences s'observent par exemple à travers des jaunissements des plants avec un taux d'hydromorphisme élevé et l'augmentation de la pression parasitaire. De même, on assiste à la destruction des semis, les cultures sont emportées et il y a pourriture des plantes. Pendant cette période, les emblavures sont submergées d'eau, surtout celles qui sont en bas de pente, ce qui pousse les maraîchers à réduire la superficie emblavée.

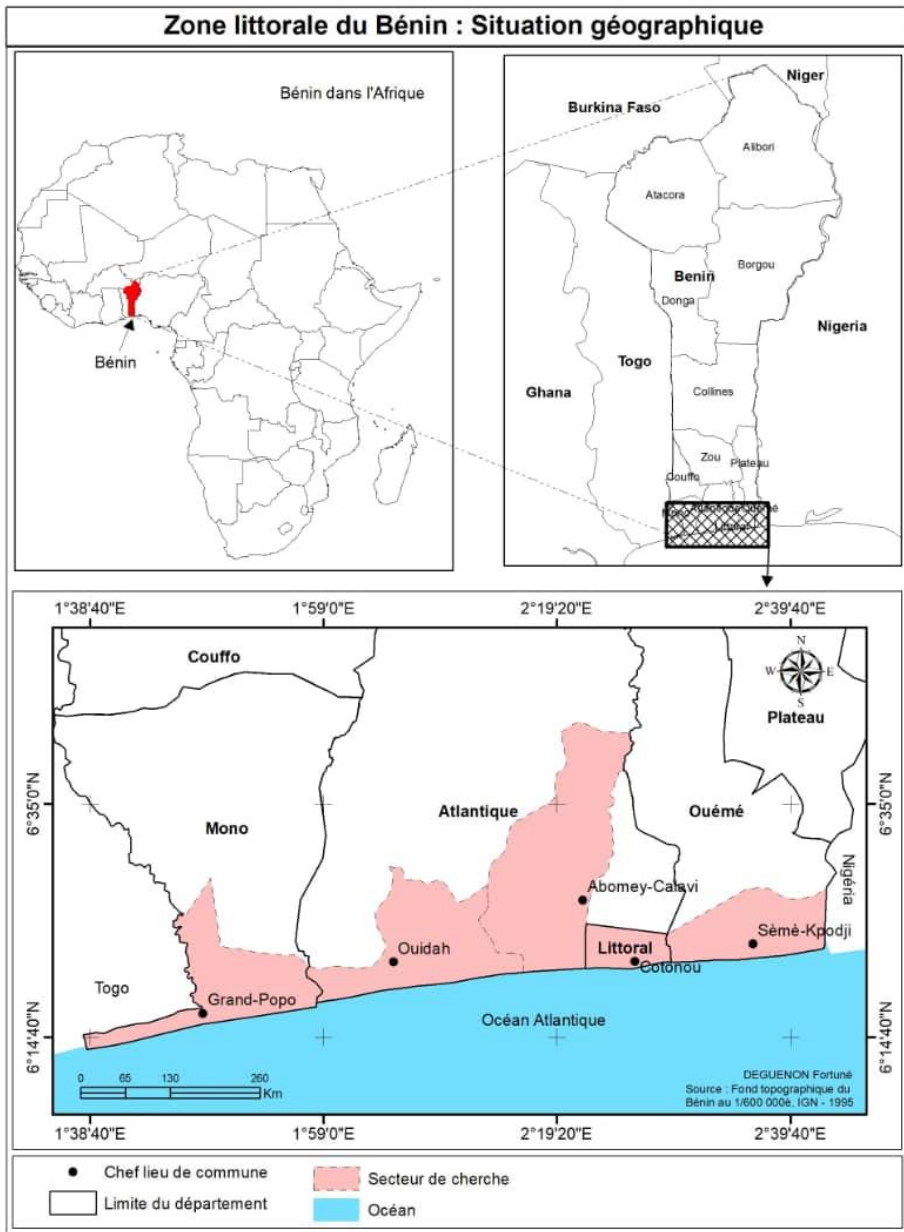
L'objectif de cette recherche est d'analyser la rentabilité financière de la production maraîchère en lien avec les manifestations des changements climatiques dans la zone littorale du Bénin. Cette zone est située entre 6°10' et 6°40' de Latitude Nord et 1°40' et 2°45' de Longitude Est. Elle regroupe les cinq communes côtières à savoir : Sèmè-Podji, Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah et Grand-Popo avec la pratique du maraîchage irrigué (figure 1).

1. Données et méthodes

Les données climatologiques (hauteur des pluies et températures) utilisées ont été collectées sur la période 1951-2017 à la Direction Nationale de la Météorologie (Météo/Bénin).

Les travaux de terrain ont été menés dans les cinq communes de la zone littorale du Bénin à savoir Grand-Popo, Ouidah, Abomey-Calavi, Cotonou et Sèmè-Podji.

Figure 1 :



Situations géographique et administrative de la zone littorale du Bénin.

Des sites maraîchers ont été sélectionnés dans chacune des communes en fonction de leur taille et de l'importance de la production.

Le choix des maraîchers questionnés repose sur au moins l'un des critères suivants : (i) être âgé d'au moins vingt-cinq (25) ans, (ii) avoir vécu dans la localité tout au moins les dix (10) dernières années avant l'enquête et (iii) être un acteur opérationnel de la

production maraîchère. Des méthodes spécifiques ont été utilisées pour atteindre l'objectif de la recherche.

La taille de l'échantillon au niveau de chaque arrondissement a été déterminée suivant la théorie probabiliste de Schwartz (1995). $X = Z\alpha \sqrt{pq/n}$ avec x = taille de l'échantillon, $Z\alpha = 1,96$ écart réduit correspondant à un risque α de 5 % ; $p = n/N$ avec p = proportion des maraîchers des sites retenus (n) par rapport à l'ensemble des maraîchers (N) de la zone littorale du Bénin.

Au total, trois cent quatre-vingt-quatre (384) maraîchers dont trente femmes ont été interrogés soit 12,7 % de l'effectif total des maraîchers de la zone littorale du Bénin. (Tableau I).

Tableau I : Répartition des maraîchers interrogés

Communes	Effectif total de maraîchers	Effectif total de maraîchers enquêtés	Proportion (%)	Répartition des maraîchers /maraîchères enquêtés par site				
				Sites retenus	Nombre total de maraîchers par site	Nombre total de maraîchers enquêtés	Total Homme	Total Femme
Abomey-Calavi	533	68	12,7	Mahu-Kpégo	58	43	41	2
				Mahu-Dégbé	35	25	24	1
Cotonou	573	73	12,7	Houéyiho	265	58	55	3
				Fiyégnon -Jacquot	68	15	14	1
Grand-Popo	895	114	12,7	COMADOV	364	80	70	10
				COMAS	121	27	25	2
				Du Courage	34	7	6	1
Ouidah	237	30	12,7	Avlékété	25	10	9	1
				Pahou-centre	49	20	18	2
Sèmè-Podji	784	99	12,7	COJEMAS	305	59	55	4
				VIMAS	200	40	37	3
Total	3 022	384	12,7		1 524	384	354	30

Source : travaux de terrain, juin 2018

Les autres personnes ressources (personnel des institutions agricoles, etc.) sont choisies en fonction de leur responsabilité dans le développement du maraîchage ou de leur connaissance des relations climat-production maraîchère.

Le traitement et l'analyse des résultats ont été faits par le logiciel IBM SPSS Statistics 21. La moyenne arithmétique est employée pour calculer la moyenne des hauteurs de pluies, températures s'exprime par la formule suivante : $\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n x_i$. Avec n l'effectif total des variables ; x_i la valeur de la variable considérée ; i l'année considérée et la valeur annuelle des différentes variables.

Le test de Pettitt, non paramétrique dérivé du test de Mann-Whitney a été utilisé avec absence de rupture dans la série x_i de taille N comme l'hypothèse nulle.

L'absence de rupture dans la série x_i de taille N constitue l'hypothèse nulle. La mise en œuvre du test suppose que pour tout instant t compris entre 1 et N , les séries chronologiques (X_i) $i=1$ à t et $t+1$ à N appartiennent à la même population. Ce test repose sur le calcul de la variable U_t , N définie par :

$D_{ij} = \text{sgn}(x_i - x_j)$ avec $\text{sgn}(Z) = 1$ si $Z > 0$; 0 si $Z = 0$ et -1 si

$Z < 0$. -1 si $Z < 0$. Soit KN la variable définie par le maximum en valeur absolue de U_t , N pour t variant de 1 à $N-1$. Si K désigne la valeur de KN prise sur la série étudiée, sous l'hypothèse nulle, la probabilité de dépassement de la valeur K est donnée approximativement par :

$\text{Pr}(ob(KN > K)) \approx 2 \exp(-6 K^2 / (N^3 + N^2))$. Pour un risque α de première espèce donné, si $\text{Pr}(ob(KN > K))$ est inférieure à α , l'hypothèse nulle est rejetée. Ce test est réputé pour sa robustesse.

Par ailleurs, les principales spéculations prises en compte sont la tomate (*Lycopersicon esculentum*), la carotte (*Daucus carota*), la grande morelle (*Solanum macrocarpon*) et le chou (*Brassica oleracea*) suivant trois différentes périodes de production que sont : i) la "période propice" au maraîchage (septembre à décembre), (ii) la "période de fortes chaleurs" (janvier à mai) et (iii) la période d'inondation (juin-juillet-août).

Deux principaux déterminants sont pris en compte dans cette analyse : les produits d'exploitation (PE) et la rentabilité nette (RN).

Les produits d'exploitation (PE) sont obtenus en multipliant la quantité (Q) de produits maraîchers récoltés par le prix unitaire (PU) de vente.

Soit $PE = Q \times PU$

La marge nette (MN) a été obtenue en tenant compte aussi bien des charges variables que des charges fixes (ensemble amortissements du matériel de production). Elle est calculée en faisant la différence entre les produits d'exploitation (PE) et les charges totales d'exploitation (CE). En ce qui concerne le bénéfice net (BN) par investissement, il est déterminé par le ratio de la marge nette aux charges totales de production.

$MN = PE - CE$

$BN = MN / CE$

Cette approche méthodologique a permis d'obtenir des résultats.

2. Résultats

Il s'agit de présenter les caractéristiques des changements climatiques et l'analyse de la rentabilité financière du maraîchage dans la zone littorale du Bénin.

2.1. Manifestations des changements climatiques dans la zone Littorale du Bénin

2.1.1 Caractéristiques climatiques dans la zone littorale du Bénin

L'analyse de la variabilité climatique s'est basée sur l'étude des cumuls pluviométriques sur la période 1951-2017 dans le secteur de recherche (figure 2)

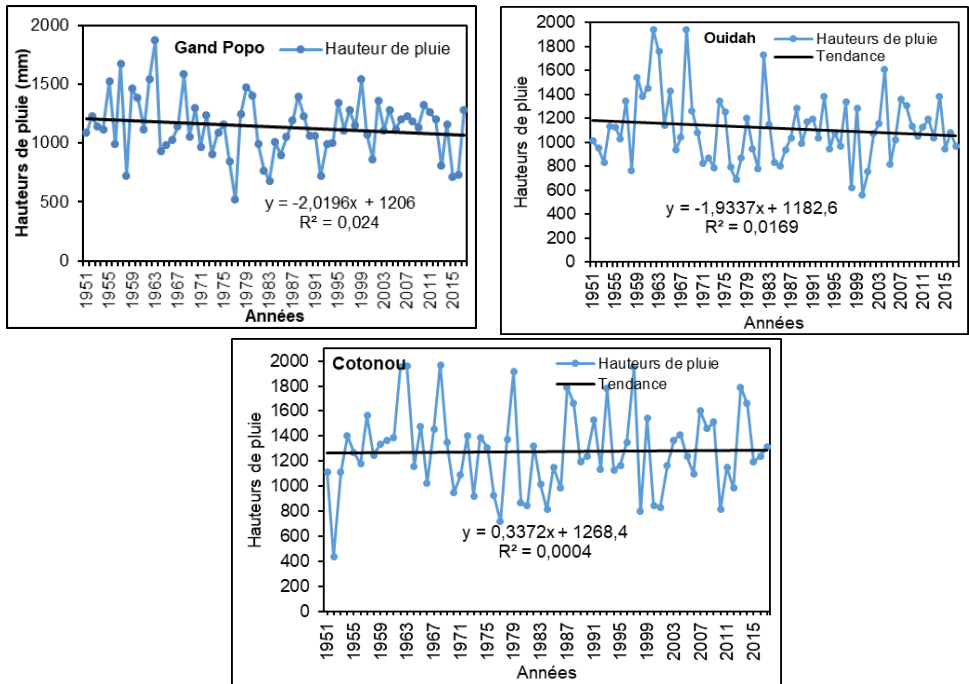


Figure 2 : Evolution des hauteurs pluviométriques annuelles dans la zone Littorale

Source des données : Météo-Bénin, 2019

Il ressort de l'analyse de la figure 2 qu'après les grandes quantités de pluies (1871,5 mm, 1758,4 mm et 1960,7 mm) des années 1963 respectivement au niveau des stations de Grand-popo, Ouidah et Cotonou, il constate, l'absence d'une tendance significative qui se traduit par une baisse des précipitations dans la zone Littorale.

La rupture de stationnarité (figure 3) a été identifiée en relation avec les séries pluviométriques annuelles (1951-2017).

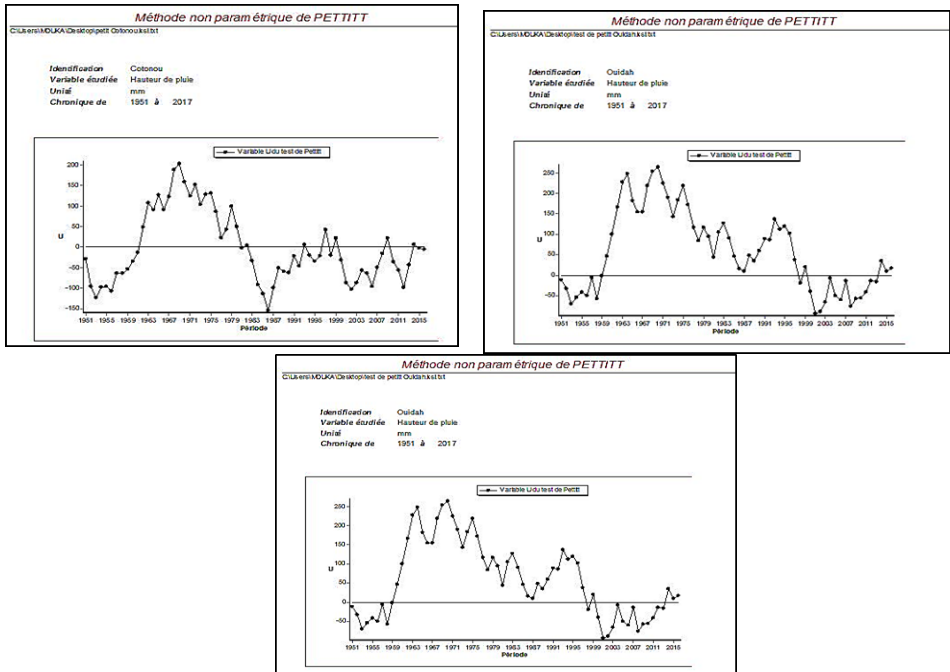
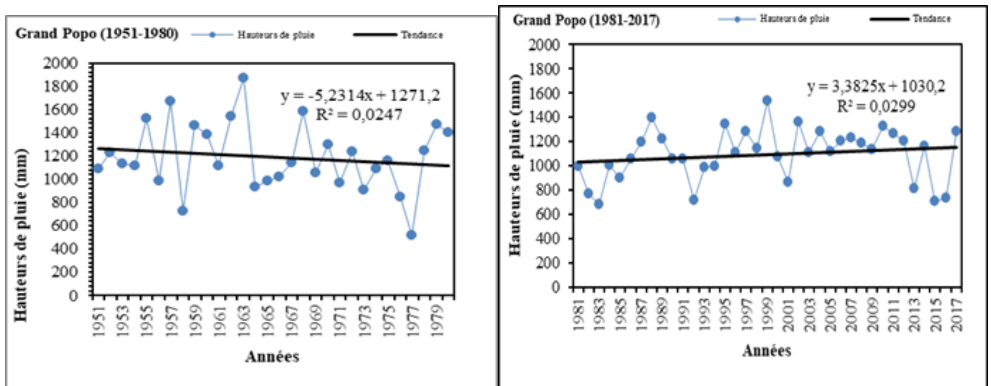


Figure 3 : Rupture de stationnarité dans les séries pluviométriques de la zone Littorale.
Source des données : Météo-Bénin, 2019

Le test de Pettitt, non paramétrique dérivé du test de Mann-Whitney a permis d'identifier à un seuil de significativité de 5 %, une rupture chronologique en 1980 dans la zone Littorale. La série 1951-2017 utilisée peut être subdivisée en 2 sous périodes : 1951-1980 et 1981-2017.

2.1.2 Evolution pluviométrique dans la zone Littorale sur les périodes 1951-1980 et 1981-2017

La zone Littorale est marquée par deux (2) saisons pluvieuses et deux (2) saisons sèches. La figure 9 présente l'évolution interannuelle des hauteurs de pluie dans la zone Littorale sur les sous-périodes 1951-1980 et 1981-2017 (figure 4)



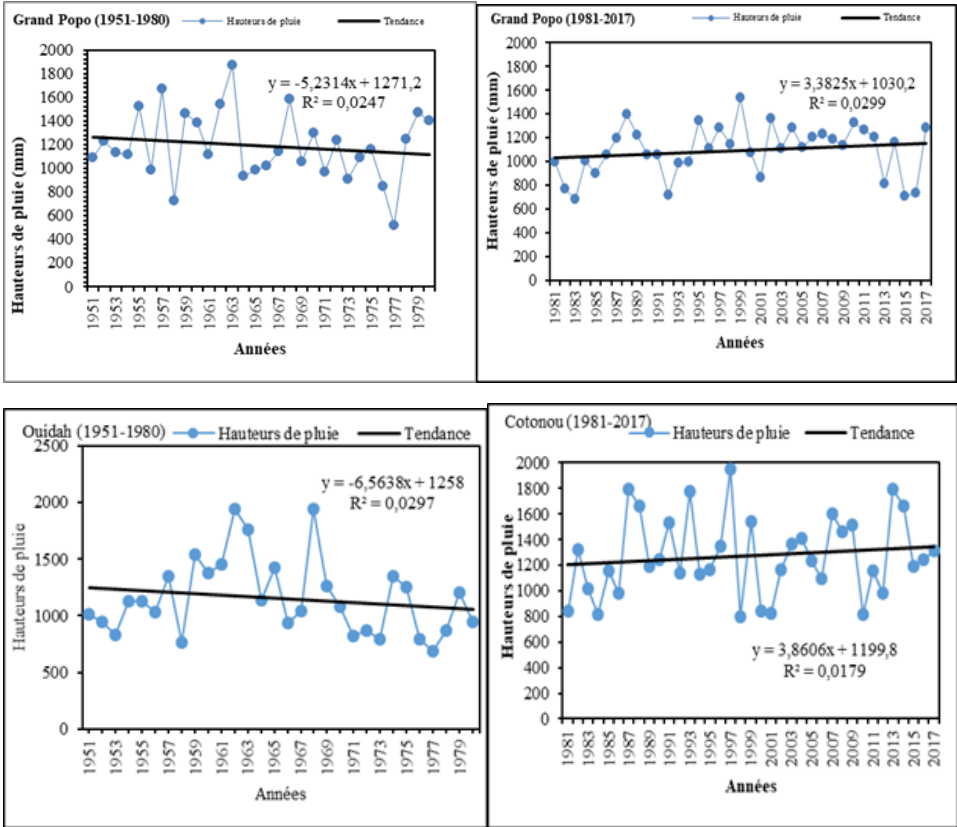


Figure 4 : Evolution pluviométrique interannuelle dans la zone littorale sur les sous-périodes 1951-1980 et 1981-2017

Source des données : Météo-Bénin, 2019

L'évolution pluviométrique interannuelle est caractérisée par une variation des hauteurs de pluie entre les différentes stations.

Sur la sous-période (1981-2017), les coefficients de régression sont positifs dans toutes les stations, il ressort de l'analyse de la figure 4 que la tendance pluviométrique est à la hausse dans la zone Littorale sur la sous-période (1981-2).

Le test de Mann Kendall a été utilisé à un seuil de 5 % (tableau III).

Tableau III: Synthèse du résultat du test de Mann Kendall

Station	Variable	U(t)	α_1	α_0	Observation
Grand-Popo	Pluie	- 0,015	0,44	0,05	Tendance à la baisse non significative à un seuil de 5 %
Ouidah	Pluie	- 0,016	0,41	0,05	Tendance à la baisse non significative à un seuil de 5 %
Cotonou	Pluie	-0,034	0,70	0,05	Tendance à la baisse non significative à un seuil de 5 %

Source des données : Traitements des données 2019

L'examen du tableau III révèle que la tendance à la baisse des hauteurs pluviométriques annuelles n'est pas significative. Même si cette tendance à la baisse des hauteurs de pluie n'est pas statistiquement significative, elle entrainerait tout de même un amenuisement des rendements des produits maraîchers.

La figure 5 présente l'évolution intermensuelle des hauteurs de pluie dans la zone Littorale sur les sous-périodes 1951-1980 et 1981-2017.

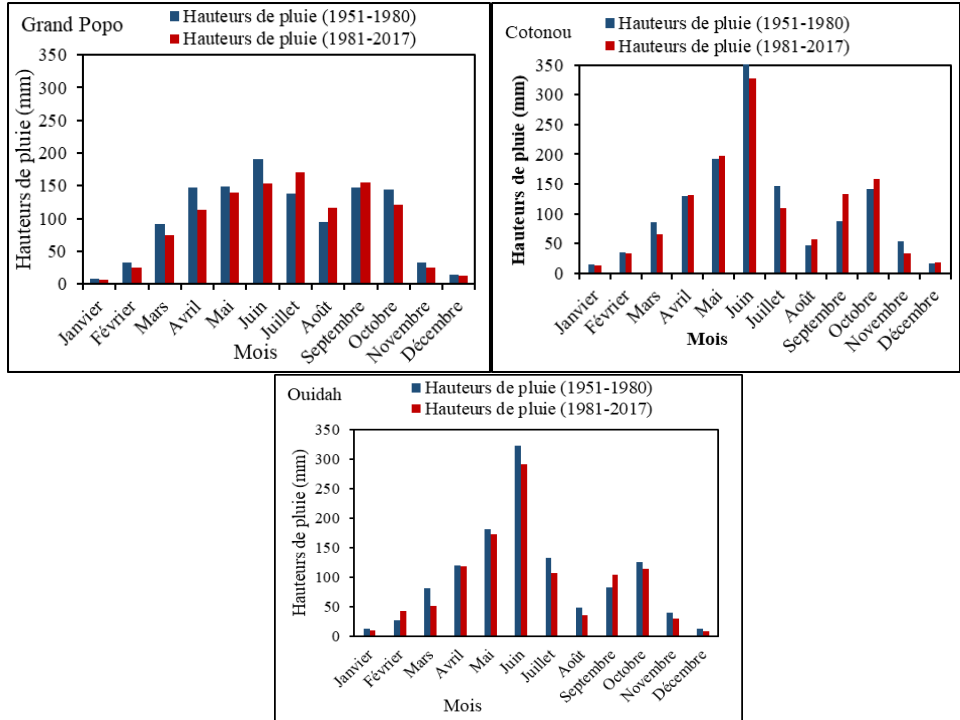


Figure 5 : Variation inter-mensuelle des hauteurs pluviométriques de la zone Littorale
Source : Météo-Bénin, 2019

La répartition pluviométrique moyenne mensuelle dans la zone Littorale, au cours des deux sous-périodes (1951-1980 et 1981-2017), permet de distinguer quatre (4) saisons. Une première saison qui couvre les mois allant de novembre à février (grande saison sèche). La deuxième commence à partir du mois de mars pour terminer au mois de juillet (grande saison de pluies). Cette phase est marquée par le premier pic des maximums pluviométriques de l'année observée dans le mois de juin (quelle que soit la sous-période). La troisième saison correspond à l'inflexion pluviométrique qualifiée de petite saison sèche et est observée dans la zone littorale du Bénin pendant le mois d'août. La quatrième et dernière saison qui s'étale sur les mois de septembre et octobre (petite saison de pluies). C'est au cours de cette phase que le deuxième pic des maximums pluviométriques est enregistré, plus précisément dans le mois d'octobre. Ce pic est plus faible que le premier.

L'examen de la figure 5 montre que sur les deux sous-périodes (1951-1980 et 1981-2017), la hauteur de pluie augmente de janvier (9,02 mm en moyenne) jusqu'en juin (250 mm en moyenne) et une chute est enregistrée en août (57,78 mm en moyenne).

Ainsi, les deux maxima de ce régime sont centrés sur les mois de juin et d'octobre. Les deux minima sont centrés sur les mois de décembre-janvier et août. Par ailleurs, l'analyse de la figure indique que les moyennes pluviométriques mensuelles de la sous-période 1951-1980 sont supérieures à celles de la sous-période 1981-2017, sauf au mois d'août et d'octobre.

2.1.3 Evolution des températures dans la zone Littorale

L'évolution des températures dans la zone Littorale est présentée par l'évolution interannuelle et inter mensuelle des températures.

2.1.3.1. Variation interannuelle des températures

La figure 6 présente la variabilité interannuelle des températures maximales sur les deux sous périodes (1951-1980 et 1981-2017).

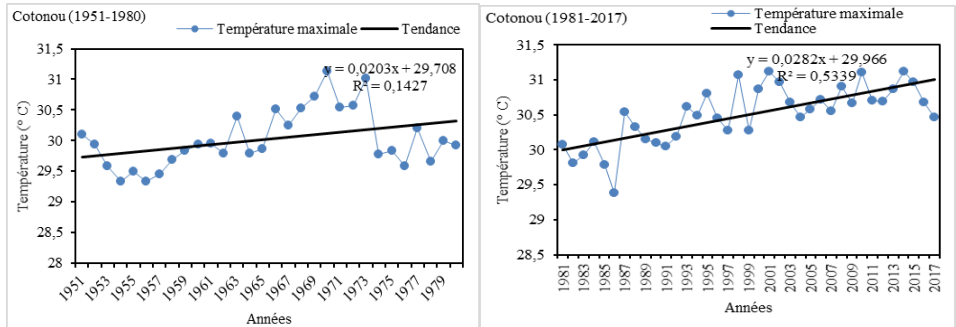


Figure 6: Variabilité interannuelle des températures maximales de 1951 à 1980 et de 1981 à 2017

Source des données : Météo-Bénin, 2019

L'analyse de la figure 6 montre que dans la zone Littorale, la température maximale varie entre 29,32°C et 31,12°C sur la sous-période (1951-1980) et entre 29,38°C et 31,12°C sur la sous-période (1981-2017). En effet, les températures maximales ont augmenté au cours des cinquante-cinq dernières années, soit une hausse de 0,1° C. De 1951 à 2017, la zone Littorale connaît de fortes variabilités interannuelles des températures maximales. Cette variation se justifie par les différentes fluctuations observées sur toutes les séries. En effet, les températures les plus élevées des deux sous-périodes (1951-1980 et 1981-2017) ont été enregistrées en 1970 et en 2001 avec une température moyenne annuelle égale à 31,12 °C. La valeur positive du coefficient de régression (0,028) et la valeur élevée du coefficient de détermination ($R^2 = 0,53$) montre une tendance thermométrique à la hausse au cours des 50 dernières années. Ce qui traduit relativement un réchauffement climatique.

Le test de Mann Kendall à 5 % a permis de tester la tendance thermométrique maximale interannuelle au cours de la période étudiée (tableau IV).

Tableau IV: Synthèse du résultat du test de Mann Kendall

Station	Variable	U(t)	α_1	α_0	Observation
Cotonou	Température maximale	0,33	0,0008	0,05	Tendance à la hausse significative à un seuil de 0,05

Source des données : traitement des données, 2019

L'analyse du tableau IV montre que les valeurs de α_1 (0,0008) du secteur de recherche très inférieure à la valeur $\alpha_0 = 0,05$. Ce qui entraîne une tendance thermométrique à la hausse significative dans la zone Littorale. Selon 89 % des personnes interviewées, la tendance thermométrique est à la hausse. Ce réchauffement influence la production maraîchère. Ce phénomène est plus illustré par les températures minimales (figure 7).

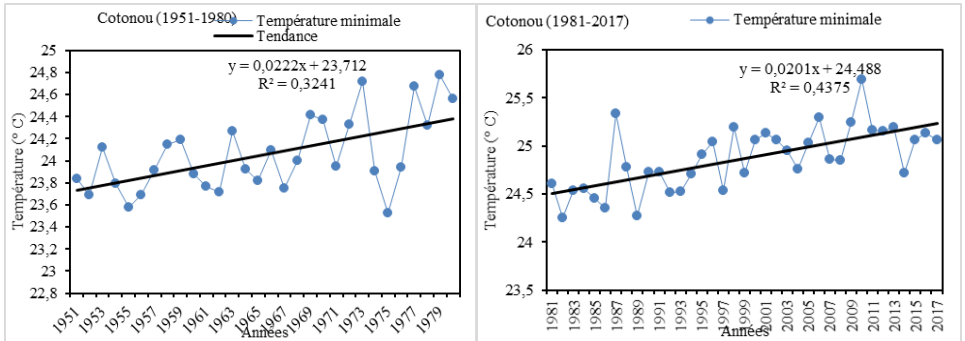


Figure 7 : Variabilité interannuelle des températures minimales de 1950 à 1980 et de 1981 à 2017

Source : Météo-Bénin, 2019

L'analyse de la figure 7 montre que la température minimale est passée de 23,52 °C à 24,78 °C sur la sous-période (1951-1980) et de 24,25 °C à 25,69 °C sur la sous-période (1981-2017). Le coefficient de régression positif et le coefficient de détermination ($R^2 = 0,324$ et $R^2 = 0,437$) sur les sous-périodes 1950-1980 et 1981-2017. Il en ressort une alternance de hausse des températures minimales, la hausse observée est en moyenne de 0,8 °C au niveau de la station synoptique de Cotonou. Ce qui traduit une forte variabilité interannuelle sur la période d'étude.

Il est observé, au même titre que les températures maximales, une tendance plus marquée à la hausse des températures minimales. L'étude sur les sous-périodes 1951-1980 et 1981-2017 a révélé une variation au niveau de la précipitation et de la température sur les deux sous-périodes considérées. L'augmentation des températures enregistrée dans la zone Littorale constitue donc une situation qui accroît la vulnérabilité des maraîchers aux changements climatiques.

2.1.3.2 Variations inter mensuelles des températures

La figure 8 présente la variabilité intermensuelle des températures maximales sur les deux sous périodes (1951-1980 et 1981-2017).

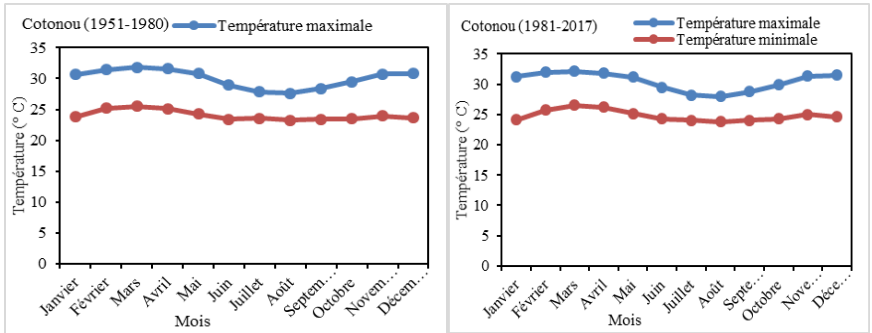


Figure 8 : Variation inter-mensuelle des températures minimales et maximales entre 1951-1980 et entre 1981-2017

La figure 8 montre que tous les mois de l'année ont connu une nette augmentation de la température minimale au cours de la deuxième sous-période. Dans la zone Littorale, les augmentations enregistrées varient entre 0,58 °C (août) et 1,05 °C (avril). En effet, le mois ayant connu la plus importante augmentation des températures minimales est le mois d'avril.

2.1.4 Manifestation des inondations

Le phénomène d'inondation dans la zone Littorale perturbe plus de 72,6 % des maraîchers (photo1).



Photo 1 : planches de carotte inondées à Sèmè-podji (site de COJEMAS)
Prise de vue : F. DEGUENON, juin 2020

Selon la maraîchère Henriette, les pluies abondantes et régulières intervenues du 19 au 22 juin 2020 à Sèmè-Podji, ont occasionné l'inondation de ses 800 planches de carottes créant ainsi une perte de 1 600 000 FCFA

Les élévations du niveau de la mer perçue par 14,1 % des producteurs, sont caractérisées par des inondations de la zone littorale en période non pluvieuse. Ce phénomène détruit plus les cultures maraichères selon 91% des producteurs enquêtés.

2.1.5 Manifestation des chaleurs excessives

Selon 91,5 % des producteurs interrogés, la chaleur excessive impacte les cultures provoquant la chute des fleurs (photo 2).



Flleurs de tomate chutées

Photo 2 : Chute de fleurs de tomate sur le site de Sèmè-Podji

Prise de vue : F. Déguenon, avril 2019

Les chaleurs excessives sont à l'origine de la chute des fleurs des cultures maraîchères notamment la tomate. Cette situation impacte négativement la fructification et occasionne la baisse du rendement selon 90,5 % des maraîchers.

2.2. Rentabilité financière de la production maraîchère dans la zone Littorale du Bénin

Dans la zone littorale du Bénin, l'unité parcellaire utilisée et considérée est le huitième d'hectare soit 1 250 m².

2.2.1 Charges d'exploitation

Les travaux de terrain ont révélé que les charges d'exploitation pour la culture de la tomate varient d'un cycle de production à un autre. Elles sont évaluées à 288 868 FCFA pour la "période propice à la production maraîchère" contre 380 368 FCFA pour la période de "fortes chaleurs" et 312 368 FCFA en "période d'inondation". Le coût des intrants s'élève à 90 073 FCFA et ne varie pas suivant les cycles de production. La quantité des intrants utilisés et leur prix unitaire ne changent pratiquement pas quelle que soit la période de production.

Pour la culture de la carotte, les charges d'exploitation varient également d'un cycle de production à un autre. Elles s'élèvent à 303 545 FCFA pour la "période propice à la production maraîchère" contre 393 545 francs C FA pour la période de "fortes chaleurs" et 308 545 FCFA en "période d'inondation". Le coût des intrants est évalué à 118 820 FCFA et ne varie pas suivant les cycles de production. La quantité des intrants utilisés et leur prix unitaire ne changent pratiquement pas quelle que soit la période de production.

En ce qui concerne Le coût total de la production de la grande morelle, il dépend du cycle de sa production. Il s'élève à 297 250 FCFA pour la "période propice à la production maraîchère" contre 387 250 FCFA pour la période de "fortes chaleurs" et 308 250 FCFA en période d'inondation.

Enfin, les charges d'exploitation pour la culture du chou sont établies à 246 457 FCFA pour la "période propice à la production maraîchère" contre 336 457 FCFA pour la période de "fortes chaleurs" et 261 457 FCFA en "période d'inondation".

2.2.1 Produits d'exploitation et rentabilité nette

2.2.1.1 Cas de la tomate

Le produit d'exploitation de la tomate en système irrigué de 1 250 m² est évalué à 988 750 FCFA pour la "période propice à la production" contre 721 000 FCFA en "période de forte chaleur" et 225 000 FCFA en "période d'inondation" (tableau v). Ainsi, un investissement de 100 FCFA dans la production de tomate en système irrigué de 1 250 m² permet de dégager un gain net de 242 FCFA durant la période propice à la production et 89 FCFA en période de forte chaleur contre une perte de 27 FCFA en période d'inondation.

Tableau V : Présentation de la rentabilité nette de la tomate

Rentabilité nette de la tomate			
Rubriques	Période propice à la production	Période de fortes chaleurs	Période d'inondation
A. Charges variables (FCFA)	215 673	307 173	239 173
B. Charges fixes (FCFA)	73195	73195	73195
C. Charges d'exploitation (C=A+B)	288 868	380 368	312 368
D. Produit d'exploitation (FCFA)	988750	721000	225000
E. Marge nette (FCFA) (E=D-C)	699 882	340 632	-87 368
F. Rentabilité nette (F=E/C)	2,42	0,89	-0,27

Source des données : Traitements des données 2019

2.2.1.2 Rentabilité nette de la carotte

En ce qui concerne la carotte, son produit d'exploitation déterminé en système irrigué de 1 250 m² est de 480 000 FCFA pour la "période propice à la production" contre 800 000 FCFA en "période de forte chaleur" et 240 000 FCFA en "période d'inondation" (tableau VI).

Tableau VI : Présentation de la rentabilité nette de la carotte

Rubriques	Période propice à la production	Période de fortes chaleurs	Période d'inondation
A. Charges variables (FCFA)	230 350	320 350	235 350
B. Charges fixes (FCFA)	73195	73195	73195
C. Charges d'exploitation (C=A+B)	303 545	393 545	308 545
D. Produit d'exploitation (FCFA)	480000	800000	240000
E. Marge nette (FCFA) (E=D-C)	176 455	406 455	-68 545
F. Rentabilité nette (F=E/C)	0,58	1,03	-0,22

Source des données : Traitements des données 2019

Un investissement de 100 FCFA dans la production de carotte en système irrigué de 1 250 m² permet d'avoir un gain net de 58 FCFA durant la période propice à la

production et 103 FCFA en période de forte chaleur contre une perte de 22 FCFA en période d'inondation.

2.2.1.3 Rentabilité nette de la grande morelle

S'agissant de la grande morelle, son produit d'exploitation en système irrigué de 1 250 m² s'élève à 720 000 FCFA pour la "période propice à la production" contre 642 000 FCFA en "période de forte chaleur" et 480 000 FCFA en "période d'inondation" (tableau VII).

Tableau VII : Présentation de la rentabilité nette de la grande morelle

Rubriques	Période propice à la production	Période de fortes chaleurs	Période d'inondation
A. Charges variables (FCFA)	224 055	314 055	235 055
B. Charges fixes (FCFA)	73195	73195	73195
C. Charges d'exploitation (C=A+B)	297 250	387 250	308 250
D. Produit d'exploitation (FCFA)	720000	624000	480000
E. Marge nette (FCFA) (E=D-C)	422 750	236 750	171 750
F. Rentabilité nette (F=E/C)	1,42	0,61	0,55

Source des données : Traitements des données 2019

L'investissement de 100 FCFA dans la production de grande morelle en système irrigué de 1 250 m² donne un gain net de 142 FCFA durant la période propice à la production et 61 FCFA en période de forte chaleur contre 55 FCFA en période d'inondation.

2.2.1.3 Rentabilité nette du chou

Évalué à 844 800 FCFA en "période propice à la production", le produit d'exploitation du chou en système irrigué de 1 250 m² est établi à 1 105 920 FCFA en "période de forte chaleur" contre 652 800 FCFA en "période d'inondation" (tableau VIII).

Tableau VIII : Présentation de la Rentabilité nette du chou

Rubriques	Période propice à la production	Période de fortes chaleurs	Période d'inondation
A. Charges variables (FCFA)	173 262	263 262	188 262
B. Charges fixes (FCFA)	73195	73195	73195
C. Charges d'exploitation (C=A+B)	246 457	336 457	261 457
D. Produit d'exploitation (FCFA)	844800	1105920	652800
E. Marge nette (FCFA) (E=D-C)	598 343	769 463	391 343
F. Rentabilité nette (F=E/C)	2,42	2,28	1,49

Source des données : Traitements des données 2019

Ainsi, investir 100 FCFA dans la production du chou en système irrigué de 1 250 m² revient à avoir 242 FCFA comme gain net durant la période propice à la production et 228 FCFA en période de forte chaleur contre une 149 FCFA en période d'inondation.

3. Discussion

La présente étude a permis d'analyser les caractéristiques des changements climatiques dans la zone littorale en république du Bénin.

Les paramètres des changements climatiques ont été mis en évidence à partir des changements observés suivant divers relevés climatiques, notamment la température, les régimes de précipitations, ainsi que les changements dans les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes tels que les inondations et les chaleurs excessives. Ce qui est conforme avec les résultats des travaux de E. Ogouwalé (2006, p. 57), T. Codjo et al. (2013, p. 11).

La série 1951-2017 utilisée peut être subdivisée en 2 sous périodes : 1951-1980 et 1981-2017. Ce qui confirme les résultats des travaux de A. Akognongbé (2014, p.86). Selon J. Kodjia (2013, p.65), une rupture de stationnarité a été observée au cours des années 1970 dans le champ pluviométrique utilisé avec une significativité de 99 % selon le test de Pettitt. Il apparaît donc deux grandes sous périodes notamment la période humide de 1951 à 1970 et la période de récession pluviométrique de 1971 à 2010. Les résultats des travaux de recherche conduits dans les différentes régions du Bénin sur la problématique climat et agriculture I. Yabi (2008, p.105), E. Amoussou (2010, p.108), R. Ogouwalé (2013, p.89) et J. Kodja (2013, p.52) qui attestent que des ruptures intervenues dans les chroniques pluviométriques au cours des années 1970 et indiquent une tendance à la baisse des précipitations.

Le mois ayant connu la plus importante augmentation des températures minimales est le mois d'avril. Ce qui concorde très bien avec les résultats déjà rapportés par E. Ogouwalé (2006, p.59) sur le Bénin méridional et central, M. Issa (2012, p.27) sur le moyen Bénin, T. Codjo (2013, p.11) sur la Commune d'Adjohoun.

En ce qui concerne la température maximale, tous les autres mois de l'année ont enregistré une augmentation de la température maximale comprise entre 0,29 °C (septembre) et 0,56 °C (avril). Ainsi, le mois ayant connu la plus grande augmentation des températures maximales est le mois d'avril. Ces résultats correspondent à ceux des travaux de E. Ogouwalé (2006, p.32), A. Abalo (2012, p.41) et T. Codjo et al (2013, p. 166). En effet, l'augmentation des températures maximales a déjà été révélée par ces auteurs respectivement dans le Bénin méridional et central et dans le Sud Bénin.

Par ailleurs, pour C. Ahouangninou (2013, p.215), la valeur ajoutée moyenne de la production de grande morelle est 2 930 182 FCFA/ha. Le résultat net d'exploitation est en moyenne de 1230,34 FCFA par planche de 6 m² par cycle, soit 2 050 571 FCFA à l'hectare. Les systèmes de production utilisant l'irrigation motorisée sont plus rentables financièrement. Un franc dépensé en intrants dégage une valeur ajoutée supérieure à 1 FCFA. Ceci confirme les résultats obtenus dans la zone littorale du Bénin.

En effet, l'investissement de 100 FCFA dans la production de grande morelle en système irrigué de 1 250 m² donne un gain net de 142 FCFA durant la période propice à la production et 61 FCFA en période de forte chaleur contre 55 FCFA en période d'inondation dans la zone littorale du Bénin. Dans la zone littorale du Bénin, un investissement de 100 FCFA dans la production de carotte en système irrigué de 1 250

m2 permet d'avoir un gain net de 58 FCFA durant la période propice à la production et 103 FCFA en période de forte chaleur contre une perte de 22 FCFA en période d'inondation.

Ces résultats corroborent ceux de Sikirou et al. (2009 p. 129) et Ahouangninou (2013 p.278), un franc dépensé dans la production de carotte en période d'abondance et de pénurie dégage un gain net supérieur à 1 FCFA. Le système de forage et d'arrosage motorisé permet une application plus efficace de l'eau d'irrigation et contribue à réduire sensiblement le gaspillage des ressources en eau réduisant la pénibilité du travail, et la durabilité environnementale en limitant les créations de gîtes larvaires de culicidés, vecteurs de maladies.

Conclusion

Les relations entre le climat et la rentabilité financière du maraîchage dans la zone littorale du Bénin ont été analysées dans cette recherche.

Les manifestations des changements climatiques ces dernières années notamment les inondations et les chaleurs excessives, ont mis en mal la production maraîchère dans la zone littorale du Bénin. En effet, sur deux sous-périodes (1951-1980 et 1981-2017), la hauteur de pluie augmente de janvier (9,02 mm en moyenne) jusqu'en juin (250 mm en moyenne) et une chute est enregistrée en août (57,78 mm en moyenne). Ainsi, les deux maximas de ce régime sont centrés sur les mois de juin et d'octobre. Les deux minimas sont centrés sur les mois de décembre-janvier et août.

Dans la zone littorale du Bénin, le phénomène d'inondation perturbe 72,6 % des maraîchers. Selon ces derniers, ces grandes inondations sont causées par des pluies régulières et abondantes sur plusieurs jours notamment dans le mois de juin.

Les températures maximales ont augmenté au cours des cinquante-cinq dernières années, soit une hausse de 0,1° C. De 1951 à 2017. La zone Littorale du Bénin a connu de fortes variabilités interannuelles des températures maximales et les températures les plus élevées des deux sous-périodes (1951-1980 et 1981-2017) ont été enregistrées en 1970 et en 2001 avec une température moyenne annuelle égale à 31,12 °C. En ce qui concerne la température minimale, elle est passée de 23,52 °C à 24,78 °C sur la sous-période (1951-1980) et de 24,25 °C à 25,69°C sur la sous-période (1981-2017).

Les paramètres climatiques affectent la rentabilité financière de la production maraîchère. En effet, les inondations causées par les excès de pluie en un temps court occasionnent le pourrissement et la perte des récoltes. En ce qui concerne les chaleurs excessives, elles provoquent la chute des fleurs et des fruits par endroits de certaines cultures notamment la tomate provoquant ainsi la baisse de rendement.

Le développement de mesures endogènes efficaces et efficientes par les maraîchers permettra de faire face aux effets néfastes des changements climatiques.

Références bibliographiques

- ABE (2001) : Guide général de réalisation d'une étude d'impacts sur l'environnement. Cotonou, 76 p.
- ASECNA (2018) : Données de la station météorologique de Cotonou, Section climatologique, Cotonou, 38 p.
- Ahouangninou Claude (2013) : Durabilité de la production maraîchère au sud-Bénin : un essai de l'approche éco systémique. Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC 333p.
- Boko Michel (1988) : Climats et communautés rurales du Bénin : rythmes climatiques et rythmes de développement, thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines. Centre de recherche de climatologie, URA 909 C.N.R., Université de Bourgogne, Dijon, 2 volumes, 608 p.
- Boko Michel (1997) : Les changements climatiques et le développement social et environnemental du Bénin. Planification et développement des zones côtières béninoises ; MEHU ; 28 p.
- Boko Michel (2005) : Environnement naturel et développement durable en Afrique, DGAT/FLASH/UAC, 42 p.
- Boko Michel (2007) : Eléments d'approche méthodologique en Géographie et sciences de l'environnement et structure de rédaction des travaux d'étude et de recherche. LECREDE, FLASH DGAT, UAC, 104 p.
- Boko Michel et Houssou Christophe (2006) : Pluviométrie exceptionnelle et vulnérabilité des établissements humains dans le Bénin méridional ; Article. UAC/FLASH/DGAT/LECREDE. 9 p.
- Boko Michel et Ogouwalé Euloge (2007) : Eléments d'approche méthodologique en géographie et sciences de l'environnement et structure de rédaction des travaux de l'étude et de recherche. FLASH/DGAT/UAC. Version 1,104 p.
- Boko Michel, Ogouwalé Euloge (2006) : Eléments d'approche méthodologie en géographie et science de l'environnement et structure de rédaction ; support de cours. UAC/ FLASH / DGAT /LECREDE. 50 p.
- Bokonon-Ganta Eutache. B. (1999) : Changement climatique, vulnérabilité et stratégies d'adaptation au Bénin. UNB/FLASH/DGAT, 45 p.
- CADDUP (2015) : Plan d'action du pôle d'entreprise agricole de Sèmè-Podji, Cotonou, 2SCALE, 67p.
- Chédé Felicien (2007) : Analyse de la variabilité des saisons des pluies dans le Sud du Bénin et son impact sur l'alimentation hydrique du maïs. Mémoire de fin d'études d'ingénieur en agro-météorologie, Centre Régional Agrhymet, Niamey, 75 p.
- Chédé Félicien (2012) : Vulnérabilité et stratégies d'adaptation au changement climatique des paysans du Département des Collines au Bénin : cas de la

Commune de Savè. Mémoire de Master II, Centre Régional AGRYMETH, 86 p.

- Donou Blaise (2007) : Dynamique pluviométrique et manifestation des crues dans le bassin du fleuve Ouémé à Bonou. Mémoire de Maîtrise, DGAT, Abomey-Calavi, Bénin. 106 p.
- Donou Blaise (2009) : Evénements pluvio-hydrologiques extrême et production agricole dans le Delta du fleuve Ouémé. Mémoire du DEA, DGAT, Abomey-Calavi, Bénin. 85 p.
- FAO (2002) : Food insecurity: When people must live with hunger and fear starvation. The state of food insecurity in the world 2002. FAO. Rome, Italy, 214 p.
- FAO (2007) : L'adaptation aux changements climatiques centrée sur les personnes: intégration des questions de parité. Rome, Italie, 284 p.
- FAO [Fond des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture] (2010) : L'adaptation aux changements climatiques centrée sur les personnes: intégration des questions de parité. Rome, Italie, 284 p.
- FAO [Fond des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture] (2014) : La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation. Rome, FAO. 200 p.
- FAO [Fond des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture] et FIDA [Fonds international pour le développement agricole] (2019) : Quel avenir pour l'agriculture familiale dans le cadre du Programme 2030. Rome. 16 p.
- GIEC (2007) : Changements climatiques : Impacts, Adaptation et Vulnérabilité, Résumé à l'intention des décideurs, GIEC Cambridge, 22 p.
- GIEC (2007) : Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse, GIEC, Genève, 114 p.
- GIEC (2013) : Changements climatiques. Les éléments scientifiques, Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Résumé à l'intention des décideurs, 34 p.
- GIEC (2014) : Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer]. GIEC, Genève, Suisse, 161 p.
- GIEC (2018) : Rapport spécial du Giec sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C. 34 p.
- Houndénou Constant (1999) : variabilité climatique et maïsiculture en milieu tropicale humide : l'exemple du Bénin, diagnostic et modélisation. Thèse de doctorat de géographie. UMR 5080, CNRS « climatologie de l'Espace

Tropicale » Université de Bourgogne, Centre de Recherche de Climatologie, 341 p.

- Houkanrin Barnabé (2015) : Mise en valeur agricole de la vallée de l’Ouémé dans la Commune de Bonou : diagnostic et trajectoire. Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 275 p.
- Houssou Christophe (2000) : Impacts potentiels des changements climatiques sur la santé des populations. Communication personnelle présentée lors d’un séminaire entrant dans le cadre de la préparation de la première communication initiale du Bénin sur les changements climatiques. Cotonou, 10 p.
- INSAE (2013) : Quatrième Recensement Général de la Population et de l’Habitation, Février, 2013, Dynamique de la population, Cotonou, 35 p.
- Issa Mama Sanni (2012) : Changements climatiques et agro-systèmes dans le moyen Bénin : Impacts et stratégies d’adaptation. Thèse de doctorat unique de géographie, UAC/FLASH/EDP, 278 p.
- Lanokou Mathieu (2013) : Extrêmes pluviométriques et mise en valeur agricole des terres noires dans la dépression médiane au sud-Bénin. Mémoire de DEA de Géographie, EDP/FLASH/UAC. 132 p.
- Lanokou Mathieu (2016) : Extrêmes climatiques et mise en valeur agricole des terres noires dans la Dépression Médiane au Sud-Bénin. Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 313 p.
- Ogouwalé Euloge (2001) : Vulnérabilité/Adaptation de l’agriculture aux changements climatiques dans le département des collines. Mémoire de maîtrise de géographie, UAC/FLASH/DGAT ; 117 p.
- Ogouwalé Euloge (2004) : Changement climatique et sécurité alimentaire dans le Bénin méridional. Mémoire de DEA, UAC/EDP/FLASH, 119p.
- Ogouwalé Euloge (2006) : Changement climatique dans le Bénin méridional et central : indicateur, scénarios et perspectives de la sécurité alimentaire. Thèse de Doctorat unique, LECREDE/ FLASH/ EDP/UAC, 302 pages.
- Ogouwalé Euloge (2006) : Changements climatiques dans le Bénin méridional et central : indicateurs, scénarii et prospectives de la sécurité alimentaire. Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 302 p.
- Ogouwalé Euloge (2012) : Risques climatiques : typologies approches définitionnelles, caractéristiques genèse, manifestations, précaution et d’adaptation ; pp 2, 4, 18,19 et 20.
- Ogouwalé Romaric (2013) : Changements climatiques, dynamique des états de surface et prospectives sur les ressources en eau dans le bassin versant de l’Okpara a l’exutoire de Kaboua. Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 203 p.
- Petit Larousse (2010) : Petit dictionnaire français. Librairie Larousse (Canada). Les éditions françaises Inc. 767 p.

- Pettitt A. N. (1979) : A non-parametric approach to the change-point problem. *Applied Statistics*, 28, n°2, pp. 126-135.
- Pettitt A.N., 1979. A Non-Parametric Approach to the Change-Point Problem". *Journal of the Royal Statistical Society*. Vol. 28. N°. 2, pp 126-135.
- Seydou Waïdi (2013) : Stratégies de gestion des ressources en eau pour le développement agricole face à la variabilité pluviométrique dans la commune de Pobè Mémoire de maîtrise de géographie, UAC, FLASH, 71 p.
- Seydou Waidi (2016) : Stratégies d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques dans le Hollidjé Mémoire de DEA en géographie, UAC, FLASH, DGAT, 100 p.
- Seydou Waidi (2020) : Vulnérabilité du paysannat aux changements climatiques dans la Dépression médiane. Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 279 p.
- Vissin Wilfrid Expédit. (2013) : Mobilisation des eaux à des fins agricoles dans la basse vallée de l'Ouémé à Adjohoun (Bénin Afrique de l'Ouest). In *Publication Annales FLASH*, Vol 2, numéro 19, pp 96-107.
- Yabi Ibouaïma (2008) : Etude de l'agroforesterie à base de l'anacardier et des contraintes climatiques à son développement dans le Centre du Bénin. Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 240 p.

PERFORMANCES DE REPRODUCTION DES VACHES DE RACE N'DAMA ET LOCALE DE TYPE SOMBA Á LA STATION DE RECHERCHE D'AVÉTONOU

Mensah Délako KOTOE

Institut Togolais de Recherche Agronomique, Togo

kotmed38@gmail.com

Kpassi SEME, Université de Lomé, Togo, semejoseh@gmail.com

Kakom Assota KOSSOGA, Institut Togolais de Recherche Agronomique, Togo, akossoga@yahoo.fr

Wéré PITALA, Université de Lomé, Togo, werepit@hotmail.com

Résumé

Au Togo, les données sur les performances de reproduction des vaches sont très anciennes. Une étude s'avère nécessaire pour redynamiser cette filière. Pour ce faire, un suivi zootechnique a été conduit sur un troupeau de bovin à la station d'Avétonou dont l'objectif est de faire l'état des lieux et d'actualiser les données sur les performances de reproduction des vaches. Les travaux ont concerné 48 vaches de race N'dama et Locale de Type Somba (LTS) sur lesquelles les paramètres de l'âge au premier vêlage (APV) et l'intervalle entre vêlage (IV) ont été étudiés. Aussi, la saison de vêlage (SV), qui a porté sur 502 mises -bas a été analysée. Les résultats ont révélé que l'APV et l'IV moyen ont été respectivement de $50,04 \pm 11,02$ mois et de $20,16 \pm 6,75$ mois. Les périodes de vêlage surviennent essentiellement entre novembre et mars avec une fréquence maximale en décembre.

Mots clés : Performances, reproduction, vêlage, vaches, Avétonou.

Abstract

In Togo, data on the reproduction performance of cows are very old. A study is necessary to revitalize this sector. To do this, zootechnical monitoring was carried out on a bovine herd at the Avétonou station, the objective of which is to take stock of the situation and update the data on the reproduction performance of cows. The work involved 48 N'dama and Locale de Type Somba (LTS) cows on which the parameters of the age at first calving (AFC) and the calving interval (CI) were studied. Also, the calving season (CS), which involved 502 calving was analyzed. The results showed that the mean AFC and CI were 50.04 ± 11.02 months and 20.16 ± 6.75 months, respectively. Calving periods occur mainly between November and March with a maximum frequency in December.

Keywords: Performance, reproduction, calving, cows, Avetonou

Introduction

La littérature concernant les paramètres de reproduction du cheptel bovin au Togo est difficilement accessible et les données sont obsolètes (A.A.Aklobessi 1989) ; (A.M.Domingo 1988). A cela s'ajoute la non maîtrise de la reproduction des vaches par les acteurs et qui a pour corollaire la baisse sensible de la productivité tant numérique que pondérale pour la filière bovine ; (K. Adomefa ; B. Bonfoh 2003) ; (A.

Adanléhoussi et *al.* 2005). Dans ce contexte, l'étude des performances de reproduction des vaches de la station d'Avétonou s'avère nécessaire pour une amélioration de l'élevage bovin dans la zone. Des paramètres considérés fondamentaux en élevage extensif comme l'âge au premier vêlage (APV), l'intervalle entre vêlage (IV) et la répartition saisonnière des vêlages (SV) ont été retenus pour étudier la performance de la reproduction des vaches. Ces performances sont évaluées à travers le système de reproduction des vaches dans son environnement naturel. De plus, elles renseignent sur l'état zootechnique et sur la gestion génétique du troupeau. Leur négligence pourrait constituer un véritable handicap à toute stratégie d'amélioration de la productivité numérique et/ou pondérale des élevages bovins (A.B. Kang'maté et *al.* 2000). Aussi, l'amélioration de la productivité des bovins exige-t-elle une connaissance des paramètres de reproduction pour pouvoir identifier les performances à améliorer (A. Youssao et *al.* 2000). Cette étude qui a pour objectif de faire l'état des lieux et d'actualiser les données sur les performances de reproduction des vaches permettra la mise en place d'une stratégie d'amélioration et d'organisation de la reproduction et d'accroître les effectifs dans les troupeaux.

1. Matériel et méthodes

1.1 Site expérimental

La station de recherche en production et santé bovine d'Avétonou a servi de cadre d'étude. Elle est l'une des stations du Centre de Recherche Agronomique Zone Forestière (CRA-F) de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique du Togo (ITRA). Elle s'étend sur 630 hectares. Elle est située au Sud-Ouest de la Région des Plateaux dans la Préfecture d'Agou, environ 100 km au Nord-Ouest de Lomé et à une altitude de 150 m entre 6°40' et 6°55' latitude Nord et entre 0°40' et 0°55' longitude Est (Figure I). Elle jouit d'un climat tropical de type guinéen caractérisé par quatre saisons (une grande saison sèche de novembre à février ; une grande saison des pluies de mars à juillet ; une petite saison sèche d'août à septembre et une petite saison des pluies d'octobre à novembre). La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 1 100 et 1 400 mm avec les plus grandes précipitations en juin, juillet, et les plus faibles de novembre à février. La température moyenne mensuelle varie de 28 à 30°C. L'humidité relative de l'air se situe autour d'une moyenne de 83% toute l'année.

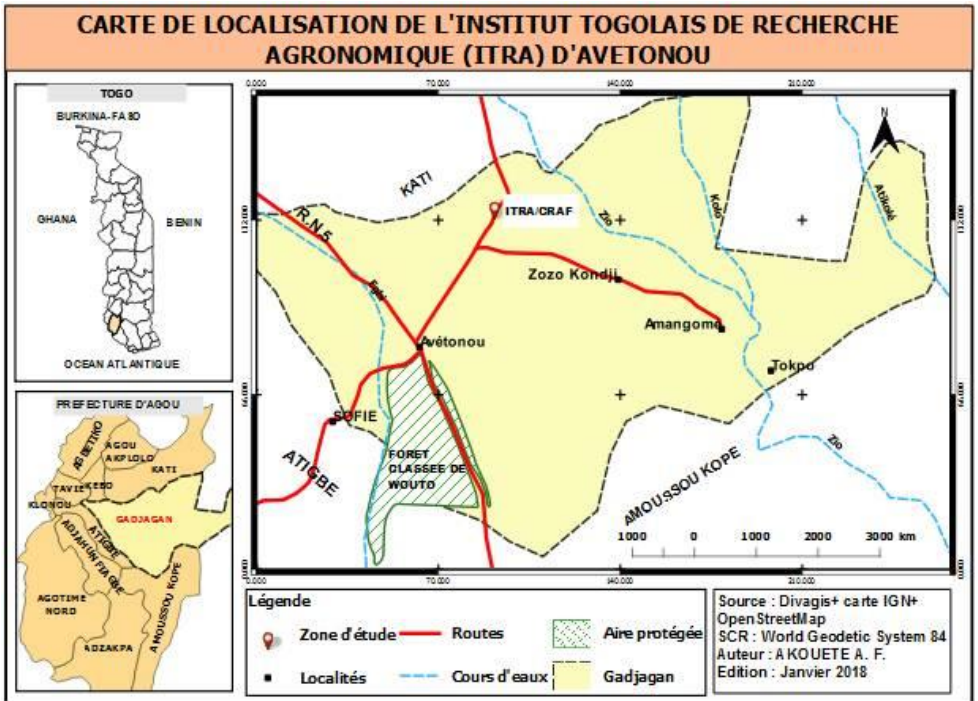


Figure I. Situation géographique de la station d'Avétonou

La végétation dans son ensemble est constituée de savane arborée avec des strates herbacées composées de Poacées (*Panicum maximum*, *Sporobolus pyramidalis*, *Cynodon* sp., *Brachiaria* sp.) ; et des légumineuses (*Centrosema pubescens*, *Pueraria javanica*, *Mimosa* sp, *Pueraria phascoloides*, etc.). La station est aménagée en pâturage naturel et répartie en blocs entrecoupés de parcelles. Les essences fourragères qui y dominent sont les suivantes : *Panicum* sp, *Cynodon dactylon*, *Brachiaria* sp, *Centrosema* sp, *Stylosanthes* sp.

1.2. Animaux et leur conduite

L'étude des paramètres de l'APV et de l'IV a porté sur 48 vaches de race Locale de Type Somba (LTS) et la race N'Dama. Les analyses portant sur la répartition saisonnière des vêlages (SV) ont concerné 502 naissances couvrant la période allant de 2008 à 2017. Les animaux ont été répartis en deux troupeaux et identifiés par des boucles auriculaires numérotées. Le mode d'élevage est du type extensif caractérisé par la conduite quotidienne au pâturage. La pâture dure huit (8) heures et le soir les troupeaux sont ramenés au parc pour y passer la nuit. L'alimentation est exclusivement basée sur l'exploitation du pâturage naturel. La qualité et la quantité du pâturage, sont fortement influencées par la pluviosité. Elles sont optimales en saison post-sécheresse avec l'arrivée des premières pluies (mars à mai) et se dégradent progressivement en qualité et en quantité en saison des pluies (juin à juillet) puis en saison sèche (décembre à février) marquée par des parcours nus et des touffes d'herbes sèches et ligneuses. L'alimentation est complétée en saison sèche par des résidus de récolte (paille de riz), des graines de coton et des sels minéraux (pierres à lécher). L'abreuvement est effectué

dans des barrages d'eau construits dans les pâturages constituant également des points d'abreuvement d'autres espèces animales domestiques ou sauvages.

Un suivi sanitaire annuel qui a consisté à quatre déparasitages internes et externes contre la trypanosomose, les helminthoses et les parasitoses externes a été exécuté. Une prophylaxie contre le charbon bactérien est effectuée au mois de septembre. Les autres pathologies rencontrées sont traitées au quotidien. Le mode de reproduction pratiqué à la station est la saillie naturelle, libre sans programmation et sans saison de monte. A cet effet, en moyenne deux géniteurs de chaque race par troupeau restent en permanence et assurent la monte libre. A la mise-bas, le veau est identifié par un numéro fixé à l'oreille, puis enregistré dans un cahier de vêlage (date de vêlage, sexe, poids à la naissance, numéros et race de la mère). À partir de deux mois, ils sont regroupés dans des enclos aménagés à l'étable et séparés de leur mère dans la journée tandis que ces dernières sont au pâturage. Les soirs, à partir de 15 heures, ils sont ensemble à nouveau avec leurs mères jusqu'au lendemain. Les pathologies rencontrées et liées à la reproduction chez les vaches sont aussi notées au cours de l'étude.

1.3. Paramètres mesurés

À partir des informations contenues dans les cahiers de suivi des naissances, les données suivantes ont été calculées :

- L'âge au premier vêlage (APV) : il a concerné 44 génisses dont 32 de race LTS et 12 de race N'dama ;

L'APV a été calculé à partir des numéros auriculaires obtenus dans le registre de vêlage et le suivi de l'évolution depuis le stade veau jusqu'au premier vêlage et les autres vêlages. C'est le nombre de jours séparant le jour de naissance et le jour du premier vêlage de la génisse.

$$APV = \text{date du premier vêlage} - \text{date de naissance (mois)} \quad (1)$$

- L'intervalle entre vêlage (IV) : il a été étudié sur un effectif de 48 vaches dont 32 de race LTS et 16 de race N'dama sur la période de 2011 à 2017. L'IV a été obtenu après une évaluation de la durée séparant deux mises-bas consécutives pour une même vache. C'est le nombre de jours séparant deux naissances consécutives d'une même vache.

$$L'IV = \text{date du dernier vêlage} - \text{date du vêlage précédent (jours, mois)} \quad (2)$$

- La saison de vêlage (SV) a porté sur 502 vêlages sur une période allant de 2008 à 2017.

La saison de vêlage a été déterminée en référence au découpage des différentes périodes de l'année et suivant la disponibilité de la biomasse et de l'état végétatif des pâturages. Pour ce faire, les périodes de l'année ont été réparties en trois saisons : la saison sèche (novembre, décembre, janvier, février), la saison post-sécheresse (mars, avril, mai) et la saison des pluies (juin, juillet, août, septembre). Les naissances ont été ensuite inventoriées et réparties suivant les différentes saisons déterminées. A partir des SV, les fréquences de mises-bas ont été étudiées.

- La répartition des fréquences des mises-bas (f_q) ont été évaluées par mois et par années et en rapport avec chaque saison déterminée. A partir du nombre de mise-bas, des mois <mi> des années (2008 à 2017), la fréquence relative mensuelle a été calculée en rapport avec le nombre total de mise-bas durant les neuf ans.

Somme des mise-bas du mois (mi) des années 2008 à 2017

$$f_q = \frac{\text{Somme des mise-bas du mois (mi) des années 2008 à 2017}}{\text{Nombre total des mise-bas des années 2008 à 2017}} \times 100 \quad (3)$$

Nombre total des mise-bas des années 2008 à 2017

1.4. Analyse des données

Les données concernant l'APV et l'IV ont été saisies sur Excel puis analysées avec le logiciel XLSTAT-Pro 7.1. Les moyennes, les écart-types, les fréquences des APV et des IV ont été déterminés ; l'analyse de variance (ANOVA) à un facteur (race) a été réalisée au seuil de 5%. Le test de Khi carré a été utilisé pour l'évaluation des fréquences. La répartition des fréquences a été évaluée par une analyse de variance au seuil de 5% au logiciel XLSTAT-Pro 7.1

2. Résultats

2.1. Age moyen au premier vêlage (APV)

La moyenne des âges au premier vêlage toute race confondue est de $50,04 \pm 11,02$ mois oscillant entre 30,86 et 72,93 mois. En considérant les races, l'APV moyen des génisses N'Dama a été de $48,32 \pm 12,35$ mois et ne diffère pas ($p > 0,05$) de celui des génisses de race Locale de Type Somba (LTS) qui a été de $50,69 \pm 10,62$ mois (Tableau 1.)

Tableau 1 : Age moyen au premier vêlage des génisses de race LTS et N'Dama (mois)

Race	LTS	N'Dama	LTS et N'Dama
Effectifs (n)	32	12	44
Age moyen au premier vêlage	50,69	48,32	50,04
Ecart type	10,62	12,35	11,02
Min	31,70	30,86	30,86
Max	72,93	69,36	72,93

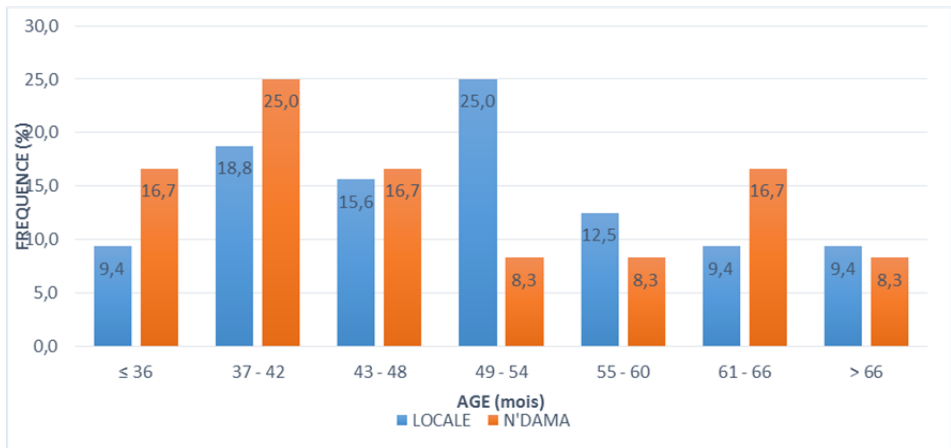


Figure II : Répartition des primipares de race LTS et N'Dama suivant les fréquences et suivant l'âge au premier vêlage (mois).

La figure II indique qu'à l'âge de 37 à 42 mois, 25% des génisses de race N'Dama contre 18,8% de race LTS commencent leur mise-bas. Pour la race LTS, 25% des génisses vêlent pour la première fois plus tardivement à la l'âge de 49-54 mois. De plus, 16,7% de la race N'Dama contre 9,4% de la race LTS vèlent avant 36 mois d'âge. Toutefois l'équilibre tend à s'établir entre les deux races à l'âge de 43-48 mois où 16,7% de race N'dama contre 15,6 % de race LTS vèlent pour la première fois.

2.2. Intervalles entre vêlages (IV)

L'IV moyen des vaches de race LTS et N'Dama est de $604,71 \pm 202,95$ jours oscillants entre 332 et 1121 jours pour les deux races (Tableau 2). Cette moyenne est de l'ordre de $613,88 \pm 187,43$ jours pour les vaches de race LTS avec un minima de 348 jours et un maxima de 1 045 jours. Pour les vaches de race N'Dama, elle est de $585,95 \pm 235,15$ jours avec un minima de 332 jours et un maxima de 1 121 jours. L'analyse statistique de l'intervalle entre vêlage indique qu'il n'y a pas de différence significative entre les différentes races ($P > 0,05$).

Tableau 2. Intervalle entre vêlages (jours) chez les vaches de race LTS et N'Dama

Race	LTS	N'Dama	LTS et N'Dama
Effectifs (n)	32	16	48
IV moyen	613,88	585,95	604,71
Ecart type	187,43	235,15	202,95
Min	348	332	332
Max	1045	1121	1121

La figure III indique que les IV compris entre 365 et 548 jours (1-1,5 ans) sont les plus fréquents et concernent 45,45% des vaches de race N'Dama et 35,55% de la race LTS. Seul 18,18% de la race N'dama contre 6,67% de la race LTS connaissent un IV ≤ 365 jours. La durée de l'IV a tendance à s'équilibrer entre les deux races dans un intervalle compris entre 730 à 913 jours.

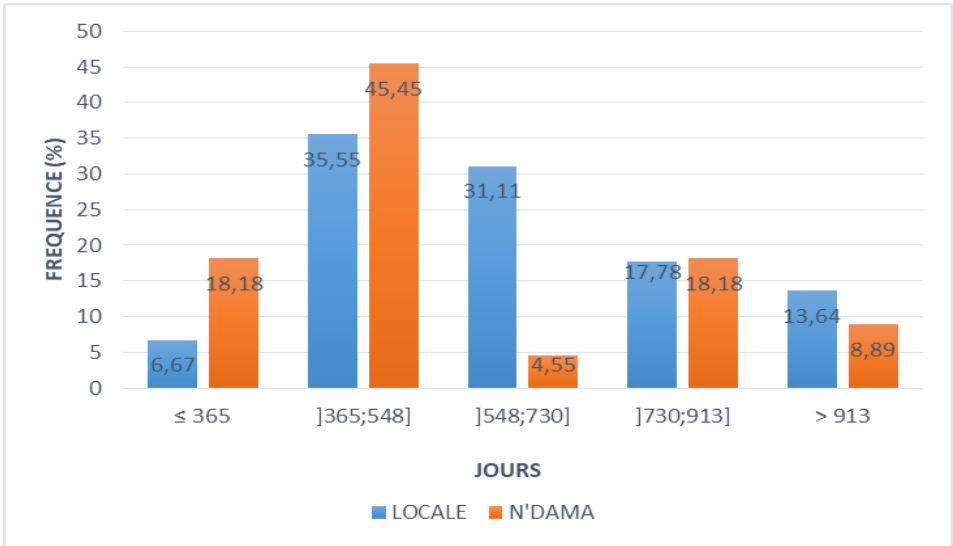


Figure III. Répartition des intervalles entre vêlages des vaches de race LTS et N'Dama (jours)

1.3. Répartition saisonnière des mise-bas des vaches

Les mise-bas sont diversement réparties sur toute l'année mais avec des fréquences élevées aux mois de novembre à février avec des valeurs allant de 10,16% à 14,94%. Les fréquences de mise-bas les plus faibles ont été observées entre juin et août oscillant entre 4,58 et 5,38 %.

Par ailleurs, 48,41% des mise-bas ont lieu en saison sèche (de novembre à février) alors que 27,69% surviennent en saison pluvieuse (de juin à octobre) et 23,90% en saison post-sécheresse (mars à mai) (Tableau 3).

Tableau 3. Fréquence mensuelle et saisonnière des mises- bas

Mois	Nombre de mise-bas (n)	Fréquence = (n/502) %	Taux de mises-bas mensuel = (n/Tvs)%	Saison de mise-bas
Novembre	64	12,75	26,34	Sèche
Décembre	75	14,94	30,86	
Janvier	53	10,56	21,81	
Février	51	10,16	20,99	
Total 1	243	48,41	100	
Mars	45	8,96	37,50	Post-sécheresse
Avril	35	6,97	29,17	
Mai	40	7,97	33,33	
Total 2	120	23,90	100	
Juin	25	4,98	17,99	Pluvieuse
Juillet	23	4,58	16,55	

Août	27	5,38	19,42
Septembre	36	7,17	25,90
Octobre	28	5,58	20,14
Total 3	139	27,69	100
Total 1+2+3	502	100	100

n = nombre de vêlage dans le mois; Tvs = total vêlage dans la saison ; 502=Total des mise-bas de 2008 à 2017.

3. Discussion

L'étude portant sur la reproduction des vaches de la station de recherche d'Avétonou suivant les paramètres de l'âge au premier vêlage (APV), de l'intervalle entre vêlages (IV) et de la saison de vêlage (SV) révèle que les génisses de race N'Dama et de LTS de la station ont eu respectivement leur première mise-bas à l'âge moyen de $48,32 \pm 12,35$ mois et $50,69 \pm 10,62$ mois. L'analyse inter-race de l'APV n'a révélé aucune signification. Cependant, la proportion des vaches N'Dama dont l'âge moyen au premier vêlage inférieur ou égal à 48 mois est plus importante que celle de la race LTS pour la même période. En effet, la majorité des N'Dama (58,4%) vêlent plus précocement que les LTS (43,8%). Il en résulte que les N'Dama ont tendance à devenir plus précoces que les LTS comme l'ont affirmé les auteurs M.W. Okouyi et *al.* (2014). D'autre part les performances du troupeau de la station sont en dessous de celles rapportées par K. Seme et *al.* (2017) qui ont travaillé sur les races locales au Sud-Togo et qui ont obtenu un APV de $40,68 \pm 9,46$ mois ; Quant aux auteurs W. Doppler et *al.* (1980) qui ont travaillé sur la race LTS à la station de recherche d'Avétonou, ils ont obtenu un APV de $23,63 \pm 9,37$ mois. De même, B.J. Coulomb (1976) en Côte d'Ivoire pour sa part, a obtenu sur la race N'Dama un APV de $35,6 \pm 0,7$ mois comparable aux résultats des travaux de Seme. Aussi, les travaux de A. Akpaba (2006) sur les vaches d'Avétonou, de A.B. Gbangboche et T.I. Alkoiret (2011) chez la race Borgou dans la ferme d'Okpara au Bénin ont abouti successivement à un APV de : $45,83 \pm 8,51$ mois et $44,23 \pm 0,44$ mois. Des résultats similaires ont été signalés par D.P. Soukouri et *al.* (2010) en Côte d'Ivoire sur la race N'Dama avec un APV de $45,22 \pm 40$ mois en élevage traditionnel avec un apport de compléments alimentaires.

La diversité des résultats sur les performances des vaches obtenues par les différents auteurs, révèle l'existence probable d'autres facteurs exogènes ou endogènes qui pouvaient influencer l'APV chez la vache. Convaincus de ces réalités, E. Her et *al.* (1988), E. Tillard et *al.* (2007) et J. Kouamo et *al.* (2011) ont affirmé que les conditions de l'élevage et de l'environnement peuvent positivement ou négativement agir sur l'APV dans les élevages. Aussi, C. Meyer et A. Denis (1999), C. Mulato (1989) et P. Chicoteau et *al.* (1983) ont suggéré que la proportion de vaches cyclées varie selon la catégorie de poids. Dans le même ordre d'idée, P. Yesso et *al.* (1991) ont estimé que la reprise de la cyclicité post-partum dépend du poids de la vache. K. Djabakou et *al.* (1991) ont constaté que la manifestation de la puberté chez la génisse et la reprise de la cyclicité ovarienne chez la vache allaitante dépendent de l'évolution pondérale et de l'alimentation des animaux.

L'étude portant sur l'intervalle moyen entre vêlage (IV) des vaches pour l'ensemble des deux races de la station a révélé un IV moyen de $604,71 \pm 202,95$ jours (un veau en 20,16 mois) avec $613,88 \pm 187,43$ jours et de $585,95 \pm 235,15$ jours obtenus respectivement chez les races LTS et N'Dama. Ces résultats sont en dessous de ceux obtenus par M. Tellah *et al.* (2015) chez les vaches de race Kouri en station au Lac Tchad, et par W. Doppler *et al.* (1980) et A. Akpaba (2006) à la station Avétonou sur la race LTS qui ont abouti respectivement à un IV de $477,23 \pm 118,58$ jours ; $455,76 \pm 86,25$ jours et $356,84 \pm 48,35$ jours. Toutefois, les résultats de l'étude sont proches de ceux obtenus par N.D. Keita (2005) en élevage traditionnel des métisses (zébus Gobra x prim' Holstein) au Sénégal qui a été de $699,2 \pm 293,6$ jours soit un veau en 23,31 mois. Des travaux similaires ont été rapportés par A.B. Kang'maté *et al.* (2000), en République Démocratique du Congo avec un IV de 408 ± 76 jours ; A. Youssao *et al.* (2000) au Bénin avec un IV de 413 ± 54 jours. L'IV est de l'ordre de $422,4 \pm 4,7$ jours chez A.B. Gbangboche et T.I. Alkoiret (2011), 450 ± 133 jours chez M. Amadou-N'diaye *et al.* (2001), 428 jours chez D.P. Soukouri *et al.* (2010).

Les causes de l'allongement ou du raccourcissement de l'IV ou de l'APV pour la présente étude proviendraient du système d'élevage traditionnel caractérisé par la non maîtrise d'un suivi zoosanitaire et surtout par une absence de planification de la reproduction. Selon les auteurs A. Mebdoua (2017) et C. Hanzen (1994), l'allongement de l'IV pourrait être dû à l'allongement de la période de l'anœstrus post-partum et au rang de vêlage trop avancé car ont-t-ils dit la mise en reproduction des vaches très précocement ou tardivement pourrait avoir des effets négatifs sur l'IV. Pour B. Bouyer (2006) et B.Dao (2013), un déficit alimentaire associé au non-respect d'une période de tarissement des vaches lors de la traite du lait, pouvait provoquer le retard des chaleurs et influencer l'intervalle entre vêlage. K. Seme *et al.* (2016) ont suggéré que dans un troupeau ayant bénéficié d'un bon entretien et d'une bonne planification de reproduction, la norme de IV est d'un (1) veau en 540 jours (soit 2 veaux en 3 ans) en élevage traditionnel, ou un (1) veau en 360 jours (soit un veau en 1 an) en élevage amélioré.

L'étude a montré par ailleurs que les vaches de la station mettent bas toute l'année avec des fréquences plus élevées entre novembre et février (48,41% des mises bas) et un pic de fréquence de 14,94% en décembre. Les travaux de B.J. Coulomb (1976) et E. Tidori *et al.* (1975) ont connu des résultats proches de 55% de mise-bas chez la race Baoulé en station avec un pic de mise-bas entre septembre et décembre. Aussi, les résultats des travaux de A. Akpaba (2006) et de A. Adanléhoussi (2003) ont montré respectivement que 60% des vaches de la station vêlent en saison sèche et plus de 86,59% des veaux Somba dans la zone de Sokodé au centre du Togo naissent en milieu paysan entre octobre et février avec un pic de 25,89% en novembre.

Les mises-bas survenues entre novembre et février avec un pic en décembre pour cette étude résultent des saillies fécondantes intervenues en saison post-sécheresse (mars à mai) car en ces périodes, les animaux bénéficient de jeunes repousses du pâturage avec des valeurs nutritives élevées, donnant une sorte de flushing naturel des vaches (C. Meyer, 2009 ; J. Brisson *et al.* 2003). Ces résultats confirment ceux rapportés par M.D. Kotoé *et al.* (2020) et C. Meyer (2009) qui ont suggéré que lorsque le contrôle de la reproduction n'est pas effectué, en cas de monte naturelle libre, les saillies fécondantes

correspondent le plus souvent au moment de l'année où la disponibilité alimentaire est la plus élevée. Par contre, P. Lhoste (1967) en se basant sur l'évolution du poids des vaches allaitantes, considère la saison des pluies comme favorable à la mise-bas des vaches. Pour C. Meyer (2009) cette considération de l'auteur n'a pas tenu compte du fait qu'en excès de pluies, le fourrage est saturé en eau, moins nutritif et la fécondité moins élevée qu'en saison post-sècheresse.

Conclusion

La redynamisation de l'élevage bovin à la station nécessite une bonne maîtrise des paramètres de reproduction. La connaissance des performances de reproduction des vaches de la Station de Recherche d'Avétonou revêt une grande importance car regorge d'informations fondamentales utiles non seulement pour les acteurs de l'élevage mais aussi pour la recherche et pour la statistique. En effet, l'étude a révélé que les vaches mettent bas la première fois à plus de quatre ans d'âge et que l'intervalle moyen entre deux vêlages consécutifs est proche de deux ans. Par ailleurs, les plus fortes fréquences de mise-bas interviennent en novembre et décembre et résulteraient des saillies fécondantes qui surviennent en saison post sécheresse caractérisée par une bonne qualité du pâturage. Au regard de ces résultats, il ressort que les performances des vaches de la station sont en dessous du ratio qui est normalement observé dans des élevages bovins ayant bénéficié d'une bonne planification de la reproduction. Pour renverser cette tendance et aboutir à une augmentation numérique et pondérale des vaches de la station des efforts doivent se concentrer sur l'amélioration des paramètres de reproduction et sur la bonne programmation des saillies en cohérence avec la qualité et la quantité de la biomasse du pâturage.

Remerciement

Les auteurs de cet article remercient vivement la Direction du Centre de Recherche Agronomique de la Zone Forestière (CRA-F) pour son soutien moral et logistique pour la réussite de ce travail. Ils remercient également l'ensemble du personnel de la station d'Avétonou pour leur collaboration physique et technique qui a permis de collecter et traiter les données statistiques. En fin les auteurs de l'article remercient les bouviers et le personnel d'appui pour leurs efforts physiques, la conduite et les différentes manipulations des troupeaux.

Références bibliographiques

- ADANLEHOUSSE A. & KOTOE M. D., 2005, *Elevage bovin. In : Productions Animales au Togo: Situation de référence des différents programmes de production et santé animale*; Institut togolais de recherche agronomique (ITRA). Togo. 128p.
- ADANLEHOUSSE A., BASSOWA H., DEFLY A., DJABAKOU K., ADOMEFA K., & KOUAGOU N., 2003, *Les performances de la race taurine Somba en milieu paysan*. Revue Tropicicultura, 21(3), 135- 141.
- ADOMEFA K. & BONFOH B. 2003, *Etat des ressources génétiques animales au Togo*. Bulletin d'information sur les ressources génétiques animales, FAO, Rome 17^e édition. 81p

- AKLOBESSI K. K., 1989, *Collecte et exploitation des données existantes sur la production animale au Togo. Considérations générales , organismes de promotion de l'élevage*. Tome I: 100p.
- AKPABA A. 2006, *Etude de quelques paramètres de reproduction des vaches soumises à une exploitation laitière: cas de la Station Avétonou*. Mémoire de fin de cycle (DTSA),37p.
- AMADOU-N'DIAYE M., OGODJA O. J., GBANGBOCHE A. B., ADJOVI A. & HANZEN C. , 2001, *Intervalle entre vêlage chez la vache borgou au Bénin*. Ann. Méd. Vét., 145, 130-136.
- BOUYER B., 2006, *Bilan et analyse de l'utilisation de l'insémination artificielle dans le programmes d'amélioration génétique des races laitières en Afrique Soudano-Sahélienne*. Th.Méd.Vét., 108p.
- BRISSON J., LEFEBVRE D., GSSELIN B., PETIT H. & EVANS E., 2003, *Nutrition, alimentation et reproduction In: Symposium sur les bovins laitiers*. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, 66p.
- CHICOTEAU P., GAUTHIER D. & THIMONNIER J., 1983, *Reproduction des ruminants en zone tropicale*. Réunion internationale, Pointe-à-Pître, Guadeloupe, Paris Inra, Les colloques de l'Inra,20, 520p.
- COULOMB B. J., 1976, *La race N'Dama: Quelques caractéristiques zootechniques*. Revue Elev. Méd. Vét. pays Trop., 29(4), 367 - 380.
- DAO D., 2013, *Etude relative à la formulation du programme d'action détaillée de développement de la filière lait en zone UEMOA*, Annexe 8: Rapport Togo, 22p.
- DJABAKOU K. GRUNDLER G. & LARE K. 1991, *Involution utérine et reprise de cyclicité post-partum chez les femelles bovines trypanotolérantes N'dama et Baoulé*. Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop., 44(3), 319-324.
- DOMINGO A. M., 1988, *Enquête statistique sur les élevages au Togo. Etat actuel des élevages au Togo*. Document PROPAT ; Tome 1 Lomé-Togo. 142p.
- DOPPLER W., SERE C. & SCHREIBER J., 1980, *La rentabilité de la production de viande de boeuf avec différentes races et différents croisements à Avétonou/Togo*. In Trypanotolérance et Production Animale. Centre de recherche et d'élevage Avetonou. Vol. 1 61p
- GBANGBOCHE A. B. & ALKOIRET T. I., 2011, *Reproduction et production de lait des bovins de race Borgou et N'dama au Bénin*. J. Appli. Biosci., 46, 3185-3194.
- HANZEN C., 1994, *Etude des facteurs de risque de l'infertilité et des pathologies puerpérales et du postpartum chez la vache laitière et la vache viandeuse*. Thèse pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur.172p.

- HER E., WOLFENSON D., FLAMENBAUN I., FOLMAN Y., KAIN M. & BERMAN A., 1988, *Thermal productive and reproductive responses of high yielding cows exposed to short-term cooling in summer*. J. Dairy Sci., 71, 1085-1092.
- KANG'MATE A. B., LAHLOU-KASSI A., BAKANA B. M. & KAHUNGU M., 2000, *Performances de reproduction des bovins N'Dama dans le Diocèse d'Idiofa*. Revue Méd. Vét., 151(6) : 511-516.
- KEITA N. D.S., 2005, *Productivité des bovins croisés laitiers dans le bassin Arachidier. Cas des régions de Fatick et Kaolack*. Th. Méd. Vét., EISMV, Dakar : 76p.
- KOTOE M.D., SEME K., KOSSOGA K., A., KOUMESSI K. L., PITALA W., LOMBO Y., & KPEMOUA K. 2020, < Evaluation des périodes de vèlage des vaches locales des régions Maritimes et des plateaux au Sud-Togo. > *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 13(4) : 2112-2120.
- KOUAMO J., LEYE A., OUEDRAOGO A., SAWADOGO G. J. & BENARD P., 2011, *Influence des paramètres énergétiques proteiques et minéraux sur la réussite de l'insémination artificielle bovine en élevage traditionnel dans la région de Thiès au Sénégal*. Revue Méd. Vét. 162, 425-431.
- LHOSTE P., 1967, *Comportement saisonnier du bétail zébu en Adamaoua Camérounais. I Etude des femelles adultes: Comparaison de la race locale aux demi-sang Brahma*. Rev. Elev. Méd. Vét. Pays trop., 20(2), 329-342.
- MEBDOUA A., 2017, *Suivi des paramètres de la reproduction des vaches laitières dans quelques élevages de la Wilaya de Ain Defla*. Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de Master. 80p.
- MEYER C., 2009, *Influence de l'alimentation sur la reproduction des bovins domestiques en zone tropicale*. CIRAD, TA. C18/A, Montpellier cedex 5, France. 52p.
- MEYER C., & DENIS J., 1999, *Elevage de la vache laitière en zone tropicale [Dairy cattle production in the tropics]*. Montpellier: Cirad-emvt, 314 p.
- MULATO C. 1989, *Inerférence, alimentation, reproduction en zones arides et semi-arides dans les conditions d'élevage extensif*. Synthèse bibliographique DESS, INAPG, 60p
- OKOUYI M. W., KAMGA-WALADJO A. R., DIARA S. & HANZEN C., 2014, *Caractéristiques de reproduction de la femelle trypanotolérante de race N'Dama*. Revue Africaine de santé et de Productions Animales, 12 (1), 3-7.
- SEME K., PITALA W., KULO E.A., ZONGO M., BOLY H. & GBEASSOR M., 2016. < Etude des conditions d'élevage des bovins laitiers et des possibilités d'introduction de l'insémination artificielle au Togo > *RASPA Vol.14 N°1-2*, 23-29.
- SEME K., PITALA W., KULO A. E., ASSIH E., ALAWI K. P., KOTOE M. D. & GBEASSOR M., 2017, < Etude de la fertilité et de la fécondité des femelles

bovines inséminées sur la chaleurs induites au Sud-Togo>. *Int. J. Biol.Chem.Sci.* 11(3) :958-966.

- SOUKOURI D. P., YAPI-GNAORE C. V., N'GUETTA A. S., LOUKOU N. E., KOUAO B. J., TOURE J. & SANGARE A., 2010, *Performances de reproduction des races bovines locales de Côte d'Ivoire*. *J. Appl. Biosci.*, 36, 2353-2359.
- TELLAH M., ZEUH V., MOPATE L. Y., MBAÏNDINGATOLOUM F. M. & BOLY H., 2015, *Paramètres de reproduction des vaches Kouri au Lac Tchad*. *Journal of Applied Biosciences*, 90, 8387-8396.
- TIDORI E., SERRES H., RICHARD D. & AJUZIUGU J., 1975, *Etude d'une population taurine de race Baoulé en Côte d'Ivoire*. *Rev. Elev. Méd. Pays Trop.*, 28(4), 499- 511.
- TILLARD E., HUMBLLOT P., LECOMPTE P. & BOCQUIER F., 2007, *Facteurs nutritionnels ante-partum sont associés à l'infertilité/infécondité dans les élevages bovins laitiers*. *Renc. Rum*, 14, 363-366.
- YESSO P., MEYER Christian. & DOFFANGUI K., 1991, *Reprise postpartum et cyclicité des vaches trypanotolérantes en fonction de la variation saisonnière en région centre de Côte d'Ivoire*. In F. RAF/88/100, Troisième atelier de travail sur la reproduction du bétail trypanotolérant en Afrique de l'Ouest et Centrale Banjul, Gambie (pp. 36-54).
- YOUSSAO A. AHISSOU A. & TOURE, Z., 2000, *Productivité de la race Borgou dans la ferme de l'Okpara au Bénin*. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop.*, 53(1), p. 8.

OPINIONS RELATIVES A L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG) DES ADOLESCENTES AU TOGO

Massima PISSA

Université de Lomé, Togo

pissamassima@gmail.com

Lonzou KPANAKE

Université du Québec (TELUQ), Québec, Canada, l.kpanake@teluq.ca

Résumé

Cette étude a examiné les différentes opinions concernant l'IVG des adolescentes par le personnel soignant et les « tout-venants » au Togo. A partir du modèle méthodologique de la Théorie Fonctionnelle de la Cognition de N. H. Anderson (1981,1996), de mai à octobre 2019, 400 participants ont jugé du degré d'acceptabilité de l'IVG des adolescentes à partir de 64 scénarios, résultant de la combinaison de cinq facteurs : « âge de l'adolescente », « projet de l'adolescente », « âge gestationnel », « accord des parents » et « accord du partenaire ».

Une solution à deux groupes a été retenue : 1) « toujours inacceptable » (92 % des participants), 2) « dépend des circonstances » (8 %). Dans le cluster 2, la variance était due aux cinq facteurs : âge gestationnel d'un mois (M = 6,53), l'adolescente souhaite étudier (M = 6,33), accord des parents (M = 5,94), l'adolescente a 15 ans (M = 5,87), accord du partenaire (M = 5,56).

Il existe plusieurs opinions au sujet de l'IVG des adolescentes au Togo, et son acceptabilité est largement influencée par les facteurs intervenant dans les scénarios.

Mots-clefs : Opinions, IVG des adolescentes, « Tout-venants », Personnel soignant, Théorie Fonctionnelle de la Cognition.

Abstract

This study examined the differing views on adolescent abortion by healthcare staff and the general public in Togo. From the methodological model of the Functional Theory of Cognition of N. H. Anderson (1981, 1996), from may to october 2019, 400 participants judged the degree of acceptability of adolescent abortion from 64 scenarios, resulting from the combination of five factors: « adolescent age », « adolescent project », « gestational age », « parental agreement », and « partner agreement ».

A two group solution was chosen: 1) Still unacceptable (92 % of participants), 2) depending on the circumstances (8 %). In cluster 2, the variance was due to five factors: gestational age of one month (M= 6.53), the adolescent wishes to study (M= 6.33), parental agreement (M= 5.94), the adolescent is 15 years old (M= 5.87), partner's agreement (M= 5.56).

There are several opinions regarding adolescent abortion in Togo, and his acceptability is largely influenced by the factors involved in the scenarios.

Keywords: Opinions, teenage abortion, general public, healthcare staff, Functional Theory of Cognition.

Introduction

La grossesse à l'adolescence représente une problématique sociale de première importance en raison de ses lourdes répercussions sur l'individu, sa famille et l'ensemble de la communauté (C. Tremblay, 2001). En effet, une adolescente sur 1 000 devient enceinte à l'âge de 15 ans (T. R. Rochon, 1997). Malheureusement, chaque année, 2,5 millions d'adolescentes ont un avortement à risque, avec de graves complications parfois mortelles reconnues à l'échelle mondiale comme étant la deuxième cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans selon la Fédération internationale pour la planification familiale.

Ceci s'explique par le fait que les adolescentes et jeunes non mariées n'ont qu'un accès limité aux services de planification familiale, à des informations sur la santé reproductive et sexuelle, services encore assimilés à un encouragement de la « promiscuité » et de la « débauche » par une partie de la population togolaise (S. F. Amétépé, 2004).

Cet accès difficile aux services et aux contraceptions modernes ainsi que l'échec des méthodes telles que le préservatif ou l'abstinence périodique, contribueraient au recours fréquent à l'avortement chez les adolescentes et jeunes (A. N'bouké, 2011). Idem, dans la plupart des pays africains, l'accès à l'IVG est interdit ou restrictif. En 2011, Parmi les 53 pays d'Afrique, 25 ne l'autorisaient que si la vie de la mère est en danger (Institut Guttmacher, 2013). Au Togo, depuis 2006, l'IVG est également autorisée en cas de viol et d'inceste.

Seulement, cette législation demeure assez restrictive, et entraîne une pratique clandestine de l'IVG dans des conditions septiques insuffisantes. Ceci a pour conséquence, l'augmentation de la mortalité maternelle que l'analyse situationnelle de 2014 estime pour les régions d'Afrique de l'Ouest et Centrale à 162 000 soit 30 % de l'ensemble des décès maternels pour la seule année 2010.

Malgré l'importance du sujet de l'IVG, il n'existe que peu d'études en la matière. Certaines ont porté sur l'acceptabilité en France de l'avortement provoqué chez des adolescentes (M. T. Munoz Sastre et al, 2007) ; sur les demandes d'IVG des mineures (J. Dellotte et al, 2007) ; d'autres se sont penchées sur les différentes perceptions de l'avortement chez les adolescents et jeunes de l'arrondissement de Tchaourou au Bénin (S. R. Ezin, 2007) ; et d'autres encore ont concerné les déterminants psychosociaux de la demande d'IVG chez les adolescentes en France (A. Le Borgne, 2013).

Ces études aident à comprendre les perceptions liées à l'avortement, les pressions exercées sur les mineures lors de la demande de l'IVG... Cependant, elles ne permettent pas d'expliquer le déphasage qui existe entre ce que la loi intime et la réalité du terrain (persistance de l'avortement à risque chez les adolescentes). Ceci nous amène à nous poser la question suivante : dans quelle mesure l'IVG des adolescentes est-elle acceptable au Togo ?

1. Cadre, matériels et méthodes

Cette étude s'est déroulée à Lomé et dans sa périphérie, aux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) Sylvanus Olympio et Campus, aux Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Bè, de Lomé commune et de Tsévié, à l'Université de Lomé et dans d'autres endroits appropriés de mai à octobre 2019.

A l'aide d'un protocole inspiré du modèle méthodologique de la Théorie Fonctionnelle de la Cognition de N. H. Anderson (1981,1996), 400 participants ont jugé du degré d'acceptabilité de l'IVG des adolescentes à l'aide de 64 scénarios, résultant de la combinaison de cinq facteurs : « l'âge de l'adolescente » « les projets de l'adolescente en matière d'éducation », « l'âge gestationnel », « l'attitude de la famille de l'adolescente » puis « l'attitude du petit ami de l'adolescente ». Leurs âges variaient entre 15-17,5 ans pour les « tout-venants » mineurs, entre 18-70 ans quant aux « tout-venants » adultes et entre 22 et 59 ans s'agissant du personnel soignant.

Les participants étaient des volontaires, non rémunérés et recrutés individuellement. Lors de cette approche, un consentement écrit était recueilli puis un rendez-vous fixé en vue de la passation. En obtenant un consentement écrit et en maintenant strict l'anonymat, l'étude était conforme à la loi d'éthique en vigueur au Togo et à la Déclaration d'Helsinki. En plus, le protocole de recherche sur l'acceptabilité de l'IVG des adolescentes au Togo a reçu une approbation éthique du Comité de Bioéthique pour la recherche en Santé du Togo.

Le matériel de collecte sur les opinions de l'IVG des adolescentes est un carnet de soixante-quatre vignettes exposant chacune la consigne, le scénario (étude de situation de quelques lignes), une question (la personne testée doit donner son avis sur la décision de l'IVG de ce personnage fictif), et une échelle de Likert (échelle de réponse linéaire non numériquement graduée en 11 points).

Le site était, pour les « tout-venants », une classe vacante, une salle ou un bureau libre à l'Université, ou au domicile du participant. Pour le « personnel soignant » des CHU et CHR concernés par l'étude, c'était un bureau ou une des salles de staff du service. Testé individuellement, chaque participant a mis entre 40 et 50 minutes.

Les hypothèses testées sont les suivantes :

H1 : Nous nous attendons à trouver deux positions (clusters) qualitativement différentes au vue de la sensibilité du sujet de l'IVG des adolescentes :

- Le premier cluster serait « jamais acceptable » : cette position apparemment extrémiste, serait fréquente chez les personnes à forte implication religieuse.
- Le second cluster serait « dépend des circonstances » : Les gens appartenant à ce cluster jugeront l'IVG en fonction des diverses circonstances.

H2 : Nous nous attendons à ce que les participants attribuent lors du processus de jugement, des poids différents à nos différents facteurs « Age de l'adolescente », « Age gestationnel », « Projet de vie de l'adolescente », « Opinion des parents » et « Opinion du géniteur ».

H3 : Chacun de ces facteurs aura des poids plus ou moins différents dans les différents groupes.

H4 : Ces différents groupes de participants se définiront aussi en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, le niveau d'étude, la fonction, la religion bien que leur forme précise ne puisse être prédite au moment de l'étude.

Nous avons considéré deux types de variables indépendantes (VI) lors de l'émission du jugement d'acceptabilité concernant l'IVG des adolescentes :

- les VI intra (Variables Indépendantes intra-sujets) qui sont les différentes caractéristiques de la situation décrite dans les scénarios ;
- les VI inter (Variables Indépendantes inter-sujets) qui sont les caractéristiques propres des participants.

Les réponses des participants ont par la suite, été reportées dans un tableau de données et ont pu être traitées et analysées par le biais du logiciel STATISTICA.

En premier lieu, une analyse de variances a été conduite sur l'ensemble des données, permettant d'analyser le ou les facteur (s) pris en compte dans le jugement.

Dans un second temps, une analyse en cluster a été réalisée afin de discriminer différents positionnements. Pour explorer la prise en compte des facteurs ainsi que leurs interactions spécifiques pour chaque cluster, une nouvelle procédure d'analyse de variances a été lancée sur les données de chacun des clusters. Dans cette dernière étape, les variables inter-sujets (données sociodémographiques) ont été analysées afin d'observer la répartition des participants dans les clusters en fonction de leurs caractéristiques.

2. Résultats

- **Le premier cluster**, appelé « **jamais acceptable** », est composé de 367 personnes dont 207 hommes et 160 femmes, représentant 92 % de la population totale. Nous comptons 173 personnes appartenant à la population dite « tout-venants » (soit 47,14 % du cluster), et 194 soignants (soit 52,86 % du cluster) comme indiqué ci-dessous dans le tableau I.

Les cotes moyennes observées étaient extrêmement basses ($M = 0,03$) et aucun effet des facteurs n'était détectable.

En se référant au tableau I, les participants adultes (40 ans et plus), les participants religieux, les professionnels de santé et ceux ayant atteint un niveau d'étude universitaire étaient plus nombreux dans ce groupe que les participants jeunes, les athées, et les « tout-venants ».

Tableau I*Tableau des caractéristiques démographiques / Composition des clusters.*

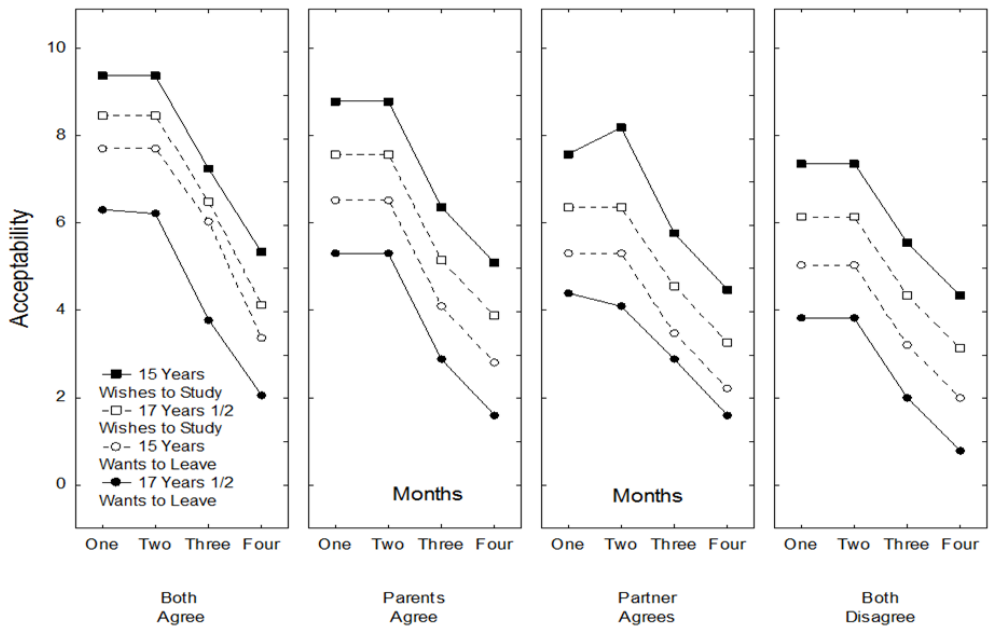
Caractéristiques Sociodémo- Graphiques		Clusters		Total
		Jamais Acceptable	Dépend des Circonstances	
Sexe	Masculin	207 (91)	21 (9)	228
	Féminin	160 (93)	12 (7)	172
Age	15-19 ans	83 (80)	21 (20) ^{ab}	104
	20-29 ans	83 (88)	11 (12) ^c	94
	30-39 ans	97 (99)	1 (1) ^{ac}	98
	+ 40 ans	104 (100)	0 (0) ^{bc}	104
Education	Primaire	64 (94)	4 (6)	68
	CEG	70 (91)	7 (9)	77
	Lycée	86 (86)	14 (14)	100
	Université	147 (95)	8 (5)	155
Religion	Chrétienne	233 (91)	22 (9) ^a	255
	Musulmane	82 (93)	6 (7) ^b	88
	Animiste	47 (96)	2 (4)	49
	Athées	5 (62)	3 (38) ^{ab}	8
Groupes	Grand public	173 (86)	27 (14) ^a	200
	Personnels soignants	194 (97)	6 (3) ^a	200
Total		367 (92)	33 (8)	400

Note : ^a, ^b et ^c indiquent que les données associées à la même lettre sont significativement différentes des autres, $p < .05$. Les nombres entre parenthèses correspondent au pourcentage de répartition en ligne des participants.

- **Le second cluster**, appelé « **dépend des circonstances** », est composé de 33 personnes dont 21 hommes et 12 femmes, représentant 8 % de la population totale. Nous comptons 27 personnes appartenant à la population dite « tout-venants » (soit 81,81 % du cluster), et 6 soignants (18,18 % du cluster) comme indiqué dans le tableau I.

Figure 1

Figure montrant les modèles observés dans le cluster « dépend des circonstances »



Comme le montre la figure 1, les cotes d'acceptabilité étaient plus élevées lorsque :

- (a) l'âge gestationnel était d'un mois ($M = 6,53$) ou de deux mois ($M = 6,64$) plutôt que de trois mois ($M = 4,71$) ou de quatre mois ($M = 3,13$),
- (b) l'adolescente souhaitait continuer à étudier ($M = 6,33$) que quand elle souhaitait quitter l'école le plus tôt possible ($M = 4,18$),
- (c) les parents étaient d'accord ($M = 5,94$) que lorsque leurs parents étaient en désaccord ($M = 4,56$),
- (d) l'adolescente avait 15 ans ($M = 5,87$) plutôt que 17 ans et demi ($M = 4,64$)
- (e) le partenaire a accepté ($M = 5,56$) que lorsqu'il était en désaccord ($M = 4,95$).

De plus, les effets de l'accord des parents étaient plus élevés lorsque l'âge gestationnel était bas ($7,50 - 5,56 = 1,94$).

Notons également que lorsque l'adolescente porte une grossesse de quatre mois, est âgée de 17 ans et demi et désire quitter l'école, les cotations sont plus basses que lorsqu'elle a 15 ans et désire abandonner les études, ou 17 ans et demi et souhaite les poursuivre.

En revanche, elles sont plus élevées lorsqu'elle est âgée de 15 ans et désire poursuivre les études. Cette même tendance est observée lorsque les parents sont d'accord et que le partenaire ne l'est pas.

Les courbes observées dans ce cluster (dépend des circonstances) sont parallèles et descendantes, ce qui indique que les membres de ce cluster ont utilisé un modèle additif avec règle de soustraction leur permettant de soustraire les valeurs pondérées auxquelles ils avaient préalablement attribué des valeurs subjectives, pour émettre leurs réponses qui sont majoritairement "dépend des circonstances".

Comme nous le remarquons dans le tableau I, les participants jeunes (15-29 ans), les athées, les « tout-venants » et ceux ayant un niveau d'étude secondaire sont plus nombreux dans le cluster dépend des circonstances que les participants plus âgés, les participants religieux et ceux relevant de la santé.

Tableau II

Tableau montrant les principaux résultats obtenus à partir de l'Anova effectuée sur les données du cluster « Dépend des circonstances ».

Facteurs	<i>df</i>	<i>MS</i>	<i>F</i>	<i>P</i>	η^2_p
Opinion des parents	1	1 013.43	9.29	.005	.22
Opinion du partenaire	1	195.76	6.89	.01	.18
Désir d'étudier	1	2 446.27	9.06	.01	.22
Age de l'adolescente	1	796.50	4.52	.04	.12
Age gestationnel	3	1 470.20	14.33	.001	.31
Parents x Gestationnel	3	36.33	4.87	.003	.13
Partenaire x Gestationnel	3	11.84	5.99	.003	.16

Note : *df*: degré de liberté; *MS* : carré moyen; *F* : valeur du test de signification; *p* : valeur de probabilité; η^2_p : taille de l'effet.

Comme le montre le tableau II portant sur l'effet des facteurs intra-sujets, l'effet du facteur « désir d'étudier » d'une manière générale sur le jugement d'acceptabilité est significatif et important, avec une valeur du test de signification (*F*) à 9.06 au seuil (*p*) < .01. Aussi, celui du facteur « âge gestationnel » sur le jugement d'acceptabilité est-il significatif et assez important, avec *F* = 14.33 ; *p* < .001. Ceci signifie que plus l'âge gestationnel est bas, plus la décision de l'IVG sera acceptable. De même, l'effet du facteur « opinion des parents » est significatif et assez important, avec *F* = 9.29 ; *p* < .005. C'est aussi le cas du facteur « accord du partenaire » dont l'effet est significatif, avec *F* = 6.89 ; *p* < .01.

En revanche, celui du facteur « âge de l'adolescente » dont la valeur du test de signification est de 4.52 au seuil (*p*) < .04, n'est pas aussi important.

Nous remarquons de plus que l'effet combiné des facteurs « opinion des parents » et « âge gestationnel » est significatif, avec *F* = 4.87 ; *p* < .003, de même que celui des facteurs « opinion du partenaire » et « âge gestationnel », avec *F* = 5.99 ; *p* < .003.

3. Discussion

Dans ce travail de recherche, nous voulions principalement tester l'hypothèse de l'existence de mécanisme d'intégration dans les différentes prises de position des personnes confrontées à une situation d'IVG chez les adolescentes.

Comme prévu, les membres du cluster « dépend des circonstances » ont utilisé le modèle additif avec règle de soustraction les ayant permis de soustraire les valeurs pondérées auxquelles ils avaient préalablement attribué des valeurs subjectives, pour émettre leurs réponses.

Plus amplement, la première hypothèse émise concernait les différentes positions, et nous nous attendions à en trouver deux. Comme attendu, deux positions qualitativement différentes à propos de l'IVG des adolescentes ont été trouvées chez le grand public et le personnel soignant au Togo. Ces positions étaient facilement identifiables et interprétables : le premier cluster « toujours inacceptable » représente 92 % des participants et le second « dépend des circonstances » (8 %).

Ces résultats concordent avec ceux de S. R. Ezin, (2017) sur « Les différentes perceptions de l'avortement chez les adolescents et jeunes de l'arrondissement de Tchaourou (Bénin) ». L'auteur a également identifié deux positions : dans le premier groupe constitué de 90 % de l'échantillon, les participants ont estimé que le fait que la grossesse soit non désirée, n'est pas un motif valable pour avorter. Pour des raisons de croyance et de santé de la mère, 91 % des adolescents et jeunes enquêtés pensent qu'on ne doit pas recourir à l'IVG. Pour certains, l'avortement est un péché (53 %) et de surcroît proscrit par la religion (22 %).

En revanche, nos résultats diffèrent de ceux de M. T. Muñoz Sastre et al. (2007) sur « l'acceptabilité en France de l'avortement provoqué chez des adolescentes ». Ils ont en effet trouvé trois positions : « jamais acceptable » (8 % de l'échantillon), « toujours acceptable » (23 %), et « dépend des circonstances » (63 %).

Les différences avec les résultats de la présente étude s'observent sur deux plans : d'abord le nombre de groupes et ensuite les pourcentages de participants au sein de chaque groupe. Elles peuvent être expliquées d'abord par le contexte juridique différent dans les deux pays concernant le recours à l'IVG. En effet, étant autorisée chez les mineures en France dans le respect de l'âge gestationnel (12 semaines de grossesse / 14 semaines d'aménorrhée), au Togo, elle est interdite sauf en cas de danger pour la vie de la femme, de malformations graves du fœtus, et en cas de viol ou d'inceste. Aussi, peuvent-elles s'expliquer par la sensibilité du sujet de l'IVG surtout des adolescentes dans le contexte social togolais.

Notre seconde hypothèse concernait les facteurs intra-sujets et nous nous attendions à ce que les participants attribuent à nos différents facteurs des poids différents. Nos résultats prouvent que les participants ont émis leur jugement en tenant compte des cinq facteurs présentés.

Ils ont effectivement pris en considération par ordre croissant, les facteurs « Age de l'adolescente », « Accord du partenaire », « désir d'étudier », « Accord des parents »,

« Age gestationnel ». De plus, le degré d'acceptabilité est globalement élevé lorsque l'âge gestationnel est bas et lorsque l'adolescente souhaite poursuivre les études.

Ces résultats convergent avec ceux de M. T. Muñoz Sastre et al. (2007) qui retrouvent eux aussi par ordre d'importance croissant « Accord du partenaire », « Accord des parents », « Age de l'adolescente », « Projet de l'adolescente », « Age du fœtus ». Ils ont également trouvé que l'acceptabilité était généralement élevée lorsque l'âge gestationnel est bas et quand l'adolescente souhaite continuer à étudier.

C'est aussi globalement ce que retrouve S. R. Ezin (2017) dans son étude. En effet, il trouve que les principales raisons énumérées par les enquêtés sont par ordre d'importance le désir des études (51 %), les pressions familiales (35 %), le manque de moyens financiers pour le suivi de la grossesse (34 %), la responsabilité du conjoint (7 %). Les trois dernières raisons pouvant être considérées comme des causes imputables aux parents et conjoints des adolescentes ou jeunes filles concernées, on pourrait dire que l'envie de poursuivre les études justifie en partie le recours à l'avortement chez ces dernières.

M. Flory et al. (2013) ainsi que A. Le Borgne, (2013), trouvent également que les motivations premières de l'IVG chez les adolescentes étaient la poursuite des études et le jeune âge.

En revanche, nos résultats divergent de ceux de J. Dellotte et al. (2007) qui trouvent que quatre-vingt-douze mineures (45 %) avancent pour principal motif de demande d'IVG leur jeune âge. Soixante-trois patientes (30,9 %) estiment leurs grossesses incompatibles avec la poursuite de leurs études. Dix-huit patientes (8,8 %) déclarent demander l'IVG devant l'absence de désir d'enfant, dix patientes (4,9 %) pour une impossibilité d'assumer la charge financière d'une grossesse. Aussi, dans l'immense majorité des cas, les personnes de l'entourage (partenaire ou parents) qui sont informées de la demande d'IVG soutiennent-elles la patiente dans son choix.

Nous émettions par ailleurs l'hypothèse que chaque groupe adopterait un patron de réponse spécifique, en donnant un poids plus ou moins important à chacun des cinq facteurs présentés dans les scénarios. Ainsi, dans le cluster 1 « jamais acceptable » composé de 367 personnes représentant 92 % des enquêtés, même si aucun effet des facteurs n'était détectable, les participants ont tout de même accordé des poids aux cinq facteurs que sont « l'âge de l'adolescente », « le projet de l'adolescente », « l'âge du fœtus », « l'approbation des parents » et « l'approbation du géniteur ». Ils ont pu ainsi déduire qu'ils n'étaient pas aussi importants.

Dans le cluster 2 « dépend des circonstances » composé de 33 personnes représentant 8 % de la population, les participants ont donné plus de poids aux facteurs « âge gestationnel » et au facteur « projet de vie de l'adolescente ». Ils ont ainsi pris en considération par ordre d'importance croissant, les facteurs « Accord du partenaire », « Accord des parents », « Age de l'adolescente », « Projet de vie de l'adolescente », « Age gestationnel ».

Ces résultats concordent avec ceux de M. T. Muñoz Sastre et al. (2007) qui retrouvent eux aussi par ordre d'importance croissant les mêmes facteurs.

Nous émettions enfin l'hypothèse que ces différents groupes de participants allaient se définir en fonction de leurs caractéristiques démographiques comme le sexe, l'âge, le niveau d'étude, la fonction, la religion. En effet, nous remarquons que le cluster 1 « jamais acceptable », comporte d'avantage de personnels de santé, de participants âgés, de participants religieux et de participants ayant atteint un niveau universitaire, tandis que la plupart des membres du second cluster « dépend des circonstances » étaient des « tout-venants », des athées, des participants jeunes, et ceux ayant un niveau d'étude secondaire.

Nous pouvons alors avancer que les soignants mettent d'avantage en pratique les recommandations de la loi sur l'IVG en vigueur au Togo que les « tout-venants ».

Aussi, même si dans notre étude, nous n'avons pas évalué l'impact de la nouvelle loi de 2006 sur la demande d'IVG, nous pouvons concevoir que le nombre de mineures sollicitant légalement l'IVG a augmenté étant donné que la loi l'autorise en cas de viol et d'inceste. En cela, nos résultats concordent avec ceux de F. Vendittelli et J. C. Pons, (2007) qui estiment que le nombre d'adolescentes a augmenté depuis la nouvelle loi sur l'IVG en vigueur en France votée en 2001.

4. Limites

La première et principale limite de la présente étude concerne la sensibilité du sujet de l'IVG. Les préjugés l'entourant créent une certaine méfiance et font de l'IVG un sujet « tabou » au Togo. Pour cela, les gens font attention à ce qu'ils disent, et il est tout à fait possible qu'ils aient pu occulter ce qu'ils pensent réellement pour se rallier à une opinion socialement admise.

Ensuite, le groupe des participants était un échantillon de commodité, de taille moyenne, vivant dans la ville de Lomé et ses environs. La généralisation des résultats à d'autres parties du pays doit être faite avec soin.

Aussi, les participants ont-ils répondu à des scénarios, non à des cas réels. L'utilisation de scénarios était toutefois utile car elle a permis une immersion des participants dans les situations décrites. L'emploi de scénarios rend également possible certaines analyses statistiques permettant de révéler les mécanismes de prise de décision.

Egalement, il aurait sans doute été intéressant de préciser le nombre d'enfant(s) vivant(s) de l'adolescente, le niveau de connaissance de la législation sur l'IVG en vigueur au Togo et le degré de religiosité (fréquence d'assistance aux services religieux et adhésion aux points de vue des religions) des participants. A ce propos justement, il a été prouvé par des études que c'est le degré de religiosité qui influence effectivement la décision sur l'IVG (L. K. Stevans, 1992).

Enfin, bien que les participants ne se soient pas plaints, le temps et les efforts nécessaires pour répondre aux scénarios pourraient avoir entraîné une certaine fatigue et une perte de concentration.

Conclusion

Notre but était d'enquêter sur les opinions relatives à l'IVG des adolescentes au Togo. Nos résultats ont mis en évidence chez une minorité (8 % des participants), l'impact de quatre facteurs, auxquels les participants ont alloué des poids différents.

Les facteurs ayant eu le plus d'importance sont « l'âge gestationnel », « l'adolescente souhaite poursuivre ses études », « l'accord des parents » et « l'accord du géniteur ». Le facteur « âge de l'adolescente » n'a pas eu beaucoup d'effet sur le jugement des participants.

L'étude en clusters a permis de discriminer deux différents modes de jugement qui sont « jamais acceptable », et « dépend des circonstances ».

Elle nous a également permis de remarquer la différenciation des groupes en fonction des caractéristiques individuelles. En effet, le cluster 1 « jamais acceptable », comporte plus de personnel soignant, de participants âgés, des personnes à forte implication religieuse, et ceux ayant atteint un niveau d'étude universitaire ; et le cluster 2 « dépend des circonstances », plus de « tout-venants », de participants jeunes, d'athées, et ceux n'ayant atteint que le niveau d'étude secondaire. Les opinions concernant l'IVG des adolescentes au Togo sont donc assez diversifiées.

Pour influencer sur les facteurs de recours à l'IVG des adolescentes que nous venons de trouver, il convient de fournir des informations précises sur les tenants et les aboutissants de la pratique de l'IVG pour que chacun puisse former ses propres jugements de valeur et faire des choix éclairés. A travers un renforcement de la sensibilisation, l'institution de l'éducation sexuelle à la base (maison), une plus grande implication des leaders religieux, le rapprochement du service de planification familiale de la population, et bien d'autres mesures, nous espérons une réduction de l'IVG non sécurisée chez les adolescentes pour le bien de tous.

Références bibliographiques

- AMETEPE Senyo Fofu, 2004, « Utilisation de la contraception moderne et recours à l'avortement provoqué: deux mécanismes concurrents de régulation des naissances? », Communication présentée à Santé de la Reproduction au Nord et au Sud: de la connaissance à l'action, 17-20 novembre, Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve.
- ANDERSON Norman Herman, 1981, Foundations of integration theory, New-York, Academic Press.
- ANDERSON Norman Herman, 1996, A Fonctional Theory of Cognition, New Jersey, Lawrence Erlbaum.
- ANDERSON Norman Herman, 2013, « Psychologie unifiée basée sur trois lois d'intégration de l'information », Rev Gen Psychol, 2013 (17): 125 - 132.
- DASSA Simliwa Kolou et al., 2009, « Représentation et vécu de l'interruption volontaire de grossesse chez les femmes à Lomé (Togo) », Perspectives Psy, 48(4) : 326-332.

- DELOTTE Jérôme et al., 2007, « Demandes d'IVG des mineures. Étude de leurs motivations et influences », *Gynecol Obstet Fertil*, (35), pp. 662-665.
- DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE (DGSCN), 2011, Quatrième recensement général de la population et de l'habitat – novembre 2010 : résultats provisoires.
- EZIN Sourou Robert, 2017, Les différentes perceptions de l'avortement chez les adolescents et jeunes de l'arrondissement de Tchaourou (Bénin) , Editions science et bien commun.
- FLORY F. et al., 2013, « Caractéristiques sociodémographiques et médicales des interruptions volontaires de grossesses des mineures en Guadeloupe », *Gynécologie Obstétrique et Fertilité*, (30), pp.320-330.
- GBETOGLO Kodjo Dodji & BOUKPESSI Bassanté, 2004, « L'avortement provoqué chez Les adolescentes à Lomé : Conditions de recours et motifs », présenté à Santé de la Reproduction au Nord et au Sud : de la connaissance à l'action, Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, p.30.
- GUTTMACHER INSTITUTE, 2013, Facts on Induced Abortion Worldwide.
https://who.int/reproductivehealth/publications/unsafe_abortion/indeed_abortion_2013.pdf
- Le BORGNE Aude, 2013, Aspects psycho-sociaux des interruptions volontaires de grossesse chez les mineures, Paris, Dumas.
- MUNDIGO, A. I., 2006, « Determinants of unsafe induced abortion in developing countries, in Preventing Unsafe Abortion and its Consequences: Priorities for Research and Action », Guttmacher Institute.
- MUÑOZ SASTRE Maria Theresa et al., 2007, « Acceptability in France of Induced Abortion for Adolescents », *The American Journal of Bioethics*, 7(8): 26-32.
- N'BOUKE Afiwa, 2011, « Recours à l'avortement provoqué à Lomé (Togo) : évolution, facteurs associés et perceptions », [Thèse de doctorat, Université de Montréal].
<https://www.papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5358/>
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2011, « Unsafe Abortion: Global and Regional Estimates of the Incidence of Unsafe Abortion and Associated Mortality in 2008 ». Genève, OMS.
- ROCHON Thomas, 1997, *Culture moves: Ideas, activism, and changing values*, New-Jersey, Princeton University Press.
- ROSSIER Clémentine, 2009, « Quantifier les avortements clandestins: un état de la Recherche », *Santé de la reproduction au Nord et au Sud*, 18(2) : 38-40.
- TEXTE DE LOI No 2007-005 du 10 janvier 2007 sur la Santé de la Reproduction. Paru dans le Journal officiel de la République Togolaise.

- STEVANS Lonnie K., 1992, « Evaluation of the ATBEF Young Center in Lome, Togo », *African Journal of Reproductive Health*, 8(3): 33-54.
- TREMBLAY Christine, 2001, « Les représentations sociales de la contraception chez l'adolescente active sexuellement », Mémoire de maîtrise en Education à l'Université du Québec (Chicoutimi).
- UNITE DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE & ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2002, « Enquête sur la planification familiale et l'avortement provoqué (EPAP) », Université du Bénin, Lomé.
- VENDITTELLI Françoise & PONS Jean-Claude, 2007, « Abortion for minors : Impact of the new law in France », *European Journal of Obstetrics & Gynecology and Reproductive Biology*, 130 (2007) : 107-113.
- VIGNIKIN Kokou, 2007, « Les facteurs de la contraception au Togo. Analyse des données de l'enquête démographique et de santé de 1998 », Les numériques du CEPED.

RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS L'ORNEMENT CORPOREL EN AFRIQUE : ÉTUDE DE CAS DES CEINTURES DE PERLES (*ALI DJONU*) CHEZ LES GUIN DU TOGO

Innousa MOUMOUNI
Université de Lomé, Togo
ino.moumouni@yahoo.fr

Résumé

Dans les communautés guin au Sud-Togo, l'ornement corporel est aujourd'hui encore l'une des formes d'expression culturelle les plus utilisées qui montrent, au-delà de l'esthétique, les représentations corporelles et les rapports sociaux de sexe. De nombreuses parures notamment les ceintures de perles (*ali djonu*) ont, à cet effet, contribué à la construction des interactions entre l'homme et la femme. Elles se veulent ainsi des parures dont l'usage constitue un des mécanismes de régularisation de ces interactions, fort de leur importance dans le système de socialisation. Cependant, les jeunes garçons s'en servent en tant que parures de féminisation au moment où les jeunes filles les considèrent comme des parures en déphasage avec la mode. Ainsi, le travail montre, à partir d'une démarche ethnographique, comment les ceintures de perles identifient le genre. Les résultats obtenus présentent, à partir des représentations des ceintures de perles, la dynamique dans la formation de la féminité et la rationalisation des rapports sociaux de sexe.

Mots clés : perles, corps, esthétique, rapports sociaux de sexe, féminité, Guin.

Abstract

In the Guin communities of southern Togo, body ornament art is still one of cultural expression that, shows beyond aesthetics, bodily representations and social relations of sex. Many ornaments such as pearl belts (*ali djonu*) have, to this end, contributed to the construction of interactions between men and women. They are thus adornments whose use constitutes one of the mechanisms of regularization of these interactions, strong of their importance in the system of socialization. However, young boys use them as feminine adornments at a time when girls consider them out-of-fashion ornaments. Thus, the work shows, from ethnographic approach, how pearl belts identify the gender. The results obtained show, from representations of pearl belts, the dynamics of the formation of femininity and the rationalization of social relations of sex.

Key words: pearls, body, aesthetics, gender, femininity, Guin.

Introduction

Toutes les sociétés mettent l'emphase sur l'image et la ritualisation du corps à travers les ornements corporels (Bouchard, 2006). Dans les communautés du Sud-Togo, plus précisément chez les Guin²⁹, ce rapport entre le corps et l'esthétique se construit

²⁹ La construction des rapports sociaux de sexe à travers l'usage des ceintures de perles est une pratique très courante dans les communautés du Togo. Elle doit faire l'objet d'une recherche systématique pouvant

surtout à travers les marques corporelles et tous les styles de parures notamment les ceintures de perles (*ali djonu*), considérées comme l'un des importants attributs de la femme. À travers les ceintures de perles, la femme s'exhibe et se transforme en objet artistique. Cette fonction décorative des perles permet à la femme de compléter les dimensions esthétiques de son corps. Cette pratique d'esthétisation corporelle endosse bien d'autres dimensions : sociale et symbolique. C'est un élément de la culture matérielle qui contribue également à la construction de la féminité et des rapports sociaux de sexe. Ceux-ci méritent qu'on s'y penche un peu plus à travers une investigation anthropologique pouvant rendre intelligibles les représentations du corps, et les rapports sociaux de sexe trouvent ainsi leur place.

Le bilan de la littérature en sciences de l'homme et de la société, plus précisément en anthropologie fait apparaître que les différents rôles et fonctions des perles ont été documentés pour bon nombre de sociétés africaines dont les schèmes culturels sont proches de ceux des Guin (F.A. Iroko, 1993). Cette réalité n'empêche pas de les contextualiser en expliquant les représentations spécifiques qui guident la pensée et les pratiques autour de ces parures.

En analysant les différentes recherches sur les ceintures de perles dans les sociétés africaines, l'on se rend compte que les auteurs se limitent essentiellement aux rapports perles-sexualité, tout en insistant sur les vertus aphrodisiaques de ces parures. Or, l'usage des ceintures de perles s'inscrit dans un contexte global de représentations du corps et relève d'un « système d'encodage » (S. L. Kuhn et Stiner, M.C, 2006, p.48) dont le décryptage permet de présenter de façon claire les rôles de ces parures dans les sociétés africaines notamment dans la formation de la féminité et dans la régularisation des rapports sociaux de sexe. Jusqu'à présent, la recherche sur les perles en lien avec les interactions entre les hommes et les femmes n'est qu'à ses débuts (I. Moumouni, 2017).

La question des rapports sociaux de sexe a beaucoup attiré l'attention des chercheurs (L. L. Downs, 2008). Cependant, elle a été traitée en rapport avec l'image de la femme dans la société. Ces recherches s'intéressent généralement à la promotion ou à l'autonomisation économique de la femme (A. Sen, 2000), aux caractères persistants des inégalités entre l'homme et la femme dans les domaines du foncier, politique, éducatif et économique (S. Koudolo-Roubailo, 2008), occultant le domaine esthétique. Le travail contribue ainsi à l'enrichissement de la problématique des questions du genre que nous considérons comme « (...) une manière d'organiser le social à travers le corps » (S. L. Lajeunesse, 2007, p.22).

ressortir les représentations spécifiques du corps. Cependant, nous l'avons circonscrit aux communautés Guin, un choix qui a un lien avec notre expérience de terrain en thèse de doctorat. Les Guin sont un groupe socioculturel de la Baie du Bénin que l'on retrouve généralement au sud du Togo et du Ghana (N. L. Gayibor, 1996). Au Togo, ce peuple pluri-clanique et multi-ethnique qui s'est constitué de plus de trois siècles (N. A. Goeh-Akué, 2014), se retrouve majoritairement dans la préfecture des Lacs et dans la ville de Lomé au Togo. Tout comme les Massaï, (E. Gilbert, 2003, A. Van Custem, 2001) les Guin accordent une importance capitale aux perles aussi bien dans la vie socioculturelle (I. Moumouni, 2017).

Partant de cette analyse liminaire de la fonction non décorative des ceintures de perles, nous avons posé comme pistes de recherche l'interrogation suivante : Comment ceintures de perles contribuent-elles à la construction des identités acquises du moment où on les arbore ? L'objectif du travail est donc de montrer que les ceintures de perles, fortes de leurs représentations, contribuent à la construction des rapports entre les hommes et les femmes. Ainsi, il sera alors question d'ethnographier la formation de la féminité, la rationalisation des rapports sociaux de sexe, et des pratiques de féminisation des jeunes garçons à travers l'usage des ceintures de perles.

1. Angle d'analyse et méthodes

La recherche combine le fait esthétique, le corps et le genre. L'option a été faite d'appréhender l'identité genre dans l'ornement corporel à travers les interactions que les ceintures de perles créent entre les hommes et les femmes à partir de la théorie de l'interactionnisme symbolique (Laberge, 2009). Ce courant sociologique développé par l'École de Chicago repose sur l'idée selon laquelle les acteurs sociaux entretiennent des rapports d'interaction à partir d'une communication verbale et non-verbale. Étant des objets symboliques, les ceintures de perles entretiennent des interactions entre les individus appartenant à un même groupe social, et prouvent que les rapports sociaux de sexe entre les Guin peuvent aussi se construire à partir des ornements corporels. Aussi, l'ethnométhodologie (H. Garfinkel et *al.*, 2007) a-t-elle été convoquée d'autant plus que le travail va au-delà de l'explication du « système normatif qui légitime les pratiques sociales » pour démontrer la dynamique socioculturelle. Le substrat de l'analyse montre que le sens donné à l'usage des ceintures de perle se développe à la fois dans un contexte de socialisation primaire et secondaire, en compatibilité et en contradiction avec les normes et valeurs sociales collectives. Les faits mis en examen proviennent de quatorze (14) entretiens libres individuels et de cinq (05) entretiens collectifs réalisés avec des hommes, femmes et jeunes guin adeptes de vodou ou profanes résidant à Aného et des jeunes ressortissants guin à Lomé, sous dépendance des ceintures de perle.

2. Résultats obtenus

2.1. Construction de la féminité à travers les ceintures de perles

Les ceintures de perles (*ali djonu* : *ali* rein ou hanche, *djonu* = perle) sont des enfilades constituées de petits bijoux de perles, portées à la taille, et discrètement sous les pagnes, jupons ou les dessous. Ces bijoux sont de tailles extrêmement variables, des plus fines aux plus grosses en passant par celles de taille moyenne.

Dans les communautés du Sud-Togo, l'usage des ceintures de perles commence dès la naissance. La taille du nouveau-né surtout du sexe féminin est ainsi paré d'une perle blanche dénommée *akpohé*. Au fur et à mesure qu'elle grandit, la jeune fille remplace ses ceintures de perles par de nouvelles beaucoup plus nombreuses. Elles permettent à la femme de magnifier son corps, en se donnant plus d'embonpoint à sa taille. Malgré l'agencement et l'harmonie de ces perles, leurs rôles ne sont jamais prioritairement esthétiques (F. A. Iroko, 1993). Ces perles interviennent également dans la séduction, mais aussi dans la construction de la féminité, en ce sens qu'elles sont à la fois un cache-sexe, une corde aux serviettes hygiéniques et une marqueuse de statut

matrimonial de la femme (K. Kossi-Titrikou et I. Moumouni, 2009), un ensemble d'arsenaux esthétiques concourant également à la construction des rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

En effet, cacher sa taille à l'aide des ceintures de perles même si l'on est habillé, est un acte à la fois social et sacré chez la femme guin. Les ceintures de perles sont à ce titre des parures de protection du sexe de la femme. Dans l'imaginaire collectif des Guin, une femme sans ceinture de perles est comparable à un serpent, un être sans hanche. Les Guin désignent ces femmes « *amama nyɔnu* » (femme nue), un terme péjoratif qui veut dire simplement « femme impudique ». Dans l'entendement des Guin, « la taille de la femme ne doit pas être à l'état de nature, elle doit être habillée de perles » d'autant plus que ces dernières constituent avant tout ses premières parures corporelles : « *nyɔnusi pe ŋti nu zàzã gbãtɔ yé nyé djonu* », dit-on en pays guin. C'est fort de cela, que l'on compte sur la taille de la femme guin des rangées de perles décoratives lui permettant d'habiller sa taille et de magnifier sa rondeur. Il s'agit d'une culture d'esthétique corporelle qui garantit également la pudeur.

Les ceintures de perles servent également de support au calicot³⁰ rouge utilisé par les femmes en période de menstruation ainsi qu'aux couches des nourrissons. Le calicot rouge protège la femme lors de ses périodes de menstruations, mais ne peut être porté sans ceinture de perles. Chez les femmes guin, l'usage des calicots rouges est entouré de représentations³¹. Elles sont des tissus sacrés que la femme doit entourer de soins appropriés : les laver et les sécher dans un endroit caché.

L'usage du calicot rouge tombe de plus en plus en désuétude. En effet, avec l'apparition de nouveaux modèles de lingerie intimes qui ont conquis la gent féminine guin, la jeune fille guin ne trouve plus la nécessité d'utiliser le calicot rouge. Pour la plupart des jeunes filles, l'utilisation des « morceaux de pagnes » en période de menstruation est révolue, car, ils ne sont plus commodes. « Avec ces serviettes, on craint de se faire tacher son pantalon ou sa robe, puis c'est trop épais or, les nouvelles lingerie sont très pratiques, fiables et confortables », nous disait une jeune fille. Toutefois, ce choix ne l'empêche pas d'utiliser ses ceintures de perles comme un impératif socioculturel.

³⁰ Morceau de linge rouge passant entre les jambes, noué à la ceinture de perles par devant et par derrière que les femmes utilisent en période de menstrues

³¹ Cette représentation liée à la symbolique même de la menstruation (fécondité, maturité et souillures), détermine aujourd'hui encore des attitudes à l'égard de la femme en menstrues. La menstruation rend la femme impure, et dans ces circonstances, il est admis qu'elle se mette à l'écart de son mari et de la couche conjugale par peur de les profaner. La femme peut s'en servir pour abominer toute personne qui veut l'opprimer ou lui faire du mal. Un seul geste suffit : jeter le calicot rouge dans la figure de l'intéressé ou la lui brandir simplement. L'on peut aussi l'utiliser pour jeter un mauvais sort à quelqu'un. Une femme prétendante peut utiliser la serviette de sa rivale à des fins occultes pour que celle-ci s'écarte volontairement de son potentiel époux ou ne conçoive pas une fois le mariage célébré.

2.2. Usages des ceintures de perles chez les jeunes filles guin : entre pression sociale et contrainte culturelle

En pays guin, la consommation des parures ordinaires³² est assujettie à des normes socioculturelles, mais celles des ceintures de perles le sont plus encore. L'usage des ceintures de perles est une pratique qui commence depuis la naissance de la jeune fille guin. Elle est condamnée à cette pratique, fort de sa socialisation primaire et de son éducation esthétique. En effet, dans l'aire culturelle guin, la socialisation vise également à construire deux identités sexuelles distinctes. C'est pourquoi, à partir de quatre ans, l'on enlève de la taille du garçon sa ceinture de perles alors que celle de la jeune fille est maintenue ou changée en fonction de son poids. Cette représentation du corps de la femme ancrée dans l'imaginaire collectif des Guin fait que les femmes font toujours usage des ceintures de perles. Elles accordent ainsi une importance particulière à ces parures non seulement pour leur vertu aphrodisiaque³³, mais aussi pour la construction de leur féminité. Cela atteste que toutes les jeunes filles ont fait usage des ceintures de perles à des fins à la fois esthétiques et sociales en tant qu'attributs de la femme. Cependant, l'on constate qu'à l'âge de puberté, l'usage des ceintures de perles devient culturellement contraignant chez la jeune fille guin.

La pression sociale, qui s'exerce à travers les médias, influe plus que jamais sur toutes les consommations de parures, et ne donne plus de choix aux consommateurs notamment les femmes, nous dit M-C. Bouchard (2006) dans une recherche sur la consommation des parures chez les femmes québécoises. Ce phénomène social se révèle également chez les femmes guin surtout les jeunes filles « branchées ». Dans les médias, tout est bien ficelé pour les attirer. Ainsi, au-delà des produits de beauté, la tendance est l'usage accru des colliers et bracelets en perles de fantaisie et la décrépitude des ceintures de perles. Cette nouvelle expression de l'esthétique corporelle a pour toile de fond la publicité et la mode dans les médias. Celles-ci ont une grande influence sur « la normalité » des parures des jeunes filles.

Les médias permettent ainsi aux jeunes filles de s'ouvrir, mais bouleversent l'ordre social établi. C'est pourquoi, les « habits sexy » sont mal vus dans les localités guin. Les filles dites « sexy » sont perçues comme des « enfants mal éduquées » ou au pire des cas des « prostituées ». Ce « phénomène perturbateur des normes et valeurs culturelles » (Amouzou, 2009) crée une nouvelle représentation du corps et, contribue à la dynamique des parures à travers leur fonction de « *reliance sociale* » qui « *fournit à l'individu des éléments d'insertion sociale dans sa subculture* » (M-P. Etien, 2009). Et, l'on ne doit pas perdre de vue que les différents usages des ceintures de perles, l'un des accessoires vestimentaires les plus prisés, sont une affirmation de l'identité individuelle et des vecteurs de mise en ordre de la réalité sociale (A. Ndiaye, 2014).

³² Il existe en pays guin deux catégories de parures : les parures sacrées dont l'usage est exclusivement réservé aux initiés, et les parures ordinaires qui sont à la portée de tout le monde.

³³ Outre les compliments, l'intensité du regard, la particularité du ton de la voix, la chaleur d'un sourire, le dynamisme et le labeur, le plus grand charme de la femme guin vient de son corps et de ses ceintures de perles. C'est pour cette raison que, dès sa naissance, la jeune fille subit des modifications corporelles. On met des *djonu* à ses poignets, à ses genoux et à sa hanche pour mettre en valeur ces parties du corps qui ont la capacité de la rendre sublime.

Aux influences des médias, s'ajoutent les contraintes du groupe des pairs. La préoccupation de « *l'être et du paraître* » est à cet effet les réelles motivations de l'adoption d'une nouvelle forme de parures. Pour certaines jeunes filles, c'est une contrainte des pairs permettant de faire aussi une mise en scène de son corps. Le mode de vie des jeunes filles, c'est aussi une présentation de soi, une amélioration régulière de son apparence physique pour se faire accepter dans sa subculture et par les hommes. Il est librement choisi et se transforme en un modèle si l'on veut bien rester dans sa classe d'âge (M. Fize, 2009). Dans ce contexte, le souci du corps personnel ne répond plus à la trilogie corps-us et coutumes-société, mais plutôt à « une ritualisation personnelle du corps en rupture avec ses normes et valeurs sociales » (D. Le Breton, 2008).

Le changement intervenu dans l'habillement des jeunes filles guin a modifié les pratiques leur revenant exclusivement notamment l'usage des ceintures de perles. À la place du tissu-pagne, la jeune fille préfère la mini-jupe, la « mini culotte » (*atakpévi*), le maillot de bain et le « pantalon sexy » (K. B. Makou, 2009). Dans les zones urbaines, l'adoption de ces modes vestimentaires exige l'abandon total ou l'usage intermittent des ceintures de perles. Pour la plupart d'entre elles, « il serait un peu malsain, voire vilain de porter les perles sous une jupe sexy. Cela ressemblerait à un accoutrement ».

Les ceintures de perles donnent un aspect de relief à la hanche lorsqu'on porte le pantalon sexy. Ça dérange, mais je les porte. Une fille doit les porter. Je les porte sous le pagne, mais pas sous la jupe quand je veux me montrer sexy.

Quand je ne porte pas les ceintures de perles, c'est comme quelque chose me manque. Et lorsqu'elles sautent, je me sens toute nue que ce soit dans la douche ou au lit. Il arrive que je les enlève quand je veux être sexy. Mais quand je monte mon pantalon sexy et je ne sens pas la présence de ces perles, cela me met mal à l'aise. Je peux faire plaisir n'importe comment, mais il me faut ces perles à la taille. Je me sens trop nue sans ceintures de perles.

Porter aujourd'hui encore des perles à la taille ? D'abord, je ne suis pas villageoise. En plus, c'est une affaire des vieilles. Tu me vois sexy et porter encore ces perles ? En tout cas, les gens le font par respect à la tradition.

Tous ces *verbatim* montrent que l'usage des ceintures de perles tombe en désuétude. Ils montrent également qu'il est difficile à une catégorie de filles, dans ces conditions, de faire bon ménage entre la pression sociale et les contraintes culturelles. Les normes et valeurs socioculturelles locales sont toujours vues par les jeunes filles comme une contrainte d'autant plus qu'elles les empêchent de jouir pleinement de la mode. Cela atteste que la socialisation primaire joue encore son rôle dans la consommation des ceintures de perles chez les jeunes filles guin. Cette éducation étant différenciée selon le sexe, la jeune fille est plus sous contrainte que le jeune garçon. Cette préoccupation de la corporéité féminine est ancrée dans la conscience collective des filles depuis leur tendre enfance. Celles qui affirment porter un grand intérêt aux ceintures de perles, attestent qu'elles ont toujours vu leur mère les utiliser et les imiteront, quelles que soient les réalités sociales qu'elles vivent. Cette conception de la corporéité n'est que le reflet de la dynamique du vestimentaire et des représentations du corps qui sont en cours dans l'environnement social et culturel guin. Cependant, dans ces catégories de

jeunes filles, il y en a qui utilisent essentiellement les ceintures de perles à des fins de séduction.

Les ceintures de perles dans l’imaginaire des Guin, captent le regard des hommes et restent ainsi séductrices. En effet, la ceinture de perles est la parure la plus intime de la femme guin. Voilà pourquoi les femmes guin, même « celles qui ne sont pas au foyer », ne donnent pas la possibilité à n’importe quel homme de les découvrir. C’est un objet aphrodisiaque :

Parures indispensables pour les préliminaires de l’acte sexuel entre l’homme et la femme, elles donnent une vertu éblouissante à la hanche de la femme dans le lit et font « saliver » les hommes lorsqu’ils passent leurs doigts là-dessus en l’égrenant comme un chapelet. *Les ali djonu* ont alors ce pouvoir d’amener le conjoint au paroxysme de la fougue sentimentale.

La plupart des hommes glorifient la taille de leur épouse si celle-ci est soigneusement enroulée de *djonu*. Un homme marié nous disait ceci :

Quand je vois les ceintures de perles fines à la taille de ma femme, je sais ce qu’elle veut me montrer, je sais ce qu’elle veut me dire. C’est pourquoi chez nous, on admet à la femme, surtout celle qui est au foyer de porter des ceintures de perles pour elle-même et pour son mari.

Ayant compris l’efficacité de cette vertu des *djonu*, les jeunes filles guin n’hésitent pas à les exhiber, exposant ainsi toute leur taille au vu de tout le monde. Ces *djonu* ont certes perdu leur sacralité, mais gardent toujours leur symbolique, quel que soit l’usage qu’on en fait. Les ceintures de perles sont soit portées d’une manière extravagante soit correctement, mais grandement à ciel ouvert, sans tenir compte des normes qui régissent leurs usages. Au lieu de deux ou trois, au plus quatre tours à la taille, ces jeunes filles en font plusieurs en vue de les rendre remarquables pour mieux séduire ou attirer leurs proies. Les *djonu* en cristal sont les mieux prisés, ils ont un caractère luminescent et scintillant, et agrémentent la hanche. La contemplation des ceintures de perles n’est plus l’apanage des hommes mariés, mais aussi des jeunes garçons et des célibataires. L’usage des ceintures de perles à des fins de séduction n’est pas une pratique récente. Elle se faisait dans les différentes localités guin, mais d’une manière responsable (K. Kossi-Titrikou et I. Moumouni, 2009 : 201).

À travers cette représentation des ceintures de perles, les Guin mettent en usage des euphémismes. Par exemple, pour désigner une fille ou une femme vagabonde, ils disent « qu’elle montre ses ceintures de perles à tout le monde » ou encore « ses ceintures de perles sont connues de toutes les mains ». Dans le même contexte, un jeune homme, pour refuser une grossesse dont on lui réclame la responsabilité, peut déclarer devant les parents de la fille que : « *je n’ai jamais vu les ceintures de perles de votre fille* » pour signifier qu’il n’a pas connu son intimité pour se prétendre l’auteur de sa grossesse. Il s’agit d’une manière moins crue de parler pour refuser la paternité d’une grossesse. Cette forme d’expression découle du fait qu’il faudrait être dans la plus grande intimité avec une femme pour être en mesure de voir ses ceintures de perles. Elle traduit aussi l’idée de vagabondage lorsqu’on dit d’un homme « qu’il aime compter toutes les ceintures de perles » ou d’adultère si on dit d’un homme « qu’il a compté les ceintures de perles de la femme d’autrui ».

2.3. Ceinture de perles, parure de rationalisation des rapports sociaux de sexe

L'usage des perles dans les communautés du Sud Togo se fait aussi en fonction du sexe. Cette réalité socioculturelle n'est qu'un moyen de rationalisation des relations sociales entre l'homme et la femme. Cela montre que la question du genre se retrouve dans des domaines aussi variés que le problème de participation de la femme à la prise des décisions politiques, de sa représentativité au sein des institutions locales, administratives, de sa scolarisation, de son accès au financement et au travail décent et surtout au foncier. L'analyse du genre dans cette recherche se veut donc une approche descriptive des perles hommes/femmes, un système de différenciation symbolique dans lequel les hommes et les femmes sont mis en contraste à travers leurs parures en perles. En effet, la construction sociale de l'apparence physique chez les Guin est une « culturalisation de la sexualité » puisqu'elle confère, surtout aux non-initiés, à chaque sexe sa place dans la société. Elle contribue par conséquent à la différenciation des sexes et à plus forte raison à la construction du genre comme le confirme S. Price (1991 p.560) :

La parure rend compte également de la division fondamentale entre mâles et femelles ; même lorsque les deux sexes font usage des mêmes matières premières et des mêmes techniques, il y a toujours des variations de style, de matériau ou de dessin qui signifie le genre.

Cela montre que chaque société dispose, d'une manière ou d'une autre, des objets de codification des rapports entre les hommes et les femmes comme l'a bien démontré M. Mead (1993) dans ses recherches sur les mœurs et la sexualité des peuples d'Océanie où la différenciation sociale est à la fois sexuelle et vestimentaire. Évidemment cette théorisation classique du genre est pertinente dans notre recherche d'autant plus que les domaines auxquels nous nous référons sont hétérosexuels. La consommation des perles chez les Guin concerne à la fois l'homme et la femme. Cependant, elle est régie par un ensemble de règles sociales et religieuses plus ou moins explicites. Il s'agit des normes qui prescrivent ou proscrivent les parures aux différentes catégories socio-statutaires et montrent les « dissemblances sexuelles » (C. Bromberger, 1979), des règles déterminant culturellement l'usage sexué des perles.

L'analyse de la dynamique des rapports sociaux entre l'homme et la femme à partir des ceintures de perles permet de mettre en relief la question du « normal et du pathologique » (E. Durkheim, 2013) et d'interroger les travestissements dans l'usage de ces parures en pays guin.

Chez les Guin, le « pathologique », c'est ce que l'on trouve contraire aux us et coutumes. Le « *normal* », c'est ce qui est moralement admis, ce que la plupart des gens font. Il ne s'agit pas de la « normalité psychologique », mais plutôt d'une « normalité sociale » qu'on peut assimiler aux règles éthiques et socioculturelles d'une société donnée (S. Ionescu, 2005).

À titre d'exemple, en pays guin, il est proscrié à l'homme qu'il soit initié ou non de porter des ceintures de perles sauf des amulettes. Les ceintures de perles sont exclusivement réservées aux femmes, et leur usage par les hommes est synonyme d'actes indécents, de voyou (*gbévu*) et d'impolitesse à l'endroit de ses parents

biologiques et de son clan. De même, il est interdit aux non-initiés de porter des chaînes ou bracelets de perles aux chevilles, un style exclusivement réservé aux adeptes des divinités. En effet, il est admis à la femme de se parer de perles à certaines parties du corps jugées nobles : cou, bras, articulations de genou et hanche. Il s'agit d'un style adéquat qui lui permet de se distinguer physiquement et socialement de l'homme. Celles qui enfreignent cette règle sont, dans l'imaginaire des Guin, des déshonorées. Il est également admis à l'homme de porter des colliers et bracelets de perles sauf aux jarrets. Les colliers et bracelets de perles peuvent être utilisés par les deux sexes, mais en fonction du statut (social, religieux et politique) du porteur.

Ces normes de différenciation sexuelle intériorisées au cours de la socialisation primaire ne requièrent plus l'assentiment de certains jeunes citadins d'origine guin qui s'intéressent de plus en plus aux ceintures de perles.

2.4. Ceintures de perles, parure de féminisation des jeunes garçons guin

L'ornement corporel est une pratique généralement admise dans toutes les sociétés. Cependant, « le contrôle socioculturel » dont la fonction est aussi de faire respecter les règles régissant le style vestimentaire en évitant une certaine non-conformité pouvant conduire à une désorganisation sociale, varie d'une culture à une autre. Chez les Guin par exemple, l'usage des perles tient compte des références sexuelles collectives. Les Guin ont des préjugés sur les styles vestimentaires qui vont à l'encontre des règles de bienséance. Les perles sont, dans ce contexte, l'un des indicateurs immédiats de distinction de sexes. Seulement que depuis quelques années, les jeunes du milieu n'hésitent plus à afficher leur désir dans les styles vestimentaires qui étaient réservés à l'autre sexe. Les ceintures de perles qui étaient l'apanage de la femme, objets par lesquels elle peut sexuellement s'y identifier, commencent par intéresser les jeunes garçons. Désormais, ces perles s'imposent aussi bien aux jeunes garçons qu'aux jeunes filles comme une expression corporelle symbolique.

L'usage des ceintures de perles chez les jeunes garçons guin n'est plus une déviance. En effet, certains jeunes guin notamment les citadins trouvent que ces perles conviennent à leur statut et surtout à leur style vestimentaire. D'autres les portent par souci d'élégance. Cette pratique évoque aussi une question de goût et de subculture dans la mesure où l'objectif de ces jeunes, c'est de se démarquer des autres, en se donnant une image particulière comme l'a également remarqué Z. Benabdallah (2008) dans sa recherche sur le corps et la beauté chez les étudiants algériens. Il s'agit d'une nouvelle forme d'expressions corporelles dont le fondement réside dans les mutations socioculturelles.

Cette pratique peut être également considérée comme l'expression d'un courant anti-conservateur, une transgression des us et coutumes. Mais, une autre analyse du vestimentaire des jeunes garçons d'origine guin que nous avons rencontrés au marché du golfe (marché des arts plastiques) de Lomé, montre que cette forme de vestimentaire est une pratique de féminisation des jeunes garçons. Il s'agit, en réalité, des codes sexués que les jeunes garçons tentent aujourd'hui de travestir. Ce fait montre aussi qu'on ne peut plus considérer les ceintures de perles comme des parures exclusivement féminines. Elles sont des parures bisexuelles, qui font désormais partie

du monde des arts, des pratiques spectaculaires qui révèlent aussi la dynamique de l'esthétique corporelle guin.

La construction des rapports sociaux de sexe à travers les ceintures de perle pose une nouvelle question, celle de l'*embodiment*³⁴, la base essentielle de la culture et de soi (T. Csordas, 1995), un point essentiel dans la compréhension de la culture et des rapports sociaux. Cela va sans dire que le corps est à la fois une construction sociale suivant les normes auxquelles on appartient et une construction individuelle suivant les influences sur la socialisation secondaire (Bouchard, 2006). C'est aussi une expérience personnelle de vivre son corps sans tenir compte de sa personnalité de base. Si le port des ceintures de perles était des pratiques bisexuelles, les hommes guin les incorporeraient dans leur vestimentaire. On s'aperçoit que les ceintures de perles sont aussi des parures à travers lesquelles les jeunes garçons guin construisent leur corporéité. Ceci étant, nous comprenons qu'à travers ces perles, le corps des jeunes garçons guin est à la fois objet et sujet capable de modifier les normes et valeurs sociales et les rapports sociaux de sexe. Le corps est, à ce titre, « un objet modelé par le social et un sujet modelant le social, une réalité changeante d'une société » (D. Le Breton, 2018). Cette pratique de féminisation ne crée pas une identité bisexuelle, elle n'induit pas non plus un changement d'identité sexuelle chez les garçons qui se voient toujours hommes, même dans leurs relations amoureuses.

Conclusion

La définition et l'analyse des différentes normes de genre à travers les ornements corporels notamment les ceintures de perles constituent un des éléments importants de la réflexion actuelle sur la corporéité chez les Guin vue l'émergence de nouvelles représentations du corps. Dans ce groupe ethnique, le corps paré de ceintures de perles est un moyen d'alimenter les relations sociales entre l'homme et la femme. Ces parures se veulent ainsi un dispositif permettant de comprendre le rôle social du corps. Dans ce contexte, la recherche a montré comment les ceintures de perle, de par leurs représentations collectives et individuelles ne sont plus exclusivement des attributs de la gent féminine. Ces parures rentrent dans une nouvelle dynamique de l'esthétique corporelle, et contribuent à cet égard non seulement à la construction et à la déconstruction de la féminité mais aussi à la féminisation des jeunes garçons sous dépendance des marques corporelles de tout ordre en raison de leur socialisation secondaire.

³⁴L'*embodiment* est un concept permettant de saisir à quel point une culture peut prendre le corps humain comme fondement ou support. Ce concept laisse place à « l'agencéité de chaque corps et contribue à déceler de quelle façon chaque être incorpore les normes et règles sociales ». L'expérience vécue de chacun modifie, en effet, ces normes et règles (Bouchard, 2006 : 12).

Références bibliographiques

- AMOUZOU Essè. 2010, *Le mythe du développement en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- BENABDALLAH Zahia., 2008, «Corps et beauté : représentations et enjeux. Socio-anthropologie de la construction binaire : Masculin/Féminin. Le cas de l'étudiante algérienne», *La masculinité en Afrique contemporaine*, Série Genre n°7, Dakar, Codesria, p.248-266.
- BOUCHARD Marie-Claude., 2006, *La féminité corporelle et consommée : regard anthropologique sur des pratiques de consommation chez de jeunes femmes québécoises*, Mémoire de maîtrise ès-Arts en Anthropologie, Université de Laval.
- BROMBERGER Christian., 1979, «Technologie et analyse sémantique des objets : pour une sémio-technologie», *L'Homme*, tome 19 : 1, p.105-140.
- CSORDAS Thomas, 1995, *Embodiment and Experience: The Existential ground of culture and self*, Cambridge University Press.
- DOWNS Laure Lee, 2008, «De la différence homme-femme à la distinction de sexe », *La vie des idées*, n°5 <http://www.laviedesidees.fr/De-la-difference-homme-femme-a-la.html>.
- DURKHEIM Emile, 2013, *Les règles de la méthode sociologique*, 14ème édition, Paris, PUF.
- ETIEN, Marie-Pierre, 2009, *Construction sociale de la beauté. Image du corps et processus de légitimation de la norme de minceurs chez les jeunes femmes de 15 à 30 ans*, Mémoire de Master en Sciences sociales appliquées à l'alimentation, Université de Toulouse II-Le Mirail.
- FIZE Michel, 2009, *Les adolescents*, Paris, Cavalier Bleu.
- GARFINKEL Harold et al., 2007, *Recherche en ethnométhodologie*, Paris, PUF.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou (sous la direction de), 1996, *Le peuplement du Togo : état actuel des connaissances historiques*, Lomé, Presses de l'UB.
- GOEH-AKUE, Adovi N'buéké, 2014, *Rites et musiques sacrés du pays Guin*, Chaire Unesco, Rayonnement de la pensée africaine et préservation du patrimoine culturel africain, Lomé.
- GILBERT Elizabeth, 2003, *Sur la terre des Massai* (traduction de Marie-France Firod), Paris, Albin Michel.
- GIDDENS Athony, 2012, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF
- IONESCU Serban, 2005, *Approches de la psychopathologie*, Paris, Armand Colin
- IROKO Félix Abiola., 1993, «Les perles au-delà du décoratif dans le golfe du Bénin à travers les âges» *Civilisations*, 41, p.145-164.

- KOSSI-TITRIKOU Komi et MOUMOUNI Innousa., 2009, «L'utilisation des perles chez les Guin du sud Togo», *Annales de l'Université de Lomé, Série lettres et sciences humaines*, Tome XXIX-2, Les Presses de l'UL, Lomé, p.207-219.
- KOUDOLO-ROUBAILO Svetlana., 2008, «La formation de la masculinité entre la tradition et la modernité (le cas du sud du Togo) », *La masculinité en Afrique contemporaine, Masculinities in Contemporary Africa*. CODESRIA Gender Series, 7, p.88-109.
- KUHN L. Steven et STINER Mary, C. 2006, «Les parures au paléolithique Enjeux cognitifs, démographiques et identitaires », *Diogène*, 2 :214, Paris, PUF, p.47-58
- <https://www.cairn.info/revue-diogene-2006-2-page-47.html>.
- LABERGE, Yves., 2009, «Interactionnisme symbolique, ethnométhodologie et microsociologie», *Recherches sociologiques et anthropologiques n°40, vol. 2, p.151- 156*, (en ligne), <http://rsa.revues.org/180>, mis en ligne le 15 octobre 2010, consulté le 5 janvier 2021.
- LAJEUNESSE Simon Louis, 2007, *La masculinité mise en jeu, Construction de l'identité de genre chez les jeunes hommes sportifs*, Thèse de doctorat en Philosophie, Université de Laval.
- LE BRETON David, 2018, *Sociologie du corps*, Paris, PUF.
- MAKOU Kpandja Bougonou, 2009, *Changements induits par les films sur le mode d'habillement des jeunes et la décoration de leurs corps en milieu urbain étude de cas de Lomé-commune (Togo)*, Mémoire de Maîtrise en lettres et sciences humaines, Université de Lomé.
- MEAD Margaret, 2016, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Pocket Poche Essai
- MOUMOUNI Innousa, 2017, *Rôles et fonctions des djonu (perles) au sud-Togo : Étude de cas chez les Guin*, Thèse de doctorat unique en Anthropologie, FSH/Université de Lomé.
- NDIAYE Abou, 2014, *L'ordre vestimentaire. De la distinction par l'habillement à la culture de l'élégance*, Paris, L'Harmattan.
- PRICE Sally «Parures », BONTE, Pierre et IZARD, Michel. (éds), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.
- SEN Amartya, 2000, *Repenser l'inégalité*, (Traduction française), Paris, Le Seuil
- VAN CUTSEM, Anne., 2001, *Boucles d'oreilles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique*, Coll. Ghysels, Paris, Sirka /Seuil, x11, 1-2 Université Libre de Bruxelles.

PANDEMIE À CORONAVIRUS EN CÔTE D'IVOIRE : QUAND L'ABSENCE DE TRAITEMENT CRÉE LA PSYCHOSE ET ACCROIT LES RISQUES DE CONTAMINATION

Zoumana COULIBALY

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire

zoumsocio@yahoo.fr

Résumé

La crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus provoque une psychose et bouleverse les habitudes comportementales des populations. Malgré la sensibilisation sur le respect des mesures de prévention, le nombre de cas confirmés ne fait que s'accroître. La Côte d'Ivoire est l'un des pays africains les plus touchés avec 1971 cas confirmés à la mi-mai 2021. L'objectif de l'étude est de comprendre les logiques sociales qui en raison de l'absence d'un traitement conventionnel produisent la peur chez certaines populations et augmentent les risques de contamination chez d'autres. L'étude est qualitative. Elle privilégie la théorie de l'analyse stratégique de Michel Crozier. Les méthodes utilisées sont l'entretien et l'observation. Pour l'entretien, le focus groupe a été adressé aux commerçantes, aux représentants de syndicat de transporteurs et aux professionnels du secteur informel ; le guide d'entretien quant à lui, a été administré aux personnes asymptomatiques testées positives, aux conjointes de ces personnes qui vivaient en couple, à certains chefs de ménages, à des personnes ayant effectué un voyage récent et aux personnels de santé. La grille d'observation a concerné tous les enquêtés. Les résultats montrent l'absence de changements notables dans les comportements observés. Chez certains enquêtés, l'étude fait relever une théorie du complot occasionnant un déni de la maladie avec parfois des comportements à risques. Chez d'autres, l'étude note une psychose produite par les imaginaires sociaux sur l'origine et l'évolution fataliste de la maladie.

Mots-clés : pandémie, coronavirus, communication, stratégie, psychose.

Abstract

The health crisis linked to the coronavirus pandemic causes psychosis and disrupts the behavioral habits of populations. Despite awareness raising on compliance with preventive measures, the number of confirmed cases is steadily increasing. Côte d'Ivoire is one of the most affected African countries with 1971 confirmed cases in mid-May 2021. The objective of the study is to understand the social logics which, due to the lack of treatment conventional produce fear in some populations and increase the risk of contamination in others. The study is qualitative. She favors the theory of strategic analysis of Michel Crozier. The methods used are interview and observation. For the interview, the focus group was addressed to traders, representatives of transport unions and professionals in the informal sector; the interview guide was administered to asymptomatic people who tested positive, to the spouses of these people who lived as a couple, to certain heads of households, to people who have made a recent trip and to health workers. The observation grid concerned all respondents. The results show the absence of noticeable changes in the observed behaviors. In some respondents, the study points to a conspiracy theory

causing denial of the disease, sometimes with risky behavior. In others, the study notes a psychosis produced by social imaginaries about the origin and fatalistic course of the disease.

Keywords : pandemic, coronavirus, communication, strategy, psychosis.

Introduction

La pandémie à coronavirus a mis à rude épreuve les systèmes sanitaires des différentes nations du monde. Cette crise sanitaire mondiale a montré les limites et les insuffisances de l'offre au plan des politiques de santé, des réponses économiques et des mesures sociales. Aussi bien, les nations développées que celles moins développées sont confrontées à une moindre mesure à des difficultés qui se résument au manque de ressources matérielles et à l'insuffisance des spécialistes pour l'accompagnement des malades et de leurs familles. Paradoxalement, les pays dont les systèmes sanitaires sont rangés parmi les plus développés affichent les cas de contamination et de décès les plus élevés. Ainsi, a-t-on en avril 2020, à la veille des fêtes de pâques aux Etats-Unis le pic des 1500 décès journaliers sur un total de 7000 cas de décès. L'Europe était le continent le plus durement touché par cette pandémie de Covid-19. L'Italie se positionnait à cette époque comme le pays européen le plus atteint (12 428) suivi de l'Espagne (8189). Ces deux pays ont dépassé le cap des 750 cas journaliers. En France, les statistiques ne sont guère reluisantes avec un pic journalier de 588 décès sur un total de 6500 cas de décès dus au coronavirus (OMS, 2020). La Chine qui a été le foyer de départ de l'infection a connu 3326 morts et enregistre cependant, à la même période, une baisse sensible des cas confirmés et de décès dus au coronavirus. Les pays africains affichaient des cas de contamination relativement bas avec 7741 cas confirmés dont 313 décès sur le continent (CDC/UA, 2020). Un an après, la situation n'est guère reluisante. Les statistiques enregistrées en début du mois d'avril 2021 aux Etats-Unis donnent 31641289 cas confirmés dont 572891 décès. Le Brésil se présente comme le pays le plus atteint (13197031 cas et 341097 décès) suivi de l'Inde (12942335 dont 166948 décès), la France (4841308 dont 97722 décès), la Russie (4367291 cas et 101845 décès), le Royaume-Unis (4367291 avec 126927 décès), l'Espagne (3326736 cas et 76037 décès). Jusque-là, les pays africains affichaient des cas de contamination relativement bas avec 4335679 cas confirmés dont 114864 décès (CDC/UA, 2021). Selon cette institution spécialisée de l'Union Africaine, l'Afrique du sud enregistrait 1553609 cas confirmés dont 53111 décès. En Afrique de l'ouest, le bilan affichait en début de mois d'avril 2021 respectivement le Nigéria notait 163 498 cas confirmés avec 2058 décès, le Ghana enregistrait 91.009 cas confirmés avec 752 morts, la Côte d'Ivoire avec 44 880 cas confirmés et 257 décès, le Sénégal comptait 39 164 cas confirmés avec 1070 morts, la Guinée Conakry avec 20 554 cas confirmés dont 131 décès, le Burkina Faso 12 873 cas confirmés avec 150 décès, le Togo 11 501 cas confirmés avec 113 morts, le Mali 10 841 cas confirmés avec 400 morts, le Benin affichait 7 313 cas confirmés et 93 décès enregistrés, le Niger 5052 cas confirmés avec 188 morts. Cette agence continentale de prévention des maladies a également révélé que les trois pays qui ont enregistré les chiffres les plus élevés sur le continent sont l'Afrique du sud (1.553.609 cas confirmés, 1.479.821 guérisons, 53.111 décès ; le Maroc avec 499.688 cas confirmés dont 486.349 guérisons et 8867 décès ; la Tunisie avec 264.994 cas

confirmés dont 221.545 guérisons et 9087 décès. Une des mesures prise par la plupart des pays a été le confinement partiel ou total des populations avec un couvre-feu par endroit. En Côte d'Ivoire, la mesure de confinement a été appliquée à Abidjan, la capitale économique. Elle a été isolée du reste du pays par une interdiction des voyages empêchant la sortie et l'entrée des populations dans la ville. Cette mesure a donné lieu à des mouvements de foule avec une ruée vers les villes de l'intérieur au mépris de toutes les règles de prévention en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire, chacun voulant se soustraire à l'angoisse de la capitale économique (Abidjan).

Cette situation suscite l'interrogation suivante. Comment l'absence de traitement participe-t-elle à engendrer la psychose au sein des communautés et à augmenter le risque de propagation de la maladie ?

Quelles sont les logiques sociales qui expliquent le non-respect des mesures barrières proposées par les autorités sanitaires ?

Les mesures de prévention proposées en Côte d'Ivoire sont-elles en adéquation avec le contexte culturel ?

L'objectif de l'étude est de comprendre les logiques sociales qui en raison de l'absence d'un traitement conventionnel produisent la peur chez certaines populations et augmentent les risques de contamination chez d'autres.

Methodologie

Cette étude s'est déroulée dans le département de Korhogo du 15 mars 2019 au 20 Juillet 2019. Elle est qualitative. La méthode d'échantillonnage est le choix raisonné. Les personnes interrogées sont au nombre de 48 personnes dont, trois (3) représentants des syndicats de transport routier, cinq (5) professionnels du secteur informel, cinq (5) commerçantes ambulantes, cinq (5) enseignants du secteur privé, cinq (5) femmes au foyer, cinq (5) chefs de ménages, cinq (5) personnes ayant effectués un voyage récent en provenance de la capitale et quatre (4) personnels de santé dont 2 infirmiers et 2 médecins et onze (11) personnes testées positives au covid-19 mais qui ne présentent pas de signes de maladie. Ces personnes ont été prélevées à Abidjan au cours des examens de routine mais elles n'ont pas attendu les résultats et ont pu rejoindre Korhogo en contournant les postes de sécurité sanitaires mis en place. Les autorités sanitaires locales informés des résultats ont procédé à des missions de recherche et de sensibilisation en vue de leur faire accepter les mesures préventives. Nos outils ont été administré pendant ces missions avec l'aide du personnel médical. Les méthodes utilisées sont l'entretien et l'observation. Les outils utilisés sont le focus groupe adressé aux commerçantes, aux représentants de syndicat de transporteurs et aux professionnels du secteur informel ; le guide d'entretien a été administré aux personnes testées positives et à certains chefs de leurs ménages d'appartenance, aux conjointes de ces personnes qui vivaient en couples, à des personnes ayant effectué un voyage récent en provenance de la capitale Abidjan et aux personnels de santé. L'observation a concerné tous les enquêtés à qui nous avons appliqué la grille d'observation pour évaluer l'application des mesures barrières (port du masque, lavage des mains, disponibilité des gels hydro-alcoolique, le respect de la distanciation, etc.).

L'étude privilégie la théorie de l'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1977) qui stipule que dans une organisation, l'acteur social n'est pas un agent passif qui répond de manière stéréotypée aux choix qu'on lui impose mais plutôt un agent libre qui a ses propres buts et qui développe des stratégies pour y aboutir. En s'appuyant sur cette théorie, l'étude examine les logiques sociales des populations dans la production des comportements à risques.

Resultats

La collecte des données a fourni les catégories analytiques suivantes.

2.1 Au niveau des imaginaires sociaux

La pandémie du covid-19 fait suite à celle du virus Ébola qui a enregistré dans certains pays africains un nombre relativement élevé de décès et de cas confirmés. Cette succession de maladies infectieuses aux conséquences dramatiques a donné libre cours aux spéculations sur une étiologie divine ou une manipulation scientifique dans un laboratoire qui n'aurait pas été maîtrisé. Si pour certains la recrudescence et les conséquences de ces maladies infectieuses marquent les signes d'une fin du monde annoncée par les livres saints, pour d'autres, il ne s'agit ni plus ni moins que de la manifestation de la colère de Dieu en réponse aux comportements des populations qui sont de plus en plus en porte-à-faux avec les normes des différentes religions révélées. Ils citent, entre autres, les mariages homosexuels, la multiplication des maisons closes et des espaces réservés aux nihilistes. Les propos d'un imam lors de son sermon du vendredi dans une mosquée de la place sont révélateurs : « *le président chinois a eu un manquement à l'égard de la communauté musulmane de son pays. En retour, Dieu a décidé de punir la chine en créant ce virus qui est une malédiction* ». Il poursuit en guise d'interpellation des autorités politiques et administratives en affirmant que : « *tous les pays qui autoriseront l'homosexualité sur leur sol, seront châtiés à l'image de la Chine* ».

Par ailleurs, une autre partie de la population interprétant les propos de certains leaders de renom sur le plan mondial explique que le coronavirus est une machination de certains pays développés en vue de freiner l'accroissement de la population mondiale. Un enquêteur affirme : « *c'est une affaire de blancs, c'est un complot des occidentaux pour réduire la population mondiale* ». Il poursuit son argumentation pour expliquer que ces pays confrontés au phénomène de l'immigration ont opté pour une politique anti-populationniste en inventant cette pandémie pour réduire les populations du sud. D'autres encore stipulent que ce virus est une arme économique dont l'objectif est d'écouler les stocks de médicaments des grandes firmes mondiales. Les « *fake news* » ont circulé sur les réseaux sociaux et font état d'un vaccin qui aurait pour dessein de « *tuer des africains* » ou de « *les rendre stériles* ». Dans cette veine, une autre rumeur fait suspecter la chine à travers ces propos : « *le gouvernement chinois propage le virus à travers les dons de matériel notamment les cache-nez* ». Cette rumeur met en garde les populations contre l'achat et le port de cet outil de protection dont l'efficacité a pourtant été reconnue par la communauté scientifique.

2.2 Au niveau du vécu psychosociologique de la maladie

Il ressort de l'entretien avec les enquêtés que le protocole de mise en quarantaine est stigmatisant et humiliant. En témoigne les propos de cet enquêté : *« depuis que l'équipe médicale habillée dans des combinaisons est venue chercher mon mari pour le conduire à l'hôpital, les voisins du quartier n'ont plus approché ma famille. Il se murmurait que nous sommes tous porteurs du virus »*. Ces comportements d'évitement des membres de l'espace social à l'égard des familles des porteurs asymptomatiques créent leur isolement. D'autres enquêtés expliquent que les informations contradictoires sur l'indisponibilité des médicaments efficaces créent un sentiment de désespoir. Les propos de Y. N. sont révélateurs de ce vécu douloureux : *« depuis le jour où j'ai été informé du résultat de mon test, il m'arrive souvent de penser à la mort bien que je ne présente pas encore de signes de maladie. Je me dis à quoi sert-il de souffrir, si je dois mourir puisqu'on nous dit qu'il n'y a pas de médicaments ? »*. Un autre enquêté réagit en ces termes : *« quand je pense à ma femme et à mes enfants, je coule des larmes car je me dis que je serai victime de cette sale maladie et je ferai une veuve et des orphelins. Je n'arrive plus à dormir depuis que j'ai été testé positif »*. Les propos de ces enquêtés porteurs asymptomatiques révèlent la présence d'idées fatalistes sur l'évolution de leur état de santé. Cette situation est aggravée par les informations sur le nombre de décès relayé par la presse audiovisuelle. A cela, s'ajoutent les mesures de confinement qui sont imposées sans une préparation et un accompagnement psychologique. A ce sujet K. A. une épouse dont le mari a été testé positif exprime son ressenti comme suit : *« on me demande de rompre tout contact avec mon mari, comme si c'est facile. Qui va m'aider à m'occuper de nos enfants ? Qu'est-ce que je leur répons quand ils me demandent sur la date de retour de leur père ? »*. Cette rupture du lien social est souvent mal vécue aussi bien par les concernés que par leurs familles (enfants, époux (es), frères, etc.).

Par ailleurs, l'impossibilité pour les familles d'avoir accès aux dépouilles en cas de décès pour procéder aux rites d'enterrement rend le deuil plus douloureux. Cette mesure est interprétée comme suit par un enquêté : *« J'ai perdu mon père qui était interné dans le service de maladies infectieuses. Les autorités ont refusé de nous remettre son corps. On ne peut pas faire les funérailles selon la coutume »*. Cette décision des autorités sanitaires qui procède à l'enterrement sans la présence des parents est considérée par les enquêtés comme une forme de violence symbolique contre leur culture.

2.3 Pratiques sociales engendrées par l'application des mesures de prévention

Les mesures de prévention de la covid-19 ont bouleversé les habitudes quotidiennes. La fermeture des écoles a entraîné l'errance des enfants et adolescents dans les rues. A Korhogo, par exemple, il n'est pas rare de rencontrer des groupes de jeunes chantant et dansant au son des tam-tam fabriqués par eux-mêmes pour imiter leurs aînés initiés au poro. Ces agissements sont faits sous l'œil complice des parents de famille nombreuse qui n'ont d'autres choix que cette attitude de laisser-faire. En effet, certains parents expliquent que ces périodes de liberté pour les enfants sont pour eux des moments de répit face aux exigences qu'imposent leur présence en famille. On observe également que ces enfants s'affairent au travers des jeux de société faisant fi

des mesures de prévention. La mesure de distanciation sociale n'est pas appliquée, ni par ces enfants et adolescents dans la rue, ni même par leurs parents dans les domiciles de familles nombreuses. D'autres parents font relever que leur occupation à la recherche de la subsistance de leur famille ne leur permet pas de suivre les faits et gestes de leurs enfants au quotidien. Les conditions d'hébergement pour les familles des quartiers populaires qui vivaient dans la promiscuité n'ont pas connu de changement notable. Dans certaines communautés, les rites de bain mortuaires et de mise en bière traditionnel continuent au mépris de toutes les mesures d'interdiction des rassemblements prises par les autorités.

Au niveau du secteur éducation et formation, certains enseignants du secteur privé interrogés expliquent qu'ils ont été obligés de se convertir dans le secteur informel par la pratique de petites activités génératrices de revenu pour vivre au jour le jour, eu égard à leur situation économique déjà précaire. C'est le cas de certains personnels des compagnies de transport frappés de plein fouet par l'interdiction de voyager. Cette situation est rendue difficile par la décision de fermeture des marchés publics et des grands magasins à partir de 14 heures et des restaurants en plein temps. Les matins, les populations se bousculent dans les marchés et les magasins, qui pour faire ses courses, qui pour vendre des articles. C'est une course effrénée contre la montre qui se fait au détriment des mesures d'hygiène, de distanciation et de protection. Les gels hydro alcooliques et les masques sont devenus une denrée rare et font l'objet de surenchère. Interrogés sur ces comportements, les concernés affirment être la cible d'un danger plus grave que le coronavirus et qui est la pauvreté en raison de la dégradation de leur situation économique déjà précaire. Dans un tel contexte, les rumeurs font planer une psychose qui amène les populations à faire des stocks de provisions ; toutes choses qui accentuent l'explosion des prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité. Au niveau macroéconomique, un rapport de la BCEAO (2020), relève une inflation dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine qui a progressé de 1,6 % en glissement annuel en février, après une hausse de 0,8% en janvier augmentant ainsi le nombre de pauvres.

Une partie de la population s'est remise à l'automédication pour prévenir et guérir la maladie par la consommation de gingembre, de tisanes au citron, d'infusion de médicaments traditionnels et par des lavements répétés à " l'akpi " une épice locale. Toutes ces recettes sont propagées par les internautes à travers les réseaux sociaux devenus une des principales sources d'information ou de désinformation.

A côté de ces pratiques, la pandémie a suscité un élan de solidarité nationale. Cependant, si cet élan est à saluer, il est à noter dans certains endroits que cette distribution a donné lieu à des mouvements de foule avec des personnes alignées sans respect des mesures de distanciation sociale. Ces comportements à risques les augmente ainsi les risques de contamination.

2.4 Déstructuration des rapports sociaux liés à la covid-19

Certains enquêtés expliquent que la crise sanitaire a contribué à accentuer la crise de confiance entre une partie de la population acquise à l'opposition et les pouvoirs publics entraînant parfois des actes de défiance à l'égard de l'autorité par le non-

respect des mesures de prévention. Un des enquêtés évoquant cet aspect, nous relate les faits comme suit :

Les faits se sont produits dans la commune de Yopougon à Abidjan. Cette commune est réputée être l'un des bastions de l'opposition notamment celle de l'ancien parti au pouvoir. Les populations de ce quartier ont bravé la mesure du couvre-feu pour protester contre la construction d'un centre de dépistage volontaire et d'accueil des malades atteints de la maladie du covid-19 sur le site de la brigade anti-émeute. En fait, le parti au pouvoir voulait propager la maladie dans cette commune. Dans le même temps, les membres du gouvernement se sont réfugiés à Assinie, une cité balnéaire, les laissant seuls face à cette pandémie. (K. Y.)

Par ailleurs, les imaginaires sociaux construits sur cette maladie considérée à tort ou à raison comme une "maladie des blancs" et les mesures d'isolement ont créé une stigmatisation des porteurs du virus et des personnes ayant séjourné récemment dans un pays à prévalence élevée notamment les Etats-Unis, la Chine, l'Italie, l'Espagne, la France, etc. Il s'est installé dans les communautés une méfiance sur fond de psychose engendrant des comportements d'évitement à l'égard de ces personnes. Certains enquêtés soutiennent que la plupart des cas confirmés sont détectés au sein de l'élite sociale. Ils expliquent que le citoyen lambda serait une victime de l'inconscience d'une partie de cette élite utilise des moyens contournés pour se soustraire aux mesures de confinement. Cette façon de raisonner tire ses origines de l'isolement manqué de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports et le report du confinement des populations d'Abidjan avec l'interdiction de voyage qui a été décalée de quelques jours entraînant une affluence des populations abidjanaise vers les villes de l'intérieur du pays. En témoigne le récit de cet enquêté testé positif :

Je suis conducteur d'un responsable de structure testé positif. Je suis allé le chercher à l'aéroport et suite à son confinement, j'ai été moi-même soumis aux examens de dépistage. En raison de l'interdiction de voyage annoncée, j'ai dû rejoindre ma famille à l'intérieur du pays et c'est par téléphone que j'ai été informé quelques jours plus tard que je suis porteur de la maladie. C'est une erreur car je ne présente aucun signe et je me porte bien. Depuis que l'équipe de santé est venue chez nous à domicile avec un véhicule de l'UNICEF et leur combinaison bizarre, tout le quartier nous regarde avec méfiance. Le personnel du salon de coiffure que tenait ma tante nous a fui. Le salon ne reçoit plus aucune cliente. Tout le monde nous évite (C. A.).

Devant l'insistance de l'agent de santé qui nous accompagnait pour le convaincre à se rendre dans le centre de dépistage pour une prise en charge, il se fait menaçant en ces termes : *« je ne vois pas qui peut m'obliger à me soumettre à des examens puisque je vous dis que je ne suis pas malade »*. A l'observation de l'environnement social de notre enquêté, ses proches au nombre d'une vingtaine vaquent à leurs occupations quotidiennes sans aucune mesure de prévention (distanciation sociale, masque, etc.). Interrogé sur ces agissements, le chef de famille nous rétorque : *« je ne peux pas respecter les mesures d'auto-confinement, car je dois aller tous les jours chercher de quoi nourrir ma famille. Comment voulez-vous donc que je m'enferme ? »*.

Un autre problème et non des moindres a été relevé par l'enquête. Il s'agit des cas de violences basées sur le genre qui ont connu une hausse dans certaines familles sujettes à des difficultés conjugales. T. D. témoigne en ces termes :

Avant le confinement, je partais vendre au marché et je ne rentrais que le soir à 17heures. Aujourd'hui, je suis contrainte de rentrer à partir de 14 heures pour passer le reste de la journée à la maison. Les disputes sont devenues plus fréquentes que d'habitude entre mon mari et moi.

Deux autres enquêtées expliquent avoir été victimes de violence physique de la part de leur conjoint respectif. Elles soulignent que les violences domestiques ont connu un regain d'intensité en raison de la présence continue des membres de la famille due au confinement.

Au niveau du rapport aux hôpitaux publics, l'étude fait ressortir chez la majorité des enquêtés un comportement d'évitement sur fond de psychose alimentée par les préjugés sur la pandémie à coronavirus. Dans cette logique, une ancienne patiente suivie dans un centre antituberculeux nous livre son expérience en ces termes :

Je suis sous traitement au centre antituberculeux. Je devrais y aller pour mon rendez-vous mensuel mais mes proches m'ont dissuadé de ne pas m'y rendre car selon leur propos, ce sont les personnes qui toussent qui sont suspectées. Donc, si je me rends dans une structure de santé dans le contexte actuel, ils m'isolent sur la base que je tousse. (J. P.)

A l'image de cette enquêtée, d'autres expliquent ne peut avoir d'informations sur les critères de confinement. Aussi, préfèrent-elles éviter les services publics de santé de peur de se voir imposé un confinement au motif d'une température élevée. Cette croyance est partagée par S. A. qui affirme : « *quand ils prennent ta température, si ton chauffe nette, on te met en quarantaine* ». Les populations expliquent également préférer l'automédication car l'hôpital est désormais considéré comme un lieu à haut risque de contagion.

3. Discussion

3.1 Dimension idéologique de l'absence de traitement de la covid-19

L'étude montre que l'absence d'un traitement efficace produit de nombreux préjugés sur l'origine de la covid-19. Elle est perçue par certains comme une sanction divine. Dans cette logique, la solution pour eux relèverait de l'ordre du divin d'où le recours aux religieux pour les prières en vue d'absoudre les péchés qui seraient à l'origine de la maladie. Parallèlement, d'autres enquêtés développent une théorie du complot qui produit chez eux une attitude de déni de la maladie. Ceci pourrait expliquer parfois les comportements à risques relevés dans certains cas (contournement du couvre-feu et des mesures de confinement, non-respect des mesures barrières, etc.). Cette théorie du complot s'élargit aux pouvoirs publics occasionnant des comportements de défiance. Ce résultat est confirmé par B. Jean-Paul (2020) qui prévoit des rapports d'opposition entre populations et élites dirigeantes sur la gestion de la crise sanitaire de la covid-19. Dans la même veine, les mesures barrières adoptées par les gouvernants et qui constituent le seul moyen de lutte efficace en l'absence d'un protocole de traitement consensuel, sont mal perçues par les enquêtées. En effet, ils se représentent l'acte de se serrer les mains ou de se faire des accolades comme une marque de ferveur familiale, d'attachement qui participe au raffermissement du lien social. Dans leurs imaginaires, le contact pendant la salutation est un acte hautement symbolique

chargé de sens et donc un code culturel. Se soustraire de ce rituel, reviendrait pour eux à rejeter son identité culturelle. Or, avec l'avènement de la pandémie du coronavirus, la distanciation sociale proscrit toutes ces expressions de l'identité sociale (E. N. P. François, 2020 : 6).

3.2 Pandémie de la Covid-19 comme source de dérégulation et de limitation sociale

L'expérience de la maladie pour certaines personnes testées positives est synonyme d'une perte de l'identité sociale associée à une perte de l'identité personnelle. Ces pertes entraînent une perturbation du réseau de sociabilité avec une dérégulation du fonctionnement sociétal. L'enquête révèle que l'annonce du diagnostic est parfois vécue comme un choc traumatique entraînant dans certains cas un déni de la maladie et une angoisse permanente avec des comportements de défiance à l'égard des autorités sanitaires et du personnel soignant. Les changements relevés chez les personnes testées positives se traduisent par une succession de ruptures dans les relations sociales, de renoncements au niveau de l'exercice des activités sociales et professionnelles, mais également des changements opérés par le regard des autres membres de l'espace social. Ce processus de perte est assimilable à ce que décrit A. Sarradon-Eck (2009 : 3) dans son étude sur les malades souffrant de cancer. Par ailleurs, l'imprévisibilité de l'évolution de la maladie due à l'absence de traitement efficace à ce jour, participe à la déconstruction et à la reconstruction de la vie sociale avec son corolaire de conséquences psychologiques, économiques, sociales et culturelles au sein des communautés. Ce caractère d'imprévisibilité de la maladie est comparable aux résultats de l'étude menée par M. Grosseti (2006) sur l'imprévisibilité des parcours sociaux.

Le processus de transformations psychologiques quant à lui, procède de la stigmatisation et de l'idéologie "d'étrangéité de la maladie" appréhendé par les populations sous différentes formes. Plusieurs causes sont attribuées à la covid-19 et tirent leur fondement dans la culture, lui donnant ainsi une dimension socioculturelle. Ces résultats rejoignent ceux déjà décrits par M. Augé (1986) qui a étudié les systèmes d'interprétation des maladies mettant en exergue les modèles culturels d'explication de l'origine des maladies.

Par ailleurs, l'absence d'un protocole de traitement universel avec des médicaments efficaces accentue l'angoisse au sein des communautés qui ont l'impression de vivre les signes fatalistes annonciateurs de la fin du monde. En somme, cette pathologie crée un traumatisme collectif tel qu'évoqué par G. Bronner (2020). Cet auteur s'appuie sur la théorie de la démocratie du crédule qu'il explique en s'appuyant sur le flux élevé d'informations et de croyances suscitées par le contexte de crise sanitaire. Il souligne que le milieu des chercheurs n'échappe pas à l'effet "Dénis Krogger" qui augmente le sentiment d'impuissance face à l'accroissement du nombre des cas de contamination et de décès surtout dans les pays du nord.

3.3. Emergence d'un nouvel ordre social

L'étude a montré que les rites traditionnels des rencontres (se serrer les mains, faire des accolades, servir de l'eau aux étrangers dans le même verre, etc.) ont subi des

transformations pour donner lieu à de nouveaux types de rituels. Pour les salutations, il s'agit entre autres de lever les deux mains, d'abaisser la tête en joignant les deux paumes à la manière des chinois, croiser les bras en abaissant la tête ou encore incliner le corps en avant en étalant les bras le long du corps, etc. En outre, le lavage régulier des mains avec du savon ou de l'eau de javel etc., l'utilisation régulière des hydro alcooliques pour les mesures hygiéniques sont devenus des comportements obsessionnels chez certains enquêtés qui s'y sont accommodés pendant la première crise de la maladie à virus Ébola. En outre, le port de masque s'est imposé à tous pour avoir accès aux services publics. Les cérémonies de rassemblement ont été soumises à des restrictions créant parfois des tensions entre organisateurs et invités du fait de l'obligation de tri. Cette situation met le lien social à rude épreuve pendant les cérémonies funéraires et les mariages qui sont en contexte africain des occasions d'expression et de renforcement des rapports sociaux (D.M. Amalaman, T-O. Gakuba et al, 2017). Ces auteurs dont les travaux ont porté sur l'épidémie à virus Ebola, relèvent que les habitudes culturelles constituent un obstacle majeur au respect des mesures de lutte édictées. Les mesures de distanciation et d'isolement vont générer de nouvelles pratiques dans les milieux de travail avec l'instauration de visio-conférences et des services à distance par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est une forme de déshumanisation du lien social entre le demandeur de service et celui qui l'offre donnant lieu à une routinisation mécanique dans la production des biens et services. Par ailleurs, le phénomène des vacances des élèves chez des parents et proches résidant dans la capitale économique (Abidjan) est considérablement réduit en raison de la peur de la contagion. Les résidents de cette ville sont stigmatisés car ils sont perçus par le reste de la population ivoirienne comme constituant le foyer de contamination.

De même, l'interdiction des voyages internationaux impose à certaines familles voire certains couples, une séparation de fait. Cette donnée imprévue engendre des comportements nouveaux dans la construction et le maintien du lien social par le biais des technologies de l'information et de la communication.

Conclusion

L'objectif de l'étude est de comprendre les logiques sociales qui en raison de l'absence d'un traitement conventionnel produisent la peur chez certaines populations et augmentent les risques de contamination chez d'autres. La pandémie de la covid 19 est un objet social total qui a de nombreux retentissements à tous les niveaux de la vie sociale. C'est un fait qui mobilise la production des imaginaires sociaux occasionnant un environnement anxigène et un traumatisme collectif sur fond de psychose. De la peste noire à la Covid-19, en passant par la fièvre-jaune ou la fièvre hémorragique Ébola, la société africaine a toujours traversée des crises sanitaires dont la gestion a soulevé des polémiques. Les mesures barrières proposées se sont trouvées en contradiction avec les réalités socio-culturelles locales. Parallèlement à cela, l'absence de traitement a entraîné des comportements nouveaux qui dans l'ensemble ont abouti à une déconstruction et une reconstruction des rituels de sociabilité. L'étude relève une théorie du complot développée par les enquêtés et qui a occasionné le non-respect des mesures barrières augmentant ainsi les risques de contamination. L'implication

des leaders communautaires et des praticiens de la médecine traditionnelle africaine dans la gestion de cette crise sanitaire pourrait aider à la sensibilisation des populations. Les spécialistes des sciences sociales (sociologues, anthropologues, géographes, historiens, etc.) pourraient aider à concevoir une politique de communication qui tienne compte des réalités socio-culturelles locales. Une réflexion doit être également menée sur la prévention de la covid-19 en milieu carcéral, eu égard aux conditions de promiscuité dans ces structures.

Références bibliographiques

- AUGE Marc, 1986, « L'Anthropologie de la maladie », In L'Homme, tome 26 n°97-98, pp. 81-90.
- BADO Jean-Paul, 2020, En Afrique, le coronavirus met en danger les élites dirigeantes, In Joan Tilouine, Le Monde Afrique.
(https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/03/en-afrique-le-covid-19-met-en-danger-les-elites-dirigeantes_6035384_3212.html). Consulté le 17 avril 2020
- BRONNER Gérard, 2020, La peur au temps du coronavirus, Magasine le Point.
(https://www.lepoint.fr/editos-du-point/gerald-bronner-la-peur-au-temps-du-coronavirus-05-03-2020-2365940_32.php). Consulté le 20 avril 2020
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, L'Acteur et le Système, Paris, Le Seuil.
- GOFFMAN Erving., 1975, Stigmates. Les usages sociaux des handicaps, Paris, Editions De Minuit, 175 pages.
- GROSSESTTI Michel, 2006, « l'imprévisibilité dans les parcours sociaux », In les cahiers Internationaux de Sociologie, n°120, pp. 5-28.
- GODELIER Maurice, 2011, Maladie et santé selon les sociétés et les cultures, Paris, PUF, 168 pages.
- HARTOG François, 2012, Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Edition Augmentée, Seuil
- HERZLICH Claudine, 1998, « Gérer une longue maladie ; le point de vue du sociologue », In Bulletin du cancer, Paris, La documentation française, Vol 85, N° 3, pp. 251-253.
- SARRADON-ECK Aline, 2009, « Le cancer comme inscription d'une rupture biographique dans le corps », In Faire Face au cancer. Image du corps, Image de soi, Tikinagan, pp.285-311.
- ULI Windisch, 2005, Dans les médias et la cité. Recueil d'interventions publiques et médiatiques de 1980 à 2005, Suisse, Edition l'Age d'Homme, p. 222.

DYNAMIQUE DES INFILTRATIONS ALLOGÈNES, DÉFORESTATION ET CRISE DU LIEN SOCIAL AUTOUR DE LA FORÊT CLASSÉE DE BOSSEMATIE (CÔTE D'IVOIRE)

Adjéi Pascal TANOH

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

tajeipascal@yahoo.fr

Résumé

Les forêts classées ivoiriennes sont de plus en plus prises d'assaut par de nombreux allogènes burkinabé. Ce phénomène s'est en effet accentué depuis le déclenchement de la crise post-électorale de 2010-2011. Ainsi, la dynamique des infiltrations allogènes burkinabé au niveau de la forêt classée de Bossématié (Est du pays) se caractérisent par de nombreux défrichements clandestins et révèlent des conflits multiformes entre acteurs ruraux. Cet article s'invite à saisir les rapports qui se dégagent entre l'infiltration de la forêt classée de Bossématié par les allogènes burkinabé, le processus de déforestation et la crise du lien social qui en découlent. Mobilisant la technique d'enquête qualitative, à partir d'entretiens semi-directifs et de focus-group, l'étude jette un regard socio-anthropologique sur la destruction fulgurante de la biodiversité et la crise du lien social, conséquences de mécanismes d'infiltration élaborés par des allogènes originaires du Burkina Faso. La portée sociale et l'intérêt scientifique de cette étude se situe à deux niveaux, à savoir la gestion de l'environnement et la consolidation du lien social autour des ressources protégées.

Mots clé : Dynamique d'infiltration, déforestation, crise du lien social

Abstract

Côte d'Ivoire classified forests have been facing a proliferation of illegal clearings and settlements, operated by migrants, especially from abroad. The study was carried out in the eastern part of the country's forests, and takes a socio-anthropological look at the formation of an eastern land arena, based on the infiltration mechanisms developed by Burkinabé non-natives. This work used a qualitative survey technique based on semi-directive interviews. The social scope and scientific interest of this study is threefold. It focuses on change, organization and social conflict. It requires a dynamic socio-environmental dimension, in a post-crisis context (post-electoral crisis 2010-2011).

Key words: Infiltration dynamics, deforestation, conflict, representation conflicts

Introduction

Les forêts classées ivoiriennes, conservées dans une perspective écologique, économique et socio-touristique, font l'objet d'agression récurrente de la part d'agriculteurs clandestins (Kouadio BROU & Yves CHARBIT, 1994, P13 BNEDT, 2016, P3). Ce phénomène prend de l'ampleur depuis le déclenchement de la crise post-électorale 2010-2011, avec l'apparition massive et progressive de groupes allogènes notamment burkinabé dans la quasi-totalité des forêts classées du pays (Maxime Assi TANO, 2012, P67; Charles Yao SANGNE et *al.* 2015, P24), freinant plus ou moins

les acquis de la Société pour le Développement des Forêts (SODEFOR) (Venance TIEHA, 2016, P19). Située dans l'Est de la Côte d'Ivoire, la forêt classée de Bossématié, bien conservée depuis les années 90, grâce aux actions conjuguées de la SODEFOR, de la coopération allemande (GTZ) et des populations locales (Moussa KONE et *al*, 2016, P11), est en proie à une invasion d'agriculteurs clandestins, ce depuis le déclenchement de la crise post-électorale de 2010-2011 (Kouakou Jean-Marie ATTA et *al*, 2017, P32). Ceci se traduit par la destruction des ressources naturelles protégées, l'invasion des villages et campements environnants par des groupes de migrants burkinabé, les agressions à l'encontre des agents forestiers mandatés à protéger les ressources forestières, les intimidations et agressions à l'encontre des populations autochtones et allochtones, vivant dans les périphéries. Cette situation a suscité la réaction des populations locales, des pouvoirs traditionnels locaux et de l'administration forestière. D'où cette étude qui vise à saisir les rapports qui s'établissent entre l'infiltration de la forêt classée de Bossématié par les clandestins burkinabés, la déforestation et la crise du lien social qui s'y dégage.

1. Approche méthodologique

Les différentes lignes méthodologiques de ce travail, s'inscrivent dans une approche de type qualitatif qui s'insère dans la démarche socioanthropologique de terrain, telle que développée par Jean-Pierre de Sardan OLIVIER (2003, P15), à travers sa méthode dite ECRIS. Nous avons déroulé les techniques (recherche documentaire, observation et entretiens) et outils (guide d'entretien, grille d'observation, grille documentaire) de collectes de données au cours de l'étude. De ce fait, l'approche structuro-fonctionnaliste et l'approche systémique, nous ont permis d'analyser les données recueillies auprès d'individus ou groupes d'acteurs échantillonnés. Comme le recommande la discipline sociologique, nous avons confronté les informations collectées lors de l'enquête, en faisant des croisements et recoupements de ces informations, afin de dégager les variants et invariants à même d'expliquer le phénomène à l'étude. Ce procédé méthodologique a permis de saisir les liens entre l'infiltration clandestine, la destruction de la biodiversité et la crise du lien social. L'étude s'opère dans la forêt classée de Bossématié et prend en compte trois (03) villages environnants, où la présence des allogènes infiltrés est fortement remarquée par les populations locales et les agents forestiers. Il s'agit des villages d'Apoisso, de Pokoukro et de Blékoum, sélectionnés parmi un ensemble de 09 villages environnants. Dans la recherche qualitative, la stratégie d'échantillonnage est destinée à recueillir des données informatives riches auprès d'un seul sujet ou d'un petit groupe (Deslauriers, 1991, P18). Un nombre de personnes relativement petit est étudié en profondeur dans leur contexte de vie. Dans ce type de recherche, l'accent est mis sur les expériences et les événements. Ici, il s'agit de la méthode d'échantillonnage non probabiliste qui renvoie à la démarche qualitative, traduite par la mobilisation de deux techniques d'échantillonnage ; à savoir l'échantillonnage par choix raisonné et l'échantillonnage par boule de neige. Ne disposant pas d'une base de données pouvant nous permettre de saisir statistiquement la population des occupants de la forêt classée de Bossématié, la technique d'échantillonnage par boule de neige dans sa démarche de triangulation a été utile pour étendre le champ d'informations. L'échantillon dans cette étude est ainsi composé des occupants de la FCB, des personnes ressources et

des acteurs témoins, à même de nous livrer des informations nécessaires. Tous ces aspects pris en compte, ont permis de cerner les contours de la dynamique d'occupation de la forêt classée de Bossématié et ses incidences socioanthropologiques. Notre stratégie est fondée sur la qualité de l'acteur, son statut et son rôle dans l'organisation sociale ou dans l'occupation des terres de la forêt classée de Bossématié, pour une analyse fine du phénomène. Ainsi, avons-nous réalisé 73 entretiens dont 61 entretiens individuels et 12 focus-group. La méthodologie déployée dans cette étude a permis d'aboutir à trois (03) résultats : i) la perception de la forêt classée de Bossématié comme butin de guerre chez les allogènes burkinabé explique la dynamique d'infiltration. ii) les stratégies et moyens d'infiltration mobilisés par les allogènes burkinabé est source de déforestation et de destruction de la biodiversité. iii) la dynamique d'occupation de la forêt classée de Bossématié par les clandestins burkinabés provoque une crise du lien social dans la zone.

2. Resultats de la recherche

La dynamique d'infiltration de la forêt classée de Bossématié s'explique par les représentations que les allogènes burkinabés se font de ce patrimoine. Ceci engendre non seulement des problèmes écologiques mais aussi sociaux. Elle perturbe la bonne gestion de l'environnement et entraîne une crise du lien social au sein et autour de ce patrimoine forestier.

2.1. Des représentations de la forêt classée de Bossématié chez les allogènes burkinabés

L'étude révèle deux approches de la forêt classée de Bossématié chez les allogènes burkinabés ; à savoir une conception politico-militaire et une conception sociale et idéologique.

2.1.1. Conception militaro-politique

La forêt classée de Bossématié est perçue par les allogènes burkinabé comme un bien à s'accaparer de "droit" et de force. Cette perception ne se détache pas du contexte de la crise post-électorale de 2010-2011. Ayant pris généralement part à ce conflit politico-sociale, ces acteurs conçoivent la forêt classée de Bossématié comme un butin de guerre à mettre en valeur. Plus de la moitié des clandestins interrogés s'inscrivent dans cette logique à quatre-vingt-sept pour cent contre treize pour cent.

2.1.2. Conception sociale et idéologique de la FCB

Pour les allogènes burkinabés, la forêt classée de Bossématié est dorénavant une propriété communautaire, un bien acquis du fait de la guerre. D'où l'émergence d'autres formes de transaction telle le don, le lègue et la vente de terres. Mieux, cette forêt classée devient pour eux un bien marchand, ouvert à une transaction ethnoculturelle des terres. Les transactions foncières à l'occasion sont fermées autour des seuls acteurs d'origine burkinabé. Les propos de Z. M, agriculteur burkinabé, détenteur de plantation au sein de la FCB et ex-combattant lors de la récente crise post-électorale de 2010-2011, confirme l'idée selon laquelle la forêt classée de Bossématié est un butin de guerre pour les clandestins burkinabés. Affirme-t-il :

Ma famille est disséminée dans de nombreuses forêts classées de la Côte d'Ivoire. Depuis la crise post-électorale de 2010-2011, mon frère aîné qui a pris part aux combats dans la zone de l'Est, m'a fait appel afin que nous exploitions les terres qu'il a acquises dans cette forêt classée en 2012. Sinon moi j'ai combattu à l'Ouest, dans la zone de Duékoué. J'ai fait venir une femme du pays, je dois me battre pour nourrir ma famille. Je suis âgé de 25 ans et ma femme est actuellement à Moussadouougou dans la zone de San Pedro. Si tout va bien ici, je ne tarderai pas à aller la chercher. Ces terres sont notre récompense en contrepartie de notre engagement dans les combats lors de la crise post-électorale de 2010-2011.

Cette conception se retrouve chez nombreux occupants ayant participé à la guerre post-électorale de 2010-2011. Ils signalent que les ressources naturelles occupées s'inscrivent dans une sorte d'économie de guerre qui se prolonge même après la fin des hostilités. Les propos de R. O, occupant de la FCB et résidant dans le village de Blékoum résumant cet état de fait :

La propriété de forêt nous revient. C'est donc notre part de gâteau par rapport aux efforts que nous avons fournis pendant les combats. Tout va bien ici malgré les velléités de déguerpissement et de destruction de nos plantations par des agents forestiers égarés.

Des représentations de la FCB comme butin de guerre et propriété exclusive des allogènes burkinabé dans un contexte post-crise, découle des stratégies d'infiltration et des moyens mobilisés, qui perturbent la bonne gouvernance forestière et engendrent la destruction du couvert forestier protégé.

2.2. Stratégies et moyens d'occupation et déforestation de la FCB

L'organisation de l'infiltration de la FCB se fonde sur la mise en place d'un réseau d'occupation des terres de la FCB à partir des identités sociales, la définition des itinéraires d'infiltration, l'usage des stratégies de contournement, qui traduisent des moyens de légitimation de leur implantation au sein de ce patrimoine.

2.2.1. Stratégies élaborées par les allogènes burkinabés dans le processus d'occupation de la forêt classée de Bossématié

Diverses stratégies sont mises en place par les allogènes burkinabés dans le processus d'occupation de la forêt classée de Bossématié. Ainsi, l'occupation de la FCB s'inscrit dans une stratégie globale de reproduction de l'organisation sociale et politique d'origine. D'où les concepts de nahabadisation (mobilisation des chefs ou responsables coutumiers et consulaires dans le réseau d'occupation), gouroubadisation (mobilisation des acteurs burkinabé dotés de moyens financiers conséquents dans l'occupation des terres de la FCB) et burkinabésation (circonscription des transactions foncières au seul niveau des acteurs d'origine burkinabé) (Adjéi Pascal TANO, 2020, Page 261).

2.2.1.1. Organisation socio-ethnique de l'occupation de la FCB par les allogènes burkinabés

Selon les résultats de l'étude, cinq communautés d'origine burkinabé sont identifiées au cœur de la forêt classée de Bossématié. Ces communautés qui gèrent cette forêt

classée, dans l'ordre des pouvoirs fonciers et du nombre, sont les mossis, les lobi, les dagari, les groussi et les grouman.

2.2.1.2. Hiérarchisation et organisation sociopolitiques des pouvoirs au sein du réseau des occupants de la forêt classée de Bossématié

L'analyse de l'organisation sociopolitique du pouvoir entre les occupants de la FCB, dévoile l'existence d'une mafia ou d'un réseau impliquant des allogènes burkinabé longtemps sédentarisés dans les villages situés à proximité de la forêt classée de Bossématié et des nouveaux migrants burkinabés ayant participé pour la plupart à la crise post-électorale de 2010-2011. Ce sont les premiers arrivés qui installent les nouveaux migrants dans la forêt classée de Bossématié. D'où le renforcement du système de tutorat dans les stratégies d'occupation. La hiérarchisation du pouvoir entre les acteurs impliqués dans l'occupation de la FCB, laisse transparaître un schéma bien organisé. En effet, dans une organisation de type vertical, il y a à la tête certains responsables coutumiers et consulaires burkinabé, vivant dans la ville d'Abengourou ou dans les villages environnants. Ces acteurs stratégiques, représentent le sommet de l'organisation et mobilisent toute une armada de diplomates autour des transactions foncières entretenues dans la FCB. Ils jouent un rôle important dans la coordination générale de l'occupation de la FCB et définissent les grandes orientations. Ils ont une vision générale et un pouvoir de contrôle sur tous les mouvements de leurs compatriotes dans chaque localité de la zone d'étude. A côté d'eux, il y a les financiers du réseau, localement appelés « gourouba ». Ceux-ci sont chargés de la gestion des transactions foncières et de la mobilisation des ressources financières. Ils organisent donc l'aspect structurel du réseau et définissent les attributions. Ce sont des acteurs qui supervisent le terrain sous le regard bienveillant des supérieurs hiérarchiques, à qui ils rendent compte. Cette réalité est soutenue par les propos de B.A, allogène burkinabé, détenteur de plantation dans la FCB :

Notre organisation est coordonnée par nos responsables coutumières et consulaires. En effet, en ville comme autour de la FCB, nous avons des responsables qui coordonnent toutes nos activités au sein du réseau. Ils sont des facilitateurs qui protègent aussi bien nos intérêts que ceux des autres compatriotes des autres localités.

L'organisation de l'infiltration implique une structuration du réseau en vue de distribuer les rôles et consolider les statuts des différents acteurs afférents.

2.2.1.3. Structuration sociale du réseau d'occupation de la FCB

L'occupation de la FCB par les allogènes burkinabés est le résultat d'une organisation structurée, qui vise une assise foncière sur la FCB. Chaque entité structurelle joue sa partition aux fins d'atteindre l'objectif d'emprise foncière.

2.2.1.3.1. Structure chargée de la coordination des mouvements d'infiltration et du règlement des crises entre clandestins

L'enquête révèle que certains responsables coutumiers et consulaires burkinabé, vivant dans les villages proches de la FCB et dans la ville d'Abengourou, jouent un rôle capital dans l'occupation de la FCB. Ils coordonnent les stratégies d'infiltration et la mobilisation des ressources humaines pour l'exploitation des terres annexées. Ils gèrent ainsi les différends fonciers entre les clandestins, puis interviennent lorsqu'un

des leurs est appréhendé et conduit devant les autorités administratives compétentes pour infraction forestière.

2.2.1.3.2. Structure chargée de la distribution, de la marchandisation des terres et de la mobilisation des ressources financières

La structure chargée de la gestion des terres et de la mobilisation des ressources financière du réseau est animée par des acteurs appelés « gourouba ». Allogènes d'origine burkinabé, les « gourouba » sont généralement des riches individus sédentarisés depuis de longues dates dans la zone, ou des allogènes burkinabés ayant activement participé à la crise post-électorale de 2010- 2011. Ils s'imposent comme les véritables gestionnaires des terres de la FCB. Ils nouent de fortes relations avec certaines autorités de l'administration moderne et des acteurs politiques locaux.

2.2.1.3.5. Structure chargée de l'information et de la communication au sein du réseau d'occupation

Les acteurs chargés de l'information et de la communication au sein du réseau n'ont pas d'identité fixe. Ils se trouvent généralement dans la ville d'Abengourou et dans les villages autour de la FCB. Ils sont pour la plupart d'origine burkinabé ; mais on y rencontre quelques autochtones et allochtones, qui travaillent pour le compte des « gourouba ». Camouflés au sein de la population et même de l'administration, ils ont un rôle capital qui permet au réseau de s'informer sur les décisions arrêtées par les populations locales, l'Etat et la SODEFOR pour contrer les velléités d'infiltration. O.S, occupant de la forêt classée de Bossématié, donne quelques éléments d'informations sur le système de communication du réseau des infiltrés de la FCB. Il fait savoir ceci :

Nous sommes bien structurés. L'argent que nous versons chaque semaine aux gourouba, permet de sécuriser nos activités. Les patrons ont recruté des gens qui nous livrent les informations pour éviter de nous faire surprendre par les agents forestiers. Les informateurs sont de toutes identités sociales. Il y a des compatriotes et aussi des ivoiriens.

Les moyens de communication mobilisés dans le cadre de l'occupation de la FCB sont généralement les téléphones portables. En clair, les manœuvres sont dotés de téléphones portables accrochés aux arbres, dans les plantations et dans les hameaux. Lorsqu'il y a une patrouille des agents forestiers, l'information est vite relayée par les acteurs de cette structure ; toute la communauté des infiltrés est en alerte et prend les dispositions nécessaires. Presque tous les réseaux mobiles sont fonctionnels dans la FCB. Il s'agit pour les occupants de rechercher les zones où la communication est plus ou moins parfaite pour accrocher les portables. Ce qui, les met en éveil et l'information circule le plus rapidement possible. Lorsque les réseaux mobiles sont défectueux, les informateurs sont contraints de se déplacer à moto pour faire circuler rapidement les informations. A cet effet, des motos sont mises à la disposition de ces derniers afin de faciliter la communication au sein du réseau.

2.2.1.4. Symbolisation de l'occupation de la FCB et impacts environnementaux

De façon symbolique, l'occupation de la FCB transparaît à travers les pistes ou sentiers humains visibles par endroits dans la FCB, la marchandisation des terres par les

« gourouba » au niveau des villages et campements périphériques, le convoyage des individus vers la FCB et l'implantation humaine traduite par les défrichements, les plantations et l'animation de la vie au cœur de la FCB.

2.2.1.4.1. Pistes humaines symbolisant l'anthropisation de la FCB par les allogènes burkinabés

2.2.1.4.1. Pistes humaines symbolisant l'anthropisation de la FCB par les allogènes burkinabés

L'occupation de la FCB est matérialisée par des pistes ou sentiers humains qui indiquent la présence d'individus en son sein. Ces pistes relient souvent les lieux d'habitation aux plantations.



PHOTO 1 : pistes de clandestins dans la FCB, enquête de terrain, mai 2019

2.2.1.4.2. Mise en valeur des terres et systèmes cultureux dans la FCB

L'occupation de la FCB, se matérialise aussi par les défrichements et la mise en culture des terres. Les terres acquises ou conquises sont défrichées afin de créer des plantations de cacao et de vivriers. Les parcelles défrichées s'étendent sur 02 à 03 hectares par chef d'exploitation. Mais, il est possible de voir des parcelles défrichées sur 07 hectares d'un seul tenant et appartenant à un seul individu, qui est souvent un « gourouba ». On note un système de défrichage accéléré à grande échelle. L'agriculture sur-brûlis est la mieux pratiquée, même si la culture sous-bois est aussi en vogue dans cette forêt classée. Après le défrichage de la parcelle, les clandestins traitent la parcelle à l'aide d'herbicide quelques semaines plus tard. Ils n'y mettent pas de feu. Pour abattre les arbres, ils les écorchent et badigeonnent la partie par l'herbicide communément appelé BIC. En moins d'une semaine, l'arbre est atteint et les feuilles finissent par tomber. Ainsi, l'arbre auquel le produit est appliqué meurt et l'éclairci devient plus ou moins apparent, permettant de débiter le planting. Il s'agit généralement du planting de fèves de cacao, de boutures de manioc, de tiges de tarot, de grains de gombo, piment, tomate et autres. La culture sous-sous-bois, ne demande pas de brûler la parcelle défrichée. Ces stratégies sont développées pour permettre l'évolution rapide des plants. C'est ce que N. M, manœuvre dans la FCB, explique ici :

Lorsque nous avons fini de défricher la parcelle à mettre en valeur, nous attendons quelques semaines pour pulvériser toute la surface. Bien avant, nous écorchons quelques arbres et y badigeonnons l'herbicide pour les tuer. Nos patrons ou le chef d'équipe nous envoie les fèves de cacao toutes fraîches. Nous lavons ses fèves au bord du point d'eau que nous avons créé. Ces fèves bien lavées, sont mis au soleil pendant une journée. Nous les récupérons et les semons tôt le matin. Ainsi, en trois jours seulement les fèves mises en sol germent. En culture sous- bois, les plants de cacao évoluent plus vite. La terre d'ici est très riche. Nous associons du manioc, du tarot et des légumes. Ce qui fait que nous avons de quoi à manger sur place, lorsque le patron n'envoie pas le riz et les condiments.

Le système cultural sous-sous-bois, est donc en vogue et est selon les occupants, une pratique qui permet aux plants de se développer rapidement. Cette pratique diffère de l'écobuage ou culture sur-brûlis. En effet, après le défrichement de la parcelle, l'on abat seulement quelques arbustes afin de créer moins d'éclairci. Les fèves de cacao sont mises en sol, de façon serrée et un mois après, l'on fait le désherbage pour donner de la force aux jeunes plants. Cette pratique permet aux jeunes plants d'évoluer plus rapidement et au bout d'un an et demi, certains plants de cacao sont éliminés afin de respecter une certaine distance entre eux. Sur ces parcelles, on peut ainsi associer du vivrier tel le manioc, le tarot et des légumes. Dans la forêt classée de Bossématié, l'abattage des arbustes en technique sous-bois se fait à l'aide d'herbicide. L'arbre est écorché et le produit est badigeonné dans les parties. Au bout d'une semaine, les feuilles de l'arbre tombent et l'arbre meurt progressivement. Tous les secteurs de la FCB sont affectés par des défrichements clandestins. La destruction du biotope menace les animaux, dont les éléphants qui à leur tour menacent les agriculteurs riverains. De nombreuses espèces floristiques endogènes telles le Samba, l'Assamala, le Makoré, le Bété, le Fraké, le Framiré et le Tiama sont en voie de disparition du fait de cette présence inopportune de groupes de clandestins allogènes. Seul l'arborétum reste encore en bon état à l'intérieur de la forêt classée de Bossématié. Les images suivantes, tout en signalant l'installation agricole et humaine, révèlent à tout point de vue le pendant de l'anthropisation du milieu et les controverses de la sauvegarde de l'environnement forestier. Les images suivantes illustrent l'anthropisation de la forêt classée de Bossématié par les allogènes burkinabés. Les clandestins après avoir défriché la parcelle, y mettent du feu avant de procéder à la culture des vivriers ou de fève de cacao. Parfois, ils mobilisent un autre système cultural, dit culture sous-bois. Ce système consiste à procéder directement à la culture juste après le défrichement. Ici, on ne fait pas usage du feu, mais on utilise des herbicides pour la destruction des jeunes pousses et de quelques arbustes. C'est ce qu'illustre l'image suivante, qui montre l'abatage d'un arbuste à l'aide d'herbicide.



PHOTO 02 : destruction d'arbres à l'aide d'herbicide, enquête de terrain, mai 201

2.2.2. Moyens de légitimisation de l'occupation de la forêt classée de Bossematié chez les allogènes burkinabés

2.2.2.1. Violence

L'étude révèle que les armes à feu, les machettes et les sévices corporelles constituent des moyens de légitimation de l'occupation de la FCB par les allogènes burkinabés. Les manœuvres vivant dans la FCB font savoir que des individus armés gèrent la sécurisation des activités clandestines. Ces hommes armés sont recrutés parmi leurs compatriotes venus d'ailleurs ou vivant dans les environs. Les conflits internes se manifestent cependant par l'usage de machettes et d'armes à feu.



PHOTO 03 : un fusil calibre à canon scié, retrouvé dans un campement clandestin, enquête de terrain, mai 2019

2.2.2.2. Habitat au sein de la forêt classée de Bossématié, moyen de légitimation de l'occupation clandestine et facteur de déforestation et de dégradation

La construction de l'habitat au sein de la FCB, signale le désir d'une implantation humaine dans ce domaine d'Etat. Au sein de la forêt classée, les occupants se construisent des campements de fortune. Ce qui implique une destruction du milieu physique par la transformation du milieu naturel en un espace culturel selon les besoins de survie.



PHOTO 04 : campement de fortune au cœur de la FCB, enquête de terrain, mai 2019

Les stratégies et moyens d'occupation mobilisés par les allogènes burkinabés dans la conquête de la forêt classée de Bossématié impactent l'environnement et conduit à la destruction de la biodiversité. Cette réalité freine la bonne gouvernance de ce massif forestier protégé et dégrade les objectifs de l'Etat en matière de protection forestière.

2.3. Dynamique d'occupation de la FCB par les allogènes burkinabé et crise du lien social

La conquête des terres de la FCB est soutenue par des enjeux fonciers concurrentiels. Ce qui engendre une sorte de compétition pour son appropriation. Cette compétition s'exprime sous forme de conflits. Une typologie des conflits s'avère nécessaire pour situer la configuration sociale actuelle autour de la FCB.

2.3.1. Conflits entre nationaux et allogènes burkinabé

Ces conflits sont le reflet de visions contradictoires autour de la FCB. Ainsi, il y a une logique économique et sociale de réappropriation foncière chez les allogènes burkinabés, qui s'oppose à une logique patrimoniale de conservation des droits ancestraux et nationaux sur les ressources forestières, au niveau des autochtones et des allochtones.

2.3.2. Conflits entre nationaux et administration moderne

Ce sont conflits latents ou manifestent non violents qui traduisent une crise de confiance entre autochtones/allochtones et administration moderne autour de la gestion de la FCB. Devant la persistance des allogènes burkinabé dans l'agression de la FCB et au vu de la faiblesse de l'administration pour endiguer cette situation, les acteurs ruraux autochtones et allochtones des localités environnantes se dressent contre l'Etat et l'administration moderne, qu'ils accusent de complicité avec les clandestins.

2.3.3. Conflits burkinabé/burkinabé

Une typologie des conflits inter-clandestins, indique la survivance des conflits autour des limites de parcelles et des conflits d'hégémonie, puis des conflits liés à la marchandisation des terres et au non-respect des clauses endogènes. L'étude a révélé l'existence de conflits intenses et meurtriers entre les clandestins organisés en sous-groupes, selon les identités sociales et les affinités.

2.3.4. Conflits entre allogènes burkinabé et administration moderne

Ils sont traduits par des divergences d'intérêts et de représentations (logique économique chez les occupants et logique protectionniste chez les agents forestiers). Cette crise est exprimée par des missions de destruction de plantations clandestines, des arrestations et emprisonnements d'occupants, des scènes d'agressions physiques et verbales d'agents forestiers par les occupants burkinabés. En somme, le délitement du lien social provoqué par la persistance des allogènes burkinabé dans la destruction de la forêt classée de Bossématié est né des représentations et des clichés que ses derniers se font de cet espace considéré comme leur butin de guerre après la crise post-électorale de 2010-2011. Ce délitement du lien social s'exprime sous forme de méfiance, de menace, d'intimidation, d'agression, de vol et de rupture avec les modes anciens de transactions foncières. La théorie des conflits sociaux, nous éclaire davantage sur une situation de résistance, de révolution et d'éveil du nationalisme chez les autochtones et allochtones, vivant dans les périphéries de la forêt classée de Bossématié. Des conflits en latence, nés de l'occupation de la forêt classée de Bossématié par les allogènes burkinabés, risquent d'exploser et occasionner une arène foncière dans l'Est du pays. De nombreux cas de violences ont été enregistrés entre les allogènes burkinabé eux-mêmes sur les questions de limites au cœur de la forêt classée de Bossématié. Les agressions physiques et verbales des allogènes burkinabés à l'encontre des agents forestiers et des populations locales sont patentes. La dynamique d'occupation de la FCB, implique des controverses d'ordre politique, institutionnel, économique et sociofoncier, à la base du délitement du lien social existant et de la régression du couvert végétal.

3. Discussion

L'analyse des facteurs sociaux explicatifs de la dynamique d'occupation de la forêt classée de Bossématié et ses implications sur le lien social et l'environnement, permet de faire une lecture profonde de l'avenir des massifs forestiers de la Côte d'Ivoire, après la crise post-électorale de 2010-2011. Cette crise politique et sociale a impacté la gestion efficace de plusieurs forêts classées du pays, dont celle de la Bossématié.

En ce qui concerne cette forêt classée, les causes immédiates de son occupation actuelle, sont entre autres, la crise post-électorale de 2010-2011, le retrait de la coopération allemande et les dysfonctionnements qui affectent l'administration forestière. La crise post-électorale se pointe donc comme l'élément déclencheur de la dynamique d'occupation de la FCB par les allogènes burkinabés. La perception de la FCB comme butin de guerre par les allogènes burkinabés se définit comme le noyau central du processus de représentation social de cet espace (Jean-Claude Abric, 2005, P12) ; autour duquel se développent d'autres formes de représentations qui ont un caractère économique, social et militaire. Ruse, diversion, intimidation, corruption et violence s'entrecroisent, puis participent au recul flagrant du couvert forestier ivoirien, à la destruction fulgurante des massifs forestiers protégés par l'Etat, affaibli et infectés par des agents véreux, corruptibles, et une populations riveraines aux abois, devant des allogènes dévoués à participer pleinement à la mise en valeur agricole des terres fertiles dans le but d'avoir leur bien-être et promouvoir l'émergence économique du pays défiguré par des décennies de crises militaro-politiques. A partir de la théorie de l'organisation sociale, nous avons pu saisir les stratégies mises en place et les moyens mobilisés par les allogènes burkinabés dans le processus d'occupation de la forêt classée de Bossématié. Cette théorie a mis en exergue le mode d'organisation des réseaux impliqués dans l'occupation de la forêt classée de Bossématié. Mieux, elle a permis de situer les rôles des différents acteurs de la mafia, les relations sociales développées et les diverses connexions qui militent à la destruction de ce patrimoine d'Etat. C'est ce qu'Elieth EYEBIYI (2014, P8), laisse transparaître dans son analyse de la corruption en Afrique, en dégagant les aspects déviationnistes des comportements au niveau des agents de l'administration moderne. Dans le cas présent de cette analyse, c'est tout le social qui est affecté en ce sens qu'en plus des agents véreux de l'administration, les populations pour rappeler l'analyse de terrains de Sylvain GUYOT (2008, P15) en vue de tâter le terrain concret de la réalité sociologique, sont contaminés par l'effet boule de neige de la corruption. Au demeurant, la dynamique d'occupation de la FCB par les allogènes burkinabés, entraîne un délitement du lien social au sein et autour de la forêt classée de Bossématié. L'étude rompt avec la conception sectorielle qui porte à croire que seules les forêts classées de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, sont touchées par l'invasion burkinabée. Dans son approche de la milicianisation des ressources naturelles protégées en Côte d'Ivoire, Alain TOH (2011, P9) a révélé l'émergence de milices multiculturelles et pluri-identitaire dans les forêts classées de l'Ouest. A ce niveau, les nationaux sont impliqués dans la dynamique d'infiltration, tandis que dans le cas de la FCB, seul les allogènes burkinabés sont concernés par le phénomène. Cette étude permet aussi dans son contexte de revisiter l'approche de la sécurité foncière en Côte d'Ivoire, qui insinue que seule l'Ouest forestier demeure une zone grise, zone de turbulences socio-foncières. L'étude révèle que l'arène forestière Est, pourrait naître de l'occupation des forêts classées locales. Cependant, les impacts sociofoncières de cette migration sur les rapports de cohabitation entre les migrants et les populations locales sont perceptibles du point de vue des enjeux fonciers divergents. S'il est vrai que cette économie de plantation a nécessité une main-d'œuvre étrangère notamment voltaïque en Côte d'Ivoire, la ruée actuelle des allogènes burkinabé vers les forêts classées du pays, ne saurait être directement justifiée par les trajectoires historiques de cette immigration.

En effet, la succession des crises en Côte d'Ivoire depuis 2002 a affaibli l'administration forestière et éloigné les organismes internationaux et les organisations non-gouvernementales de la gestion des forêts classées. Cette faiblesse administrative et le retrait des institutions spécialisées a favorisé l'invasion des forêts classées du pays, notamment par les allogènes burkinabés. Ceci achève aujourd'hui d'inscrire ce phénomène comme la problématique majeure de la situation sociofoncière en Côte d'Ivoire post-crise. En effet, tout en soulevant des tensions entre les communautés du monde rural, l'occupation de la forêt classée de Bossématié, tout comme celles d'ailleurs annonce une dynamique d'agression environnementale et de déséquilibre social en Côte d'Ivoire. Ce qui d'ailleurs a motivé notre engagement dans la présente étude. Cela nous réfère à Francis FARRUGIA (1996, P4), qui soutient que le relâchement, l'éclatement, la fracture, la dissolution du lien social permet l'affaiblissement du rôle intégrateur des institutions à charge de la gestion forestière. Cela impose une redéfinition des rapports entre l'administration forestière, les autres acteurs sociaux vivant dans les environs des aires protégées et les chercheurs de tous bords paradigmatiques.

Conclusion

Les logiques diverses et souvent contradictoires entre les clandestins, les riverains et l'administration forestière, mettent en péril la conservation des forêts classées et favorisent la progression du processus de déforestation. Ainsi, la conservation et la protection des forêts classées sont devenues un champ de suspicion où se déploient des ruses et formes de contournement de diverses natures, qui alimentent, par voie de conséquence, le délitement du lien social existant et le processus de la déforestation qu'est censée combattre la stratégie de conservation de l'administration forestière. Notre étude vient donc à point nommé, car elle a ouvert la boîte noire de la mafia qui occupe les forêts classées de la Côte d'Ivoire en l'occurrence celle de Bossématié. L'analyse des conflits autour de la FCB est développée par l'approche systémique et structuro-fonctionnaliste qui montrent comment les représentations sociales divergentes, dans un système d'interaction dynamique s'interfèrent, s'entrechoquent et aboutissent à des clivages entre les acteurs sociaux autour de la gestion des ressources forestières. De ce fait, la systémique révèle le pendant de la déforestation et de la dégradation liée à l'anthropisation provoquée par des conceptions multiples dans un contexte politico-économique et social difficilement maîtrisable et engendrant des réseaux multiformes d'acteurs véreux qui rusent avec l'Etat ivoirien dans ses stratégies de sauvegarde et de protection de ses ressources en forêt.

Références bibliographiques

- ABRIC Jean-Claude (2005), Méthodes d'étude des représentations sociales, Paris, ERES.
- ATTA Kouakou Jean-Marie, ROBIN Marc, TOURE Tiyégbo Augustin, POTTIER Patrick & OSWALD Johan (2017), « Déforestation et conflit foncier rural dans les forêts classées de Béki et Bossématié dans l'Est de la Côte d'Ivoire, Espace et tensions en Afrique subsaharienne », éditions européennes, PP357-387.

- BNETD-CIGN (2016), Analyse cartographique de la déforestation en Côte d'Ivoire.
- BROU Kouadio & CHARBIT Yves (1994), « La politique migratoire de la Côte d'Ivoire », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol 10, n°3, pp33-59.
- DESLAURIERS Jean-Pierre (1991), « Recherche qualitative. Guide pratique », MCGraw-Hill, Vol 40, n°2, pp145-147.
- EYEBIYI Elieth (2014), « La lutte contre la corruption comme objet d'études en socio-anthropologie : une perspective théorique et empirique », Etudes et Recherches, pp 174-19.
- FARRUGIA Francis (1996), La crise du lien social, essai de sociologie critique, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales ».
- GUYOT Sylvain (2008), « A travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie », communication, colloque sur Une méthodologie du terrain ' avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements', HAL, archives-ouvertes.
- KONE Moussa, KONAN Kouadio Eugène, GOBIN Marc, OSWALD Johan & POTTIER Patrick (2016), « Cartographie experte de déforestation dans les forêts classées de Béki et Bossématié dans l'Est ivoirien », Humanitas, n°15, PP 3-29.
- OLIVIER De Sardan Jean-Pierre (2003), L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants, Niamey, LASDEL.
- QUIVY Raymond & CAMPENHOUDT Luc Van (2009), Manuel de recherche en sciences sociales, 3ème Ed, Paris, Dunod.
- SANGNE Charles Yao, BARIMA Yao Sadaïou Sabas, BAMBA Issouf, THIERRY Claude, N'DOUME Aké (2015), « Dynamique forestière post-conflits armés de la forêt classée du Haut-Sassandra (CI) », Vertigo, Vol 15, n° 3, pp 375-382.
- TANO Maxime Assi (2012), « Conflits fonciers et stratégies de sécurisation foncière au sud-ouest ivoirien », Terres et tensions en Afrique, n°3, pp 486-498.
- TANOH Adjéi Pascal, Dynamique d'occupation des forêts classées ivoiriennes et délitement du lien social en milieu rural. Cas de la forêt classée de Bossématié dans l'Est de la Côte d'Ivoire, 2020, Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët Boigny.
- TIEHA Venance (2010), politiques forestières 2010-2015, Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, Document provisoire.
- TOH Alain (2011), « Crise militaro-politique et « milicianisation » des ressources foncières en Côte d'Ivoire : enjeux fonciers et mobilisation des organisations paramilitaires autour de la gouvernance forestière dans l'ouest », KASA BIA KASA, n°19, pp 96-111.

DE LA NÉCESSITE DES TESTS PSYCHOTECHNIQUES DANS UNE ENTREPRISE

Maurice KAKESE MASAI

Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, République Démocratique du Congo, mauricekakese@gmail.com

Arthur KYOMBA NDEFETI, Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, République Démocratique du Congo, arthurkyomba@gmail.com

Résumé

Le test psychotechnique joue un rôle très prépondérant dans le management de la société. Il permet d'évaluer l'adéquation entre le profil du personnel et les attentes du poste. Dans le but de valoriser, les utilisateurs et nos entreprises privées du portefeuille qui font face à des multiples problèmes liés à la sélection et au recrutement du personnel par le fait que les politiques ont pris d'assaut la gouvernance de la chose publique. Il est un devoir pour nous tant que chercheur d'y réfléchir et de remettre en cause la pratique qui va à l'encontre dans le sens de promouvoir le bien être des tests psychotechniques et de maintenir le cap.

C'est ainsi que nous avons voulu ensemble avec vous pratiquants et non pratiquants de ces outils s'y atteler à ce problème qui dépasse notre entendement dans ce domaine complexe de la vie professionnelle. « L'homme qu'il faut à la place qu'il faut ».

Mots clés : nécessité, tests psychotechniques entreprises et actuelles

Abstrait

Keywords: requires, psychotechnical tests undertaken and current

Summary: The psychotechnical test plays a very preponderant role in the management of the company. It makes it possible to assess the match between the staff profile and the expectations of the position. In order to enhance the value of the users and our private portfolio companies, which face multiple problems linked to the selection and recruitment of staff due to the fact that the policies have taken the governance of public affairs by storm. It is a duty for us as a researcher to reflect on this and to question the practice which goes against it in the sense of promoting the well-being of psychotechnical tests and to stay the course.

This is how we wanted together with you practitioners and non-practitioners of these tools to tackle this problem which is beyond our comprehension in this complex area of professional life. "The right man in the right place."

Introduction

Pendant la dernière décennie du 19^e siècle, le monde du travail a reçu des apports, appréciables de la psychologie appliquée, en particulier dans la mise au point de la méthode des tests que nous appelons encore la psychologie technique ou la psychotechnique. Celle-ci avait pris naissance dans le milieu scolaire et non dans le milieu industriel.

Mais aujourd'hui, elle est appliquée dans le milieu industriel et économique. Bien qu'elle soit appliquée dans le domaine humain, elle s'est révélée aussi efficace dans la résolution de certains problèmes que posait le travail, notamment :

- dans la prévention des accidents du travail : beaucoup d'accidents découlent de l'inadaptation ou de l'inaptitude à un poste de travail ;
- dans la stabilité du personnel : d'une manière générale, et à point de données statistiques précises, l'introduction des méthodes psychotechniques et la sélection a permis une très forte baisse de l'instabilité du personnel, ainsi que la mobilité professionnelle ;
- dans les nominations des mandataires de l'État qui nous gouverne aujourd'hui, sans passer par la voie légale qui est la sélection et le recrutement ;
- dans l'agissement à la fois sur la mesure des aptitudes et sur l'étude des postes du travail et de la profession, le psychotechnicien devient l'auxiliaire indispensable d'une politique déplacement du personnel. Il semble cependant que son rôle ne soit que trop limité au recrutement de celui-ci. Centrant toute son action sur l'acte d'embauchage, il perd de vue le personnel lorsque celui-ci a trouvé sa place dans l'entreprise.

Ceci étant, nous nous posons quelques questions qui constitueront la problématique de notre travail.

- Quelle est la nécessité des tests psychotechniques dans une entreprise ?
- Quels sont les mécanismes adoptés par l'entreprise lors et à la suite d'une sélection professionnelle ?
- Ces mécanismes permettent-ils à l'entreprise d'assurer sa viabilité ?

1. Hypothèse

En effet, les tests psychotechniques consisteraient à mesurer et déterminer les aptitudes et capacités pour un poste de travail dans l'entreprise.

Tenant compte de cette constatation, les psychotechniciens s'appliqueraient à mesurer la diversité des aptitudes et à étudier les professions afin d'atteindre une rationalisation maximum. L'entreprise à son tour s'en tiendrait à ce que le processus de sélection soit respecté entre autre, les interviews, les tests, etc., pour une meilleure productivité. Ainsi, l'entreprise veillera-t-elle au suivi, à l'adaptation de l'homme dans l'exécution de ses tâches. Cependant, notre recherche poursuit deux objectifs qui sont les suivants :

- Mettre à la disposition des entreprises et particulièrement des psychotechniciens un outil déontologique de référence ;
- Apporter notre contribution dans le domaine de la psychologie du travail et industrielle.

2. Méthodologie

Étant donné que l'esprit invente la méthode, les réels imposent les techniques, c'est par ces outils que tout chercheur s'est facilité à collecter des informations de l'objet

de la recherche. Les techniques suivantes nous ont été utiles : « la méthode structurо-fonctionnelle ».

Complétée par la technique d'investigation centrée sur la communication verbale afin de récolter et de dépouiller nos données sans omettre la technique documentaire.

3. Origine d'un test

Étymologiquement, le mot « test » est un mot qui vient du latin et qui signifie un pot de terre, une certaine substance qui couvre le mollusque petit à petit. Avec l'évolution de la science, le mot test commence à prendre plusieurs sens mais le sens que nous retenons est celui d'une épreuve.

Un test est une situation expérimentale standardisée servant de stimulus à un comportement. Ce comportement est évalué par une comparaison statistique avec celui d'autres individus placés dans la même situation, permettant ainsi de classer le sujet examiné soit quantitativement, soit typologiquement.

Pour mériter le nom de test, précise Landesheere un examen doit être standardisé, fidèle, valide et étalonné. S'il faut parler de la théorie et surtout de la théorie classique des tests, ici nous nous référons aux concepts de la fidélité et validité qui sont les plus essentiels.

3.1. Définition d'un test

On parle beaucoup de test, sans toujours savoir en quoi cela consiste exactement. Avant d'aborder des définitions plus savantes, nous pourrions dire que le test est une épreuve bien définie. Ce n'est ni un jeu de société comme quelques-uns le croient, ni un concours. C'est une expérience réalisée entre les psychologues et l'enfant mais avec des données bien précises, un mode d'emploi dont on ne peut s'écarter sans porter préjudice à la valeur des résultats.

Bien qu'aussi, la méthode des tests est inconstamment le procédé le plus largement employé à l'heure actuelle en vue de la connaissance des aptitudes d'un point de vue strictement technique, nous savons qu'un test est constitué pour reprendre le terme de l'Association Internationale de Psychotechnique.

Selon l'Association Internationale de Psychotechnique « A.I.P », le test est « une épreuve définie indiquant une tâche à remplir, identique pour tous les sujets examinés, avec une technique précise pour l'appréciation du succès ou de l'échec, ou pour la notation numérique de la réussite » .

Les moyens utilisés dans l'expérimentation psychotechnique sont les tests d'expérimentation ou épreuve d'un caractère spécial, auxquels on soumet les travailleurs pour s'assurer si l'opération ou l'acte expérimenté exige effectivement la qualité élémentaire ou complexe, que nous lui croyons et dans quelle mesure.

De ceci, les tests se ramènent aux deux genres suivants :

- le test synthétique ;
 - le test analytique
- a) le Test Synthétique

Inspirée du travail lui-même, est une production exacte ou une imitation plus ou moins rapprochée des opérations à accomplir. Il étudie en bloc les qualités du travail. Cette épreuve nécessite de ce fait un matériel qui rappelle le travail et des dispositions d'enregistrement spéciaux. On en trouve des applications dans le recrutement du personnel de tramways, d'autos et d'avions, de certaines entreprises.

b) Le Test Analytique

Il résulte de la décomposition du travail en ses éléments constitutifs et ne met évidence pour chacun de ceux-ci que la qualité qui y comprend. C'est un test d'étude qui ne s'adresse donc qu'à la qualité élémentaire.

Entre ces deux extrêmes, nous croyons pouvoir placer le Test Analytico-Synthétique.

c) Le Test Analytico-Synthétique

Il est inspiré à la fois du travail global et de sa décomposition, et est destiné à l'étude des qualités complexes, juxtaposées et combinées si fréquentes dans les activités professionnelles. Le choix du genre de test dépend avant tout de la manière dont les qualités se manifestent au cours du travail.

C'est au psychotechnicien de discerner dans la mosaïque des qualités, les unes élémentaires et les autres complexes, qu'offre le démembrement psychophysiologique du travail.

Certes, nous avons le devoir de vous préciser que la psychotechnique participe à la résolution de problèmes sociaux. Elle est sollicitée sur des questions suivantes : la sélection et l'orientation professionnelles, la formation des ouvriers, la rationalisation de l'organisation du travail, l'étude de la pénibilité du travail, la lutte contre la fatigue, le problème de la genèse des différenciations psychologiques individuelles, la question de la psychotechnique de l'influence. Tout cela exige des connaissances sur la variabilité de l'homme dans diverses conditions sociales.

3.2. Exigences et qualité d'un test

Les tests tout comme les autres instruments de mesure ont une certaine caractéristique, une certaines qualités qui se définissent de la même façon que celle d'une balance par exemple. Il s'agit notamment de la sensibilité, de la fidélité et de la validité.

3.2.1. La sensibilité

Un test est dit sensible selon qu'il compote plus ou moins d'échelons pour le classement des sujets et leur différenciation. Ces classements sont des moyennes, des normes permettant de faire de comparaisons plus fines des sujets. Donc, il s'agit d'éliminer de faible.

3.2.2. La fidélité

Pour qu'un test soit fidèle, il faut obtenir des résultats identiques à une même épreuve lorsque cette dernière est passée. Par un même sujet à des moments différents si un test donne une information précise à un moment « M » de l'individu, mais que celle-ci n'est plus la même à « M + O », il sera difficile d'attribuer aux résultats d'un test une valeur significative sur ce que l'on cherche.

Un test fidèle est donc destiné à classer les individus dans une première situation, il classe encore de la même façon les individus placés dans une deuxième situation aussi semblable que la première.

En fait, la fidélité se mesure par plusieurs procédés très différents dont notamment :

a) *La constance test-retest*

Elle est une technique qui consiste à appliquer le même test, après un certain intervalle de temps, aux mêmes sujets. La réponse ou les résultats du test-retest s'appelle « FIDELITE ». Mais la corrélation entre les deux séries de mesure s'appelle le COEFFICIENT DE FIDELITE.

b) *L'homogénéité*

Elle consiste à diviser le test en deux parties équivalentes, et à calculer la corrélation entre les résultats obtenus aux deux moitiés par les mêmes sujets ; on l'appelle également « SPLIT-HALF », le plus souvent lorsque le test est constitué par un grand nombre de questions. On compare le résultat obtenu aux questions paires et aux questions impaires (méthode pair-impair, ou odd-even).

c) *L'équivalence*

Cette méthode consiste à construire deux tests dits parallèles, c'est-à-dire comprenant des questions de nature et de difficulté analogue et à calculer la corrélation entre les résultats des mêmes sujets aux deux formes.

La fidélité d'un test dépend de très nombreux facteurs (vingt-deux ont été énumérés par Symonds). Les tests de personnalité ont, d'une manière générale, une fidélité beaucoup plus faible que les tests d'intelligence et d'aptitude, c'est-à-dire d'efficience.

3.2.3. La validité

Le terme validité se réfère au degré selon lequel des scores de test ou d'autres mesures prédisent ou "rendent compte" d'un ou plusieurs critères externes. On peut attribuer plusieurs significations au terme validité mais on doit soigneusement veiller à distinguer ce concept de celui de fidélité, sans pour autant négliger les rapports existants entre ces deux concepts.

La validité a certainement une des qualités les plus importantes puisqu'elle permet de savoir si le test mesure bien ce qu'il est censé de mesurer.

Si le test est construit afin d'obtenir une estimation d'un trait (ou plus rarement d'un type) de personnalité déterminé, il faudra faire en sorte que ses items soient représentatifs de l'ensemble des comportements liés à ce trait de la personnalité.

2. Les tests psychotechniques utilisés dans les entreprises

Le concept " TEST " une multitude de recouvre tests selon les auteurs et les domaines qui l'utilisent bien que, toutes ces incursions interviennent dans l'entreprise autrement dit aux tests utilisés dans l'entreprise tels que :

- *les tests Individuels* : Sont des tests utilisés pour examiner séparément les sujets appelés à travailler à l'aide d'un instrument, d'une machine ou d'un appareillage, et lorsque le temps d'exécution d'un travail doit être mesurée.

- **les tests Collectifs** : répondant pour l'évaluation d'attitudes, d'aptitudes mentales, de niveau de connaissance, dans la mesure où ces fonctions font intervenir le langage.
- **les tests d'Aptitudes** : Sont nombreux et comprennent les tests d'attentions, de mémoire, de volonté, de processus associatifs, etc... On peut y joindre une grande part des tests d'orientation et de sélection professionnelle qui sont généralement des tests d'aptitudes : rapidité d'adaptation, coordination des mouvements, etc... Leur but est de mesurer les qualifications potentielles (capacité) d'un individu pour accomplir certaines tâches. Dans ce cas l'aptitude est donc une capacité que l'on évalue avant l'embauchage. C'est pourquoi nous disons que l'aptitude que les individus ayant reçu une formation n'ont pas la même efficacité au travail.
- **Les tests de Compétence** : mesurent une aptitude développée par l'apprentissage (l'expérience), ces tests sont utilisés lorsqu'il s'agit de sélectionner des individus pour un travail qui nécessite un apprentissage que l'entreprise ne peut organiser. Elle est aussi composée d'items qui posent des problèmes rencontrés dans la situation réelle du travail.
- **Les tests d'Intelligence** : évoluent les différentes capacités mentales des individus. L'intelligence intervient à des degrés variables dans l'accomplissement des différentes tâches (le travail de bureau, le travail de surveillance, employé de services publics, vendeur...).
- **Les tests de Créativité** : sont des tests qui mesurent la capacité d'établissement de nouvelles solutions par la réorganisation des apprentissages antérieurs. La meilleure façon d'identifier les individus créatifs consiste à voir s'ils ont fait montre d'innovation et d'originalité.
- **Les tests de Relation mécanique** : l'habileté mécanique résulte de la combinaison de l'intelligence générale avec certains aspects de la coordination musculaire.
 - Les uns mesurent la compréhension de relations mécaniques.
 - Les autres évaluent les aspects moteurs des aptitudes mécaniques.
- **Les tests de Coordination motrice** : mesurent les fonctions motrices comme la dextérité, la manipulation, le contrôle musculaire qui ne sont pas en relation avec l'intelligence. C'est ainsi que l'on peut rencontrer un sujet très intelligent mais qui soit incapable d'assembler les pièces d'un mécanisme ou de travailler à un tour
- **Les tests de Personnalité** : nous pénétrons dans un domaine où il est très difficile de juger objectivement et où il faut se garder d'une interprétation tendancieuse, tout ce qui touche à la valeur morale d'un individu demande qu'on l'aborde avec beaucoup de respect et de tact. Peut-être a-t-on multiplié abusivement ces tests franchissant ainsi dans certains cas la frontière qui sépare la psychologie de la psychanalyse.

Dans leurs différentes formes (questionnaires de personnalité, test projectifs...) les tests de personnalité sont beaucoup plus utilisés dans la sélection de candidats mettre en exergue les traits caractéristiques exigés dans l'accomplissement d'un travail donné.

Nous citerons entre autres : le dessin de l'arbre, le Rorschach, le M.M.P.I, le T.A.T de MURRAY.

Les tests psychotechniques sont utilisés pour mesurer les aptitudes en termes de raisonnement. Comprendre si le candidat est plus à l'aise sur une fonction nécessitant une réflexion abstraite ou plutôt concrète. Il est vrai que la personne qui a besoin de factuel peut être déstabilisée dans une mission dont le principal enjeu est la conceptualisation.

À part tous ces tests cités ci-haut, nous avons aussi les batteries de tests qui peuvent être définies comme suit :

Une batterie est une série de tests qui mesurent les différentes caractéristiques ou aptitudes et capacités humaines exigées pour un emploi. Chacun des tests mesure différentes exigences de l'emploi considéré mais sans qu'ils aient de liens entre-deux. Dès lors, le problème d'utilisation des résultats qui découlent de différents tests se pose.

En faisant référence à R. MUCCHIRLLI, celui-ci définit la "Population" comme l'ensemble de groupes humains concernés par les objectifs de l'enquête.

Notre population est généralement constituée des agents du service du personnel des entreprises ciblées de manière hasardeuse.

Au vu de tout, nous nous servons d'un échantillon de 30 sujets dont notre enquête tient compte d'une caractéristique qui est l'âge.

Ainsi, nous avons retenu notre échantillon donc l'âge est compris entre 36 et 51 ans. En considérant cette catégorie d'âge, nous avons pensé que notre échantillonnage sera valable afin de pouvoir nous donner des renseignements fiables.

3. Présentation et interprétation des résultats

5.1. Présentation des résultats

5.1.1. Présentation des résultats relatifs à la question 1

C'est sous la question :

Le test sert-il dans un processus de l'embauche ? Pourquoi ?

Tableau I.

Réponse	Scores	%
OUI	22	73,33 %
NON	8	26,66 %
Total	30	

Pour cette question 22 sujets ont répondu par OUI et 8 sujets ont répondu par NON.

5.1.2. Présentation des résultats relatifs à la question 2

Pour réaliser notre deuxième tableau, nous nous sommes servis de la question suivante :

Lors de l'engagement, est-il toujours nécessaire de passer par le test.

Tableau II

Réponses	Scores	%
OUI	28	93,33 %
NON	2	6,66 %
Total	30	

Ici, 28 sujets ont affirmé, tandis que 2 sujets ont infirmé.

5.1.3. Présentation des résultats relatifs à la question 3

La question :

Les tests ou batterie de test sont- ils importants pour la sélection professionnelle ?

Tableau III.

Réponses	Scores	%
OUI	29	96,66 %
NON	1	3,33 %
Total	30	

Concernant cette question, 29 sujets ont répondu Oui, soit 96,66 % pendant qu'une personne seulement a répondu par Non soit 3,33%.

5.1.4. Présentation des résultats relatifs à la question 4s

La question :

Le test dans la sélection professionnelle a-t-il de l'impact sur la productivité dans une entreprise ?

Tableau IV.

Réponses	Scores	%
OUI	26	86,66 %
NON	4	13,33 %
Total	30	

Pour 26 sujets soit 86,66 % soutiennent l'hypothèse sur laquelle le test a un impact sur la productivité dans une entreprise ; tandis que 4 sujets soit 13,33 % nient cette hypothèse.

5.1.5. Présentation des résultats relatifs à la question 5

La question :

Du point de vue rendement, la psychotechnique dans son ensemble essaie-t-elle à déterminer objectivement et scientifiquement les différences entre ceux qui sont passés par la sélection et ceux qui ne sont pas passés par la sélection ?

Tableau V.

Réponses	Scores	%
OUI	30	100, -- %
NON	0	0, %

Total	30
--------------	----

Sur cette question, 30 sujets sur 30 ont répondu OUI soit 100 % de la population.

5.1.6. Présentation des résultats relatifs à la question 6.

La question :

Croyez-vous que les personnes engagées sans passer par le test répondent normalement dans leur travail ?

Tableau VI.

Réponses	Scores	%
OUI	6	20 %
NON	26	80 %
Total	30	

Pour 30 sujets interrogés, 6 sujets ont répondu par OUI dont ont accepté et 24 sujets ont répondu par NON c'est-à-dire ont refusé.

5.1.7. Présentation des résultats relatifs à la question 7

La question :

Croyez-vous que le test est un moyen ou technique objectif dans une sélection professionnelle ?

Tableau VII.

Réponses	Scores	%
OUI	16	53,33 %
NON	14	46,66 %
Total	30	

Cette question a été avancée par 16 sujets soit 53,33 %, la réponse OUI et 14 sujets soit 46,66 %, la réponse NON.

5.1.8. Présentation des résultats relatifs à la question 8

La question :

Le test a-t-il une place de choix dans une entreprise ?

Tableau VIII.

Réponses	Scores	%
OUI	25	83,33 %
NON	5	16,66 %
Total	30	

Ici, 25 sujets soit 83,33 % ont répondu favorablement à la question ; tandis que 5 sujets soit 16,66 % ont répondu défavorablement à la question.

5.1.9. Présentation des résultats relatifs à la question 9

La question :

Lors d'une sélection professionnelle est-elle nécessaire de procéder par le test seulement ?

Tableau IX.

Réponses	Scores	%
OUI	17	56,66 %
NON	13	43,33 %
Total	30	

Cette opinion a couvert 56,66 % soit 17 sujets ont répondu par une affirmation ; tandis qu'une autre opinion a couvert 43,33 % soit 13 sujets ont répondu par une infirmation.

5.1.10. Présentation des résultats relatifs à la question 10

La question :

Croyez-vous que le test intervient dans le processus de recrutement ?

Tableau X.

Réponses	Scores	%
	30	100 %
	0	0 %
	30	

Ici, toute la population a répondu par OUI ou encore 30 sujets soit 100 % ont confirmé cette réponse.

6. Analyse et interprétation des résultats

6.1. Interprétation des résultats relatifs à la question 1

Ici, 73,33 % de la population affirme que le test sert dans un processus de l'embauche et 26,66 % infirme cela.

Enfin, nous avons bien soutenu cette affirmation dans le sens que c'est l'objet même de test. Le test sert totalement à mesurer les aptitudes et les capacités qu'à un candidat pour un poste de travail.

6.2. Interprétation des résultats relatifs à la question 2

Ici, nous avons constaté que la majorité de la population a affirmé sur cette proposition. 58 sujets soit 93,33 % ont dit que toute personne quel que soit l'âge, la qualification, le titre a été soumise à un test avant d'être engagé et ce système d'engagement est considéré comme système pratique.

6.3. Interprétation des résultats relatifs à la question 3

Pour cette question, nous avons enregistré 96,66 % de la population est attirée par la présence de test ou batterie de test presque dans toutes les filières de la psychologie industrielle.

Cela parce que les tests ou batterie de test est considéré comme un outil indispensable qui permet de dénicher les compétences ou potentialités des candidats.

6.4. Interprétation des résultats relatifs à la question 4

86,66 % de la population, confirme que les tests ont un impact remarquable sur la productivité dans une entreprise. Car un test bien choisi permet de retenir les candidats qui donneront les meilleurs rendements au travail.

6.5. Interprétation des résultats relatifs à la question 5

Comme l'indique le tableau 5, 30 sujets soit 100 % ont affirmé parce que la psychotechnique va mesurer et apprécier à la fois la diversité des métiers et la diversité des aptitudes entre les individus c'est-à-dire il s'agit de mesurer les aptitudes et étudier les professions afin d'atteindre une rationalisation maximum de l'orientation des travailleurs.

6.6. Interprétation des résultats relatifs à la question 6

Nous avons remarqué pour ce tableau, 80 % de la population qui a dit non à la question dont les personnes engagées sans passer par le test répondent normalement dans leur travail ? Parce que la majorité des personnes engagées sans passer par le test ne répondent pas normalement et arrivent toujours aux gaspillages des matières premières.

Mais le moyen le plus sûr et le plus objectif qui reste dans ce domaine c'est le « *TEST* » qui peut mieux orienter un candidat à un poste de travail qui répond à ses aptitudes et ses capacités.

6.7. Interprétation des résultats relatifs à la question 7

Quant à cette question, 53,33 % soit la majorité de la population ont affirmé que les moyens les plus sûrs sont les tests psychotechniques. On applique les tests, on organise les sondages ou examens professionnels, l'entretien... On recouvert aussi à l'essai probatoire très rarement pour les candidats aux fonctions d'exécution et 46,66 % autres disent qu'il y a d'autres moyens ou techniques tels que la graphologie, l'interview, le C.V, ...

6.8. Interprétation des résultats relatifs à la question 8

En rapport avec cette question, 83,33 % soit 25 sujets ont répondu favorablement à la question parce que le test est un instrument de diagnostic de candidature à l'embauche, à la formation, et permettant une bonne prise de décision rationnelle. De ce qui est la place quel que soit le temps, quel que soit le lieu et quel que soit le métier, le test a une place de choix car il est un instrument plus sûr et plus objectif.

6.9. Interprétation des résultats relatifs à la question 9

Concernant cette question, 17 sujets soit 56,66 % ont répondu OUI ; tandis que 13 sujet soit 43,33 % ont répondu NON parce qu'il est souhaitable de compléter le test par d'autres moyens tels que les examens professionnels, l'interview...

6.10. Interprétation des résultats relatifs à la question 10

Enfin cette question, 30 sujets soit 100 % de la population ont confirmé qu'ils savent que le meilleur système qui nous aide à l'impartialité, reste le test jusque-là. Après la réussite des candidats, le service compétent les oriente dans des services qu'ils

répondent le mieux à l'emploi. Cela, pour envisager les objectifs futurs afin de les atteindre.

7. Discussions des résultats

Dans le cadre d'un recrutement, les candidats peuvent être amenés à rencontrer deux types de tests : les tests de personnalité et les tests de raisonnement. Les psychologues cherchent par ce biais soit à affiner la sélection des candidats en amont du processus, soit à valider le choix d'un candidat en s'assurant qu'il possède bien les compétences comportementales ou/et professionnelles requises pour le poste dont l'objectif est de voir aboutir le processus de recrutement par une définition ou la signature du contrat, ceci est confirmé par 30 sujets soit 100 % de la population que le meilleur système d'impartialité, reste le test jusque-là.. Cela, pour envisager les objectifs futurs afin de les atteindre. Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est qu'aucun profil n'est « mauvais », il est simplement plus ou moins adapté à la fonction concernée.

L'administration des tests reflète ce que vous êtes. On ne se prépare pas à être ce qu'on est... Le seul conseil que nous pouvons donner est d'y répondre avec le plus de détachement et de spontanéité possible, sans essayer de décrypter la logique sous-jacente des batteries de tests. 96,66 % de la population est attirée par la présence de test ou batterie de test presque dans toutes les filières de la psychologie industrielle.

Ces tests comportent au minimum une centaine de questions. Ces questions sont décorrélées les unes des autres. Ne cherchez pas la cohérence dans toute cette batterie de questions, la forme globale du test de personnalité vous échappera. Répondez simplement à une question après l'autre, en donnant la première réponse qui vous vient à l'esprit et sans essayer de faire un lien entre vos réponses. Dans ces tests, c'est l'interprétation par un professionnel de l'évaluation et l'entretien avec le candidat a un sens, tant pour l'entreprise qui recrute que pour le candidat.

Conclusion

Dans cet article, nous nous intéressons plus aux raisons pour lesquelles nous devrions nous servir de tests psychotechniques dans une fermeté absolue pour la sélection et le recrutement, afin de ne pas se laisser faire par les politiques peut-être, bien que la politique est au-dessus de tous. Le recrutement a des valeurs et des exigences qu'on ne peut pas feindre ni par le politique ni par les responsables des entreprises parce qu'il aide à rendre le processus plus solide et plus fiable.

À partir de ces objectifs, les praticiens de ces tests veulent mettre dans les mains des entreprises des outils de recrutement. Plutôt que de se fier uniquement à la présentation orale des candidats et à l'expérience dont ceux-ci justifient, ces tests renseignent sur la manière de raisonner et sur la personnalité du futur salarié. Ils donnent beaucoup d'indices sur le candidat, indépendamment de la validité des réponses. L'objectif pour les entreprises est de s'assurer que le candidat pourra remplir correctement ses missions, et qu'il aura la capacité de se conformer aux codes de la société qui va l'embaucher.

Dans le monde entier, des entreprises tirent depuis longtemps profit des tests psychotechniques. Cette précieuse méthode d'évaluation des candidats peut aider les

entreprises à gagner du temps et de l'argent et permettre de déterminer le potentiel d'un individu sur le long terme en analysant et en mesurant sa personnalité, son comportement et ses capacités cognitives... Mais aujourd'hui, nous avons remarqué que les politiques en abusent de trop de cette orientation de choses qui n'est pas parfaitement fiable dans cette matière et surtout dans nos pays africains. La sélection et le recrutement dans nos entreprises privées de l'État se font par un système des quotas des partis politiques et des regroupements politiques sans que celui-ci n'ayant pas des qualités, des compétences requises pour ce poste et généralement à des postes de responsabilités ou importants de commandement. Chose que les psychologues et les sociologues du travail habilités et/ou responsables des ressources humaines détestent tant que des conseillers d'entreprises et essayent de lutter pour que cela n'arrive pas, vu les conséquences néfastes qui surviendraient de la productivité, mais en vain.

Enfin, les tests ont pour vocation d'apporter des vraies indications afin de pouvoir placer le curseur au regard des attentes du poste. Ce n'est ni une science exacte ni une garantie absolue de réussite. Mais cela permet d'infirmer ou de confirmer des doutes. D'apporter des réponses à des interrogations. Et surtout, il s'agit d'une base d'échanges lors des entretiens. À ce titre, les entretiens de recrutement doivent être complémentaires. On se priverait alors de l'essentiel, au-delà du savoir-faire, des compétences et du parcours, le candidat doit réussir à convaincre le recruteur. De même, l'entreprise doit pouvoir séduire son futur collaborateur pour commencer à imaginer le début d'une nouvelle aventure professionnelle.

Référence bibliographique

- HENRI PIERON & MAURICE REUCHLIN, 1954, Utilisation des aptitudes, Paris, Presses.
- Pichot, P. (1954). Les tests mentaux. Paris : Presse Universitaire de France, « Que sais-je».
- De Landesheere G. (1979) dictionnaire de recherche en éducation. Paris : Presses universitaires de France.
- Henri Piéron & Maurice Reuchlin, (1954), Utilisation des aptitudes, Presses universitaires, Paris.
- Denis Huisman, (1962) Encyclopédie de la psychologie, éd. Fernand Nathan, Tome 2.
- L. Genain & M. Lerond, (1988), Les tests psychologiques d'aptitude et de personnalité, éd, de Vecchi.
- Laurencelle, L. (1998) Théorie et technique de la mesure instrumentale. Saint Floy : Paris : Presses de l'Université de Québec.
- Célia Chevalier, Recrutement : la valeur ajoutée des tests psychotechniques, Revue de Ressources Humaines.

IMPACTS DU DRAGAGE DE SABLE CONTINENTAL SUR L'ECOTOURISME DANS LES ZONES HUMIDES DU SUD-OUEST DU BÉNIN

Philomène CHODATON

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

pchodaton@gmail.com

Coffi Adrien DOSSOU-YOVO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

dosadrien@yahoo.fr

Résumé

L'interdiction du prélèvement du sable marin et la forte demande en matériaux de construction ont favorisé un essor du dragage de sable dans les zones humides du Sud-ouest Bénin. Cette activité n'est cependant pas sans effet sur le tourisme basé sur la nature. Le présent article vise à analyser les impacts du dragage de sable sur l'écotourisme des zones humides.

La démarche méthodologique s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation *in situ*, les interviews et le comptage des camions de transport de sable. L'utilisation des outils de la statistique descriptive a permis de traiter les données collectées.

Les résultats ont montré qu'en raison du prélèvement quotidien de 3200 m³ de sable, l'activité de dragage enlaidit le paysage et dégrade la valeur esthétique et le potentiel écotouristique et entraîne la désaffection des touristes pour la zone. Des mesures hardies s'imposent en vue de restaurer des sites abandonnés à travers l'installation de ceintures vertes et l'aménagement des lacs artificiels en espaces sécurisés de villégiature ou de pisciculture.

Mots clés : Sud-Ouest Bénin, zones humides, dragage de sable, impacts, écotourisme.

Abstract

The ban on sea sand mining and the huge demand for construction materials have led to an increase in sand dredging in the wetlands of southwestern Benin. However, this activity is likely impact nature-based tourism. This article aims at analyzing the impacts of sand dredging on wetland's ecotourism.

The methodological approach was based on document analysis, in situ observation, interviews and counting of sand transport trucks and field data collection. The data collected were processed using a few descriptive statistics tools.

The results showed that due to the daily removal of 3200 m³ of sand, the dredging activity makes the landscape ugly and degrades the aesthetic value and ecotourism potential, leading to tourist's disaffection. Bold measures are needed to restore abandoned sites through the installation of green belts and the development of artificial lakes into secure resort or fish farming areas.

Keywords: South-West Benin, wetlands, sand dredging, impacts, ecotourism

Introduction

Les zones humides du Sud Bénin constituent une richesse unique, aussi bien du point de vue environnemental, humain qu'économique. Du fait de leurs multiples potentialités, elles sont le support de nombreux aménagements. Ces espaces tant convoités sont fragiles comme le sont tous les milieux marginaux. Un usage inadéquat conduit irrémédiablement à leur dégradation irréversibles (P. BOKO, 2011, p.56)

A la faveur de l'interdiction du prélèvement du sable marin par décret gouvernemental n° 2008-615 du 22 octobre 2008 et de la forte pression démographique qui pèse sur le sud-ouest du Bénin, les zones humides ont connu un essor fulgurant des carrières de sable en vue de répondre à la demande sans cesse croissante des populations (A. C. DOSSOU-YOVO et M. BOKO, 2017, p. 216). Cette exploitation est bien souvent source de dégradation du cadre de vie à travers ses composantes biophysiques et biologiques (C.D.S. YAOTCHA, 2015, p 11).

L'écotourisme est une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées. Son but précis est d'étudier et d'admirer le paysage, les plantes et animaux sauvages qu'elles abritent, de même que toute manifestation culturelle observable dans ces zones. Cette définition jette un pont entre la qualité des composantes environnementales et humaines et les activités écotouristiques (H. CEBALLOS-LASCURAIN, 1987), cité dans (E. BOO (1990, p. XIV). Il convient donc de s'interroger sur la compatibilité et la cohérence du dragage de sable avec la vocation écotouristique des zones humides. D'où la question : quels sont les impacts des activités de dragage sur l'écotourisme dans les zones humides du Sud-ouest Bénin ?

Le présent article vise à apporter des éléments de réponse à cette question, d'une part, et analyser les conflits d'usage entre l'activité de dragage et celle de l'écotourisme, d'autre part.

Le secteur d'étude se trouve dans le sud du Bénin dans l'espace côtier du Bénin et comprend les communes de Grand-Popo, Ouidah, Comè, Kpomassè et Abomey-Calavi (figure 1).

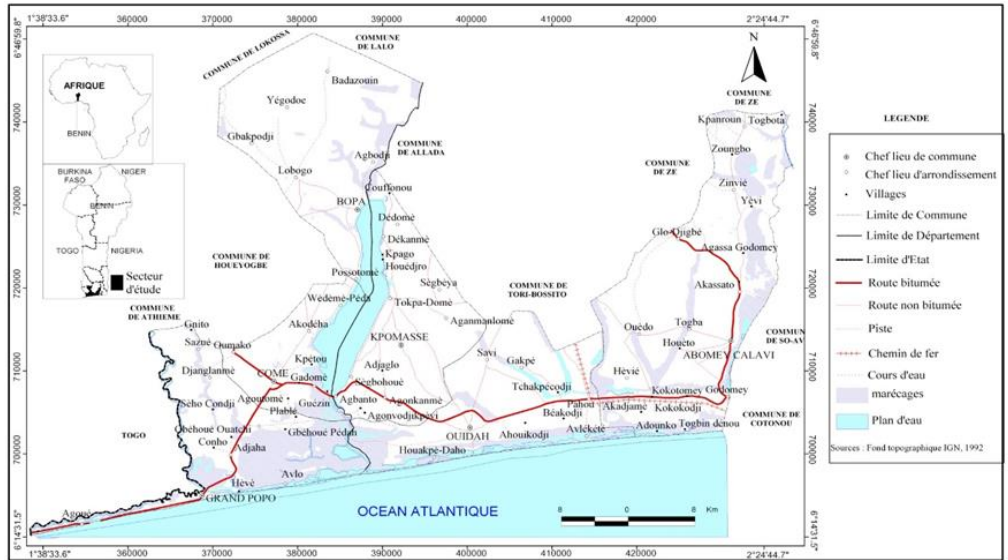


Figure 1 : situation géographique de la zone humide sud-ouest Bénin

Cet espace géographique est compris entre les parallèles $6^{\circ}14'$ et $6^{\circ}46'59''$ N et les méridiens $1^{\circ}36'$ et $2^{\circ}24'44''$ E. Il est limité au Nord par les Communes de Athiéme, Houéyogbé, Lokossa, Lalo, Allada, Tori-Bossito et la Commune de Zè, à l'Est par les communes de Cotonou et de Sô-ava, au Sud par l'océan atlantique et à l'Ouest par le Togo. On distingue trois grands types de zones humides à savoir : la zone humide marine et côtière, la zone humide continentale et la zone humide artificielle. Les zones humides concernées par le dragage sont essentiellement les espaces continentaux : rivières, cours d'eau, ruisseaux permanents mares et marais d'eau douce.

Au plan géologique, la zone d'étude est issue des oscillations de la dernière transgression dont la phase maximale se situe autour de 6000 ans B.P. Il s'agit d'une série de cordons littoraux formant trois générations depuis la bordure des plateaux jusqu'au rivage. La première génération est du cordon interne de "sable jaune" d'altitude moyenne de 5 à 6 mètres. La deuxième génération est composée du cordon médian de "sable gris à blanc" situé au Sud des sables jaunes dont il est séparé par la dépression de Wegba ou Outogbo. Ce cordon, d'une altitude de 2 à 3 mètres, s'étend jusqu'en bordure de la lagune côtière. Enfin, le cordon littoral subactuel à actuel dont le prélèvement de sable en bordure de la mer est actuellement interdit. Ces substrats constituent des atouts au développement des activités de carrières de sable.

1. Matériels et méthodes

Plusieurs outils et matériels ont été utilisés. Les guides d'entretiens ont servi à réaliser des interviews avec les groupes cibles. Un appareil GPS et une carte du secteur d'étude au $1/50.000^{\circ}$ ont servi à géo-référencer les sites d'exploitation de sable. Quant aux images satellitaires, elles ont été très utiles dans le recensement des carrières. Enfin, un appareil photo a servi à prendre quelques images traduisant les faits réels observés.

La démarche méthodologique s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation, les entretiens et le comptage de camions de livraison du sable. La recherche documentaire a été menée au sein des institutions telles que le Ministère de Cadre de Vie et Développement Durable, la Direction Générale des Mines et l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE). Elle a permis de faire un état des lieux sur l'activité de dragage et d'en relever les insuffisances aux plans réglementaire et institutionnel. L'observation sur les sites d'exploitation a permis d'identifier les étapes du processus de production du sable, de voir de plus près les systèmes d'exploitation, les outils utilisés et les problèmes environnementaux. Les entretiens quant à eux ont été menés auprès des acteurs locaux, les responsables des sociétés d'exploitation et ceux de l'administration minière. Le but de collecter des informations sur l'organisation de l'activité de dragage, les équipements utilisés et les problèmes environnementaux qui en résultent. Enfin, le comptage de camions de livraison du sable a permis d'estimer la quantité de sable produit.

Les données quantitatives ont été analysées à l'aide du logiciel « *Statistical Package for Social Science (SPSS 11.01)* ». Les différents calculs et les graphiques ont été réalisés à l'aide du tableur Excel 1.10. Le modèle PEIR et la matrice de Léopold ont permis d'analyser les impacts environnementaux de l'activité de dragage.

2. Résultats

Les résultats issus de cette recherche sont structurés autour de trois points à savoir, l'organisation et l'ampleur de l'activité de dragage de sable, les impacts du dragage sur le développement de l'écotourisme et les préconisations.

2.1. Organisation et ampleur de l'activité de dragage de sable

2.1.1. Organisation du dragage

L'activité de dragage du sable utilise des équipements mécaniques soit pour l'extraction, soit pour le transport ou le traitement du sable. La mise en exploitation d'un site de dragage de sable comprend plusieurs opérations à savoir : la construction de la plateforme, l'installation des bureaux et équipements, le décapage et ouverture du bassin de dragage, l'extraction du sable, son chargement et son transport.

2.1.1. Construction de la plateforme et installation des bureaux et équipements

Cette étape constitue celle de l'installation de la base de vie et de la plateforme qui va abriter des infrastructures et autres équipements du projet (planche 1).



**Planche 1 : Quelques équipements-type installés sur les sites de dragage de la zone
Prises de vues : GUELNODJI, décembre 2019 et CHODATON, avril 2021**

La planche 1 montre une vue partielle de l’installation de la base de vie et la construction de la plateforme qui abrite des infrastructures et les équipements. Les installations sont souvent sommaires. Elles se résument généralement à une clôture en matériaux précaires (tôles, bois), les guérites en matériaux sommaires ; les toilettes, l’installation de 2 ou 3 conteneurs servant de bureaux, de magasin et d’atelier de réparation) et d’une mini station-service. Les principaux équipements nécessaires à l’exploitation d’un site de dragage sont : la drague, la pelle mécanique, la chargeuse et des camions.

2.1.2. Décapage et ouverture du bassin de dragage

Cette opération vise à découvrir la carrière. Elle consiste à mettre à nu le gisement exploitable en enlevant selon les endroits, environ 0,5 à 1 m d’épaisseur de couche superficielle composée de matières indésirables telles que la terre végétale, la tourbe humide et l’argile sableux. Ces matériaux de découverte sont soit vendus aux fins de remblayage ou alors stockés afin de pouvoir être utilisés ultérieurement dans la restauration de la carrière. Elle conduira à l’élaboration d’un bassin et des chenaux qui auront pour but l’approfondissement et l’élargissement de la partie décapée, puis à

l'évacuation des matériaux extraits afin de faciliter l'installation de la drague et l'extraction du sable.

2.1.3. Extraction du sable

Il s'agit de l'opération de dragage proprement dite. Le gisement du sable est extrait par une drague dont le fonctionnement repose sur le principe d'une pompe aspirante et refoulante. Elle est munie d'un ensemble de tuyaux permettant de rejeter sur l'aire de stockage l'ensemble (sable + eau). La pompe aspire le sable jusqu'à une profondeur de 10 m. L'alimentation de la drague en hydrocarbure se fait sur le plan d'eau (planche 2).



Planche 2 : Système d'extraction du sable
Prise de vue : CHODATON, février 2021

Les photos de la planche 2 montrent différentes séquences du système de dragage de sable à travers les tuyaux installés sur les gisements de sable. Les aires draguées se présentent sous forme d'étangs d'eau dont la profondeur maximale est de 10 mètres.

2.4.1. Chargement et transport du sable

Cette opération connaît de plus en plus une forte mécanisation sur tous les sites. Le sable déshydraté et gerbé sur la plateforme de stockage est chargé sur les camions d'approvisionnement avec des chargeuses mécaniques. La photo 1 montre une séquence de l'activité de chargement des camions sur le site actuel de Afritec à Hédomey-Djekpota.



Photo 1 : Opération de chargement
Prise de vue: GUELNODJI, décembre 2019

Les camions ainsi chargés sont bâchés et contrôlés avant de quitter l'aire de stockage pour la livraison.

2.1.2. Estimation de la production du sable dans la zone

La production du sable dans la zone d'étude varie d'une carrière à une autre et aussi en fonction de la performance de la machine utilisée (pelle hydraulique). L'estimation de la quantité prélevée s'est heurtée au manque de franche collaboration des responsables des sites. Face à cette difficulté, le calcul du prélèvement s'est basé sur la quantité de sable livrée par les camions. La figure 2 montre le volume de sable quotidiennement livré aux divers chantiers de construction.

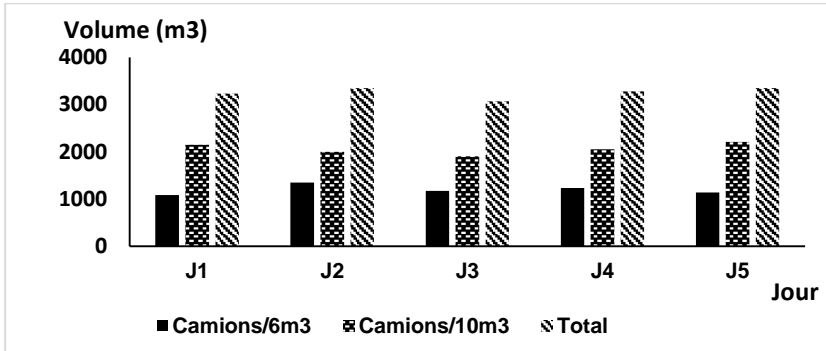


Figure 2 : Quantité de sable livrée par les camions de sable par jour
Source : travaux de terrain, février 2021

La figure 2 montre que la fourniture du sable aux consommateurs est assurée par des camions de 6 ou 10 mètres-cubes de capacité. La fourniture de sable est assurée par un parc de 135 camions qui font chacun en moyenne, trois rotations par jour. Sur la base des données issues du comptage des camions que des sites de production, on peut estimer à 3200 m³/jour, soit 85000 m³/an, la quantité de sable prélevé du secteur d'étude. Les exploitations semi-industrielles fournissent environ 60 % de la production de sable destinée principalement aux populations et aux entreprises de BTP.

L'écotourisme est par définition une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages qu'elles abritent. Toute dégradation des sites induite par l'activité de dragage de sable engendre des effets sur l'écotourisme qu'il convient d'analyser.

2.2. Impacts du dragage sur l'écotourisme

L'activité de dragage agit sur le fonctionnement des écosystèmes du milieu en les transformant en de grandes étendues d'eau qui perdent leur fonction dans le grand ensemble auquel ils appartiennent. Les espèces végétales et animales colonisées par ces écosystèmes sont perturbées ; ce qui entraîne leur disparition dans le milieu et le dysfonctionnement du milieu.

Tableau I : Matrice d'analyse des impacts du dragage sur les composantes de l'environnement

Sources d'impact	Composantes de l'environnement				
	Air	Eau	Sol	Flore	Faune
Construction de plateforme et installation des bureaux	-	-	-	-	-
Décapage et ouverture de bassin de dragage	-	-	-	-	-
Extraction du sable	-	-	-	-	-
Stockage du sable	-	0	-	-	-
Manutention et /ou chargement du sable	-	0	-	-	-
Transport	-	0	-	-	-

Légende : (-) = impacts négatifs (0) = impacts nul ou négligeable

Comme le montre le tableau 1, les différentes opérations entrant dans le cadre de l'activité de dragage de sable impactent à divers degrés différentes composantes de l'écosystème.

Au plan biologique, le dragage entraîne la destruction des habitats de la faune aquatique par prélèvement de la majorité de la faune de façon immédiate avec les sédiments visés par l'extraction. Seules les espèces mobiles peuvent éventuellement prendre la fuite. Les espèces arrachées de leur support, les crustacés et les vers sont détruits en quasi-totalité. Les populations d'oiseaux sont aussi affectées du fait de l'altération voire de la destruction directe ou indirecte de leurs habitats et du dérangement par le bruit ou par la présence d'engins.

L'exploitation de la carrière constitue également une véritable source de bruit. Le passage régulier des camions fait aussi du bruit qui est nuisible aux usagers et riverains de la zone qui en sont exposés. Enfin, la dégradation de la qualité de l'air par la poussière, les gaz d'échappement des camions, les mauvaises odeurs des déchets sur les sites, la pollution sonore, etc.; la pollution de l'eau par les déchets solides, liquides et par les huiles des moteurs déversées sur les sites d'exploitation du sable et souvent drainées par les eaux de ruissellement et pluviales en direction de la lagune

Par ailleurs, l'exploitation du sable laisse de nombreuses marques dans le paysage. Elle modifie la topographie et change la physionomie du paysage. Elle laisse un paysage chaotique avec par endroits des buttes isolées. Le sol devient vulnérable au phénomène de ruissellement, conséquence de la destruction des couches (planche 3).



Planche 3 : Vue d'ensemble d'une carrière de sable après l'exploitation
Prise de vue : CHODATON, février 2021

La planche 3 laisse apparaître le paysage de désolation observé après exploitation dans les sites. Parmi les conditions posées par la Direction Générale des Mines avant d'octroyer une autorisation d'exploitation, figure une clause de protection de l'environnement. Cependant, dans la réalité, cette clause des contrats n'est pas respectée et aucune disposition de restauration du site n'accompagne l'après exploitation. Les sites deviennent ainsi de grandes étendues d'accumulation des eaux pluviales. Le secteur d'étude compte trente-deux plans d'eau artificiels abandonnés sans aucune mesure de sécurité qui deviennent une menace pour les populations environnantes. En effet, en plus d'être des lieux d'incubation de larves de moustiques, ils sont par moment sources d'accidents mortels comme les noyades. Par ailleurs, les autorités administratives ont fait état de plus d'une vingtaine de morts par noyade dans la zone durant les cinq dernières années. .

2.3. Préconisations

Deux types de mesures seront considérés : le premier type concerne les sites laissés à l'abandon et le second concerne les sites encore en exploitation.

2.3.1. Restauration des carrières de sable

Il s'agira de mettre en œuvre des mesures devant contribuer à la réhabilitation des sites abandonnés. L'une des mesures envisagées est la plantation d'arbres autour du périmètre de zone d'exploitation. L'objectif est de renforcer la minéralisation du sol et anticiper sur le risque éventuel d'érosion. Il s'agira d'installer une ceinture verte de *Melaleuca quinquenervia* communément appelé *Niaouli*. Cette essence d'origine Néo-Calédonienne, robuste, peu exigeante et qui s'adapte à de nombreuses conditions est préconisée en raison des conditions édaphiques et hydrologiques du milieu (marécages, zones inondables, estuaires, etc.). Il s'agit d'un arbre en général de taille moyenne (de 4 à 12 m) mais pouvant atteindre 25 m. Il a souvent une silhouette tortueuse, rarement droite. Il peut être utilisé comme bois de feu, de protection et de reconquête des dunes, de contrôle de l'érosion.

2.3.2. Mise en œuvre effective des plans de gestion environnementale et sociale (PGES)

Il s'agira d'appliquer effectivement et efficacement les prescriptions environnementales et sociales. A cet effet, les promoteurs des sites de dragage doivent

veiller au respect des clauses techniques environnementales. Ceci passera par la mise en place de deux programmes : l'un de surveillance environnementale et l'autre de suivi environnemental.

Le programme de surveillance visera à vérifier l'application des mesures environnementales et sociales identifiées lors des différentes phases d'exploitation. Il comportera des activités d'inspection, de contrôle et d'intervention visant à vérifier que toutes les exigences et conditions en matière de protection d'environnement sont effectivement respectées avant, pendant et après les travaux. Il en est de même pour les mesures de protection de l'environnement et de gestion des risques prescrites ou prévues soient mises en place et permettent d'atteindre les objectifs fixés. Il faudra veiller au respect des législations et réglementations en vigueur en s'assurant que toutes les dispositions juridiques relatives aux éléments de l'environnement (air, sol, eau, faune, flore, etc.) sont mises en œuvre comme prévu. La responsabilité de la surveillance incombe au promoteur. Elle sera assurée quotidiennement par la mission de contrôle qui disposera d'un expert environnementaliste en son sein. A la phase d'exploitation, elle sera assurée par le promoteur par l'intermédiaire de l'équipe de gestion mise en place.

Quant au programme de suivi environnemental, il visera à mettre en place des activités d'observation et de mesures visant à évaluer les impacts réels d'une installation (comparativement aux pronostics d'impacts réalisés lors de l'étude d'impact sur l'environnement). Ledit programme s'intéressera à l'évolution des caractéristiques sensibles de certains récepteurs d'impacts affectés par l'activité. Il s'agira, entre autres, de la dégradation des sols, de la qualité des eaux de surface, de la flore et de la faune. Le Ministère en charge des Mines et/ou l'ABE seront chargés de contrôler les programmes de surveillance et de suivi environnemental afin de s'assurer de leur mise en œuvre effective. Ils seront assistés par le ministère de la Santé, celui du Travail, à travers leurs Directions Départementales, et par le Groupement National des Sapeurs-Pompiers.

2. Discussion

L'exploitation industrielle des carrières de sable comme bien d'autres activités humaines a des impacts majeurs sur la qualité de l'environnement. Le dragage de sable, peu respectueux des normes environnementales, n'échappe pas à cette règle. La présente étude a montré le dragage de sable activité affecte les potentialités naturelles qui constituent des curiosités qui attirent de nombreux touristes. Les auteurs tels que N. HALL (2003, p.2) et L. KIKI 2020 sont parvenus à des résultats similaires, concluant que les richesses spécifiques des faunes aviaire et mammalienne, des reptiles et de la flore constituent les principales attractions des écotouristes. D'autre auteurs comme J. JAFARI, (1982), R. HEALY (1994), D. VAIL., L. HULTKRANTZ (2000), T. HUYBERS, J. BENNETT (2003), traduits et cités par R. LAPEYRE, 2006, p. 70), sont parvenus aux mêmes conclusions. Selon eux, les écosystèmes locaux et régionaux, les différentes espèces, les paysages forment le capital naturel qui est incorporé dans la fonction de production touristique. Ce capital est local et spécifique et fournit le *genius loci* du lieu que "consomme" le touriste. Pour ces auteurs, les attractions naturelles, socioculturelles et anthropiques sont définies

comme des actifs sous-jacents au produit touristique (*Background Tourism Elements*). Ils constituent un bien commun touristique qui comprend, par exemple, des paysages, des forêts, des montagnes, des fleuves, des mangroves, des côtes, etc. Ces éléments naturels sont considérés comme des ressources communes (*Common-Pool Resources*).

L'exploitation du sable enlaidit le paysage, affectant ainsi leur valeur esthétique, ce qui est susceptible d'entraîner une désaffection des milieux par les touristes et d'impacter négativement l'économie touristique des zones humides. Ce résultat rejoint ceux des auteurs comme P. CHODATON (2004, p. 43). C.D.S. YAOTCHA (2015 p. 42) qui concluent les carrières de sable continental génèrent des impacts négatifs sur l'environnement physique et défigure le paysage.

Par ailleurs, l'activité de dragage de sable introduit des conflits d'usage (concurrence autour d'un espace et/ou d'une ressource naturelle). Ceux-ci plongent souvent leurs racines dans la multifonctionnalité de l'espace, défini comme la capacité d'un espace à remplir des services très divers en rendant une gamme étendue de biens et de services auprès de multiples usagers. Le conflit d'usage se comprend dès lors comme une forme de relation sociale qui est le plus souvent appréhendée sous l'angle d'une opposition d'intérêt confrontant plusieurs acteurs qui se trouvent en désaccord ou en concurrence par rapport à un objet. Pour le cas qui nous intéresse, l'objet est l'espace. J. SELSKY et P. MEMON (2000, pp. 1-2) sont parvenus à des résultats similaires, soutenant que les ressources naturelles (faune) et les paysages, intrants du tourisme. Leur usage par des groupes multiples, superposés est potentiellement source de conflits, car la consommation par un usager de la ressource en réduit l'usage par un autre.

Conclusion

Dans un contexte marqué par une pluralité d'usages,

* la présente étude analyse les impacts de l'activité de dragage de sable sur le l'écotourisme dans les zones humides du Sud-ouest du Benin.

Les résultats obtenus au terme de cette étude confirment bien que l'activité de dragage de sable, qu'elle soit pratiquée de façon industrielle ou semi-industrielle est incompatible avec l'écotourisme. En effet, en prélevant en moyenne plus de 85000 m³ de sable par an. Cette activité enlaidit le paysage des zones humides du fait de la modification de la topographie, de la destruction des ressources floristiques et fauniques, de la dégradation de la qualité de l'air et du sol, de l'insalubrité due aux déchets. Par ricochet, elle affecte significativement la valeur esthétique du potentiel écotouristique de cette zone, ce qui est susceptible d'entraîner une désaffection des touristes et d'impacter négativement le développement écotouristique de la région. Face à cette situation, il est préconisé de restaurer les sites abandonnés en l'installation d'une ceinture verte autour du périmètre ainsi que la transformation des lacs artificiels en espaces sécurisés de villégiature ou valorisés à des fins piscicoles. Quant aux sites encore en exploitation, il s'agira simplement de veiller à la mise en œuvre des recommandations du Plan de gestion environnementale et Sociale (PGES) par les

promoteurs des différentes carrières, notamment la mise en œuvre d'un programme de surveillance et de suivi environnemental.

Références bibliographiques

- BOKO Maximilien, 2011, Bioclimats et tourisme au Sud du Bénin: cas de la cité touristique de Ganvié (Bénin, Afrique de l'Ouest). Mémoire de master II. CIFRED, UAC, 71p.
- BOO Elisabeth, 1990, Ecotourism: the Potentials and Pitfalls. Washington, D.C: World Wildlife Fund, 72 p.
- Centre pour l'Environnement et le Développement en Afrique (CEDA), 2007, Rapport National sur l'environnement Marin et côtier du Bénin, MEPN, 68p
- CHODATON Philomène, 2004, Contribution à l'aménagement écotouristique dans les zones humides du sud Bénin. Mémoire de DEA en géographie, EDP, FLASH, UAC 101p.
- DOSSOU-YOVO Coffi Adrien et BOKO Michel, 2017, «Désensabler pour survivre : les «sablonniers» de rue ou l'émergence d'un nouveau filon de l'économie de la débrouille dans l'agglomération de Cotonou (Bénin) ». Géotrope, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, IGT, Abidjan, ISSN : 1817-5589, (Côte d'Ivoire), pp. 215-226.
- HALL Nathan, 2003, «Ecotourisme, tourisme durable, tourisme responsable ou tourisme équitable? » Bulletin spécial de l'association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement en hiver, pp .4-5.
- KIKI Yawo Denis Landry, 2020, Potentialités écotouristiques et contraintes climatiques des milieux aquatiques côtiers du site Ramsar 1017 au sud-ouest du Bénin. Thèse de doctorat Unique. Université d'Abomey-Calavi 285 p.
- LAPEYRE, Renaud, 2006, « Conflits d'usage et gouvernance décentralisée du tourisme en zones rurales namibiennes : peut-on privatiser le bien commun touristique ? », Mondes en développement, vol. no 136, no. 4, 2006, pp. 67-84.
- SELSKY John, MEMON Pyar Ali, 2000, « Emergent Commons: Local Responses in Complex Common Pool Resources Systems», Communication présentée à la 8ème conférence IASCP, Bloomington, Indiana, 31 mai-4 juin.
- YAOTCHA Calixte Djidjoho Sylvère, 2015, Mise en place du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) des zones d'exploitation semi-industrielle du sable lagunaire au Benin : cas de l'arrondissement de Pahou dans la Commune de Ouidah. Mémoire pour l'obtention du master Institut International d'Ingénierie - Ouagadougou 01 - BURKINA FASO, 73 p.

THEME PATTERNS AND TEXTUAL MEANING IN NELSON MANDELA'S NO EASY WALK TO FREEDOM

Nouréni BOUKARI

University of Parakou, République du Bénin

bouk_nour@yahoo.fr

Abdoulaye HAKIBOU, University of Parakou, République du Bénin

Résumé

La théorie Hallidayenne de la Linguistique Systémique Fonctionnelle peut s'appliquer à tout discours, qu'il soit écrit ou oral, de la fiction ou non. Le présent article est une investigation sur le fonctionnement de la langue telle qu'utilisée dans la série d'articles, de discours et de lettres de Nelson Mandela, dont la collection est intitulée *No easy walk to freedom*. L'étude s'est focalisée sur l'examen de la métafonction textuelle (de la langue) dans deux extraits de cette collection. Grâce à la mise en examen des paradigmes quantitatif et qualitatif, l'investigation a essentiellement consisté en deux étapes : d'une part, l'identification des éléments linguistiques choisis comme Thème et, d'autre part, l'analyse de l'effet de ces choix et développements de Thèmes sur le message véhiculé dans les extraits. L'ensemble du processus d'analyse a permis non seulement de découvrir le degré du caractère cohésif du texte, mais aussi de mettre davantage à nu les problèmes principaux posés dans les extraits. Il en ressort que les causes, l'accomplissement et les objectifs de la Campagne de Défiance (contre le système de l'Apartheid) constituent le fil conducteur de l'œuvre ayant fait l'objet de la présente étude.

Mots clés : Thème, signification textuelle, sujets, campagne de défiance, Africains.

Abstract

The Hallidayan framework of Systemic Functional Linguistics can be applied to any artifact, be it written or spoken language, fiction or non-fiction. The present paper is an inquiry into the functioning of language as used in Nelson Mandela's set of articles, speeches and letters, the collection of which is titled *No Easy Walk to Freedom*. The scope of the study is the investigation of the textual metafunction in two specific excerpts from this collection. Using both the quantitative and the qualitative paradigms, the study consists in identifying the Theme choices as well as the methods of Theme development, and in discussing their effect on the meaning conveyed in the excerpts. The whole process has allowed to uncover not only the impact of cohesiveness, but also the main topics that run through the extracts. The causes, the achievement and the objectives of the Defiance Campaign (against the system of Apartheid) can be said to constitute 'the alpha and omega' of the artifact under consideration.

Keywords: Theme patterns, textual meaning, topics, defiance campaign, Africans.

1. Introduction and Literature Review

Nelson Mandela, Nobel Peace Prize 1994, has been a politically important African personality, thanks to his commitment in the fight against the Apartheid system. Before being released and becoming the (first Black) president of South Africa, during his 27-year imprisonment underground, he wrote articles, speeches and letters. The collection of his writings, including transcripts of the trials in which he had been accused, was first published in 1965 under the title *No Easy Walk to Freedom*. Two excerpts from this collection are analysed in the present paper. The tool of investigation is the Hallidayan framework of Systemic Functional Linguistics, (2004), more specially the grammar of textual meaning. Pioneering inquiries into the textual metafunction of language include: Koussouhon and Koutchadé's (2013), Koussouhon and Dossoumou's (2014), Koutchadé's (2015a), Koussouhon and Mèhouénou's (2016). But these are investigations on works of fiction, not on a politician's speech or piece of writing as is the case in the present paper. On the other hand, systemic functional linguistics-oriented research on politicians' speeches include: Ye's (2010), about Barack Obama's victory speech; Olaniyan's (2012), concerning the Nigerian Ibrahim Babangida's independence day broadcasts as president; Koutchadé's (2015b), which concerns the Nigerian Muhammadu's official acceptance speech; Nur's (2015), which analyses Nelson Mandela's presidential inauguration speech; Djimet and Alladoum's (2019), which investigates on the English version of Nicola Sarkozy's Dakar speech. But none of these is concerned with the textual metafunction as is the case in this paper.

So, the specificity of the present paper lies in its being concerned with a politician's piece of writing and with textual meaning, which is the case of none of the just-mentioned pioneering studies. It is meant to show the contribution that Theme organization makes to the cohesive development of Mandela's texts. It further seeks to uncover the achievement of what Halliday refers to as the 'enabling' function of textual meaning. To that effect, the theoretical framework is synoptically presented below, ending with the specification of the adopted methodological approach. Then comes the analytical part, consisting of the quantitative appraisal of the identified Themes and, eventually, the discussion of the Theme patterns in both excerpts.

2. Theoretical framework and methodological approach

The grammar of textual meaning, which can also be called the study of Theme patterns, is fully explained by Eggins (2004) throughout chapter 10 (pages 296 to 326), among other sources. It relates to the description of the structural configurations by which the clause is organised as a message. In this grammar, a clause basically consists of two constituents: Theme and Rheme.

The definition of Theme, attributed by Eggins (p.299) to Halliday and Matthiessen (2004: 64), is that it is the element which serves as 'the starting-point for the message: it is what the clause is going to be about'. The Rheme is defined as the part of clause in which the Theme is developed. Once the Theme is identified in a clause, all the remaining part is the Rheme. There are different types of Themes: topical Theme, interpersonal Theme, textual Theme, multiple (versus 'single') Theme, predicated

Theme, marked (versus ‘unmarked’) Theme. Moreover, the way thematic elements succeed each other in a text is called method of development [of Themes]. That involves three aspects, which are named and explained later.

- **Topical Theme:** It is a clause constituent to which a transitivity function can be assigned and which occurs in first position in the clause under consideration. In any clause, all the elements that occur after the topical Theme belong in the Rheme.

- **Interpersonal Theme:** It is a constituent that can be assigned a mood label (but not a transitivity label) and which occurs at the beginning of a clause. The unfused Finite in interrogative structures and any of the four subtypes of Modal adjuncts (Mood, Vocative, Polarity and Comment) are the constituents that can take this function. Of course, when a clause begins with an interpersonal Theme, we must not stop on this type of Theme; we must keep looking for a topical element in the clause.

- **Textual Theme:** It is an element which does not express any interpersonal or experiential meaning, but which plays an important role of cohesion in relating the clause to its context. It may be a conjunctive adjunct or a continuity adjunct.

- **Multiple Themes:** This refers to a sequence of textual and/or interpersonal Themes occurring before the obligatory topical Theme. As a matter of fact, such a sequence – including the obligatory topical Theme – makes the Theme of the clause.

Eg: But Ousmane, before you leave¹, we have to complete this task². "We", which is a topical Theme, is the Theme of clause 2, it is a single Theme. By contrast, regarding clause 1, its Theme is "But Ousmane, before you", which consists of multiple Themes:

- " But" (textual Theme, since it is a conjunctive adjunct);
- "Ousmane" (interpersonal Theme, given that it is a vocative adjunct);
- "before" (textual Theme, as we know it is a conjunctive adjunct);
- "you" (topical Theme, since it is Actor in terms of transitivity).

- **Predicated Theme:** Theme predication consists in turning a simple ‘Subject - Finite - Predicate - Complement - Adjunct’ clause into an ‘It is/was...who/which/that...’ structure, for the sake of emphasis.

Eg: 0- Ousmane has completed the first task.

1- It is Ousmane who has completed the first task.

2- It is the first task that Ousmane has completed.

For sentence n°1, either we consider that the clause "It is Ousmane" is the Theme to the whole sentence, or we analyse "It" and "who" separately as Themes. Likewise, regarding sentence n°2, either "It is the first task" is considered as the Theme to the whole sentence, or "It" and "that Ousmane" are analysed separately as Themes.

- **Marked and unmarked Theme:** It is easier to start by explaining unmarked Theme. In fact, unmarked Theme is the Theme which plays one of the following typical roles when seen under the angle of Mood structure: Subject in a declarative clause, Finite in a polar interrogative, Predicator in an imperative, wh- element in a wh- interrogative. Unmarked Theme choice is made to signal that ‘all things are equal’ in the clause.

As to ‘‘marked Theme’’, it is the Theme that conflates with any Mood constituent otherwise than the above-indicated way. Marked Theme choice signals that ‘all things are not equal’ in the clause. It implies an atypical, somewhat emphatic meaning about something in the context.

Eg: - You have to complete this task today. (Unmarked)

- Do you have to complete this task today? (Unmarked)
- Complete this task today, please. (Unmarked)
- Today you have to complete this task. (Marked)
- Do complete this task today. (Marked)

- **Method of development:** There are three main patterns of Thematic development, namely Theme reiteration/repetition, the zig-zag pattern, and the multiple-Rheme pattern, according to Eggins (2004) – the theoretical source most exploited for this work.
 - Theme reiteration concerns the fact of reiterating, that is, repeating an element by still assigning it the role of Theme. That generally helps to keep a text focused, i.e. cohesive.
 - The zig-zag pattern concerns the fact of introducing an element in the Rheme in a clause and getting that element promoted to become the Theme of the following clause.
 - In the multiple-Rheme pattern, the Theme of one clause introduces a number of different pieces of information, each of which is then picked up and made Theme in subsequent clauses.

Eggins (2004: 298) contends that the choice of what gets to be Theme in an English clause contributes very significantly to the communicative effect of the message. In the following section, I show to what extent that is true of the Theme patterns in the texts under analysis. For that purpose, in terms of methodological approach, both the quantitative and the qualitative analyses are carried out. To start with, the Themes are identified and shown within the extracts presented in the appendix. Of course, for a quicker orientation, the Themes (and not systematically all the clauses) are numbered. Non-finite clauses (except those occurring as Theme for entire sentences) and defining relative clauses are all treated as embedded by being enclosed in double square brackets [[]]. Following the principles of Theme analysis, such clauses are left unanalyzed; what they contain as Theme (if any) is just ignored. Regarding the parts that are deemed worth focusing on, the Theme types are counted and their respective occurrence rates are calculated, which is captured in a table of distribution. From the predominant to the least frequent, each Theme type occurrence is accounted for, resulting in an exclusively Theme pattern-based explanation of the excerpts.

3. Text analysis

3.1 Theme identification in the extracts

As announced earlier, the Themes have been identified and underlined within both extracts, which is displayed in the appendix. Categorizing and counting them result in this table.

Table: Theme type distribution in the extracts

Theme type		Extract 1 (E ₁)		Extract 2 (E ₂)	
Topical	Unmarked	23	31	47	52
	Marked	8		5	
Interpersonal		1		1	
Textual	Parataxis	8	8	6	19
	Hypotaxis	0		13	
Ranking clauses		31		52	

It can be read in the table that there are 31 topical Themes in E₁ and 52 in E₂. There are respectively the same numbers of ranking clauses: 31 in E₁ and 52 in E₂. There is no wonder about this repetition of the numbers 31 and 52. Given that every (ranking) clause in any context is supposed to necessarily have one topical Theme, there should indeed be as many topical Themes as (ranking) clauses in a text. Out of the 31 topical Themes in E₁, 8 (which makes about 26%) are marked. In E₂, it is 5 out of 52 (almost 10%) that are marked.

Only one interpersonal Theme has been identified in each extract. Regarding textual Themes, there are 8 in E₁ but 19 in E₂. E₁ shows 0 hypotactic case versus 13 in E₂. Among others, this contrast is worth investigating. In fact, in this section (below), the topical Themes, the occurrence of markedness, the interpersonal Themes, the textual Theme patterns and the methods of [Theme] development are explained away in turn, respectively in both extracts.

3.2. Discussion of the Theme patterns in the extracts

3.2.1 The Theme patterns in Extract 1

• Topical Themes in Extract 1

Some topical Themes in this extract are relatively lengthy expressions consisting of phrases linked with the conjunction of addition "and": compound Themes, as it were – not to be confused at all with multiple Themes. The presence of such Themes is remarkable throughout the text: "Since 1912 and year after year thereafter (n°1), a new spirit and new ideas (n°7); Factories...old and young (n°15); chiefs and teachers (n°20); doctors, lawyers and businessmen (n°21)". This suggests that it is a pre-planned written text, although the pattern is not rare in spoken language.

Moreover, apart from the possessive adjective "our" referring to all the South Africans, this text contains neither such personal pronouns as "I, you, we" (which would indicate a conversation), nor a high degree of nominalization (which creates remarkable authority and distance). In many Thematic positions, it rather consists of colloquial nominal groups that designate classes of people and make it relatively easy to capture and/or follow up the topic(s) running through the narrative. Such nominal groups

include: "thirty-three or 106 defiers (n°13); Factory and office workers, doctors, lawyers, teachers, students, the clergy, Africans, Coloureds, Indians, Europeans, old and young (n°15); workers (n°19); chiefs and teachers (n°20); businessmen (n°21); our countrymen (n°31)". In other Thematic positions, we can still read such lexical items as "freedom (in n°3); sacrifices (in n°4); campaign (in n°18); Defiance (in n°23)". Considering those lexical items/phrases used Thematically throughout the text, without a thorough investigation of lexical relations in whole sentences; one can attempt to infer the general topic – if not field – of the text by saying that it is a written narrative about the achievement of the defiance campaign (against the apartheid system) in South Africa, its actors and beneficiaries.

• Theme markedness in Extract 1

The eight marked Themes (making about 26 % of the topical Themes) are n°1, n°2, n°3, n°5, n°8, n°11, n°13 and n°17. Four of them are Circumstantial elements of Location, more specifically, Time: "Today (n°5 and n°8); In June of that year (n°11); By the end of the year (n°17)". Such markedness allows the underlining of specific moments as points of departure for narrative segments. Almost obviously, that contributes to showing the historicity of the narrative. Two of the marked Themes are Circumstantial elements of Extent: "Since 1912 and year after year thereafter (n°1); Year after year (n°2)". This Thematization strategy results in the effect of making the text start with some graveness or solemnity that it wouldn't have if the duration and frequency in the Circumstantial elements were rejected in the Rheme part of the clauses.

Absolutely striking is the occurrence of the non-finite clause starting with "starting": "Starting in Port Elizabeth in the early hours of 26 June..." (n°13). It plays the role of a dependent clause acting as Theme for a sentence. In fact, here are two possible alternatives for the sentence in question: (i) As it/ the campaign started in Port Elizabeth in the early hours of 26 June..., it spread throughout the country like wildfire. (ii) It/The campaign started in Port Elizabeth in the early hours of 26 June... Then it spread throughout the country like wildfire. In each of these options, "it / the campaign" is Thematized twice. Neither of these options has, however, not been used. Why? No doubt because they wouldn't cause exactly the same effect as the one chosen by the writer. The whole non-finite clause, should it be recalled fully (see it in bold), is: "**Starting in Port Elizabeth in the early hours of 26 June and with only thirty-three defiers in action, and then in Johannesburg in the afternoon of the same day with 106 defiers**, it spread throughout the country like wildfire." Such a Thematization strategy is characteristic of pre-planning, carefully written language in elaborate style, even though the text might as well be meant to be read out on some occasion.

• Interpersonal Themes in Extract 1

Given that the text is of an almost fully narrative mode, the only Mood structure used is declarative. So, there are no obligatory interpersonal Themes. The only one interpersonal Theme that occurs in the text is an optional one: the phrase "it seemed" in "and it seemed that all their sacrifices" (Theme n°4). This pseudocause or grammatical metaphor, occurring as part of Theme n°4, is put in Theme position to

better signal a shift from pure narration of facts to one expression of worry with some degree of uncertainty. That uncertainty relates to the expected outcome of African people's sacrifices, as specified in the clause in question. Thus this grammatical metaphor, which indeed, is more often than not used Thematically, functions here to contribute to coherence in the expression of attitude and half-way evaluation in the course of a narrative.

• Textual Themes in Extract 1

"But", "for" and "and" are the paratactic conjunctions (those linking independent clauses) that occur eight times in E₁, but "and" occurs most frequently. It is used as textual Theme in n°4, n°12, n°16, n°22, n°28 and n°31. In its role of coordination, it contributes to setting cohesion in the text by bringing into focus most of the key lexical items highlighted above in this analysis: e.g. "the African people's sacrifices" in n°4; "factory and office-workers, doctors, lawyers, etc." expressed through an elliptical "they" in n°16; "doctors, lawyers and businessmen" expressed through an elliptical "they" again in n°22; "thousands of countrymen" in n°31. By contrast, as the distribution table shows, there are no hypotactic conjunctions. This suggests that parataxis is enough to make cohesion in this text. In other words, although the text is written, its degree of elaborateness is not so high as to require inevitable hypotactic relationships among clauses.

• Methods of Theme development in Extract 1

Several cases of Theme reiteration / repetition and one case of zig-zag pattern occur in E₁. As there is only one clear case of zig-zag pattern; let us start with that. It occurs in the clauses containing Theme n°12 and Theme n°14 : "...and (they) launched the campaign for the Defiance of Unjust Laws. Starting in Port Elizabeth..., it spread throughout the country like wildfire". In fact, it is "the Defiance of Unjust Laws" – which is part of Rheme in the previous clause – that is pronominalized and used as Theme in "it spread throughout the country". Basically used for the sake of cohesion and coherence, this cumulative process of pronominalization and Thematization contributes to showing the significance of the Campaign in question.

"Repetition is an effective means of creating cohesion. Having the same participant made Theme on a regular basis provides the text with a clear focus" (Eggsins: p. 324). Theme reiteration/repetition is frequent in E₁. The first noticeable case which is a kind of real reiteration within a clause (rather than simple repetition in different clauses) is the occurrence of the generalization item "all" in Theme 15, referring to the lengthy list of professional and racial classes made in this very Theme. It suggests that the professional and racial classes listed here are significant, without the least exclusion, regarding the information released in the Rheme part. In an almost similar vein, we find the professional and racial class names repeated as Theme in different clauses: "Workers" as part of Theme n°15 and also part of Theme n°20; "doctors, lawyers" as part of Theme n°15 and part of Theme n°21 too.

The Circumstantial element "year after year", expressing Extent, gets repeated in Theme position (n°1 and n°2) right at the beginning of the text. This allows to emphatically signal that the phenomenon addressed in the first clauses – and certainly in the whole text – is a persistent one. The time-related Circumstantial element "today"

is simply repeated as Theme n°5 and also as Theme n°8. The year 1952, referred to as "that year", gets strategically repeated as Theme n°10, as Theme n°11, and also as part of Theme n°17 ("By the end of the year"). Such repeated Thematization of time, especially dates used in Circumstantial elements, contributes to cohesion and, chronologically, to coherence. Besides, the historicity of the text is somewhat reinforced by this writing strategy. Last but not least is the case of the lexical items "Campaign" and "Defiance", which are almost synonymous here. The Campaign, earlier referred to as "it" and used as Theme n°14, occurs subsequently as Theme n°23 and, through referencing, as Theme n°24 ("It"), Theme n°25 ("It"), Theme n°26 ("It"), Theme n°27 ("It"). Thus pronominalisation, Thematization and repetition 'work' simultaneously here not only to contribute to cohesion, but also to help focus on the Campaign of Defiance as (one of) the key topic(s) of the text.

3.2.2 The Theme patterns in Extract 2

• Topical Themes in Extract 2

The topical Themes in this extract designate or refer to many different things. To start with, the personal pronoun "I", which occurs Thematically several times (e.g. n°30, n°48, n°49) along with the possessive adjective "my" (in n°47), refers to the author. Through the use of the inclusive personal pronoun "we" (in n°28), this author assimilates himself with all the other Black South Africans. This may make the text sound like a conversation. Yet, it is not a conversation, it is a written text, with indications of the writer's direct involvement in the subject matter, as it were, i.e. his commitment, through the use of the personal pronouns "I" and "we". Considering the other topical Themes (which are not personal pronouns), the text does not involve a high degree of nominalization as such, but it has a considerable number of nominal groups (e.g. "poverty and breakdown of family life, children, violence, Africans") which contribute to making the language quite accessible when it comes to capturing the focus of the text.

A large number of the topically Thematized nominal groups designate social phenomena or classes of people. Phrases designating social phenomena include: "Poverty and breakdown of family life (n°1); violence (in n°8); housebreakings and robberies (n°10); death sentences (n°11); political division (n°37). More numerous are the simple nominal groups which are used Thematically and which designate classes of people. Among others, that is the case of "children (n°2), parents (in n°4), Africans (n°12), African men (n°19), African women (n°21), the Labor Bureau (in n°25), the voters (in n°32), the ANC (n°40)". Thus, thanks to the identification and close consideration of the topical Themes (and without investigating lexical relations in whole sentences), one can have an idea about the general topic – if not field – of E₂. It can rightly be inferred that the text is a written plea for Africans against White men's way of ruling South Africa, against the above-listed social phenomena (poverty, the breakdown of family life, violence, housebreakings, robberies...), a plea on behalf of the above-mentioned classes of people (children, parents, African men, African women, Africans in general...).

- **Theme markedness in Extract 2**

The five marked Themes (making about 10% of the topical Themes) are n°29, n°38, n°39, n°41 and n°47. Two of them (n°29 and n°47) are Circumstantial elements, two others (n°38 and n°41) are Thematic dependent clauses, one (n°39) is an elliptical expression. In n°29, which is "because without them", "them" refers to equal political rights. In n°47, which is "During my lifetime", "my" refers to the writer. Thus, one effect of the occurrence of the marked Themes n°29 and n°47 is to allow 'key' nominal groups to be made Theme without having to make them Actors / Subjects in the clauses under consideration. The presence of the two Thematic dependent clauses somewhat suggests that the text belongs in the written mode, although dependent clause Thematization is not rare in spoken language. The occurrence of the elliptical element "so" as Theme (n°39) further suggests that written is the mode of the text under analysis. In fact, rather than the formulation "so will the domination...", here spoken language would no doubt favour "the domination... will disappear too" or "the domination... will also disappear". In other words, in spoken language, the Theme here is very likely to be "the domination..." (rather than "so").

- **Interpersonal Themes in Extract 2**

Being a mixture of narration and argumentation to plead for (South) Africans' better living conditions, the text consists of only the declarative mood. Therefore, it contains no obligatory interpersonal Theme. Instead, there is one optional interpersonal Theme: the phrase "above all" (in Theme n°28). The Thematic use of this comment Adjunct reinforces its role as an expression of attitude and evaluation, while somewhat contributing to cohesion and coherence at the stage of text where it occurs. Besides, this Thematization is one way of giving prominence to a specific type of human right claimed among others throughout the text: political rights for Africans (on equal terms with the White men).

- **Textual Themes in Extract 2**

"And" and "but" are the paratactic conjunctions that occur six times in E₂. "And" is used Thematically four times (in n°8, n°25, n°28 and n°49) and "but" twice (in n°34 and n°52). These paratactic conjunctions do contribute not only to making the text cohesive, but also to bringing some 'important' lexical items into focus. Such lexical items, which are used Thematically and also acknowledged above as part of general topic(s) of the whole text, include: "violence" (in n°8), "political division" (referred to as "it" in n°38), "I" (referring to the writer himself in n°49).

Hypotactic conjunctions occur thirteen times as follows: "because" in n°3, n°4, n°16, n°29 and n°32; "where" in n°15, n°20, n°24, n°25; "that" in n°36; "when" in n°38 and n°41; "if" in n°52. These conjunctions introduce clauses of enhancement. So cohesion, in a relatively important proportion, is created in this text through the enhancement of ideas.

- **Methods of Theme development in Extract 2**

Both repetition and zig-zag patterns occur in E₂. Theme repetition is achieved in two main ways: plain repetition and repetition through referencing. The striking case of simple repetition is that of the term "Africans". In successive clauses, it gets to be repeated as Theme ten (10) times – in the same paragraph: "Africans" for Themes

n°12, n°13, n°14, n°17, n°18, n°22, n°23, n°26; "African men" for Theme n°19, "African women" for Theme n°21. Of course, S. Egings (p. 324) has stated that "a text in which the Theme never varies would not only be boring to read or listen to, it would indicate a text which is going nowhere". However, here, this plain repetition (of "Africans") throughout a whole paragraph does not seem to make the text boring and static. Instead, they are repetitions made on purpose not only to provide the text with a clear focus indeed, but also to create the effect of oratorical art.

Theme repetition through referencing in this text includes the following chains: R₁ = children (n°2) – they (n°3); R₂ = African [men and/or women] (n°12) – they (n°15) – they (n°16) – they (n°20) – they (n°24) – they (n°27); R₃ = Political division (n°37) – it (n°38); R₄ = the ANC (n°40) – it (n°41) – it (n°42); R₅ = Their struggle (n°44) – It (n°45) – It (n°46); R₆ = I [the writer] (n°48) – I (in n°49) – I (n°50). Trying to combine the heads of these chains, going from the head of R₆ up to that of R₁, one can find that the overall focus of the text is: The writer and all the other ANC members' struggle against political division, for Africans – children, men and women alike.

Regarding zig-zag patterns, they occur in this text as follows:

Z₁: no parents (in Rheme of n°3) = both parents (in Theme n°4);

Z₂: death sentence (in Rheme of n°10) = death sentences (Theme n°11);

Z₃: equal political rights (in Rheme of n°28) = them [referring to equal political rights] (in Theme n°29);

Z₄: fear (in Rheme of n°33) = This fear (in Theme n°34);

Z₅: the ANC (in Rheme of n°43) = Their [referring to the ANC militants] (in Theme n°44).

So, there is a relatively frequent occurrence of zig-zag patterns that do contribute to achieving cohesion in this text. Besides, the participants of the zig-zag patterns ("parents, death sentence, equal political rights, fear, the ANC's struggle") might arguably be rated as not insignificant subtopics of the text.

4. Recapitulation: main findings and conclusion

In examining the topical Themes, the consideration of the Thematized lexical items has led to the possibility of inferring that Extract 1 is a written narrative about the achievement of the Defiance Campaign (against the apartheid system) in South Africa, its actors and beneficiaries. On the other hand, it has been inferred that Extract 2 is a written plea for Africans against White men's way of ruling South Africa, against such social phenomena as poverty, the breakdown of family life, violence, housebreakings, robberies; a plea on behalf of Africans, children and their parents, men and women alike. So, if one wonders who the beneficiaries of the Defiance Campaign are, the answer can be found not only in Extract 1, but also in Extract 2: it is "Africans, children and their parents, men and women alike".

The analysis of Theme markedness has allowed to highlight the Thematization of the sole lengthy non-finite clause occurring in Extract 1 as an indication of pre-planned, carefully written language. Likewise, it has been shown, through Theme markedness analysis, that Extract 2 does belong in the written mode as well. In examining the textual Themes, from the absence of hypotactic conjunctions in Extract 1, it has been

inferred that although this text is written, its degree of elaborateness is not so high as to require inevitable hypotactic relationships among clauses. By contrast, Extract 2 has both paratactic conjunctions and hypotactic conjunctions of enhancement that remarkably contribute to creating cohesion and also to making this extract somewhat more elaborate than Extract 1.

Theme repetition patterns have been revealed as an important cohesive device in Extract 1 and also as another way for this text to focus on the Campaign of Defiance. In Extract 2, Theme repetition patterns have rather allowed to point out Africans as the main focus of the text and also to further specify that this text is about the writer and the other ANC members' struggle against colour-based political division, their struggle for "the enfranchisement of all", especially of Africans. Thus here again, should one wonder who the actors of the Defiance Campaign are (from Extract 1), the answer can be found not only in Extract 1, but also in Extract 2: the writer and the other ANC members.

The exploration of the most remarkable zig-zag patterns has made it possible to point out the significance of the Campaign of Defiance (once again) as the focus of a set of clauses in Extract 1. On the other hand, in Extract 2 it has been revealed that the zig-zag patterns considerably create cohesion and coherence while allowing to uncover [African] parents, equal political rights, and the ANC's struggle, among others, as significant foci or 'subtopics' of this second text.

On the whole, Theme analysis can help – and it has indeed helped in this study – to investigate cohesion and also infer the general topic(s) of a text. A close look into Theme choices and development has led to uncovering not only the cohesiveness, but also the main topics in both texts by Mandela. Both extracts are written to be read, with only slight differences in indications of written language. In terms of topic foci, the extracts are similar in many respects and definitely complementary. The analyses done so far show that, essentially, Extract 1 and Extract 2 are respectively about the Defiance Campaign on the one hand, and on the other hand, the causes and objectives of that Campaign. Thus, it can arguably be stated that one extract is the *raison d'être* of the other. To some extent, the cohesion and Thematic harmony in these texts can be said to reflect the 'moral cohesion', as it were, and the constancy that had ever characterized Mandela in his determination to enfranchise South African people.

Reference List

- [1] Djimet, I. & Alladoum, R. (2019). "A mood analysis of the English version of Nicola Sarkossy's Dakar speech." *Revue Internationale de Linguistique Appliquée, de Littérature et d'Éducation (RILALE)*, 2(3), 80-101.
- [2] Eggins, S. (2004). *An introduction to systemic functional linguistics* (2nd ed.). New York and London: Continuum.
- [3] Halliday, M. A. K. & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London: Longman.

- [4] Halliday, M. A. K. & Matthiessen, C. (2004). *An introduction to functional grammar* (3rd ed.). London: Edward Arnold.
- [5] Jost, W. & Olmsted, W. (2004). *A companion to rhetorical criticism*. Oxford: Blackwell.
- [6] Kazemian, B. & Hashemi, S. (2014). "Critical discourse analysis of Barack Obama's 2012 speeches: Views from systemic functional linguistics and rhetoric." *Theory and Practice in Language Studies*, 4(6), 1178-1187.
- [7] Koussouhon, A. L. & Koutchadé, I. (2013). "Aspects of texture in Wole Soyinka's 'Death in the Dawn' and 'In the Memory of Segun Awolowo'." *Particip'Action* 5(1), 121-135.
- [8] Koussouhon, L. & Dossoumou, A. (2014). "Lexico-grammatical analysis of *Yellow* by Kaine Agari with a focus on experiential and textual meanings." *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 5(23), 2430-2438.
- [9] Koussouhon, L. & Mèhouénou, S. (2016). "Exploring textual metafunction in Akashi Ezeigbo's *The last of the strong ones*: A gender-based analysis of the female roles in contemporary African society." *International Journal on Studies in English Language and Literature (IJSELL)*, 4(6), 67-74.
- [10] Koutchadé, S. I. (2015a). "Thematic structure and foregrounding in selected extracts from Adetunji Ogundimu's *A silly season*." *International Journal of English and Literature (IJEL)*, 5(4), 43-54.
- [11] Koutchadé, S. I. (2015b). "Discourse analysis of General Muhammadu Buhari's official acceptance speech: A systemic functional perspective." *International Journal of English Linguistics*, 5(5), 24-36.
- [12] Mandela, N. (1990). *No easy walk to freedom*. Reed: Heinemann.
- [13] Nur, S. (2015). "Analysis of interpersonal metafunction in public speeches: A case study of Nelson Mandela's presidential inauguration speech." *The International Journal of Social Sciences*, 30(1), 52-63.
- [14] Olaniyan, K. K. (2012). "Tenor of discourse in General Ibrahim Babangida's independence day broadcasts". *Papers in English and Linguistics (PEL)*, 13,

142-169.

[15] Van Haafden, T., Jansen, H., De Jong, J. & Koetsenruijter, W. (2011). *Bending opinion: Essays on persuasion in the public domain*. Amsterdam: Leiden University Press.

[16] Ye, R. (2010). "The interpersonal metafunction analysis of Barack Obama's victory speech." *English Language Teaching*, 3(2), 146-151.

Appendix : The extracts, with the identified Themes

Note: Themes are underlined. Moreover, in multiple Themes, textual Themes are bold-typed, and interpersonal Themes in capitals. Ellipsed topical Themes are brought in and enclosed in brackets.

Extract 1 (pp. 21-22)

¹Since 1912 and year after year thereafter, in their homes, in provincial and national gatherings, on trains and buses, in the factories and on the farms, in cities, villages, shanty-towns, schools and prisons, the African people have discussed the shameful misdeeds [[of those who rule the country]].

²Year after year they have raised their voices [[to condemn the grinding poverty of the people, the low wages, the acute shortage of land, the inhuman exploitation, and the whole policy of white domination]]. ³**But instead of more freedom**, repression began to grow in volume and intensity ⁴**and IT SEEMED THAT all their sacrifices** would end in smoke and dust.

⁵Today the whole country knows ⁶**that their labours** were not in vain, ⁷**for a new spirit and new ideas** have gripped our people. ⁸Today, the people speak the language of action: ⁹there is a mighty awakening among the men and women of our country.

¹⁰The year 1952 stands out as the year of this upsurge of national consciousness. ¹¹In June of that year African National Congress and the South African Indian Congress, [[bearing in mind their responsibility as the representatives of the downtrodden and oppressed people of South Africa]], took the plunge ¹²**and (they)** launched the campaign for the Defiance of Unjust Laws. ¹³Starting in Port Elizabeth in the early hours of 26 June and with only thirty-three defiers in action, and then in Johannesburg in the afternoon of the same day with 106 defiers, ¹⁴it spread throughout the country like wildfire. ¹⁵Factory and office-workers, doctors, lawyers, teachers, students and the clergy; Africans, Coloureds, Indians, and Europeans, old and young, all rallied to the national call ¹⁶**and (they)** defied the pass laws and the curfew and the railway apartheid regulations. ¹⁷By the end of the year, 8,500 people of all races had defied. ¹⁸The campaign called for immediate and heavy sacrifices. ¹⁹Workers lost their jobs, ²⁰chiefs and teachers were expelled from the service, ²¹doctors, lawyers, and businessmen gave up their practices and businesses ²²**and (they)** elected to go to jail. ²³Defiance was a step of great political significance. ²⁴It released stronger social forces [[which affected thousands of our countrymen]].

²⁵It was an effective way [[of getting the masses to function politically]]; a powerful method [[of voicing our indignation against the reactionary policies of the Government]]. ²⁶It was one of the best ways [[of exerting pressure on the Government]] and extremely dangerous to the stability and security of the state. ²⁷It inspired ²⁸**and (it)** aroused our people from a conquered and servile community of 'yes-men' to a militant and uncompromising band of comrades-in-arms.

²⁹The entire country was transformed into battle zones [[where the forces of liberation were locked in immortal conflict against those of reaction and evil]]. ³⁰Our flag flew in every battlefield, ³¹**and thousands of our countrymen** rallied around it.

Extract 2 (pp. 188 -189)

¹Poverty and the breakdown of family life have secondary effects. ²Children wander about the streets of the townships ³**because they** have no schools [[to go to]], or no money [[to enable them to go to school]], or no parents at home [[to see that they go to school]], ⁴**because both parents** (if there be two) have to work [[to keep the family alive]]. ⁵This leads to a breakdown in moral standards, to an alarming rise in illegitimacy, and to growing violence [[which erupts, not only politically, but everywhere]]. ⁶Life in the townships is dangerous. ⁷There is not a day [[that goes by // without somebody being stabbed or assaulted]]. ⁸**And violence** is carried out of the townships in the white living areas. ⁹People are afraid to walk alone in the streets after dark. ¹⁰Housebreakings and robberies are increasing, despite the fact [[that the death sentence can now be imposed for such offences]]. ¹¹Death sentences cannot cure the festering sore.

¹²Africans want to be paid a living wage. ¹³Africans want to perform work [[which they are capable of doing, // and not work which the Government declares them to be capable of]]. ¹⁴Africans want to be allowed to live ¹⁵**where they** obtain work, [[and not be endorsed out of an area]] ¹⁶**because they** were not born there. ¹⁷Africans want to be allowed to own land in places [[where they work, // and not to be obliged to live in rented houses // which they can never call their own]]. ¹⁸Africans want to be part of the general population, [[and not confined to living in their own ghettos]]. ¹⁹African men want to have their wives and children [[to live with them]] ²⁰**where they** work, [[and not be forced into an unnatural existence in men's hostels]]. ²¹African women want to be with their menfolk [[and not be left permanently widowed in the Reserves]]. ²²Africans want to be allowed out after eleven o'clock at night [[and not to be confined to their rooms like little children]]. ²³Africans want to be allowed to travel in their own country and to seek work ²⁴**where they** want to ²⁵**and not where the Labour Bureau** tells them to. ²⁶Africans want a just share in the whole of South Africa; ²⁷they want security and a stake in society.

²⁸ABOVE ALL, we want equal political rights; ²⁹**because without them** our disabilities will be permanent. ³⁰I know ³¹this sounds revolutionary to the Whites in this country, ³²**because the majority of voters** will be Africans. ³³This makes the White man fear democracy.

³⁴**But this fear** cannot be allowed to stand in the way of the only solution [[which will guarantee racial harmony and freedom for all]]. ³⁵It is not true ³⁶**that the enfranchisement of all** will result in radical domination. ³⁷Political division, based on colour, is entirely artificial ³⁸**and, when it** disappears, ³⁹so will the domination of one colour group by another. ⁴⁰The ANC has spent half a century fighting against racialism. ⁴¹**When** it triumphs ⁴²it will not change that policy. ⁴³This then is [[what the ANC is fighting]]. ⁴⁴Their struggle is a truly national one. ⁴⁵It is a struggle of the African people, inspired by their own suffering and their own experience. ⁴⁶It is a struggle for the right to live.

⁴⁷During my lifetime I have dedicated myself to this struggle of the African people. ⁴⁸I have fought against White domination, ⁴⁹**and I** have fought against Black domination. ⁵⁰I have cherished the ideal of a democratic and free society [[in which all persons live together in harmony and with equal opportunities]]. ⁵¹It is an ideal [[which I hope to live for and to achieve]]. ⁵²**But if needs** be, ⁵³it is an ideal [[for which I am prepared to die]].

LE SANCTUAIRE DE GAGLIHOUE : CONSERVATOIRE D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE CULTUREL DES AJA (SUD-TOGO)

Azontowou SENOU

Université de Lomé, Togo

senouazonto@yahoo.fr

Pidénnéwé YOMA, Université de Lomé, Togo

Résumé

En pays aja dans le sud-est du Togo, certains individus compte tenu de leurs actes glorieux qu'ils ont eu à accomplir au cours de leur existence sur terre, sont sacralisés et déifiés après leur mort. C'est le cas de Gagli, fondateur du premier quartier de Tado et initiateur du travail de la forge qu'avait connu le groupement. Le culte qui est rendu à son intention s'officialie dans la forêt sacrée de Gaglihoue qui abrite les vestiges de la métallurgie secondaire du fer. Cette étude portant sur cet ancien site d'établissement humain permet de montrer que les pratiques religieuses endogènes peuvent contribuer à la préservation de l'environnement et participer à la transmission de l'histoire à travers les mobiliers qui leur sont attachés. Le recours aux documents écrits et la collectes de la tradition orale ont été mis à contribution, en vue de parvenir à la réalisation de cette recherche.

L'histoire de Gaglihoue est à mettre en relation avec son fondateur, Gagli. Ce dernier serait arrivé sur le lieu à la suite d'une migration entamée depuis Oyo en passant par Kétou. Sur place il a eu à développer l'artisanat de la forge. Après sa mort, il a été déifié et un culte est entretenu à son honneur au lieu dit Gaglihoue. Le site est un conservatoire d'une partie de l'histoire de la zone. Cette forêt sacrée elle-même est une relique de la forêt qui couvrait le golfe de Guinée, mais de nos jours disparue. Elle abrite, également, le reste des vestiges de la forge qu'avaient pratiquée les Alu.

Mots-clés : Gaglihoue, sanctuaire, conservatoire, histoire, patrimoine et aja.

Abstract

In Aja country in the south-east of Togo, some individuals, given their glorious acts that they had to perform during their existence on earth, are sacralized and deified after their death. This is the case of Gagli, founder of the first district of Tado and initiator of the work of the smithery that the group had known. The cult that is rendered to him is officiated in the sacred forest of Gaglihoue which houses the remains of the secondary metallurgy of iron. This study of this former site of human settlement makes it possible to show that endogenous religious practices can contribute to the preservation of the environment and participate in the transmission of history through the furniture attached to them. The use of written documents and the collection of oral tradition were involved, with a view to achieving this research.

The history of Gaglihoue is to be put in relation with its founder, Gagli. The latter is said to have arrived at the site following a migration initiated from Oyo via Ketou. On the spot he had to develop the craftsmanship of the forge. After his death, he was deified and a cult maintained in his honor at the place of Gaglihoue. The site is a conservatory of part of the history of the area. This sacred forest itself is a relic of the

forest that covered the Gulf of Guinea, but nowadays disappeared. It also houses the rest of the remains of the forge that the Alu had practiced.

Keywords : Gaglihoue, sanctuary, conservatory, history, heritage and aja.

Introduction

Le pays aja se localise dans le Sud-est du Togo avec sa cité historique de Tado où le clan des Alu remémore une forme de pratique religieuse ancestrale. Dans la conception dévotionnelle de ces derniers, en dehors de Dieu et des divinités, un culte spécial est rendu à certains patriarches appelés *Amevodu*. Ces personnalités sont, généralement, déifiées après leur mort à travers un rituel. Leur sacralisation est liée aux œuvres louables qu'elles ont accomplies au cours de leur vie sur la terre (K. E. Kossi, 1990, p. 224). Ces humains déifiés sont, généralement, logés dans les forêts-sacrées. Ainsi, Gagli, fondateur du premier quartier de Tado et initiateur de l'artisanat de la forge pour les Alu, a été sacralisé et reçoit les honneurs d'un culte qui lui est dédié.

Dans la partie nord de Tado se situe le quartier Alu. A la lisière de ce faubourg, se localise le sanctuaire boisé de Gaglihoue (maison de Gagli), site d'établissement de Gagli. Ce site est devenu au fil des années un sanctuaire et une source d'inspiration historique pour les Alu.

L'objectif que nous assignons à ce sujet est de montrer que les pratiques religieuses endogènes peuvent contribuer à la préservation de l'environnement et participer à la transmission de l'histoire à travers les mobiliers qui leur sont attachés.

L'intérêt de ce travail est d'apporter notre modeste contribution à la connaissance de l'histoire de la culture matérielle du pays aja, laquelle culture est un patrimoine par lequel les êtres humains ont imprimé leur identité dans l'espace. Il s'agit aussi de le protéger et le sauvegarder.

Les recherches antérieures portant sur l'écologie du golfe de Guinée ont révélé l'existence d'une forêt massive entre la Gambie et le Congo, qui de nos jours présente un troué savanicole entre le Sud-est du Ghana, le Sud du Togo et du Bénin et une partie du Sud-ouest du Nigéria (N. L. Gayibor, 1986, p. 13-19). Les bosquets-sanctuaires comme celui de Gaglihoue sont en quelque sorte les reliques de cette forêt. Dans un autre contexte, les travaux des chercheurs, qui se sont intéressés à l'aire culturelle ajatado, ont montré l'existence de la pratique de la forge dans la cité de Tado (N. L. Gayibor et al., 2011, p. 187). Malheureusement, cette activité métallurgique a disparu du pays aja. Les rares vestiges-témoins (enclumes et marteaux métalliques et en pierre), qui en restent, sont conservés à Gaglihoue. Autour de ces vestiges est célébré un culte. Alors, quelle importance revêt le sanctuaire de Gaglihoue pour les générations actuelles ?

Le cadre géographique où Gagli s'était établi est connu aujourd'hui sous l'appellation de Gaglihoue (maison de Gagli). Il s'agit d'un bosquet sacré abritant les vestiges ayant servi à Gagli de son vivant. Autour de ces vestiges est célébré un culte. Quelle est l'origine de Gagli ? L'existence des artefacts de la forge sur le site, nous incite à mettre l'archéologie à contribution pour dévoiler le passé de cette collectivité, et dont la

connaissance a pu être possible grâce à un culte dédié au patriarche Gagli. En quoi le sanctuaire de Gaglihou constitue-t-il un conservatoire à la fois historique et patrimonial ?

Pour atteindre l'objectif et l'intérêt et de répondre à la problématique du sujet, nous avons adopté une démarche méthodologique qui a consisté à consulter les documents écrits et recueillir les informations de la tradition orale. Les sources écrites vont des ouvrages généraux aux ouvrages spécifiques en passant par les articles et les mémoires. Les sources orales ont été collectées auprès des dépositaires de la tradition orale lors des entretiens publics et individuels. La mise en œuvre de cette démarche et l'établissement de lien entre ses différents maillons est une base pour réussir la collecte de données.

Le plan de ce travail se structure en deux volets. A l'entame, nous ferons un historique sur l'origine de Gagli. Par la suite, il s'agira d'évoquer le sanctuaire de Gaglihou comme source d'histoire et conservatoire de patrimoine.

1. Origine et histoire de Gagli

L'histoire portant sur le patriarche Gagli est à mettre en relation avec la genèse de Tado dont les Alu en avaient constitué le groupe originel (R. Cornevin, 1969, p. 47), (K. E. Kossi, 1990, p. 100).

Abondant dans le même sens, A. D. Aguigah (1986, p. 30) précise que les forgerons alu, qui se prétendent autochtones de Tado, ont accueilli les immigrants venus de Kétou. Ce que renchérit, K. E. Kossi (1990, p. 60) en ces termes :

la tradition désigne les Alu comme les premiers habitants de ce qui deviendra plus tard Tado. Il s'agit d'une population de forgerons dont l'origine n'a pas pu jusqu'à présent être déterminée avec exactitude. On sait seulement à travers leurs propres narrations que leur ancêtre, que l'on dit porter le nom de Eyru, serait venu "d'en haut" tenant à la main un marteau et une enclume. Ils se déclarent autochtones du pays, mais se montrent assez réticents quand il s'agit de donner des renseignements quelque peu substantiels sur leur passé.

De leur côté, N. L. Gayibor et al. (2011, p. 370) en allant dans le même sens que l'auteur précédent, insistent que :

à Tado, les Alou se disent autochtones et conservent jalousement quelques bribes de souvenirs concernant leur passé, étroitement lié au travail du fer. Leurs traditions d'origine rapportent, en effet, que l'ancêtre fondateur du clan, Eyrou, descendit du ciel dans une localité dénommée Ayro, le marteau et l'enclume en mains, connaissant déjà le secret de la fonte du fer. Cet ancêtre est actuellement vénéré à Tado comme dieu de la forge sous le nom de Gâgli (...). Ils virent successivement arriver, puis s'installer auprès d'eux dans la région, les Za (ou Azanou) et les Yoroubas.

Des trois auteurs, il ressort que les Alu sont, au-delà de tout soupçon, les premiers habitants de Tado et qui ont accueilli deux groupes d'immigrants. Les deux derniers auteurs s'accordent sur le nom du patriarche des Alu qui est Eyru ; puis le dernier auteur va plus loin en reconnaissant Gagli comme le dieu de la forge des Alu.

S'il était admis que les Alu étaient un peuple autochtone ou "descendu du ciel", cette assertion semble être remise en cause de nos jours. En effet, pour A. Sénou (2010, p. 286-287), Gagli, l'ancêtre des Alu serait venu de Kétou pour s'établir au lieu-dit Eyru³⁵ où il connut la technique de la forge d'une manière mystérieuse. Cette version a été confirmée par les informations recueillies auprès de Apédo Danhonsou³⁶ par P. Yoma (2020, p. 301).

Au vu de ce qui précède, on peut se résoudre que les Alu sont issus d'une migration d'un groupe conduit par Gagli pour élire domicile à un lieu dénommé Eyru où ils ont connu l'art de forger.

C'est autour des vestiges de cette activité que les Alu remémorent leur patriarche dans la forêt sacrée de Gaglihoue.

2. Le sanctuaire de Gaglihoue

Gaglihoue est un site où Gagli avait construit son habitation. C'est sur le même lieu qu'il avait érigé son atelier de forge. De nos jours, l'endroit n'est plus habité, mais est devenu un bosquet où les Alu ont conservé le matériel de cette activité. Autour de ces éléments, est célébré le culte du *vodu* Gagli ou le *vodu* Gu. Ainsi, cette forêt qui jadis était le logis de l'ancêtre-fondateur du clan alu est transformée en un sanctuaire portant un sens religieux et historique, mais aussi culturel.

Photo n° 1 : La forêt sacrée de Gaglihoue



Source : Prise de vue de P. Yoma du 12 – 01 – 2018.

2.1. Comment *Gaglihoue* est-il devenu un sanctuaire ?

Le *vodu* Gagli, à en croire Danhonsou Apédo³⁷, n'est pas une divinité appartenant à une famille, mais à toute la communauté alu. Ainsi, ce dieu ne fait pas l'objet d'une représentation dans les domiciles de ses adeptes. Il lui est octroyé un logis qui n'est autre que la résidence de Gagli, pour l'héberger. Aujourd'hui le quartier alu se trouve

³⁵ C'est le nom initialement porté par les Alu et leur quartier. Pour P. Yoma (2020, p. 303), ce nom est une probable déformation d'Ayo ou Oyo, lieu d'origine de Gagli.

³⁶ Cultivateur à Alu (90 ans), interrogé à son domicile le 14 – 09 – 2017.

³⁷ Cultivateur à Alu (91 ans), interrogé à son domicile le 11 – 10 – 2018

au Sud de ce site. Puis Gaglihoue est devenu lieu de culte, de pèlerinage et de mémoire. Cet état de fait a été abordé par D. Juhé-Beaulaton et al. (2010, p. 25). Il est démontré que ces genres de lieux de culte sont en relation avec l'histoire du peuplement, l'occupation des terres et l'organisation territoriale qui en découle. Alors, le site originel du quartier alu, désormais sous la protection des sages, est reforesté. Il y est interdit tout abattage d'arbres et de ramassage de bois morts. Tout contrevenant est soumis à de sévères sanctions.

Selon les informations recueillies auprès de Yamba Fantowou³⁸, les facteurs qui semblent militer à l'érection de ce lieu comme sanctuaire sont multiples :

- Primo, c'est le site originel de la fondation de Tado et les Alu restent attachés à leur habitat ancestral,
- Secundo, c'est l'endroit où Gagli avait installé son atelier de forge où on peut jusqu'à aujourd'hui observer les vestiges témoignant de la pratique de cette activité artisanale ;
- Tertio, selon la tradition orale des Alu, la femme de Gagli et ses enfants y compris lui-même n'ont pas connu une mort naturelle. Ils se sont transformés en cailloux sur le site. Ce lieu doit être alors protégé pour y les rendre hommage régulièrement ;
- Enfin, tous les sages alu, après leur mort, bien qu'ils soient inhumés au cimetière de la collectivité, leurs cendres (cheveux et ongles) sont prélevées et mises dans unealebasse. Cette dernière est apportée à Gaglihoue, leur berceau, pour être enterrée.

On comprend alors pourquoi les Alu ont attaché une importance à la reconstitution de cette forêt qui abrite les reliques des ancêtres, des sages et les artefacts de leurs connaissances artisanales. Ces bosquets se retrouvent dans le Sud du Togo dans plusieurs communautés au sein desquels sont dissimilés les objets ayant appartenu à leurs ancêtres fondateurs. Autour de ces éléments, un culte est rendu pour faire hommage à leur personnalité, amenant la population à les conserver jalousement (K. Etou, 2006, p. 288). Ces forêts sacrées jouent aujourd'hui un rôle mnémorique et historique. Mnémorique, car elles ont servi de cachette des mobiliers des pratiques ancestrales pour leur pérennité ; puis historique pour montrer que la zone était bien boisée avant de connaître une dégradation sans précédent.

³⁸ Cultivateur (94 ans), interrogé à Tado le 12 – 10 – 2018.

Photo n° 2 : Les outils de forgeron (enclume, pinces, marteau et burin) à Gaglihoue



Source : Prise de vue de P. Yoma du 12 – 01 – 2018.

2.2. Gaglihoue : source de l'histoire et conservatoire de patrimoine

Des études menées dans la vallée du Mono moyen ont révélé d'une part la pratique ancienne de l'artisanat de la forge à Tado et d'autre part la présence de la forêt. Aujourd'hui, malheureusement, ces éléments ont disparu. Cependant, le site de Gaglihoue semble être un musée qui rappelle ce passé.

A l'entame, évoquant l'aspect végétatif, l'histoire mentionne que la région de Tado était couverte d'une végétation de forêt avant de disparaître sous la pression de plusieurs facteurs (climatique et anthropique). Le sanctuaire de Gaglihoue en est une illustration de ce que représentait la zone par le passé. A propos de l'existence de ce type de couvert végétal, N. L. Gayibor (1986, p. 13-14) le décrit comme une zone jadis impénétrable.

Secundo, le bois sacré de Gaglihoue abrite les seuls artefacts que l'on peut encore apercevoir de l'artisanat de l'ancien Tado : il s'agit des vestiges de la forge traditionnelle des Alu (A. D. Aguigah, 1986, p. 30 ; N. L. Gayibor et al., 1996, p. 52). Bien que cet artisanat ait disparu, actuellement, de Tado, rares sont les lieux où se repèrent les vestiges de cet artisanat. Le seul endroit où l'on peut retrouver les restes de cette technique est le sanctuaire de Gaglihoue.

A propos de la connaissance de la technique de la forge par les Alu, Danhonsou Apédo³⁹ raconte qu'au cours d'une nuit, alors que Gagli et sa famille dormaient, un colis est tombé du ciel en produisant un bruit assourdissant qui les réveilla. Gagli et son fils Avlu s'accoururent vers l'endroit et récupérèrent le colis qu'ils défirent. Ils y aperçurent les outils de forgeron. Ne sachant à quoi cela servait, ils prirent soin de garder le paquet à l'écart et retournèrent se coucher. Alors, le fils et le père reçurent simultanément un songe au cours duquel ils eurent une explication sur comment se servir des matériels contenus dans le mystérieux sac tombé du ciel. Dans le songe, ils eurent la vocation de confectionner sept soufflets. Le lendemain chacun relata son

³⁹Cultivateur à Alu (90 ans), interrogé à son domicile le 14 – 09 – 2017.

songe sans toutefois engager une initiative hâtive. Le songe se perpétua pendant sept nuits consécutives. C'est ainsi qu'ils prirent la résolution de fabriquer les soufflets et de se mettre à forger.

Il en ressort que les Alu rattachent leur connaissance des techniques de la forge à un mythe. Les outils sont tombés du ciel et leur utilisation est une révélation. Ces genres de perceptions ont souvent été entretenus par les forgerons au Togo pour expliquer les conditions dans lesquelles leurs ancêtres ont acquis cette technique. C'est le cas en pays kabyè où on attribue la connaissance de ce métier à une divinité, *Ninviyé* (P. Yoma, 2015, p. 72). Qu'est-ce que les traditionnistes alu appellent « ciel » ? Il est difficile de le savoir. Mais, il est vraisemblable que Gagli eût connu ce métier depuis Ayo (sa provenance) ou à Kétou (lieu de halte lors de sa migration).

Après avoir fabriqué les soufflets, ils ramassèrent les pierres appelées *ahlikpe* qu'ils chauffèrent dans le feu du foyer de la forge. Après quelques temps, les scories de fonte (*aginkpe*) se dissocièrent et le fer forgeable se forma à côté. A partir du fer, ils fabriquèrent les outils et rejetèrent les déchets (scories de forge). C'est ainsi qu'ils instaurèrent les bases de l'artisanat de la forge à Eyru qui deviendra Alu⁴⁰.

C'est sous un arbre que se repose une enclume en pierre sur laquelle s'observent une paire de pinces, un burin et un marteau en fer. Selon nos informateurs, ce sont les outils qui avaient servi à Gagli dans l'exécution de son métier de forge. Du côté est de cette enclume, jonchent au sol sept pierres de forme ovoïdale. La tradition orale raconte que ce sont les formes qu'ont pris la femme et les enfants de Gagli après leur mort. Gagli lui-même s'est transfiguré en pierre à un endroit plus loin de son domicile.⁴¹ Cependant, ces pierres sont semblables aux marteaux en pierre encore en usage en pays kabyè dans le Nord du Togo (P. Yoma, 2015, p. 102). Tout compte fait, ces pierres, associées aux matériels de la forge, ont selon toute vraisemblance servi à concasser la loupe de fer, activité préalable au forgeage dans les sociétés antiques.

A une dizaine de mètres de ce qui a été l'atelier de forge, se localise l'endroit qui est supposé être le site de l'habitat de Gagli. Cet endroit est interdit d'accès à un visiteur. Faire rentrer un intrus dans ce lieu est interprété comme un sacrilège. Néanmoins, il nous en est fait une description sommaire par Danhonsou Apédo⁴². La raison avancée est que l'endroit est devenu le conservatoire des reliques des sages Alu, lesquelles reliques sont contenues dans une assiette en terre cuite. En face d'elle se trouve un autre ustensile en poterie, en position assise, contenant en permanence une décoction, *amatsi*, qui sert lors des rituels. En plus de ces vases, on fait mention de la présence sur les lieux de deux jarres qui n'ont aucune valeur culturelle, mais que Gagli et sa famille utilisaient pour conserver de l'eau. Et il semble que l'une de ces jarres abrite aujourd'hui un essaim d'abeilles.

⁴⁰ Pour A. Sénou (2010, p. 287) c'est la transformation du mot éwé « *alike* » qui veut dire être enraciné. Mais pour P. Yoma (2020, p. 303), le nom Alu dériverait de de l'exérèse de la lettre « v » du nom Avlu (fils de Gagli).

⁴¹ Nous n'avons pas pu accéder à cet endroit, car n'y va n'importe qui. Il faudrait se préparer et subir quelques rituels d'usage.

⁴² Cultivateur à Alu (91 ans), interrogé à son domicile le 11 – 10 – 2018

Le site de Gaglihoue étant une forêt sacrée se classe au rang d'un patrimoine matériel naturel. En outre, les marteaux et l'enclume sont les seuls matériels de la forge des Alu qu'on peut découvrir dans Tado. Quand bien même, ils sont liés au culte de Gagli, ils constituent non seulement des artefacts archéologiques, mais aussi un patrimoine culturel matériel. Ce site naturel et patrimonial rend compte de l'histoire de Tado et de celle liée à l'aspect végétatif de la zone. Il peut également constituer un maillon non négligeable du secteur touristique.

Photo n° 3 : Les marteaux en pierre de forge (à droite) à Gaglihoue, supposés être la transfiguration de l'épouse de Gagli et de leurs fils



Source : Prise de vue de P. Yoma du 12 – 01 – 2018.

Conclusion

Le lieu-dit Gaglihoue est le site originel de ce qui est devenu aujourd'hui Tado. Selon toute vraisemblance, il est fondé par le nommé Gagli, venu d'Oyo en passant par Kétou. Il est probablement l'initiateur de l'artisanat de la forge dont le clan alu semble y avoir excellé. Après la mort de Gagli, les Alu l'ont élevé au rang d'un héros à qui un culte est rendu sur l'emplacement même de son habitation. Cette dernière est désormais sacralisée pour des raisons de mémoire et d'histoire.

Ce site, en conservant les aspects végétatif et archéologique, nous rappelle à la fois le couvert végétal de la zone dans le passé et la détention de l'artisanat traditionnelle de la forge qui avait fait la réputation des peuples antiques.

Le site de Gaglihoue fait figure de conservatoire du passé de la localité, mais aussi est un témoin de la conscience inavouée des hommes d'autrefois de penser à la protection et à la conservation des patrimoines naturels. De plus, face aux pillages des biens culturels auxquels l'on assiste de nos jours, les domaines sacrés se révèlent, sous l'œil vigilant des sages, comme des lieux sûrs pour pourvoir transmettre aux générations futures le patrimoine de nos localités.

Vu le rôle majeur que jouent les forêts-sanctuaires, ne pouvait-on pas recommander aux ministères en charge de la protection de l'environnement et de la culture de nos Etats, à avoir recours à la touche des sages de nos villages et hameaux à apporter à

leur manière leur contribution à la sauvegarde des aires protégées et réserves pour leur pérennité ?

Sources orales et bibliographie

Sources orales

N° d'ordre	Nom et prénoms	Age	Statut social	Date d'entretien	Lieu d'entretien
1	Apédo Danhonsou	90 ans	Cultivateur	14 - 09 - 2017	Tado-Alu
2	FantowouYamba	95 ans	Cultivateur	11 – 10 - 2018	Tado-Alu

Référence Bibliographique

AGUIGAH Angèle Dola, 1986 : Le site de Notsè : Contribution à l'archéologie du Togo. Thèse pour le doctorat de 3e cycle. Université de Paris I, Panthéon Sorbonne, Paris, 483 p.

AGUIGAH Angèle Dola, 1995 : Pavements et terres damées dans les régions du golfe du Bénin : enquête archéologique et historique. Thèse de doctorat, 2 Tomes. Université Paris I Panthéon Sorbonne, U.F.R. 03 Art et Archéologie. Paris, 758 p.

AGUIGAH Angèle Dola, 2003 : Approche ethnoarchéologique : survivance d'une technique ancienne d'aménagement de sol chez les Kabiyè au Nord-Togo. In West African Journal of Archaeology, Volume 33 no 2, pp. 95-119.

CORNEVIN Robert, 1969 : Histoire du Togo. Mondes d'Outre-Mer. Berger-Levrant, Paris, 554 p.

ETOU Komla, 2006 : L'aire culturelle Nyigblin (Togo-Ghana), du XVIII à la fin du XIXe siècle. Thèse de doctorat unique en Histoire, Histoire du peuplement, UL, Lomé, 600 p.

ETOU Komla, 2013 : « Lieux sacrés et pratiques religieuses. Des sources souvent négligées de l'histoire africaine ». In L'écriture de l'histoire en Afrique. L'oralité toujours en question, Karthala, Paris, pp. 303-323.

GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1985 : L'aire culturelle ajatado. Des origines à la fin du XVIIIe siècle. Thèse pour le doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines. Université de Paris – Panthéon-Sorbonne, UER d'Histoire, Paris, 449 p.

GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1986 : Ecologie et histoire : origine de la savane du Bénin. In Milieux, histoire, historiographie. CEA, Volume 26, n° 101, pp. 13-41.

GAYIBOR Nicoué Lodjou (dir.), 1996 : Le peuplement du Togo. Etat actuel des connaissances historiques. Presses de l'UB, Lomé, 180 p.

GAYIBOR Nicoué Lodjou (dir.), 1997 : Histoire des Togolais, Vol 1. Des origines jusqu'en 1884. Presses de l'UB, Lomé, 443 p.

- GAYIBOR Nicoué Lodjou (dir.), 2011 : Histoire des Togolais, Tome1. Des origines à la conquête coloniale. Volume1 : de l'histoire des origines à l'histoire du peuplement. Presses de l'UL, Paris/Lomé, 717 p.
- JUHE-BEAULATON Dominique, ROUSSEL Bernard, 2002 : Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution. In Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux. IRD, Colloques et séminaires, pp.415-438.
- JUHE-BEAULATON Dominique (dir.), 2010 : Forêts sacrées et sanctuaires boisés. Des créations culturelles et biologiques (Burkina Faso, Togo, Bénin). Karthala, Paris, p. 287.
- KOSSI Komi E., 1990 : La structure socio-politique et son articulation avec la pensée religieuse chez les Aja-Tado du sud-est Togo. Franz Steiner Verlag Stuttgart, Stuttgart, 224 p.
- SENOU Azontowou, 2010 : La migration ewe et occupation du pays ouatchi du XVIIIe siècle à la conquête coloniale. Thèse de doctorat unique en Histoire, UL, Lomé, 410 p.
- YOMA Pidénnéwé, 2015 : La métallurgie du fer en pays kabyè (Nord-Togo) : de la période précoloniale jusqu'en 1990. Mémoire pour l'obtention du Grade de Master de Recherche ès Sciences Humaines, UL, Lomé, 134 p.
- YOMA Pidénnéwé, 2020 : Sites archéologiques et peuplement des forgerons aja dans le bassin moyen du Mono (sud-est du Togo) : des périodes préhistoriques au XXe siècle. Thèse pour le doctorat unique d'archéologie. UL, Lomé, 2020, 432 p.

PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES ET RÈGLEMENT DES CONFLITS FONCIERS CHEZ LES AGNI DE L'INDENIE DE CÔTE D'IVOIRE

Clémentine Ahou TANOH SAY

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire,
blasomy2007@yahoo.fr

César Léonce Koffi EBEN-EZER, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire, ebenezercesar@yahoo.fr

Résumé

Dans la société Agni de Côte d'Ivoire en général, l'on assiste, de plus en plus, à la dynamique des rapports intergénérationnels qui, souvent, s'illustrent par le processus de dépréciation des personnes âgées. Cependant, chez les Agni de la région de l'Indénie, l'on note l'utilité sociale des personnes âgées par leur participation dans le règlement des conflits relatifs à la gestion de la terre. Cette recherche vise donc à analyser la participation sociale des personnes âgées dans le règlement des conflits fonciers dans cette région. Dans une approche qualitative, l'échantillonnage par choix raisonné a permis de retenir cinq (5) villages où les conflits fonciers sévissent de façon récurrente. Des entretiens semi-structurés individuels et de groupe ont été menés avec 30 acteurs dont 10 âgés de 60 ans ou plus (chefs de villages et notables) et 20 autres acteurs collectifs et institutionnels. De l'analyse thématique des discours, il ressort que les Agni se représentent diversement la terre : un bien inaliénable, l'âme, la vie, la richesse et la reproduction d'identité sociale. Aussi, l'absence de textes de loi au lendemain de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, les nouvelles dispositions juridiques d'appropriation de la terre, la juxtaposition des systèmes coutumier et moderne de succession, la modification de l'environnement social conséquente de l'urbanisation ont été évoqués comme les origines des conflits. Ceux-ci se déclinent en termes de palabre, histoire, dispute, désaccord, mésentente, opposition, antagonisme, belligérance avec une personne ou un groupe de personnes. Ils se répartissent en conflits intra-groupes ou intrafamiliaux au sein d'un même groupe ou d'une famille. La résolution de ces conflits exige la participation des personnes âgées, au regard des prestiges sociaux liés à leur statut de patriarche et de leur rapport à la divinité qui légitime leur pouvoir.

Mots clés : Participation sociale, personne âgée, conflits fonciers, Côte d'Ivoire.

Abstract

In the Agni society of Côte d'Ivoire in general, we are increasingly witnessing the dynamics of intergenerational relations which are often illustrated by the process of depreciation of the elderly. However, among the Agni of the Indenie region, the social utility of the elderly is noted through their participation in the settlement of conflicts related to land management. This research therefore aims to analyze the social participation of the elderly in the settlement of land conflicts in this region. In a qualitative approach, purposive sampling made it possible to select five (5) villages where land conflicts are recurrent. Over a discontinuous period of three months, from March 11 to June 15, 2020, semi-structured individual and group interviews were

conducted with 30 actors, 10 of whom were 60 years old or older (village chiefs and notables) and 20 other collective and institutional actors. The thematic analysis of the discourses revealed that the Agni have different representations of the land: an inalienable asset, the soul, life, wealth and the reproduction of social identity. In addition, the absence of legal texts following the independence of Côte d'Ivoire, the new legal provisions for land appropriation, the juxtaposition of customary and modern systems of succession, and the modification of the social environment as a result of urbanization were mentioned as the origins of conflicts. These conflicts are expressed in terms of palaver, history, dispute, disagreement, opposition, antagonism, and belligerence with a person or a group of people. They are divided into intra-group or intra-family conflicts within the same group or family. The resolution of these conflicts requires the participation of the elderly, in view of the social prestige linked to their status as patriarchs and their relationship with the divinity that legitimizes their power.

Key words: Social participation, elderly, land conflicts, Côte d'Ivoire.

Introduction

Les changements économiques et politiques qui touchent l'ensemble des structures sociales ont contribué à reconsidérer chez certains peuples de Côte d'Ivoire les rôles sociaux et la position qu'occupent les personnes âgées. On assiste de plus en plus à la dynamique des rapports intergénérationnels qui souvent s'illustrent par le processus de dépréciation des personnes âgées. L'âge, à la fois paramètre naturel et culturel, engage une série de dimensions : structurelle (rapports sociaux qui se construisent sur la base de l'âge), stratégique (l'âge peut être mobilisé pour atteindre des objectifs et des desseins pour se positionner dans le champ social), idéologique (l'âge peut structurer les croyances, les normes, les valeurs, les perceptions, les discours, les pratiques sociales, en d'autres termes, les représentations sociales) et symbolique (catégorisation à partir de l'âge : les plus âgés sont les plus sages). Toute cette série configure son intérêt et son importance en Afrique en général et en Côte d'Ivoire singulièrement. Toutefois, avec les profondes mutations socio-culturelles et économiques en cours, les représentations qui, jusqu'à présent structuraient le rapport à la vieillesse, évoluent et posent de nouveaux défis en termes d'équilibre intergénérationnel. En effet, ces représentations, conséquences des différentes orientations mises en place (politique, économique, culturelle et éducative), relevant des structures sociales, communautaires et familiales, ont subi de profondes mutations. Celles-ci se caractérisent par l'intrusion de formes sociales modernes qui ont permis d'aboutir à une coexistence des structures sociales coutumières (royauté, chefferie, notabilité, tribu, lignage, clan, famille indivise...) et des structures sociales modernes (Conseil régional, Préfecture et Sous-préfecture, mairie, Tribunal...) que l'on observe en Côte d'Ivoire. Cette situation n'a pas été sans impact sur certaines catégories de la population, en particulier, les maillons les plus vulnérables de la société. Les enfants, les femmes, les personnes handicapées et surtout les personnes âgées qui étaient, à une certaine période, considérées comme les pivots dans les sphères de décision, sont confrontées à une perte de reconnaissance. La conséquence semble être la négation des fondements culturels et la réapparition de nouveaux modèles comme ceux de l'occident, par exemple, dans divers domaines de la société.

En

considérant les institutions endogènes⁴³ et les relations sociales, les rapports à l'âge sont désormais influencés par une combinaison de plusieurs facteurs : des facteurs externes ou exogènes (dynamiques extérieures) et des facteurs internes (les groupes sociaux qui interagissent entre eux et qui se modifient). Dans ce contexte donc, les personnes âgées sont reléguées d'une position de sacralisation, d'où elles étaient présentées comme pivots des sociétés et leurs traditions ancestrales à celles de simples membres. Ces personnes âgées passent, de ce fait, de garantes de leur pérennité et de leur survie symbolique et matériel à celle d'une exclusion des principaux rôles sociaux qu'elles jouaient avant. Dans la société Agni de Côte d'Ivoire en général, ces constats s'observent à la réduction du champ décisionnel des seniors qui sont de nos jours, en perte de leur contrôle sur les ressources matérielles, matrimoniales et symboliques.

Cependant, dans la région de l'Indénié, lieu de transactions sociales diverses et de logiques plurielles (où la quête, l'affirmation de soi et l'accumulation privée de richesse dominant), l'on constate que les seniors continuent de participer socialement. Cette région de compétitions constantes du fait de sa position stratégique (région frontalière avec le Ghana) et des opportunités d'investissements (café, cacao, hévéa culture, palmier à huile, produits vivriers...), reçoit des sollicitudes en vue de l'utilisation de son espace terrien. Ceci favorise la raréfaction de la terre, et aussi l'émergence des conflits de type intra familiaux, intercommunautaires, mettant au premier rang les personnes âgées dans le processus de règlement, en dépit de l'existence d'un dispositif moderne de règlements des conflits (Police, Gendarmerie, Sous-Préfecture, ...).

En effet, force est de constater que certaines institutions endogènes comme la royauté, la chefferie et sa notabilité survivent encore dans cet espace social et continuent de valoriser les personnes âgées. Ce sont ces personnes aînées d'ailleurs qui, du point de vue structurel, de par leurs statuts et rôles, constituent les principaux acteurs de ces institutions sociales. Du point de vue symbolique, les pratiques socio culturelles mobilisées par les aînés en référence à l'idéologie (représentations, croyances...) véhiculée dans leurs cadres sociaux induisent souvent des issues heureuses dans le règlement des conflits fonciers qui opposent souvent les acteurs individuels, collectifs et institutionnels. Dans ce contexte donc, les aînés sont encore l'objet de nombreuses considérations. A l'âge avancé (60 ans et au-delà), sont rattachées les valeurs de respect et de courtoisie dans l'ordre de la connaissance, de la morale et de l'exercice des pouvoirs politique, économique, social, culturel et religieux (A.C. S. Tanoh, 2014 ; Z.A.K. Dayoro, 2008 ; F.P. Kacou, 2013 ; C.L.K. Ebénézer, 2009). Sous ce rapport, les questions en lien avec les personnes âgées ont fait principalement l'objet de plusieurs études sous trois approches : Les premières problématiques se sont intéressées aux offres institutionnelles et aux conditions de vie des retraités en Côte d'Ivoire (Z.A.K. Dayoro, 2008, Y.F. Ossiri et al., 2017). Ensuite, des études socio-

⁴³ Selon le système matrilineaire dans lequel évoluent les Agni, le droit coutumier qui est une institution endogène par exemple peut désigner le frère ou la sœur du défunt comme l'héritier des biens successoraux. Selon la conception moderne et le droit civil ivoirien, l'héritage se fait de père ou mère à l'enfant biologique. Dans ce contexte, l'on voit se désagréger ces institutions endogènes dirigées, la plupart du temps, par les aînés.

anthropologiques se sont consacrées à la question de la survivance des institutions de valorisation des personnes âgées telles que l'*ébèb* dans la société Ojukru (F.P. Kacou, 2013) et à la maltraitance des personnes âgées liée aux conflits intergénérationnels (A.C. S. Tanoh, 2014).

La plupart de ces études ont soit ouvert des questions en suspens sur les relations des personnes âgées au politique ou les ont observées comme « des miroirs du jeu social » (Z.A.K. Dayoro, 2008 ; F.P. Kacou, 2013 ; A.C. S. Tanoh 2014). Ces trois approches ont l'avantage de présenter l'importance de cette catégorie en question, en l'occurrence, la dimension institutionnelle, politique, culturelle, religieuse et sociale. Toutefois, l'on peut toujours, dans le prolongement de celles-ci, questionner l'actualisation et le maintien des aînés dans les négociations sociales et économiques dans un contexte de modernité, remettant ainsi en cause le paradigme de déclin du troisième âge énoncé par R. Lefrançois (2007). L'on est alors amené à se poser la question suivante : quels rôles jouent les personnes âgées dans le règlement des conflits fonciers dans la région de l'Indénié de Côte d'Ivoire ? Cette recherche a donc pour objectif général d'analyser la participation sociale des personnes âgées en termes de rôles joués dans le règlement des conflits fonciers.

1. Méthodologie

La région de l'Indénié à l'Est de la Côte d'Ivoire constitue le champ géographique de la présente recherche. Les investigations ont été menées dans 5 villages de cette région. Dans une approche essentiellement qualitative, l'échantillonnage par choix raisonné a permis de retenir ces villages. Cette procédure d'échantillonnage non probabiliste a consisté à sélectionner des participants c'est-à-dire les villages où les conflits fonciers sévissent de façon récurrente. Le choix de ces villages a été fait sur de la base des données fournies par les autorités traditionnelles et coutumières de ladite région. Les acteurs aînés au nombre de 10, âgés de 60 ans ou plus de ces cinq villages sont considérés comme typiques de la population cible. Ils ont été choisis sur la base de critères particuliers comme leur participation dans le règlement des conflits fonciers de type intra familial et intercommunautaire malgré l'existence d'un dispositif moderne de règlements des conflits (Police, Gendarmerie, Sous-Préfecture, ...). Ainsi, cet échantillon qualitatif a été orienté ou ciblé plutôt que prélevé au hasard. Au total, l'étude a concerné 30 acteurs dont 10 âgés de 60 ans ou plus composés de chefs de villages et leurs notables qui constituent la population cible. A ceux-ci, s'ajoutent 2 autorités judiciaires et 3 responsables du service foncier et du cadastre du Ministère de la Construction et de l'Urbanisation de la région de l'Indénié ; ils constituent la population experte. 5 responsables des communautés allochtones et allogènes, 5 responsables d'associations de femmes et 5 responsables d'associations de jeunes et cadres des différents villages constituent la population témoin. Le choix de ces acteurs collectifs et institutionnels est justifié par leur implication régulière et expérimentée dans la résolution des conflits fonciers dans cette région. L'étude a mobilisé des outils comme des guides d'entretien individuel semi structurés et de groupe. Sur une période discontinue de trois mois, du 11 mars au 15 juin 2020, ces entretiens ont été réalisés avec les acteurs individuels, collectifs et institutionnels ci-dessus indiqués. Les entretiens individuels réalisés en fonction de la disponibilité des enquêtés ont été

enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Avec ces enquêtés, les entretiens ont concerné les thématiques suivantes qui meublent le guide d'entretien : les représentations sociales de la terre chez les Agni de l'Indénié ; les origines, la nature et les typologies des conflits fonciers ; les rôles joués par les personnes âgées dans le règlement des conflits relatifs à la gestion de la terre. Le recours au dépouillement manuel comme procédé a semblé plus adapté à l'analyse thématique des guides d'entretiens. Il présente un avantage considérable quant à la catégorisation des variables des différents thèmes, afin de mieux apprécier les réponses recueillies sur le terrain d'investigation. Le choix du dépouillement manuel aussi se justifie par le fait que l'étude s'inscrit dans une approche qualitative. En clair, le dépouillement des données collectées a suivi le procédé suivant : transcription des données enregistrées par saisie à partir du logiciel Microsoft Office Word 2007 ; élaboration des fiches avec des codes pouvant identifier la transcription des entretiens des enquêtés ; regroupement des entretiens par thématique ; construction des catégories d'analyse et des unités de signification.

2. Résultats

Les principaux résultats de cette recherche tournent autour de trois points majeurs :

- les représentations sociales de la terre chez les Agni de l'Indénié ;
- les origines, la nature et les typologies des conflits fonciers ;
- les rôles joués par les personnes âgées dans le règlement des conflits relatifs à la gestion de la terre.

2.1. Les représentations sociales de la terre chez les Agni de l'Indénié

2.1.1. La terre, un bien inaliénable

Chez la plupart des Agni de l'Indénié, la terre est une richesse fondamentale. Elle renferme toutes les valeurs sur les plans politique, économique, religieux et culturel. Pour eux, posséder la terre est un pouvoir car elle participe de la permanence de leur organisation sociale. Les aînés s'expriment en ces termes :

Sur nos terres, se sont installés nos aïeux venus du Ghana. Ils sont arrivés en Côte d'Ivoire autour des années 1680. Depuis ces temps anciens, ils ont organisé toute notre royauté, nos lignages, nos grandes familles et mêmes nos vies, de générations en générations autour de ces terres. Ce sont nos possessions et nous ne pouvons les transmettre, ni les abandonner à qui que ce soit (AE, 93ans).

De ce discours, il ressort que l'organisation sociale, politique, économique, religieuse et culturelle des Agni de l'Indénié se fait autour de leurs terres. L'on peut comprendre aisément l'ampleur et la récurrence des relations sociales conflictuelles qui se structurent autour de la terre dans cette région. La terre se présente donc comme un bien inaliénable pour ce peuple.

2.1.2. La terre, synonyme de « âme », vie, richesse, reproduction d'identité sociale

Dans la société Agni, la terre est perçue comme « l'âme ». En effet, le tubercule d'igname par exemple cultivée dans la terre y est idéologiquement et symboliquement représenté. Ce tubercule occupe donc une place de choix dans cette société. La fête de l'igname qui y est annuellement organisée permet à ces peuples de rendre des cultes à leur terre et à leurs ancêtres qui la leur ont léguée comme bien patrimonial et

successoral. L'âme, c'est aussi l'esprit ou la relation que les acteurs visibles entretiennent avec les acteurs invisibles (mânes, ancêtres, devins...). Et, généralement, c'est la terre qui est adorée et qui constitue ce point de contact entre les deux groupes d'acteurs. La vie, la richesse et même la reproduction identitaire découlent de la qualité de cette relation entre ces acteurs. Le discours ci-après d'un patriarche l'illustre bien :

La terre, c'est notre âme ! C'est par elle que nous entrons en contact avec nos mânes, devins et ancêtres. Nous ne faisons rien sans les invoquer. Ce sont eux qui nous ont laissé la terre. Notre réussite dans tout ce que nous entreprenons vient d'eux. La terre c'est donc toute notre vie, c'est notre richesse, c'est le patrimoine de l'Agni. On reconnaît l'Agni par ses terres, ses grandes plantations et ses richesses. (ET, 91 ans)

En somme, posséder la terre permet d'acquérir des richesses matérielles qui confèrent un prestige social. La terre organise la vie sociale ou certains aspects de la vie s'organisent autour de la terre.

2.2. Les origines, la nature et les typologies des conflits fonciers

Dans les villages Agni de l'Indénié, les conflits fonciers ont plusieurs origines. Parmi celles-ci, les causes économiques, culturelles et politiques ont émergé des discours. L'on y note :

2.2.1. Les causes politique liée à l'absence de textes au lendemain de l'indépendance de la Côte d'Ivoire

Au cours de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, période essentiellement caractérisée par une absence de textes régissant spécialement la matière, l'on a pu penser que toutes les terres étaient vacantes. La liberté était ainsi donnée à tous ceux qui le désiraient d'occuper et d'exploiter les parcelles de terres qui les intéressaient, dès lors qu'ils avaient les moyens de les acquérir. Ces derniers pouvaient d'autant plus prétendre devenir propriétaires desdites terres, surtout que leur démarche avait été favorisée ou encouragée par la volonté politique. Le discours ci-après nous situe sur la question :

Les étrangers sont venus s'installer sur nos terres parce que le premier président de la République a dit que la terre appartient à celui qui la met en valeur. C'est cette loi-là qui a créé tous les problèmes que nous connaissons aujourd'hui avec ceux qui sont venus s'installer sur les terres que nos parents nous ont laissées (K.A., 88 ans).

Ce discours fait ressortir la plainte relative au mode d'occupation illégal de la terre par les migrants au lendemain de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance. Pour renchérir, un autre dénonce le droit civil ivoirien qui privilégie la succession filiale des biens au détriment du droit coutumier qui s'organise autour du système matrilineaire.

2.2.2. Les causes économiques et culturelles : les systèmes de succession à l'épreuve des conflits d'intérêts

Le système de succession chez les Agni suit la logique du système des matriclans. Les biens sont constitués dans le cadre des matrilineages et y sont gérés par les patriarches. C'est ce qu'exprime cet aîné en ces termes :

Chez nous, les biens comme la terre et les plantations restent dans la famille. Et ce sont les doyens d'âge qui les gèrent et qui désignent les héritiers. C'est d'abord le frère du défunt qui est désigné comme héritier, et après viennent les neveux c'est-à-dire les fils de la sœur du défunt. Mais avec la nouvelle loi, ce sont les enfants du frère décédé qui doivent hériter. C'est cette loi-là qui a envoyé beaucoup de problèmes de terre dans nos familles et villages Agni (A.J., 81 ans).

De ces différents discours, il ressort que le phénomène migratoire qu'a connu cette région frontalière et la juxtaposition de deux systèmes juridiques (coutumier et moderne) contradictoires dans leur exécution, conjugués aux enjeux économiques et sociaux, ont engendré assez de conflits fonciers dans la région de l'Indénié. L'objet de ces conflits concerne justement les terres exploitables.

2.2.3. La modification de l'environnement social, conséquence de l'urbanisation

La modification de l'environnement social, conséquente à l'urbanisation qui a inséré le village à la ville, a modifié l'économie du village basée sur l'activité agricole. Pour les enquêtés, les villages de l'Indénié connaissaient jusqu'à une époque très récente l'existence de zone de plantations traditionnelles avec les cultures du café, du cacao et d'autres cultures commerciales industrielles, telles que le palmier à huile, la banane douce, ainsi que des cultures vivrières comme le manioc, l'igname. L'urbanisation a donc constitué un frein au développement de l'agriculture pérenne par l'occupation des terres villageoises. La rupture d'avec ce type d'économie s'est opérée à une allure vive vers la fin des années 1960 dans les villages Agni avec pour corollaire de nombreux conflits. Selon les enquêtés, un conflit foncier est nécessairement lié à la terre. A l'évocation du terme conflit est associée un certain nombre de vocable à savoir palabre, histoire, dispute, désaccord, mécontentement, opposition, antagonisme, belligérance avec une personne ou un groupe de personnes. Le discours ci-après nous situe :

Dans nos villages, il y'a trop de palabres à cause de la terre : palabre dans les familles entre les neveux et leurs oncles maternels, palabre entre les enfants et leurs cousins, palabre entre les villageois et les étrangers. Eeeeh! C'est trop même. Et ça nous fatigue, nous les vieux. On passe tout notre temps à régler des histoires entre les gens. (BK, 87 ans)

L'on constate que les vocables énoncés par les enquêtés renvoient aux différentes manifestations des conflits fonciers. Autrement dit, ils ont donné des indicateurs des conflits fonciers, c'est-à-dire une définition sociale du conflit. A l'analyse, on se rend bien compte qu'il faut nécessairement une autre personne pour qu'il y'ait conflit. De ce fait, le conflit foncier pourrait être appréhendé comme une relation sociale. Les composantes sociales dans le cadre de la présente recherche renvoient aux éléments des conflits suivants : acteurs, motifs, manifestations. Deux types de conflits se dégagent :

Les conflits intra-groupes ou intrafamiliaux, au sein d'un même groupe ou d'une famille. Dans ce cas, les conflits opposent en général, les neveux aux fils du défunt (ascendant), les membres d'une même famille, les membres de deux familles ou deux

voisins. Les différents types de conflits s'appuient sur les acteurs du conflit en rapport avec l'unité sociale de référence : le groupe.

Ici, nos coutumes n'arrangent pas du tout les veuves et leurs enfants. Quand une femme perd son mari, elle est dépouillée de tout (plantation, forêt, maison...) parce que ce n'est ni à elle, ni à ses enfants d'hériter des biens laissés par le mari ou père biologique. Ce sont les vieux qui décident de tout. Très souvent, la veuve est renvoyée chez elle avec ses enfants. Donc, aujourd'hui, avec les nouvelles lois, les femmes et leurs enfants aussi se lèvent pour réclamer les biens. Et ça envoie beaucoup de problèmes dans les familles et dans les villages. Y'a même la mort dedans tout ça. Les gens peuvent te tuer pour affaire d'héritage ». (Entretien de groupe, femmes et jeunes)

Pour les autorités villageoises interrogées, les conflits intrafamiliaux sont les plus fréquents dans l'Indénié. En effet, de causes multiformes et de diverses, ces conflits mettent en scène divers acteurs que sont les hommes et les femmes, qu'ils soient jeunes ou vieux, d'une même famille ou d'un même clan. C'est ainsi que nous avons, soit des conflits fonciers entre neveux, soit entre fils et neveux.

Les conflits intergroupes : entre deux ou plusieurs groupes (ethnique, religieux, politique). Les conflits intracommunautaires ou intergroupes sont des conflits qui opposent, soit des familles ou des communautés ethniques. Ils sont modiques en comparaison aux autres types de conflits fonciers dans l'Indénié. Pour OS (54 ans, allochtone), « *Quand celui qui t'a donné la terre pour cultiver meurt, c'est là que les problèmes commencent avec les héritiers. La solution, c'est de faire les papiers...Mais, même ça aussi, il y'a trop de palabre dedans* ».

En somme, pour les autorités villageoises, les cadres et les jeunes, les conflits fonciers entre familles et entre communautés voisines concernent les terres familiales, claniques dont les limites sont historiquement déjà connues par chaque famille ou clan. Pour ceux-ci, le conflit intervient lorsqu'il y a empiétement, soit de façon volontaire ou par ignorance sur les parcelles d'une famille par une autre famille. Selon le doyen d'âge et le chef du village, les conflits peuvent également naître des dons et contrats de location et des ventes des terrains litigieux, selon qu'un membre d'une famille acquiert une parcelle de terre par don ou par location de la part d'un autre membre d'une famille. La non reconnaissance de la légitimité de ce don ou des clauses de location par un membre de la famille donatrice est source de conflit.

2.3. Les rôles joués par les personnes âgées dans le règlement des conflits relatifs à la gestion de la terre

Selon les enquêtés, dans le système sociopolitique de l'Indénié, le mode de règlement de ces conflits est fonction des systèmes coutumier et législatif en vigueur.

2.3.1. Le système coutumier

Aussi bien, dans les autres secteurs de la vie sociale que dans le cadre du foncier, la société Agni de l'Indénié dispose d'un cadre de référence juridique sur lequel repose son fonctionnement. Ce système fait droit aux personnes âgées dans le sens où ce sont elles qui détiennent le pouvoir de décision. Dans ce système coutumier, la propriété

est collective. Seules les familles peuvent posséder la terre. Comme l'exprime bien ce patriarche :

Chez nous, la succession se fait dans la grande famille, et c'est l'aîné des frères de même mère que nous désignons comme héritier. S'il n'est pas là, c'est l'aîné des neveux issus de la sœur de même mère que nous choisissons comme héritier. Ce ne sont pas tous les fils, filles et épouses du défunt qui peuvent hériter. Et c'est nous les patriarches qui jouons ce rôle » (NJ, 89 ans).

De ce discours, il ressort que les rôles des personnes âgées, selon le système coutumier, consistent au choix des héritiers des biens successoraux et patrimoniaux. Elles doivent, de la sorte, veiller à ce que ces biens, composés essentiellement de la terre et des plantations, restent effectivement dans la famille. Tout conflit né de l'utilisation de l'espace de la terre trouve son cadre de référence au sein des familles. En dehors d'elles, les autorités villageoises sont mises à contribution.

2.3.2. Le système législatif

Dans leur tentative de résolution, les conflits sont relayés aux acteurs institutionnels compétents, au cas où les autorités villageoises se sentent limitées.

Nous œuvrons de concert avec les autorités villageoises dans la résolution des conflits fonciers qui sont très récurrents dans cette région frontalière au Ghana. La région est très fertile et attire de nombreux migrants. Le problème, c'est que la population a ses coutumes qui n'ont rien à voir avec les dispositions juridiques et légales avec lesquelles nous travaillons. Les perceptions des conflits sont différentes quant à leurs origines et les voies et moyens de les résoudre. Mais, nous finissons toujours par nous entendre. (Entretien de groupe, Autorités judiciaires & Service foncier et du Cadastre)

Le recours au dispositif législatif intervient en matière de conflit foncier intra-communautaire lorsque la procédure traditionnelle a échoué ou est contesté par l'une des parties. Ici, il est fait droit aux ayants droits légitimes en cas de succession au bien foncier sur la base de présentation des pièces justificatives (testament, titre de propriété, titre foncier). Son application dans un cadre culturel dominé par la coutume demeure particulièrement difficile avec les comportements opportunistes de certains acteurs du foncier. Souvent les décisions rendues par les autorités (préfet, juge) sont contestées par l'une ou l'autre partie qui trouve alors l'occasion de se réfugier dans la coutume. C'est ainsi que les autorités coutumières composées de personnes âgées sont sollicitées à nouveau par les acteurs pour régler les conflits non encore liquidés.

Aussi, le règlement des conflits fonciers par les personnes âgées obéit-il à certaines règles et procédure. Selon les enquêtés, les procédures de règlement se font généralement à l'amiable. Soit, les parties ne recourent pas spontanément à la législation moderne. Les anciens sont les premiers à être saisis car ils connaissent l'histoire des terres des familles. Cependant, leurs décisions ne sont toujours pas perçues comme objectives du fait de leur tendance à favoriser certains acteurs, en référence à la coutume, au détriment d'autres disqualifiés par la coutume mais légitimés par le droit civil. De même, devant les autorités coutumières, les litiges se règlent à l'amiable sur la base des logiques sociojuridiques se situant à mi-chemin entre droit coutumier et réglementation foncière. Cet amalgame de deux systèmes obéit à un souci des acteurs institutionnels de trouver une issue susceptible d'apaiser

les tensions sociales consécutives aux conflits fonciers. Les acteurs disposent, par conséquent, d'un large éventail d'instance de régulation qu'ils peuvent solliciter. De plus, l'on constate que le recours à une instance obéit à des objectifs et intérêts poursuivis par ces acteurs. En effet, les individus qui ont plus confiance aux us et coutumes portent le conflit devant les instances coutumières quand ils sont certains d'avoir gain de cause, tandis que ceux qui réclament le droit moderne saisissent, soit le tribunal, soit la préfecture. Il n'est donc pas aisé de déterminer ou de définir une trajectoire suivie par les individus. Cela montre la complexité des conflits fonciers. Dans le processus de règlement des conflits fonciers au tribunal coutumier, le collège des notables désigne certains notables pour mener une enquête qui va consister à recueillir des témoignages et faire des visites sur les sites, objets de litige. C'est à la lumière des données de l'enquête que le tribunal coutumier délibère. En somme, la parole et l'observation empirique fondent la base du règlement des conflits fonciers par les personnes âgées. Etant donné que la parole est le gage ou le référent symbolique dans tout processus de recherche de solution des conflits dans cette société, il importe de s'appesantir sur le statut social de la parole qu'activent les personnes âgées pour asseoir leur influence dans le règlement des conflits.

3. Discussion des résultats

De l'analyse des résultats obtenus, vont émerger des points suivants qui feront l'objet de la discussion : des productions idéologiques associées à la terre comme sources de conflits, des contradictions entre systèmes juridiques coutumier et moderne comme sources de conflits, des prestiges sociaux liés au statut de la personne âgée comme éléments facilitateurs au règlement des conflits fonciers.

3.1. Des productions idéologiques (croyances, valeurs, pratiques, normes) associées à la terre comme sources de conflits

L'idéologie se définit comme une construction intellectuelle et symbolique ayant une relation avec les conduites sociales et la vie matérielle des groupes sociaux (R. Bourdon & F. Bourricaud, 2005). L'idéologie peut désigner ce qui fait que les acteurs sociaux tiennent pour vraies des propositions normatives par essence et indémontrables et des propositions positives qui peuvent être soit non démontrables, soit non démontrés.

Ces auteurs estiment que les idéologies sont des constructions servant de support à l'action collective et correspondant à des enjeux spécifiques ; qu'il s'agisse du renforcement de la cohésion d'une institution, de la légitimation des conduites et des engagements ou bien encore de la démonstration des bien-fondés. A propos de la terre, en effet, Kobo dit ceci : « Naguère perçue comme un bien collectif, inaliénable ou une divinité génitrice, la terre est avant tout, maintenant un instrument, une source d'enrichissement ou d'affirmation de son identité ethnique » (P.C. Kobo., 2003, p. 25). Les investigations dans les villages de l'Indénié font état de ce que la terre pour les Agni est une source d'enrichissement et surtout une affirmation de leur identité ethnique. Telle que perçue dans l'imaginaire de la société Agni, la terre est comparable à « l'âme » et celle-ci lui permettrait d'exister socialement. La terre est sacrée car elle est un don de Dieu. Chaque portion de terre est détenue par des esprits,

des génies à qui les hommes doivent demander la permission avant de s'y établir. C'est sur elle que s'installent les peuples. La terre « *c'est toute la vie, c'est la richesse, c'est le patrimoine de l'Agni* ». Par conséquent, on comprend le rapport étroit de ce peuple à la terre. Pour les populations, la terre constitue un élément structurant de la reproduction sociale de leur identité. Pour ce qui concerne les conflits fonciers entre neveux, la société Agni est une société à système matrilineaire. Dans ce système, c'est l'aîné des neveux qui est autorisé à hériter de son oncle maternel. Cela veut dire que tant que l'aîné est en vie le cadet doit toujours attendre. En outre, s'il arrive que pendant que ce cadet travaille avec son oncle cet aîné soit absent, à la mort de l'oncle l'application des normes relatives à la succession s'avère souvent conflictuelle. Car, ces deux situations vont amener le cadet à s'opposer de façon catégorique à cette situation qu'il qualifie d'injuste. Selon les enquêtés, les conflits entre fils et neveux ou oncles sont les plus fréquents et violents. Aussi, dans une société où les femmes n'ont qu'un accès indirect au foncier à travers leurs enfants, celles-ci jouent un rôle important dans ces conflits. Très souvent oubliée après le veuvage, l'épouse du défunt peut compter sur ses enfants pour la nourrir avant qu'elle ne contracte un autre mariage. Elles activent alors l'antagonisme opposant divers enfants à leur oncle ou neveux. De leur côté, les sœurs du défunt constituent la partie adverse soutenant les neveux. Elles sont protectrices de la tradition lorsque celle-ci leur est favorable. Elles soutiennent à tort ou à raison l'une ou l'autre des parties. Fort de ce constat, les rapports entre fils et neveux se dégradent. Partant de là, ces rapports sont désormais conflictuels en ce sens que les fils ne font plus confiance aux neveux qui se réfèrent aux normes coutumières, alors que les fils se réfèrent à la loi, c'est-à-dire aux autorités administratives. Cette divergence de vue engage le plus souvent les parties en conflit à recourir à des pratiques peu recommandées, c'est-à-dire des pratiques magico-religieuses ou occultes afin de faire plier l'adversaire. Dans ces conflits qui s'engagent ainsi entre les neveux et les fils du défunt, l'on finit toujours par trouver une issue pour les parties en conflit, même si cela peut prendre des années. Des compromis se dégagent après discussion mais il est regrettable de constater que les conflits ne s'atténuent qu'après décès dans le camp des parties en conflit. Dans le sens où, de la manière l'homme ne peut se détacher de son âme de son vivant, de cette même manière les Agni ne peuvent aussi se détacher de la terre au risque de voir leur terroir disparaître. C'est pourquoi, celle-ci ne peut être cédée à titre définitif à tout individu n'appartenant pas à la communauté. La terre apparaît du coup comme le symbole de l'identité culturelle de ce peuple pour sa reproduction sociale. La reproduction devrait donc faire l'objet de beaucoup de sagesse et de finesse car la question de la terre est très sensible et les personnes aînées sont, du coup, la catégorie sociale habilitée à négocier, à résoudre les conflits du fait de l'expérience acquise et de la maîtrise de l'histoire du peuple ainsi que des problèmes de terres. Cette représentation sociale de la terre est une donnée très importante qui a été prise en compte dans l'organisation sociopolitique.

3.2. Les contradictions entre systèmes juridiques coutumier et moderne comme sources de conflits

Au lendemain de l'indépendance, un célèbre slogan politique selon lequel « la terre appartient à celui qui la met en valeur⁴⁴ » a été lancé par Félix Houphouët-Boigny. C'est dans ce contexte et dans cette logique qu'un code foncier rural avait été voté le 20 mars 1963. Cependant, ce texte qui méconnaissait les us et coutumes observés dans la plupart de nos régions, contribua davantage à créer des tensions (T. Dagrou, 2007). C'est donc ce vide juridique qui n'avait du reste que trop duré, que la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 portant Code foncier rural est censée combler. Son objectif est surtout de mettre de l'ordre dans ce domaine très sensible. Il a le mérite de préciser les règles et les principes qui présideront désormais à l'occupation et à l'exploitation de la terre. Il a permis de circonscrire les conflits larvés ou latents qui trouvaient, sans doute, leur source dans le « flou juridique », c'est-à-dire dans l'absence de textes spécifiques applicables en la matière.

Par ailleurs, l'on constate de nombreux conflits d'intérêts au niveau des systèmes de succession dans la société Agni. Les sociétés coutumières sont régies par deux systèmes de succession et d'héritage que sont le système matrilineaire et le système patrilineaire. Les principes établis au niveau de ces systèmes permettent la transmission, sans trop de heurts, du patrimoine familial d'une génération à une autre. Les conflits apparaissent uniquement entre les ayants-droits statutaires à l'héritage. Dans la société matrilineaire, le premier ordre de succession est le frère utérin, viennent ensuite les neveux (les fils de la sœur de mère). Cette disposition est justifiée chez tous les Akan dont le système est matrilineaire par l'évocation de l'histoire de la reine Abla Pokou. En transmettant les biens à son frère ou à un neveu utérin, on est sûr que le bien demeure dans le lignage et est géré par un parent (M. Koné et N. Kouamé, 2000). Ainsi, la modification de la structure sociologique de la famille qui n'est plus totalement régie par les règles coutumières rend inopérants les différents registres juridiques sur lesquels s'appuient les héritiers potentiels pour faire prévaloir leur droit à la succession et à la dévolution des biens. A la mort d'un conjoint, surtout le mari, tous les conflits d'intérêts latents ou manifestes se révèlent dans toutes leurs contradictions. Le conflit des systèmes juridiques (coutumier contre moderne) a pour conséquences de fragiliser ou briser complètement l'unité de la famille. Les intérêts particuliers prennent le pas sur la nécessité de préserver la cohésion d'antan. Les conflits de succession dont le dénouement peut prendre des années privent les enfants de ressources pour subvenir à leurs besoins. Il en est de même quand les règles coutumières arrivent à s'imposer. Les femmes et les enfants sont alors dépouillés de tout sans pour autant que les héritiers assument les responsabilités que leur impose la coutume : s'occuper des veuves et des enfants.

Ainsi donc, depuis l'adoption de la loi n°64-379 d'octobre 1964 relative aux successions, un autre système de succession est venu se juxtaposer à l'ancien sans n'avoir jamais pu le remplacer, ni le dominer totalement. Dans ce contexte de dynamique des rapports

⁴⁴ Dans le souci d'encourager la population à faire le travail de la terre, le Président Félix Houphouët-Boigny a dit que la terre appartient à celui qui la met en valeur. Cette politique a notamment permis l'installation des populations originaires des zones qui ne se prêtaient pas à la culture du cacao et du café.

sociaux, eu égard aux mutations politiques, sociales et culturelles, les systèmes de références des acteurs mettent en veilleuse les prémices d'une rupture entre la femme avec ses enfants et la belle-famille. Partant de là, le droit coutumier se veut l'instrument de référence en termes de gestion et de distributions des biens issus de l'héritage dans l'Indénié. La prééminence de la coutume répond ainsi à une stratégie de reproduction de l'identité culturelle villageoise, dans un système coutumier en perte de ses marques et repères. Ces contradictions entre les systèmes juridiques (coutumier contre moderne) sont empreintes de conflits fonciers quant aux intérêts latents ou manifestes des acteurs en compétition. Ces conflits fonciers dans l'Indénié se manifestent par des bagarres, des tueries, la sorcellerie, les malédictions, le fétichisme et l'empoisonnement. Quant aux acteurs, les conflits opposent en général, les neveux aux fils du défunt (ascendant), les membres d'une même famille, les membres de deux familles ou deux voisins. En ce qui concerne les motifs évoqués, le mode coutumier de succession ou d'héritage, la gestion de la terre, la contestation de la propriété de la terre, ont émergé des discours des enquêtés. A ces éléments s'ajoutent la confusion ou la méconnaissance du code foncier, l'application de la loi de 1964 sur la succession, l'accaparement des terres par les aînés ou par les plus nantis et les ventes des terres familiales. A partir des motifs évoqués par les enquêtés, il se dégage deux types de causes : les causes liées aux logiques des acteurs et les causes structurelles, c'est-à-dire celles indépendantes des acteurs.

Les causes liées aux logiques des acteurs concernent la vente des terres familiales, la contestation de la propriété foncière et l'accaparement des terres par les aînés ou les nantis. Ces causes liées aux logiques des acteurs sont apparemment sans enjeu de conflit. Elles mettent en présence deux logiques : les logiques individuelles ou les logiques collectives. Dans l'imaginaire Agni, la terre appartient non pas à l'individu mais à la famille. L'acte de vente alors serait un non-sens et à juste titre un mépris de cette disposition, d'où l'évidence de conflit. Par ailleurs, l'accaparement des terres par les aînés déconstruit l'idéologie de la collectivité pour instaurer une logique individuelle d'appropriation foncière qui s'appuie sur des propriétés non collectives (capital, culturel, symbolique, économique, etc.). Quant aux causes d'ordre structurel, elles renvoient au mode coutumier de succession ou d'héritage, c'est-à-dire l'application de la loi de 1964 sur l'héritage. C'est alors que des contradictions apparaissent dans l'articulation entre les instances coutumières de gestion des conflits. Selon les logiques juridico-administratives, en effet, la succession et l'héritage se font de père en fils alors que les instances coutumières consacrent la voie utérine. L'actualisation de cette contradiction due aux enjeux économiques en présence est traduite par des conflits de succession. Les possibilités offertes par cette contradiction mettent théoriquement en veilleuse les logiques des acteurs et concourent paradoxalement à les opposer. Par conséquent, deux systèmes (coutumier et moderne) qui se veulent universels cohabitent tout en s'excluant, et leur reproduction ne fait que favoriser les conflits au sein de la communauté Agni. C'est ainsi que les interactions sociales parfois intergénérationnelles autour de la terre sont empreintes de conflits parce que du fait de l'urbanisation, les activités économiques, telles l'agriculture et la pêche n'existent plus, et la terre demeure la seule source de richesse pour les générations présentes et futures. Autrement dit, les enjeux sociaux et économiques tels

qu'exposés suffisent à justifier le climat conflictuel entretenu dans l'arène foncière. Cette dualité de propriété de la terre par l'Etat et par les villageois porte les germes de situations de conflits au vu des enjeux déterminants que constitue la terre.

3.3. Des prestiges sociaux liés au statut de la personne âgée comme éléments facilitateurs au règlement des conflits fonciers

Le statut social est la place qu'une personne occupe dans la structure sociale. Dans la société Agni, la place des aînés est de ce fait, culturellement définie. Si le statut met l'accent sur la situation légale et sociale, le rôle quant à lui, met l'accent sur des tâches à assumer et des comportements attendus. Le rôle des anciens consiste donc, dans l'ensemble, en des comportements qui sont légitimement attendus d'eux. Leur rôle dans la société est avant tout lié à leur statut de vieillard, de patriarche. Dans le système sociopolitique de l'Indénié, le statut de doyen d'âge réserve des privilèges aux personnes du troisième âge. En cela, le signe extérieur de ce prestige est l'honneur renouvelé des aînés. Toutes les séances de prise de décision, de rencontres dans le village sont présidées absolument par les doyens. Ce sont eux qui ouvrent solennellement les séances et les clauses. Ils ne sont pas soumis aux cotisations et ne vont pas en guerre. Ainsi donc, par les fonctions du doyen, l'on célèbre la prise du pouvoir par les vieilles personnes. Au cours de la cérémonie un accent est mis sur l'âge, preuve que tout est mis en œuvre pour célébrer l'âge avancé (Z.A.K. Dayoro & F.P. Kacou, 2010).

Dans le domaine des conflits fonciers, les aînés sont ainsi considérés comme des personnes d'expérience, « *qui ont vécu, qui ont vu et qui savent...* ». Dans ce sens donc, ils deviennent une référence (S.A.C. Tanoh, 2014). En effet, la terre apparaît dans la société Agni comme le symbole de l'identité culturelle de ce peuple pour sa reproduction sociale. La reproduction devrait donc faire l'objet de beaucoup de sagesse et de finesse. Et, la question de la terre étant très sensible, les aînés sont, du coup, la catégorie sociale habilitée à négocier, à résoudre les conflits du fait de l'expérience acquise et de la maîtrise de l'histoire du peuple ainsi que des problèmes de terre. Au regard de ce qui précède, il ressort que, de par leur statut, les personnes âgées jouent des rôles importants dans le règlement des conflits fonciers dans la région de l'Indénié.

Le règlement de ces conflits fonciers est aussi en rapport aux prestiges sociaux attachés à leur statut de personne âgée, de patriarche. Et ce statut privilégié des aînés se constate sur plusieurs plans. Au plan juridique par exemple, le doyen d'âge jouit de tous les pouvoirs nécessaires dans le règlement des conflits (S.A.C. Tanoh, 2014). En effet, il représente la dernière instance juridique du village ; d'où sa décision de déposséder un acteur d'un bien foncier et de le réattribuer à un autre reste sans appel. Au plan économique, la communauté s'organise pour subvenir à ses besoins afin de lui permettre d'exercer aisément ses fonctions dont le règlement des conflits fonciers. C'est ainsi que dans l'Indénié, il y a des biens dont les bénéficiaires sont mobilisés pour la prise en charge de celui-ci. Au plan social, sous l'arbre à palabre, l'annonce de l'arrivée du doyen d'âge commande de facto aux membres de la communauté de garder le silence jusqu'à ce qu'il s'installe. A l'occasion des assemblées, les aînés ont une place de choix qui leur est réservée et ils reçoivent des autres catégories sociales

de la communauté des salutations distinguées dues à leur statut. En ce qui concerne la gestion des affaires du village comme les conflits fonciers, le doyen a directement sous ses ordres et services toutes les générations du village. De la sorte, la société Agni, à travers le doyen d'âge, couvre de laurier les personnes âgées. Ainsi, la première palme qu'elle offre aux personnes âgées est la plus haute et honorifique fonction de gouvernant (doyen d'âge du village). A cela s'ajoute tous les attributs du pouvoir, tels que le kaolin, la canne et le chasse-mouche qui tendent à vouer un culte de la personne âgée puisqu'ils se réfèrent au champ religieux.

Au plan horizontal, le doyen d'âge est le premier des Agni et au plan vertical le prolongement des ancêtres, en ce sens qu'ils détiennent le patrimoine culturel de la société. Ce rapport à la divinité constitue une source de légitimation du pouvoir des personnes âgées de l'Indénié dans la résolution des conflits et notamment des conflits fonciers. Ce pouvoir religieux fait des personnes âgées des intermédiaires entre les membres de la société et les ancêtres. Ainsi, que ce soit au sein de la famille, de la génération et du village, ses actes et avis en rapport au règlement de ces conflits sont déterminants. Tous ces prestiges sociaux liés à leur statut qui leur sont reconnus dans les familles et dans les autres villages facilitent aux personnes âgées le règlement des conflits fonciers dans la région de l'Indénié.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif d'analyser la participation sociale des personnes âgées dans le règlement des conflits fonciers dans la région de l'Indénié. L'approche qualitative a été mobilisée et grâce à l'échantillonnage par choix raisonné, cinq (5) villages où les conflits fonciers sévissent de façon récurrente ont servi de champ géographique de la recherche. Sur une période discontinue de trois mois, du 11 mars au 15 juin 2020, des entretiens semi-structurés et de groupe ont été menés avec 30 acteurs dont 10 âgés de 60 ans ou plus (chefs de villages et notables) et 20 autres acteurs collectifs et institutionnels. L'analyse thématique des discours des enquêtés a mis en exergue les rôles joués par les personnes âgées en termes de participation sociale. Il s'agit essentiellement de veiller à la sauvegarde des biens patrimoniaux et successoraux familiaux et communautaires sur lesquels ils sont établis comme des gardiens. Dans ce contexte donc, le choix des héritiers leur incombe, dans le strict respect du droit coutumier qui régit la société Agni de l'Indénié. Ils sont, de la sorte, chargés de régler tous les types de conflits, notamment les conflits fonciers induits de la procédure de succession, de dépossession et de réappropriation des biens fonciers. L'étude a aussi montré que les Agni de l'Indénié se représentent diversement la terre comme un bien inaliénable, l'âme, la vie, la richesse et la reproduction d'identité sociale. Et, c'est justement autour de la terre que les conflits se structurent. Les conflits observés dans l'Indénié sont la conséquence du dualisme des systèmes et normes de référence des acteurs dans un champ de compétition où les différents acteurs mobilisent des ressources et capitaux en fonction de leurs positions sociales. Dans une telle situation, la participation des personnes âgées dans le règlement des conflits fonciers est à encourager en Côte d'Ivoire ; d'où la portée sociale de l'étude. Cette participation sociale se fait au regard des capitaux détenus par les personnes âgées et du pouvoir symbolique reconnu et légitimé par les acteurs sociaux de l'espace de

référence. Au-delà de cette portée sociale, l'étude se veut aussi une contribution à la réflexion sur le statut et les rôles sociaux des personnes âgées en Côte d'Ivoire. C'est ce qui fonde la portée scientifique de l'étude. En perspectives, cette recherche pourra être approfondie en élargissant les champs géographique et social à toutes les régions Agni de la Côte d'Ivoire à l'effet de mieux cerner cette réalité sociale.

Références bibliographiques

- BOURDON Raymond et BOURRICAUD François, 2005, *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Edition Seuil, Paris.
- DAGROU Théodore, 2005, *Comprendre le Code foncier rural de la Côte d'Ivoire*, Frat-Mat Editions, 2e édition.
- DAYORO Zoguéhi Arnaud Kévin, 2008, *Les conditions de vie des retraités en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat en sociologie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody, non publiée.
- DAYORO Zoguéhi Arnaud Kévin & KACOU Fato Patrice, 2010, « Enjeux de la survivance de l'eb-eb1 en pays Odjukru », Institut d'Ethno Sociologie/Université de Cocody / Laboratoire de sociologie Economique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE). Pp 16-36.
- EBÉNÉZER César Léonce Koffi, 2009, *Négociations sociales et participation des séniors au règlement des conflits fonciers*, mémoire de maîtrise en sociologie, Institut d'Ethno Sociologie / Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody, non publié.
- KACOU Fato Patrice, 2013, *Approche socio-anthropologique des institutions d'intégration des personnes âgées : le cas de l'Ebeb chez les Odjukru*, Thèse de Doctorat en Sociologie non publiée, Institut d'Ethno Sociologie / Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody, non publié.
- KOBO Pierre-Claver, 2003, « la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 sur le domaine foncier rural en Côte d'Ivoire », les éditions du CERAP, les Nouvelles Editions Ivoiriennes, Abidjan : 21-43.
- KONE Mariatou & KOUAME N'Guessan, 2000, *Socio-anthropologie de la famille en Afrique*, Edition du CERAP.
- LEFRANCOIS Richard, 2007, *Sociologie du vieillissement*, chapitre 4 dans M. Arcand et R. Hébert, *Précis pratique de gériatrie*, 3e édition, Edisem et Maloigne, p. 51-62.
- OSSIRI Yao Franck, TANOAH Ahou Clémentine Say et DAYORO Zoguéhi Arnaud Kévin, 2017, « Représentation sociale de la retraite active : le cas des retraités affiliés au fonds international de la retraite active (FIDRA) », *Rev. ivoir. anthropol. sociol. KASA BYA KASA*, n° 34, 2017 © EDUCI 2017.
- TANOAH Ahou Clémentine Say, 2014, *Conditions de vie des personnes âgées chez les Tchaman en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Institut d'Ethno Sociologie / Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody, non publié.

LA QUESTION DE L'HOMME AUJOURD'HUI : TRANSCENDANCE ET APOLOGIE

Paul OUEDRAOGO

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire à Bobo (UCAO-UUB), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

paulweder@yahoo.fr

Résumé

La question de l'homme a toujours été au cœur des débats philosophiques et théologiques, que ce soit dans l'antiquité, le Moyen-âge ou l'époque contemporaine. Qu'est-ce donc que l'homme ? Telle est la question dont la réponse passe toujours insatisfaisante du fait du mystère qui l'entoure.

L'homme est à la fois objet et sujet de l'observation ; ce qui conduit irrémédiablement à une impasse qui demande une approche pluridisciplinaire. Nonobstant, comme l'avait déjà prévenu B. Pascal (1962, p. 258) : « l'Homme passe infiniment l'homme » et à la fin du parcours la question initiale revient : « Quelle merveille est-ce donc que l'homme (...). Qui démêlera cet enchevêtrement ? ». Cette aporie anthropologique nous suggère que l'homme n'est pas un objet, une chose, un instrument que l'on fabrique ou que l'on produit. Il est un sujet personnel raisonnable, assumant de manière singulière et non répétable la nature humaine. Cette complexité de la condition humaine ne peut être abordée qu'en empruntant la voie d'une herméneutique toujours ouverte.

Mots-clés : homme, sujet, dignité, présupposé, matériel, spirituel, compréhension.

Abstract

The question of man has always been at the heart of philosophical and theological debates, whether in Antiquity, in the Middle Ages or in contemporary times. What then is Man? This is the mythical question whose answer is always unsatisfactory because of the mystery that surrounds it.

Man is both object and subject of observation; this leads irremediably to an impasse which requires a multidisciplinary approach. Notwithstanding, as B. Pascal (1962, p. 258) had already warned: "Man infinitely passes man" and at the end of his speech the initial question comes up: "What a wonder is then man (...). Who will unravel this entanglement?". This anthropological aporia suggests us that man is not an object, a thing, an instrument that we make or that we produce. He is a reasonable personal subject, taking on human nature in a singular and non-repeatable way. This complexity of the human condition can only be approached by taking the path of an always open hermeneutics.

Keywords: man, subject, dignity, presupposition, material, spiritual, understanding.

Introduction

Le 20^{ème} siècle aura été le siècle des droits de l'Homme, au regard des instruments juridiques formulés et leurs multiples déclinaisons en déclaration, convention, pacte,

etc. Pour donner de l'assise à ses florilèges de droits, sont convoquées la dignité de l'homme, sa sacralité, sa grandeur, etc.

A notre époque où le village planétaire vit un brassage multiculturel sans précédent, et où les revendications des droits de l'homme s'imposent au cœur des idéaux politiques, il nous semble opportun de reposer la question de l'homme⁴⁵ en termes de quête d'intelligence fondatrice. En d'autres termes, quel est le fondement de la dignité de l'homme ? Et, partant, qu'est-ce qui justifie tous ces instruments juridiques mis en place pour sa protection et sa défense ? Telle est la problématique qui se pose avec acuité à chaque génération. Tenter une réponse aujourd'hui revient à assumer, du moins en partie, l'héritage philosophique d'une part, et d'autre part à traduire en langage simple les convictions profondes que partagent les différentes visions anthropologiques.

Notre hypothèse principale est que l'évocation traditionnelle des postulats (dignité, sacralité, grandeur) rallie la majorité des suffrages. Toutefois, leur argumentation n'est point aisée d'autant plus qu'ils se posent comme des présupposés qui ne souffrent pas de remise en cause. C'est justement à ce niveau qu'une quête d'intelligence s'impose comme une nécessité pratique et théorique dans l'optique de leur compréhension et, partant, de leur justification.

Cependant, une telle entreprise, bien qu'attrayante, rebute d'abord par sa difficulté. C'est donc un pari pour nous de tenter dans les lignes qui suivent un essai sur les présupposés anthropologiques des discours sur l'homme.

Notre démarche suivra trois axes de réflexion : le premier interrogera l'héritage culturel des civilisations antérieures (I) ; le deuxième sera une lecture phénoménologique de l'homme (II) ; le troisième tentera une synthèse philosophique à partir de quelques concepts fondamentaux dans la perspective des postulats sus-évoqués (III).

I. Les attributs de l'homme dans l'anthropologie culturelle

Le détour par l'anthropologie culturelle au début de notre réflexion voudrait situer la problématique dans un cadre plus général non pas de discussion, mais de convictions fondatrices pouvant servir de présupposés à nos différentes hypothèses. En parcourant différentes aires culturelles, il est possible de tirer des conclusions susceptibles d'orienter notre démarche. Pour simplifier, nous nous limiterons au monde grec, à la culture judéo-chrétienne et à l'univers culturel africain.

1.1. Grandeur de l'homme dans la culture grecque

La civilisation grecque a été caractérisée par la volonté de comprendre la place de l'homme dans le cosmos. Si l'idée du divin est omniprésente, l'homme est vite constitué en conquérant de sa liberté envers et contre tout. Il est capable de ravir la technologie aux dieux (le mythe de Sisyphe) ; il dépend de sa volonté de rivaliser de

⁴⁵ Les limites de notre exposé ne nous permettent pas d'aborder les distinctions sémantiques du concept « homme ». Nous l'utiliserons dans son sens générique pour désigner la personne humaine.

plaisir avec ces derniers (stoïciens). De Protagoras nous avons la fameuse sentence qui traduit une haute considération de l'homme : « L'homme est la mesure de toute chose : de celles qui sont, du fait qu'elles sont ; de celles qui ne sont pas, du fait qu'elles ne sont pas ». Bien qu'il existe diverses interprétations de cette pensée, l'idée maîtresse que l'on peut retenir est la centralité de l'homme dans le cosmos. Dans cette conception, et dans un premier élan, il est invité à se comprendre, d'où l'injonction écrite sur le portique du temple de Delphes : « Connais-toi toi-même ! ». Cette réflexivité est le propre de l'homme et reste la source de sa connaissance et par extension, sa capacité d'élucider les lois de la nature et à en tirer profit.

Nous retrouvons cette conception de l'homme exprimée dans les belles pages de la Tragédie de Sophocle (5^{ème} siècle av. J.-C.). Dans un court passage l'auteur présente une apologie de l'homme qu'il dépeint sur plusieurs tableaux : « Beaucoup de choses sont admirables, mais rien n'est plus admirable que l'homme ». Plus qu'une description, il s'emploie ensuite à démontrer la grandeur de l'homme. Par son intelligence, il défie la nature, dans ses éléments les plus redoutables : la mer et ses flots, l'ouragan, la déesse terre, etc. De même, son adresse lui soumet les oiseaux, les bêtes sauvages et la génération marine. En somme, l'homme dans sa liberté se montre capable d'être maître de lui-même et de l'univers. Cette merveille culmine lorsque l'homme lui-même se donne la parole (logos), et les lois de la cité.

Point n'est besoin de nous étendre davantage. Cette évocation de la civilisation grecque bien que succincte, suffit pour orienter la réflexion autour de notre problématique.

1.2. Grandeur et mystère de l'homme dans la culture judéo-chrétienne

La culture judéo-chrétienne se nourrit d'un certain nombre de principes autour de la personne humaine. Ces principes formulés à partir des catégories philosophiques de l'héritage gréco-romain constitueront le terreau fertile de la pensée occidentale depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours.

Quand on relie tout le récit de Gn 1, 1-31, on ne peut s'empêcher de s'émerveiller devant le plan stratégique suivi par le Créateur souverain, et à l'apothéose le conseil trinitaire qui a présidé à la création de l'homme. Dieu dit :

Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance, et qu'ils dominent sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre. Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa. Dieu les bénit et leur dit : Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre. Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon. Il y eut un soir et il y eut un matin : sixième jour.

Depuis ce conseil trinitaire, Dieu tient à son image : « De l'âme de tout homme je demanderai compte ». L'histoire du salut sera rythmée par cette attention soutenue. Si l'image de Dieu libérateur est prépondérante à partir de l'expérience d'Egypte, elle est

avant tout motivée par l'amour d'un Dieu qui souffre de voir souffrir son peuple, un Dieu qui prend le parti de l'opprimé, du faible, du malheureux⁴⁶.

Cette justice ad extra va s'appliquer dans sa logique ad intra. La lignée des prophètes va rappeler sans cesse au peuple élu, non seulement les exigences d'un Dieu jaloux, ami et défenseur de l'homme fragilisé, mais surtout la garantie de la justice de Dieu (Dt 32, 4), un Dieu garant de la vie de l'homme parce qu'il est son artisan :

- Gn 9, 5 : « Pour les hommes entre eux, je demanderai compte à chacun de l'âme de son frère. De l'âme de tout homme, je demanderai compte ».
- Jr 1, 5 : « Avant même de te former dans le ventre de ta mère, je t'ai connu ; avant que tu sois sorti de son sein, je t'avais consacré, faisant de toi le prophète des nations ».

Le psalmiste s'émerveille devant l'étonnant mystère qu'est l'homme, quasi dieu et couronné de gloire :

- « C'est toi qui as créé mes reins, qui m'as tissé dans le sein de ma mère. Je t'admire pour cet étonnant mystère que je suis » (Ps 139, 13-16).
- « Qu'est-ce que l'homme ? Et toi tu t'en souviens. Qu'est-ce que le fils d'homme ? Et tu veilles sur lui » (Ps 144, 3).
- « Quand je vois ton ciel, œuvre de tes doigts, la lune et les étoiles que tu y as fixées, qu'est-ce que le mortel ? Et toi tu t'en souviens. Qu'est-ce que le fils d'homme ? Et tu veilles sur lui. Tu en as fait un peu moins qu'un Dieu, tu l'as couronné de gloire et d'éclat, tu lui as soumis l'œuvre de tes mains, tu as tout rangé sous ses pieds, que ce soient les brebis ou les bœufs, ou même les bêtes sauvages et l'oiseau du ciel et les poissons des mers, pèlerins des routes sous-marines » (Ps 8, 4-9).

Dans le Nouveau-Testament, l'originalité première de la foi chrétienne se joue dans l'incarnation de Dieu : « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle » (Jn 3, 16). L'annonce de l'Ange sera explicite : « Voici que la vierge concevra et enfantera un fils, et on l'appellera du nom d'Emmanuel, ce qui se traduit : Dieu avec nous » (Mt 1, 23). L'Emmanuel va jusqu'à s'identifier à tout homme en situation : « j'étais affamé, assoiffé, nu, malade, en prison (...) et vous êtes venus à moi. Car tout ce que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 31-46).

1.3. L'anthropologie africaine : l'homme, interlocuteur de Dieu

L'univers culturel africain reste aussi marqué par une approche singulière de la personne humaine. Plusieurs anthropologues ont relevé la sacralité de la vie humaine, la transcendance et la vie surnaturelle à laquelle aspire tout homme. Le champ est assez vaste et la présente étude ne peut prétendre en faire l'économie. Nous nous contenterons de relayer ici les propos d'un auteur bien connu : A. Hampaté Bâ.

En écrivant les « Notes sur la notion de personne dans les traditions peule et bambara », A. Hampaté Bâ (1972, pp. 9-17) révèle toute la sémantique qui entoure

⁴⁶ Plusieurs passages bibliques font ressortir les attributs de Dieu : un Dieu Libérateur (Ex 24, 12-31 ; Is 11, 9-11 ; 25, 6 ; 35, 1-7 ; Am 9, 13 ; Jer 31, 10-14) ; un Dieu qui défend la cause des pauvres et des opprimés (Ex 20, 22-23, 19 ; Lev 17-25 ; Am 2, 6-8 ; 8, 5).

la personne humaine. Il note d'abord cette complexité exprimée dans les termes Ma/Maaya (Bambara), Neddo/Neddaaku (peule). Les premiers mots signifient « la personne » tandis que les deuxièmes désignent « les personnes de la personne ». Dans cette vision, « les personnes de la personne sont multiples dans la personne » (172, p. 11). Nous sommes ainsi en présence d'une multiplicité intérieure qui englobe une double énigme : celle de la préexistence dans le royaume du Benke-so, et celle de la mission spécifique dont est investie chaque personne sur terre.

Une des spécificités est que l'homme est considéré comme étant « l'univers » en miniature. Selon le mythe fondateur, l'homme est le 21^e et le dernier être créé et constitué interlocuteur privilégié de Maa-Ngala (Dieu-maître). Pour ce faire, le Dieu-maître l'a doté d'un corps composé de chaque élément des 20 premiers êtres créés et une part de son esprit à travers la dation de son nom : Maa. Ce faisant, l'homme est un être hybride, synthèse de l'univers, chargé d'une vocation spéciale, celle de devenir l'interlocuteur de Maa et de réaliser l'harmonie de la création. Voilà ce qui dans ces traditions proclame la grandeur unique de la personne humaine.

2. Apologie de la transcendance de l'homme

A la suite de l'exploration culturelle que nous venons de réaliser, notre démarche voudrait maintenant aborder la question de l'homme par l'observation phénoménologique afin de mettre en exergue ce qui en lui va au-delà de la substance et marque son originalité dans le cosmos. Cette approche se prolongera par la présentation tour à tour de deux paradigmes de courants philosophiques contemporains marqués par l'apologie de la transcendance de l'homme. Nous avons noté le « personnalisme » (E. Mounier) et « le visage d'autrui » (E. Levinas).

2.1. L'observation phénoménologique de l'homme

L'approche phénoménologique à la suite de l'exploration culturelle constitue une autre étape de notre réflexion autour de la personne humaine. Suffira-t-elle pour éclairer notre lanterne à ce propos ? Déjà, au seuil de la démarche s'invite une difficulté inhérente, celle d'être objet et sujet à la fois. Cette situation inextricable renforce l'aporie de la question car, le reconnaît P. Ricœur (1986, p. 117), « à tous les niveaux de l'analyse la distanciation est la condition de la compréhension ».

Et de fait, toutes les formulations classiques⁴⁷, bien que perspicaces, laissent toujours la réponse inachevée. Aborder la question de l'homme nous renvoie ainsi à une réalité fort complexe que soulignait G. Gusdorf (1956, p. 80) en ces termes : « L'homme nous est donné comme un carrefour d'intelligibilités convergentes. Tout essai pour réduire la réalité humaine à sa projection sur une seule dimension, en fausse la signification ». En effet, il nous suffit d'entreprendre une approche phénoménologie pour nous rendre compte des différentes facettes qui se présentent. A l'évidence, deux constats s'imposent lorsque nous observons l'homme tel qu'il apparaît :

⁴⁷ Quelques références : Protagoras (l'homme est la merveille du monde) ; Aristote (l'homme est un animal politique, raisonnable) ; St Augustin (l'homme est un animal religieux) ; Rousseau, (l'homme est un animal social) ; Schopenhauer (l'homme est un animal métaphysique).

1°) le premier constat est d'ordre matériel et physique : l'homme est un organisme vivant ; et comme tout organisme, il est constitué de matière dont les éléments sont atomes⁴⁸ et les molécules⁴⁹. Il appartient de ce fait au monde visible et constitue un corps parmi d'autres corps. Il occupe un espace et vit un temps déterminé ; ce qui peut être mesuré, pesé, calculé, bref, quantifié. Il est sujet au mouvement organique : il naît, croît, se développe, dégénère et meurt selon les lois de la nature. L'homme est un être matériel pouvons-nous affirmer.

2°) le deuxième constat est d'ordre spirituel : parmi les actes que pose l'homme, nous avons ceux liés à sa corporéité : manger, marcher, voir, toucher, etc. D'autres par contre, ne dépendent pas directement du corps : penser, vouloir, choisir, l'angoisse, la compassion, etc. Par la pensée, l'homme élabore des idées abstraites universelles et immatérielles. Nous pouvons par exemple, apprécier une œuvre d'art particulière, ou même penser à l'artisanat en général. Ces idées abstraites ne peuvent être mesurées ou quantifiées matériellement.

Les premiers actes énumérés sont liés à la matérialité, tandis que les seconds relèvent eux, d'un tout autre ordre et dont nous faisons aussi l'expérience. Continuant notre observation, nous présentons à titre d'exemple trois expressions de la spécificité humaine, à savoir le langage, l'amour et la libre élection :

L'homme parle ou s'exprime en langage articulé qui constitue une caractéristique spécifique du genre humain. Le langage animal utilise des signes ou signaux qui sont fixes, immuables, les mêmes partout et toujours : le lion rugit, le chien aboie, le chat miaule, etc. Le langage humain, lui, est pluriel, change, s'adapte et s'enrichit au fil du temps et des rencontres.

Nous faisons aussi l'expérience de l'amour. Il est incommensurable. Il ne pèse pas et n'occupe pas un espace, mais notre amour n'est pas moins réel que les chaussures ou la tenue du voisin. En plus, notre capacité d'aimer est illimitée. Nous pouvons toujours aimer, mieux aimer, et ce, sans nécessité de faire de l'espace. Le disque dur de l'ordinateur a, par exemple, une capacité limitée ; le cœur humain quant à lui engrange toujours plus dans son élan d'amour ! De plus, chaque homme a la capacité de libre élection : vouloir ceci ou cela, faire ceci ou cela. De ce choix libre découle aussi sa responsabilité : le poids de la décision qui est dans le pouvoir de se décider pour l'une ou l'autre chose. De toute décision nous nous sentons responsable ; d'une responsabilité digne d'éloge ou de blâme. Ce faisant, nos actes de liberté se conforment à la valeur morale. C'est ce qui caractérise notre choix de bon ou mauvais.

Langage, amour, libre élection, sont des actes qui requièrent une certaine vertu intérieure différente de la matière et dont la magnanimité pourrait caractériser une de ses expressions. C'est là aussi que se manifeste la transcendance de l'homme par rapport à la matérialité simple, réalité métaphysique qui ordonne le respect et invite à « l'émerveillement philosophique ».

⁴⁸ La plus petite quantité de matière (insécable) susceptible de se combiner pour former un élément chimique

⁴⁹ Groupement d'atomes ou unité de propriété chimique.

2.2. Le personnalisme

Dans la première moitié du 20^{ème} siècle, E. Mounier (1905-1950) a placé la notion de personne au centre de sa philosophie et a opposé ses thèses à l'individualisme, à l'existentialisme et au marxisme dominants. Pour lui, la personne (ouverture, générosité, amour, risque, décentrement) est opposée à l'individu (fermeture sur soi, avarice vitale, égoïsme) en termes de tension interne liée à cette bipolarité. L'engagement souligne la capacité de la personne, non seulement à donner une réponse à un appel ad sum (me voici), mais aussi à fournir sa réponse aux événements. L'éthique de la responsabilité sera le fil conducteur de sa pensée.

E. Mounier crée le personnalisme dont le postulat principal repose sur l'irréductibilité de la personne humaine. Cela signifie que les personnes en jeu dans la relation sont irréductibles. C'est ce qui implique l'identité non réductible et donc non interchangeable de chaque personne. Ecoutons E. Mounier (1936, p. 524) : « Nous voulons dire que la personne est un absolu par rapport à toute réalité matérielle ou sociale. Et par rapport à toute autre personne humaine. Elle ne peut jamais être considérée comme une partie d'un tout : famille, classe, Etat, nation, humanité ».

L'absolu de la personne s'affirme contre toute forme d'aliénation (aliud), c'est-à-dire la réduction anthropologique à une propriété mise à la disposition d'un sujet. E. Mounier préfère le terme dépersonnalisation qui indique la réduction de l'homme à quelque chose d'utilisable. Le personnalisme resitue la personne humaine dans son individualité, caractéristique qui le constitue comme une fin en soi. On ne peut donc aimer une personne dans le sens de se l'approprier, mais plutôt dans la volonté qu'il s'accomplisse pleinement dans sa capacité d'autodétermination et de liberté. C'est dans cette optique qu'il affirme : « L'amour plein est créateur de distinction, reconnaissance et volonté de l'autre en tant qu'autre » (1959, p. 41).

Le personnalisme d'E. Mounier, en défendant l'absolu de la personne, son ouverture et sa transcendance, se pose ainsi comme une apologie de la personne humaine face à toutes les formes de réductionnisme.

2.3. La transcendance du visage d'autrui

E. Levinas aborde la question de la personne sous l'angle éthique ; d'ailleurs pour lui, « la philosophie est une éthique » (1982, p. 71). Cette éthique est rendue dans l'intersubjectivité du « face à face des humains ». « Le visage est signification et signification sans contexte. Je veux dire qu'autrui, dans la rectitude de son visage, n'est pas un personnage dans un contexte ». Le visage est cette métaphore que Levinas utilise pour montrer la transcendance de l'homme dans son existence. Il distingue bien deux niveaux de manifestation. Le premier correspond à « l'être pour soi », c'est-à-dire à la sphère sensible, au corps et à ses appétits. Ce niveau égologique est dépourvu de transcendance. Mais ce moment premier prépare un second : « une hétéronomie qui incite à un autre destin qu'à cette complaisance animale en soi » (1965, p. 122). Ici s'opère un mouvement mettant en question et à distance le « je » par rapport à soi-même en lui permettant une extériorité qui est ouverture à l'autre. La subjectivité ne s'affirme que dans cette ouverture transcendantale qui le constitue « être pour autrui ».

Pour notre auteur, l'histoire de la philosophie est marquée par le prisme de l'égoïsme, un égocentrisme dominant : chez les grecs (Platon, Epicure), autrui est sujet à domination, que ce soit par la force ou la douceur ; dans la philosophie moderne, autrui n'est vu que sous la forme objectivable (Descartes) ou de menace (Sartre). Pour lui, autrui est l'altérité absolue et la rencontre est le lieu où se révèle le visage d'autrui et « le visage signifie l'Infini », c'est-à-dire irréductible. Il transcende ce qui est observable physiquement. Cependant, le visage constitue le médium de l'intersubjectivité ; car, une des caractéristiques de l'homme est sa capacité de relation, une ouverture qui échappe pourtant à l'emprise. Le visage est non seulement irréductible, mais de surcroît il m'assigne à la responsabilité⁵⁰. La rencontre est d'abord « diaconie avant tout dialogue », c'est-à-dire service, réponse d'aide et de soutien avant tout langage. Le visage me demande et m'ordonne. Ce qui s'établit ici est bien une injonction éthique et « on n'est jamais quitte à l'égard d'autrui (...). Quand en présence d'autrui je dis 'me voici !', ce 'me voici !' est le lieu par où l'Infini entre dans le langage, mais sans se donner à voir » (1982, pp. 101-102).

L'insistance de notre auteur sur l'extériorité absolue du visage d'autrui, visage irréductible, est d'une importance capitale si nous resituons l'environnement de sa réflexion. Juif d'origine, il a été témoin des atrocités des deux Guerres Mondiales où l'homme a été livré à la boucherie. Une telle réflexion s'inscrit donc dans le sillage d'une volonté de réhabiliter la personne humaine face aux expériences de négativité qu'a connues l'histoire.

3. Le recours à la synthèse philosophique

Pour définir la personne humaine, nous pouvons recourir à la fameuse sentence de Boèce bien que remise en cause par Saint Thomas dans sa formulation : « *substantia individua naturae rationalis* »⁵¹ (Substance individuelle de nature rationnelle). Nous intéressent ici les catégories convoquées pour définir la personne humaine. De cette formulation il ressort clairement que la personne humaine est un sujet, un individu, et un être rationnel.

3.1. La personne humaine est un sujet

La notion de sujet nous est donnée par la définition de substance chez Aristote : la substance est la première catégorie et s'entend comme le sujet immédiat de l'existence ; un être qui existe en et par soi-même, qui appartient à soi-même et non à autre. Le terme sujet s'oppose à l'accident qui appartient à la substance. La personne est en sorte une unité substantielle dont le propre est d'exister en soi. En appliquant le concept de substance individuelle à l'homme, il ressort ce qui suit : les propriétés comme les actes n'existent pas en eux-mêmes, sinon comme caractéristiques,

⁵⁰ Cf. Emmanuel Levinas, 1974, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, La Haye, Martinus-Nijhoff, 22-25.

⁵¹ BOETHIUS Anicius Manlius Severinus, (445-526), *Traité I*, 3. St. Thomas trouve que dans le terme *substantia* dérivé de *subsistere* suppose l'individualité. Il propose alors la formule suivante : « *subsistens in rationali natura* » (subsistant dans une nature rationnelle).

fonctions, activités d'un individu humain substantiel qui en est le sujet et auquel ils se réfèrent. Ces attributs supposent un sujet distinct dont ils proviennent.

La substance est la condition ontologique réelle pour l'expression et la manifestation des différents comportements de l'homme. C'est la substance ainsi définie qui permet d'expliquer dans le sillage de P. Ricœur (1990, p. 140), l'unicité dans l'espace et la permanence dans le temps de l'identité de l'homme : identité idem et identité ipse – toujours le même malgré les changements dans le temps. Dans cette perspective, il est facile de comprendre que l'homme n'est pas la juxtaposition de propriétés, ni la succession d'actes, ni une somme de comportements, sinon un sujet personnel qui s'exprime et s'affirme par son individualité.

3.2. La personne humaine est un individu

Nous avons plusieurs définitions du terme individu : a) indivis (insécable, singularité matérielle, singularité numérique) ; b) Subsistens distinctum (subsistant distinct) ; c) indivisum in se (insécable en soi). Pour ce qui concerne l'homme, l'individualité serecoupe dans les trois définitions. Il s'agit d'une singularité numérique et non matérielle ; l'homme est un subsistant distinctif (sibstiens distinctum) ; il est « indivisum in se » dans son unité ontologique. Deux caractéristiques sont en relief :

- L'unité substantielle de l'homme qui est une unité interne du corps dans ses différents membres, mais aussi une unité interne de la personne « esprit incarné » selon les termes du pape Jean-Paul II (1981, n. 11).
- L'unicité de l'homme dans son essence ; séparé et distinct des autres parce qu'il existe par et en soi.

Comme individu, la personne se distingue numériquement et quantitativement des autres : chaque personne est unique, non répétable, singulier et insubstituable.

3.3. La personne humaine est un être rationnel

L'homme est rationnel en un double sens : il est auteur d'actes rationnels (penser, parler, imaginer, etc.), et auteur d'actes spirituels.

La rationalité n'est pas un acte que pose l'homme, mais un mode d'être. On est ou on n'est pas un être rationnel, et par conséquent, on peut ou on ne peut pas poser des actes rationnels. La rationalité indique toutes les capacités supérieures de l'homme (intelligence, langage, amour, sentiments, affectivité, moralité, religiosité, etc.). Il ne s'agit pas ici de prouver l'existence de la rationalité dans l'acte, sinon sa présence comme capacité ontologique et donc intrinsèque. Dans ce sens, le fou, le dormeur, l'invalidé et l'embryon, par exemple, sont des personnes.

Un individu n'est pas une personne parce qu'il se manifeste comme telle, sinon le contraire : il se manifeste comme telle parce qu'il est une personne. Ex : le chien n'est pas chien parce qu'il aboie. Il aboie parce qu'il est chien. Cet argument met à nu les tentatives de démonstration par l'inverse avec le dressage des animaux. L'animal est dressé ; l'homme est éduqué. L'être de la personne appartient à l'ordre ontologique. Pour ce faire, le statut personnel ne s'acquiert pas, ni ne diminue graduellement. C'est une condition radicale. L'on n'est pas plus ou moins personne ; on est personne ou on ne l'est pas. D'où l'équivocation des réductionnismes :

- Réductionnisme fonctionnel : on réduit la personne à la somme de ses manifestations (activités, capacités, fonctions, etc.).
- Réductionnisme anthropologique : il regroupe toutes les stratégies, tentatives et manœuvres visant à nier, supprimer ou diminuer le statut de personne (violences morales, psychologiques, physiques...).

Ces réductionnismes sont à l'origine des discriminations anthropologiques que connaît le monde depuis la nuit des temps. La question récurrente et sournoise est la suivante : n'y a-t-il pas des hommes qui soient plus personnes que les autres ? Sur le plan purement physique par exemple, la tentation est grande de répondre par l'affirmatif en considérant la corpulence, les performances de tel ou tel athlète, l'état sanitaire, etc. Toutefois ces critères sont loin d'épuiser l'identité de l'homme, et dérisoires quant à affirmer l'excellence des vertus humaines. Ces critères sont des accidents (en langage aristotélicien) et ne peuvent servir à identifier l'essence de la personne humaine.

En nous situant dans le champ philosophique et religieux, nous sommes face à une aporie qui nous intime derechef l'esquisse de Saint Augustin (*Confessions, L. XIV, 17, 2.*) à propos du temps : « si personne ne me pose la question je sais ; mais si je tente de l'expliquer à quelqu'un qui me le demande, je ne sais point ». Néanmoins, pour maintenir vivant le débat sur ce sujet, tentons quelques bribes de réponse.

A cette étape de notre parcours, le recours philosophique peut élucider l'aporie et porter la réflexion en profondeur. La notion de transcendance en métaphysique sera notre levier. Elle s'applique déjà sur le plan de la biologie à la distinction des différents types d'être :

- La matière ;
- Le végétatif ;
- Le sensitif ;
- Et l'intellect.

Le premier terme est la matière inanimée qui subsiste en chaque étant ; le végétatif, en sus de la matière, possède un plus d'être qui est la vie végétative ; le sensitif, en plus des deux propriétés matière et vie végétative, possède la vertu sensitive ainsi que la liberté de mouvement et de choix ; l'intellect lui, assume non seulement les trois premiers niveaux d'être, mais en plus les transcende exclusivement par son intelligence. Cette transcendance exclusive appliquée aux hommes disposerait naturellement une différenciation de qualité d'être entre eux. Ce qui nous paraît difficile à soutenir si nous convoquons les entités abstraites, telles les notions de bonheur, de satisfaction morale, d'interrogation sur le sens de la vie, etc.

La transcendance inclusive s'appliquerait au mieux aux hommes dans leur différence de complémentarité, qui fait que chaque individu assume de manière personnelle et donc différente, l'humanité. L'homme assume toute l'humanité dans sa masculinité ; la femme dans sa féminité. Raogo assume l'humanité dans sa singularité ; Wendyam de même ! Ce faisant, les critères qualité ou supérieur deviennent relatifs et ne sauraient s'appliquer à deux hommes partageant certes la même humanité, mais différents dans l'assomption de chacune de ses vertus. La dignité humaine ne relève donc pas de la loterie biologique et/ou géographique, mais de cette égalité originaire.

Cette lecture philosophique vient renforcer l'approche phénoménologique réalisée antérieurement. Notre hypothèse est que la personne humaine jouit d'une place prépondérante dans l'ordre créé. Son statut d'« animal raisonnable » et capable de transcendance est omniprésent dans la plupart des religions et sera relayé par des philosophes depuis l'antiquité.

Conclusion

Mutatis mutandis, nous pouvons dire que si la personne humaine ne jouit pas d'une unité conceptuelle, néanmoins, la philosophie morale contemporaine fait volontiers référence à l'impératif catégorique d'E. Kant (Trad. 1999, p. 105) comme un présupposé anthropologique. « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen ».

La raison capitale est que la personne jouit d'une intériorité qui le constitue comme sujet autonome et ouvert à la transcendance. Dignité et valeur absolues fondent le respect et la non-disponibilité⁵² de l'homme et de tout homme. Seulement, ces postulats s'apparentent à des dogmes et perdraient de leur pertinence si l'effort d'explicitation de leur contenu fait défaut.

C'est dans cet objectif que notre parcours, en empruntant le chemin phénoménologique de l'exploration, a voulu mettre en relief quelques éléments de leur compréhension qui sont en même temps les arguments de leur exigibilité et, partant de la défense de l'homme dans toute sa dignité et dans ses droits.

Références bibliographiques

- BOETHIUS Anicius Manlius Severinus, (445-526), *De persona et duabus naturis, Traité I : Sur le Christ - contre Eutychès et Nestorius*.
- GUSDORF Georges, 1956, *Traité de métaphysique*, Paris, Armand/Colin.
- HAMPATE Bâ Amadou, 1972, *Aspects de la civilisation africaine*, Paris, Présence africaine.
- JEAN-PAUL II, 1981, *Exhortation apostolique Familiaris consortio, sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui*.
- KANT Emmanuel, 1999, *Fondements de la métaphysique et des mœurs*, traduction nouvelle par V. Delbos, Paris, Delagrave.
- LEVINAS Emmanuel, 1974, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, La Haye, Martinus-Nijhoff.
- LEVINAS Emmanuel, 1965, *Totalité et infini : essai sur l'extériorité*, La Haye, Martinus-Nijhoff.
- MOUNIER Emmanuel, 1959, *Le personnalisme*, Paris, PUF.

⁵² Du latin : *in - disponere* – dont on ne peut disposer (sens transitif direct).

MOUNIER Emmanuel, 1936, *Le manifeste au service du personnalisme*, Paris, Aubier-Montaigne.

PASCAL Blaise, 1962, *Pensées*, (texte établi par L. Lafumat), Paris, Seuil.

RICŒUR Paul, (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

RICŒUR Paul, 1986, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil.

RICŒUR Paul, 1969, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I*, Paris, Seuil.

Saint Augustin, *Confessions*, L. XIV, 17, 2.

THE POST-EMANCIPATION AFRICAN AMERICAN WOMAN RACIAL SELF-LOATHING: A CRITICAL STUDY OF TONI MORRISON'S *THE BLUEST EYE*

Didier KOMBIENI

Université de Parakou, Bénin

kombidid@yahoo.fr

Abstract

Emancipation Proclamation has not been so helpful as to free Blacks both from physical and psychological bondage. Those new American citizens have chosen to expose the Whites as the sole cause of their difficult post-emancipation condition, and the main handicap to their integration in America. Although such apprehension is not to be rejected in full, it is important to unveil Blacks' share of responsibility in such a plight as theirs: black Americans have not succeeded in parting from viewing their former masters a pedestal, which has kept them into a continuous psycho-domination. Such conceitedness and self-loathing of the African American has been the focus in many black American works, and this is the case in Toni Morrison's *The Bluest Eye*, through the character of Pecola. The present research work, based on the Critical Race Theory analysis and criticism, aims at recalling and denouncing the unfortunate self-rejection of Blacks in America on the basis their race.

Key-words: Black Americans – Racial conceitedness - self-rejection – physical appearance

Résumé

L'émancipation n'a réussi à totalement libérer les Noirs en Amérique des tourments physiques, mais surtout psychologiques. Ces nouveaux citoyens américains ont plutôt continué à présenter les Blancs comme les seuls responsables des difficultés socio-économiques auxquelles ils font face, et aussi leur incomplète intégration dans la nation américaine. Même si une telle appréhension peut se justifier en références aux pratiques et normes longtemps établies par pour restreindre l'épanouissement de Noirs en Amérique, il est tout aussi vrai que les Noirs américains n'ont pu se défaire du complexe d'infériorité à eux imposé avec l'esclavage, sur la base de la race. Ce déni racial a été abordé par plusieurs auteurs américains, dont Toni Morrison, à travers son roman, *The Bluest Eye*, incarné par le personnage de Pecola. Le présent article, basé sur la théorie de critique raciale, vise à exposer tout en le dénonçant, le malheureux coté complexé du Noir Américain qui, en méprisant sa propre nature raciale tente vainement d'adopter la race blanche comme standard du mieux vivre.

Mots clés : Noirs américains – complexe d'infériorité – auto mépris-apparence physique

Introduction

As Toni Morrison has become one of America's most celebrated contemporary authors, her first novel *The Bluest Eye*, published in 1970, has made her gain increasing attention from literary critics. The novel is mainly a narrated story from a young black

girl, Claudia MacTeer, who is part of a poor but loving black family in Lorain, Ohio, in the 1940s. However, the primary focus of the novel is on Pecola Breedlove, another young black girl who lives in very different circumstances from Claudia and her sister Frieda. Pecola's mother, Pauline, is cruel to her family because they are a constant reminder that her life can never measure up to the ideal world of the white family for which she works as a maid. Not only is her mother distant and aloof, but Pecola's father is also unreliable for any comfort or support. Cholly Breedlove drinks excessively and later rapes Pecola. She bears his child, who dies shortly after birth. Because Pecola, like Pauline, yearns to be seen as beautiful, she longs for the blue eyes of the most admired child in the 1940s: Shirley Temple. After visiting Soaphead Church, a "spiritualist" who claims he can make Pecola's eyes blue, Pecola believes that she has the bluest eyes in the world and now everyone will love her. Clearly, Pecola is the truest kind of victim. Unlike Claudia, who possesses the love of her family, Pecola is powerless to reject the unachievable values esteemed by those around her and finally descends into insanity. *The Bluest Eye* portrays the tragedy which results when African Americans have no resources with which to fight the standards presented to them by the white culture that scorns them.

Although Toni Morrison sets her novel *The Bluest Eye* in the 1940s in the North, the thoughts that gave rise to the novel are centered in the Civil Rights Movement, which was waning in the late 1960s when she was writing the novel. Many historians mark the peak year of the Civil Rights Movement at 1963 because of the pivotal events which took place during this year: the assassination of NAACP (National Association for the Advancement of Colored People) leader Medgar Evers, mass demonstrations led by Dr. Martin Luther King, Jr., in Birmingham, Alabama, the attempt by Alabama Governor George Wallace to stop integration of Alabama's schools, and the March on Washington marked by Dr. King's speech, "I Have a Dream". When Morrison published *The Bluest Eye* in 1970, the Civil Rights Movement was far from ending; however, following its peak in 1963, white backlash increased. In addition, national attention turned to other events, such as the continuing Paris peace talks to end the Vietnam War, war protests by college students at Kent State University and other colleges, and the exposure of the massacre of unarmed civilians in My Lai, South Vietnam, by American troops. With such events taking place, the March on Washington must have seemed like decades ago to black activists who found it increasingly difficult for their voices to be heard. Progress seemed to halt as Congress approved bills designed to stop bussing of students to create racial balance in integrated schools and Governor Wallace encouraged governors across the South to ignore integration orders from Washington. As historian, Harvard Sitkoff explains in his book *The Struggle for Black Equality: 1954-1992*, "the movement had secured basic civil rights for African-Americans, yet much remained to be done" (Sitkoff, 2008, P. 65).

When Toni Morrison published *The Bluest Eye* in 1970, she was explicitly trying to write about the analogous effects that self-loathing creates for families, communities, and in history. In the foreword for the 2007 edition, Morrison said that she is sure everyone knows what it feels like to be disliked or rejected or hated, "for things we have no control over and cannot change" (Morrison, P. 19). But she also explains that

this hatred comes with its own kind of grace: believing you deserve better. “*The Bluest Eye*, she writes, was about the people who learn to hate themselves, the far more tragic and disabling consequences of accepting rejection as legitimate, as self-evident,” and became either much worse for it or collapse, silently, anonymously, with no voice to express or acknowledge it (Morrison, 1970, P. 33).

There have been numerous articles written about Toni Morrison and her novels. Many of them have focused on racism and oppression as well as the problems people face when trying to adapt in a society in which they are being ostracized or diminished. Another author who has written about the problems black people face in the United States is Evelyn Jaffe Schreiber. In her book *Race*, in reference to the novels of Toni Morrison, she says that self-loathing has its roots in slavery. According to her, children in these Morrison’s novels act out their frustration by showing aggression, thus trying to get a better self-image (Schreiber, 2002, P. 66). One example of trying to improve self-image is when the community in *The Bluest Eye* gossips about the Breedlove family and their shortcomings in order to try feeling better about themselves. Schreiber also brings up the fact that Claudia MacTeer understands that the gossip and humiliating treatment of the Breedlove family is a projection of the community’s self-loathing: “We tried to see her without looking at her, and never, never went near. Not because she was absurd, or repulsive, or because we were frightened, but because we had failed her”. (Morrison, 1970, P. 202). Schreiber then discusses how the black community judges people depending on how white-looking they are, the whiter the better. Thus, the descendants of slaves maintain the ideals of their former masters.

Since the focus of this research work is on racial self-loathing, it is also interesting to follow Sande discussion about how Morrison questions a faulty system by focusing on a girl who would normally be both ignored and marginalized, thereby generating a lot of sympathy.

In her memoir on reminiscences, Mago Jefferson writes of learning, over the course of her childhood, to recognize how and why she should hate herself. “I hated being caught unawares. It was so dangerous, so shameful not to know what I needed to know” (Jefferson, 2011, P. 48). As a black woman, she was “denied the privilege of freely yielding to depression, of flaunting neurosis as a mark of social and psychic complexity, a privilege that was glorified in the literature of white female suffering and resistance. Jefferson then grew to consider her self-loathing reason enough to die, and her anger at this learned response is carefully measured. “My people’s enemies have done this to me. But so have my own loved ones...Let me say with care that the blame is not symmetrical: my enemies forced my loved ones to ask too much of me” (Jefferson, 2011, P. 103).

The suggestion to learn to love your own suffering, as a way of achieving goodness or grace, was perhaps the best example of self-loathing to be found. It is a literary convention that is also a boundary, drawing the woman deeper inside herself and denying the relationship between the artist and the world she lives in: if she doesn’t hate herself yet, maybe she should start. By stopping at the surface of what the art is, rather than asking what it does, or who the art is for, we could avoid asking a question that might cost too much: who hates? What does that hatred do? In his book *Silences*,

Olsen says that “women have a responsibility to say what it is they hate, rather than turning it inwards” (Olsen, 2013, P. 56).

Leslie Marmon Silko's novel *Ceremony*, printed in 1977, illustrates the cultural conflict faced by Tayo, a young man of Native American and white parentage. As a result, Tayo must become reconnected with his Native American roots. After returning from World War II, Tayo finds that he is no longer respected by whites as a soldier but is imprisoned by prejudice of the white community. Ralph Ellison's 1952 novel *Invisible Man* presents the struggle of a nameless narrator who, after experiencing various traumas because of his race, comes to the awareness that being black in a white society makes one invisible, or a nonentity. Published in 1969, *I Know Why the Caged Bird Sings* is the first of Maya Angelou's many autobiographies, and it chronicles her experiences living with her grandmother in rural Stamps, Arkansas, being shuffled between her parents, being raped by her mother's boyfriend, and eventually giving birth as a teenager to her own son

In an early critique of *The Bluest Eye*, Chikwenye Okonjo Ogunyemi concentrates on the structure of the novel, noting the "triadic patterns," patterns that appear in the present work. Further, Chikwenye has examined the scapegoating in the novel, ranging from Geraldine's cat, to Bob the dog, and finally to Pecola herself. More recently, Terry Otten, in his book *The Crime of Innocence in the Fiction of Tony Morrison*, published in 1989, argues that the plot in *The Bluest Eye* is "failed innocence." Further, he believes that Morrison "depicts how American Society has substituted beauty for virtue" (Morrison, 1970, P. 34). Likewise, Denise Heinze in her 1993 *The Dilemma of Double-Consciousness in Toni Morrison's Novels*, has examined the ideas of beauty and ugliness in *The Bluest Eye*. She argues that “the African-American community in the novel has internalized the insidious and lethal standard of westernized beauty symbolized by blue eyes (Morrison, 1970, P. 33).

The present study aims at drawing out the impacts of the newly emancipated black Americans' not knowing or ignoring the importance of racial pride on their integration in the whole American society. This failure in finding and asserting their identity through that society they have contributed in making so imposing to the entire world is even more visible in contemporary time with repeated police brutality and weak visibility in the socio-economic and political sphere. It intends to awaken consciousness on race as dependent on God, then unchangeable. Hating one's race, skin color or physical construction is a sin, in the same way as trying amend God's creature in the way Pecola intends to change her brown eyes into blue is a sin as well. So, the present study is expected to bring the African Americans in particular and every human in general to be proud of their natural and racial construction.

The writing of the present paper has required the reading the novel, *The Bluest Eyes*, and other works and critics in connection with the search, loss or denial of identity in the African American community and elsewhere; the collected data have been critically analyzed and interpreted, with regard to the context: and the circumstances or events that form the environment within which Morrison's novel has appeared.

The theory that has been applied to this study is the Critical Race Theory. This is a theory that examines how people exposed to prejudices due to cultural perceptions of

race are portrayed and how they wish to portray themselves. It studies the individual's character, social class in order to explain that race has nothing to do with intellectual capacity, moral behavior or other distinctly human traits (Delgado and Stefanick, 1998, P. 9). To the scholars concerned with the Critical Race Theory, the term "white privilege" is an institutional set of benefits granted to those who, by race, resemble the people who dominate the powerful positions in society. Francis E. Kendall explains that: "One of the primary privileges is that of having greater access to power and resources than people of color do; in other words, purely on the basis of our skin color doors, are open to us that are not open to other people" (Kendall, 2003, p.33). He also emphasizes that white privilege has nothing to do with being a good or bad person but solely the fact that a person belongs to a certain race (Kendall, 2003, p.36)

1. The origin of Pecola's racial self-loathing

1.1. The family as the roots of Pecola's racial self-loathing

Pecola Breedlove is an eleven-year-old little black girl, blossoming with life, has become homeless. By orders of the county, the MacTeers take Pecola into their home to temporarily take care of her until the county finds another home for her. There on the MacTeers compound, she meets and becomes best friends with Claudia the main characters and the narrator of the story, and with Frieda. Pecola is not happy with herself, her being black with so black eyes; she sees blacks, and black women in particular as not so beautiful as white women, with reference to their eyes, and she longs for blue eyes, as for her, blue eyes are symbolic of American white beauty. Pecola has a very difficult life growing up, and her torment comes from the fact that people in her environment focus on her blackness as symbol of ugliness. Such a situation has quickly developed in the little girl conceitedness and lack of confidence. The white man's strategy during slavery and even after emancipation that has consisted in pouring in the Blacks' mind that they were worthless as inferior human being has then functioned in Pecola. James Baldwin, in *The Fire Next Time*, has warned his countrymen on such strategy aiming at keeping Blacks under domination:

The details and symbols of your life have been deliberately constructed to make you believe what white people say about you. Please, try to remember that what they believe as well as what they do and cause you to endure, does not testify to your inferiority but to their inhumanity and fear (Baldwin, 1963, p. 8).

Morrison provides details in the origins of Pecola's racial self-loathing, stretching back to her parents. Pecola's mother, Pauline lost self-esteem after getting her foot injured and then developing a limo as a result. Nonetheless, she long for love, but at the same time viewing beauty only through the white woman, which led her to desire to be white. When her long waited man, Cholly Breedlove finally comes, they get married and moved North to Lorain, Ohio, for better opportunities. Unfortunately, life has not been as expected, both with her partner and in society. The birth of their first son Sammy has not made things any better and the soon birth of Pecola has rather let Pauline feel

ashamed and shocked; Pauline sees in her little baby, the true symbol of Blacks' ugliness.

I talked to it so much before I conjured up a mind's eye view of it. So when I seed it was like looking at a picture of your mama when she was a girl. You know who she is, but she doesn't look the same. They give her to me for a nursing, and she liked to pull my nipple off right away. She caught on fast. Not like Sammy, he was the hardest child to feed. But Pecola look like know right off what to do. A right smart baby she was I used to like to watch her you know how they make them greedy sounds. Eyes all soft and wet. Across between a puppy and a dying man. But I know she was ugly. Head full of pretty hair but Lord she was ugly" (Morrison, 1970, pp. 99-100).

It could not then be expected that Pecola be loved by her mother, and the little girl then grows up with a mentality of being ugly. More than just the skin color, the black woman's ugliness is viewed through the darkish color of her eyes; that is why, at eleven years old, Pecola after reviewing her mother's attitude and education on her, has decided to long for the white woman's eye, the bluest eyes that will change the view of her own black community on her. Pauline has also taught her daughter the fearful of being clumsy or being just like her father whom she describes as an inadequate man. These lessons are consolidated through beating: into her daughter she beats a fear of growing up, fear of other people, in a word, the fear of life and living. Pecola, as an answer to this situation has decided to make herself invisible until the external world will be ready to see her positively, that is with a new look, some blue eyes.

But Pecola's mother is not the sole origin of her conceitedness; Cholly Pecola's father has been abandoned by his own mother as a baby; he has been taken care of by his Aunt Jimmy When after Jimmy's death, Cholly gets acquainted with his father, Samson, he is deceived since the latter has just ignored him, and Cholly finds himself "dangerously free", with no compasses, no social and moral education, to the point that his own daughter Pecola becomes his victim through raping, This inhumane act of Pecola's father, has definitely wiped out the confidence the little girl is expecting from herself and from her community.

In *Their Eyes Were Watching God*, Zora Neale Hurston (1937) has depicted this self-destruction, of destruction of their fellow Blacks. Slavery had let the black women to sexual exploitation by white men. I was then expected that with emancipation African American women should be protected by their men, but the plot in the novel that occurs in the days following abolition of slavery explores the sordid side of the newly emancipated black man, that is different from the former white master just in the color

of the skin. This is to be seen through the attitude of Logan Killicks who considers wife Janie as a mule to do the household chores and to help in the farm; at home, she is just for cooking the food and sex with any true consent. This has led Janie to abandoning her husband after the death of her grandmother who forced her into that marriage. Janie's second husband, Jody Starks has been especially different but harder with his 'jailing' and silencing the woman, to increase his power and influence as a mayor. Janie latter is victim of an attempt of murder from her third husband Vergible Woods, who on the break of death, will not conceive leaving his wife to any other man. Through her novel, Hurston, going along with Morrison, aims at telling the black community that the white man is not their only problem for peaceful living and integrating the American society; they, Blacks, represent such a handicap as well.

Moreover, in *The Bluest Eyes*, Claudia's parents as well as every black parent offer white dolls for birthday present, and this appears meaningful enough: the white doll is beautiful and attractive; it has blue eyes, and this expresses its beauty and the white woman's beauty as a consequence. "Adult, older girls, shops, magazines, newspaper window signs - all the world had agreed that a blue eye, yellow - haired, pink-skinned doll was what every child treasures. Here, they said, this is beautiful, and you are on this day, worthy, you may have it (Morrison, 1970, p. 20). Yet, awareness on the bad impacts of such self-loathing is sometime difficult to raise in the victims; while Claudia becomes angry and tries to rebel against the standards that are imposed on her by likewise victim parents, Pecola in the opposite becomes introvert and resigns to the white man's superiority in every regard, quietly increasing hatred in herself, since the dream of blue eyes is an unattainable one.

1.2. Expression of denial and shame for roots and background culture

In *The Bluest Eyes*, the conceited Blacks have associated the white skin with power of beauty and purity. This is depicted through adoration of the Shirley Temple doll which was given to Claudia and Maureen, and which is seen as cuter than all black girls. bell hooks in her article "Baby love" (hooks, 2020, P. 61) says that many American girls are given dolls during Christmas time so that they can be molded into future wives. But for the black girl, this seems too much demanding: first, she will have to change herself into that complexion and model, before expecting the physical changing that will turn her into a wife. This first condition being almost impossible, the black girl ugly compared to the doll, she will view herself as a second-class girl and human being compared to the white girls. This frustration has led Claudia, in *The Bluest Eyes*, to tear the Shirley Temple's doll. For Claudia, the white dolls are perceived to be the remembrance of how ugly they are just as Pecola is trying to change herself due to her social class of drunkards and rapists, which always makes her wish that she had better disappear and become somebody else.

In *The Bluest Eyes*, Morrison uses Pauline and Pecola to bring out how ignorance or abandoning the root culture caused by the contact with the white has led to self-loathing in the black community. Blacks have come to identify themselves with the Whites because of their closeness with the Whites and mainly because of their being dominated by the latter. Due to their position and condition through slavery, Blacks have idolized the white master's family and their lifestyles: the little whites' blonde

haired, and blue-eyed daughter. Such a conception is more critical contemporarily in America, and even in most Sub-Saharan African countries with men and women striving for using lotion and other dangerous products for white complexion, artificial long hair, nails and many other practices that get them close to the Whites in style and standards. In *The Bluest Eyes*, Pecola's self-hatred is also associated with her skin color, which she blames her parents and God for. When playing with little boys, the latter tease her with reference to her complexion, on the opposite of Maureen who is praised for her light skin with blue eyes.

Whenever her parents are on a contest, Pecola immediately refers to her blackness as the cause; if only her eyes are blue at least, father and mother will behave lovely with each other. Now she has refuge in buying and eating candy, the wrapper of which is stamped with a colorful picture of Mary Jane's white face, blond hair, blue eyes, that same combination hated by Claudia. Also, Geraldine, a socially conscious middle-class black has decided to be concerned only with white things and does everything possible to disconnect herself from her African roots. She mistreats her son, Louis Junior, and prefers turning her caring onto her black cat because of its blue eyes. The blue eye for her is something that veils blackness, and masks inferiority. Such denial of beauty to Blacks, coped with the praising and adoration of the Whites has increased Pecola, and as a matter of fact the whole black kind's conceitedness and self-loathing. The advocating of Black's beautifulness to resist such Whites' isolating strategies as miscegenation and discrimination then still have a long way through, if not already dead.

The resulting symbolic cannibalism is clearly a sign of Pecola's latent instability. The desire for blue eyes is evidence of Pecola's dissatisfaction with her identity, with her world, and of her longing for something better, which, at twelve years old, she has no way of providing for herself. The desire for blue eyes is part of the inverted quality of her world. In wanting blue eyes, Pecola wants, in fact, to be white. The focus of the novel shifts to a description of some black American people, especially women, who attempt to control and modify their blackness.

Ugliness of the black Americans is also evident in Gerald Early's book *Life with daughters: Watching the Miss America Pageant*, where he asserts that most of the American beauty contests are mainly made for and won by the white Americans. This is because most black Americans considered themselves less beautiful than white Americans. According to Early, the pageant is exactly an entity, "the worst sort of Americanism, the soft smile of sex and the hard sell of toothpaste and hair dye adds wrapped in the dreamy ideological gauze of making it through one own effort" (Early, 1990, PP. 225-226).

2. The impacts of racial self-loathing in Pecola's life

2.1. Loneliness

Praising and worshipping Whites' beauty has led Black American, through the character of Pecola, into deriving a complicated impression of beauty from humiliating people of their own community. In this way Pecola and her family have turned out to be the focal point of the whole black community's self-hatred. Moreover, by indicating

that Pecola's ugliness has helped everyone else to feel beautiful, while her weakness is making others to feel potent, Morrison tries to reveal how such idealization predominantly depends on one's idealistic conception and self-rejection.

According to Morrison, the black community grants Pecola no sympathy, no assistance. On the opposite, they strengthen her conviction of belonging to the wrong race, by making of her a victim of rape, which the white community does not tolerate (or is no more tolerating).

At school, Pecola is never designated by the teacher, unless as an obligation. Although, basing on the spelling of her name, she has to be sitting in the front. She always stays alone in the classroom and the beginning letter of her name obliged her to sit on front place, she has no table neighbor. "she was the only member of the class who sat alone at a double desk" (Morrison, 1970, p. 43).

In the store as well, the tender refrains from touching on her hand when getting money or giving her the bought article. Because of her supposed ugliness, the man always "hesitates, not wanting to touch her hand. She doesn't know how to move the finger of her right hand from the display counter or how to get the coins out of her left hand" (Morrison, 1970, p. 43). Pecola then appears as the prototype of the black community's failure racially, but also socially and psychologically. And since nobody will love if you do not love yourself, Pecola cannot expect any more favorable attitude on her from the white community.

Thus her ego lacks any sort of validation in the eye of others as her existence is totally unrecognized; she is crushed into an instance of self-defiance, a vacuum signifying nothing, a total absence of acknowledgment as a human being. Pecola knows very well how this failure of her ego is related to her blackness: All things in her are in flux and anticipation. But her blackness is static and dread. And it is the blackness that accounts for, that creates, the vacuum edged with distaste in white eyes (hooks, 2020, P.72).

2.2. The harming effect of racial self-loathing on Pecola's community

Pecola's rejection of her race first comes from her parents' attitude, quarrelling days because of their daughter's physical appearance. This has led to the scattering of the family, since Sammy, Pecola's brother early leaves home to escape witnessing their parents' daily strife. All the people Pecola has to deal with are contaminated by such rejection of one another: Apart from the shop tender, there Elihue Micah Whitcomb, known as Soaphead Church, who hates to be around his people. When Pecola refers to him, she thinks that his supposed supernatural powers will help her acquire those blue eyes to change her life. Unfortunately, Soaphead just helps Pecola to worsen her psychological condition, as she finally depressed into madness.

“Morrison has chosen to emphasize the family's objection by letting the Breedlove family be talked about in third person narrative while the MacTeer family in first person” (Chikwenye, 2014, p. 34). The crisis in the family and in the community as a whole is expressed in *The Bluest Eyes* Pecola's calling her own mother 'Mrs'. It is then inappropriate talking about family. By raping Pecola, Pecola's father has already broken his fatherhood with the girl; community does not admit having sex with one's own daughter, and worse raping her. Pecola's family has then been cut up into individual stranger members. But for Pecola, such situation as her being raped by her father has been possible as an expressing of disgust and rejection from her genitor; has she been a beautiful girl with those blue eyes, this will never have happened. “*For long hours she sat looking in the mirror, trying to discover the secret of the ugliness, the ugliness that made her ignored or despised at school, by teachers and classmate alike*” (Morrison, 1970, p. 39). The failure of fatherhood has not been mended by motherhood; Mrs Breedlove shows no compassion to her daughter with the raping, and this increases Pecola's strong desire for the blue eyes.

Conclusion

The loss of identity of African American is not something the latter should be blamed of in first view, since the white masters, during slavery, have managed the Blacks in a way that they would no more identify themselves with Africa, while not being Americans. The black slave was morally and psychologically shaped to become 'Nobody'. This has greatly contributed to the difficult orientation and integration of Blacks, once they became emancipated. The main problem of those new Americans was the following: who are they? Are they Americans or Africans? If Africans, they would have no reason for remaining in that country where they were taken to, in chains. But if Americans, their former masters should have to admit them as their countrymen with equal rights, and there lies the real problem. The descents of the White slavers would never welcome the descents of their fathers' slaves as equal citizens in this America whose greatness has been effective with the contribution of those slave descents. Such rejection, coped with loss of identity compasses due to slavery, has made Blacks to lose self-confidence, then continuing to live under the psychodomination of the Whites. Many African American writers have found it appropriate to expose and denounce this conceitedness and self-loathing, but the end is probably not so close. Though fictional, Morrison's novel *The Bluest Eyes* has exposed the true condition of the post emancipated African American in the time of writing the novel, and even in the contemporary time. In *The Bluest Eye* Pecola feels neither loved nor accepted and it has a heart-breaking effect on her. Her story is unfortunately not unique, as numerous children continue to suffer from rejection today in America at large, and in the African American community, because of their skin color, gender or any other factors brought about by social inequalities. As in many other cases the community where Pecola lives never intervenes although they most likely are fully aware of the unsatisfactory state of things in the Breedlove family. To some extent this could explain why Pecola accepts to become a scapegoat for all shortcomings everyone around her has experienced, from racism to neglect and abuse. When internalizing feelings of shame, neglect, and powerlessness, she can act as the embodiment of other people's feelings of inferiority. Not feeling beautiful enough is unfortunately still an

issue in our society but when combining that with the feeling of inferiority because of one's skin color, this will definitely have devastating effects on the youth.

References

- Aberjhani, H. (2014) *The best of humanity's recorded history*, Black Skylark Singing, N.Y.
- Baldwin, J. (1963), *The Fire Next Time*, Vintage International, New York
- Chikwenye O. O. (2014), "Critique on *The Bluest Eye*", unpublished academic research work, Lagos.
- Delgado & Stefanick (1998), *The Latino/A Condition: a Critical Reader*, R Delgado & J. Stefanick eds, N. Y.
- Early, G. (1990), *Life with daughter: Watching the Miss America Pageant*, Kenyon college, US.
- Heinsen, D. (1993) *The Dilemma of Double-Consciousness in Toni Morrison's Novels*, Athens ; London, The University of Georgia Press.
- hook, b. (2020), "Baby Love" (article), in *Books for young readers*, US.
- Hurston, Z. N. (1937), *Their Eyes Were Watching God*, Paperback, New York.
- Jefferson, M. (2011), *Memoir on reminiscences*", unpublished academic dissertation, Lagos.
- Kendall P. (2003), *Understanding White Privilege: Creating Pathways to Authentic Relationships Across Race (Teaching/Learning Social Justice)* 2nd Edition, Kindle Edition, Washington.
- Morrison, T. (1970), *The Bluest Eyes*, Square Press, Washington
- Olsen, F. (2013) *politics, populism, and American conservative thought*, Washington Post columnist.
- Schreiber, N. (2002), *Association for the Study of African American Life and History*, The University of Chicago Press.
- Sitkoff, H. (2008), *The Struggle for Black Equality: 1954-1992*, Publisher: Louisiana State University Press.

LE SOULÈVEMENT DU 05 OCTOBRE 1990 : UNE RÉVOLTE POLITIQUE OU UNE REVENDICATION SOCIALE ?

Koffi Bakayota KPAYE
Université de Lomé, Togo
bkpaye@yahoo.fr

Résumé

D'octobre 1990 jusqu'à la fin de la transition politique en 1993, le Togo connut une prolifération de grèves d'une ampleur sans précédent. En effet, à la suite de la révolte des étudiants au palais de justice de Lomé dans l'affaire des tracs mensongers appelant l'armée à la révolte, plusieurs autres mouvements de contestations eurent lieu pour revendiquer des droits. Une lecture affinée de ces événements permet de comprendre qu'il eut beaucoup de grèves portant sur des revendications corporatistes qui muèrent en révoltes politiques. A l'analyse, un constat se dégage : la politisation des revendications sociales. Les années 1990 se caractérisent par le début du processus démocratique exigeant un train de réformes politiques, économiques et sociales à opérer. Dans le sillage de cette exigence, le 5 octobre ayant brisé le tabou de la grève au Togo, le prétexte de revendications professionnelles servit de tremplin pour contester ouvertement le régime en place.

Cette contribution a pour objectif de démontrer que les grèves à caractère professionnel qui eurent lieu après la révolte estudiantine du 5 octobre, notamment entre octobre 1990 et fin 1993 furent la conséquence de la crise économique et sociale que connut le Togo de la fin des années 1970 aux années 1980. Elles étaient influencées par le contexte politique qui prévalait et les rapports qu'entretenaient les milieux professionnels avec les milieux politiques.

Mots clés : crise économique, PAS, révoltes politiques, 5 octobre 1990, grève, contestation, violence, opposition.

Abstract

From October 1990 until the end of the political transition in 1993, Togo experienced a proliferation of unprecedented floodplains. In effect, following the revolt of the students at the Lomé Palace of Justice in the case of the Mensongers' tracks appealing to the army at the revolt, several other movements of contests are taking place instead of claiming rights. A refined reading of these events allows us to understand that there are many grievances about corporate claims that are taking place in political revolts. In the analysis, one thing is clear: the politicization of social claims. The 1990s are characterized by the beginning of the democratic process requiring a train of political, economic and social reforms to operate. In the wake of this demand, on October 5, the taboo of the tomb of Togo was broken, the pretext for professional claims is tremplated to openly contest the regime in place.

This contribution aims to demonstrate that the grievances of a professional nature that took place after the student revolt of October 5, especially between October 1990 and the end of 1993, were the consequences of the economic and social crisis that followed

the Togo of the end of the 1970s. in the 1980s. They were influenced by the political context that prevailed and the reports that maintained the professional milieus with the political milieus.

Key words : economic crisis, PAS, political revolts, 5 October 1990, grievance, contestation, violence, opposition.

Introduction

Depuis le coup de force du 13 janvier 1963 et la consolidation du parti unique au Togo à partir de 1969, la grève était une réalité méconnue des Togolais compte tenu de la restriction des libertés. La pensée unique qui caractérisait le régime au pouvoir pendant ces années et la militarisation des rouages administratifs n'étaient pas favorables à une quelconque revendication ouverte, qu'elle soit politique ou sociale. Cependant, à partir du soulèvement du 5 octobre 1990, la situation sociopolitique du pays va être rythmée par une série de révoltes sans précédent. Si certaines de ces révoltes sont de nature sociale, il est à souligner que le contexte politique du pays suborna ces revendications. Ainsi, les protestations sociales ou corporatistes recelèrent des révoltes politiques. Le constat est qu'à la suite du soulèvement du 5 octobre, plusieurs grèves impliquant divers corps de métier ou couches sociales, notamment conducteurs de taxis, enseignants, avocats, étudiants, élèves, se succédèrent à travers tout le pays. De ce qui précède, découle la question suivante : quelles sont les raisons sociales ayant conduit au soulèvement du 5 octobre 1990 et pourquoi a-t-on assisté à la multiplication des revendications corporatistes au lendemain du 5 octobre ?

La présente contribution vise à faire une analyse historique des revendications émanant de divers corps de métier ou de couches sociales d'octobre 1990 à la fin de la transition politique de 1993 au Togo. Le soulèvement du 5 octobre apparaît comme l'élément déclencheur d'une vague de protestations de divers milieux sociaux du pays. Ces manifestations, axées sur la revendication des droits liés aux secteurs d'activité, prirent une allure politique compte tenu du contexte sociopolitique des années 1990. Elle s'appuie sur la littérature relative au soulèvement du 5 octobre 1990 et ses implications sociopolitiques au Togo, les journaux de l'époque et des témoignages d'acteurs directs ou indirects des événements traités.

Le texte qui s'articule en deux parties, plante d'abord le décor à travers les difficultés économiques que traversa le Togo et qui engendrèrent une crise sociale dans les années 1980. Il expose ensuite le foisonnement des revendications corporatistes après le 5 octobre et la juxtaposition qu'on peut établir entre celles-ci et la conjoncture politique au Togo.

1. La précarité sociale au Togo de 1980 à 1990

L'histoire retient que la date du 5 octobre 1990 est un nouveau départ au Togo, c'est-à-dire une rupture dans l'évolution sociopolitique du pays. La révolte des étudiants de l'Université du Bénin qui réclamèrent la libération de leurs camarades incarcérés ne fut qu'un prétexte pour la remise en cause du monopartisme en cours au Togo depuis 1969. Au-delà de l'événement du palais de justice de Lomé, il faut faire une analyse structurelle de la situation socioéconomique du pays. En effet la conjoncture

économique nous renseigne que depuis deux décennies déjà, le pays était en proie à une crise sociale latente et que la moindre étincelle pouvait déclencher une implosion.

1.1. Les effets des Programmes d'Ajustement structurel (PAS) et les restrictions syndicales

Le chapelet de revendications sociales observées aux lendemains du 5 octobre 1990 tire son origine de la situation sociale qui prévalut au Togo dès les années 1980 à la suite de la crise économique ayant affecté les finances de l'État. De nombreux travaux d'économistes qui existent sur la question, il est constamment fait allusion à la descente aux enfers économiques et les mesures des Programmes d'Ajustement structurel (PAS) imposés par les institutions de *Breton Woods*. En effet, après avoir traversé une stabilité économique entre 1970 et 1980, le Togo fut confronté à une chute vertigineuse jusqu'à effondrement total de son PIB avec une augmentation croissante de l'inflation. La situation économique du pays ne lui permit pas, à cet effet, d'honorer ses engagements relativement à sa dette extérieure. T. A. Gogué fait observer que :

Le pays a commencé à connaître des difficultés en ce qui concerne le service de sa dette extérieure dès 1979. L'encours de la dette publique extérieure rapporté au PIB est passé de 16%, en 1970, à 82%, en 1980, alors que le service de la dette en pourcentage des exportations des biens et services évoluait de 3,1 à 8,2 puis à 18,2%, en 1970, en 1980 et en 1989 respectivement (T.A. Gogué, 1997, p.169).

Dans la perspective de remédier aux déséquilibres macro-économiques et permettre la reprise d'une croissance durable, il fallut s'attaquer aux problèmes fondamentaux de politique économique, de gestion et d'aménagement du cadre juridique et institutionnel du pays en difficulté. Le Togo engagea alors une action vigoureuse de redressement dès le début des années 1980. Il fut assisté dans cette politique par le Fonds monétaire international (FMI) avec qui il mit en place un programme de stabilisation financière. A partir de 1983, ce programme fut relayé par celui de l'ajustement structurel soutenu par la Banque mondiale (BM). En effet, à partir de la fin des années 1970, la politique économique mise en place par le Togo à l'instar des autres pays africains, axée sur les entreprises publiques, se révéla un échec. Dès lors, à partir de 1982, sous les injonctions du FMI et de la BM, une réforme du secteur parapublic et public s'imposa.

Dans le secteur parapublic, les PAS proposèrent la privatisation des entreprises publiques afin de redresser l'économie nationale. Pour ses concepteurs, la promotion du secteur privé demeure la condition *sine qua non* au redressement de l'économie nationale au regard de sa compétitivité. C'est dans cette perspective que B. Chavane soutient que :

Les promoteurs de ces PAS estiment que la privatisation des entreprises publiques ne peut se réaliser efficacement que si elle s'intègre dans une réforme globale de l'économie qui laisse une place essentielle à l'initiative privée. L'idée qui prévaut alors est que la privatisation des entreprises publiques doit se réaliser dans un environnement libéralisé qui crée de nouveaux espaces à l'initiative privée : on vise à faire coup double, non seulement en offrant au secteur privé des entreprises et services publics, mais encore en soutenant ses efforts par un ensemble de mesures facilitant son épanouissement dans un environnement macro-économique et réglementaire plus favorable (B. Chavane, 1998, p. 18).

La difficulté des privations au Togo, comme partout ailleurs en Afrique, résidait dans la minimisation des retombées sociales étant donné que les préoccupations relatives au sauvetage de l'économie nationale étaient plus importantes. Il fallut non seulement réduire drastiquement les déficits budgétaires, mais également promouvoir la compression des charges. C'est dans ce sens que le gouvernement encouragea la baisse des salaires, la réduction des prestations sociales et la modification des politiques de redistribution des richesses (Kibalo, 2004, p. 337).

La mise en œuvre des privatisations se réalisa à travers les trois phases des PAS⁵³ au cours desquelles l'État togolais céda des actifs aux investisseurs privés qui devraient lui verser des frais de location. Cette mesure concerna des entreprises comme la Société togolaise de Raffinage (STH), la Société togolaise d'Exportation du matériel agricole (SOTEXIMA), le Complexe sucrier d'Anié (SINTO), l'Industrie togolaise de Plastique (ITP), la Société togolaise de Boisson (STB), entre autres. La cession des actifs sociaux se révéla un échec total et même certains investisseurs, pour défaut de rentabilité, déposèrent le bilan.

Aussi, toujours dans la mise en perspective des PAS, certaines sociétés furent purement liquidées et à ce sujet, il faut noter que les liquidations permirent à l'Etat de récupérer des actifs pour pouvoir les revendre. Plus d'une vingtaine de sociétés furent concernés par cette opération qui jeta au chômage plusieurs salariés. La situation de ces derniers fut difficile. Un ancien employé de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) raconte :

La fermeture de la CNCA a été fatale pour moi et ma famille. Je me suis retrouvé du jour au lendemain au chômage contraint de me débrouiller avec de petits jobs. La situation politique des années 1990 a compliqué les choses car beaucoup d'autres sociétés du pays ont été liquidées et les charges sociales sont devenues insupportables. Les droits qui ont été versés ne m'ont pas permis de tenir longtemps. La situation de la plupart de Togolais ayant perdu leur emploi pendant cette période était très grave⁵⁴.

Ces privatisations et liquidations de sociétés d'Etat furent marquées par une absence totale des préoccupations sociales. Si certaines sociétés purent verser des droits de licenciement à leurs employés, d'autres furent tout simplement remerciés sans aucun droit. Il s'agit essentiellement des entreprises dont les dettes inscrites au passif n'avaient pu être payées. Dans cette catégorie, on peut citer également certaines entreprises privées dont la liquidation fut infructueuse et leurs agents abandonnés à leur sort. C'est ce qu'explique cet ancien agent de la Société internationale de Crédit-Bail (SICREB) Togo :

La liquidation de la société dans laquelle j'officialisais a été infructueuse et nos droits n'ont pu être payés. Cette situation a été très dépendante de la crise économique que traversait notre pays depuis la fin des années 1980. On était dans un désarroi total et

⁵³ PAS I (1983), PAS II (1985), PAS III (1985) et PAS IV (1990).

⁵⁴ Anagban Ezzo, 65 ans ancien agent de la CNCA, entretien du 24 juillet 2021 à Lomé.

notre situation sociale s'est empirée. Difficile de survivre à cette situation et la révolte était à quelques doigts⁵⁵.

A cette situation que vécurent les sociétés parapubliques, il faut ajouter que conformément aux exigences des PAS, l'État procéda au gel des recrutements dans la fonction publique et aux licenciements des personnels non essentiels de la fonction publique. A cette triste réalité au point de vue social, il faut ajouter l'incitation à la baisse des salaires, la réduction des prestations sociales et la remise en cause des acquis sociaux. D'emblée on peut se rendre à l'évidence que ces mesures ne pouvaient qu'engendrer des frustrations sociales qui couvaient depuis la fin des années 1980.

De surcroît, les mesures de redressement des finances de l'État furent exécutées sans aucune ouverture envers les travailleurs et mieux la population dans la mesure où le Togo était sous le régime à parti unique caractérisé par la restriction des libertés.

Pendant toute cette période, notamment de 1969 jusqu'en 1991, l'action syndicale hors de la sphère du parti unique ne fut guère autorisée. C'était donc la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT) qui était la seule organisation syndicale ayant droit à la parole, d'ailleurs en tant qu'aile marchante du parti unique. Toutes les associations regroupant les forces vives y compris les femmes, les jeunes, les travailleurs des secteurs publics, parapublics, du privé et de l'informel, même les chefs traditionnels et les agents de sécurité (policiers, gendarmes, militaires) devaient regarder dans la même direction, celle du parti (N.A. Goeh-Akue, 1995, p. 17). En conséquence, toute expression contraire au projet gouvernemental était impossible. Tout comme le parti unique, il n'y avait qu'un syndicat unique. Ce regroupement syndical était donc impuissant devant les mesures du PAS souscrites par le gouvernement. Ainsi pour B. Kibalo (2014, p. 346-347) :

La CNTT étant donc inféodée au parti unique sous les couleurs de syndicat de « *participation responsable* », par opposition au syndicalisme de revendication et de défense corporative, tels qu'on en trouve sous la colonisation et les deux premiers régimes. En fait, le syndicat est écarté du pouvoir, sa prétendue « participation » au système se limite à des postes accordés à ses dirigeants au sein des organes du parti en général, au sein du comité central. Le rôle essentiel de ces dirigeants consiste à servir de courroies de transmission entre le parti et la base. Ils communiquent ainsi fidèlement sans discussion les décisions du parti notamment de son chef, le chef de l'État aux autres associés. Le syndicat s'est donc développé dans la dépendance de l'État et du parti unique.

Comme on le voit la situation sociale au Togo à partir de la fin des années 1980 et début 1990 fut marquée par une dégradation des conditions de vie dont les raisons se trouvent dans le marasme économique que connut le pays au cours de cette période. Conscient de ses difficultés économiques, le gouvernement entreprit des réformes structurelles de son économie avec l'accompagnement de la BM et du FMI. Cependant, les mesures proposées furent imposées aux travailleurs togolais qui n'avaient pas d'avis à donner, car le pays était conditionné dans tous les domaines par

⁵⁵ Amégnona Amen, 66 ans, ancien employé de la SICREB, entretien du 24 juillet 2021 à Lomé.

le monolithisme. L'absence de toute voix discordante permit aux autorités de faire des réformes périlleuses qui mirent en danger la paix sociale au début des années 1990. L'inactivisme syndical des années 1970 au début des années 1990 sous la bannière de la CNTT fut complice de cette dégradation de la vie sociale au Togo.

A la vérité, le germe de la contestation sociale et politique se trouvait déjà dans les ménages et les corporations depuis la fin des années 1980, d'où l'explosion générale observée à partir du 5 octobre 1990 sous le prétexte des revendications démocratiques. La crise sociale latente trouva enfin un bouc émissaire : le système politique en vigueur au Togo. Le combattre est synonyme du bien-être, de l'emploi décent, de richesse, bref de la liberté sous toutes ses formes. Ainsi la contestation ouverte du régime à partir de 1990 ouvrit la voie à des revendications corporatistes.

1.2. Au-delà du 5 octobre 1990 : un ras-le-bol social

Le 5 octobre 1990, les étudiants de l'Université du Bénin eurent l'audace de descendre dans les rues, à partir du palais de justice de Lomé, pour exprimer leur récrimination contre le régime en place. Cette révolte de la jeunesse au palais de justice, considérée comme le début du processus démocratique au Togo, ne fut pas un hasard. On se rappelle que déjà en août de la même année, lorsque le Mouvement national des étudiants et Stagiaires du Togo (MONESTO) organisa une marche de soutien au président Eyadema, ceci pour lui assurer son adhésion aux conclusions du 7^e conseil national du RPT où le mouvement prônait les bienfaits du parti unique pour le Togo en affirmant par là même, son opposition à l'instauration du multipartisme, certains étudiants, qui organisaient des réunions clandestines, profitèrent de cette marche pour exprimer leur désaccord aux conclusions dudit conseil.

Donc bien avant le 5 octobre le malaise était déjà palpable. S'il est vrai que le 5 octobre est perçu dans la mentalité collective des Togolais comme une révolte politique, il n'en demeure pas moins que le facteur social soit occulté. La contestation du 5 octobre est le résultat de la conjonction des frustrations sociales accumulées depuis les années 1980 aux années 1990 et des restrictions politiques dues au système à parti unique.

Le soulèvement du 5 octobre se situe dans la foulée des revendications pour une gouvernance démocratique en Afrique, en général, au début de la décennie 1990. Mais le fondement des revendications fut éminemment social. La crise économique de la décennie 1980 et la thérapie appliquée à savoir, les politiques d'ajustement structurel engendrèrent un délabrement économique caractérisé par le recul des avancées sociales. Le monde du travail fut largement touché par cette crise (N.A. Goeh-Akue, 1995, p. 18). La mise à la retraite inattendue de beaucoup de travailleurs du secteur public et parapublics, surtout le remerciement des agents de l'État et des services parapublics, ayant effectué trente ans de service, sans avoir atteint l'âge de la retraite, qui était alors de 55 ans, la suspension des avancements automatiques au titre de l'ancienneté, entre autres, conformément aux PAS, eurent un impact social significatif. Cette enquête de la BM est assez illustrative :

Lorsque l'arrêté N° 607/MTFP est entré en vigueur le 1^{er} avril 1985, tous les fonctionnaires et employés du secteur paraétatique togolais (agents permanents et assimilés) comptant 30 années de service ou plus ont été mis en retraite

automatiquement. D'où le terme « jeune retraité », désignant ceux qui furent forcés de prendre leur retraite avant l'âge officiel de 55 ans. Cette décision soudaine et inattendue fut une pénible surprise pour la première cohorte de jeunes salariés (...). Les niveaux de vie ont évidemment été sévèrement touchés. Payer l'écolage est devenu un problème pour la plupart des ménages concernés, et plus de la moitié de ceux-ci ont dû retirer au moins un enfant de l'école...(BM, 1992, p. 93).

Les mesures de resserrement des conditions d'accès aux cycles de formation et d'enseignement, et la réduction des effectifs dans la fonction publique affectèrent négativement le taux de scolarisation au Togo, entre 1980-1981 et 1984-1985 (T. A. Gogué, 1996, p. 228). C'est ainsi que les effectifs féminins baissèrent de 198 418, entre 1980-1981, à 195 523, entre 1986-1987, dans le premier degré, et de 27 570, entre 1980-1981, à 22 332, entre 1988-1989 (T. A. Gogué, 1997, p. 173). En outre, pour freiner l'entrée sur le marché du travail d'un personnel formé, le gouvernement ferma pour une période donnée, des établissements de formation professionnelle comme l'École nationale des sages-femmes, l'École nationale des auxiliaires médicaux et l'École des infirmiers. Ces mesures eurent un impact négatif notable sur la possibilité d'engager du personnel qualifié.

Dans le domaine de la santé, par exemple, Gogué (2017) démonte que l'application des PAS entraîna la réduction du personnel de la fonction publique, ce qui affecta l'effectif du personnel de la santé ainsi que la réduction de l'offre des services sanitaires. En conséquence, avec une croissance régulière de 10% en moyenne par an entre 1971 et 1983, les effectifs du personnel de santé baissèrent de 3% en moyenne par an, entre 1983 et 1986.

Comme il faut le constater les conditions sociales exécrables au Togo à la veille du 5 octobre nourrirent les revendications qui apparurent ce jour-là. Même s'il faut admettre avec Goeh-Akue (2017, p. 24) que « les manifestations de mécontentements étaient avant tout politiques et qu'elles étaient d'abord organisées par les associations estudiantines qui réclamaient de meilleures conditions d'études et de travail », il faut aussi reconnaître que la plupart des jeunes qui descendirent dans les rues ce jour du 5 octobre 1990 sont issus de couches défavorisées de la capitale, lesquels subissaient, à travers les conditions de vie des parents, les effets de la crise économique exacerbée par les mesures du PAS. La condition sociale des Togolais nourrit les revendications politiques des années 1990. Cette observation est relayée par un de nos informateurs qui soutient que :

Les jeunes et même les autres (adultes, notamment les désœuvrés fabriqués par la crise économique) qui étaient à la tête des revendications ont été galvanisés par les conditions de vie difficile qui les caractérisaient. Ils étaient dans les ménages et vivaient difficilement tout en écoutant ce que leur murmuraient leurs parents jusque-là incapables de dénoncer le système. Donc le changement politique pour eux devait induire un mieux-être social⁵⁶.

⁵⁶ Amen Amégnona, 66 ans, ancien employé de la SICREB, entretien du 24 juillet 2021 à Lomé.

L'allure avec laquelle les manifestations du 5 octobre 1990 furent relayées par les masses populaires encadrées par les partis politiques qui sortirent de la clandestinité ou bien virent le jour avec l'adoption de la charte des partis en avril 1991, montre à suffisance que les difficultés quotidiennes des couches populaires étaient réelles. Donc derrière les revendications politiques se cachèrent un ras-le-bol général mêlant à la fois la révolte politique et les revendications sociales. A la suite de ce soulèvement, qui sonna comme un déclic, d'autres protestations eurent lieu. Celles-ci mêlaient à la fois les revendications corporatistes et politiques.

En réalité, un constat est clair : après le 5 octobre 1990, et surtout la période qui va de fin 1990 à décembre 1993, le Togo ne connut jamais une telle ampleur d'appels à la grève. Si ceux-ci émanèrent de syndicats qui virent le jour grâce à l'ouverture démocratique, cela traduit le fait que pendant la période du système à parti unique, le syndicat unique qui existait était ligoté.

2. Les conséquences du soulèvement du 5 octobre 1990 au Togo

La révolte du 5 octobre 1990 au Togo inaugura une forme d'expression nouvelle caractérisée par des revendications sans mansuétude à l'égard du régime en place. A partir de cette date, les Togolais extériorisèrent leurs mécontentements et récriminations vis-à-vis du pouvoir en s'en prenant ouvertement au parti unique et à la dictature. Des grèves émanant de diverses couches socioprofessionnelles rythmèrent le quotidien des Togolais. Cet embrasement eut pour conséquence une véritable politisation des revendications sociales

2.1. La flambée des grèves au Togo (1990-1993)

Le 5 octobre réveilla les Togolais d'un « long sommeil » si on considère qu'aux lendemains des manifestations qui ébranlèrent la capitale, de nombreux mouvements d'humeur prospérèrent partout dans le pays. C'est le barreau togolais qui donna le ton en entrant en grève pour 72h à compter du lundi 8 octobre 1990. A travers une résolution adressée au chef de l'Etat relativement aux conditions et délibéré du procès des deux prévenus, il exigea :

- la démission du Garde des Sceaux, Ministre de la justice,
- la révocation du procureur de la République,
- des sanctions disciplinaires contre les responsables des forces de l'ordre ayant dirigé l'opération⁵⁷.

A la suite du barreau, d'autres secteurs d'activité notamment celui des transports se mit en grève. Le Togo fut paralysé par une grève des transporteurs routiers déclenché le 26 novembre 1990. Faisant suite à un sursis de 6 mois allant du 3 novembre 1990 au 30 avril 1991, adressé aux chauffeurs non titulaires du permis professionnel, ces derniers observèrent une grève pour protester contre la mesure. Cette grève des transports tire en effet ses origines de l'augmentation des droits de timbre et des taxes afférents à l'obtention du permis professionnel. A cela, il faut ajouter des contrôles routiers intempestifs et des rackets des forces de l'ordre sur les routes qui commencèrent à mécontenter les chauffeurs. Ceux-ci lancèrent donc un mouvement

⁵⁷ *Atopani*, N°10 du 10 au 7 octobre 1990, p. 4.

de débrayage à compter du lundi 26 novembre 1990 jusqu'à satisfaction de leurs doléances.

Ce 26 novembre, Lomé la capitale se réveilla sans les taximans qui assuraient le transport urbain. Les différentes artères de la capitale furent occupées par des protestataires qui érigèrent des barrages pour bloquer la circulation. D'Akodessewa à la station de l'hôpital, en passant par Zongo, Kodomé, Doumasséssé, les conducteurs de taxis étaient décidés à se faire entendre. Ils réclamèrent à cor et à cri la suppression pure et simple du « permis professionnel ». On pouvait les entendre scander « nous sommes fatigués avec le permis professionnel, nous sommes fatigués avec la police, avec les gendarmes, nous en avons marre avec les soldats, à bas les impôts... »⁵⁸. Ce mouvement de grève des chauffeurs provoqua d'énormes dégâts et fit un mort. Le nommé Alaza fut fauché par un véhicule administratif qui refusa d'observer l'arrêt obligatoire qu'imposait les manifestants au niveau de Tokoin RAMCO⁵⁹.

Cette grève des chauffeurs toucha également certaines villes de l'intérieur du pays comme Sokode, Atakpamé, Tsévié. A. Agbodrafo⁶⁰ particulièrement, un groupe de conducteurs détruisit les barrages érigés par les gendarmes et douaniers à l'entrée de la ville. Ce point de contrôle fut pris d'assaut occasionnant des dégâts matériels et des blessés.⁶¹ Face à ces violences, les autorités ramenèrent le calme par la voie du dialogue. Le ministre de l'intérieur d'alors, le général Améyi alla à la rencontre des conducteurs en grève pour les rassurer que, leurs doléances seront solutionnées du moins jusqu'au 1^{er} décembre, date à laquelle le chef de l'État leur donna rendez-vous.

Concomitamment au débrayage des chauffeurs, le port autonome de Lomé, l'un des fleurons de l'économie togolaise, fut secoué par une grève des dockers, lesquels revendiquèrent le versement de leur salaire, bloqué depuis trois ans⁶². Ne percevant que 800f CFA par jour au lieu de 3 000f⁶³ CFA, ceux-ci dénoncèrent à travers ce mouvement de débrayage, un traitement salarial inégal en comparaison aux autres corps de métier du port. Estimant que le port est l'une des sources d'entrée importante de devise pour l'État togolais, les dockers exigèrent une revalorisation salariale ainsi que la démission du directeur technique, Ouro Bangnan. Face à ces protestataires qui bloquaient les différents points d'accès au port, les autorités déployèrent des forces de l'ordre aux endroits stratégiques du port.

Cette vague de revendications corporatistes, s'étendit également au secteur agricole avec la grève des élèves ingénieurs adjoints d'agriculture à l'Institut national de Formation agricole (INFA) de Tové, près de Kpalimé. Pour protester contre leur condition de vie et d'étude, les pensionnaires de l'INFA de Tové entrèrent en grève le lundi 25 février 1991. Estimant qu'ils étaient mal nourris, exploités et mal lotis, les élèves ingénieurs décidèrent d'attirer l'attention des autorités sur leurs conditions.

⁵⁸ *Forum hebdo*, N° 16 du 29 novembre 1990, p.3

⁵⁹ *Forum hebdo*, N° 16 du 29 novembre 1990, p.3.

⁶⁰ Ville côtière situé à une trentaine de km de Lomé.

⁶¹ *Forum hebdo*, N° 16 du 29 novembre 1990, p.5.

⁶² *Forum hebdo*, N° 16 du 29 novembre 1990, p.4.

⁶³ *Forum hebdo*, N° 16 du 29 novembre 1990, p.4.

Rappelons que le Fonds européen de Développement (FED) allouait à chaque étudiant de l'INFA une bourse de 25 000 f CFA mensuel en plus d'une allocation d'équipement qui s'élevait à 5 000f CFA. Pourtant, les élèves ingénieurs affirmèrent n'avoir jamais perçu l'intégralité de leur bourse⁶⁴. C'est pour réclamer à la fois leur bourse et une amélioration quantitative et qualitative de la nourriture qui leur était servie que ces étudiants ingénieurs lancèrent ce mouvement de débrayage. A ces doléances, ils ajoutèrent une dotation en matériels, la rénovation et l'aménagement des bâtiments F et Q. Malgré les menaces des autorités notamment des premiers responsables de l'Institut,⁶⁵ les élèves ingénieurs restèrent fermes sur leur position et décidèrent d'aller plus loin en écrivant au FED, l'organisme qui leur octroyait la bourse, pour dénoncer les traitements et pratiques dont ils faisaient l'objet.

Le 2 avril 1991, les agents de la Société togolaise d'Enlèvement des Ordures ménagères et d'Assainissement (SOTOEMA), entrèrent en grève après une démarche auprès du chef de l'État pour lui soumettre un cahier de doléances⁶⁶. Ils réclamèrent, entre autres, une augmentation de salaire, une réduction à 8 heures de travail journalier, la rétribution des heures supplémentaires, une couverture maladie ou qu'au moins les frais médicaux leur soient remboursés.

Pendant que les ordures jonchaient les rues de Lomé, les employés de la Compagnie Energie électrique du Togo (CEET) chargée d'assurer l'approvisionnement et la distribution du courant électrique au Togo déclenchèrent un mouvement d'humeur pour exiger : une révision de la grille salariale, la périodicité des avancements, des concours et promotion professionnels, des frais pharmaceutiques et assurance maladie, des primes de rendement, de bilan, une retraite complémentaire, une indemnité de départ à la retraite, la classification au groupe c, le calcul des congés payés comme le 13^e mois, les bonifications.⁶⁷

Même la présidence de la république ne fut pas épargnée par la vague de protestations corporatistes. Réclamant leur intégration à la fonction publique, les agents temporaires en service à la présidence de la république togolaise observèrent une grève le 11 avril 1991⁶⁸.

Encore dans le secteur de la formation professionnelle, l'École nationale d'Administration (ENA) dont la mission est de renforcer l'administration publique en personnel qualifié, fut secouée par un mouvement de grève de ses « diplômés-chômeurs ». Après des tentatives sans succès pour rencontrer à la fois le chef de l'État et toutes les autorités concernées par leur problème, les Enarques entrèrent en grève en mai 1991 pour exiger : l'intégration directe et immédiate dans la fonction publique, un dédommagement pour des années de chômage injustifié, le reclassement une fois intégré à la fonction publique dans leur catégorie normale, une affectation directe dès

⁶⁴ *Courrier du Golffe*, N° 68 du 4 mars 1991 au 10 mars 1991, p.5.

⁶⁵ *Courrier du Golffe*, N° 68 du 4 mars 1991 au 10 mars 1991, p.5.

⁶⁶ *Courrier du Golffe*, N° 73 du 8 avril 1991 au 10 mars 1991, p.5.

⁶⁷ *Courrier du Golffe*, N°73 du 8 avril 1991 au 14 avril 1991, p.5.

⁶⁸ *Forum hebdo*, N°36 du 26 avril 1991, p.2.

la fin de leur formation ainsi qu'une révision des conditions matérielles et pédagogiques⁶⁹.

Le mois de mai 1991 fut très agité dans le secteur de l'éducation. Déjà en proie à une série de grèves⁷⁰, l'éducation nationale dut de nouveau faire face à une grève lancée par les enseignants du 1^{er}, 2^e et 3^e degré. Conformément au mot d'ordre de grève lancé par le Syndicat national des Enseignements techniques, secondaires et supérieur-Comité Inter-Enseignants pour le Renouveau Syndical (SNETSS-CIERS) et le Syndicat des Enseignants du Premier Degré du Togo (SEPDT), les enseignants restèrent chez eux du 28 au 30 mai 1991 pour les raisons suivantes :

- l'augmentation des salaires de 75%,
- la révision à la hausse de la grille indiciaire,
- des indemnités de logement (entre 15000f et 50000f) de surveillance et de correction des examens et concours,
- la prime de bibliothèque,
- la prise en compte par l'État, des enseignants privés et confessionnels,
- L'intégration des vacataires du troisième degré, des instituteurs temporaires, des remplaçants des coopérants, des instituteurs payés par la Banque mondiale⁷¹.

Les grèves des enseignants paralysèrent sérieusement le système éducatif au Togo obligeant le gouvernement à décréter des vacances anticipées le 19 juin 1991 et fixer la reprise des classes au titre du troisième trimestre de l'année scolaire en cours au 5 août.

A l'intérieur du pays, les employés du Complexe sucrier d'Anié marquèrent à plusieurs reprises entre décembre 1990 et décembre 1991 un arrêt de travail pour exiger de meilleures conditions de vie. A ces cessations d'activité au cours de cette période très agitée de l'histoire du Togo, il faut ajouter celles de la police nationale en novembre 1991 qui exigea la rétrocession des prélèvements sur salaire effectués au profit du RPT, un montant estimé à près de deux milliards⁷² ; de l'Office togolais des Phosphates (OTP), le 18 novembre 1991 pour des raisons salariales⁷³.

Au Togo, les événements du 5 octobre 1990 réveillèrent le front social de son lointain sommeil à lui imposé par le monopartisme. A l'apogée du parti unique toute velléité discordante, qu'elle soit politique, intellectuelle ou sociale, était sévèrement réprimée réduisant ainsi les Togolais au silence et à l'inaction. L'à-propos du 5 octobre 1990 fit date, car cette révolte donna la parole aux Togolais et les libéra de l'immobilisme. La flamme de la contestation étant désormais allumée, la grève devint l'ultime recours pour exiger des droits. La situation politique du pays au cours de cette période n'était pas étrangère à ces manifestations.

⁶⁹ *Courrier du Golfe*, N°77 du 6 mai 1991 au 12 mai 1991, p.4.

⁷⁰ Déclenchée par les étudiants entre mars et avril, suivie des enseignants du supérieur le 27 mai, celle des enseignants confessionnels et des enseignants vacataires étaient en cours avant le lancement de cette dernière.

⁷¹ *Atopani Express*, N° 43 du 28 mai 1991, p.3.

⁷² *Tribune des démocrates*, N° 34 du 12 au 18 novembre 1991, p.10.

⁷³ *Courrier du golfe*, N° 130, du 25 novembre 1991, p.8.

2.2. La politisation des revendications sociales

La dissémination des récriminations à l'encontre du régime au sein des populations togolaises par les jeunes manifestants du palais de justice de Lomé eut pour conséquence le désir de soulèvement d'une frange non négligeable du peuple. Le 5 octobre leva le voile sur de nombreux dysfonctionnements jusque-là inconnus du grand public. Le contexte politique du pays entre 1990 et 1993 était favorable à toute sorte de revendication, car toute contrariété de l'heure portait facilement une coloration politique, au regard du fait que le régime d'alors était désigné responsable de tout.

De façon générale, il faut reconnaître qu'après le 5 octobre, la situation au Togo était explosive. Dans cette atmosphère chaude marquée par des grèves à répétition dans tous les secteurs, le Collectif de l'Opposition démocratique (COD) lança un mot d'ordre de grève en juin 1991 afin d'amener le gouvernement à accepter l'idée d'une conférence nationale. Par cette grève, qui débuta le 5 juin 1991, les opposants au régime exigèrent également la démission du chef de l'État. Ce dernier à son retour du sommet de l'OUA ce même jour fut très intransigent envers les opposants (Agboyibo, 1999, p.145), ce qui contribua davantage à raviver la tension sociopolitique déjà tendue avec la recrudescence de l'insécurité dans le pays (Dégli, 1997, p.168).

De plus en plus, le front social se politisa de façon vertigineuse lorsque le 16 novembre 1992, la Confédération des syndicats indépendants, le patronat et le Collectif de l'opposition démocratique (COD2) lancèrent une spectaculaire grève générale illimitée pour exiger le départ du pouvoir du chef de l'État⁷⁴. Après un an et demi de graves tensions qui firent des morts, et plus de deux mois d'une grève qui paralysa des pans entiers de l'activité, le Togo connut un tarissement des aides extérieures et l'étouffement progressif de son économie. Le monde du travail, mieux les mouvements syndicaux qui virent le jour aux premières heures du renouveau démocratique cédèrent à l'influence de la politique pour plusieurs raisons. Il faut rappeler que l'instauration du parti unique s'accompagnant de restrictions des libertés (de parole et d'association) pour raison de construction de l'unité nationale, il a été impossible de disposer de véritables mouvements syndicaux en Afrique en général et au Togo en particulier. En outre, le désengagement de l'État à partir de la fin des années 1980, des secteurs sociaux du fait des Programmes d'Ajustement structurel (PAS) aggrava les conditions sociales déjà précaires en Afrique. L'ouverture démocratique des années 1990 fut une aubaine pour les syndicats naissants de poser des revendications au moyen de grèves, y compris les préoccupations politiques dans une logique selon laquelle le pouvoir était comptable de la précarité des Togolais. J. Dégli confirme que : « le Togo durant cette période était l'un des pays où les salaires étaient bas, où la misère battait son plein. Du coup, avec l'ouverture démocratique, chacun disait enfin c'est l'occasion pour que tout ce que je veux soit satisfait »⁷⁵. Il ajoute que ces mouvements syndicaux qui entretenaient des rapports avec les milieux

⁷⁴ Amédédjisso Sodji, 81 ans, instituteur à la retraite, entretien du 22 juin 2021 à Lomé.

⁷⁵ Jean Dégli, avocat, rapporteur de la conférence nationale, ancien ministre, entretien du 18 juin 2021 à Lomé.

politiques soutenaient la logique selon laquelle, « c'est le politique qui est à l'origine des problèmes du pays, et par conséquent si le politique est réglé, tout le reste le sera également »⁷⁶, d'où ce rapprochement entre les milieux politiques et les syndicats.

Même si on peut s'accorder avec J. Dégli que « certaines grèves n'avaient rien de politique » et qu'« il s'agissait purement de revendications sociales »,⁷⁷ on ne saurait perdre de vue une implication des milieux politiques dans le déclenchement de ces revendications en principe corporatistes. D'ailleurs, A. Sodji explique que « Nous nous sommes servis du prétexte de la démocratie pour poser des revendications afin de mettre le régime en difficulté, car ce qui était important, c'est de le voir tomber⁷⁸ ».

Aussi le contenu même de certaines revendications à l'occasion de ces grèves était-il purement politique. Quand on revient sur la grève générale illimitée, lancée le 16 novembre 1992 par le collectif des Syndicats indépendants, on peut s'apercevoir que la démission du chef de l'État qui figurait sur la plateforme revendicative soumise était purement politique. En outre, l'accord du 12 juin 1991, obtenu au moyen d'une grève lancée en juin 1991, accord par lequel le gouvernement accepta l'idée d'une conférence nationale, constitue aussi une autre illustration de cette proximité entre les milieux politiques et syndicaux. Ce que confirme Dégli⁷⁹ pour qui, « les mouvements de grèves coordonnés dans le cadre du COD étaient pour des raisons politiques ». Cette réalité convoque une fois encore la question des rapports entre politique et syndicat. Même si on peut convenir avec R. Mouriaux (2006, p.8) que « la mission du syndicat consiste à défendre les salariés, à promouvoir leurs intérêts matériels et moraux, à contribuer à la transformation du système économique », il faut en même temps admettre que : « la demande politique n'est pas transmise uniquement par les partis politiques, mais par une multitude d'associations, et de groupes et à travers une multitude de voies (...) les syndicats représentent la forme d'association la plus proche des partis » (A. Pizzorno, J.-P. Darmon, R.-J.Pratelli, 1971, p.137-138).

En somme, il ressort qu'au Togo, l'ouverture démocratique des années 1990 alla de pair avec l'émergence et la multiplication des revendications sociales. A l'évidence, il est aussi important de souligner qu'il existait des connexions entre ces revendications et les milieux politiques qui visiblement tiraient les ficelles. Toutefois, il faut rappeler que sur le plan socio-économique, le Togo était assis sur un volcan que calmait l'unité nationale. En conséquence, la multiplication des revendications au lendemain du 5 octobre 1990, fut l'expression d'un profond malaise qui fut mis à profit par les politiques. Dégli⁸⁰ soutient dans cette logique que :

⁷⁶ Jean Dégli, avocat, rapporteur de la conférence nationale, ancien ministre, entretien du 18 juin 2021 à Lomé

⁷⁷ Jean Dégli, avocat, rapporteur de la conférence nationale, ancien ministre, entretien du 18 juin 2021 à Lomé.

⁷⁸ Atsu Anthony, 68 ans, ancien employé de la SOAEM, entretien du 15 mai 2021 à Lomé.

⁷⁹ Jean Dégli, avocat, rapporteur de la conférence nationale, ancien ministre, entretien du 18 juin 2021 à Lomé.

⁸⁰ Jean Dégli, avocat, rapporteur de la conférence nationale, ancien ministre, entretien du 18 juin 2021 à Lomé.

Tout le monde voulait le changement. Le paysan, le menuisier et même le fonctionnaire avaient soif du changement en ce sens que tous pensaient qu'une fois le changement obtenu, leur situation changera. Tout est corrélé, j'obtiens le changement politique et je vais avoir le changement dans mon assiette.

Toutefois, l'instrumentalisation des milieux syndicaux à des fins politiques émana à la fois de l'opposition que du pouvoir, les deux parties engagées dans cette lutte politique. L'adoption de la charte des partis politiques en 1991 et bien entendu l'avènement des formations facilita ce rapprochement, surtout que « certains syndicalistes militaient déjà au sein de certains partis politiques⁸¹».

Finalement, il faut admettre que pendant le processus d'instauration de la démocratie au Togo, toute forme de protestation pour réclamer des droits était sous l'influence du politique. Il en découle que durant la période de 1990 à 1993, les revendications professionnelles se politisèrent entraînant par conséquent un cycle de violence entretenu par des milieux politiques.

Conclusion

A l'instar de beaucoup de pays africains, le Togo vécut sous le système à parti unique de 1969 à 1990, année au cours de laquelle les populations se soulevèrent contre le système en place. Le monopartisme était également synonyme du monolithisme syndical si bien que le syndicat unique qui existait au Togo, c'est-à-dire la CNTT, n'avait droit à la parole. D'emblée, les réformes engagées afin de juguler la crise économique que traversait le Togo, firent fi des conséquences sociales sur les populations avec le silence coupable de la CNTT. La révolte du 5 octobre, qui est une révolte politique, cachait en réalité des mobiles sociaux. En réalité, les frustrations accumulées depuis la fin des années 1970 jusqu'au début des années 1990 contribuèrent à cette révolte.

A travers cette contribution, il a été démontré qu'à suite du soulèvement du 5 octobre 1990, le Togo connut beaucoup de revendications corporatistes dont les explications remontent à la situation antérieure du pays. Donc le 5 octobre permit aux travailleurs et à l'ensemble de la population togolaise de rompre avec le silence imposé par le système répressif. L'opportunité du 5 octobre fut saisie par de nombreuses associations ou regroupements ainsi que les partis politiques qui virent le jour dans les années 1990 pour revendiquer des droits.

Cependant le constat est qu'à partir de la révolte du 5 octobre, qui eut lieu dans un climat de violence sans précédent au Togo, jusqu'à la fin de la transition politique, un cycle de violence s'installa durablement au Togo. Une analyse fine des revendications permet de comprendre que celles-ci charriaient autre message, notamment une expression politique. A la vérité, le contexte politique de l'époque et les connexions qui existaient entre syndicalistes, leaders d'associations et acteurs politiques

⁸¹ Jean Dégli, avocat, rapporteur de la conférence nationale, ancien ministre, entretien du 18 juin 2021 à Lomé.

convertirent souvent ces revendications en révoltes politiques dirigées surtout contre le régime en place.

Sources et bibliographie

1. Sources

1.1. Sources orales

N°	Nom et prénoms	Age et qualité de l'infor	Date et lieu de l'entretien
1	AMEGNONA Amen	66 ans, ancien agent de la SICREB	24 juillet 2021 à Lomé
2	ANTHONY Atsu	68 ans, ancien agent de la SOAEM	24 juillet 2021 à Lomé
	DEGLI Jean	ND, Avocat, rapporteur de la conférence national, ancien ministre	18 juin 2021 à Lomé
3	ESSO Anagban	65 ans, acien agent de la CNCA	24 juillet 2021 à Lomé
4	SODJI Amédédjisso	81 ans, instituteur à la retraite	22 juin 2021 à Lomé

1.2. Les Journaux

Atopani Express du, N° 10 du 10 au 17 octobre 1990.

Forum hebdo, N° 31 du vendredi 22 mars 1991.

La Nouvelle marche, N° 3313 du lundi 08 octobre 1990.

La Tribune des Démocrates, N° 6 du 15 mars 1991.

La Tribune des Démocrates, N° 07 du 22mars 1991.

Les Echos, N° 7 du décembre 1990- janvier- mars 1991.

Atopani, N° 10 du 10 au 17 octobre 1990.

Atopani, N° 43 du 28 mai 1991.

Courrier du golfe, N° 68 du 4 au 10 mars 1991.

Courrier du golfe, N° 73 du 8 au 14 avril 1991.

Courrier du golfe, N° 77 du 6 au 12 mai 1991.

Courrier du golfe, N° 130 du 25 novembre 1991.

Forum hebdo, N° 16 du 29 novembre 1990.

Forum hebdo, N° 19 du 21 décembre 1990.

Forum hebdo, N° 36 du 26 avril 1991.

Tribunes des démocrates, N° 34 du 12 au 18 novembre 1991.

Référence Bibliographique

BOURDON Raymond et BOURRICAUD François, 2005, *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Edition Seuil, Paris.

AGBOYIBO Yawovi, 1999, *Combat pour un Togo démocratique, une méthode politique*, Paris, Edition Karthala.

BATCHANA Essohanam, 2012, « La presse privée face à la transition démocratique au Togo (1991-1993) », in *Revue du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Education (CEROCE)* de l'Université de Lomé, N°002, Université de Lomé, Togo, p. 33-59.

- BATCHANA Essohanam et DOGBO Yawa, 2019, « Le canton de Bè, bastion de la protestation et de la contestation sociopolitique au Togo (1991-2005) », in *Ingénierie culturelle, Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC*, N° 008, Lomé, Togo, pp. 251-266.
- BM, 1992, « Caractéristiques et comportements des groupes vulnérables en situation d'ajustement structurel », *Togo, sortir de la crise, sortir de la pauvreté* ».
- BATCHANA Essohanam, 2017, « Milices et miliciens au Togo : une lecture de la violence politique à travers la presse écrite togolaise (1990-1994) » in *Ingénierie culturelle, Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC*, N° 006 de décembre 2017, p.165-181.
- CHAVANE Bruno, 1998, Bilan et perspectives des privations en Afrique francophone : une étape de la privatisation ? Genève, OIT.
- DEGLI Jean Yaovi, 1996, *Togo : La tragédie africaine*, éditions Nouvelles du sud, Ivry-sur-Seine.
- GOGUE Tchabouré Aimé, 1996, « Impact des programmes d'ajustement structurel sur les effectifs scolaires : cas du Togo », *Revue Canadienne d'Étude de Développement*, p.221-239.
- GOGUE Tchabouré Aimé, 1996, Impact des programmes d'ajustement structurel sur le secteur de la santé : cas du Togo. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 163–179. <https://doi.org/10.7202/301394ar>.
- GOEH-AKUE N'buéké Adovi, 2015, *Etude sur le paysage syndical au Togo*, FES, Bénin.
- KPEDU Kodjo Messa, 2016, *Démocratisation et crises sociopolitiques en Afrique : cas du Togo de 1990 à 2015*, Thèse de doctorat unique en Sociologie, Université de Lomé.
- KIBALO Bagna, 2014, *Syndicalisme et pouvoirs publics au Togo (1944-2006)*, Thèse de doctorat unique en Histoire, Université de Lomé.
- MOURIAUX René, 2006, « Syndicalisme et politique : liaison dangereuse ou tragédie Moderne ? », in *La Découverte*, N° 43, p. 30 à 35.
- PIZZORNO Alessandro, DARMON Jean-Pierre, PRATELLI Rufin-Jean, 1971, « Les syndicats et l'action politique » in *Conflits sociaux et transformations des relations professionnelles en Italie et en France*, N°2, p. 115-140.

LES ESPACES PUBLICS DE DÉBITS DE BOISSONS DU CENTRE-VILLE DE KARA AU NORD-TOGO À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19 : UNE APPROCHE « GEOTOURISMOLOGIQUE » DES PRATIQUES ET RISQUES DES ACTEURS

Kossi AGBEYADZI
Université de Kara, Togo
agbeyadzik@gmail.com

7Koku AVOUGLA, Université de Kara, Togo

Résumé

Depuis décembre 2019, à partir de la ville de Wuhan de la province du Hubei en Chine, la covid-19 s'est répandu dans le monde faisant de nombreuses victimes surtout dans les villes. Nos villes voient donc se développer de nouvelles dynamiques qui tentent, à leur échelle, de réinvestir et de réinventer nos espaces publics de loisirs communs (débit de boissons). L'objectif de la présente étude est de décrire et d'expliquer l'aménagement situationnel et les pratiques dans les espaces publics de loisirs autour des boissons du centre-ville de Kara au Nord-Togo dans le contexte de Covid-19. La recherche documentaire, l'observation directe sur le terrain, des entretiens, questionnaire d'enquête et le modèle systémique d'analyse fondent la base méthodologique de cette étude. L'hypothèse centrale de cette étude stipule que malgré les mesures restrictives prises par l'Etat togolais pour lutter contre la propagation du covid-19 au Togo, les espaces publics de loisirs autour des boissons du centre-ville de Kara fonctionnent comme si la pandémie au coronavirus est un épiphénomène. Les résultats mettent en relief un aménagement de ces espaces dans le contexte covid-19 ; des pratiques des acteurs et consommateurs avec des comportements à haut risque de contamination au covid-19 ; problématique de la force anti-covid-19 ; et, relation entre bars, paysage urbain, dynamiques et développement durable. Les résultats s'intéressent à la manière dont les loisirs autour des débits de boissons se manifestent au travers de ces nouvelles dynamiques, leurs liens avec le paysage urbain et aux opportunités qu'ils apportent à la ville, en termes de sociabilité, de revitalisation et de participation citoyenne à l'action sociale de développement durable.

Mots-clés : Espaces publics, loisirs, débit de boissons, centre-ville, Nord-Togo

Abstract

Since December 2019, from the city of Wuhan in the province of Hubei in China, covid-19 has spread around the world claiming many victims, especially in cities. Our cities are therefore seeing the development of new dynamics which attempt, on their own scale, to reinvest and reinvent our common public spaces for leisure activities (drinking establishments). The objective of this study is to describe and explain the situational arrangement and practices in public leisure spaces around drinks in downtown Kara in North Togo in the context of Covid-19. Documentary research, direct observation in the field, interviews, survey questionnaire and the systemic model of analysis form the methodological basis of this study. The central hypothesis of this study states that despite the restrictive measures taken by the Togolese state to

fight against the spread of covid-19 in Togo, the public leisure spaces around drinks in downtown Kara function as if the pandemic to coronavirus is an epiphenomenon. The results highlight a development of these spaces in the context of covid-19; practices of actors and consumers with behaviors at high risk of covid-19 contamination; problematic of the anti-covid-19 force; and, relationship between bars, urban landscape, dynamics and sustainable development. The results focus on how the leisure activities around drinking places manifest themselves through these new dynamics, their links with the urban landscape and the opportunities they bring to the city, in terms of sociability, revitalization and citizen participation in social action for sustainable development.

Keywords: Public spaces, leisure, drinking establishments, downtown, North Togo

Introduction

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé le 12 janvier 2020, qu'un nouveau coronavirus était à l'origine d'une maladie respiratoire chez un groupe de personnes de la ville de Wuhan de la province du Hubei en Chine. Ce coronavirus, baptisé Covid-19 a été beaucoup plus faible que le SRAS de 2003 mais la transmission a été significativement plus élevée, avec un nombre total de décès important dans le monde. La COVID-19, de par son ampleur, a été déclarée comme pandémie par l'OMS depuis le 11 mars 2020. On parle d'une crise sanitaire mondiale avec plus de 5 495 061 cas confirmés dans 196 pays et territoires de la planète à la date du 25 mai 2020 (République Togolaise, 2020, p. 1).

Le 6 mars, les autorités togolaises ont annoncé le premier cas de Covid-19, une femme togolaise de 42 ans qui a voyagé entre l'Allemagne, la France, la Turquie et le Bénin avant de revenir au pays. À cette date, il a été signalé qu'elle était traitée de manière isolée et que son état était stable. Le 20 mars, neuf autres cas ont été confirmés au Togo. Ce même jour, le premier cas est déclaré guéri selon le communiqué du ministère de la Santé. Sept autres cas ont été confirmés le 21 mars. Afin de contrôler la propagation du virus au Togo, toutes les frontières du pays ont été fermées. Les villes de Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé sont mises en quarantaine depuis le 20 mars pour deux semaines. Au 21 octobre 2020, il y a 2120 cas confirmés au total, 1561 cas guéris, 508 cas actifs et 51 décès. Un total de 109 960 tests de laboratoire a été effectué sur toute l'étendue du territoire national, soit 14,27 tests pour 1000 habitants (République Togolaise, <https://covid19.gouv.tg/>). Craignant le pire et l'impossibilité de contrôler les dommages sociaux, culturels et économiques réels ou potentiels, les autorités togolaises ont pris des mesures quelque peu drastiques de prévention au nombre desquelles la suspension des vols en provenance d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Espagne ; l'annulation de tous les événements internationaux pendant trois semaines ; l'isolement de personnes rentrant de pays à risque ; la fermeture des frontières (depuis le 19 mars) ; l'interdiction des rassemblements de 100 personnes à compter du 19 mars ; le couvre-feu de 20h à 6h du matin dès le 2 avril ; une force spéciale anti-pandémie forte de 5 000 hommes est notamment chargée de veiller à l'application du couvre-feu ; la mise en place d'un numéro vert, le 111 ; la mise en place de laboratoires mobiles pour le dépistage à travers le pays ; l'état d'urgence sanitaire décrété pour trois mois et renouvelé deux fois ; le projet « Novissi

», un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus et la fabrication de respirateurs artificiels et des visières de protection par un fab lab de la place. Le 8 juin 2020, sur la base des rapports du Conseil scientifique confirmant la stabilisation de l'épidémie au Togo, le gouvernement a pris de nouvelles mesures à compter du mardi 9 juin 2020 en l'occurrence la levée totale du couvre-feu ; la levée du bouclage des villes initialement concernées ; le port de masque de protection obligatoire pour tous. On relève aussi différentes mesures sociales pour aider les foyers les plus modestes. Il s'agit de la gratuité de l'eau et de l'électricité pour les trois mois de l'état d'urgence sanitaires pour les revenus modestes ; la réduction des frais de branchement à l'eau de 75 000 à 25 000 CFA ; la mise en place d'un fonds national de solidarité économique de 400 milliards de CFA ; des transferts monétaires vers les plus vulnérables et le réajustement des horaires de travail des fonctionnaires de 9 h à 16 h. Il n'y a pas de doute que la durée et l'ampleur de la progression de la pandémie ont des répercussions sur l'économie nationale. Des effets pervers des mesures de riposte prises au niveau national ont affecté tous les domaines du tissu socio-économique.

A Kara, les effets de Covid-19 se ressentent dans tous les secteurs d'activités socio-professionnelles. Les ménages se plaignent des difficultés à survivre car toutes leurs activités sont au ralenti. La plupart des hôtels et restaurants n'ont presque plus de clients hormis les hôtels réquisitionnés par l'Etat pour prendre en charge les personnes testées positives à la maladie. Dans la rue, la plupart des citoyens se comportent comme si la covid-19 n'existe pas. Ceci se constate et s'observe aussi dans les débits de bières traditionnelles dites « *tchoukoutchou* » et de boissons industrielles de la Brasserie du Bénin de Kara d'où un certain nombre d'interrogations qui appellent à des réponses rapides en vue de permettre aux décideurs publics de prendre les mesures idoines susceptibles de contrôler et de réduire les risques de contamination et de propagation de la maladie. Comment expliquer, dans le contexte de lutte contre la pandémie à coronavirus, les attroupements des citadins de Kara dans les débits de boissons sans respects des mesures barrières et les risques auxquels est soumise la population entière de la ville ? L'objectif de la présente étude est de décrire et d'expliquer l'aménagement situationnel et les pratiques dans les espaces publics de loisirs autour des boissons du centre-ville de Kara au Nord-Togo dans le contexte de Covid-19 et les risques encourus par les riverains et par ricochet la population entière. L'hypothèse de cette étude stipule que, malgré le ralentissement des activités économiques en lien avec la covid-19 et, par effet d'entraînement, la diminution drastique des revenus des ménages, on note une affluence et un attroupement habituel dans les débits de boissons traditionnelles et industrielles. Cette étude est structurée en trois grandes parties. Dans une première partie, nous présentons la zone d'étude et la méthodologie de recherche. La seconde partie est consacrée aux résultats et la troisième à la discussion.

1. Méthodologie de recherche et présentation de la zone de l'étude

Il est question dans cette section de présenter la méthodologie de recherche et la zone d'étude

1.1. Méthodologie de recherche

La tourismologie est une science humaine de synthèse. Elle oriente son champ d'application vers les métiers du tourisme et de l'hôtellerie (J-M. Hoerner, 2008). « Géotourismologie » désigne donc, à notre avis, la géographie du tourisme. Elle se définit alors comme un système d'acteurs, de pratiques, de lieux et d'espaces qui participent de la revitalisation des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors de leurs résidences habituelles et du quotidien professionnel. Cette définition de la géotourismologie reste le soubassement de l'analyse dans cette étude même si le phénomène étudié relève des pratiques de loisirs qui s'effectuent dans le temps et l'espace du quotidien tandis que les pratiques touristiques sont considérées comme hors-quotidien (J. Levy, M. Lussault, 2003). L'approche méthodologique de cette étude repose sur la méthodologie classique d'une recherche géographique : l'observation du terrain, la recherche documentaire, les entretiens et l'enquête par questionnaire.

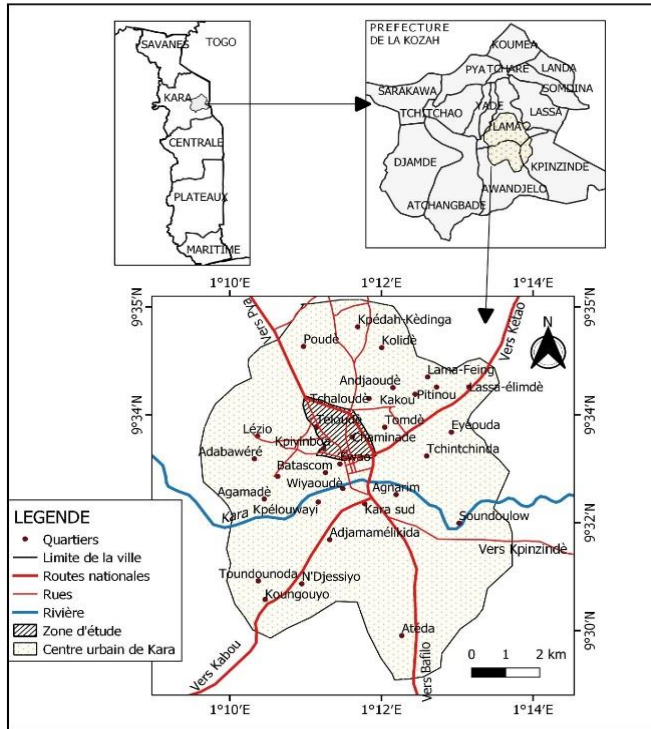
L'observation a permis d'apprécier les espaces publics de débit de boissons, leurs aménagements en situation de covid-19, les pratiques des clients et différents usagers de ces espaces, les risques encourus dans le contexte actuel de la pandémie mondiale, de prendre des photos avec l'appareil androïde Itel P33 Plus dual camera et relever par GPS Garmin certains débits de boissons dans la zone d'étude, etc. Des séances d'observations dans les bars ont été réalisées. La recherche documentaire a, quant à elle, donné accès à la consultation des études antérieures sur les espaces publics. Le questionnaire d'enquête de terrain a pris en compte plusieurs acteurs en l'occurrence les clients des bars, les riverains de ces espaces publics, les pratiques et les risques encourus, les appréciations des comportements des clients des bars de l'espace d'étude. Des entretiens ont été menés auprès de la police pour recueillir leur avis sur la nécessité du maintien de l'ouverture des débits de boissons et des marchés alors que la plupart des mosquées et églises restent fermées, le rôle de la force anticovid-19 et son appréciation sur le comportement des clients des bars relatifs aux respects des mesures barrières et les risques de contamination et de propagation de la maladie. La direction préfectorale de la santé a fourni des informations sur la situation de Covid-19 dans la préfecture en général et sur la ville de Kara en particulier.

Un guide d'entretien a permis de discuter avec 20 individus dont 13 gérants des débits de boissons de la zone d'étude et 7 commerçants ambulants. Aléatoirement, un questionnaire d'enquête est administré, du 20 au 26 octobre, à 65 individus dont 26 clients des bars et 39 riverains (commerçants fixes, ambulants et autres dans l'environnement immédiat des bars). Les données collectées sont dépouillées manuellement et traitées conformément aux objectifs de l'étude. Les logiciels Word, Excell et ArcGIS 10.4 ont été utilisés pour la mise en forme du corpus et des figures.

1.2. Présentation de la zone de l'étude

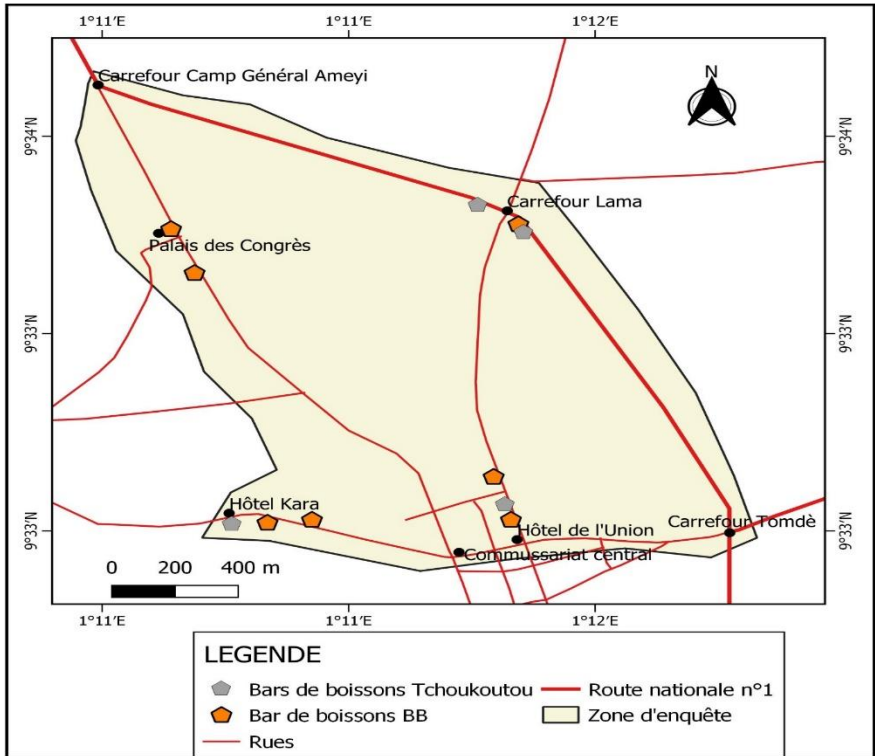
La ville de Kara est située à environ 420 Km au Nord de Lomé entre 1°9' et 1°15' de longitude Est et entre 9°29' et 9°36' de latitude Nord dans la préfecture de la Kozah au cœur de la Région économique de Kara pour lesquelles elle est doublement chef-lieu (figure 1). C'est une ville carrefour avec une population résidente estimée à 109 287 habitants en 2020. C'est également une ville qui abrite souvent des manifestations politiques avec le déplacement de l'appareil administratif et des manifestations socio- culturelles. Tous ces facteurs déterminants font de Kara, une ville par excellence non seulement de consommation des produits alimentaires y compris les boissons mais aussi de distribution de ces produits, facteurs de la réussite des activités commerciales. Cette étude concerne le centre-ville de Kara (figure 2). Cet espace urbain compte une multitude de débits de boissons mais l'étude n'en prend en compte qu'un échantillon. Il s'agit des bars situés le long de certains axes routiers notamment l'axe Shell Tomdè – Commissariat Central – Hôtel Kara (bars Volcan plus, Galaxy plus, Agbekoko, bar du Tchouk en face de l'Hôtel Kara) ; l'axe Hôtel de l'Union – Carrefour Lama (bar Gilbert's Son Beach, bar de Tchouk d'à côté, bar derrière Terrain Ascko) ; l'axe carrefour Lama – Shell Tomdè (bar Merveille 1, bar de Tchouk d'à côté sur la N1 et le bar du tchouk carrefour Lama - Pya) ; l'axe Commissariat Central – carrefour Préfecture - Camp Général Ameyi (bar Sarakawa du palais de congrès, bar collé au CHU-Kara). Ces axes routiers sont animés de jour comme de nuit. On y enregistre des mouvements pendulaires diurnes et nocturnes.

Figure 1 : Situation géographique de la zone d'étude



Source : Fond de carte IGN 1986, réalisation K. Agbeyadzi, 2020

Figure 2 : Les débits de boissons enquêtés au Centre-ville de Kara



Source : Fond de carte IGN 1986, réalisation K. Agbeyadzi, 2020

2. Résultats

Un aménagement des bars du centre-ville de Kara dans le contexte de covid-19 ; des pratiques des acteurs avec des comportements à haut risque de contamination au covid-19 ; une négligence ou un manque de contrôle des forces anti-covid-19 de ces espaces de débits de boissons fortement peuplés la nuit et relation entre bars, paysages urbains, dynamique et développement durable sont autant de résultats auxquels l'étude a abouti.

2.1. Un aménagement des bars du centre-ville de Kara dans le contexte de covid-19

En cette période de Covid-19 au centre-ville de Kara, deux aménagements sont faits dans les débits de boissons industrielles de la Brasserie du Bénin et la bière traditionnelle *Tchoukoutou*. Il s'agit de l'instauration d'un dispositif de lavage des mains et une nouvelle disposition des tables de service.

Tous les débits de boissons, objet d'enquête possèdent un dispositif de lavage des mains. La totalité (100%) de ces dispositifs sont externes, à l'entrée des bars et ne sont pas bien entretenus (ils sont couverts de poussières, les eaux usées ne sont pas vidées ou débordent...); 30,76% fonctionnent normalement; 69,23% manquent d'eau et de détergents; 53,84% salissent l'utilisateur. 69,23% des bars disposent des toilettes modernes avec une affiche invitant l'utilisateur à se laver les mains à l'eau et au savon après usage des toilettes. Toutes ces toilettes (100%) disposent de l'eau et du détergent mais à peine 15% disposent de papiers hygiéniques.

Les tables de service sont disposées de façon espacée dans les bars à boissons industrielles de Brasserie du Bénin (BB). Elles sont espacées de 2 à 3 mètres. Les tables sont de dimensions moyennes : 50 cm de haut, 60 cm de large et environ 100 cm de long. Chaque table a entre deux et cinq chaises ou places assises (photo 1). Dans les bars de bière locale de la zone d'étude, il n'y a pas de tables de service mais des bancs d'environ 2,5 mètres pour accueillir entre deux et cinq personnes (photo 2).

Photo 1 : Table avec 2 ou 5 clients au bar Feu de Glace Shell 1 Kara



Photo 2 : Bar de bière locale avec 3 bancs et 10 clients à côté du bar Merveille 1 Kara



Sources : Agbeyadzi Kossi, photos prises le 22 octobre et le 3 novembre 2020

Les photos illustrent les réalités dans les débits de boissons au centre-ville de Kara en cette période de covid-19. Aucun des acteurs de ces espaces publics (même les militaires* qu'on y voit) ne respectent ni la distanciation sociale ni ne portent de masques obligatoires comme recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Etat togolais (la seule femme qui accompagne les militaires a mal porté le cache-nez car il ne couvre pas son nez). Sur la photo 2, on voit au moins huit personnes dont une seule porte le masque mais mal (il le porte au menton).

2.2. Des pratiques d'acteurs et comportements à haut risque de contamination

Une série de séances d'observation dans les débits de boissons industrielles a permis de noter des pratiques et des comportements à risques. Il est restitué ici la séance d'observation d'une heure dans le bar Gilbert's Son Beach le 22 octobre 2020 de 12h 03 min à 13h 08 min. Dans cet intervalle de temps, on note l'arrivée par intermittence de huit voitures avec en tout 24 passagers abords. 15 motos sont enregistrées avec 27 passagers au total. 43 commerçants ambulants étaient passés proposer leurs articles aux clients du bar. 37 tables de services sont disposées. 52 clients sont installés autour de 17 tables. Autour des 17 tables, 3 ont chacune 1 client ; 9 ont chacune 4 clients ; 3 ont chacune 2 clients et 2 tables juxtaposées ont 7 clients (photo 3). Deux jeunes dames assurent le service sous le contrôle du gérant au comptoir. Le bar s'étend sur un espace d'environ 500 m². D'autres activités se déroulent autour du bar d'observation (photo 4).

Photo 3 : Clients autour de deux tables

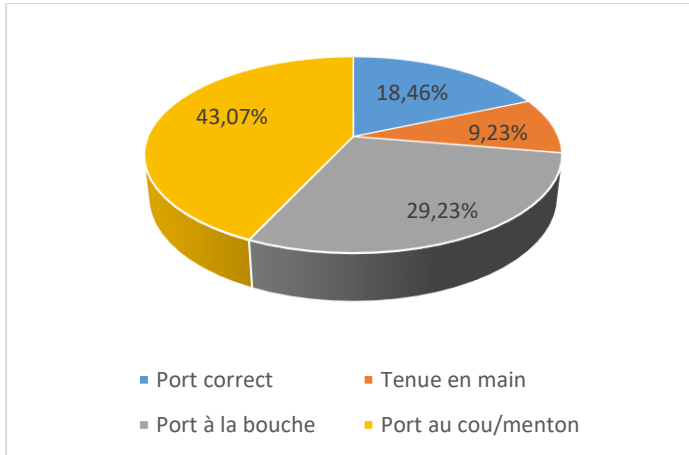
Photo 4 : Activités autour du bar



Source : Agbeyadzi Kossi, photos prises le 22 octobre 2020

La photo 3 montre des clients agglutinés autour de deux tables de service juxtaposées au bar Gilbert's Son Beach sans aucun respect des mesures barrières à la covid-19. Par contre, la photo 4 présente les activités autour dudit bar. On y voit au fond, un atelier à ciel ouvert de fabrication de matelas traditionnels. A côté de cet atelier à gauche, est installé un restaurant de rue tenu par une dame. Ce restaurant est suivi par un autre atelier de mécaniciens deux roues. Ce dernier aussi est mitoyen à une boutique-bar devant laquelle, un jeune homme prend sa bière industrielle. Face à celui-ci, on distingue un autre bar de fortune de bière locale avec plusieurs clients dont certains sont debout faute de places assises. Sur la photo, on y voit également des commerçants ambulants vendant des tissus scolaires kaki. Aucun des personnes visibles sur les deux photos ne porte correctement de masque et ne respecte la distanciation sociale. La figure 3 illustre la pratique relative au port obligatoire de masques.

Figure 3 : Pratique de port de masque au centre-ville de Kara



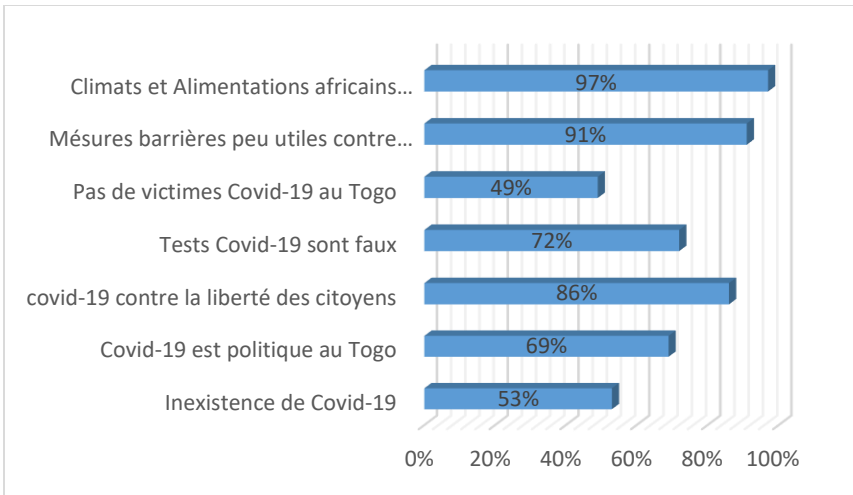
Source : Travaux de terrain, octobre 2020.

A la lecture de la figure 3, on note que 18,46% des acteurs portent correctement leurs masques ; 9,23% les tiennent en mains ; 29,23% les portent sans couvrir le nez et 43,07% les portent au cou ou au menton. Dans les bars tout comme leurs environnements immédiats, 83% des acteurs ne se lavent pas les mains pour rendre service ou se servir. Aucun des clients des bars ne portent de masques à table de service. La totalité des clients utilisent les verres à bière ou les calebasses pour se faire servir les boissons. La plupart des boissons servies dans les verres ou calebasses ne

sont pas couvertes. Les clients causent allègrement autour des boissons alors que quelques-uns toussent et d'autres s'éternuent. La distanciation sociale n'est nullement respectée. Les commerçants ambulants, pour se faire mieux entendre, baissent leurs masques au menton avant de s'adresser à leurs potentiels clients assis au bar dans la négociation des prix de leurs différents articles. Il en est de même pour les clients des commerces fixes installés autour des bars.

En ce qui concerne les points de vue des acteurs sur la pandémie à coronavirus Covid-19 (figure 4), la surprise est grande avec sept déclarations inquiétantes vu les ravages de la pandémie particulièrement en occident.

Figure 4 : Proportion des points de vue des acteurs par rapport à la Covid-19 à Kara



Source : Travaux de terrain, octobre 2020.

Au regard de la figure 4, il ressort que la population de la ville de Kara ne considère pas la Covid-19 comme un danger auquel il faut constamment avoir peur ou faire extrêmement attention. Cinquante-trois pour cent (53%) de la population pensent que Covid-19 n'existe pas au Togo. Aussi, 69% attribuent la question de Covid-19 à la politique togolaise dans le but de mieux gérer les crises politiques. Quatre enquêtés sur cinq (86%) considèrent la Covid-19 comme une mesure des pouvoirs publics pour étouffer les revendications sociales, contraindre les libertés individuelles et collectives et continuer la mal gouvernance et les détournements au Togo. Environ trois quart des personnes (72%) déclarent que les tests positifs à la Covid-19 au Togo sont faux car les agents de santé ne sont plus dignes de foi et font du business avec les patients pour des objectifs non avoués. Presque la moitié des individus (49%) estiment qu'il n'y a pas de victimes de Covid-19 au Togo car, tout individu qui meurt à l'hôpital dont les parents manquent de moyens financiers, est considéré comme victime de Covid-19 dans le seul but, certainement, de tirer avantages liés aux subventions de l'Etat, de l'Organisation Mondiale de la Santé ou des partenaires internationaux. Une majorité écrasante des personnes échantillonnées (91%) pense que les mesures barrières sont peu utiles contre Covid-19 et que les masques réduiraient l'espérance de vie des citoyens dans la mesure où ils étouffent ou asphyxient leurs porteurs ; retiennent et

renvoient le CO₂ expiré dans l'organisme humain ; réduisent l'alimentation nécessaire du sang et l'irrigation équilibrée en oxygène du cerveau. Les masques deviennent une muselière psychologique et physique : l'envie de mieux respirer pour mieux vivre disparaît, le son port mieux loin invitant à faire plus d'effort pour se faire écouter, l'envie de protester diminue et les expressions du visage disparaissent. Les masques rendent malades les porteurs par inhalation des microparticules qui s'y détacheraient. Le port obligatoire de masques est un génocide à différentes échelles. Il a mis en péril la culture et l'économie mondiale par des politiciens et des lobbies sans aucun égard pour la vie humaine. Presque la totalité des enquêtés (97%) affirment que les climats et alimentations en Afrique constitueraient un facteur immunisant de la population contre la Covid-19.

Plus de la moitié (67%) des enquêtés trouve que les agents de santé des formations sanitaires publiques sont encore moins conviviaux vis-à-vis des patients qu'avant la pandémie. 82% estiment que la vie du patient intéresse peu les agents de santé et que seul l'argent du patient importe. Ils n'ont pas pitié des patients. Ils sont méprisants et irrévérencieux. Leurs comportements tuent plus que les maladies. On devient plus malade qu'on ne l'était en rentrant dans ces centres de soins publics.

2.3. Problématique de la force anti Covid-19 dans la zone d'étude

Une force anti Covid-19 est mise en place par les pouvoirs publics depuis le début de la pandémie à coronavirus au Togo. Cette force est diversement appréciée par la population dans l'exercice de sa mission.

Durant l'enquête de terrain, aucun agent de la force anti-Covid-19 n'a été croisé dans la zone d'enquête de jour comme de nuit. La force anti-Covid-19 devrait y être compte tenu des mouvements pendulaires diurne et nocturne qu'on y voit chaque jour. Dans la zone d'étude, on note dix banques, l'ancien grand marché de Kara, la mairie, cinq pharmacies, une centaine de bars, une cinquantaine de restaurants de toute catégorie, des centaines de boutiques, une trentaine d'hôtels et auberges, le grand stade de football de la ville, Lonato-Kara, Palais de Congrès-Kara, Siège de la Préfecture de la Kozah, Brasserie du Bénin, Collège Chaminade, Centre Hospitalier Universitaire, Commissariat Central, Direction de l'Office Togolais des Recettes, Direction de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) de Kara, Direction des Mines et Géologie, Direction Régionale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, des centaines d'ateliers de coiffures, de tresses et de coutures, etc. Environ le quart (18%) des enquêtés regrettent l'absence de la force anti-Covid-19 dans le centre-ville pour sensibiliser au respect des mesures barrières. Plus de la moitié (53%) d'entre eux pensent que cette force anti-Covid-19 n'est pas nécessaire puisqu'elle fait plus de victimes qu'elle ne rende service. Au lieu de sensibiliser, elle raquette les citoyens. Plus de 70% des citoyens désapprouvent leurs interventions brutales et violentes dans la dispersion des citoyens dans certains bars de la ville. Plus de la moitié des citadins (57%) estiment que les agents de la force anti Covid déployés sur le terrain ne respectent pas eux-mêmes efficacement les mesures barrières et sembleraient ignorer leur mission.

Les pouvoirs publics justifient l'absence de la force anti-Covid-19 dans certains endroits de la ville par le manque de ressources humaines, financières et de moyens

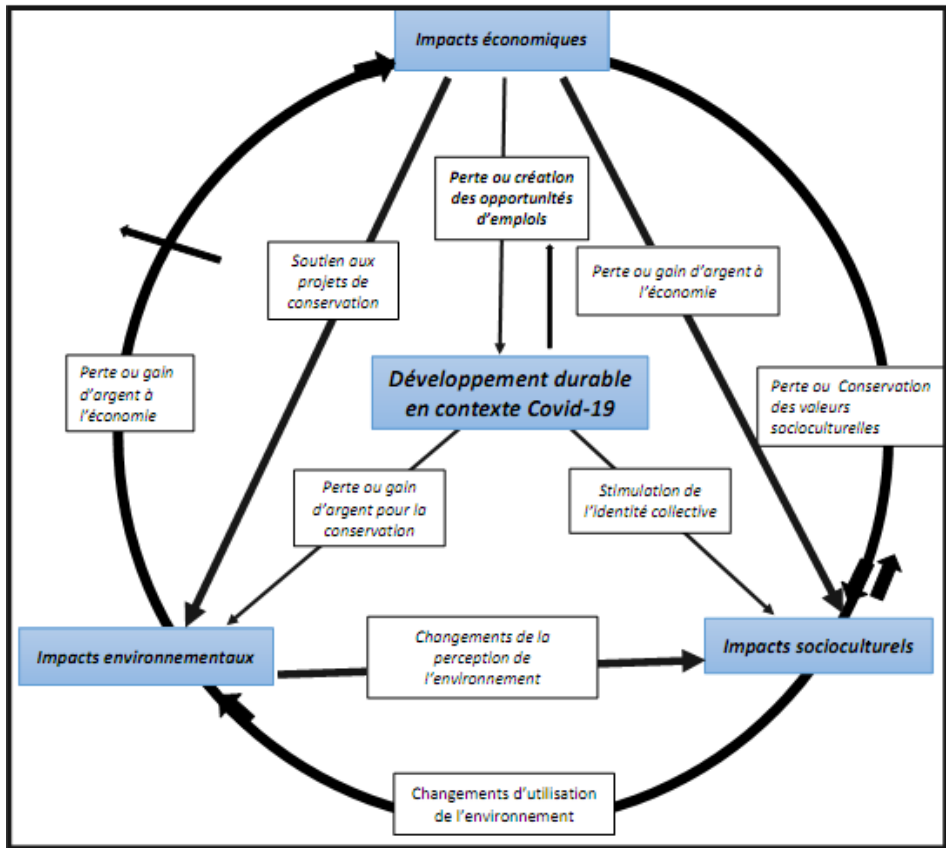
techniques pour faire face aux besoins. Ils ajoutent que la force anti-Covid-19 disponible est déployée en fonction de la gravité de la situation et le degré des risques. Ils font remarquer qu'en date du 8 août 2020, la Région de la Kara enregistre 99 cas confirmés positifs au test PCR Covid-19. Sur les 99 cas, 45 cas sont enregistrés dans la préfecture d'Assoli ; 27 cas dans la préfecture de la Kozah. En date du 14 novembre 2020, la ville de Kara a enregistré 73 cas confirmés positifs au Covid-19 dont un décès. Il urge que la force anti-Covid-19 soit plus présente dans les préfectures à haut risques que dans le centre-ville de Kara où le risque n'est pas aussi grand. Cependant, la force anti-Covid-19 est présente sur l'axe carrefour Tomdè – campus sud de l'Université de Kara prioritairement.

Il ressort de tout ce qui précède ce que N. Douay et M. Prévot, 2016, appelle l'urbanisme tactique. Il est considéré, ici, comme la volonté des citoyens de réapproprier l'espace des débits de boissons comme « un mouvement social urbain » de protestation en relative douceur contre les mesures des pouvoirs publics face à la Covid-19. Les citoyens sont amenés à agir eux-mêmes sur l'espace commun, élément central de la vie urbaine, ou incités par des tiers à s'approprier leur environnement. Il y a bien là une interrelation bars, paysage urbain, dynamiques nouvelles (mutations urbaines en cours ou en crise) et développement durable dans le contexte de Covid-19 à Kara.

2.4. Relation entre bars, paysage urbain, dynamiques et développement durable

Le paysage urbain est un champ d'expérimentation, un terrain de jeu, de loisirs et de culture concernant l'espace commun, mais également la structure, dans laquelle les résultats finaux de cette expérience peuvent mener à des conclusions plus générales sur les libertés contrôlées ou volontaires. Dans cette rubrique, il est question de montrer la relation entre le citoyen et son cadre de vie concevant le paysage comme une œuvre symbiotique anthropique et naturelle dans ce contexte de Covid-19 mettant en exergue la qualité de vie des citoyens comme un bien commun. Ainsi, la ville est conçue au-delà de ses fonctions classiques comme une réappropriation des citoyens des espaces urbains. La figure 5 est illustrative des modifications globales suivant trois axes d'impacts socioculturels, environnementaux et économiques du développement durable à l'épreuve du développement du virus Sars-cov-2.

Figure 5 : Relation systémique entre bars, paysage urbain, dynamiques, développement durable en contexte Covid-19 (effet papillon de Covid-19)



Source : Conception de Kossi Agbeyadzi suivant les travaux de terrain, Octobre 2020.

La figure 5 évoque les interrelations entre les dimensions socioculturelle, économique et environnementale du développement durable dans le contexte de Covid-19. Elles représentent les sous-systèmes du développement durable. Dans le contexte de Covid-19, le développement durable détermine la direction positive ou négative de ses sous-systèmes c'est-à-dire les impacts globaux économiques, socioculturels et environnementaux. Il en résulte de la création ou perte des opportunités d'emplois ; de la stimulation ou non de l'identité collective et de la perte ou génération des fonds nécessaires à la conservation de l'environnement. Les impacts socioculturels concernent le changement des systèmes de valeurs, des comportements individuels, des conduites morales, des styles de vie collectifs, ou encore des cérémonies traditionnelles des citoyens de la zone d'étude. La synthèse des données collectées permet de comprendre la réalité étudiée, traduit une mise en relations par des lignes visibles ou invisibles de lieux, d'entreprises et de personnes. Il s'agit donc d'un réseau de lignes, de nœuds, de pratiques spatiales et d'acteurs.

Les promoteurs des débits de boissons industrielles évaluent la baisse de leurs activités, depuis début de la Covid-19, à plus de 68%. Ils estiment que la reprise est timide. Les commerçants déclarent à plus de 92% qu'il n'y a plus de vente de marchandise. Les ménages trouvent le coût de la vie insupportable : les marchandises coûtent deux fois plus ; rien ne marche ; nos enfants vivant ailleurs sont obligés de

rentrer à la maison, etc. Les artisans ne travaillent pratiquement plus. Tout est à terre. Les produits vivriers arrivent à compte goûté sur le marché et coûtent extrêmement chers. Le voyage est quasiment impossible. De l'étranger, l'on ne reçoit plus de transfert d'argent des parents. Tout est au ralenti.

Au plan socioculturel, les valeurs culturelles ont reçu un coup terrible : on ne peut ni serrer la main ni embrasser son prochain. Les attroupements pour les manifestations culturelles en l'occurrence les fêtes traditionnelles, les mariages, les funérailles, les cultes, les messes, danses, etc, sont interdites ou autorisées sous réserves. Dans les ménages, les repas ne sont plus servis et mangés ensemble. Les enfants ne sautent plus au cou de leurs parents au retour à la maison. La communauté cède place à l'individualité. On ne charge ou ne décharge un citoyen dans le besoin. On n'aide plus personne à ranger les bagages ramenés. On vit désormais comme des machines sans état d'âme. Les jeux de contact physique ne sont plus autorisés ni à l'école ni dans les rues, sur les terrains, dans les villages, dans les villes, etc. Les animaux de compagnie sont évités partout.

Du point de vue environnemental, le paysage urbain de Kara a vu ses chantiers de travaux publics suspendus ; les rues sont salées parce que les commerces installés le long n'ouvrent presque plus leurs portes et les entretiens de leurs devantures ne se font plus. Lufthansa, carrefour Tomdè, les marchés de nuit de Kara, etc, très animés les nuits, sont désormais déserts. La pollution sonore a temporairement diminuée.

3. Discussion

La littérature scientifique en matière de Covid-19 est en ce moment rare et peu accessible, raison pour laquelle cette recherche s'est intéressée essentiellement aux publications officielles pour discuter les résultats. Cette étude a décrit, dans le contexte de Covid-19, les pratiques et les comportements à risques des citoyens dans les débits de boissons industrielles et traditionnelles du centre-ville de Kara. Elle a également présenté leurs appréciations de la maladie, des agents de santé, de la force anti-Covid-19 et des mesures de riposte prises par les pouvoirs publics. La relation entre les bars, le paysage urbain, les dynamiques et le développement durable dans le contexte de Covid-19.

Les mécanismes de suivi de la pandémie a permis au préfet des Alpes Maritimes en France de réduire les risques de contamination à la Covid-19 en imposant, par un communiqué de presse, de nouveaux horaires de fermeture pour les restaurants et les débits de boisson car dans les bars et restaurants de Cannes, peu de personnes portent le masque ou respectent la distanciation sociale (FTV, 10 septembre 2020). Les mesures similaires ont été prises par le préfet de l'Ardèche le 16 octobre 2020 et le préfet de la Haute-Corse le 17 octobre 2020. En Haute-Corse, l'Agence Régionale de Santé constate sur les semaines 39 à 42 cas positifs, une évolution du taux de positivité de 2,5 % à 10,1 % et d'incidence de 35 pour 100 000 habitants à 113,9 pour 100 000 habitants. Cette évolution touche particulièrement les plus de 65 ans (8,6 % et 68,8 pour 100 000 habitants). 23 personnes sont actuellement hospitalisées en Haute-Corse, dont 4 en service de réanimation ou de soins intensifs. Face à la situation, le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), sur la saisine de la Direction Générale de la

Santé durcit le protocole sanitaire sur les lieux de rassemblement (restaurants, bars, Eglises, salles de sports, de fêtes, espaces publics, etc.) HCSP (2020, p. 2).

On constate une baisse de la production et des ventes dans de nombreux secteurs, en particulier ceux dans lesquels le travail à distance n'est pas possible, comme la fabrication, le commerce de détail, la construction et le tourisme. Environ 62 % des emplois sont touchés, 49 % dans le secteur des services et 13 % dans le secteur industriel. Le nombre d'employés dans les espaces de vente au détail et de loisirs a diminué de 30 % et la présence au travail a diminué de 12 % par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie de Covid-19. Les petites et moyennes entreprises ont été particulièrement touchées. Elles sont 41 % dans le secteur agricole et agro-industriel à avoir enregistré une baisse de leurs ventes de l'ordre de 75 à 100 %. De même que 33 % des entreprises du secteur du tourisme, 36 % de la branche fabrication et 35 % des entreprises de transport et logistique. L'analyse de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie togolaise repose sur deux scénarii : un scénario optimiste de courte durée de la crise sanitaire et un scénario alternatif, plus probable, dans lequel la crise s'étendrait au-delà de neuf mois. La croissance en 2020 pourrait alors chuter à 1 % dans le meilleur des cas et le déficit budgétaire se situerait à 5,7 % du PIB (Banque Mondiale, 2020 ; République Togolaise, 2020, p. 5 -11).

Conclusion

Les pratiques et comportements dans les débits de boissons du centre-ville de Kara, la problématique de la force anti-Covid-19, les appréciations et les perceptions des acteurs impliqués dans la gestion de la politique de riposte à la crise sanitaire au Togo par les citoyens, les manifestations et les effets de Covid-19 sur les ménages, les valeurs socioculturelles, le paysage urbain et l'économie en termes de développement durable en crise sont les principaux résultats auxquels cette étude a abouti. De ces résultats, deux tendances ou logiques se dégagent. La première est celle de la politique de gestion de la crise sanitaire par l'Etat togolais et la seconde est celle des idées reçues, conçues, exprimées ou vécues des citoyens de la première tendance. Il en ressort l'idée d'un complot contre l'humanité ; le désir des multinationales du médicament, des lobbies, des cartels, des politiciens, des défenseurs de l'intelligence artificielle, etc, de supprimer les libertés individuelles et collectives, de contrôler la population mondiale, de sélectionner ceux qui ont le droit de vivre, d'imposer la dictature totale à la planète ou d'établir un nouvel ordre mondial où tout serait sous leur contrôle. La première tendance n'a rien d'originale. C'est du suivisme de la méthode française de la gestion de crise sanitaire mondiale. Elle est donc soumise au diktat des cartels, des lobbies et des partenaires techniques et financiers mondiaux détestant le genre humain et fonctionnant sur des référents spirituels, religieux et philosophiques. On veut nous anéantir. P. Hillard (2020), spécialiste de l'idéologie mondialiste, synthétise les deux tendances ainsi « *le Covid-19 est l'élément déclencheur et voulu pour procéder à la bascule aboutissant à un nouveau monde d'essence totalitaire* ». Il soutient cette théorie avec les faits historiques en nombre desquels la leçon de numérologie de Christine Lagarde ; l'étrange Une du magazine The Economist de janvier 2019 ; les nanoparticules dans le vaccin de la fondation Bill et Melinda Gates ou encore la prochaine réunion du Forum de de Davos intitulée *le*

temps de la grande remise à zéro. Il s'agit là de l'avènement d'une gouvernance et d'une monnaie mondiale (Phoenix) encadrant une humanité réduite, surveillée, tyrannisée et asservie au bon fonctionnement de la machine économique mondiale.

Références Bibliographique

- JEAN-PAUL II, 1981, *Exhortation apostolique Familiaris consortio, sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui*. KANT Emmanuel, 1999, *Fondements de la métaphysique et des mœurs*, traduction nouvelle par V. Delbos, Paris, Delagrave.
- Banque Mondiale, 2020, « Dynamiser l'investissement privé pour plus de croissance et d'emplois », 1^{er} Rapport sur la situation économique du Togo, disponible sur www.banquemondiale.org, consulté le 12 novembre 2020 à 10h GMT.
- DOUAY Nicolas, PREVOT Maryvonne, 2016, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », *EchoGéo*, 36, 2016, consulté le 10 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14617>; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>.
- Haut Conseil de la Santé Publique, 2020, « Covid-19 : protocole sanitaire renforcé proposé pour les restaurants », Rapport d'Avis relatif au protocole sanitaire renforcé du 4 octobre 2020, 19 p.
- Haut Conseil de la Santé Publique, 2020, « Mesures barrières et de distanciation physique dans la restauration commerciale et les cafés dans le contexte du Covid-19 hors restauration collective », Rapport d'Avis relatif aux mesures barrières et de distanciation physique dans la restauration commerciale et les débits de boissons en prévision de la réouverture dans le contexte de l'épidémie Covid-19 (hors restauration collective) du 19 mai 2020, 11 p.
- Hoerner Jean-Michel, 2008 : « Contribution à la science du tourisme », *Téoros* [En ligne], 27-1 | 2008, mise en ligne depuis 01 Février 2012, consulté le 03 Novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/355>.
- Levy Jacques (dir.), Lussault Michel, 2003 : *Dictionnaire de la géographie et des sciences de l'espace des sociétés*, Edition Belin, Collection Michel Lussault.
- Préfecture de la Haute-Corse, 2020 : « Covid-19, nouvelles mesures concernant la lutte contre la pandémie en Haute-Corse », Communiqué de presse du 17 octobre 2020, consulté le 3 novembre 2020.
- Préfecture des Alpes Maritimes, 2020 : « Coronavirus : les bars et les restaurants ferment plus tôt dans les Alpes-Maritimes », Communiqué de presse du 9 septembre 2020, Diffusé par FTV le 10 septembre 2020, consulté le 3 novembre 2020.
- Préfecture de l'Ardèche, 2020 : « Covid-19, nouvelles mesures de protection applicables à compter du 16 octobre 2020 », Communiqué de presse du 16 octobre 2020, consulté le 3 novembre 2020.

République Togolaise, 2020 : « Analyse des impacts de la pandémie COVID-19 sur l'économie et les conditions socio-économiques des ménages et des groupes vulnérables au Togo », rapport d'étude du Ministère de l'Economie et des Finances, 52p.

République Togolaise, 2020, « Situation du Covid-19 au Togo », 21 octobre 2020 sur le site <https://covid19.gouv.tg/>.

Hillard Pierre, 2020 : Covid-19 : « l'étincelle avant le Grand Reset ? », Politique et Economie, n° 271, Invité de la Chaine Officielle Télévision Libertés du 12 octobre 2020, disponible sur <https://www.tvlibertes.com> ; consulté sur YouTube le 15 novembre 2020 à 16h 12 GMT.

EFFICACITÉ DU TOURTEAU DE GRAINES DE NEEM (*AZADIRACHTA INDICA* JUSS.) CONTRE LES MALADIES FONGIQUES DE LA TOMATE (*SOLANUM LYCOPERSICUM* L) AU TOGO

Bitang BAMAZI, Université de Lomé, Togo

Agnassim BANITO, Université de Lomé, Togo, bagnassim@hotmail.com

K. Essotina KPEMOUA, Institut Togolais de Recherche Agronomique, Lomé, Togo

John Sélom AMEDJONEKOU, Université de Lomé, Togo

Kpatcha KAMDE, Université de Lomé, Togo

Afiwa Nyonufia Sister-Love AFOLE, Université de Lomé, Togo

Résumé

Dans le cadre de la recherche des biopesticides, l'efficacité de l'extrait aqueux et de la poudre du tourteau de graines de neem sur la pourriture du collet de la tomate, les taches foliaires d'alternariose et le rendement en fruits des variétés Mongal F1 et de Jaguar F1 a été évaluée. L'extrait d'une part et l'extrait + la poudre d'autre part, ont réduit significativement l'incidence de la pourriture causée par *Fusarium* sp. de 25% à 67,7%, l'incidence d'alternariose de 15% à 61% et la sévérité de cette dernière. La poudre + l'extrait ont permis d'obtenir une sévérité de 2,9, inférieure à celle du témoin positif (3,8). Les traitements au neem ont engendré des rendements de 19 t/ha à 20,7 t/ha supérieurs à ceux des témoins avec 3,3 t/ha à 6,6 t/ha ($p < 0,5$). Le tourteau de graines de neem outre ses potentialités fertilisantes, peut servir d'alternative aux fongicides de synthèse.

Mots clés : Tomate, maladies fongiques, tourteau de neem, lutte.

Abstract

In this paper the effectiveness the water extract of the neem cake and its powder on the collar rot of tomato cused by *Fusarium* sp., the incidence and severity of *Alternaria* tomtom leaf spots, and the fruit yield was evaluated on 2 tomato varieties Mongal F1 and Jaguar F1. Significant reduction of the incidence of collar rot from 25% to 67,7%, of leaf spots from 15% to 61% was observed. Also, significant lower leaf spots severity index of 2,9 with the powder + water extract of the neem cake than the severity index of 3,4 to 3,8 recorded in the controls. Both of the cake extract and powder + cake extract treatments recorded higher tomato fruit yield ranging from 19 t/ha to 20,7 t/ha than those of the control treatments with 3,3 t/ha to 6,6 t/ha ($p < 0,5$). The neem cake can be a useful alternative to chemical fungicides.

Key words: Tomato, fungal diseases, neem cake, control.

Introduction

Les légumes, de par leurs qualités et richesses nutritionnelles, occupent une place importante dans l'alimentation des hommes et des animaux. La tomate entre dans l'alimentation humaine comme sauce, salade, etc. Le maraichage est une activité très lucrative qui contribue à réduire le chômage, à améliorer les revenus des acteurs et à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FAO, 2016).

La culture de la tomate est sujette à diverses contraintes parmi lesquelles les problèmes biotiques occupent une place importante (Luc et al., 2005). En effet, la tomate est souvent attaquée par beaucoup d'espèces d'insectes, de nématodes, de champignons, de bactéries et de virus phytopathogènes, qui sont les causes majeures de déficit de rendement. La fusariose qui provoque la pourriture du collet entraînant la mort des plants, peut occasionner à la tomate des pertes de rendement allant jusqu'à 90% (Hajlaoui et al., 2001). A cela s'ajoute des affections foliaires parmi lesquelles l'alternariose est une menace sérieuse à la production de tomate (Afole, 2016).

Pour venir à bout de ces maladies, les producteurs utilisent des produits chimiques de synthèse. La plupart de ces produits sont non homologués, inappropriés aux cultures maraichères et mal utilisés. Leur usage entraîne des conséquences néfastes sur la santé humaine, animale et sur l'environnement (Van der Werf, 1997).

Face à ces conséquences néfastes des produits chimiques de synthèse dans la protection phytosanitaire, l'utilisation des biopesticides est une alternative écologique.

En effet, ces biopesticides présentent l'avantage de lutter contre les ravageurs et les maladies de plantes, tout en préservant l'environnement (Philogène et al., 2008). Les effets insecticides des huiles essentielles des plantes comme le neem ont été démontrés par Koba et al. (2003), Mawussi (2008), Akantétou et al. (2011), Nadio et al. (2013), Bokobana et al. (2014). De plus, l'extrait de neem est cité aussi comme une substance ayant une action fongicide (Pohe et al., 2013). Ces deux actions (insecticide et fongicide) du neem suscitent une nouvelle approche en défense de cultures comme alternative aux pesticides de synthèse. Aux USA et au Canada, l'azadirachtine, matière active du neem, est homologuée comme biopesticide (Bélangier et Musabyimana 2005). L'activité fertilisante du tourteau de graines de neem est largement documentée (CABI, 2016 ; Traoré et al., 2019), mais ses effets pesticides ont très peu fait l'objet d'investigation. Cependant, l'extrait aqueux du tourteau de neem a permis de réduire de plus de 50%, les attaques de ravageurs de chou au Burkina Faso (Belem, 1990). S'inscrivant dans la recherche d'alternatives aux pesticides de synthèse dans la lutte contre les bioagresseurs en général, la présente étude se propose de tester l'efficacité de l'extrait aqueux et la poudre de tourteau de neem sur la pourriture du collet de la tomate causée par *Fusarium* sp., la maladie des taches foliaires d'alternariose et sur le rendement en fruits de tomate.

1. Matériel et Méthodes

1.1. Matériel

1.1.1. Cadre expérimental

L'essai de la présente recherche a été effectué sur le site de la Station d'Expérimentations Agronomiques de l'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé, dans la Région Maritime au Togo. Le sol de ce site est de type ferrallitique rouge appelé terre de barre avec une granulométrie sablo argileux, profond et propice pour la plupart des cultures maraichères. Ce site jouit d'un climat équatorial de type guinéen, caractérisé par deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses.

1.1.2. Matériel d'essai

Deux variétés de tomate, Mongal F1 et Jaguar F1, ont été retenues pour leur rentabilité et leur préférence par les producteurs et consommateurs. Les semences certifiées des deux variétés ont été utilisées pour la pépinière.

Les produits de traitement sont constitués de poudre et d'extrait de poudre de tourteau de graines de neem, un sous-produit de l'extraction de l'huile de graines de neem. Comme produit de traitement témoin positif, le fongicide chimique de synthèse Agrithane (mancozèbe 80 WP) a été utilisé.

1.2. Méthodes

1.2.1. Dispositif expérimental

Le dispositif complètement aléatoire à 4 traitements et à 4 répétitions a été adopté. Au total 32 planches ont été installées pour les deux variétés de tomate recevant chacune quatre traitements et quatre répétitions. Les semences des deux variétés sont mises en pépinière pour 21 jours, et les plants ont été repiqués selon un schéma cultural de 80 cm x 40 cm ; et sur chaque planche 8 plants sont repiqués. Les traitements sont :

- T₀: témoin aucune application de fongicide ;
- T₁: mancozèbe, une poudre mouillable ; concentration de 0,2%, dose 1kg par hectare ;
- T₂: extrait aqueux du tourteau de graines de neem, concentration de 5%, dose 100 ml d'extrait par plant et par traitement (fréquence 7jours) ;
- T₃: poudre de tourteau + extrait aqueux de tourteau de graines de neem ; il s'agit d'une combinaison de deux formes : trois (3) jours avant le repiquage, on applique dans un premier temps la poudre à raison de 5 g par poquet, puis dans un deuxième temps, 7 jours après le repiquage, l'extrait aqueux est appliqué jusqu'à la fin de l'essai, à dose de 100 ml d'extrait par plant à intervalle de 7 jours.

1.2.2. Evaluation de l'incidence de la pourriture, isolement et identification du pathogène

L'incidence de la pourriture du collet d'une part et de la maladie des taches foliaire d'autre part a été calculée à partir de la formule :

$$I = \frac{PA}{PT} * 100$$

avec I = Incidence en pour cent, PA = nombre de plants atteints, PT = nombre total de plants.

Des échantillons de plants présentant des symptômes de pourriture du collet ont été prélevés pour l'isolement et l'identification du pathogène responsable au laboratoire. Au laboratoire, les échantillons sont rincés à l'eau de robinet, nettoyés superficiellement à l'alcool 70%, puis séchés sur papier aluminium stérile sous la cabine d'isolement. Ces fragments séchés sont ensemencés sur le milieu de culture Potato Dextrose Agar (PDA) préalablement préparé et coulé dans des boîtes de Petri, lesquelles sont ensuite incubées à 28 °C. Durant l'incubation, les boîtes sont inspectées

régulièrement et les colonies fongiques soupçonnées sont purifiées en cas de culture mixte. Les colonies pures sont identifiées par la méthode de microscopie optique et à l'aide de clé d'identification.

1.2.3. Evaluation de la sévérité de taches foliaires

La sévérité des symptômes foliaires dus à l'alternariose a été évaluée suivant l'échelle de cotation de 1 à 5 proposée par Silvestre et Arradeau (1983) comme suit : 1 = pas de symptômes visibles ; 2 = au moins 25 % de feuilles présentant les symptômes ; 3 = 25 à 50% de feuilles présentant les symptômes ; 4 = 50 à 75 % de feuilles présentant les symptômes ; 5 = 75 à 100% de feuilles présentant les symptômes.

Pour calculer la sévérité S des maladies par traitement, la formule suivante a été utilisée:

$$S = \frac{\sum Si * Ni}{\sum Ni}$$

Si : ième note de l'échelle; Ni : nombre de plants ayant reçu la note Si.

1.2.4. Evaluation du rendement et des pertes de rendement

La pesée des fruits de tomates récoltés a permis d'évaluer le rendement en fruits de tomate pour chaque variété utilisée ; la variété Mongal F1 et Jaguar F1. Les pertes de rendements liées à la pourriture des fruits ont également été évaluées en pesant les fruits pourris.

1.2.5. Analyse des données

L'analyse de la variance des données collectées relatives à l'incidence, la sévérité, le rendement et les pertes de rendements liées aux maladies, a été effectuée à l'aide du logiciel Genstat. Le test de Duncan a servi pour la discrimination des moyennes au seuil de 5%.

2. Résultats

2.1. Incidence de la pourriture du collet des plants de tomate

La pourriture du collet élimine définitivement les plants. Lorsque les plantes sont affectées, les feuilles deviennent tombantes et jaunes de manière progressive ; les plantes flétrissent et meurent.

Les mortalités dues à la pourriture du collet ont varié de 24,97% pour le traitement à la poudre + l'extrait aqueux du tourteau (T₃) à 58,24% pour le témoin (T₀) avec la variété Mongal F1, et de 22% pour le traitement à l'extrait aqueux de tourteau (T₂) à 59, 88% pour le témoin (T₀) avec la variété Jaguar F1. Dans l'ensemble, les traitements au neem ont enregistré des mortalités de plants de tomate significativement inférieures à ceux des traitements au mancozèbe et au témoin négatif (Tableau 1). Le traitement à l'extrait aqueux de tourteau a obtenu un taux de pourriture de 18,82% et 22% soit un taux de réduction 67,7% et 62% par rapport au témoin absolu, respectivement sur Mongal F1 et Jaguar F1, tandis que le traitement à l'extrait combiné avec la poudre a enregistré un taux de 24,97% et 33,47% soit un taux de réduction 57% et 42,5% par rapport au témoin absolu, respectivement sur Mongal F1 et Jaguar F1.

Le travail d'isolement et d'identification ont révélé que la pourriture du collet observée sur les plants de tomate sur le site d'expérimentation est causée par *Fusarium* sp. Les colonies présentent un mycélium blanc à grisâtre, avec présence de conidies ellipsoïdales à allongés, dispersés sur le mycélium aérien.

Tableau I : Incidence de la pourriture du collet

Traitements	Incidence (%)	
	Mongal F1	Jaguar F1
T ₀	58,24 d	59,88 d
T ₁	26,77 c	37,61c
T ₂	18,82 a	22 a
T ₃	24,97 b	33,47 b

CV = 0,236 ; PPDS = 0,01883 ; les valeurs d'une même colonne portant la même lettre sont statistiquement identiques au seuil de 5% ; T₀ = sans aucun produit, T₁ = traitement au mancozèbe, T₂ = extrait aqueux du tourteau de neem, T₃ = extrait aqueux du tourteau de neem+ poudre de tourteau de neem.

2.2. Incidence des taches foliaires d'alternariose

Sur les plants, des taches nécrotiques plus ou moins en cercles concentriques caractéristiques des symptômes d'alternariose ont été observées. De fortes incidences ont été enregistrées. Elles ont été de 35,13 à 56,25% pour la variété Mongal F1 et de 24,07 à 80% pour la variété Jaguar F1 (Tableau 2). Sur les deux variétés, les traitements à base des sous-produits de neem ont permis de réduire significativement le taux d'incidence par rapport aux témoins. Sur la variété Mongal F1, le traitement T₂ (extrait aqueux du tourteau de neem) a obtenu l'incidence significativement la plus faible de tous les traitements, y compris le témoin positif au mancozeb, tandis que sur la variété Jaguar F1, c'est le traitement T₃ (extrait aqueux du tourteau de neem + poudre de tourteau de neem) qui a enregistré le taux d'incidence significativement le plus faible de tous les traitements ($p < 0,05$). Les traitements aux sous-produits de neem ont permis de réduire significativement les symptômes foliaires de 27% (T2) et 15% (T3) sur la variété Mongal F1 et de 25% (T2) et 61% (T3) sur la variété Jaguar F1.

Tableau II : Incidence des symptômes foliaires d'alternariose

Traitements	Incidence (%)	
	Mongal F1	Jaguar F1
T ₀	47,91 c	61,90 c
T ₁	56,25 d	80 d
T ₂	35,13 a	46,55 b
T ₃	40,74 b	24,07 a

CV= 0,049 ; PPDS = 0,0193 ; les valeurs d'une même colonne portant la même lettre sont statistiquement identiques au seuil de 5% ; T₀ = sans aucun produit, T₁ = traitement au mancozèbe, T₂ = extrait aqueux du tourteau de neem, T₃ = extrait aqueux du tourteau de neem+ poudre de tourteau de neem.

2.3. Sévérité de taches d'alternariose sur les plants de tomates

La sévérité des taches foliaires va de 2,89 à 3,40 pour la variété Mongal F1 et de 2,93 à 3,80 pour Jaguar F1 (tableau 3). Le traitement T3 (extrait aqueux du tourteau de neem+ poudre de tourteau de neem) a réduit significativement la sévérité de cette maladie sur Jaguar F1 comparé aux autres traitements. Pour Mongal F1, une réduction significative de la sévérité est obtenue avec le même traitement T3 par rapport à T1 et le témoin absolu. Sur les deux variétés, le traitement T3 a enregistré la sévérité significativement la plus faible ($p < 0,05$) par rapport à tous les autres traitements y compris le traitement au fongicide de synthèse le mancozèbe.

Tableau III: Sévérité des symptômes des taches foliaires sur la tomate

Traitements	Variété	
	Mongal F1	Jaguar F1
T ₀	3,20 b	3,8 c
T ₁	3,40 b	3,76 c
T ₂	3,15 ab	3,35 b
T ₃	2,89 a	2,93 a

CV = 0,05 ; PPDS = 0,2980 ; les valeurs d'une même colonne portant la même lettre sont statistiquement identiques au seuil de 5% ; T₀ = sans aucun produit, T₁ = traitement au mancozèbe, T₂ = extrait aqueux du tourteau de neem, T₃ = extrait aqueux du tourteau de neem+ poudre de tourteau de neem.

2.4. Rendements en fruits de tomate

Les rendements en fruits de tomate vont de 20,728 à 3,256 t.ha⁻¹ chez la variété Mongal F1 et de 20,270 à 3,423 t.ha⁻¹ chez la variété Jaguar F1 (Tableau 4). Globalement, les parcelles traitées au neem ont enregistré des rendements significativement supérieurs à ceux des parcelles témoins chez les deux variétés ($p < 0,05$). Les données montrent que l'utilisation du tourteau de neem en plus de réduire significativement le développement de maladies ciblées, a une action positive sur le rendement en tomate fruit.

Tableau IV: Rendements (t.ha⁻¹) en fruits de tomate

Traitements	Variété	
	Mongal F1	Jaguar F1
T ₀	3,256 d	3,423 d
T ₁	6,583 c	5,992 c
T ₂	20,389 b	20,270 a
T ₃	20,728 a	18,924 b

CV=0,09 ; PPDS_{Traitement x variété} = 0,1566 PPDS_{Traitement} = 0,1108 PPDS_{Variété} = 0,0783 ; les valeurs d'une même colonne portant la même lettre sont statistiquement identiques au seuil de 5% ; T₀ = sans aucun produit, T₁ = traitement au mancozèbe, T₂ = extrait aqueux du tourteau de neem, T₃ = extrait

aqueux du tourteau de neem+ poudre de tourteau de neem.

3. Discussion

3.1. Incidence de la pourriture du collet des plants de tomate

Pour notre expérimentation, les plants de tomate ont été repiqués 21 jours après la mise en place de la pépinière et le meilleur taux de reprise de Mongal F1 de 81%, a été obtenu avec le traitement T2. En Côte d'Ivoire, le taux de reprise 67% a été obtenu avec la variété de tomate Tropimech et 83% avec la variété Mongal après le repiquage sur un sol stérilisé contre 0% de reprise sur un sol non stérilisé (Soro et al., 2008). Le pathogène responsable identifié dans cette étude est du genre *Fusarium* qui a occasionné des taux de pourriture atteignant les 60%. Le tourteau de neem a contribué à réduire significativement la mortalité des plants due à la pourriture du collet. Les travaux de Soro et al. (2008) ont montré que le pathogène *Pythium* sp. avait occasionné la maladie de fonte de semis avec un taux de 100% de mortalité de plants. Cependant, ces auteurs ont montré que l'âge de repiquage des plants situé entre 20 à 25 jours réduisait le taux de mortalité à moins de 20%. *Fusarium oxysporum* a été signalée par Hajlaoui et al. (2001) comme pathogène responsable de pourriture de tomate pouvant engendrer des pertes de tomate de 90% à 100% en cas d'attaque sévère. Dans la présente étude, des pertes de 60% de plants de tomate ont été enregistrées. Cependant, sur les parcelles traitées à base d'extrait aqueux de tourteau de neem et d'extrait aqueux de tourteau de neem + poudre de neem, le taux de mortalité des plants de tomate a été réduit de près de 70% par rapport au témoin négatif (Mongal F1) et de près de 42% par rapport au mancozèbe (Jaguar F1).

3.2. Incidence et sévérité des symptômes d'alternariose de la tomate

Les traitements à l'extrait aqueux de tourteau de neem et à l'extrait aqueux de tourteau de neem + poudre de neem ont permis de réduire sensiblement les symptômes foliaires d'alternariose sur les plants de tomate. à base de neem (extrait aqueux de neem et la combinaison extrait aqueux + poudre de neem) et ceux des traitements témoins. Les produits à base de neem ainsi utilisés auraient un effet négatif sur le développement des maladies fongiques observées sur les feuilles. Ces résultats montrent que le tourteau de neem, en plus de son efficacité fertilisante, aurait un effet fongicide, ce qui expliquerait la réduction aussi bien de l'incidence que la sévérité d'alternariose observée au niveau des traitements au neem. L'effet fongicide de l'extrait de neem sur diverses pathologies fongiques des plantes responsables de la pourriture du collet a été rapporté (Singh et al., 1980). L'efficacité des extraits de neem a été rapportée sur *Aspergillus viridae*, *Penicillium digitatum* et *Rhizopus* sp., pathogènes de la tomate (Suleiman, 2011) sur *Microsphaera* sp. pathogène du rosier, sur *Botrytis cinerea* pathogène de la fraise, sur *Alternaria panax* pathogène du ginseng (Bélangier et Musabyimana, 2005).

3.3. Rendement en fruits de tomate

Dans l'ensemble, les parcelles traitées au neem ont enregistré des rendements significativement supérieurs à ceux des parcelles témoins chez les deux variétés. Le faible niveau de rendement s'expliquerait par les forts taux de mortalités dues aux pourritures de collet observés, la forte incidence des feuilles attaquées et la sévérité élevée des symptômes de taches foliaires. La maladie de pourriture du collet qui entraîne la mort des plants atteints, a réduit significativement le nombre de plants sur les parcelles des témoins. Par ailleurs, les taches foliaires d'alternariose observées auraient contribué à la réduction significative du potentiel de productivité des plants au niveau des parcelles témoins par rapport aux parcelles traitées au neem. Les rendements élevés obtenus avec les traitements aux sous-produits de neem par rapport aux traitements témoins seraient dus, d'une part à l'efficacité de ces traitements au neem contre les différentes maladies fongiques ciblées, et d'autre part, à l'effet fertilisant largement documenté. Traoré et al. (2019) ont montré que l'utilisation du tourteau de neem associé aux engrais minéraux en maïsiculture permettait d'améliorer la productivité du maïs au Burkina Faso. Plusieurs travaux antérieurs indiquent d'importantes teneurs en éléments minéraux dans le tourteau de neem à même d'améliorer la nutrition des plantes (Hunsigi, 2001 ; Ramanathan 2006 ; Joshi 2015). Par ailleurs, Yusuf et al. (2011) et Rao et al. (2014) ont montré que les teneurs en éléments minéraux dans le tourteau de neem sont susceptibles d'améliorer les propriétés des sols et nourrir adéquatement les plantes. C'est donc une excellente source de nutriments pour la croissance des plantes (Garba et Oyinlola, 2014; Oyinlola et al., 2014). Ces observations expliqueraient les rendements élevés en fruits de tomate obtenus dans la présente recherche.

Conclusion

Cette expérimentation a permis d'évaluer l'efficacité du tourteau de neem contre le développement des symptômes fongiques de la tomate. Dans l'ensemble, l'extrait aqueux et la poudre du tourteau de neem se sont révélés efficaces contre la pourriture du collet des plants de tomate, contre l'alternariose de la tomate, et ont contribué efficacement à limiter les pertes en fruit de tomate, donc à obtenir de bons rendements en fruits de tomate. Ces résultats prometteurs constituent des acquis permettant d'approfondir les investigations afin proposer des formules vulgarisables pour améliorer la productivité de la tomate à travers une protection écologique durable de la tomate contre les pathologies d'origines fongiques.

Références bibliographiques

- Afole, A. N. S.-L., 2016. Evaluation de l'incidence des maladies sur quelques variétés de tomate et test de l'effet fongicide du SUNNEEM à SEAL. Rapport de Stage de fin de cycle Licence. Université de Lomé, 35p.
- Akantétou P. K., Koba K., Nénonéné A. Y., Poutouli W. K., Raynaud C., Sanda K., 2011. Evaluation du potentiel insecticide et répulsif de l'huile essentielle de *Ocimum canum* Sims sur *Aphis gossypii* Glover (Homoptera : Aphididae) au Togo. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, 5(4): 1491-1500.

- Bélanger A. et Musabyimana T., 2005. Le neem contre les insectes et les maladies, <http://www.aspro-pnpp.org>. 15 février 2016.
- Belem J., 1990. Utilisation du neem (*Azadirachta indica*) pour la protection naturelle contre les insectes ravageurs du chou en culture d'hivernage. *Sahel P.V. Info* n°20. fév. 1990, pp. 12-20.
- Bokobana E. M., Koba K., Poutouli W. K., Akantétou P. K., Nadio N. A., Laba B., Tozoo P., Raynaud C., Sanda K., 2014. Evaluation du potentiel insecticide et répulsif de l'huile essentielle de *Cymbopogon schoenanthus* (L.) Spreng sur *Aphis gossypii* Glover (Homoptera : Aphididae) ravageur du cotonnier au Togo. *Rev. Cames*, 2(2): 48-55.
- CABI, 2016. Guide de gestion de problèmes phytosanitaires : Liste verte. *Plantwise*. www.plantwise.org. 11 juin 2021.
- FAO 2016 : FAOSTAT, site de la FAO usherbooke.ca du 30 mai 2017
- FAO (2001) Production Yearbook Vol.55, 262p.
- Garba J, Oyinlola EY. 2014. Neem seed cake and inorganic fertilizer amendments for sustained productivity of maize (zea mays) on Nigerian savanna Alfisols. *Journal of Agricultural Economics, Extension and Rural Development*, 2(8): 146-155.
- Hajlaoui M. R., Hamza N., Gargouri S., Guermech A., 2001. Apparition en Tunisie de *Fusarium oxysporum* f. sp. *radicis-lycopersici*, agent de la pourriture des racines et du collet de la tomate First published. *Bulletin OEPP*, 31(4) : 505-507.
- Hunsigi G., 2001. Sugarcane in agriculture and industry. In : Soils under Mediterranean environmental conditions. *Soil Biol. Biochem.*, 26: 1185–1191.
- Joshi M., 2015. Sustainability through Organic Farming. Kalyani Publishers, pp. 194-195.
- Koba K., Sanda K., Raynaud C., Mandin D., Millet J., Chaumont J. P., 2003. Activités antimicrobiennes d'huiles essentielles de trois *Cymbopogon* sp. africains vis-à-vis de germes pathogènes d'animaux de compagnie. *Journal de Mycologie Médicale*, 13:175-185.
- Luc M., Sikora R. A. and Bridge J., 2005. Plant parasitic nematodes in Subtropical and Tropical Agriculture. *CAB International*, London, pp. 237-258.
- Mawussi G., 2008. Bilan environnemental de l'utilisation de pesticides organochlorés dans les cultures de coton, café et cacao au Togo et recherche d'alternatives par l'évaluation du pouvoir insecticide d'extraits de plantes locales contre le scolyte du café (*Hypothenemus hampei* Ferrari). Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 207p.
- Morard S., 2013. Guide pratique : Mes tomates du jardin à la cuisine. SMACT, 20p.

- Nadio N. A., Koba K., Poutouli W. K., Akantètou P. K., Laba B., Bokobana E. M., Raynaud C. et Sanda K., 2013. Activité insecticide de l'huile essentielle de *Cympopogon schoenanthus* (L.) Spreng sur les larves de stade II de *Dysdercus voelkeri* Schmidt (Heteroptera : Pyrrhocoridae). *J. Soc. Ouest Afri. Chim.*, 035: 8-14.
- Oyinlola E. Y., Magaji E. A., Garba J. and Mohammed K. O., 2014. Effect of neem seed cake and inorganic fertilizer application on soil properties, and on growth, nutrient concentrations and uptake of Tomato (*Lycopersicon esculentum* Mill.). *Nigeria Journal of Soil and Environmental Research*, 12: 91-100.
- Philogène B., Catherine R. et Charles J., 2008, Biopesticides d'origine végétale. Brochure 2è éd. 546p.
- Ramanathan K. M., 2006. Organic farming for sustainability. *J. Indian Soc. Soil Sci.*, 54: 418-425.
- Rao U. A., Murthy K. M. D., Sridhar T. V., Krishnam R. S. and Lakshmi D. A., 2014. Studies on performance of organic farming and chemical farming in rainy season rice. *International Journal of Plant, Animal and Environmental Sciences*, 4: 202-206.
- Singh U. P., Singh H. B. and Singh R. B., 1980. The fungicidal effect of neem; extracts on some soil-borne pathogens of gram (*Cicer arietium*). *Mycologia*, 72(6): 1077-1093.
- Soro S., Doumbouya M. et Koné D., 2008. Potentiel infectieux des sols de cultures de tomate (*Lycopersicon esculentum* Mill.) sous abri et incidence de l'âge de repiquage sur la vigueur des plants vis-à-vis de *Pythium* sp. à Songon-Dabou en Côte d'Ivoire <http://www.doaj.org>. 15 février 2016.
- Suleiman M. N., 2011. Antifungal proprieties of leaf extract of neem and tobacco on three fungal pathogens of tomato. <http://www.Pelagiaresearchlibrary.com> . 15 février 2016.
- Traoré A., Yaméogo P. L., Nambon D. I. A., Traoré K., Bazongo P. et Traoré O., 2019. Utilisation du tourteau de neem (*Azadirachta indica*) et de la micro-dose d'engrais minéraux pour la production du maïs en zone Sud-soudanienne du Burkina Faso. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 13(6): 2618-2626.
- Van der Werf H. M. G., 1997. Evaluer l'impact des pesticides sur l'environnement. *Courrier de l'Environnement de l'INRA* 31, 22p.
- Yusuf A. A., Iwuafu E. N. O., Ladan Z., Agbaji A. S., Abdusalam Z. and Yusuf H. A. 2011. Evaluation of neem based compound fertilizer for crop production in Samaru, moist savanna of Nigeria. *Journal of Agricultural Science & Technology*, 1(2): 235-245.



Institut National de la Recherche Scientifique. INRS
BP: 2240 LOME - TOGO
Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
E-mail : inrstogo@yahoo.fr